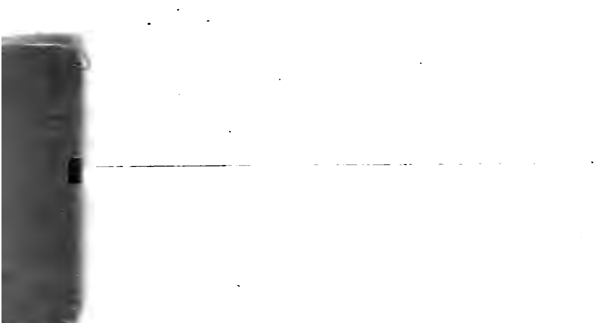








VOYAGE

DU

JEUNE ANACHARSIS

EN GRÈCE

Ramon M de Dalmau y de Olivart

COULOMMIERS. — TYPOGR. ALBERT PONSOT ET P. BRODARD.

VOYAGE

DU

JEUNE ANACHARSIS

EN GRÈCE

DANS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE

AVANT L'ÈRE VULGAIRE

PAR BARTHÉLEMY

TOME TROISIÈME

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C[ie]

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1876

VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRÈCE.

CHAP LXIV. — *Suite de la bibliothèque. Physique. Histoire naturelle. Génies.*

A mon arrivée de Corinthe, je retournai chez Euclide : il me restait à parcourir une partie de sa bibliothèque; je l'y trouvai avec Méton et Anaxarque. Le premier était d'Agrigente en Sicile, et de la même famille que le célèbre Empédocle; le second était d'Abdère en Thrace, et de l'école de Démocrite : tous deux, un livre à la main, paraissaient ensevelis dans une méditation profonde.

Euclide me montra quelques traités sur les animaux, sur les plantes, sur les fossiles. « Je ne suis pas fort riche en ce genre, me dit-il; le goût de l'histoire naturelle et de la physique proprement dite ne s'est introduit parmi nous que depuis quelques années. Ce n'est pas que plusieurs hommes de génie ne se soient anciennement occupés de la nature; je vous ai montré autrefois leurs ouvrages, et vous vous rappelez sans doute ce discours où le grand prêtre de Cérès vous donna une idée succincte de leurs systèmes[1]. Vous apprîtes alors qu'ils cherchèrent à connaître les causes plutôt que les effets, la matière des êtres plutôt que leurs formes[2].

« Socrate dirigea la philosophie vers l'utilité publique; et ses disciples, à son exemple, consacrèrent leurs veilles à l'étude de l'homme[3]. Celle du reste de l'univers, suspendue pendant près d'un siècle, et renouvelée de nos jours, procède avec plus de lumières et de sagesse. On agite, à la vérité, ces questions générales qui avaient divisé les anciens philosophes; mais on tâche en même temps de remonter des effets aux causes, du connu à l'inconnu[4]. En conséquence on s'occupe des détails avec un soin particulier, et l'on commence à recueillir les faits et à les comparer.

« Un défaut essentiel arrêtait autrefois les progrès de la science; on n'était pas assez attentif à expliquer l'essence de chaque corps[5], ni à définir les termes dont on se servait; cette négligence avait fini par inspirer tant de dégoût, que l'étude de la physique fut abandonnée

1. Voy. le chapitre XXX de cet ouvrage. — 2. Aristot., De nat. auscult., lib. II, cap. II, t. I, p. 329; id., De part. anim., lib. I, cap. I, t. I, p. 967 et 968. — 3. Id., ibid., t. I, p. 971. — 4. Id., ibid, p. 967; id., De nat. auscult., lib. I cap. I, p. 315. — 5. Id., ibid., lib. II, cap. II, p. 329.

au moment précis où commença l'art des définitions. Ce fut au temps de Socrate[1]. »

A ces mots Anaxarque et Méton s'approchèrent de nous. « Est-ce que Démocrite, dit le premier, n'a pas donné des définitions exactes? — Est-ce qu'Empédocle, dit le second, ne s'est pas attaché à l'analyse des corps? — Plus fréquemment que les autres philosophes, répondit Euclide, mais pas aussi souvent qu'ils l'auraient dû[2]. » La conversation devint alors plus animée : Euclide défendait avec vivacité la doctrine d'Aristote son ami; Anaxarque et Méton celle de leurs compatriotes. Ils accusèrent plus d'une fois Aristote d'avoir altéré, dans ses ouvrages, les systèmes des anciens, pour les combattre avec avantage[3]. Méton alla plus loin; il prétendit qu'Aristote, Platon, Socrate même, avaient puisé, dans les écrits des pythagoriciens d'Italie et de Sicile, presque tout ce qu'ils ont enseigné sur la nature, la politique, et la morale. « C'est dans ces heureuses contrées, ajouta-t-il, que la vraie philosophie a pris naissance, et c'est à Pythagore que l'on doit ce bienfait[4].

— J'ai une profonde vénération pour ce grand homme, reprit Euclide; mais puisque lui et d'autres philosophes se sont approprié, sans en avertir, les richesses de l'Égypte, de l'Orient, et de tous les peuples que nous nommons barbares[5], n'avions-nous pas le même droit de les transporter dans la Grèce? Ayons le courage de nous pardonner mutuellement nos larcins; ayez celui de rendre à mon ami la justice qu'il mérite. Je lui ai souvent ouï dire qu'il faut discuter les opinions avec l'équité d'un arbitre impartial[6]; s'il s'est écarté de cette règle, je le condamne. Il ne cite pas toujours les auteurs dont il emprunte des lumières, parce qu'il a déclaré, en général, que son dessein était d'en profiter[7] : il les cite plus souvent quand il les réfute, parce que la célébrité de leur nom n'était que trop capable d'accréditer les erreurs qu'il voulait détruire.

« Aristote s'est emparé du dépôt des connaissances, accru par vos soins et par les nôtres; il l'augmentera par ses travaux, et, en le faisant passer à la postérité, il élèvera le plus superbe des monuments, non à la vanité d'une école en particulier, mais à la gloire de toutes nos écoles.

« Je le connus à l'académie; nos liens se fortifièrent avec les années, et, depuis qu'il est sorti d'Athènes, j'entretiens avec lui une correspondance suivie. Vous qui ne pouvez le juger que d'après le petit nombre d'ouvrages qu'il a publiés, apprenez quelle est l'étendue de ses projets, et reprochez-lui, si vous l'osez, des erreurs et des omissions.

1. Aristot., De part. anim., lib. I, cap. I, p. 971; id., Metaph., lib. I, cap. VI, t. II, p. 848. — 2. Id., De part. anim., lib. I, cap. I, t. I, p. 970. — 3. Porphyr., Vit. Pythag., § 53, p. 49. Bruck., Hist. philos., dissert. prælim., p. 14; lib. II, cap. I, p. 464. Moshem., ad Cudworth., cap. I, § 7, not. y. — 4. Porphyr., ibid. Anonym. ap. Phot., p. 1316. — 5. Tatian., Orat. ad Græc., p. 2. Clem. Alexandr., Stromat., lib. I, p. 355. Bruck., Hist. philos., lib. I, cap. I, p. 47. — 6. Aristot., De cœl., lib. I, cap. X, t. I, p. 445. — 7. Id., De mor., lib. X, cap. I, t. II, p. 144.

« La nature, qui ne dit rien à la plupart des hommes, l'avertit de bonne heure qu'elle l'avait choisi pour son confident et son interprète. Je ne vous dirai pas que, né avec les plus heureuses dispositions, il fit les plus rapides progrès dans la carrière des sciences et des arts; qu'on le vit, dès sa tendre jeunesse, dévorer les ouvrages des philosophes, se délasser dans ceux des poëtes, s'approprier les connaissances de tous les pays et de tous les temps [1] : ce serait le louer comme on loue le commun des grands hommes. Ce qui le distingue, c'est le goût et le génie de l'observation; c'est d'allier dans les recherches l'activité la plus surprenante avec la constance la plus opiniâtre; c'est encore cette vue perçante, cette sagacité extraordinaire qui le conduit dans un instant aux résultats, et qui ferait croire souvent que son esprit agit plutôt par instinct que par réflexion; c'est enfin d'avoir conçu que tout ce que la nature et l'art présentent à nos yeux n'est qu'une suite immense de faits, tenant tous à une chaîne commune, souvent trop semblables pour n'être pas facilement confondus, et trop différents pour ne devoir pas être distingués. De là le parti qu'il a pris d'assurer sa marche par le doute [2], de l'éclairer par l'usage fréquent des définitions, des divisions et subdivisions, et de ne s'avancer vers le séjour de la vérité qu'après avoir reconnu les dehors de l'enceinte qui la tient renfermée.

« Telle est la méthode qu'il suivra dans l'exécution d'un projet qui effrayerait tout autre que lui : c'est l'histoire générale et particulière de la nature. Il prendra d'abord les grandes masses, l'origine ou l'éternité du monde [3]; les causes, les principes et l'essence des êtres [4]; la nature et l'action réciproque des éléments; la composition et la décomposition des corps [5]. Là seront rappelées et discutées les questions sur l'infini, sur le mouvement, le vide, l'espace et le temps [6].

« Il décrira, en tout ou en partie, ce qui existe; et ce qui s'opère dans les cieux, dans l'intérieur et sur la surface de notre globe : dans les cieux, les météores [7], les distances et les révolutions des planètes, la nature des astres et des sphères auxquelles ils sont attachés [8]; dans le sein de la terre, les fossiles, les minéraux [9], les secousses violentes qui bouleversent le globe [10]; sur sa surface, les mers, les fleuves [11], les plantes [12], les animaux [13].

« Comme l'homme est sujet à une infinité de besoins et de devoirs, il sera suivi dans tous ses rapports. L'anatomie du corps humain [14], la nature et les facultés de l'âme [15], les objets et les organes des sensa-

1. Ammon., Vit. Aristot. — 2. Aristot., Metaph., lib. III, cap. I, t. II, p. 858. — 3. Id., De cœl., lib. I, cap. II, t. I, p. 432. — 4. Id., De nat. auscult., lib. I et II, t. I, p. 315, etc.; id., Metaph., t. II, p. 838. — 5. Id., De gener. et corrupt., t. I, p. 493, etc. Diog. Laert., lib. V, § 25. — 6. Aristot., De nat. auscult., lib. III, IV, etc. — 7. Id., Meteor., t. I, p. 528. — 8. Id., De cœl., lib. II, t. I, p. 452; id., Astronom ap. Diog. Laert., lib. V, § 26. — 9. Id., Meteor., lib. III, cap. VI, t. I, p. 583. — 10. Id., ibid., lib. II, cap. VIII, p. 566. — 11. Id., ibid., cap. II, p. 551, etc. — 12. Diog. Laert., ibid., § 25. — 13. Aristot., Hist. anim.; id., De animal. incess. part. gener., t. I; Diog. Laert., ibid. — 14. Aristot., Hist. anim., lib. I, cap. VII, p. 768, etc.; Diog. Laert., ibid. — 15. Aristot., De anim., t. I, p. 616; id., De mem., t. I, p. 678.



tions [1], les règles propres à diriger les plus fines opérations de l'esprit [2] et les plus secrets mouvements du cœur [3], les lois [4], les gouvernements [5], les sciences, les arts [6]; sur tous ces objets intéressants l'historien joindra ses lumières à celles des siècles qui l'ont précédé; et, conformément à la méthode de plusieurs philosophes, appliquant toujours la physique à la morale, il nous rendra plus éclairés pour nous rendre plus heureux.

« Voilà le plan d'Aristote, autant que je l'ai pu comprendre par ses conversations et par ses lettres : je ne sais s'il pourra s'assujettir à l'ordre que je viens d'indiquer. — Et pourquoi ne le suivrait-il pas, lui dis-je? — C'est, répondit Euclide, que certaines matières exigent des éclaircissements préliminaires. Sans sortir de son cabinet, où il a rassemblé une bibliothèque précieuse [7], il est en état de traiter quantité de sujets; mais quand il faudra tracer l'histoire et les mœurs de tous les animaux répandus sur la terre, de quelle longue et pénible suite d'observations n'aura-t-il pas besoin! Cependant son courage s'enflamme par les obstacles; outre les matériaux qui sont entre ses mains, il fonde de justes espérances sur la protection de Philippe, dont il a mérité l'estime [8], et sur celle d'Alexandre, dont il va diriger l'éducation. S'il est vrai, comme on le dit, que ce jeune prince montre un goût très-vif pour les sciences [9], j'espère que, parvenu au trône, il mettra son instituteur à portée d'en hâter les progrès [10]. »

A peine Euclide eut achevé, qu'Anaxarque prenant la parole : « Je pourrais, dit-il, attribuer à Démocrite le même projet que vous prêtez à Aristote. Je vois ici les ouvrages sans nombre qu'il a publiés sur la nature et les différentes parties de l'univers; sur les animaux et les plantes; sur notre âme, nos sens, nos devoirs, nos vertus; sur la médecine, l'anatomie, l'agriculture, la logique, la géométrie, l'astronomie, la géographie; j'ajoute sur la musique et la poésie [11]. Et je ne parle pas de ce style enchanteur qui répand des grâces sur les matières les plus abstraites [12]. L'estime publique l'a placé au premier rang des physiciens qui ont appliqué les effets aux causes. On admire dans ses écrits une suite d'idées neuves, quelquefois trop hardies, souvent heureuses. Vous savez qu'à l'exemple de Leucippe son maître, dont il perfectionna le système [13], il admit le vide, les atomes, les tourbillons; qu'il regarda la lune comme une terre couverte d'habitants [14]; qu'il prit la voie lactée pour une multitude de petites étoiles [15], qu'il réduisit

1. Aristot., De sens., t. I, p. 662. — 2. Id., Categ. analyt. topic., t. I, p. 14, etc. Diog. Laert., lib. V, § 23 et 24. — 3. Aristot., De mor.; Magn. mor.; Eudem.; De virt. et vit., t. II, p. 3, etc. — 4. Diog. Laert., ibid., § 26. — 5. Aristot., De rep., t. II, p. 296. — 6. Diog. Laert., ibid.; Fabric., Bibl. græc., lib. III, cap. VI et VII, t. II, p. 107, etc. — 7. Strab., lib. XIII, p. 608; Aul. Gell., lib. III, cap. XVII. — 8. Id., ibid., lib. IX, cap. III; Ammon., Vit. Aristot.; Ælian., Var. hist., lib. IV, cap. XIX. — 9. Plut., De fort. Alex., t. II, p. 327, 328, etc. — 10. Plin., lib. VIII, cap. XVI, t. I, p. 443. — 11. Diog. Laert., lib. IX, § 46. Fabric., Bibl. græc., t. I, p. 803. — 12. Cicer., De orat., lib. I, cap. XI, t. I, p. 141. — 13. Bruck., Hist. philos., t. I, p. 1187. — 14. Plut., De plac. philos., lib. II, cap. XXV, t. II, p. 891. — 15. Aristot., Meteor., lib. I, cap. VIII, t. I, p. 538. Plut., ibid., p. 893.



toutes nos sensations à celle du toucher [1], et qu'il nia toujours que les couleurs et les autres qualités sensibles fussent inhérentes au corps [2].

« Quelques-unes de ces vues avaient été proposées [3]; mais il eut le mérite de les adopter et de les étendre. Il fut le premier à concevoir les autres, et la postérité jugera si ce sont des traits de génie, ou des écarts de l'esprit : peut-être même découvrira-t-elle ce qu'il n'a pu que deviner. Si je pouvais soupçonner vos philosophes de jalousie, je dirais que, dans leurs ouvrages, Platon affecte de ne le point nommer, et Aristote de l'attaquer sans cesse. »

Euclide se récria contre ce reproche. On reprit les questions déjà traitées; tantôt chaque athlète combattait sans second, tantôt le troisième avait à soutenir les efforts des deux autres. En supprimant les discussions, pour m'en tenir aux résultats, je vais exposer en peu de mots l'opinion d'Aristote et celle d'Empédocle sur l'origine et l'administration de l'univers. J'ai rapporté dans un autre endroit celle de Démocrite sur le même sujet [4].

« Tous les philosophes, dit Euclide, ont avancé que le monde avait été fait pour toujours subsister, suivant les uns; pour finir un jour, suivant les autres; pour finir et se reproduire dans des intervalles périodiques, suivant les troisièmes. Aristote soutient que le monde a toujours été et sera toujours [5]. — Permettez que je vous interrompe, dit Méton : avant Aristote, plusieurs de nos pythagoriciens, et entre autres Ocellus de Lucanie, avaient admis l'éternité du monde [6]. — Je l'avoue, répondit Euclide, mais Aristote a fortifié ce sentiment par de nouvelles preuves. Je me borne à celles qu'il tire du mouvement. « En « effet, dit-il, si le mouvement a commencé, il fut dans l'origine imprimé à des êtres préexistants; ces êtres avaient été produits, ou « existaient de toute éternité. Dans le premier cas, ils ne purent être « produits que par un mouvement antérieur à celui que nous suppo- « sons être le premier; dans le second cas, il faut dire que les êtres, « avant d'être mus, étaient en repos : or, l'idée du repos entraîne tou- « jours celle d'un mouvement suspendu, dont il est la privation [7]. Le « mouvement est donc éternel. »

« Quelques-uns admettent l'éternité de la matière, et donnent une origine à l'univers : les parties de la matière, disent-ils, furent agitées sans ordre dans le chaos, jusqu'au moment où elles se réunirent pour former les corps. Nous répondons que leur mouvement devait être conforme ou contraire aux lois de la nature [8], puisque nous n'en connaissons pas d'autres. S'il leur était conforme, le monde a toujours été; s'il leur était contraire, il n'a jamais pu être : car, dans la première supposition, les parties de la matière auraient pris d'elles-mêmes, et de toute éternité, l'arrangement qu'elles conservent aujourd'hui; dans

1. Aristot., De sens., cap. IV, t. I, p. 669. — 2. Id., De anim., lib. III, cap. I, t. I, p. 649. Sext. Emp., Adv. logic., lib. VII, p. 399. — 3. Aristot., De sens., cap. IV, t. I, p. 669. — 4. Voy. le chapitre XXX de cet ouvrage, t. II, p. 19. — 5. Aristot., De nat. auscult., lib. VIII, cap. I, t. I, p. 409; id., De cœl., lib. I, cap. X, p. 447. — 6. Ocell. Lucan., cap. II. — 7. Aristot., De nat. auscult., lib. VIII, cap. I, t. I, p. 408. — 8. Id., De cœl., lib. III, cap. II. t. I, p. 475.



la seconde, elles n'auraient jamais pu le prendre, puisque le mouvement contre nature sépare et détruit, au lieu de réunir et de construire[1]. Et qui concevra jamais que des mouvements irréguliers aient pu composer des substances telles que les os, la chair et les autres parties de notre corps[2]?

« Nous apercevons partout une suite de forces motrices, qui, en opérant les unes sur les autres, produisent une continuité de causes et d'effets. Ainsi la pierre est remuée par le bâton[3], le bâton par le bras, le bras par la volonté, etc. La série de ces forces, ne pouvant se prolonger à l'infini[4], s'arrête à des moteurs, ou plutôt à un moteur unique qui existe de toute éternité : c'est l'être nécessaire[5], le premier et le plus excellent des êtres; c'est Dieu lui-même. Il est immuable, intelligent, indivisible, sans étendue[6], il réside au-dessus de l'enceinte du monde; il y trouve son bonheur dans la contemplation de lui-même[7].

« Comme sa puissance est toujours en action, il communique, et communiquera sans interruption, le mouvement au premier mobile[8], à la sphère des cieux où sont les étoiles fixes; il l'a communiqué de toute éternité, et en effet, quelle force aurait enchaîné son bras, ou pourrait l'enchaîner dans la suite? pourquoi le mouvement aurait-il commencé dans une époque plutôt que dans une autre? pourquoi finirait-il un jour[9]?

« Le mouvement du premier mobile se communique aux sphères inférieures, et les fait rouler tous les jours d'orient en occident; mais chacune d'elles a de plus un ou plusieurs mouvements dirigés par des substances éternelles et immatérielles[10].

« Ces agents secondaires sont subordonnés au premier moteur[11], à peu près comme dans une armée les officiers le sont au général[12]. Ce dogme n'est pas nouveau. Suivant les traditions antiques, la divinité embrasse la nature entière. Quoiqu'on les ait altérées par des fables monstrueuses, elles n'en conservent pas moins les débris de la vraie doctrine[13].

« Le premier mobile étant mu par l'action immédiate du premier moteur, action toujours simple, toujours la même, il n'éprouve point de changement, point de génération ni de corruption[14]. C'est dans cette uniformité constante et paisible que brille le caractère de l'immortalité.

« Il en est de même des sphères inférieures; mais la diversité de leurs

1. Aristot., De cœl., lib. I, cap. II, t. I, p. 433. — 2. Id., ibid., lib. III, cap. II, p. 475. — 3. Id., De nat. auscult., lib. VIII, cap. V, t. I, p. 415. — 4. Id., ibid.; id., Metaph., lib. XIV, cap. VIII, t. II, p. 1003. — 5. Id., ibid., lib. IV, cap. VIII, p. 882, E; lib. XIV, cap. VII, t. II, p. 1000, D. — 6. Id., De nat. auscult., lib. VIII, cap. VI et VII, t. I, p. 418; cap. XV, p. 430; id., Metaph., lib. XIV, cap. VII et VIII, t. II, p. 1001. — 7. Id., ibid., cap. IX, t. II, p. 1004; id., De mor., lib. X, cap. VIII, t. II, p. 139, E; id., Magn. mor., lib. II, cap. XV, p. 193. — 8. Id., Metaph., lib. XIV, cap. VI, p. 999; cap. VII, t. II, p. 1001; id., De nat. auscult., lib. VIII, cap. XV, t. I, p. 430. — 9. Id., ibid., cap. I, p. 409 et 410. — 10. Id., Metaph., lib. XIV, cap. VIII, t. II, p. 1002. Bruck., Hist. philos., t. I, p. 831. — 11. Aristot., De gener., lib. II, cap. X, t. I, p. 525. — 12. Id., Metaph., lib. XIV, cap. X, t. II, p. 1004. — 13. Id., ibid., cap. VIII, t. II, p. 1003, D. — 14. Id., De gener., lib. II, cap. X, t. I, p. 524.

mouvements produit sur la terre, et dans la région sublunaire, des révolutions continuelles, telles que la destruction et la reproduction des corps[1]. »

Euclide, après avoir tâché de montrer la liaison de ces effets aux causes qu'il venait de leur assigner, continua de cette manière :

« L'excellence et la beauté de l'univers consistent dans l'ordre qui le perpétue[2]; ordre qui éclate plus dans les cieux que sur la terre[3], ordre auquel tous les êtres tendent plus ou moins directement. Comme dans une maison bien réglée[4] les hommes libres, les esclaves, les bêtes de somme, concourent au maintien de la communauté, avec plus ou moins de zèle et de succès, suivant qu'ils approchent plus ou moins de la personne du chef; de même, dans le système général des choses, tous les efforts sont dirigés à la conservation du tout, avec plus de promptitude et de concert dans les cieux, où l'influence du premier moteur se fait mieux sentir; avec plus de négligence et de confusion dans les espaces sublunaires, parce qu'ils sont plus éloignés de ses regards[5].

« De cette tendance universelle des êtres à un même but, il résulte que la nature, loin de rien faire d'inutile, cherche toujours le mieux possible[6], et se propose une fin dans toutes ses opérations[7]. »

A ces mots, les deux étrangers s'écrièrent à la fois : « Eh! pourquoi recourir à des causes finales? Qui vous a dit que la nature choisit ce qui convient le mieux à chaque espèce d'être? Il pleut sur nos campagnes, est-ce pour les fertiliser? non, sans doute, c'est parce que les vapeurs attirées par le soleil, et condensées par le froid, acquièrent, par leur réunion, une gravité qui les précipite sur la terre. C'est par accident qu'elles font croître votre blé, et le pourrissent quand il est amoncelé dans votre aire. C'est par accident que vous avez des dents propres à diviser les aliments, et d'autres propres à les broyer[8]. — Dans l'origine des choses, ajouta Méton, quand le hasard ébauchait les animaux, il forma des têtes qui n'étaient point attachées à des cous[9]. Bientôt il parut des hommes à tête de taureau, des taureaux à face humaine[10]. Ces faits sont confirmés par la tradition, qui place, après le débrouillement du chaos, des géants, des corps armés de quantité de bras, des hommes qui n'avaient qu'un œil[11]. Ces races périrent par quelque vice de conformation; d'autres ont subsisté. Au lieu de dire que ces dernières étaient mieux organisées, on a supposé une proportion entre leurs actions et leur fin prétendue.

1. Aristot., De gener., lib. II, cap. X, t. I, p. 524 et 525. — 2. Id., Metaph., lib. XIV, cap. X, t. II, p. 1004. — 3. Id., De part. anim., lib. I, cap. I, t. I, p. 970. — 4. Id., Metaph., lib. XIV, cap. X, t. II, p. 1005. — 5. Id., De gener., lib. II, cap. X, t. I, p. 524; id., De part. anim., lib. I, cap. I, t. I, p. 970. — 6 Id., De cœl., lib. II, cap. V, t. I, p. 458; cap. XI, p. 463; id., De gener., lib. II, cap. X, t. I, p. 525. — 7. Id., De nat. auscult., lib. II, cap. VIII, t. I, p. 336; id., De anim. incess., cap. II, p. 734. — 8. Id., De nat. auscult., lib. II, cap. VIII, t. I, p. 336. — 9. Emped. ap. Aristot., De anim., lib. III, cap. VII, t. I, p. 654; id., De cœl., lib. III, cap. II, t. I, p. 476. — 10. Aristot., De nat. auscult., lib. II, cap. VIII, t. I, p. 336. Plut., Adv. Colot., t. II, p. 1123. Ælian., Hist. anim., lib. XVI, cap. XXIX. — 11. Hom., Hesiod., Æschyl. ap. Strab., lib. I, p. 43; lib. VII, p. 299.

— Presque aucun des anciens philosophes, répondit Euclide, n'a cru devoir admettre comme principe ce qu'on appelle hasard ou fortune [1]. Ces mots vagues n'ont été employés que pour expliquer des effets qu'on n'avait pas prévus, et ceux qui tiennent à des causes éloignées, ou jusqu'à présent ignorées [2]. A proprement parler, la fortune et le hasard ne produisent rien par eux-mêmes; et si, pour nous conformer au langage vulgaire, nous les regardons comme des causes accidentelles, nous n'en admettons pas moins l'intelligence et la nature pour causes premières [3].

— Vous n'ignorez pas, dit alors Anaxarque, que le mot *nature* a diverses acceptions. Dans quel sens le prenez-vous ici? — J'entends par ce mot, répondit Euclide, le principe du mouvement subsistant par lui-même dans les éléments du feu, de l'air, de la terre et de l'eau [4]. Son action est toujours uniforme dans les cieux; elle est souvent contrariée par des obstacles dans la région sublunaire. Par exemple, la propriété naturelle du feu est de s'élever; cependant une force étrangère l'oblige souvent à prendre une direction opposée [5]. Aussi, quand il s'agit de cette région, la nature est non-seulement le principe du mouvement, mais elle l'est encore par accident du repos et du changement [6].

« Elle nous présente des révolutions constantes et régulières, des effets qui sont invariables, ou presque toujours les mêmes. Permettez que je ne m'arrête qu'à ceux-là : oseriez-vous les regarder comme des cas fortuits [7]? Sans m'étendre sur l'ordre admirable qui brille dans les sphères supérieures, direz-vous que c'est par hasard que les pluies sont constamment plus fréquentes en hiver qu'en été, les chaleurs plus fortes en été qu'en hiver [8]? Jetez les yeux sur les plantes, et principalement sur les animaux, où la nature s'exprime avec des traits plus marqués : quoique les derniers agissent sans recherche et sans délibération, leurs actions néanmoins sont tellement combinées, qu'on a douté si les araignées et les fourmis ne sont pas douées d'intelligence. Or, si l'hirondelle a un objet en construisant son nid, et l'araignée en ourdissant sa toile ; si les plantes se couvrent de feuilles pour garantir leurs fruits, et si leurs racines, au lieu de s'élever, s'enfoncent dans la terre pour y puiser des sucs nourriciers, ne reconnaîtrez-vous pas que la cause finale se montre clairement dans ces effets toujours reproduits de la même manière [9]?

« L'art s'écarte quelquefois de son but, même lorsqu'il délibère; il l'atteint quelquefois, même sans délibérer; il n'en est pas moins vrai qu'il a toujours une fin. On peut dire la même chose de la nature. D'un côté, des obstacles l'arrêtent dans ses opérations, et les monstres sont ses écarts [10]; d'un autre côté, en forçant des êtres incapables de délibération à se reproduire, elle les conduit à l'objet qu'elle se pro-

1. Aristot., De nat. auscult., lib. II, cap. IV, t. I, p. 332. — 2. Id., ibid., cap. V, p. 333. — 3. Id., ibid., cap. VI, p. 335. — 4. Id., ibid., cap. I, p. 327; lib. III, cap. I, p. 339. — 5. Id., De gener., lib. II, cap. VI, t. I, p. 521. — 6. Id., De nat. auscult., lib. II, cap. I, t. I, p. 327. — 7. Id., ibid., cap. V, p. 333. — 8. Id., ibid., cap. VIII, t. I, p. 336 et 337. — 9. Id., ibid. — 10. Id., ibid., p. 337.

pose. Quel est cet objet? la perpétuité des espèces. Quel est le plus grand bien de ces espèces? leur existence et leur conservation [1]. »

Pendant qu'Euclide exposait ainsi les idées d'Aristote, Anaxarque et Méton lui arrachaient des aveux qu'ils tournèrent bientôt contre lui.

« Vous reconnaissez, lui dirent-ils, un Dieu, un premier moteur, dont l'action immédiate entretient éternellement l'ordre dans les cieux; mais vous nous laissez ignorer jusqu'à quel point son influence agit sur la terre. Pressé par nos instances, vous avez d'abord avancé que le ciel et la nature sont dans sa dépendance [2] : vous avez dit ensuite, avec restriction, que tous les mouvements lui sont, *en quelque façon*, subordonnés [3]; qu'il *paraît* être la cause et le principe de tout [4]; qu'il *paraît* prendre quelque soin des choses humaines [5] : vous avez enfin ajouté qu'il ne peut voir dans l'univers que lui-même; que l'aspect du crime et du désordre souillerait ses regards [6]; qu'il ne saurait être l'auteur ni de la prospérité des méchants, ni de l'infortune des gens de bien [7]. Pourquoi ces doutes, ces restrictions? expliquez-vous nettement. Sa vigilance s'étend-elle sur les hommes?

— Comme celle d'un chef de famille, répondit Euclide, s'étend sur ses derniers esclaves [8]. La règle établie chez lui pour le maintien de la maison, et non pour leur bien particulier, n'en subsiste pas moins, quoiqu'ils s'en écartent souvent; il ferme les yeux sur les divisions et sur les vices inséparables de leur nature; si des maladies les épuisent, s'ils se détruisent entre eux, ils sont bientôt remplacés. Ainsi, dans ce petit coin du monde où les hommes sont relégués, l'ordre se soutient par l'impression générale de la volonté de l'Être suprême. Les bouleversements qu'éprouve ce globe, et les maux qui affligent l'humanité, n'arrêtent point la marche de l'univers; la terre subsiste, les générations se renouvellent, et le grand objet du premier moteur est rempli [9].

« Vous m'excuserez, ajouta-t-il, si je n'entre pas dans de plus grands détails : Aristote n'a pas encore développé ce point de doctrine, et peut-être le négligera-t-il; car il s'attache plus aux principes de la physique qu'à ceux de la théologie [10]. Je ne sais même si j'ai bien saisi ses idées : le récit d'une opinion que l'on ne connaît que par de courts entretiens, sans suite et sans liaison, ressemble souvent à ces ouvrages défigurés par l'inattention et l'ignorance des copistes. »

Euclide cessa de parler, et Méton prenant la parole : « Empédocle, disait-il, illustra sa patrie par ses lois [11], et la philosophie par ses écrits : son poëme sur la nature [12], et tous ses ouvrages en vers, fourmillent de beautés qu'Homère n'aurait pas désavouées [13]. Je conviens

1. Aristot., De gener., lib. II, cap. X, t. I, p. 525, B. — 2. Id., Metaph., lib. XIV, cap. VII, t. II, p. 1000, E. — 3. Id., De gener., lib. II, cap. X, t. I, p. 525, E. — 4. Id., Metaph., lib. I, cap. II, t. II, p. 841, D. — 5. Id., De mor., lib. X, cap. IX, t. II, p. 140, E. — 6. Id., Metaph., lib. XIV, cap. IX, t. II, p. 1004. Du Val, Synops. analyt., ibid., p. 122. — 7. Aristot., Magn. mor., lib. II, cap. VIII, t. II, p. 185, A. — 8. Id., Metaph., lib. XIV, cap. X, t. II, p. 1004. — 9. Id., De gener., lib. II, cap. X, t. I, p. 525. — 10. Procl., in Tim., p. 90. — 11. Diog. Laert., lib. VIII, § 66. — 12. Id., ibid., § 77. — 13. Id., ibid., § 57.

néanmoins, que ses métaphores, quelque heureuses qu'elles soient, nuisent à la précision de ses idées, et ne servent quelquefois qu'à jeter un voile brillant sur les opérations de la nature [1]. Quant aux dogmes, il suivit Pythagore, non avec la déférence aveugle d'un soldat, mais avec la noble audace d'un chef de parti, et l'indépendance d'un homme qui avait mieux aimé vivre en simple particulier dans une ville libre, que de régner sur des esclaves [2]. Quoiqu'il se soit principalement occupé des phénomènes de la nature, il n'en expose pas moins son opinion sur les premières causes.

« Dans ce monde, qui n'est qu'une petite portion du tout, et au delà duquel il n'y a ni mouvement ni vie [3], nous distinguons deux principes : l'un actif, qui est Dieu, l'autre passif, qui est la matière [4].

« Dieu, intelligence suprême, source de vérité, ne peut être conçu que par l'esprit [5]. La matière n'était qu'un assemblage de parties subtiles, similaires, rondes [6], immobiles, possédant par essence deux propriétés que nous désignons sous le nom d'amour et de haine, destinées, l'une à joindre ces parties, l'autre à les séparer [7]. Pour former le monde, Dieu se contenta de donner de l'activité à ces deux forces motrices, jusqu'alors enchaînées : aussitôt elles s'agitèrent, et le chaos fut en proie aux horreurs de la haine et de l'amour. Dans son sein, bouleversé de fond en comble, des torrents de matière roulaient avec impétuosité, et se brisaient les uns contre les autres : les parties similaires, tour à tour attirées et repoussées, se réunirent enfin, et formèrent les quatre éléments [8], qui, après de nouveaux combats, produisirent des natures informes, des êtres monstrueux [9], remplacés dans la suite par des corps dont l'organisation était plus parfaite.

« C'est ainsi que le monde sortit du chaos; c'est ainsi qu'il y rentrera : car ce qui est composé a un commencement, un milieu, et une fin. Tout se meut et subsiste, tant que l'amour fait une seule chose de plusieurs, et que la haine en fait plusieurs d'une seule [10]; tout s'arrête et se décompose, quand ces deux principes contraires ne se balancent plus. Ces passages réciproques du mouvement au repos, de l'existence des corps à leur dissolution, reviennent dans des intervalles périodiques [11]. Des dieux et des génies dans les cieux [12], des âmes particulières dans les animaux et dans les plantes, une âme universelle dans le monde [13], entretiennent partout le mouvement et la vie. Ces intelligences, dont un feu très-pur et très-subtil compose l'essence, sont

1. Aristot., Meteor., lib. II, cap. III, t. I, p. 555. — 2. Xanth. et Aristot. ap. Diog. Laert., ibid., § 63. — 3. Plut., De plac. philos., lib. I, cap. V, t. II, p. 879. Stob., Eclog. phys., lib. I, p. 52. — 4. Bruck., Hist. philos., t. I, p. 1112. — 5. Onat. ap. Stob., Eclog. phys., p. 4 et 4. — 6. Plut., ibid., cap. XIII et XVII, t. II, p. 883. Stob., ibid., p. 33. — 7. Aristot., De nat. auscult., lib. I, cap. VI, t. I, p. 322; id., Metaph., lib. I, cap. IV, t. II, p. 844. — 8. Bruck., ibid., p. 1115. Moshem., in Cudw., cap. I, § 13, t. I, p. 24 et 210. — 9. Aristot., ibid., lib. II, cap. VIII, t. I, p. 336. — 10. Id., ibid., lib. VIII, cap. I, p. 408. — 11. Id., ibid., lib. I, cap. V, t. I, p. 319; lib. VIII, cap. I, p. 409; id., De cœl., lib. I, cap. X, t. I, p. 447. — 12. Diog. Laert., lib. VIII, § 32. Pythag., Aur. carm., v. 3. Hierocl., ibid., p. 16. Plut., ibid., cap. VIII, t. II, p. 882. — 13. Bruck., ibid., p. 1113.

subordonnées à l'Être suprême, de même qu'un chœur de musique l'est à son coryphée, une armée à son général [1] : mais, comme elles émanent de cet être, l'école de Pythagore leur donne le nom de substances divines [2]; et de là viennent ces expressions qui lui sont familières : que le sage est un dieu [3]; que la divinité est l'esprit et l'âme du monde [4]; qu'elle pénètre la matière, s'incorpore avec elle, et la vivifie [5]. Gardez-vous d'en conclure que la nature divine est divisée en une infinité de parcelles. Dieu est l'unité même [6]; il se communique, mais il ne partage point.

« Il réside dans la partie la plus élevée des cieux; ministres de ses volontés, les dieux inférieurs président aux astres, et les génies à la terre, ainsi qu'à l'espace dont elle est immédiatement entourée. Dans les sphères voisines du séjour qu'il habite, tout est bien, tout est dans l'ordre, parce que les êtres les plus parfaits ont été placés auprès de son trône, et qu'ils obéissent aveuglément au destin, je veux dire aux lois qu'il a lui-même établies [7]. Le désordre commence à se faire sentir dans les espaces intermédiaires; et le mal prévaut totalement sur le bien [8] dans la région sublunaire, parce que c'est là que se déposèrent le sédiment et la lie de toutes ces substances que les chocs multipliés de la haine et de l'amour ne purent conduire à leur perfection [9]. C'est là que quatre causes principales influent sur nos actions : Dieu, notre volonté, le destin, et la fortune [10] : Dieu, parce qu'il prend soin de nous [11] : notre volonté, parce que nous délibérons avant que d'agir; le destin et la fortune [12], parce que nos projets sont souvent renversés par des événements conformes ou contraires en apparence aux lois établies.

« Nous avons deux âmes, l'une sensitive, grossière, corruptible, périssable, composée des quatre éléments; l'autre intelligente, indissoluble, émanée de la Divinité même [13]. Je ne parlerai que de cette dernière; elle établit les rapports les plus intimes entre nous, les dieux, les génies, les animaux, les plantes, tous les êtres dont les âmes ont une commune origine avec la nôtre [14]. Ainsi la nature animée et vivante ne forme qu'une seule famille, dont Dieu est le chef.

« C'est sur cette affinité qu'est fondé le dogme de la métempsycose, que nous avons emprunté des Égyptiens [15], que quelques-uns admettent avec différentes modifications, et auquel Empédocle s'est cru permis de mêler les fictions qui parent la poésie.

« Cette opinion suppose la chute [16], la punition, et le rétablissement des âmes. Leur nombre est limité [17]; leur destinée, de vivre heureuses

1. Onat. ap. Stob.. Eclog. phys., p. 4. Plat. ap. Stob., ibid., p. 1. — 2. Onat., ibid., p. 5. — 3. Pythag., Aur. carm., v. ultim. Diog. Laert., lib. VIII, § 62. Bruck., Hist. philos., t. I, p. 1107. — 4. Onat., ibid., p. 4. — 5. Cicer., De nat. deor., lib. I, cap. XI, t. II, p. 405; id., De senect., cap. XXI, t. III, p. 319. — 6. Beausobr., Hist. du Manich., liv. V, t. II, p. 170. — 7. Bruck., ibid., p. 1084. — 8. Ocell. Lucan., cap. II. — 9. Anonym. ap. Phot., p. 1316. — 10. Id., ibid. Bruck., ibid. — 11. Diog. Laert., ibid., § 27. Ammon. ap. Bruck., t. I, p. 1115. — 12. Aristot., De nat. auscult., lib. II, cap. IV, t. I, p. 332, etc. Anonym. ap. Phot., p. 1317. — 13. Bruck., ibid., p. 1117. — 14. Id., ibid., p. 1118. — 15. Herodot., lib. II, cap. CXXIII. — 16. Bruck., ibid., p. 1091. Moshem., in Cudw., cap. I, § 31, p. 64. — 17. Bruck., ibid., p. 1092.

dans quelqu'une des planètes. Si elles se rendent coupables, elles sont proscrites et exilées sur la terre. Alors, condamnées à s'envelopper d'une matière grossière, elles passent continuellement d'un corps dans un autre, épuisant les calamités attachées à toutes les conditions de la vie, ne pouvant supporter leur nouvel état, assez infortunées pour oublier leur dignité primitive [1]. Dès que la mort brise les liens qui les enchaînent à la matière, un des génies célestes s'empare d'elles; il conduit aux enfers, et livre pour un temps aux Furies, celles qui se sont souillées par des crimes atroces [2]; il transporte dans les astres celles qui ont marché dans la voie de la justice : mais souvent les décrets immuables des dieux soumettent les unes et les autres à de plus rudes épreuves; leur exil et leurs courses durent des milliers d'années [3]; il finit lorsque, par une conduite plus régulière, elles ont mérité de se rejoindre à leur auteur, et de partager en quelque façon avec lui les honneurs de la divinité [4].

« Empédocle décrit ainsi les tourments qu'il prétendait avoir éprouvés lui-même : « J'ai paru successivement sous la forme d'un jeune « homme, d'une jeune fille, d'une plante, d'un oiseau, d'un poisson [5] « Dans une de ces transmigrations, j'errai pendant quelque temps, « comme un fantôme léger, dans le vague des cieux, mais bientôt je « fus précipité dans la mer, rejeté sur la terre, lancé dans le soleil, « relancé dans les tourbillons des airs [6]. En horreur aux autres et à « moi-même, tous les éléments me repoussaient, comme un esclave « qui s'était dérobé aux regards de son maître [7]. »

Méton, en finissant, observa que la plupart de ces idées étaient communes aux disciples de Pythagore, mais qu'Empédocle avait le premier supposé la destruction et la reproduction alternatives du monde, établi les quatre éléments comme principes [8], et mis en action les éléments par le secours de l'amour et de la haine.

« Convenez, me dit alors Anaxarque en riant, que Démocrite avait raison de prétendre que la vérité est reléguée dans un puits d'une profondeur immense [9]. — Convenez aussi, lui répondis-je, qu'elle serait bien étonnée si elle venait sur la terre, et principalement dans la Grèce. — Elle s'en retournerait bien vite, reprit Euclide; nous la prendrions pour l'erreur. »

Les systèmes précédents concernent l'origine du monde. On ne s'est pas moins partagé sur l'état de notre globe après sa formation, et sur les révolutions qu'il a éprouvées jusqu'à présent. « Il fut longtemps enseveli sous les eaux de la mer, disait Anaxarque; la chaleur du soleil en fit évaporer une partie, et la terre se manifesta [10]; du limon

1. Plut., De exil., t. II, p. 607; id., De esu. carn., p. 996. Stob., Eclog. phys., p. 112. Bruck., Hist. philos., p. 1118. — 2. Diog. Laert., lib. VIII, § 31. Bruck., ibid., p. 1092. — 3. Herodot., lib. II, cap. 123. Emped. ap. Plut., De exil., t. II, p. 607. — 4. Hierocl., Aur. carm., v. ultim. Bruck., ibid., p. 1094. — 5. Diog. Laert., ibid., § 77. Anthol., lib. I, p. 127. Ælian., De animal., lib. XII, cap. VII. — 6. Emped. ap. Plut., De vit. ære alien., t. II, p. 830. — 7. Id., ap. Plut., De exil., t. II, p. 607. — 8. Aristot., Metaph., lib. I, cap. IV, t. II, p. 845. — 9. Cicer., Quæst. acad., lib. I, cap. XII, t. II, p. 75. — 10. Aristot., Meteor., lib. II, cap. I. t. I, p. 549. Anax. ap. Plut., De plac. philos., lib. III, t. II, p. 896.

resté sur sa surface, et mis en fermentation par la même chaleur, tirèrent leur origine les diverses espèces d'animaux et de plantes. Nous en avons encore un exemple frappant en Égypte : après l'inondation du Nil, les matières déposées sur les campagnes produisent un nombre infini de petits animaux [1]. — Je doute de ce fait, dis-je alors; on me l'avait raconté dans la Thébaïde, et je ne pus jamais le vérifier. — Nous ne ferions aucune difficulté de l'admettre, répondit Euclide, nous qui n'attribuons d'autre origine à certaines espèces de poissons que la vase et les sables de la mer [2]. »

Anaxarque continua : « J'ai dit que dans la suite des siècles, le volume des eaux qui couvraient la terre diminua par l'action du soleil. La même cause subsistant toujours, il viendra un temps où la mer sera totalement épuisée [3]. — Je crois en vérité, reprit Euclide, entendre Ésope raconter à son pilote la fable suivante : « Charybde a deux fois « ouvert sa bouche énorme, et deux fois les eaux qui couvraient la « terre se sont précipitées dans son sein : à la première, les monta- « gnes parurent, à la seconde les îles, à la troisième la mer dispa- « raîtra [4]. » Comment Démocrite a-t-il pu ignorer que si une immense quantité de vapeurs est attirée par la chaleur du soleil, elles se convertissent bientôt en pluies, retombent sur la terre, et vont rapidement restituer à la mer ce qu'elle avait perdu [5]? — N'avouez-vous pas, dit Anaxarque, que des champs aujourd'hui chargés de moissons étaient autrefois cachés sous ses eaux ? Or, puisqu'elle a été forcée d'abandonner ces lieux-là, elle doit avoir diminué de volume. — Si, en certains endroits, répondit Euclide, la terre a gagné sur la mer, en d'autres la mer a gagné sur la terre [6]. »

Anaxarque allait insister; mais, prenant aussitôt la parole : « Je comprends à présent, dis-je à Euclide, pourquoi on trouve des coquilles dans les montagnes et dans le sein de la terre, des poissons pétrifiés dans les carrières de Syracuse [7]. La mer a une marche lente et réglée qui lui fait parcourir successivement toutes les régions de notre globe; elle ensevelira sans doute un jour Athènes, Lacédémone, et les plus grandes villes de la Grèce. Si cette idée n'est pas flatteuse pour les nations qui comptent sur l'éternité de leur renommée, elle rappelle du moins ces étonnantes révolutions des corps célestes dont me parlaient les prêtres égyptiens. A-t-on fixé la durée de celles de la mer?

— Votre imagination s'échauffe, me répondit Euclide, calmez-vous. La mer et le continent, suivant nous, sont comme deux grands empires qui ne changent jamais de place, et qui se disputent souvent la possession de quelques petits pays limitrophes. Tantôt la mer est forcée de retirer ses bornes, par le limon et les sables que les fleuves entraînent dans son sein; tantôt elle les recule par l'action de ses flots et par d'autres causes qui lui sont étrangères. Dans l'Acarnanie, dans la

1. Diod., lib. I, p. 7 et 8. — 2. Aristot., Hist. anim., lib. VI, cap. XV, t. I, p. 871. — 3. Democr. ap. Aristot., Meteor., lib. II, cap. III, t. I, p. 554. — 4. Id., ibid. — 5. Aristot., Meteor., lib. II, cap. II, p. 552. — 6. Id., ibid., lib. I, cap. XIV, p. 546 et 548. — 7. Xenophan. ap. Origen., Philos., cap. XIV, t. I, p. 893.



plaine d'Ilion, auprès d'Éphèse et de Milet, les atterrissements formés à l'embouchure des rivières ont prolongé le continent[1].

— Quand je passai, lui dis-je, aux Palus-Méotides, on m'apprit que les dépôts qu'y laisse journellement le Tanaïs avaient tellement exhaussé le fond de ce lac, que depuis quelques années les vaisseaux qui venaient y trafiquer étaient plus petits que ceux d'autrefois[2]. — J'ai un exemple plus frappant à vous citer, répondit-il; cette partie de l'Égypte qui s'étend du nord au midi depuis la mer jusqu'à la Thébaïde, est l'ouvrage et un présent du Nil. C'est là qu'existait, dans les plus anciens temps, un golfe qui s'étendait dans une direction à peu près parallèle à celle de la mer Rouge[3]; le Nil l'a comblé par les couches de limon qu'il y dépose tous les ans. Il est aisé de s'en convaincre, non-seulement par les traditions des Égyptiens, par la nature du terrain, par les coquilles que l'on trouve dans les montagnes situées au-dessus de Memphis[4]; mais encore par une observation qui prouve que, malgré son exhaussement actuel, le sol de l'Égypte n'a pas encore atteint le niveau des régions voisines. Sésostris, Nécos, Darius, et d'autres princes, ayant essayé d'établir des canaux de communication entre la mer Rouge et le Nil, s'aperçurent que la surface de cette mer était plus haute que celle du sol de l'Égypte[5].

« Pendant que la mer se laisse ravir sur ses frontières quelques portions de ses domaines, elle s'en dédommage de temps à autre par ses usurpations sur la terre. Ses efforts continuels lui ouvrent tout à coup des passages à travers des terrains qu'elle minait sourdement : c'est elle qui, suivant les apparences, a séparé de l'Italie la Sicile[6], de la Béotie l'Eubée[7], du continent voisin quantité d'autres îles; de vastes régions ont été englouties par une soudaine irruption de ses flots. Ces révolutions effrayantes n'ont point été décrites par nos historiens, parce que l'histoire n'embrasse que quelques moments de la vie des nations; mais elles ont laissé quelquefois des traces ineffaçables dans le souvenir des peuples.

« Allez à Samothrace, vous apprendrez que les eaux du Pont-Euxin, longtemps resserrées dans un bassin fermé de tous côtés, et sans cesse accrues par celles de l'Europe et de l'Asie, forcèrent les passages du Bosphore et de l'Hellespont, et, se précipitant avec impétuosité dans la mer Égée, étendirent ses bornes aux dépens des rivages dont elle était entourée. Des fêtes établies dans l'île attestent encore le malheur

1. Herodot., lib. II, cap. X. Strab., lib. I, p. 58; lib. XIII, p. 595 et 598. Diod., lib. I, p. 37. — 2. Aristot., Meteor., lib. I, cap. XIV, t. I, p. 549. Polyb., lib. IV, p. 308. — 3. Herodot., ibid., cap. XI. Aristot., ibid., p. 548. Strab., ibid., p. 50; lib. XII, p. 536. Ephor. ap. Diod., lib. I, p. 37. Diod., lib. III, p. 144. — 4. Herodot., ibid., cap. XII. Les anciens croyaient qu'une grande partie de l'Egypte était l'ouvrage du Nil. Les modernes se sont partagés sur cette question (voy. Bochard, Geogr. sacr., lib. IV, cap. XXIV, col. 261. Fréret, Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. XVI, p. 333. Wood, An essay on the orig. gen. of Homer., p. 103. Bruce, Voyage aux sources du Nil, t. VI, liv. VI, chap. XVI, etc., etc.). — 5. Herodot., ibid., cap. CLVIII. Aristot., ibid., p. 548. Diod., lib. I, p. 29. — 6. Æschyl. ap. Strab., lib. VI, p. 258. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. XXXVII, p. 66. — 7. Strab. lib. I, p. 60.

dont les anciens habitants furent menacés, et le bienfait des dieux qui les en garantirent [1]. Consultez la mythologie : Hercule, dont on s'est plu à confondre les travaux avec ceux de la nature, cet Hercule séparant l'Europe de l'Afrique, ne désigne-t-il pas que la mer Atlantique détruisit l'isthme qui unissait ces deux parties de la terre, et se répandit dans la mer intérieure [2]?

« D'autres causes ont multiplié ces funestes et prodigieux effets. Au delà du détroit dont je viens de parler, existait, suivant les traditions anciennes, une île aussi grande que l'Asie et l'Afrique : un tremblement de terre l'engloutit, avec ses malheureux habitants, dans les gouffres profonds de la mer Atlantique [3]. Combien de régions ont été submergées par les eaux du ciel! combien de fois des vents impétueux ont transporté des montagnes de sable sur des plaines fertiles! L'air, l'eau et le feu semblent conjurés contre la terre; cependant ces terribles catastrophes, qui menacent le monde entier d'une ruine prochaine, affectent à peine quelques points de la surface d'un globe qui n'est qu'un point de l'univers [4].

« Nous venons de voir la mer et le continent anticiper l'un sur l'autre par droit de conquête, et par conséquent aux dépens des malheureux mortels. Les eaux qui coulent ou restent stagnantes sur la terre n'altèrent pas moins sa surface. Sans parler de ces fleuves qui portent tour à tour l'abondance et la désolation dans un pays, nous devons observer que, sous différentes époques, la même contrée est surchargée, suffisamment fournie, absolument dépourvue des eaux dont elle a besoin. Du temps de la guerre de Troie, on voyait aux environs d'Argos un terrain marécageux, et peu de mains pour le cultiver, tandis que le territoire de Mycènes, renfermant encore tous les principes de la végétation, offrait de riches moissons et une nombreuse population : la chaleur du soleil, ayant, pendant huit siècles, absorbé l'humidité superflue du premier de ces cantons et l'humidité nécessaire au second, a rendu stériles les champs de Mycènes, et fécondé ceux d'Argos [5].

« Ce que la nature a fait ici en petit, elle l'opère en grand sur toute la terre; elle la dépouille sans cesse, par le ministère du soleil, des sucs qui la fertilisent : mais comme elle finirait par les épuiser, elle ramène de temps à autre des déluges qui, semblables à de grands hivers, réparent en peu de temps les pertes que certaines régions ont essuyées pendant une longue suite de siècles [6]. C'est ce qui est indiqué par nos annales, où nous voyons les hommes, sans doute échappés au naufrage de leur nation, s'établir sur des hauteurs [7], construire des digues et donner un écoulement aux eaux restées dans les plaines. C'est ainsi que, dans les plus anciens temps, un roi de Lacédémone asservit dans un canal celles dont la Laconie était couverte, et fit couler l'Eurotas [8].

1. Diod., lib. V, p. 322. — 2. Strat. ap. Strab., lib. I, p. 49. Plin., lib. III, cap. I, t. I, p. 135. — 3. Plat., in Tim., t. III, p. 25; in Crit., p. 112, etc. — 4. Aristot., Meteor., lib. I, cap. XIV, t. I, p. 548. — 5. Id., ibid., p. 547. — 6. Id., ibid., p. 548. — 7. Id., ibid., p. 547. Plat. ap. Strab., lib. XIII, p. 592. — 8. Pausan., lib. III, cap. I, p. 204.



« D'après ces remarques, nous pouvons présumer que le Nil, le Tanaïs et tous les fleuves qu'on nomme éternels, ne furent d'abord que des lacs formés dans des plaines stériles par des inondations subites, et contraints ensuite, par l'industrie des hommes, ou par quelque autre cause, à se frayer une route à travers les terres [1]. Nous devons présumer encore qu'ils abandonnèrent leur lit, lorsque de nouvelles révolutions les forcèrent à se répandre dans des lieux qui sont aujourd'hui arides et déserts. Telle est, suivant Aristote, la distribution des eaux que la nature accorde aux différentes régions de la terre.

« Mais où les tient-elle en réserve avant que de les montrer à nos yeux? où a-t-elle placé l'origine des fontaines et des rivières? « Elle a « creusé, disent les uns, d'immenses réservoirs dans les entrailles de « la terre; c'est là que se rendent en grande partie les eaux du ciel; « c'est de là qu'elles coulent avec plus ou moins d'abondance et de « continuité, suivant la capacité du vase qui les renferme [2]. — Mais, « répondent les autres, quel espace pourrait jamais contenir le volume « d'eau que les grands fleuves entraînent pendant toute une année? » Admettons, si l'on veut, des cavités souterraines pour l'excédant des pluies; mais comme elles ne suffiraient pas à la dépense journalière des fleuves et des fontaines, reconnaissons qu'en tout temps, en tout lieu, l'air, ou plutôt les vapeurs dont il est chargé, condensées par le froid, se convertissent en eau dans le sein de la terre et sur sa surface, comme elles se changent en pluie dans l'atmosphère. Cette opération se fait encore plus aisément sur les montagnes, parce que leur superficie arrête une quantité prodigieuse de vapeurs; aussi a-t-on remarqué que les plus grandes montagnes donnent naissance aux plus grands fleuves [3]. »

Anaxarque et Méton, ayant pris congé d'Euclide, je restai, et je le priai de me communiquer quelques-unes de ses idées sur cette branche de la physique, qui considère en particulier l'essence, les propriétés, et l'action réciproque des corps. « Cette science, répondit Euclide, a quelque rapport avec la divination : l'une doit manifester l'intention de la nature, dans les cas ordinaires; l'autre la volonté des dieux, dans les événements extraordinaires : mais les lumières de la première dissiperont tôt ou tard les impostures de sa rivale. Il viendra un temps où les prodiges qui alarment le peuple seront rangés dans la classe des choses naturelles, où son aveuglement actuel sera seul regardé comme une sorte de prodige.

« Les effets de la nature étant infiniment variés, et leurs causes infiniment obscures, la physique n'a, jusqu'à présent, hasardé que des opinions : point de vérité peut-être qu'elle n'ait entrevue, point d'absurdité qu'elle n'ait avancée. Elle devrait donc, quant à présent, se borner à l'observation, et renvoyer la décision aux siècles suivants Cependant, à peine sortie de l'enfance, elle montre déjà l'indiscrétion et la présomption d'un âge plus avancé; elle court dans la carrière, au

1. Aristot., Meteor., lib. I, cap. XIV, t. I, p. 549. — 2. Id., ibid., cap. XIII, t. I, p. 544. — 3. Id., ibid., p. 545.

lieu de s'y traîner; et, malgré les règles sévères qu'elle s'est prescrites, on la voit tous les jours élever des systèmes sur de simples probabilités ou sur de frivoles apparences.

« Je ne rapporterai point ce qu'ont dit les différentes écoles sur chacun des phénomènes qui frappent nos sens. Si je m'arrête sur la théorie des éléments et sur l'application qu'on a faite de cette théorie, c'est que rien ne me paraît donner une plus juste idée de la sagacité des philosophes grecs. Peu importe que leurs principes soient bien ou mal fondés : on leur reprochera peut-être un jour de n'avoir pas eu des notions exactes sur la physique, mais on conviendra du moins qu'ils se sont égarés en hommes d'esprit.

« Pouvaient-ils se flatter du succès, les premiers physiciens qui voulurent connaître les principes constitutifs des êtres sensibles? L'art ne fournissait aucun moyen pour décomposer ces êtres; la division, à quelque terme qu'on puisse la conduire, ne présente à l'œil ou à l'imagination de l'observateur que des surfaces plus ou moins étendues : cependant on crut s'apercevoir, après bien des tentatives, que certaines substances se réduisaient en d'autres substances; et de là on conclut successivement qu'il y avait, dans la nature, des corps simples et des corps mixtes; que les derniers n'étaient que les résultats des combinaisons des premiers; enfin, que les corps simples conservaient dans les mixtes les mêmes affections, les mêmes propriétés qu'ils avaient auparavant. La route fut dès lors ouverte, et il parut essentiel d'étudier d'abord la nature des corps simples. Voici quelques-unes des observations qu'on a faites sur ce sujet; je les tiens d'Aristote.

« La terre, l'eau, l'air et le feu, sont les éléments de tous les corps; ainsi chaque corps peut se résoudre en quelques-uns de ces éléments[1].

« Les éléments étant des corps simples, ne peuvent se diviser en des corps d'une autre nature; mais ils s'engendrent mutuellement, et se changent sans cesse l'un dans l'autre[2].

« Il n'est pas possible de fixer d'une manière précise quelle est la combinaison de ces principes constitutifs dans chaque corps; ce n'est donc que par conjecture qu'Empédocle a dit qu'un os est composé de deux parties d'eau, deux de terre, quatre de feu[3].

« Nous ne connaissons pas mieux la forme des parties intégrantes des éléments : ceux qui ont entrepris de la déterminer, ont fait de vains efforts. Pour expliquer les propriétés du feu, les uns ont dit : Ses parties doivent être de forme pyramidale; les autres ont dit : Elles doivent être de forme sphérique. La solidité du globe que nous habitons a fait donner aux parties de l'élément terrestre la forme cubique[4].

« Les éléments ont en eux-mêmes un principe de mouvement et de repos qui leur est inhérent[5] : ce principe oblige l'élément terrestre à se réunir vers le centre de l'univers; l'eau à s'élever au-dessus de la

1. Aristot., De cœl., lib. III, cap. III, t. I, p. 477. — 2. Id., ibid., cap. IV, p. 479; id., De gener., lib. II, cap. X, p. 525. Moshem., in Cudw., t. I, p. 24. — 3. Aristot., De anim., lib. I, cap. VII, t. I, p. 627. — 4. Id., De cœl., lib. III, cap. VIII, t. I, p. 483. — 5. Id., De nat. auscult., lib. II, cap. I, t. I, p. 327; id., De cœl., lib. I, cap. II, p. 432.

terre; l'air, au-dessus de l'eau; le feu, au-dessus de l'air[1]. Ainsi la pesanteur positive, et sans mélange de légèreté, n'appartient qu'à la terre; la légèreté positive et sans mélange de pesanteur, qu'au feu : les deux intermédiaires, l'air et l'eau, n'ont, par rapport aux deux extrêmes, qu'une pesanteur et une légèreté relatives, puisqu'ils sont plus légers que la terre, et plus pesants que le feu. La pesanteur relative s'évanouit, quand l'élément qui la possède descend dans une région inférieure à la sienne : c'est ainsi que l'air perd sa pesanteur dans l'eau, et l'eau dans la terre[2].

— Vous croyez donc, dis-je à Euclide, que l'air est pesant? — On n'en saurait douter, répondit-il; un ballon enflé pèse plus que s'il était vide[3].

« Aux quatre éléments sont attachées quatre propriétés essentielles : froideur, chaleur, sécheresse et humidité. Les deux premières sont actives, les deux secondes passives[4]. Chaque élément en possède deux : la terre est froide et sèche; l'eau, froide et humide; l'air, chaud et humide; le feu, sec et chaud[5]. L'opposition de ces qualités seconde les vues de la nature, qui agit toujours par les contraires; aussi sont-elles les seuls agents qu'elle emploie pour produire tous ses effets[6].

« Les éléments qui ont une propriété commune, se changent facilement l'un dans l'autre : il suffit pour cela de détruire, dans l'un ou dans l'autre, la propriété qui la différencie[7]. Qu'une cause étrangère dépouille l'eau de sa froideur, et lui communique la chaleur, l'eau sera chaude et humide; elle aura donc les deux propriétés caractéristiques de l'air, et ne sera plus distinguée de cet élément; et voilà ce qui fait que par l'ébullition l'eau s'évapore et monte à la région de l'air. Que dans ces lieux élevés, une autre cause la prive de sa chaleur, et lui rende sa froideur naturelle, elle reprendra sa première forme, et retombera sur la terre; et c'est ce qui arrive dans les pluies. De même ôtez à la terre sa froideur naturelle, vous la convertirez en feu; ôtez-lui la sécheresse, vous la changerez en eau[8].

« Les éléments qui n'ont aucune qualité commune se métamorphosent aussi réciproquement; mais ces permutations sont plus rares et plus lentes[9].

« D'après ces assertions établies sur des faits ou sur des inductions[10], on conçoit aisément que les corps mixtes doivent être plus ou moins pesants, suivant qu'ils contiennent plus ou moins de parties des éléments qui ont la pesanteur positive ou relative[11]. Prenez deux corps d'un volume égal : si l'un est plus pesant que l'autre, concluez que l'élément terrestre domine dans le premier, et l'eau ou l'air dans le second.

1. Aristot., De cœl., lib. IV, cap. IV, p. 489. — 2. Id., ibid., p. 490. — 3. Id., ibid. — 4. Id., Meteor., lib. IV, cap. I. t. I, p. 583. — 5. Id., De gener., lib. II, cap. III, p. 516. — 6. Id., De nat. auscult., lib. I, cap. VI, t. I, p. 321. Plut., Adv. Col., t. II, p. 111. — 7. Aristot., De gener., lib. II, cap. IV, p. 517. — 8. Id., Meteor., lib. II, cap. IV, t. I, p. 558. — 9. Id., De gener., lib. II, cap. IV, t. I, p. 517. — 10. Id., Meteor., lib. IV, cap. I, p. 583. — 11. Id., De cœl., lib. IV, cap. IV, p. 490.

« L'eau s'évapore par la chaleur, et se gèle par le froid; ainsi les liquides, sujets aux mêmes vicissitudes, seront en grande partie composés de cet élément[1]. La chaleur sèche et durcit la terre; ainsi tous les corps sur lesquels elle agit de même seront principalement composés de l'élément terrestre.

« De la nature des quatre éléments, de leurs propriétés essentielles qui sont, comme je l'ai dit, la chaleur et la froideur, la sécheresse et l'humidité, dérivent non-seulement la pesanteur et la légèreté, mais encore la densité et la rareté, la mollesse et la dureté, la fragilité, la flexibilité, et toutes les autres qualités des corps mixtes[2]. C'est par là qu'on peut rendre raison de leurs changements continuels; c'est par là qu'on explique les phénomènes du ciel, et les productions de la terre. Dans le ciel, les météores[3]; dans le sein de notre globe, les fossiles, les métaux, etc., ne sont que le produit des exhalaisons sèches ou des vapeurs humides[4].

« L'exemple suivant montrera d'une manière plus claire l'usage que l'on fait des notions précédentes. Les physiciens s'étaient partagés sur la cause des tremblements de terre : Démocrite entre autres les attribuait aux pluies abondantes qui pénétraient la terre, et qui, en certaines occasions, ne pouvant être contenues dans les vastes réservoirs d'eau qu'il supposait dans l'intérieur du globe, faisaient des efforts pour s'échapper[5]. Aristote, conformément aux principes que je viens d'établir, prétend au contraire que l'eau des pluies, raréfiée par la chaleur interne de la terre, ou par celle du soleil, se convertit en un volume d'air qui, ne trouvant pas d'issue, ébranle et soulève les couches supérieures du globe[6].

« Les anciens philosophes voulaient savoir comment les choses avaient été faites, avant que de savoir comment elles sont[7]. Le livre de la nature était ouvert devant leurs yeux; au lieu de le lire, ils entreprirent de le commenter. Après de longs et inutiles détours, on comprit enfin que pour connaître les animaux, les plantes, et les différentes productions de la nature, il fallait les étudier avec une constance opiniâtre. Il est résulté de là un corps d'observations, une nouvelle science, plus curieuse, plus féconde, plus intéressante que l'ancienne physique. Si celui qui s'en occupe veut me faire part de ses veilles longtemps consacrées à l'étude des animaux, il doit remplir deux devoirs essentiels, d'abord celui d'historien, ensuite celui d'interprète.

« Comme historien, il traitera de leur génération, de leur grandeur, de leur forme, de leur couleur, de leur nourriture, de leur caractère, de leurs mœurs. Il aura soin de donner l'exposition anatomique de leurs corps, dont les parties lui seront connues par la voie de la dissection[8].

1. Aristot., Meteor., lib. IV, cap. x, p. 597. — 2. Id., De part. anim., lib. II, cap. I, t. I, p. 975; id., Meteor., lib. IV, cap. II, III, etc., t. I, p. 585. — 3. Id., ibid., lib. II, cap. IV, p. 558. — 4. Id., ibid., lib. III, cap. VI, p. 583. — 5. Id., ibid., lib. II, cap. VII, t. I, p. 566. — 6. Id., ibid., cap. VIII. — 7. Id., De part. anim., lib. I, cap. I, t. I, p. 967 et 968. — 8. Id., De anim. incess., cap. VII, t. I, p. 736; id., Hist. animal., lib. II, cap. XI, t. I, p. 785.

« Comme interprète, il doit me faire admirer la sagesse de la nature[1] dans les rapports de leur organisation avec les fonctions qu'ils ont à remplir, avec l'élément où ils doivent subsister, avec le principe de vie qui les anime[2]; il doit me la montrer dans le jeu des divers ressorts qui produisent le mouvement[3], ainsi que dans les moyens employés pour conserver et perpétuer chaque espèce[4].

« Quelque bornée que soit l'étude des corps célestes et éternels, elle excite plus nos transports que celle des substances terrestres et périssables. On dirait que le spectacle des cieux fait sur un physicien la même impression que ferait la beauté sur un homme qui, pour avoir l'objet dont il est épris, consentirait à fermer les yeux sur le reste du monde[5] : mais, si la physique, en montant dans les régions supérieures, nous étonne par la sublimité de ses découvertes, du moins en restant sur la terre elle nous attire par l'abondance des lumières qu'elle nous procure, et nous dédommage avec usure des peines qu'elle nous coûte. Quels charmes en effet la nature ne répand-elle pas sur les travaux du philosophe qui, persuadé qu'elle ne fait rien en vain[6], parvient à surprendre le secret de ses opérations, trouve partout l'empreinte de sa grandeur, et n'imite pas ces esprits puérilement superbes, qui n'osent abaisser leurs regards sur un insecte! Des étrangers étaient venus pour consulter Héraclite; ils le trouvèrent assis auprès d'un four, où la rigueur de la saison l'avait obligé de se réfugier. Comme une sorte de honte les arrêtait sur le seuil de la porte : « Entrez, leur dit-il; les dieux immortels ne dédaignent pas « d'honorer ces lieux de leur présence. » La majesté de la nature ennoblit de même les êtres les plus vils à nos yeux; partout cette mère commune agit avec une sagesse profonde, et par des voies sûres qui la conduisent à ses fins[7].

« Quand on parcourt d'un premier coup d'œil le nombre infini de ses productions, on sent aisément que, pour les étudier avec fruit, saisir leurs rapports, et les décrire avec exactitude, il faut les ranger dans un certain ordre, et les distribuer d'abord en un petit nombre de classes; telles que celles des animaux, des plantes, et des minéraux. Si l'on examine ensuite chacune de ces classes, on trouve que les êtres dont elles sont composées ayant entre eux des ressemblances et des différences plus ou moins sensibles, doivent être divisés et subdivisés en plusieurs espèces, jusqu'à ce qu'on parvienne aux individus.

« Ces sortes d'échelles seraient faciles à dresser, s'il était possible de reconnaître le passage d'une espèce à l'autre : mais de telles transitions se faisant d'une manière imperceptible[8], on risque à tout moment de confondre ce qui doit être distingué, et de distinguer ce qui doit être confondu. C'est le défaut des méthodes publiées jusqu'à pré-

1. Aristot., De part. anim., passim. — 2. Id., ibid., lib. I, cap. v, t. I, p. 976. — 3. Id., De anim. incess., t. I, p. 733. — 4. Id., De gener., t. I, p. 493. — 5. Id., De part. anim., lib. I, cap. v, t. I, p. 974. — 6. Id., De cœl., lib. II, cap. XI. I, p. 463; id., De anim. incess., cap. II, t. I, p. 734. — 7. Id., De part. anim., lib. I, cap. v, t. I, p. 975. — 8. Id., Hist. animal., lib. VIII, cap. I, t. I, p. 897.

sent[1]. Dans quelques-uns de ces tableaux de distribution, on voit avec surprise certains oiseaux rangés parmi les animaux aquatiques, ou dans une espèce qui leur est également étrangère. Les auteurs de ces tableaux se sont trompés dans le principe; ils ont jugé du tout par une partie : en prenant les ailes pour une différence spécifique, ils ont divisé tous les animaux en deux grandes familles, l'une de ceux qui sont ailés, l'autre de ceux qui ne le sont pas; sans s'apercevoir que parmi les individus d'une même espèce, les fourmis, par exemple, il en est qui sont doués de cet organe, d'autres qui en sont privés[2].

« La division en animaux domestiques et sauvages, quoique adoptée par quelques naturalistes, est également défectueuse; car l'homme et les animaux dont il a su adoucir les mœurs, ne diffèrent pas spécifiquement de l'homme, du cheval et du chien qui vivent dans les bois[3].

« Toute division, pour être exacte, doit établir une distinction réelle entre les objets qu'elle sépare : toute différence, pour être spécifique, doit réunir, dans une seule et même espèce, tous les individus qui lui appartiennent[4], c'est-à-dire tous ceux qui sont absolument semblables, ou qui ne diffèrent que du plus au moins.

« Comme ces conditions sont très-difficiles à remplir[5], Aristote a conçu un plan de distribution qui réunit tous les avantages, sans aucun des inconvénients des méthodes précédentes. Il l'exposera dans un de ses traités[6]; et ce traité sera certainement l'ouvrage d'un homme laborieux qui ne néglige rien, et d'un homme de génie qui voit tout[7].

« Parmi les observations dont il enrichira son histoire des animaux, il en est quelques-unes qu'il m'a communiquées, et que je vais rapporter pour vous instruire de la manière dont on étudie à présent la nature.

« 1° En envisageant les animaux par rapport aux pays qu'ils habitent, on a trouvé que les sauvages sont plus farouches en Asie, plus forts en Europe, plus variés dans leurs formes en Afrique, où, suivant le proverbe, il paraît sans cesse quelque nouveau monstre[8]. Ceux qui vivent sur les montagnes sont plus méchants que ceux des plaines[9]. Je ne sais pourtant si cette différence vient des lieux où ils font leur séjour, plutôt que du défaut de vivres; car en Égypte, où l'on pourvoit à la subsistance de plusieurs sortes d'animaux, les plus féroces et les plus doux vivent paisiblement ensemble, et le crocodile flatte la main du prêtre qui le nourrit[10].

« Le climat influe puissamment sur leurs mœurs[11]. L'excès du froid et

1. Aristot., De part. anim., lib. I, cap. II, t. I, p. 971. — 2. Id., ibid., cap. III, t. I, p. 971. — 3. Id., ibid., p. 972. — 4. Id., ibid., p. 971. — 5. Id., ibid., cap. IV, p. 974. — 6. Id., Hist. animal., t. I, p. 761. — 7. M. de Buffon a très-bien développé ce plan dans la préface du premier volume de l'Histoire naturelle. — 8. Aristot., ibid., lib. VIII, cap. XXVIII, t. I, p. 920, A. — 9. Id., ibid., cap. XX, p. 920, C. — 10. Id., ibid., lib. IX, cap. I, t. I, p. 923. — 11. Plat., De leg., lib. V, t. II, p. 747.



de la chaleur les rend agrestes et cruels[1] : les vents, les eaux, les aliments suffisent quelquefois pour les altérer[2]. Les nations du midi sont timides et lâches, celles du nord, courageuses et confiantes : mais les premières sont plus éclairées, peut-être parce qu'elles sont plus anciennes, peut-être aussi parce qu'elles sont plus amollies. En effet, les âmes fortes sont rarement tourmentées du désir inquiet de s'instruire[3].

« La même cause qui produit ces différences morales parmi les hommes, influe encore sur leur organisation. Entre autres preuves, les yeux sont communément bleus dans les pays froids, et noirs dans les pays chauds[4].

« 2° Les oiseaux sont très-sensibles aux rigueurs des saisons[5]. A l'approche de l'hiver ou de l'été, les uns descendent dans la plaine ou se retirent sur les montagnes ; d'autres quittent leur demeure, et vont au loin respirer un air plus tempéré. C'est ainsi que, pour éviter l'excès du froid et de la chaleur, le roi de Perse transporte successivement sa cour au nord et au midi de son empire[6].

« Le temps du départ et du retour des oiseaux est fixé vers les équinoxes. Les plus faibles ouvrent la marche ; presque tous voyagent ensemble et comme par tribus. Ils ont quelquefois un long chemin à faire avant que de parvenir à leur destination : les grues viennent de Scythie, et se rendent vers des marais qui sont au-dessus de l'Égypte, et d'où le Nil tire son origine : c'est là qu'habitent les Pygmées. — Quoi ! repris-je, vous croyez aux Pygmées ? sont-ils encore en guerre avec les grues, comme ils l'étaient du temps d'Homère[7] ? — Cette guerre, répondit-il, est une fiction du poëte, qui ne sera point adoptée par l'historien de la nature[8] ; mais les Pygmées existent : c'est une race d'hommes très-petits, ainsi que leurs chevaux, ils sont noirs, et passent leur vie dans des cavernes, à la manière des Troglodites[9].

« La même cause, ajouta Euclide, qui oblige certains oiseaux à s'expatrier tous les ans, agit dans le sein des eaux[10]. Quand on est à Byzance, on voit, à des époques marquées, plusieurs espèces de poissons, tantôt remonter vers le Pont-Euxin, tantôt descendre dans la mer Égée : ils vont en corps de nation comme les oiseaux ; et leur route, comme notre vie, est marquée par des piéges qui les attendent au passage.

« 3° On a fait des recherches sur la durée de la vie des animaux, et l'on croit s'être aperçu que, dans plusieurs espèces, les femelles vivent plus longtemps que les mâles : mais, sans nous attacher à cette différence, nous pouvons avancer que les chiens vont pour l'ordinaire

1. Aristot., Problem., sect. XIV, t. II, p. 750. — 2. Plat., De leg., lib. V, t. II, p. 747. — 3. Aristot., ibid., p. 752. — 4. Id., ibid., p. 751. — 5. Aristot., Hist. animal., lib. VIII, cap. XII, t. I, p. 908. — 6. Xenoph., Instit. Cyr., lib. VIII, p. 233. Plut., De exil., t. II, p. 604. Athen., lib. XII, p. 513. Ælian., De animal., lib. III, cap. XIII. — 7. Homer., Iliad., lib. III, v. 4. — 8. Aristote n'a point rapporté cette fable, quoique des auteurs l'en aient accusé sur la foi de la traduction latine. — 9. Aristot., ibid., p. 907. Herodot., lib. II, cap. XXXII. Nonnos. ap. Phot., p. 8. Ctesias, ap. Eumd., p. 144. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. XXVIII, p. 306. — 10. Aristot., ibid., cap. XIII, t. I, p. 909

jusqu'à quatorze ou quinze ans, et quelquefois jusqu'à vingt[1]; les bœufs, à peu près au même terme[2]; les chevaux, communément à dix-huit ou vingt, quelquefois à trente, et même à cinquante[3], les ânes à plus de trente[4]; les chameaux, à plus de cinquante[5], quelques-uns jusqu'à cent[6]. Les éléphants parviennent, suivant les uns, à deux cents ans, suivant les autres à trois cents[7]. On prétendait anciennement que le cerf vivait quatre fois l'âge de la corneille, et cette dernière neuf fois l'âge de l'homme[8]. Tout ce qu'on sait de certain aujourd'hui à l'égard des cerfs, c'est que le temps de la gestation et leur rapide accroissement ne permettent pas de leur attribuer une très-longue vie[9].

« La nature fait quelquefois des exceptions à ses lois générales. Les Athéniens vous citeront l'exemple d'un mulet qui mourut à l'âge de quatre-vingts ans. Lors de la construction du temple de Minerve, on lui rendit sa liberté, parce qu'il était extrêmement vieux; mais il continua de marcher à la tête des autres, les animant par son exemple, et cherchant à partager leurs peines. Un décret du peuple défendit aux marchands de l'écarter, quand il s'approcherait des corbeilles de grains ou de fruits exposés en vente[10].

« 4° On a remarqué, ainsi que je vous l'ai dit, que la nature passe d'un genre et d'une espèce à l'autre par des gradations imperceptibles[11], et que depuis l'homme jusqu'aux êtres les plus insensibles, toutes ses productions semblent se tenir par une liaison continue.

« Prenons les minéraux qui forment le premier anneau de la chaîne; je ne vois qu'une matière passive, stérile, sans organes, et par conséquent sans besoins et sans fonctions. Bientôt je crois distinguer dans quelques plantes une sorte de mouvement, des sensations obscures, une étincelle de vie; dans toutes, une reproduction constante, mais privée de soins maternels qui la favorisent. Je vais sur les bords de la mer; et je douterais volontiers si ces coquillages appartiennent au genre des animaux ou à celui des végétaux. Je retourne sur mes pas, et les signes de vie se multiplient à mes yeux. Voici des êtres qui se meuvent, qui respirent, qui ont des affections et des devoirs. S'il en est qui, de même que les plantes dont je viens de parler, furent dès leur enfance abandonnés au hasard, il en est aussi dont l'éducation fut plus ou moins soignée : ceux-ci vivent en société avec le fruit de leurs amours; ceux-là sont devenus étrangers à leurs familles. Plusieurs offrent à mes regards l'esquisse de nos mœurs : je trouve parmi eux des caractères faciles; j'en trouve d'indomptables; j'y vois des

1. Aristot., Hist. animal., lib. VI, cap. XX, p. 878. Buffon, Hist. nat., t. V, p. 223. — 2. Aristot., ibid., cap. XXI, p. 879. — 3. Id., ibid., cap. XXII, p. 880. — 4. Id., ibid., cap. XXIII, p. 881. Suivant M. de Buffon, les ânes, comme les chevaux, vivent vingt-cinq ou trente ans (Hist. natur., t. IV, p. 226). — 5. Aristot., ibid., cap. XXVI, p. 882. Suivant M. de Buffon, quarante ou cinquante ans (t. II, p. 239). — 6. Aristot., ibid., lib. VIII, cap. IX, p. 906. — 7. Id., ibid. — 8. Hesiod. ap. Plut., De orac. def., t. II, p. 415. — 9. Aristot., ibid., lib. VI, cap. XXIX, p. 883. — 10. Id., ibid., cap. XXIV, p. 882. Plin., lib. VIII, cap. XLIV, t. I, p. 470. Plut., De solert. anim., t. II, p. 970. — 11. Aristot., ibid. lib. VIII, cap. I, p. 897.



traits de douceur, de courage, d'audace, de barbarie, de crainte, de lâcheté, quelquefois même l'image de la prudence et de la raison. Nous avons l'intelligence, la sagesse et les arts, ils ont des facultés qui suppléent à ces avantages [1].

« Cette suite d'analogies nous conduit enfin à l'extrémité de la chaîne, où l'homme est placé. Parmi les qualités qui lui assignent le rang suprême, j'en remarque deux essentielles : la première est cette intelligence qui, pendant sa vie, l'élève à la contemplation des choses célestes [2]; la seconde est son heureuse organisation, et surtout ce tact, le premier, le plus nécessaire et le plus exquis de nos sens [3], la source de l'industrie, et l'instrument le plus propre à seconder les opérations de l'esprit. « C'est à la main, disait le philosophe Anaxagore, que l'homme doit une partie de sa supériorité [4].

— Pourquoi, dis-je alors, placez-vous l'homme à l'extrémité de la chaîne? l'espace immense qui le sépare de la divinité ne serait-il qu'un vaste désert? les Égyptiens, les mages de Chaldée, les Phrygiens, les Thraces, le remplissent d'habitants aussi supérieurs à nous que nous le sommes aux brutes [5].

— Je ne parlais, répondit Euclide, que des êtres visibles. Il est à présumer qu'il en existe au-dessus de nous une infinité d'autres qui se dérobent à nos yeux. De l'être le plus grossier, nous sommes remontés, par des degrés imperceptibles, jusqu'à notre espèce; pour parvenir de ce terme jusqu'à la divinité, il faut sans doute passer par divers ordres d'intelligences, d'autant plus brillantes et plus pures, qu'elles approchent plus du trône de l'Éternel.

« Cette opinion, conforme à la marche de la nature, est aussi ancienne que générale parmi les nations; c'est d'elles que nous l'avons empruntée. Nous peuplons la terre et les cieux de génies auxquels l'Être suprême a confié l'administration de l'univers [6]; nous en distribuons partout où la nature paraît animée, mais principalement dans ces régions qui s'étendent autour et au-dessus de nous, depuis la terre jusqu'à la sphère de la lune. C'est là qu'exerçant une immense autorité, ils dispensent la vie et la mort, les biens et les maux, la lumière et les ténèbres.

« Chaque peuple, chaque particulier trouve dans ces agents invisibles un ami ardent à le protéger, un ennemi non moins ardent à le poursuivre. Ils sont revêtus d'un corps aérien [7]; leur essence tient le milieu entre la nature divine et la nôtre [8]; ils nous surpassent en intelligence; quelques-uns sont sujets à nos passions [9], la plupart à des changements

1. Aristot., Hist. anim., lib. VIII, cap. I, t. I, p. 897; lib. IX, cap. VII, p. 928. — 2. Id., De mor., lib. X, cap. IX, t. II, p. 140. — 3. Id., De part. anim., lib. II, cap. VIII, t I, p. 987; id., De sens., cap. IV, t. I, p. 668; id., Hist. animal., lib. I, cap. XV, t. I, p. 773; id., De anim., lib. II, cap. IX, t. I, p. 642; lib. III, cap. XII, p. 661. Anonym. ap. Phot., p. 1316. — 4. Plut., De frat. amor., t. II, p. 478. — 5. Aristot., Metaph., lib. XIV, cap. IV, t. II, p. 1003. Plut., De orac. def., t. II, p. 415. — 6. Pythag. ap. Diog. Laert., lib. VIII, § 32. Thales, ap. Eumd., lib. I, § 27; id., ap. Aristot., De anim., lib. I, cap. VIII, t. I, p. 628; id., ap. Cicer., De leg., lib. II, cap. XI, t. III, p. 146. Plat., De leg., lib. X, t. II, p. 899. — 7. Plut., De orac. def., t. II, p. 431. — 8. Id., ibid., p. 415. — 9. Id. ibid.



qui les font passer à un rang supérieur. Car le peuple innombrable des esprits est divisé en quatre classes principales : la première est celle des dieux, que le peuple adore, et qui résident dans les astres; la seconde, celle des génies proprement dits; la troisième, celle des héros qui, pendant leur vie, ont rendu de grands services à l'humanité; la quatrième, celle de nos âmes, après qu'elles sont séparées de leurs corps. Nous décernons aux trois premières classes des honneurs qui deviendront un jour le partage de la nôtre, et qui nous élèveront successivement à la dignité des héros, des génies et des dieux [1]. »

Euclide, qui ne comprenait pas mieux que moi les motifs de ces promotions, ajouta que certains génies étaient, comme nous, dévorés de chagrins; comme nous, destinés à la mort [2]. Je demandai quel terme on assignait à leur vie. « Suivant Hésiode, répondit-il, les Nymphes vivent des milliers d'années; suivant Pindare, une Hamadryade meurt avec l'arbre qui la renferme dans son sein [3].

— On ne s'est pas occupé, repris-je, d'un objet si intéressant : il serait pourtant essentiel de connaître l'espèce d'autorité que ces intelligences exercent sur nous : peut-être doit-on leur attribuer plusieurs effets dont nous ignorons la cause; ce sont elles peut-être qui amènent les événements imprévus, soit dans les jeux de hasard, soit dans ceux de la politique. Je vous l'avouerai, je suis dégoûté de l'histoire des hommes; je voudrais qu'on écrivît celle des êtres invisibles. — Voici quelqu'un, répondit Euclide, qui pourra vous fournir d'excellents mémoires. »

Le pythagoricien Télésiclès, étant entré dans ce moment, s'informa du sujet de notre entretien, et parut surpris de ce que nous n'avions jamais vu de génies [4]. « Il est vrai, dit-il, qu'ils ne se communiquent qu'aux âmes depuis longtemps préparées par la méditation et par la prière. » Il convint ensuite que le sien l'honorait quelquefois de sa présence, et que, cédant un jour à ses instances réitérées, il le transporta dans l'empire des esprits. « Daignez, lui dis-je, nous raconter votre voyage; je vous en conjure *au nom de celui qui vous enseigna la vertu des nombres* 1, 2, 3, 4 [5]. » Télésiclès ne fit plus de résistance, et commença par ces mots :

« Le moment du départ étant arrivé, je sentis mon âme se dégager des liens qui l'attachaient au corps, et je me trouvai au milieu d'un nouveau monde de substances animées, bonnes ou malfaisantes [6], gaies ou tristes, prudentes ou étourdies : nous les suivîmes pendant quelque temps; et je crus reconnaître qu'elles dirigent les intérêts des États et ceux des particuliers, les recherches des sages et les opinions de la multitude [7].

1. Hesiod. ap. Plut., De orac. def., t. II, p. 415. Pythag. ap. Diog. Laert., lib. VIII, § 23. — 2. Plut., De orac. def., t. II, p. 419. — 3. Id., ibid., p. 415. — 4. Aristot. ap. Apul., De deo Socr., t. II, p. 83. — 5. Jamblic., cap. XXVIII, p. 127; cap. XXIX, p. 138. Pythag., Aur. carm., v. 47. Hierocl., ibid., p. 170. C'est-à-dire au nom de Pythagore. J'ai rapporté la formule du serment usité parmi les disciples de ce grand homme, qui avait découvert les proportions harmoniques dans ces nombres. — 6. Thal., Pythag. Plat. ap. Plut., De plac. philos., lib. I, cap. VIII, t. II, p. 882. — 7. Moshem., in Cudw., cap. IV § 34. p. 798. Bruck., Hist. philos., t. I, p. 1113.



« Bientôt une femme d'une taille gigantesque étendit ses crêpes noirs sous la voûte des cieux ; et, étant descendue lentement sur la terre, elle donna ses ordres au cortége dont elle était accompagnée. Nous nous glissâmes dans plusieurs maisons : le Sommeil et ses ministres y répandaient des pavots à pleines mains, et tandis que le Silence et la Paix s'asseyaient doucement auprès de l'homme vertueux, les Remords et les spectres effrayants secouaient avec violence le lit du scélérat. Platon écrivait sous la dictée du génie d'Homère, et des songes agréables voltigeaient autour de la jeune Lycoris.

— L'aurore et les heures ouvrent les barrières du jour, me dit mon conducteur ; il est temps de nous élever dans les airs. Voyez les génies tutélaires d'Athènes, de Corinthe, de Lacédémone, planer circulairement au-dessus de ces villes [1] ; ils en écartent, autant qu'il est possible, les maux dont elles sont menacées : cependant leurs campagnes vont être dévastées, car les génies du midi, enveloppés de nuages sombres, s'avancent en grondant contre ceux du nord. Les guerres sont aussi fréquentes dans ces régions que dans les vôtres, et le combat des Titans et des Typhons ne fut que celui des deux peuplades de génies [2].

« Observez maintenant ces agents empressés, qui, d'un vol aussi rapide, aussi inquiet que celui de l'hirondelle, rasent la terre, et portent de tous côtés des regards avides et perçants ; ce sont les inspecteurs des choses humaines : les uns répandent leur douce influence sur les mortels qu'ils protégent [3] ; les autres détachent contre les forfaits l'implacable Némésis [4]. Voyez ces médiateurs, ces interprètes, qui montent et descendent sans cesse ; ils portent aux dieux vos vœux et vos offrandes ; ils vous rapportent les songes heureux ou funestes, et les secrets de l'avenir [5], qui vous sont ensuite révélés par la bouche des oracles.

— O mon protecteur ! m'écriai-je tout à coup, voici des êtres dont la taille et l'air sinistre inspirent la terreur ; ils viennent à nous. — Fuyons, me dit-il ; ils sont malheureux, le bonheur des autres les irrite, et ils n'épargnent que ceux qui passent leur vie dans les souffrances et dans les pleurs [6].

« Échappés à leur fureur, nous trouvâmes d'autres objets non moins affligeants. Até, la détestable Até, source éternelle des dissensions qui tourmentent les hommes, marchait fièrement au-dessus de leur tête, et soufflait dans leur cœur l'outrage et la vengeance [7]. D'un pas timide, et les yeux baissés, les Prières se traînaient sur ses traces, et tâchaient de ramener le calme partout où la discorde venait de se montrer [8]. La Gloire était poursuivie par l'Envie, qui se déchirait elle-même les flancs ; la Vérité par l'Imposture, qui changeait à chaque instant de masque ;

1. Pausan., lib. VIII, cap. X, p. 620. Clem. Alex., Cohort. ad gent., p. 35. — 2. Plut., De Isid., t. II, p. 360 ; id., De orac. def., p. 421. — 3. Id., ibid., t. II, p. 417. Hesiod., ibid. — 4. Tim. Locr., in Oper. Plat., t. III, p. 105. — 5. Plat., in Conviv., t. III, p. 202 et 203. Plut., De Isid., t. II, p. 361 ; id., De orac. def., p. 416. Diog. Laert., lib. VIII, § 32. — 6. Xenocr. ap. Plut., De Isid., t. II, p. 361. — 7. Homer., Iliad., lib. XIX, v. 91. — 8. Id., ibid., lib. IX, v. 500.

chaque vertu par plusieurs vices, qui portaient des filets ou des poignards.

« La Fortune parut tout à coup ; je la félicitai des dons qu'elle distribuait aux mortels. « Je ne donne point, me dit-elle d'un ton sévère, « mais je prête à grosse usure[1]. » En proférant ces paroles, elle trempait les fleurs et les fruits qu'elle tenait d'une main, dans une coupe empoisonnée qu'elle soutenait de l'autre.

« Alors passèrent auprès de nous deux puissantes divinités, qui laissaient après elles de longs sillons de lumière. « C'est l'impétueux Mars « et la sage Minerve, me dit mon conducteur. Deux armées se rapprochent en Béotie : la déesse va se placer auprès d'Épaminondas, « chef des Thébains, et le dieu court se joindre aux Lacédémoniens, « qui seront vaincus : car la sagesse doit triompher de la valeur.

« Voyez en même temps se précipiter sur la terre ce couple de « génies, l'un bon, l'autre mauvais; ils doivent s'emparer d'un enfant « qui vient de naître ; ils l'accompagneront jusqu'au tombeau ; dans « ce premier moment, ils chercheront à l'envi, à le douer de tous « les avantages ou de toutes les difformités du cœur et de l'esprit, « dans le cours de sa vie, à le porter au bien ou au mal, suivant que « l'influence de l'un prévaudra sur celle de l'autre[2]. »

« Cependant je voyais monter et descendre des êtres dont les traits me paraissaient plus grossiers que ceux des génies. J'appris que c'étaient les âmes qui allaient s'unir à des corps mortels, ou qui venaient de les quitter. Il en parut tout à coup de nombreux essaims : ils se suivaient par intervalles et se répandaient dans les plaines des airs, comme ces amas de poussière blanchâtre qui tourbillonnent dans nos campagnes. « La bataille a commencé, me dit le génie ; le sang coule à gros bouillons. Aveugles et malheureux mortels ! Voilà les âmes des Lacédémoniens et des Thébains qui viennent de périr dans les champs de « Leuctres. — Où vont-elles ? lui dis-je. — Suivez-moi, répondit-il, et « vous en serez instruit. »

« Nous franchîmes les limites de l'empire des ténèbres et de la mort ; et, nous étant élancés au-dessus de la sphère de la lune, nous parvînmes aux régions qu'éclaire un jour éternel. « Arrêtons-nous un in- « stant, me dit le guide ; jetez les yeux sur le magnifique spectacle qui « vous entoure ; écoutez l'harmonie divine qui produit la marche ré- « gulière des corps célestes[3] ; voyez comme à chaque planète, à « chaque étoile, est attaché un génie qui dirige sa course. Ces astres « sont peuplés d'intelligences sublimes et d'une nature supérieure à « la nôtre. »

« Pendant que, les yeux fixés sur le soleil, je contemplais avec ravissement le génie dont le bras vigoureux poussait ce globe étincelant dans la carrière qu'il décrit[4], je le vis écarter avec fureur la plupart

1. Bion, ap. Stob., serm. CIII, p. 563. — 2. Empedocl. ap. Plut., De anim. tranquill., t. II, p. 474. Xenocr. et Plat. ap. eumd., De orac. def., p. 419. Van Dale, De orac., p. 6. — 3. Jamblic., De vit. Pythag., cap. XV, p. 52. Empedocl. ap. Porphyr., De vit. Pythag., p. 35. — 4. Plat., De leg., lib. X, t. II, p. 819.

des âmes que nous avions rencontrées, et ne permettre qu'au plus petit nombre de se plonger dans les flots bouillonnants de cet astre[1]. « Ces « dernières, moins coupables que les autres, disait mon conducteur, « seront purifiées par la flamme; elles s'envoleront ensuite dans les « différents astres où elles furent distribuées lors de la formation de « l'univers; elles y resteront en dépôt jusqu'à ce que les lois de la na- « ture les rappellent sur la terre pour animer d'autres corps[2]. — Mais « celles que le génie vient de repousser, lui dis-je, quelle sera leur « destinée? — Elles vont se rendre au champ de la vérité, répondit-il; « des juges intègres condamneront les plus criminelles aux tourments « du Tartare[3]; les autres, à des courses longues et désespérantes. » Alors, dirigeant mes regards, il me montra des millions d'âmes qui, depuis des milliers d'années, erraient tristement dans les airs, et s'épuisaient en vains efforts pour obtenir un asile dans un des globes célestes[4]. « Ce ne sera, me dit-il, qu'après ces rigoureuses épreuves « qu'elles parviendront, ainsi que les premières, au lieu de leur origine[5]. »

Touché de leur infortune, je le priai de m'en dérober la vue, et de me conduire au loin, vers une enceinte d'où s'échappaient les rayons d'une lumière plus éclatante. J'espérais entrevoir le souverain de l'univers, entouré des assistants de son trône, de ces êtres purs que nos philosophes appellent nombres, idées éternelles, génies immortels[6]. « Il habite des lieux inaccessibles aux mortels, me dit le génie : offrez- « lui votre hommage, et descendons sur la terre. »

Après que Télésiclès se fut retiré, je dis à Euclide : « Quel nom donner au récit que nous venons d'entendre? Est-ce un songe? est-ce une fiction? — L'un ou l'autre, répondit-il; mais enfin Télésiclès n'a presque rien avancé qui ne soit conforme aux opinions des philosophes. Il faut lui rendre justice : il pouvait, en adoptant celles de la multitude, augmenter considérablement la population des airs; nous parler de ces ombres que l'art des devins ou des sorciers attire du fond des tombeaux[7]; de ces âmes infortunées qui s'agitent tumultueusement autour de leurs corps privés de sépulture, de ces dieux et de ces fantômes qui rôdent la nuit dans les rues pour effrayer les enfants ou pour les dévorer[8].

— Je lui sais gré de cette modération, repris-je, mais j'aurais souhaité qu'il se fût un peu plus étendu sur la nature de cet être bienfaisant auquel j'appartiens. Dieu l'a commis, à ce qu'on prétend, pour veiller sur mes sentiments et sur mes actions[9]; pourquoi ne m'est-il pas permis de le connaître et de l'aimer? — Télésiclès vous a répondu d'avance, dit Euclide : le bonheur de voir les génies n'est réservé qu'aux âmes pures. — J'ai ouï cependant citer des apparitions dont

1. Porphyr., De abstin., lib. IV, § 10, p. 329. Bruck., Hist. philos., t. I, p. 296. — 2. Plat., in Tim., t. III, p. 42. — 3. Axioch. ap. Plat., t. III, p. 371. — 4. Empedocl. ap. Plut., De vitand. ære alien., t. II, p. 830. Diog. Laert., lib. VIII, § 77. — 5. Plat., ibid. — 6. Anonym., De vit. Pythag. ap. Phot. p. 1316. Beausobr., Hist. du manich., t. I, p. 576. — 7. Homer., Odyss., lib. XI, v. 37. — 8. Plat., De rep., lib. II, t. II, p. 381. Theocr., Idyll. XV, v. 40. — 9. Plat., De leg., lib. X, t. II, p. 903 et 906.

tout un peuple avait été le témoin. — Sans doute; et telle est celle dont la tradition s'est conservée en Italie, et qu'on eut autrefois l'attention de représenter dans un tableau que j'ai vu. Attendez-vous à un tissu d'absurdités, elles vous montreront du moins jusqu'à quel excès on a porté quelquefois l'imposture et la crédulité.

« Ulysse ayant abordé à Témèse, ville des Brutiens, un de ses compagnons, nommé Politès, fut massacré par les habitants, qui, bientôt après, éprouvèrent tous les fléaux de la vengeance céleste. L'oracle, interrogé, leur ordonna d'apaiser le génie de Politès, d'élever en son honneur un édifice sacré, et de lui offrir tous les ans la plus belle fille de la contrée. Ils obéirent, et jouirent d'un calme profond. Vers la soixante-sixième olympiade, un fameux athlète nommé Euthyme arriva au moment qu'on venait d'introduire dans le temple une de ces malheureuses victimes. Il obtint la permission de la suivre, et, frappé de ses attraits, il lui demanda si elle consentirait à l'épouser dès qu'il aurait brisé ses chaînes. Elle y consentit; le génie parut, et, ayant succombé sous les coups de l'athlète, il renonça au tribut qu'on lui avait offert pendant sept à huit siècles, et alla se précipiter dans la mer voisine[1]. »

CHAP. LXV. — *Suite de la bibliothèque. L'histoire.*

Le lendemain, Euclide me voyant arriver de bonne heure : « Vous me rassurez, me dit-il; je craignais que vous ne fussiez dégoûté de la longueur de notre dernière séance : nous allons aujourd'hui nous occuper des historiens, et nous ne serons point arrêtés par des opinions et par des préceptes. Plusieurs auteurs ont écrit l'histoire; aucun ne s'est expliqué sur la manière de l'écrire, ni sur le style qui lui convient[2].

« Nous placerons à leur tête Cadmus, qui vivait il y a environ deux siècles, et qui se proposa d'éclaircir les antiquités de Milet sa patrie[3] : son ouvrage fut abrégé par Bion de Proconnèse[4].

« Depuis Cadmus, nous avons une suite non interrompue d'historiens. Je cite parmi les plus anciens, Eugéon de Samos, Déiochus de Proconnèse, Eudémus de Paros, Démoclès de Pygèle[5]. — Quand je lus ces auteurs, dis-je alors, non-seulement je fus révolté des fables absurdes qu'ils rapportent, mais, à l'exception des faits dont ils ont été les témoins, je les rejetai tous. Car enfin, dès qu'ils ont été les premiers à nous les transmettre, dans quelles sources les avaient-ils puisés? »

Euclide me répondit : « Ils subsistaient dans la tradition qui perpétue d'âge en âge le souvenir des révolutions qui ont affligé l'humanité; dans les écrits des poëtes qui avaient conservé la gloire des héros, les généalogies des souverains, l'origine et les émigrations de

1. Strab., lib. VI, p. 255. Pausan., lib. VI, cap. VI, p. 419. — 2. Cicer., De Orat., lib. II, cap. XV, t. I, p. 206. — 3. Suid., in Κάδμ. — 4. Clem. Alex., Strom. lib. VI, p. 752. — 5. Dionys. Halic., De Thucyd. judic., t. VI, p. 818.



plusieurs peuples[1]; dans ces longues inscriptions qui contenaient des traités entre les nations[2], et l'ordre successif des ministres attachés aux principaux temples de la Grèce[3]; dans les fêtes, les autels, les statues, les édifices consacrés à l'occasion de certains événements que l'aspect continuel des lieux et des cérémonies semblait renouveler tous les ans.

« Il est vrai que le récit de ces événements s'était peu à peu chargé de circonstances merveilleuses, et que nos premiers historiens adoptèrent sans examen cet amas confus de vérités et d'erreurs : mais bientôt Acusilaüs, Phérécyde, Hécatée, Xanthus, Hellanicus, et d'autres encore, montrèrent plus de critique; et s'ils ne débrouillèrent pas entièrement le chaos, ils donnèrent au moins l'exemple du mépris que méritent les fictions des premiers siècles.

« Voici l'ouvrage dans lequel Acusilaüs, en rapportant les généalogies des anciennes familles royales[4], remonte aux siècles antérieurs à la guerre de Troie, et jusqu'à Phoronée, roi d'Argos. — Je le sais, répondis-je, et j'ai bien ri quand j'ai vu cet auteur, et ceux qui l'ont suivi, nommer Phoronée le premier des humains[5]. Cependant Acusilaüs mérite de l'indulgence; s'il rapproche trop de nous l'origine du genre humain, il relève celle de l'Amour, qu'il regarde comme un des dieux les plus anciens, et qu'il fait naître avec le monde[6].

— Peu de temps après Acusilaüs, dit Euclide, florissait Phérécyde d'Athènes, ou plutôt de Léros, une des îles Sporades[7] : il a recueilli les traditions relatives à l'ancienne histoire d'Athènes, et par occasion à celle des peuples voisins[8]. Son ouvrage contient des détails intéressants, tels que la fondation de plusieurs villes, et les émigrations des premiers habitants de la Grèce[9]. Ses généalogies ont un défaut qui, dans l'origine des sociétés, assurait la gloire d'une maison : après être parvenues aux siècles les plus reculés, elles se dénouent par l'intervention de quelque divinité. On y voit, par exemple, qu'Orion était fils de Neptune et d'Euryalé; Triptolème, fils de l'Océan et de la Terre[10].

« Vers le même temps, parurent Hécatée de Milet et Xantus de Lydie. Ils jouirent l'un et l'autre d'une réputation affaiblie et non détruite par les travaux de leurs successeurs. Le premier, dans son histoire et dans ses généalogies, se proposa de même d'éclaircir les antiquités des Grecs. Il a quelquefois l'attention de les discuter et d'en écarter le merveilleux. « Voici, dit-il au commencement de son histoire, ce que ra-« conte Hécatée de Milet : j'écris ce qui me paraît vrai. Les Grecs, à

1. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. VI, p. 165. — 2. Tacit., Ann., IV, cap. XLIII. — 3. Thucyd., lib. II, cap. II. Schol., ibid. Dionys. Halic., Antiq. roman., lib. I, t. I, p. 181. Polyb., Excerpt., p. 50. Mém. de l'Acad., ibid., t. XXIII, p. 394. Voy., dans le chapitre XLI de cet ouvrage, l'article d'Amyclæ; et dans le chapitre LIII, celui d'Argos. — 4. Suid., in Ἀκουσίλ. — 5. Solon. ap. Plat., in Tim., t. III, p. 22. Clem. Alex., Strom., lib. I, p. 380. — 6. Plat., in Conv., t. III, p. 178. — 7. Salm., in Plin., p. 846. Voss., De Hist. græc., lib. IV, p. 445. Mém. de l'Acad., ibid., t. XXIX, p. 67. — 8. Suid., in Φερ. Apoll., Rhod. passim. — 9. Dionys. Halic., ibid., p. 35. — 10. Apollod., Biblioth., lib. I, p. 15 et 17.

« mon avis, ont rapporté beaucoup de choses contradictoires et ridi-« cules [1]. » Croirait-on qu'après cette promesse il accorde le don de la parole au bélier qui transporta Phryxus en Colchide [2] ?

« L'histoire ne s'était encore occupée que de la Grèce. Hécatée étendit son domaine ; il parcourut l'Égypte et d'autres contrées jusqu'alors inconnues [3]. Sa description de la terre ajouta de nouvelles lumières à la géographie [4], et fournit des matériaux aux historiens qui l'ont suivi [5].

« Voici l'histoire de Lydie par Xanthus, écrivain exact et très-instruit des antiquités de son pays [6] ; elle est accompagnée de plusieurs ouvrages qu'Hellanicus de Lesbos a publiés sur les différentes nations de la Grèce [7]. Cet auteur, qui mourut dans la vingt et unième année de la guerre du Péloponèse [8], manque quelquefois d'ordre et d'étendue [9] ; mais il termine avec honneur la classe de nos premiers historiens.

« Tous s'étaient bornés à tracer l'histoire d'une ville ou d'une nation ; tous ignoraient l'art de lier à la même chaîne les événements qui intéressent les divers peuples de la terre, et de faire un tout régulier de tant de parties détachées. Hérodote eut le mérite de concevoir cette grande idée et de l'exécuter. Il ouvrit aux yeux des Grecs les annales de l'univers connu, et leur offrit sous un même point de vue tout ce qui s'était passé de mémorable dans l'espace d'environ deux cent quarante ans [10]. On vit alors, pour la première fois, une suite de tableaux qui, placés les uns auprès des autres, n'en devenaient que plus effrayants : les nations toujours inquiètes et en mouvement, quoique jalouses de leur repos ; désunies par l'intérêt et rapprochées par la guerre ; soupirant pour la liberté et gémissant sous la tyrannie ; partout le crime triomphant, la vertu poursuivie, la terre abreuvée de sang, et l'empire de la destruction établi d'un bout du monde à l'autre : mais la main qui peignit ces tableaux sut tellement en adoucir l'horreur par les charmes du coloris, et par des images agréables ; aux beautés de l'ordonnance elle joignit tant de grâces, d'harmonie et de variété ; elle excita si souvent cette douce sensibilité qui se réjouit du bien et s'afflige du mal [11], que son ouvrage fut regardé comme une des plus belles productions de l'esprit humain.

« Permettez-moi de hasarder une réflexion. Il semble que dans les lettres, ainsi que dans les arts, les talents entrent d'abord dans la carrière, et luttent pendant quelque temps contre les difficultés. Après qu'ils ont épuisé leurs efforts, il paraît un homme de génie qui va poser le modèle au delà des bornes connues. C'est ce que fit Homère pour le poëme épique ; c'est ce qu'a fait Hérodote pour l'histoire générale. Ceux qui viendront après lui pourront se distinguer par des

1. Demetr. Phal., De elocut., cap. XII. — 2. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. VI, p. 478. — 3. Herodot., lib. II, p. 143. Agathem., De geogr., lib. I, cap. I. — 4. Strab., lib. I, p. 1 et 7 ; lib. VI, p. 271 ; lib. XII, p. 550. — 5. Porph. ap. Euseb., Præp. evang., lib. X, cap. III, p. 466. — 6. Dionys. Halic., Antiq. rom., lib. I, t. I, p. 73. — 7. Voss., De Hist. græc., lib. I, cap. I, p. 7 ; lib. IV, cap. V, p. 448. — 8. Mém. de l'Acad., ibid., t. XXIX, p. 70. Vers l'an 410 avant J. C. — 9. Thucyd., lib. I, cap. XCVII. — 10. Dionys. Halic., De Thucyd. judic., t. VI, p. 820. — 11. Id., Epist. ad Pomp., t. VI, p. 774.

beautés de détail, et par une critique plus éclairée; mais pour la conduite de l'ouvrage et l'enchaînement des faits, ils chercheront sans doute moins à le surpasser qu'à l'égaler.

« Quant à sa vie, il suffira d'observer qu'il naquit dans la ville d'Halicarnasse en Carie, vers la quatrième année de la soixante-treizième olympiade [1]; qu'il voyagea dans la plupart des pays dont il voulait écrire l'histoire; que son ouvrage, lu dans l'assemblée des jeux olympiques, et ensuite dans celle des Athéniens, y reçut des applaudissements universels [2]; et que, forcé de quitter sa patrie déchirée par des factions, il alla finir ses jours dans une ville de la grande Grèce [3].

« Dans le même siècle vivait Thucydide, plus jeune qu'Hérodote d'environ treize ans [4]. Il était d'une des premières familles d'Athènes [5]: placé à la tête d'un corps de troupes, il tint pour quelque temps en respect celles de Brasidas, le plus habile général de Lacédémone [6]; mais ce dernier ayant surpris la ville d'Amphipolis, Athènes se vengea sur Thucydide d'un revers qu'il n'avait pu prévenir.

« Pendant son exil, qui dura vingt ans [7], il rassembla des matériaux pour l'histoire de la guerre du Péloponèse, et n'épargna ni soins ni dépenses pour connaître non-seulement les causes qui la produisirent, mais encore les intérêts particuliers qui la prolongèrent [8]. Il se rendit chez les différentes nations ennemies, consulta partout les chefs de l'administration, les généraux, les soldats, et fut lui-même témoin de la plupart des événements qu'il avait à décrire. Son histoire, qui comprend les vingt et une premières années de cette fatale guerre, se ressent de son amour extrême pour la vérité, et de son caractère, qui le portait à la réflexion. Des Athéniens qui l'avaient vu après son retour de l'exil m'ont assuré qu'il était assez sérieux, pensant beaucoup et parlant peu [9].

« Il était plus jaloux d'instruire que de plaire, d'arriver à son but que de s'en écarter par des digressions [10]. Aussi son ouvrage n'est point, comme celui d'Hérodote, une espèce de poëme où l'on trouve les traditions des peuples sur leur origine, l'analyse de leurs usages et de leurs mœurs, la description des pays qu'ils habitent, et des traits d'un merveilleux qui réveillent presque toujours l'imagination; ce sont des annales, ou si l'on veut, les mémoires d'un militaire qui, tout à la fois homme d'État et philosophe, a mêlé dans ses récits et dans ses harangues les principes de sagesse qu'il avait reçus d'Anaxagore, et les leçons d'éloquence qu'il tenait de l'orateur Antiphon [11]. Ses réflexions sont souvent profondes, toujours justes; son style, énergique, concis, et par là même quelquefois obscur [12], offense l'oreille par in-

1. Scalig. ad Euseb., p. 102. Corsin., Fast. attic., t. III, p. 157. Vers l'an 484 avant J. C. — 2. Lucian., in Herodot., t. I, p. 833. Euseb., Chron., p. 169. Plut., De Herod. malign., t. II, p. 862. — 3. Suid., in Ἡροδότ. — 4. Pamph. ap. Aul. Gell., lib. XV, cap. XXIII. — 5. Marcell., Vit. Thucyd. — 6. Thucyd., lib. IV, cap. CVII. — 7. Id., lib. V, cap. XXVI. — 8. Marcell., ibid. — 9. Id., ibid. — 10. Thucyd., lib. I, cap. XXII. Quintil., lib. X, cap. I, p. 634. — 11. Marcell., ibid. — 12. Cicer., De orat., lib. II, cap. XIII et XXII, t. I, p. 204 et 214; id., De clar. orat., cap. LXXXIII, t. I, p. 406; id., Orat., cap. IX, p. 4[illegible]6. Dionys. Halic., De Thucyd. judic., t. VI, p. 867.

tervalles; mais il fixe sans cesse l'attention, et l'on dirait que sa dureté fait sa majesté [1]. Si cet auteur estimable emploie des expressions surannées, ou des mots nouveaux, c'est qu'un esprit tel que le sien s'accommode rarement de la langue que tout le monde parle. On prétend qu'Hérodote, pour des raisons personnelles, a rapporté des traditions injurieuses à certains peuples de la Grèce[2]. Thucydide n'a dit qu'un mot de son exil, sans se défendre, sans se plaindre[3], et a représenté comme un grand homme Brasidas, dont la gloire éclipsa la sienne, et dont les succès causèrent sa disgrâce. L'histoire de Thucydide fut continuée avec succès par Xénophon, que vous avez connu [4].

« Hérodote, Thucydide et Xénophon, seront sans doute regardés, à l'avenir, comme les principaux de nos historiens, quoiqu'ils diffèrent essentiellement par le style. — Et surtout, dis-je alors, par la manière dont ils envisagent communément les objets. Hérodote voit partout une divinité jalouse, qui attend les hommes et les empires au point de leur élévation, pour les précipiter dans l'abîme [5] : Thucydide ne découvre dans les revers que les fautes des chefs de l'administration ou de l'armée : Xénophon attribue presque toujours à la faveur ou à la colère des dieux les bons et les mauvais succès. Ainsi tout dans le monde dépend de la fatalité, suivant le premier; de la prudence, suivant le second; de la piété envers les dieux, suivant le troisième : tant il est vrai que nous sommes naturellement disposés à tout rapporter à un petit nombre de principes favoris. »

Euclide poursuivit : « Hérodote avait ébauché l'histoire des Assyriens et des Perses; ses erreurs ont été relevées par un auteur qui connaissait mieux que lui ces deux célèbres nations. C'est Ctésias de Cnide, qui a vécu de notre temps. Il fut médecin du roi Artaxerxès, et fit un long séjour à la cour de Suze [6] : il nous a communiqué ce qu'il avait trouvé dans les archives de l'empire [7], ce qu'il avait vu, ce que lui avaient transmis des témoins oculaires [8]; mais, s'il est plus exact qu'Hérodote [9], il lui est inférieur quant au style, quoique le sien ait beaucoup d'agréments [10], et se distingue surtout par une extrême clarté [11]. Entre plusieurs autres ouvrages [12], Ctésias nous a laissé une histoire des Indes, où il traite des animaux et des productions naturelles de ces climats éloignés; mais, comme il n'eut pas d'assez bons mémoires, on commence à douter de la vérité de ses récits [13].

« Voici les antiquités de la Sicile, la vie de Denys l'ancien, et le commencement de celle de son fils, par Philistus [14], mort il y a quelques années, après avoir vu dissiper la flotte qu'il commandait au nom du plus jeune de ces princes. Philistus avait des talents qui l'ont, en

1. Demetr. Phal., De eloc., cap. XLVIII et XLIX. — 2. Plut., De Herod. malign., t. II, p. 854. — 3. Thucyd., lib. V, cap. XXVI. — 4. Xenoph., Hist. græc., p. 428. — 5. Herodot., lib. I, cap. XXXII; lib. III, cap. XL, etc. — 6. Phot., Biblioth., p. 105. — 7. Diod., lib. II, p. 118. — 8. Phot., ibid., p. 108. — 9. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. VI, p. 176; t. XIV, p. 247. — 10. Dionys. Halic., De compos. verb., t. V, p. 53. — 11. Demetr. Phal., ibid., cap. CCXVIII. — 12. Fabr., Biblioth. græc., t. I, p. 881. — 13. Aristot., Hist. animal., lib. VIII, cap. XXVIII, t. I, p. 919; id., De gener. animal., lib. II, cap. II, p. 1076. Lucian., Var. hist. lib. I, t. II, p. 71. — 14. Suid., in Φιλιϛ. Diod., lib. XV, p. 397.

quelque façon, rapproché de Thucydide ; mais il n'avait pas les vertus de Thucydide. C'est un esclave qui n'écrit que pour flatter les tyrans[2], et qui montre à chaque instant qu'il est encore plus ami de la tyrannie que des tyrans même.

« Je termine ici cette énumération déjà trop longue. Vous ne trouverez peut-être pas un peuple, une ville, un temple célèbre, qui n'ait son historien. Quantité d'écrivains s'exercent actuellement dans ce genre : je vous citerai Éphore et Théopompe qui s'y sont déjà signalés; deux Béotiens, nommés Anaxis et Dionysiodore, qui viennent de publier l'histoire de la Grèce[3]; Anaximène de Lampsaque, qui nous a donné celle des Grecs et des barbares, depuis la naissance du genre humain jusqu'à la mort d'Épaminondas[4].

— Un titre si pompeux, lui dis-je, me préviendrait contre l'ouvrage : votre chronologie se traîné avec peine à cinq ou six siècles au delà de la guerre de Troie, après quoi les temps finissent pour vous; à l'exception d'un petit nombre de peuples étrangers, le reste de la terre vous est inconnu; vous n'apercevez qu'un point dans la durée ainsi que dans l'espace, et votre auteur prétend nous instruire de ce qui s'est fait dans les siècles et les pays les plus éloignés!

« Quand on connaît les titres d'ancienneté que les Égyptiens et les Chaldéens produisent en leur faveur, de quel œil de pitié regarde-t-on l'imperfection et la nouveauté des vôtres! Combien furent surpris les prêtres de Saïs, lorsqu'ils entendirent Solon leur étaler vos traditions, leur parler du règne de Phoronée, du déluge de Deucalion, et de tant d'époques si récentes pour eux, si anciennes pour lui! « Solon! « Solon! lui dit un de ces prêtres, vos Grecs ne sont que des en« fants[5]. »

« Ils n'ont pas cessé de l'être depuis. Les uns ne cherchent, dans un historien, que les charmes du style; les autres, que des aventures surnaturelles et puériles[6]; d'autres dévorent avec intérêt ces fatigantes listes de noms inconnus et de faits stériles, qui, étayés d'un long amas de fables et de prodiges, remplissent presque entièrement votre ancienne histoire; cette histoire sur laquelle Homère avait répandu un éclat immortel, à laquelle vos chroniqueurs n'ont ajouté que l'ennui le plus excessif.

« Je voudrais que désormais vos auteurs ne s'occupassent que des deux ou trois derniers siècles, et que les temps antérieurs restassent en proie aux poëtes. — Vous avez interprété la pensée d'Isocrate, me dit Euclide; il engagea deux de ses disciples, Éphore et Théopompe, à se consacrer uniquement à l'histoire[7]. Éphore est lent, et incapable de pénibles recherches; Théopompe, actif, ardent, et propre aux discussions[8] : que fit Isocrate? il lâcha le premier sur l'histoire ancienne, et destina le second à l'histoire moderne. »

1. Cicer., De orat., lib. II, cap. XIII, t. I, p. 205. — 2. Dionys. Halic., De prisc. script., t. V, p. 427. Tim, et Ephor. ap. Plut., in Dion., t. I, p. 974. — 3. Diod., lib. XV, p. 403. — 4. Id , ibid., p. 397. — 5. Plat., in Crit., t. III, p. 22. 6. Isocr. Panathen., t. II, p. 180. — 7. Cicer., ibid. Senec., De tranquill. anim., VI. Phot., Biblioth., p. 1456. — 8. Cicer., De clar. orat., cap. LVI, t. I, p. 388.

Éphore et Théopompe arrivèrent dans ce moment. Euclide, qui les attendait, me dit tout bas qu'ils devaient nous lire quelques fragments des ouvrages dont ils s'occupaient alors. Ils amenaient avec eux deux ou trois de leurs amis; Euclide en avait invité quelques-uns des siens. Avant qu'ils fussent tous réunis, les deux historiens déclarèrent qu'ils n'avaient pas consumé leur temps à éclaircir les fictions des siècles antérieurs à la guerre de Troie[1], et, faisant profession d'un vif amour pour la vérité, ils ajoutèrent qu'il serait à désirer qu'un auteur eût été présent à tous les faits qu'il raconte[2].

« Je me suis proposé, dit ensuite Éphore, d'écrire tout ce qui s'est passé parmi les Grecs et les barbares, depuis le retour des Héraclides jusqu'à nos jours, pendant l'espace de huit cent cinquante ans. Dans cet ouvrage, divisé en trente livres, précédés chacun d'un avant-propos[3], on trouvera l'origine des différents peuples, la fondation des principales villes, leurs colonies, leurs lois, leurs mœurs, la nature de leurs climats, et les grands hommes qu'elles ont produits[4]. » Éphore finit par reconnaître que les nations barbares étaient plus anciennes que celles de la Grèce[5], et cet aveu me prévint en sa faveur.

Ce préambule fut suivi de la lecture d'un morceau tiré du onzième livre de son histoire, et contenant une description de l'Égypte. C'est là qu'aux diverses opinions hasardées sur le débordement du Nil[6], il en substitue une qui ne s'accorde ni avec les lois de la physique ni avec les circonstances de ce phénomène[7]. J'étais auprès d'Euclide; je lui dis : « Éphore ne connaît pas l'Égypte, et n'a point consulté ceux qui la connaissent[8]. »

Je me convainquis bientôt que l'auteur ne se piquait pas d'exactitude, et que, trop fidèle imitateur de la plupart de ceux qui l'ont précédé, il affectait d'assaisonner sa narration de fables consignées dans les traditions des peuples et dans les récits des voyageurs[9]. Il me parut s'abandonner volontiers à des formes oratoires. Comme plusieurs écrivains placent l'orateur au-dessus de l'historien, Éphore crut ne pouvoir mieux leur répondre qu'en s'efforçant de réussir dans les deux genres[10].

Malgré ces défauts, son ouvrage sera toujours regardé comme un trésor d'autant plus précieux, que chaque nation y trouvera, séparément et dans un bel ordre, tout ce qui peut l'intéresser : le style en est pur, élégant, fleuri[11], quoique trop souvent assujetti à certaines harmonies[12], et presque toujours dénué d'élévation et de chaleur[13].

Après cette lecture, tous les yeux se tournèrent vers Théopompe qui commença par nous parler de lui. « Mon père Damostrate, no

1. Diod., lib. IV, p. 209. — 2. Polyb., lib. XII, p. 669. Strab., lib. IX, p. 422. — 3. Diod., ibid.; lib. XVI, p. 468. — 4. Polyb., lib. VI, p. 488; lib. IX, p. 540. Strab., lib. I, p. 33; lib. X, p. 465. — 5. Diod., lib. I, p. 9. — 6. Theon., Progymn., p. 13. — 7. Diod., ibid., p. 36. — 8. Id., ibid., p. 37. — 9. Id., ibid. Strab., lib. V, p. 244; lib. IX, p. 422. Senec., Quæst. natur., lib. VII, cap. XVI. — 10. Polyb., lib. XII, p. 670. — 11. Dionys. Halic., De compos. verb., t. V, p. 173. — 12. Cicer., Orat., cap. LVII, t. I, p. 469. — 13. Suid., in Ἔφορ. Dio Chrysost., Orat. XVIII, p. 256. — 14. Voss., De hist. Græc., lib. I, cap. VII. Bayle, Dictionn., art. THÉOPOMPE.



dit-il, ayant été banni de l'île de Chio, sa patrie, pour avoir montré trop d'attachement aux Lacédémoniens, m'amena dans la Grèce, et quelque temps après je vins dans cette ville, où je m'appliquai sans relâche à l'étude de la philosophie et de l'éloquence[1].

« Je composai plusieurs discours; je voyageai chez différents peuples; je parlai dans leurs assemblées; et, après une longue suite de succès, je crois pouvoir me placer parmi les hommes les plus éloquents de ce siècle, au-dessus des plus éloquents du siècle dernier : car tel qui jouissait alors du premier rang, n'obtiendrait pas le second aujourd'hui[2].

« Isocrate me fit passer de la carrière brillante où je m'étais signalé, dans celle qu'avaient illustrée les talents d'Hérodote et de Thucydide j'ai continué l'ouvrage de ce dernier[3] : je travaille maintenant à la vie de Philippe de Macédoine[4]; mais, loin de me borner à décrire les actions de ce prince, j'ai soin de les lier avec l'histoire de presque tous les peuples, dont je rapporte les mœurs et les lois. J'embrasse un objet aussi vaste que celui d'Éphore; mon plan diffère du sien.

« A l'exemple de Thucydide, je n'ai rien épargné pour m'instruire des faits : plusieurs des événements que je raconte se sont passés sous mes yeux; j'ai consulté sur les autres ceux qui en ont été les acteurs ou les témoins[5] : il n'est point de canton dans la Grèce que je n'aie parcouru[6]; il n'en est point où je n'aie contracté des liaisons avec ceux qui ont dirigé les opérations politiques ou militaires. Je suis assez riche pour ne pas craindre la dépense, et trop ami de la vérité pour redouter la fatigue[7]. »

Une si sotte vanité nous indisposa contre l'auteur; mais il s'engagea tout à coup dans une route si lumineuse, il développa de si grandes connaissances sur les affaires de la Grèce et des autres peuples, tant d'intelligence dans la distribution des faits[8], tant de simplicité, de clarté, de noblesse et d'harmonie dans son style[9], que nous fûmes forcés d'accabler d'éloges l'homme du monde qui méritait le plus d'être humilié.

Cependant il continuait de lire, et notre admiration commençait à se refroidir : nous vîmes reparaître des fables; nous entendîmes des récits incroyables[10]. Il nous dit qu'un homme qui, malgré la défense des dieux, peut entrer dans un temple de Jupiter en Arcadie, jouit pendant toute sa vie d'un privilége singulier : son corps, frappé des rayons du soleil, ne projette plus d'ombre[11]. Il nous dit encore que dans les premières années du règne de Philippe, on vit tout à coup, en quelques villes de Macédoine, les figuiers, les vignes et les oliviers porter des fruits mûrs au milieu du printemps, et que depuis cette époque les affaires de ce prince ne cessèrent de prospérer[12].

1. Phot., Bibl., p. 392. — 2. Id., ibid., p. 393. — 3. Polyb., Excerpt., p. 26. Marcell., Vit. Thucyd. — 4. Dionys. Halic., Ep. ad Pomp., t. VI, p. 783. — 5. Id., ibid. — 6. Phot., ibid. — 7. Athen., lib. III, cap. VII, p. 85. — 8. Dionys., ibid., p. 782. — 9. Id., ibid., p. 786. — 10. Cicer., De leg., lib. I, cap. I, t. III, p. 116. Ælian., Var. hist., lib. III, cap. XVIII. — 11. Polyb., lib. XVI, p. 732. — 12. Theop. ap. Athen., lib. III, cap. IV, p. 77.

Ses digressions sont si fréquentes, qu'elles remplissent les trois quarts de son ouvrage[1], et quelquefois si longues, qu'on oublie à la fin l'occasion qui les a fait naître[2]. Les harangues qu'il met dans la bouche des généraux, au moment du combat, impatientent le lecteur, comme elles auraient lassé les soldats[3].

Son style, plus convenable à l'orateur qu'à l'historien, a de grandes beautés et de grands défauts[4] : il n'est pas assez négligé, quand il s'agit de l'arrangement des mots; il l'est trop, quand il est question de leur choix. Vous voyez l'auteur quelquefois tourmenter ses périodes pour les arrondir, ou pour en écarter le choc des voyelles[5]; d'autres fois les défigurer par des expressions ignobles et des ornements déplacés[6].

Pendant le cours de ces lectures, je me convainquis souvent du mépris ou de l'ignorance des Grecs à l'égard des peuples éloignés. Éphore avait pris l'Ibérie[7] pour une ville[8], et cette erreur ne fut point relevée. J'avais appris, par un marchand phénicien, dont le commerce s'étendait jusqu'à Gadir, que l'Ibérie est une région vaste et peuplée. Quelques moments après, Théopompe ayant cité la ville de Rome, on lui demanda quelques détails sur cette ville : « Elle est en Italie, répondit-il; tout ce que j'en sais, c'est qu'elle fut prise une fois par un peuple des Gaules[9]. »

Ces deux auteurs s'étant retirés, on leur donna les éloges qu'ils méritaient à bien des égards. Un des assistants, qui était couvert d'un manteau de philosophe, s'écria d'un ton d'autorité : « Théopompe est le premier qui ait cité le cœur humain au tribunal de l'histoire : voyez avec quelle supériorité de lumières il creuse dans cet abîme profond, avec quelle impétuosité d'éloquence il met sous nos yeux ses affreuses découvertes. Toujours en garde contre les belles actions, il tâche de surprendre les secrets du vice déguisé sous le masque de la vertu[10].

— Je crains bien, lui dis-je, qu'on ne démêle un jour dans ses écrits le poison de la malignité, caché sous les dehors de la franchise et de la probité[11]. Je ne puis souffrir ces esprits chagrins qui ne trouvent rien de pur et d'innocent parmi les hommes. Celui qui se défie sans cesse des intentions des autres m'apprend à me défier des siennes. »

« Un historien ordinaire, me répondit-on, se contente d'exposer les faits; un historien philosophe remonte à leurs causes. Pour moi, je hais le crime, et je veux connaître le coupable, pour l'accabler de ma haine. — Mais il faut du moins, lui dis-je, qu'il soit convaincu. — Il est coupable, répondit mon adversaire, s'il avait intérêt de l'être. Qu'on me donne un ambitieux, je dois reconnaître dans toutes ses dé-

1. Phot., Bibl., p. 393. — 2. Theon., Progymn., p. 34. — 3. Plut., Præcept. reip. ger., t. II, p. 803. — 4. Quintil., Instit., lib. X, cap. I, p. 634. — 5. Dionys. Halic., Ep. ad Pomp., t. VI, p. 786. Quintil., lib. IX, p. 593. — 6. Longin., De subl., cap. XLII. Demetr. Phal., De eloc., cap. LXXV. — 7. L'Espagne. — 8. Joseph., in App., lib. I, t. II, p. 444. — 9. Plin., lib. III, cap. V, t. I, p. 152. — 10. Dionys. Halic., ibid., p. 785. — 11. Nep., in Alcib., cap. XI. Plut., in Lysand., t. I, p. 450. Joseph., ibid., p. 459



marches, non ce qu'il a fait, mais ce qu'il a voulu faire, et je saurai gré à l'historien de me révéler les odieux mystères de cette passion. — Comment, lui dis-je, de simples présomptions, qu'on ne risque devant les juges que pour étayer des preuves plus fortes, et qu'en les exposant à la contradiction, suffiront dans l'histoire pour imprimer, sur la mémoire d'un homme, un opprobre éternel!

— Théopompe paraît assez exact dans ses récits, mais il n'est plus qu'un déclamateur quand il distribue à son gré le blâme et la louange. Traite-t-il d'une passion, elle doit être atroce et conséquente. S'agit-il d'un homme contre lequel il est prévenu[1], il juge de son caractère par quelques actions, et du reste de sa vie par son caractère. Il serait bien malheureux que de pareils imposteurs pussent disposer des réputations.

« Il le serait bien plus, répliqua-t-on avec chaleur, qu'il ne fût pas permis d'attaquer les réputations usurpées. Théopompe est, comme ces juges de l'enfer, qui lisent clairement dans le cœur des coupables; comme ces médecins qui appliquent le fer et le feu sur le mal sans offenser les parties saines[2]. Il ne s'arrête à la source des vices qu'après s'être assuré qu'elle est empoisonnée. — Et pourquoi donc, répondis-je, se contredit-il lui-même? Il nous annonce, au commencement de son ouvrage, qu'il ne l'entreprend que pour rendre à Philippe l'hommage dû au plus grand homme qui ait paru en Europe; et bientôt il le représente comme le plus dissolu, le plus injuste, et le plus perfide des hommes[3]. Si ce prince daignait jeter un regard sur lui, il le verrait se traîner honteusement à ses pieds. » On se récria; j'ajoutai: « Apprenez donc qu'à présent même Théopompe compose en l'honneur de Philippe un éloge rempli d'adulation[4]. Qui croire sur ce point? l'historien, ou le philosophe?

— Ni l'un ni l'autre, » répondit Léocrate, ami d'Euclide. C'était un homme de lettres qui, s'étant appliqué à l'étude de la politique et de la morale, méprisait celle de l'histoire. « Acusilaüs, disait-il, est convaincu de mensonge par Hellanicus, et ce dernier par Éphore, qui le sera bientôt par d'autres. On découvre tous les jours de nouvelles erreurs dans Hérodote, et Thucydide même n'en est pas exempt[5]. Des écrivains ignorants ou prévenus, des faits incertains dans leurs causes et dans leurs circonstances, voilà quelques-uns des vices inhérents à ce genre.

— En voici les avantages, répondit Euclide: de grandes autorités pour la politique, de grands exemples pour la morale. C'est à l'histoire que les nations de la Grèce sont à tout moment forcées de recourir pour connaître leurs droits respectifs, et terminer leurs différends; c'est là que chaque république trouve les titres de sa puissance et de sa gloire: c'est enfin à son témoignage que remontent sans cesse nos orateurs pour nous éclairer sur nos intérêts. Quant à la morale, ses

1. Lucian., Quom. hist. conscrib., t. II, p. 67. — 2. Dionys. Halic., Ep. ad Pomp., t. VI, p. 785. — 3. Polyb., Excerpt., p. 21 et 22. Athen., lib. VI, p. 260; lib. X, p. 439, etc. — 4. Theon., Progymn., p. 15 et 77. — 5. Joseph., in App., lib. I. t. II, p. 439.

préceptes nombreux sur la justice, sur la sagesse, sur l'amour de la patrie, valent-ils les exemples éclatants d'Aristide, de Socrate et de Léonidas ?

« Nos auteurs varient quelquefois lorsqu'il s'agit de notre ancienne chronologie, ou lorsqu'ils parlent des nations étrangères : nous les abandonnerons, si vous voulez, sur ces articles; mais, depuis nos guerres avec les Perses, où commence proprement notre histoire, elle est devenue le dépôt précieux des expériences que chaque siècle laisse aux siècles suivants [1]. La paix, la guerre, les impositions, toutes les branches de l'administration, sont discutées dans des assemblées générales; ces délibérations se trouvent consignées dans des registres publics; le récit des grands événements est dans tous les écrits, dans toutes les bouches; nos succès, nos traités, sont gravés sur des monuments exposés à nos yeux. Quel écrivain serait assez hardi pour contredire des témoins si visibles et si authentiques?

« Direz-vous qu'on se partage quelquefois sur les circonstances d'un fait? et qu'importe qu'à la bataille de Salamine les Corinthiens se soient bien ou mal comportés [2]? Il n'en est pas moins vrai qu'à Salamine, à Platée et aux Thermopyles, quelques milliers de Grecs résistèrent à des millions de Perses, et qu'alors fut dévoilée, pour la première fois peut-être, cette grande et insigne vérité, que l'amour de la patrie est capable d'opérer des actions qui semblent être au-dessus des forces humaines.

« L'histoire est un théâtre où la politique et la morale sont mises en action : les jeunes gens y reçoivent ces premières impressions qui décident quelquefois de leur destinée; il faut donc qu'on leur présente de beaux modèles à suivre, et qu'on ne leur inspire que de l'horreur pour le faux héroïsme. Les souverains et les nations peuvent y puiser des leçons importantes; il faut donc que l'historien soit impassible comme la justice dont il doit soutenir les droits, et sincère comme la vérité dont il prétend être l'organe. Ses fonctions sont si augustes qu'elles devraient être exercées par des hommes d'une probité reconnue, et sous les yeux d'un tribunal aussi sévère que celui de l'Aréopage. En un mot, dit Euclide en finissant, l'utilité de l'histoire n'est affaiblie que par ceux qui ne savent pas l'écrire, et n'est méconnue que de ceux qui ne savent pas la lire. »

CHAP. LXVI. — *Sur les noms propres usités parmi les Grecs.*

Platon a fait un traité dans lequel il hasarde plusieurs étymologies sur les noms des héros, des génies et des dieux [3]. Il y prend des licences dont cette espèce de travail n'est que trop susceptible. Encouragé par son exemple, et moins hardi que lui, je place ici quelques remarques touchant les noms propres usités chez les Grecs : le hasard les avait amenées pendant les deux entretiens que je viens de rappor-

1. Thucyd., lib. I, cap. XXII. — 2. Herod., lib. VIII, cap. XCIV. Dio Chrysos., Orat. XXXVII, p. 456. — 3. Plat., in Cratyl., t. I, p. 383.



ter. Des écarts d'un autre genre ayant, dans ces mêmes séances, arrêté plus d'une fois notre attention sur la philosophie et sur la mort de Socrate, j'appris des détails dont je ferai usage dans le chapitre suivant.

On distingue deux sortes de noms; les uns simples, les autres composés. Parmi les premiers, il en est qui tirent leur origine de certains rapports qu'on avait trouvés entre un tel homme et un tel animal. Par exemple, Léo, *le lion;* Lycos, *le loup;* Moschos, *le veau;* Corax, *le corbeau;* Sauros, *le lézard;* Batrachos, *la grenouille* [1]; Alectryon, *le coq*, etc. [2]. Il en est encore qui paraissent tirés de la couleur du visage : Argos, *le blanc;* Mélas, *le noir;* Xanthos, *le blond;* Pyrrhos, *le roux* [3].

Quelquefois un enfant reçoit le nom d'une divinité, auquel on donne une légère inflexion. C'est ainsi qu'Apollonios vient d'Apollon, Poséidonios de Poséidon ou Neptune, Démétrios de Déméter ou Cérès, Athénée d'Athéné ou Minerve.

Les noms composés sont en plus grand nombre que les simples. Si des époux croient avoir obtenu par leurs prières la naissance d'un fils l'espoir de leur famille, alors, par reconnaissance, on ajoute, avec un très-léger changement, au nom de la divinité protectrice, le mot doron, qui signifie *présent*. Et de là les noms de Théodore, Diodore, Olympiodore, Hypatodore, Hérodore, Athénodore, Hermodore, Héphestiodore, Héliodore, Asclépiodore, Céphisodore, etc.; c'est-à-dire *présent* des dieux, de Jupiter, du dieu d'Olympie, du Très-Haut, de Junon, de Minerve, de Mercure, de Vulcain, du Soleil, d'Esculape, du fleuve Céphise, etc.

Quelques familles prétendent descendre des dieux; et de là les noms de Théogène ou Théagène, *né des dieux;* Diogène, *né de Jupiter;* Hermogène, *né de Mercure*, etc.

C'est une remarque digne d'attention, que la plupart des noms rapportés par Homère sont des marques de distinction. Elles furent accordées comme récompense aux qualités qu'on estimait le plus dans les siècles héroïques; telles que la valeur, la force, la légèreté à la course, la prudence et d'autres vertus. Du mot Polémos, qui désigne *la guerre*, on fit Tlépolème [4], c'est-à-dire *propre à soutenir les travaux de la guerre* [5]; Archeptolème [6], *propre à diriger les travaux de la guerre*.

En joignant au mot maqué, *combat*, des prépositions, et diverses parties d'oraison qui en modifient le sens d'une manière toujours honorable, on composa les noms d'Amphimaque, d'Antimaque, de Promaque, de Télémaque. En procédant de la même manière sur le mot hénoréa, *force*, *intrépidité*, on eut Agapénor, *celui qui estime la valeur* [7]; Agénor, *celui qui la dirige*; Prothoénor, *le premier par son courage* [8]; quantité d'autres encore, tels que Alégénor, Anténor, Élé-

1. Plin., lib. XXXVI, cap. v, t. II, p. 731. — 2. Homer., Iliade, lib. XVII, v. 602. — 3. Argos est la même chose qu'Argus, Pyrrhos que Pyrrhus, etc., les Latins ayant terminé en us les noms propres qui, parmi les Grecs, finissaient en os. — 4. Homer., ibid., lib. II, v. 657. — 5. Etymol. magn., in Τλη. — 6. Homer, ibid., lib. VIII, v. 128. — 7. Id., ibid., lib. II, v. 609. Schol., in lib. VIII, v. 114. — 8 Schol. Homer., in Iliad., lib. II, v. 495.

phénor, Euchénor, Pésénor, Hypsénor, Hypérénor, etc. Du mot damao, *je dompte*, *je soumets*, on fit Damastor, Amphidamas, Chersidamas, Iphidamas, Polidamas, etc.

De thoos, *léger à la course*, dérivèrent les noms d'Aréithoos, d'Alcathoos, de Panthoos, de Pirithoos, etc. De noos, *esprit*, *intelligence*, ceux d'Astynoos, Arsinoos, Autonoos, Iphinoos, etc. De médos, *conseil*, ceux d'Agamède, Eumède, Lycomède, Périmède, Thrasymède. De Cléos, *gloire*, ceux d'Amphiclès, Agaclès, Bathyclès, Doriclos, Échéclos, Iphiclos, Patrocle, Cléobule, etc.

Il suit de là que plusieurs particuliers avaient alors deux noms[1], celui que leur avaient donné leurs parents, et celui qu'ils méritèrent par leurs actions; mais le second fit bientôt oublier le premier.

Les titres d'honneur que je viens de rapporter, et d'autres en grand nombre que je supprime, tels que ceux d'Orménos[2], *l'impétueux*, d'Astéropéos[3], *le foudroyant*, se transmettaient aux enfants pour leur rappeler les actions de leurs pères, et les engager à les imiter.

Ils subsistent encore aujourd'hui; et, comme ils ont passé dans les différentes classes des citoyens, ils n'imposent aucune obligation. Quelquefois même il en résulte un singulier contraste avec l'état ou le caractère de ceux qui les ont reçus dans leur enfance.

Un Perse, qui fondait tout son mérite sur l'éclat de son nom, vint à Athènes. Je l'avais connu à Suze; je le menai à la place publique. Nous nous assîmes auprès de plusieurs Athéniens qui conversaient ensemble. Il me demanda leurs noms, et me pria de les lui expliquer. « Le premier, lui dis-je, s'appelle Eudoxe, c'est-à-dire *illustre*, *honorable;* » et voilà mon Perse qui s'incline devant Eudoxe. « Le second, repris-je, se nomme Polyclète, ce qui signifie *fort célèbre;* » autre révérence plus profonde. « Sans doute, me dit-il, ces deux personnages sont à la tête de la république? — Point du tout, répondis-je; ce sont des gens du peuple à peine connus. Le troisième qui paraît si faible se nomme Agasthène, ou peut-être Mégastène, ce qui signifie *le fort*, ou même *le très-fort*. Le quatrième qui est si gros et si pesant s'appelle Prothoos, mot qui désigne *le léger*, *celui qui devance les autres à la course*. Le cinquième qui vous paraît si triste se nomme Épicharès, *le gai*. — Et le sixième? me dit le Perse avec impatience. — Le sixième, c'est Sostrate, c'est-à-dire *le sauveur de l'armée*. — Il a donc commandé? — Non, il n'a jamais servi. Le septième qui s'appelle Clitomaque, *illustre guerrier*, a toujours pris la fuite, et on l'a déclaré infâme. Le huitième, s'appelle Dicæus[4], *le juste*. — Eh bien? — Eh bien! c'est le plus insigne fripon qui existe. » J'allais lui citer encore le neuvième qui s'appelait Évelthon, *le bien-venu*[5], lorsque l'étranger se leva, et me dit : « Voilà des gens qui déshonorent leurs noms. — Mais du moins, repris-je, ces noms ne leur inspirent point de vanité. »

On ne trouve presque aucune dénomination flétrissante dans Homère.

1. Eustath., in lib. I, Iliad., t. I, p. 124; id., in lib. II, p. 351. — 2. Homer., Iliad., lib. VIII, v. 274. — 3. Id., ibid., lib. XVII, v. 217. — 4. Eustath., in Iliad., t. II, p. 650, lin. 35. Schol. Homer., in lib. II, v. 495. — 5. Herodot., lib. VIII, cap. LXV. Marmor, Nointel. — 6. Herodot., lib. IV, cap. CLXII.

Elles sont plus fréquentes aujourd'hui, mais beaucoup moins qu'on n'aurait dû l'attendre d'un peuple qui est si aisément frappé des ridicules et des défauts.

CHAP. LXVII.—*Socrate*.

Socrate était fils d'un sculpteur nommé Sophronisque[1] : il quitta la profession de son père après l'avoir suivie pendant quelque temps, et avec succès[2]. Phénarète, sa mère, exerçait celle de sage-femme[3].

Ces belles proportions, ces formes élégantes que le marbre reçoit du ciseau, lui donnèrent la première idée de la perfection; et cette idée s'élevant par degrés, il sentit qu'il devait régner dans l'univers une harmonie générale entre ses parties, et dans l'homme un rapport exact entre ses actions et ses devoirs.

Pour développer ces premières notions, il porta dans tous les genres d'études l'ardeur et l'obstination d'une âme forte et avide d'instruction. L'examen de la nature[4], les sciences exactes[5] et les arts agréables, fixèrent tour à tour son attention.

Il parut dans un temps où l'esprit humain semblait tous les jours s'ouvrir de nouvelles sources de lumières. Deux classes d'hommes se chargeaient du soin de les recueillir ou de les répandre : les philosophes, dont la plupart passaient leur vie à méditer sur la formation de l'univers et sur l'essence des êtres; les sophistes qui, à la faveur de quelques notions légères et d'une éloquence fastueuse, se faisaient un jeu de discourir sur tous les objets de la morale et de la politique, sans en éclaircir aucun.

Socrate fréquenta les uns et les autres[6]; il admira leurs talents, et s'instruisit par leurs écarts. A la suite des premiers, il s'aperçut que plus il avançait dans la carrière, plus les ténèbres s'épaississaient autour de lui : alors il reconnut que la nature, en nous accordant sans peine les connaissances de première nécessité, se fait arracher celles qui sont moins utiles, et nous refuse avec rigueur toutes celles qui ne satisferaient qu'une curiosité inquiète. Ainsi, jugeant de leur importance par le degré d'évidence ou d'obscurité dont elles sont accompagnées, il prit le parti de renoncer à l'étude des premières causes, et de rejeter ces théories abstraites qui ne servent qu'à tourmenter ou égarer l'esprit[7].

S'il regarda comme inutiles les méditations des philosophes, les sophistes lui parurent d'autant plus dangereux, que, soutenant toutes les doctrines sans en adopter aucune, ils introduisaient la licence du doute dans les vérités les plus essentielles au repos des sociétés.

1. Plat., in Alcib. I, t. II, p. 131. Diog. Laert., lib. II, § 18. — 2. Id., ibid., § 19. Pausan., lib. I, cap. XXII, p. 53; lib. IX, cap. XXXV, p. 782. Suid., in Σωκράτ. Socrate avait fait les statues des trois Grâces qu'on voyait à la porte de la citadelle d'Athènes : elles étaient voilées comme on les faisait alors (Pausan., ibid.). — 3. Plat., in Theæt., t. I, p. 149. — 4. Id., in Phædon., t. I, p. 96. — 5. Xenoph., Memor., lib. IV, p. 814. — 6. Plat., in Men., t. II, p. 96. Diog. Laert., lib. II, § 19. — 7. Xenoph., Mem., lib. I, p. 710; lib. IV, p. 815. Diog. Laert., ibid., § 21.

De ses recherches infructueuses, il conclut que la seule connaissance nécessaire aux hommes était celle de leurs devoirs; la seule occupation digne du philosophe, celle de les en instruire; et, soumettant à l'examen de sa raison les rapports que nous avons avec les dieux et nos semblables, il s'en tint à cette théologie simple dont les nations avaient tranquillement écouté la voix depuis une longue suite de siècles.

La sagesse suprême conserve dans une éternelle jeunesse l'univers qu'elle a formé [1]; invisible en elle-même, les merveilles qu'elle produit l'annoncent avec éclat, les dieux étendent leur providence sur la nature entière; présents en tous lieux, ils voient tout, ils entendent tout [2]. Parmi cette infinité d'êtres sortis de leurs mains, l'homme, distingué des autres animaux par des qualités éminentes, et surtout par une intelligence capable de concevoir l'idée de la divinité, l'homme fut toujours l'objet de leur amour et de leur prédilection [3]; ils lui parlent sans cesse par ces lois souveraines qu'ils ont gravées dans son cœur : « Prosternez-vous devant les dieux; honorez vos parents; faites du « bien à ceux qui vous en font [4]. » Ils lui parlent aussi par leurs oracles répandus sur la terre, et par une foule de prodiges et de présages, indices de leurs volontés [5].

Qu'on ne se plaigne donc plus de leur silence : qu'on ne dise point qu'ils sont trop grands pour s'abaisser jusqu'à notre faiblesse [6]. Si leur puissance les élève au-dessus de nous, leur bonté nous rapproche d'eux. Mais qu'exigent-ils? Le culte établi dans chaque contrée [7]; des prières qui se borneront à solliciter en général leur protection; des sacrifices où la pureté du cœur est plus essentielle que la magnificence des offrandes; il faudrait renoncer à la vie, si les sacrifices des scélérats leur étaient plus agréables que ceux des gens de bien [8]. Ils exigent encore plus : c'est les honorer que de leur obéir [9]; c'est leur obéir que d'être utile à la société. L'homme d'État qui travaille au bonheur du peuple, le laboureur qui rend la terre plus fertile, tous ceux qui s'acquittent exactement de leurs devoirs, rendent aux dieux le plus beau des hommages [10]; mais il faut qu'il soit continuel : leurs faveurs sont le prix d'une piété fervente, et accompagnée d'espoir et de confiance [11]. N'entreprenons rien d'essentiel sans les consulter, n'exécutons rien contre leurs ordres [12], et souvenons-nous que la présence des dieux éclaire et remplit les lieux les plus obscurs et les plus solitaires [13].

Socrate ne s'expliqua point sur la nature de la Divinité, mais il s'énonça toujours clairement sur son existence et sur sa providence : vérités dont il était intimement convaincu, et les seules auxquelles

1. Xenoph., Cyrop., lib. VIII, p. 237; id., Memor., lib. IV, p. 802. — 2. Id., ibid., lib. I, p. 7, 1 et 728. — 3. Id., ibid., p. 727; lib. IV, p. 800 et 802. Plat., in Phædon., t. I, p. 62. — 4. Xenoph., ibid., lib. IV, p. 807 et 808. — 5. Id., ibid., lib. I, p. 708 et 709; lib. IV, p. 802. — 6. Id., ibid., lib. I, p. 728. — 7. Id., ibid., lib. IV, p. 803. — 8. Id., ibid., lib. I, p. 722. — 9. Id., ibid., lib. IV, p. 803. — 10. Id., ibid., lib. III, p. 780. — 11. Id., ibid., lib. IV, p. 803. — 12. Id., ibid., lib. I, p. 709. — 13. Id., ibid., lib. I, p. 728



il lui fut possible et important de parvenir. Il reconnut un Dieu unique, auteur et conservateur de l'univers[1]; au-dessous de lui, des dieux inférieurs, formés de ses mains, revêtus d'une partie de son autorité, et dignes de notre vénération. Pénétré du plus profond respect pour le souverain, partout il se fût prosterné devant lui, partout il eût honoré ses ministres, sous quelque nom qu'on les invoquât, pourvu qu'on ne leur attribuât aucune de nos faiblesses, qu'on écartât de leur culte les superstitions qui le défigurent, et qu'on dépouillât la religion des fables que paraissait autoriser la philosophie de Pythagore et d'Empédocle[2] : Les cérémonies pouvaient varier chez les différents peuples, mais elles devaient être autorisées par les lois, et accompagnées de la pureté d'intention[3].

Il ne rechercha point l'origine du mal qui règne dans le moral ainsi que dans le physique, mais il connut les biens et les maux qui font le bonheur et le malheur de l'homme, et c'est sur cette connaissance qu'il fonda sa morale.

Le vrai bien est permanent et inaltérable; il remplit l'âme sans l'épuiser, et l'établit dans une tranquillité profonde pour le présent, dans une entière sécurité pour l'avenir. Il ne consiste donc point dans la jouissance des plaisirs, du pouvoir, de la santé, des richesses et des honneurs. Ces avantages, et tous ceux qui irritent le plus nos désirs, ne sont pas des biens par eux-mêmes, puisqu'ils peuvent être utiles ou nuisibles par l'usage qu'on en fait[4], ou par les effets qu'ils produisent naturellement : les uns sont accompagnés de tourments, les autres suivis de dégoûts et de remords; tous sont détruits dès qu'on en abuse, et l'on cesse d'en jouir dès qu'on craint de les perdre.

Nous n'avons pas de plus justes idées des maux que nous redoutons : il en est, comme la disgrâce, la maladie, la pauvreté, qui, malgré la terreur qu'ils inspirent, procurent quelquefois plus d'avantages que le crédit, les richesses, et la santé[5].

Ainsi, placé entre des objets dont nous ignorons la nature, notre esprit flottant et incertain ne discerne qu'à la faveur de quelques lueurs sombres le bon et le mauvais, le juste et l'injuste, l'honnête et le malhonnête[6]; et, comme toutes nos actions sont des choix, et que ces choix sont d'autant plus aveugles qu'ils sont plus importants, nous risquons sans cesse de tomber dans les piéges qui nous entourent. De là tant de contradictions dans notre conduite, tant de vertus fragiles, tant de systèmes de bonheur renversés.

Cependant les dieux nous ont accordé un guide pour nous diriger au milieu de ces routes incertaines : ce guide est la sagesse, qui est le plus grand des biens, comme l'ignorance est le plus grand des maux[7]. La sagesse est une raison éclairée[8], qui, dépouillant de leurs

1. Cudw., Syst. intellect., cap. IV, § 23. Bruck., Hist. philos., t. I, p. 560, etc. — 2. Xenoph., Memor., lib. IV, p. 803. — 3. Plut., De gen. Socr., t. II, p. 580. — 4. Plat., in Men., t. II, p. 88. Xenoph., ibid., lib. III, p. 777; lib. IV, p. 798. — 5. Id., ibid., p. 798 et 799. — 6. Plat., in Alcib. I, t. I, p. 117; id., in Prot., t. I, p. 357. — 7. Id., in Euthyd., t. I, p. 281. Diog. Laert., lib. II, § 31. — 8. Xenoph., ibid., p. 812.

fausses couleurs les objets de nos craintes et de nos espérances, nous les montre tels qu'ils sont en eux-mêmes, fixe l'instabilité de nos jugements, et détermine notre volonté par la seule force de l'évidence.

A la faveur de cette lumière vive et pure, l'homme est juste, parce qu'il est intimement persuadé que son intérêt est d'obéir aux lois, et de ne faire tort à personne[1]; il est frugal et tempérant, parce qu'il voit clairement que l'excès des plaisirs entraîne, avec la perte de la santé, celle de la fortune et de la réputation[2]; il a le courage de l'âme, parce qu'il connaît le danger et la nécessité de le braver[3]. Ses autres vertus émanent du même principe, ou plutôt elles ne sont toutes que la sagesse appliquée aux différentes circonstances de la vie[4].

Il suit de là, que toute vertu est une science qui s'augmente par l'exercice et la méditation[5]; tout vice, une erreur qui, par sa nature, doit produire tous les autres vices[6].

Ce principe, discuté encore aujourd'hui par les philosophes, trouvait des contradicteurs du temps de Socrate. On lui disait : « Nous devons nous plaindre de notre faiblesse, et non de notre ignorance; et si nous faisons le mal, ce n'est pas faute de le connaître[7]. — Vous ne le connaissez pas, répondait-il : vous le rejetteriez loin de vous, si vous le regardiez comme un mal[8]; mais vous le préférez au bien, parce qu'il vous paraît un bien plus grand encore. »

On insistait : cette préférence, nous la condamnons avant et après nos chutes[9]; mais il est des moments où l'attrait de la volupté nous fait oublier nos principes, et nous ferme les yeux sur l'avenir[10]. Et pouvons-nous, après tout, éteindre les passions qui nous asservissent malgré nous?

« Si vous êtes des esclaves, répliquait Socrate, vous ne devez plus compter sur votre vertu, et par conséquent sur le bonheur. La sagesse, qui peut seule le procurer, ne fait entendre sa voix qu'à des hommes libres, ou qui s'efforcent de le devenir[11]. Pour vous rendre votre liberté, elle n'exige que le sacrifice des besoins que la nature n'a pas donnés; à mesure qu'on goûte et qu'on médite ses leçons, on secoue aisément toutes ces servitudes qui troublent et obscurcissent l'esprit : car ce n'est pas la tyrannie des passions qu'il faut craindre, c'est celle de l'ignorance qui vous livre entre leurs mains, en exagérant leur puissance; détruisez son empire, et vous verrez disparaître ces illusions qui vous éblouissent, ces opinions confuses et mobiles que vous prenez pour des principes. C'est alors que l'éclat et la beauté de la vertu font une telle impression sur nos âmes, qu'elles ne résistent plus à l'attrait impérieux qui les entraîne. Alors on peut dire que nous

1. Xenoph., Memor., lib. IV, p. 803, 805 et 806. — 2. Plat., in Protag., t. I, p. 353. — 3. Xenoph., ibid., p. 812. — 4. Id., ibid., lib. III, p. 778; lib. IV, p. 812. — 5. Id., ibid., lib. II, p. 754. Aristot., De mor., lib. VI, cap. XIII, t. II, p. 82; id., Magn. moral., lib. I, cap. I, t. II, p. 145. — 6. Plat., in Euthyd., t. I, p. 281; id. in Protag., p. 357. — 7. Id., ibid., p. 352. — 8. Id., ibid., p. 358; id., in Men., t. II, p. 77. — 9. Aristot., ibid., lib. VII, cap. III, t. II, p. 86. — 10. Plat., in Protag., p. 352 et 356. — 11. Xenoph., ibid., lib. IV, p. 808.

n'avons pas le pouvoir d'être méchants [1], parce que nous n'aurons jamais celui de préférer avec connaissance de cause le mal au bien, ni même un plus petit avantage à un plus grand [2]. »

Pénétré de cette doctrine, Socrate conçut le dessein aussi extraordinaire qu'intéressant, de détruire, s'il en était temps encore, les erreurs et les préjugés qui font le malheur et la honte de l'humanité. On vit donc un simple particulier, sans naissance, sans crédit, sans aucune vue d'intérêt, sans aucun désir de la gloire, se charger du soin pénible et dangereux d'instruire les hommes, et de les conduire à la vertu par la vérité; on le vit consacrer sa vie, tous les moments de sa vie, à ce glorieux ministère, l'exercer avec la chaleur et la modération qu'inspire l'amour éclairé du bien public, et soutenir, autant qu'il lui était possible, l'empire chancelant des lois et des mœurs.

Socrate ne chercha point à se mêler de l'administration; il avait de plus nobles fonctions à remplir. « En formant de bons citoyens, disait-il, je multiplie les services que je dois à ma patrie [3]. »

Comme il ne devait ni annoncer ses projets de réforme, ni en précipiter l'exécution, il ne composa point d'ouvrages; il n'affecta point de réunir, à des heures marquées, ses auditeurs auprès de lui [4] : mais, dans les places et dans les promenades publiques, dans les sociétés choisies parmi le peuple [5], il profitait de la moindre occasion pour éclairer sur leurs vrais intérêts, le magistrat, l'artisan, le laboureur, tous ses frères en un mot; car c'était sous ce point de vue qu'il envisageait tous les hommes [6]. La conversation ne roulait d'abord que sur les choses indifférentes; mais par degrés, et sans s'en apercevoir, ils lui rendaient compte de leur conduite, et la plupart apprenaient avec surprise, que, dans chaque état, le bonheur consiste à être bon parent, bon ami, bon citoyen [7].

Socrate ne se flattait pas que sa doctrine serait goûtée des Athéniens pendant que la guerre du Péloponèse agitait les esprits et portait la licence à son comble; mais il présumait que leurs enfants, plus dociles, la transmettraient à la génération suivante.

Il les attirait par les charmes de sa conversation, quelquefois en s'associant à leurs plaisirs, sans participer à leurs excès. Un d'entre eux, nommé Eschine, après l'avoir entendu, s'écria : « Socrate, je suis pauvre; mais je me donne entièrement à vous, c'est tout ce que je puis vous offrir. — Vous ignorez, lui répondit Socrate, la beauté du présent que vous me faites [8]. » Son premier soin était de démêler leur caractère : il les aidait, par ses questions, à mettre au jour leurs idées, et les forçait, par ses réponses, à les rejeter. Des définitions plus exactes dissipaient par degrés les fausses lumières qu'on leur avait

1. Aristot., Magn. moral., lib. I, t. II, cap. IX, p. 156. — 2. Plat., in Protag., t. I, p. 358; id., in Men., t. II, p. 77. — 3. Xenoph., Memor., lib. I, p. 732. — 4. Plut., An sem., etc., t. II, p. 796. — 5. Xenoph., ibid., p. 709. Plat., in Apol., t. I, p. 17. — 6. Plut., De exil., t. II, p. 600. Cicer., Tuscul., lib. V, cap. XXXVII, t. II, p. 392. Socrate disait : « Je suis citoyen de l'univers. » (Cicer., ibid.) Aristippe : « Je suis étranger partout. » (Xenoph., Memor., lib. II, p. 736.) Ces deux mots suffisent pour caractériser le maître et le disciple. — 7. Plat., in Lach., t. II, p. 187. — 8. Diog. Laert., lib. II, § 34.

données dans une première institution; et des doutes, adroitement exposés, redoublaient leur inquiétude et leur curiosité [1] : car son grand art fut toujours de les amener au point où ils ne pouvaient supporter ni leur ignorance, ni leurs faiblesses.

Plusieurs ne purent soutenir cette épreuve; et, rougissant de leur état, sans avoir la force d'en sortir, ils abandonnèrent Socrate, qui ne s'empressa pas de les rappeler [2]. Les autres apprirent, par leur humiliation, à se méfier d'eux-mêmes, et dès cet instant il cessa de tendre des piéges à leur vanité [3]. Il ne leur parlait point avec la rigidité d'un censeur, ni avec la hauteur d'un sophiste; point de reproches amers, point de plaintes importunes; c'était le langage de la raison et de l'amitié dans la bouche de la vertu.

Il s'attachait à former leur esprit, parce que chaque précepte devait avoir son principe; il les exerçait dans la dialectique, parce qu'ils auraient à combattre contre les sophismes de la volupté et des autres passions [4].

Jamais homme ne fut moins susceptible de jalousie. Voulaient-ils prendre une légère teinture des sciences exactes, il leur indiquait les maîtres qu'il croyait plus éclairés que lui [5]. Désiraient-ils de fréquenter d'autres écoles, il les recommandait lui-même aux philosophes qu'ils lui préféraient [6].

Ses leçons n'étaient que des entretiens familiers, dont les circonstances amenaient le sujet : tantôt il lisait avec eux les écrits des sages qui l'avaient précédé [7]; il les relisait, parce qu'il savait que, pour persévérer dans l'amour du bien, il faut souvent se convaincre de nouveau des vérités dont on est convaincu : tantôt il discutait la nature de la justice, de la science et du vrai bien [8]. Périsse, s'écriait-il alors, la mémoire de celui qui osa, le premier, établir une distinction entre ce qui est juste et ce qui est utile [9] ! D'autres fois il leur montrait plus en détail les rapports qui lient les hommes entre eux, et ceux qu'ils ont avec les objets qui les entourent [10]. Soumission aux volontés des parents, quelque dures qu'elles soient; soumission plus entière aux ordres de la patrie, quelque sévères qu'ils puissent être [11]; égalité d'âme dans l'une et l'autre fortune [12]; obligation de se rendre utile aux hommes, nécessité de se tenir dans un état de guerre contre ses passions, dans un état de paix contre les passions des autres : ces points de doctrine, Socrate les exposait avec autant de clarté que de précision.

De là ce développement d'une foule d'idées nouvelles pour eux; de là ces maximes, prises au hasard parmi celles qui nous restent de lui : que moins on a de besoins, plus on approche de la divinité [13]; que l'oisiveté avilit, et non le travail [14]; qu'un regard arrêté avec complai-

1. Xenoph., Memor., lib. IV, p. 795. — 2. Id., ibid., p. 799. — 3. Id., ibid., p. 800. — 4. Id., ibid., p. 810. — 5. Id., ibid., p. 814. — 6. Plat., in Theæt., t. I, p. 151. Epict., Enchir., cap. XLVI. Arrian., in Epict., lib. III, cap. V. Simpl., in Epict., p. 311. — 7. Xenoph., ibid., lib. I, p. 731. — 8. Id., ibid. Plat., passim. — 9. Cicer., De leg., lib. I, cap. XII, t. III, p. 126; id., De offic., lib. III, cap. III, p. 259. — 10. Xenoph., ibid., lib. IV, p. 794. — 11. Plat., in Crit., t. I, p. 51; Id., in Protag., p. 346. Xenoph., ibid., lib. II, p. 741. — 12. Stob., Serm. CXLVII, p. 234. — 13. Xenoph., ibid., lib. I, p. 731. — 14. Id., ibid., p. 720.



sance sur la beauté, introduit un poison mortel dans le cœur[1]; que la gloire du sage consiste à être vertueux sans affecter de le paraître; et sa volupté à l'être tous les jours de plus en plus[2]; qu'il vaut mieux mourir avec honneur, que de vivre avec ignominie; qu'il ne faut jamais rendre le mal pour le mal[3]; enfin, et c'était une de ces vérités effrayantes sur lesquelles il insistait davantage, que la plus grande des impostures est de prétendre gouverner et conduire les hommes sans en avoir le talent[4].

Eh! comment en effet la présomption de l'ignorance ne l'aurait-elle pas révolté, lui qui, à force de connaissances et de travaux, croyait à peine avoir acquis le droit d'avouer qu'il ne savait rien[5]; lui qui voyait dans l'État les places les plus importantes obtenues par l'intrigue, et confiées à des gens sans lumières ou sans probité; dans la société et dans l'intérieur des familles, tous les principes obscurcis, tous les devoirs méconnus; parmi la jeunesse d'Athènes, des esprits altiers et frivoles, dont les prétentions n'avaient point de bornes, et dont l'incapacité égalait l'orgueil?

Socrate, toujours attentif à détruire la haute opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes[6], lisait dans le cœur d'Alcibiade le désir d'être bientôt à la tête de la république, et dans celui de Critias l'ambition de la subjuguer un jour : l'un et l'autre, distingués par leur naissance et par leurs richesses, cherchaient à s'instruire pour étaler dans la suite leurs connaissances aux yeux du peuple[7] : mais le premier était plus dangereux, parce qu'il joignait à ces avantages les qualités les plus aimables. Socrate, après avoir obtenu sa confiance, le forçait à pleurer, tantôt sur son ignorance, tantôt sur sa vanité; et, dans cette confusion de sentiments, le disciple avouait qu'il ne pouvait être heureux ni avec un tel maître, ni sans un tel ami. Pour échapper à sa séduction, Alcibiade et Critias prirent enfin le parti d'éviter sa présence[8].

Des succès moins brillants et plus durables, sans le consoler de cette perte, le dédommageaient de ses travaux. Écarter des emplois publics ceux de ses élèves qui n'avaient pas encore assez d'expérience[9]; en rapprocher d'autres qui s'en éloignaient par indifférence ou par modestie[10]; les réunir quand ils étaient divisés[11]; rétablir le calme dans leurs familles, et l'ordre dans leurs affaires[12]; les rendre plus religieux, plus justes, plus tempérants[13] : tels étaient les effets de cette persuasion douce qu'il faisait couler dans les âmes[14], tels étaient les plaisirs qui transportaient la sienne.

Il les dut encore moins à ses leçons qu'à ses exemples[15] : les traits suivants montreront qu'il était difficile de le fréquenter sans devenir

1. Xenoph., Memor., lib. I, p. 724. — 2. Id., ibid., p. 730 et 732. — 3. Plat., in Crit., t. I, p. 49. — 4. Xenoph., ibid., p. 732. — 5. Plat., in Apol., t. I, p. 21; id., in Theæt., t. I, p. 157. — 6. Xenoph., ibid., lib. IV, p. 791. — 7. Id., ibid., lib. I, p. 713. — 8. Id., ibid. Plat., in Conv., t. III, p. 215 et 216. — 9. Xenoph., ibid., lib. III, p. 772. — 10. Id., ibid., p. 774. Diog. Laert., lib. II, § 29. — 11. Xenoph., ibid., lib. II, p. 743. — 12. Id., ibid., p. 741 et 755. — 13. Id., ibid., lib. I, p. 711; lib. IV, p. 803 et 808. — 14. Id., ibid., lib. I, p. 713; lib. IV, p. 814. Lucian., in Damonact., t. II, p. 379. — 15. Xenoph. ibid. lib. I, p. 712.

meilleur[1]. Né avec un extrême penchant pour le vice, sa vie entière fut le modèle de toutes les vertus. Il eut de la peine à réprimer la violence de son caractère, soit que ce défaut paraisse le plus difficile à corriger, soit qu'on se le pardonne plus aisément : dans la suite, sa patience devint invincible. L'humeur difficile de Xanthippe, son épouse, ne troubla plus le calme de son âme[2], ni la sérénité qui régnait sur son front[3]. Il leva le bras sur son esclave : « Ah! si je n'étais en colère! » lui dit-il; et il ne le frappa point[4]. Il avait prié ses amis de l'avertir quand ils apercevraient de l'altération dans ses traits ou dans sa voix[5].

Quoiqu'il fût très-pauvre, il ne retira aucun salaire de ses instructions[6], et n'accepta jamais les offres de ses disciples. Quelques riches particuliers de la Grèce voulurent l'attirer chez eux[7], il les refusa; et quand Archélaüs, roi de Macédoine, lui proposa un établissement à sa cour, il le refusa encore, sous prétexte qu'il n'était pas en état de lui rendre bienfait pour bienfait[8].

Cependant son extérieur n'était point négligé, quoiqu'il se ressentît de la médiocrité de sa fortune. Cette propreté tenait aux idées d'ordre et de décence qui dirigeaient ses actions; et le soin qu'il prenait de sa santé, au désir qu'il avait de conserver son esprit libre et tranquille[9].

Dans ces repas où le plaisir va quelquefois jusqu'à la licence, ses amis admirèrent sa frugalité[10]; et, dans sa conduite, ses ennemis respectèrent la pureté de ses mœurs[11].

Il fit plusieurs campagnes; dans toutes il donna l'exemple de la valeur et de l'obéissance. Comme il s'était endurci depuis longtemps contre les besoins de la vie et contre l'intempérie des saisons[12], on le vit au siége de Potidée, pendant qu'un froid rigoureux retenait les troupes sous les tentes, sortir de la sienne avec l'habit qu'il portait en tout temps, ne prendre aucune précaution, et marcher pieds nus sur la glace[13]. Les soldats lui supposèrent le projet d'insulter à leur mollesse; mais il en aurait agi de même s'il n'avait pas eu de témoins.

Au même siége, pendant une sortie que fit la garnison, ayant trouvé Alcibiade couvert de blessures, il l'arracha des mains de l'ennemi, et, quelque temps après, lui fit décerner le prix de la bravoure, qu'il avait mérité lui-même[14].

A la bataille de Délium, il se retira des derniers, à côté du général, qu'il aidait de ses conseils, marchant à petits pas et toujours combattant, jusqu'à ce qu'ayant aperçu le jeune Xénophon épuisé de fatigue et renversé de cheval, il le prit sur ses épaules et le mit en lieu de

1. Xenoph., Memor., lib. I, p. 721. — 2. Id., in Conv., p. 876. Diog. Laert., lib. II, § 36. — 3. Cicer., De offic., lib. I, cap. XXVI, t. III, p. 203. Ælian., Var. hist., lib. IX, cap. VII. — 4. Senec., De irâ, lib. I, cap. XV. — 5. Id., ibid., lib. III, cap. XIII. — 6. Xenoph., Memor., lib. I, p. 712 et 729. Plat., in Apol., t. I, p. 19. Diog. Laert., ibid., § 27. — 7. Id., ibid., § 25. — 8. Senec., De benef., lib. V, cap. VI; Diog. Laert., ibid., § 25. — 9. Xenoph., ibid., p. 712. Diog. Laert., ibid., § 22. — 10. Xenoph., ibid., p. 723. Diog. Laert., ibid., § 27. — 11. Xenoph., ibid., p. 724. — 12. Id., ibid., p. 711, 729. — 13. Plat., in Conv. t. III, p. 220. — 14. Id., ibid. Plut., in Alcib., t. I, p. 194. Diog Laert., ibid., § 2[?]

sûreté[1]. Lachès, c'était le nom du général, avoua depuis qu'il aurait pu compter sur la victoire, si tout le monde s'était comporté comme Socrate[2].

Ce courage ne l'abandonnait pas dans des occasions peut-être plus périlleuses. Le sort l'avait élevé au rang de sénateur; en cette qualité, il présidait, avec quelques autres membres du sénat, à l'assemblée du peuple. Il s'agissait d'une accusation contre des généraux qui venaient de remporter une victoire signalée : on proposait une forme de jugement aussi vicieuse par son irrégularité que funeste à la cause de l'innocence. La multitude se soulevait à la moindre contradiction, et demandait qu'on mît les opposants au nombre des accusés. Les autres présidents, effrayés, approuvèrent le décret : Socrate seul, intrépide au milieu des clameurs et des menaces, protesta qu'ayant fait le serment de juger conformément aux lois, rien ne le forcerait à les violer; et il ne les viola point[3].

Socrate plaisantait souvent de la ressemblance de ses traits avec ceux auxquels on reconnaît le dieu de Silène[4]. Il avait beaucoup d'agréments et de gaieté dans l'esprit, autant de force que de solidité dans le caractère, un talent particulier pour rendre la vérité sensible et intéressante; point d'ornements dans ses discours, souvent de l'élévation, toujours la propriété du terme, ainsi que l'enchaînement et la justesse des idées. Il disait qu'Aspasie lui avait donné des leçons de rhétorique[5]; ce qui signifiait sans doute qu'il avait appris auprès d'elle à s'exprimer avec plus de grâces. Il eut des liaisons avec cette femme célèbre, avec Périclès, Euripide et les hommes les plus distingués de son siècle; mais ses disciples furent toujours ses véritables amis; il en était adoré[6], et j'en ai vu qui, longtemps après sa mort, s'attendrissaient à son souvenir.

Pendant qu'il conversait avec eux, il leur parlait fréquemment d'un génie qui l'accompagnait depuis son enfance[7]; et dont les inspirations ne l'engageaient jamais à rien entreprendre, mais l'arrêtaient souvent sur le point de l'exécution[8]. Si on le consultait sur un projet dont l'issue dût être funeste, la voix secrète se faisait entendre; s'il devait réussir, elle gardait le silence. Un de ses disciples, étonné d'un langage si nouveau, le pressa de s'expliquer sur la nature de cette voix céleste, et n'obtint aucune réponse[9]; un autre s'adressa, pour le même sujet, à l'oracle de Trophonius, et sa curiosité ne fut pas mieux satisfaite[10]. Les aurait-il laissés dans le doute, si par ce génie il prétendait désigner cette prudence rare que son expérience lui avait acquise? voulait-il les engager dans l'erreur et s'accréditer dans leur esprit, en se montrant à leurs yeux comme un homme inspiré? « Non, me répon-

1. Plat., in Conv., t. III, p. 221. Strab., lib. IX, p. 403. Diog. Laert., lib. II, § 22. — 2. Plat., in Lach., t. II, p. 181. — 3. Xenoph., Hist. græc., t. I, lib. I, p. 449; id., Memor., lib. I, p. 711; lib. IV, p. 803. — 4. Id., in Conv., p. 883. Plat., in Theæt., t. I, p. 143; id., in Conv., t. III, p. 215. — 5. Id., in Menex., t. II, p. 235. — 6. Xenoph., Memor., lib. I, p. 731; lib. II, p. 746 et 752; lib. IV, p. 817. Lucian., in Demonact., t. II, p. 379. — 7. Plat., in Theag., t. I, p. 128. — 8. Id., ibid.; id., in Phædr., t. III, p. 242. Cicer., De divin., lib. I, cap. LIV, t. III, p. 45. — 9. Plut., De gen. Socr., t. II, p. 588. — 10. Id., ibid., p. 590.



dit Xénophon, à qui je proposais un jour ces questions : jamais Socrate ne déguisa la vérité, jamais il ne fut capable d'une imposture ; il n'était ni assez vain, ni assez imbécile pour donner de simples conjectures comme de véritables prédictions ; mais il était convaincu lui-même, et quand il nous parlait au nom de son génie, c'est qu'il en ressentait intérieurement l'influence [1].

Un autre disciple de Socrate, nommé Simmias, que je connus à Thèbes, attestait que son maître, persuadé que les dieux ne se rendent pas visibles aux mortels, rejetait les apparitions dont on lui faisait le récit; mais qu'il écoutait et interrogeait avec l'intérêt le plus vif ceux qui croyaient entendre au dedans d'eux-mêmes les accents d'une voix divine [2].

Si l'on ajoute à ces témoignages formels que Socrate a protesté jusqu'à sa mort que les dieux daignaient quelquefois lui communiquer une portion de leur prescience [3]; qu'il leur racontait, ainsi que ses disciples, plusieurs de ses prédictions que l'événement avait justifiées [4]; que quelques-unes firent beaucoup de bruit parmi les Athéniens, et qu'il ne songea point à les démentir [5]; on verra clairement qu'il était de bonne foi, lorsqu'en parlant de son génie il disait qu'il éprouvait en lui-même ce qui n'était peut-être jamais arrivé à personne [6].

En examinant ses principes et sa conduite, on entrevoit par quels degrés il parvint à s'attribuer une pareille prérogative. Attaché à la religion dominante, il pensait, conformément aux traditions anciennes, adoptées par des philosophes [7], que les dieux touchés des besoins et fléchis par les prières de l'homme de bien, lui dévoilent quelquefois l'avenir par différents signes [8]. En conséquence il exhortait ses disciples, tantôt à consulter les oracles, tantôt à s'appliquer à l'étude de la divination [9]. Lui-même, docile à l'opinion du plus grand nombre [10], était attentif aux songes, et leur obéissait comme à des avertissements du ciel [11]. Ce n'est pas tout encore ; souvent plongée pendant des heures entières, dans la contemplation, son âme, pure et dégagée des sens, remontait insensiblement à la source des devoirs et des vertus : or il est difficile de se tenir longtemps sous les yeux de la Divinité sans oser l'interroger, sans écouter sa réponse, sans se familiariser avec les illusions que produit quelquefois la contention d'esprit. D'après ces notions, doit-on s'étonner que Socrate prît quelquefois ses pressentiments pour des inspirations divines, et rapportât à une cause surnaturelle les effets de la prudence ou du hasard?

Cependant on trouve, dans l'histoire de sa vie, des faits qui porteraient à soupçonner la droiture de ses intentions. Que penser en effet d'un homme qui, suivi de ses disciples, s'arrête tout à coup, se recueille longtemps en lui-même, écoute la voix de son génie, et leur

1. Xenoph., Memor., lib. I, p. 708. — 2. Plut., De gen. Socr., t. II, p. 588. — 3. Plat., in Apol., t. I, p. 31. Diog. Laert., lib. II, § 32. — 4. Xenoph., Apol., p. 703. Plut., ibid., p. 581. Ælian., Var. hist., lib. VIII, cap. I. — 5. Plut., ibid. — 6. Plat., De rep., lib. VI, t. II, p. 496. — 7. Cicer., De divin., lib. I, cap. III et XLIII. — 8. Xenoph., Memor., lib. I, p. 723. — 9. Id., ibid., lib. IV, p. 815. — 10. Aristot., De divin., cap. I, t. I, p, 697. — 11. Plat., in Crit., t. I, p. 44; Id., in Phædon., p. 61. Cicer., ibid., cap. XXV, t. III, p. 29.

ordonne de prendre un autre chemin, quoiqu'ils n'eussent rien à risquer en suivant le premier[1]?

Je cite un second exemple. Au siége de Potidée, on s'aperçut que depuis le lever de l'aurore il était hors de sa tente, immobile, enseveli dans une méditation profonde, exposé à l'ardeur brûlante du soleil; car c'était en été. Les soldats s'assemblèrent autour de lui, et, dans leur admiration, se le montraient les uns aux autres. Le soir, quelques-uns d'entre eux résolurent de passer la nuit à l'observer. Il resta dans la même position jusqu'au jour suivant. Alors il rendit son hommage au soleil, et se retira tranquillement dans sa tente[2].

Voulait-il se donner en spectacle à l'armée? Son esprit pouvait-il suivre pendant si longtemps le fil d'une vérité? Ses disciples, en nous transmettant ces faits, en ont-ils altéré les circonstances? Convenons plutôt que la conduite des hommes les plus sages et les plus vertueux présente quelquefois des obscurités impénétrables.

Quoi qu'il en soit, malgré les prédictions qu'on attribuait à Socrate, les Athéniens n'eurent jamais pour lui la considération qu'il méritait à tant de titres. Sa méthode devait les aliéner ou les offenser. Les uns ne pouvaient lui pardonner l'ennui d'une discussion qu'ils n'étaient pas en état de suivre; les autres, l'aveu qu'il leur arrachait de leur ignorance.

Comme il voulait que, dans la recherche de la vérité, on commençât par hésiter et se méfier des lumières qu'on avait acquises; et que, pour dégoûter ses nouveaux élèves des fausses idées qu'ils avaient reçues, il les amenait, de conséquences en conséquences, au point de convenir que, suivant leurs principes, la sagesse même pourrait devenir nuisible; les assistants, qui ne pénétraient pas ses vues, l'accusaient de jeter ses disciples dans le doute, de soutenir le pour et le contre, de tout détruire, et de ne rien édifier[3].

Comme, auprès de ceux dont il n'était pas connu, il affectait de ne rien savoir, et dissimulait d'abord ses forces pour les employer ensuite avec plus de succès, on disait que, par une ironie insultante, il ne cherchait qu'à tendre des piéges à la simplicité des autres[4].

Comme la jeunesse d'Athènes, qui voyait les combats des gens d'esprit avec le même plaisir qu'elle aurait vu ceux des animaux féroces, applaudissait à ses victoires, et se servait, à la moindre occasion, des armes qui les lui avaient procurées, on inférait de là qu'elle ne puisait à sa suite que le goût de la dispute et de la contradiction[5]. Les plus indulgents observaient seulement qu'il avait assez de talents pour inspirer à ses élèves l'amour de la sagesse, et point assez pour leur en faciliter la pratique[6].

1. Plut., De gen. Socr., t. II, p. 580. Quelques-uns de ses disciples continuèrent leur chemin, malgré l'avis du génie, et rencontrèrent un troupeau de cochons qui les couvrirent de boue : c'est Théocrite, disciple de Socrate, qui raconte ce fait dans Plutarque, et qui prend à témoin Simmias, autre disciple de Socrate. — 2. Plat., in Conv., t. III, p. 220. Phavor. ap. Aul. Gell., lib. II, cap. I. Diog. Laert., lib. II, § 23. — 3. Plat., in Men., t. II, p. 80 et 84. Xenoph., Memor., lib. IV, p. 805. — 4. Tim. ap. Diog. Laert., lib. II, § 19. Xenoph., ibid. Voy. la note I à la fin du volume. — 5. Plat., in Apol., t. I, p. 23. — 6. Xenoph., ibid. lib. I, p. 725.

Il assistait rarement aux spectacles; et, en blâmant l'extrême licence qui régnait alors dans les comédies, il s'attira la haine de leurs auteurs [1].

De ce qu'il ne paraissait presque jamais à l'assemblée du peuple, et qu'il n'avait ni crédit, ni aucun moyen d'acheter ou de vendre des suffrages, plusieurs se contentèrent de le regarder comme un homme oisif, inutile, qui n'annonçait que des réformes et ne promettait que des vertus.

De cette foule de préjugés et de sentiments réunis, il résulta l'opinion presque générale que Socrate n'était qu'un sophiste plus habile, plus honnête, mais peut-être plus vain que les autres [2]. J'ai vu des Athéniens éclairés lui donner cette qualification longtemps après sa mort [3]; et, de son vivant, quelques auteurs l'employèrent avec adresse pour se venger de ses mépris.

Aristophane, Eupolis, Amipsias, le jouèrent sur le théâtre [4], comme ils se permirent de jouer Périclès, Alcibiade, et presque tous ceux qui furent à la tête du gouvernement; comme d'autres auteurs dramatiques y jouèrent d'autres philosophes [5] : car il régnait alors de la division entre ces deux classes de gens de lettres [6].

Il fallait jeter du ridicule sur le prétendu génie de Socrate, et sur ses longues méditations; Aristophane le représente suspendu au-dessus de la terre, assimilant ses pensées à l'air subtil et léger qu'il respire [7], invoquant les déesses tutélaires des sophistes, les Nuées, dont il croit entendre la voix au milieu des brouillards et des ténèbres qui l'environnent [8]. Il fallait le perdre dans l'esprit du peuple; il l'accuse d'apprendre aux jeunes gens à mépriser les dieux, à tromper les hommes [9].

Aristophane présenta sa pièce au concours; elle reçut des applaudissements, et ne fut pas couronnée [10] : il la remit au théâtre l'année d'après, et elle n'eut pas un meilleur succès : il la retoucha de nouveau, mais des circonstances l'empêchèrent d'en donner une troisième représentation [11]. Socrate, à ce qu'on prétend, ne dédaigna pas d'assister à la première, et de se montrer à des étrangers qui le cherchaient des yeux dans l'assemblée [12]. De pareilles attaques n'ébranlaient pas plus sa constance que les autres événements de la vie [13]. « Je dois me corriger, disait-il, si les reproches de ces auteurs sont fondés; les mépriser, s'ils ne le sont pas. » On lui rapportait un jour qu'un homme disait du mal de lui : « C'est, répondit-il, qu'il n'a pas appris à bien parler [14]. »

Depuis la représentation des *Nuées*, il s'était écoulé environ vingt-quatre ans. Il semblait que le temps de la persécution était passé pour lui, lorsque tout à coup il apprit qu'un jeune homme venait de pré-

1. Ælian., Var. hist., lib. II, cap. XIII. — 2. Ameips. ap. Diog. Laert., lib. II, § 28. — 3. Æschin., in Timarch., p. 287. — 4. Schol. Aristoph., in Nub., v. 96. Diog. Laert., lib. II, § 28. Senec., De vit. beat., cap. XXVII. — 5. Id., ibid. — 6. Plat., De rep., lib. X, t. II, p. 607. Argum., Nub., p. 50. — 7. Aristoph., ibid., v. 229. — 8. Id., ibid., v. 291 et 329. — 9. Id., ibid., v. 112 et 246. — 10. Id., ibid., v. 525. — 11. Schol. Aristoph., p. 51. Sam. Pet., Miscell., lib. I, cap. VI. Palmer., Exercit., p. 729. — 12. Ælian., ibid. — 13. Senec., De const. sap., cap. XVIII. — 14. Diog. Laert., ibid., § 36.



senter au second des archontes [1] une dénonciation conçue en ces termes : « Mélitus, fils de Mélitus, du bourg de Pithos, intente une accusation criminelle contre Socrate, fils de Sophronisque, du bourg d'Alopèce. Socrate est coupable en ce qu'il n'admet pas nos dieux, et qu'il introduit parmi nous des divinités nouvelles sous le nom de Génies : Socrate est coupable en ce qu'il corrompt la jeunesse d'Athènes : pour peine, la mort [2]. »

Mélitus était un poëte froid et sans talents; il composa quelques tragédies, dont le souvenir ne se perpétuera que par les plaisanteries d'Aristophane [3]. Deux accusateurs plus puissants que lui, Anytus et Lycon, le firent servir d'instrument à leur haine [4]. Ce dernier était un de ces orateurs publics qui, dans les assemblées du sénat et du peuple, discutent les intérêts de la patrie, et disposent de l'opinion de la multitude, comme la multitude dispose de tout [5]. Ce fut lui qui dirigea les procédures [6].

Des richesses considérables et des services signalés rendus à l'État, plaçaient Anytus parmi les citoyens qui avaient le plus de crédit [7]. Il remplit successivement les premières dignités de la république [8]. Zélé partisan de la démocratie, persécuté par les trente tyrans, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à leur expulsion et au rétablissement de la liberté [9].

Anytus avait longtemps vécu en bonne intelligence avec Socrate : il le pria même une fois de donner quelques instructions à son fils, qu'il avait chargé des détails d'une manufacture dont il tirait un gros revenu. Mais Socrate lui ayant représenté que ces fonctions avilissantes ne convenaient ni à la dignité du père, ni aux dispositions du fils [10], Anytus, blessé de cet avis, défendit au jeune homme tout commerce avec son maître.

Quelque temps après, Socrate examinait avec Ménon, un de ses amis, si l'éducation pouvait donner les qualités de l'esprit et du cœur, refusées par la nature. Anytus survint et se mêla de la conversation. La conduite de son fils, dont il négligeait l'éducation, commençait à lui donner de l'inquiétude. Dans la suite du discours, Socrate observa que les enfants de Thémistocle, d'Aristide et de Périclès, entourés de maîtres de musique, d'équitation et de gymnastique, se distinguèrent dans ces différents genres, mais qu'ils ne furent jamais aussi vertueux que leurs pères : preuve certaine, ajoutait-il, que ces derniers ne trouvèrent aucun instituteur en état de donner à leur fils le mérite qu'ils avaient eux-mêmes. Anytus, qui se plaçait à côté de ces grands hommes, sentit ou supposa l'allusion. Il répondit avec colère : « Vous parlez des autres avec une licence intolérable. Croyez-moi, soyez plus ré-

1. Plat., in Euthyphr., t. I, p. 2. — 2. Plat., in Apol., t. I, p. 24. Xenoph., Memor., lib. I, p. 708. Phavor. ap. Diog. Laert., lib. II, § 40. — 3. Aristoph., in Ran., v. 1337. Schol., ibid. Suid., in Μέλιτ. — 4. Plat., ibid., p. 23. Antisth. ap. Diog. Laert., ibid., § 39. — 5. Aristot., De rep., lib. IV, cap. IV, t. II, p. 369. — 6. Diog. Laert., ibid., § 38. — 7. Isocr., in Callimach., t. II, p. 495. — 8. Lys., in Agorat., p. 261; id., in Dardan., p. 388. — 9. Xenoph., Hist. græc., lib. II, p. 468. — 10. Id., in Apol., p. 706 et 707.

servé; ici plus qu'ailleurs il est aisé de faire du bien ou du mal à qui l'on veut, et vous devez le savoir [1]. »

A ces griefs personnels s'en joignaient d'autres qui aigrissaient Anytus, et qui lui étaient communs avec la plus grande partie de la nation. Il faut les développer, pour faire connaître la principale cause de l'accusation contre Socrate [2].

Deux factions ont toujours subsisté parmi les Athéniens, les partisans de l'aristocratie et ceux de la démocratie. Les premiers, presque toujours asservis, se contentaient, dans les temps heureux, de murmurer en secret : dans les malheurs de l'État, et surtout vers la fin de la guerre du Péloponèse, ils firent quelques tentatives pour détruire la puissance excessive du peuple. Après la prise d'Athènes, les Lacédémoniens permirent aux habitants de nommer trente magistrats, à qui ils confièrent le gouvernement de la ville, et qui, pour la plupart, furent choisis parmi les partisans de l'aristocratie. Critias, un des disciples de Socrate, était à leur tête. Dans l'espace de huit mois ils exercèrent plus de cruautés que le peuple n'en avait exercé pendant plusieurs siècles. Quantité de citoyens, obligés d'abord de prendre la fuite, se réunirent enfin sous la conduite de Thrasybule et d'Anytus. L'oligarchie fut détruite [3], l'ancienne forme du gouvernement rétablie, et, pour prévenir désormais toute dissension, une amnistie presque générale accorda le pardon, et ordonna l'oubli du passé. Elle fut publiée et garantie sous la foi du serment, trois ans avant la mort de Socrate [4].

Le peuple prêta le serment; mais il se rappelait avec frayeur qu'il avait été dépouillé de son autorité, qu'il pouvait à tout moment la perdre encore, qu'il était dans la dépendance de cette Lacédémone si jalouse d'établir partout l'oligarchie, que les principaux citoyens d'Athènes entretenaient des intelligences avec elle, et se trouvaient animés des mêmes sentiments. Et que ne ferait pas cette faction cruelle dans d'autres circonstances, puisqu'au milieu des ruines de la république il avait fallu tant de sang pour assouvir sa fureur?

Les flatteurs du peuple redoublaient ses alarmes, en lui représentant que des esprits ardents s'expliquaient tous les jours avec une témérité révoltante contre la nature du gouvernement populaire; que Socrate, le plus dangereux de tous, parce qu'il était le plus éclairé, ne cessait d'infecter la jeunesse d'Athènes par des maximes contraires à la constitution établie; qu'on lui avait entendu dire plus d'une fois qu'il fallait être insensé pour confier les emplois et la conduite de l'État à des magistrats qu'un sort aveugle choisissait parmi le plus grand nombre des citoyens [5]; que, docile à ses leçons, Alcibiade, outre les maux dont il avait accablé la république [6], avait en dernier lieu conspiré contre sa liberté; que dans le même temps Critias et Théramène, deux autres de ses disciples, n'avaient pas rougi de se placer à la tête

1. Plat., in Men., t. II, p. 94. — 2. Observations manuscrites de M. Fréret sur la condamnation de Socrate. — 3. Voy., sur cette révolution, le premier volume de cet ouvrage. — 4. Andoc., De myst., p. 12. — 5. Xenoph., Memor., lib. I, p. 712. — 6. Id., ibid., p. 713.

des trente tyrans; qu'il fallait enfin réprimer une licence dont les suites, difficiles à prévoir, seraient impossibles à éviter.

Mais quelle action intenter contre Socrate? On n'avait à lui reprocher que des discours sur lesquels les lois n'avaient rien statué, et qui par eux-mêmes ne formaient pas un corps de délit, puisqu'ils n'avaient pas une liaison nécessaire avec les malheurs dont on avait à se plaindre : d'ailleurs, en les établissant comme l'unique base de l'accusation, on risquait de réveiller l'animosité des partis, et l'on était obligé de remonter à des événements sur lesquels l'amnistie imposait un silence absolu.

La trame ourdie par Anytus parait à ces inconvénients, et servait à la fois sa haine personnelle et la vengeance du parti populaire. L'accusateur, en poursuivant Socrate comme un impie, devait se flatter de le perdre, parce que le peuple recevait toujours avec ardeur ces sortes d'accusations [1], et qu'en confondant Socrate avec les autres philosophes, il était persuadé qu'ils ne pouvaient s'occuper de la nature sans nier l'existence des dieux [2]. D'ailleurs la plupart des juges, ayant autrefois assisté à la représentation des *Nuées* d'Aristophane, avaient conservé contre Socrate ces impressions sourdes que dans une grande ville il est si facile de recevoir, et si difficile de détruire [3].

D'un autre côté, Mélitus, en le poursuivant comme le corrupteur de la jeunesse, pouvait, à la faveur d'une allégation si vague, rappeler incidemment, et sans risque, des faits capables de soulever les juges et d'effrayer les partisans du gouvernement populaire.

Le secret de cette marche n'a pas échappé à la postérité; environ cinquante-quatre ans après la mort de Socrate, l'orateur Eschine, avec qui j'étais fort lié, disait, en présence du même tribunal où fut plaidée la cause de ce philosophe : « Vous qui avez mis à mort le sophiste Socrate, convaincu d'avoir donné des leçons à Critias, l'un de ces trente magistrats qui détruisirent la démocratie [4]. »

Pendant les premières procédures, Socrate se tenait tranquille : ses disciples dans l'effroi s'empressaient de conjurer l'orage : le célèbre Lysias fit pour lui un discours touchant et capable d'émouvoir les juges. Socrate y reconnut les talents de l'orateur, mais il n'y trouva point le langage vigoureux de l'innocence [5].

Un de ses amis, nommé Hermogène, le priait un jour de travailler à sa défense [6]. « Je m'en suis occupé depuis que je respire, répondit Socrate : qu'on examine ma vie entière, voilà mon apologie.

— Cependant, reprit Hermogène, la vérité a besoin de soutien; et vous n'ignorez pas combien, dans nos tribunaux, l'éloquence a perdu de citoyens innocents, et sauvé de coupables. — Je le sais, répliqua Socrate; j'ai même deux fois entrepris de mettre en ordre mes moyens de défense; deux fois le génie qui m'éclaire m'en a détourné, et j'ai reconnu la sagesse de ses conseils.

1. Plat., in Euthyphr., t. I, p. 3. — 2. Id., in Apol., t. I, p. 18. — 3. Id., ibid., p. 19. — 4. Æschin., in Timarch., p. 287. — 5. Cicer., De orat., lib. I, cap. LIV, t. I, p. 182. Diog. Laert., lib. II, § 40. Val. Max., lib. VI, cap. IV, extern., n° 2. — 6. Xenoph., in Apol., p. 701; id., Memor., lib. IV, p. 816.

« J'ai vécu jusqu'à présent le plus heureux des mortels; j'ai comparé souvent mon état à celui des autres hommes, et je n'ai envié le sort de personne. Dois-je attendre que les infirmités de la vieillesse me privent de l'usage de mes sens, et qu'en affaiblissant mon esprit elles ne me laissent que des jours inutiles ou destinés à l'amertume[1]? Les dieux, suivant les apparences, me préparent une mort paisible, exempte de douleur, la seule que j'eusse pu désirer. Mes amis, témoins de mon trépas, ne seront frappés ni de l'horreur du spectacle, ni des faiblesses de l'humanité, et dans mes derniers moments j'aurai encore assez de force pour lever mes regards sur eux, et leur faire entendre les sentiments de mon cœur[2].

« La postérité prononcera entre mes juges et moi : tandis qu'elle attachera l'opprobre à leur mémoire, elle prendra quelque soin de la mienne, et me rendra cette justice, que, loin de songer à corrompre mes compatriotes, je n'ai travaillé qu'à les rendre meilleurs[3]. »

Telles étaient ses dispositions lorsqu'il fut assigné pour comparaître devant le tribunal des héliastes, auquel l'archonte-roi venait de renvoyer l'affaire, et qui, dans cette occasion, fut composé d'environ cinq cents juges[4].

Mélitus et les autres accusateurs avaient concerté leurs attaques à loisir : dans leurs plaidoyers, soutenus de tout le prestige de l'éloquence[5], ils avaient rassemblé avec un art infini beaucoup de circonstances propres à prévenir les juges. Je vais rapporter quelques-unes de leurs allégations, et les réponses qu'elles occasionnèrent.

Premier délit de Socrate. *Il n'admet pas les divinités d'Athènes, quoique, suivant la loi de Dracon, chaque citoyen soit obligé de les honorer*[6].

La réponse était facile : Socrate offrait souvent des sacrifices devant sa maison : souvent il en offrait, pendant les fêtes, sur les autels publics; tout le monde avait pu en être témoin, et Mélitus lui-même, s'il avait daigné y faire attention[7] : mais, comme l'accusé s'élevait contre les pratiques superstitieuses qui s'étaient introduites dans la religion[8], et qu'il ne pouvait souffrir les haines et toutes ces passions honteuses qu'on attribuait aux dieux[9], il était aisé de le noircir aux yeux de ceux à qui une piété éclairée est toujours suspecte.

Mélitus ajoutait que, sous le nom de génies, Socrate prétendait introduire parmi les Athéniens des divinités étrangères, et qu'une telle audace méritait d'être punie conformément aux lois. Dans cet endroit, l'orateur se permit des plaisanteries sur cet esprit dont le philosophe se glorifiait de ressentir l'inspiration secrète[10].

1. Xenoph., Memor., lib. IV, p. 817. — 2. Id., in Apol., p. 702. — 3. Id., ibid., p. 706; id., Memor., lib. IV, p. 817. — 4. Mém. de l'Acad. des bell. lettr., t. XVIII, p. 83. Observations manuscrites de M. Fréret sur la condamnation de Socrate. — 5. Plat., in Apol., t. I, p. 17. — 6. Porphyr., De abstin., lib. IV, p. 380. — 7. Xenoph., in Apol., p. 703; id., Memor., lib. I, p. 708. Theodect. ap. Aristot., Rhet., lib. II, cap. XXIII, t. II, p. 577. — 8. Plut., De gen. Socr., t. II, p. 580. — 9. Plat., in Euthyphr., t. I, p. 6. — 10. Id., in Apol., t. I, p. 31



« Cette voix, répondit Socrate, n'est pas celle d'une divinité nouvelle, c'est celle des dieux que nous adorons. Vous convenez tous qu'ils prévoient l'avenir, et qu'ils peuvent nous en instruire : ils s'expliquent aux uns par la bouche de la pythie, aux autres par différents signes, à moi par un interprète dont les oracles sont préférables aux indications que l'on tire du vol des oiseaux : car mes disciples témoigneront que je ne leur ai rien prédit qui ne leur soit arrivé. »

A ces mots, les juges firent entendre des murmures de mécontentement[1]. Mélitus l'aurait augmenté, s'il avait observé qu'en autorisant les révélations de Socrate, on introduirait tôt ou tard le fanatisme dans un pays où les imaginations sont si faciles à ébranler, et que plusieurs se feraient un devoir d'obéir plutôt aux ordres d'un esprit particulier qu'à ceux des magistrats. Il paraît que Mélitus n'entrevit pas ce danger[2].

Second délit de Socrate. *Il corrompt la jeunesse d'Athènes.* Il ne s'agissait pas des mœurs de l'accusé, mais de sa doctrine : on disait que ses disciples n'apprenaient à sa suite qu'à briser les liens du sang et de l'amitié[3]. Ce reproche, uniquement fondé sur quelques expressions malignement interprétées, ne servit qu'à déceler la mauvaise foi de l'accusateur; mais Mélitus reprit ses avantages, quand il insinua que Socrate était ennemi du peuple; il parla des liaisons de ce philosophe avec Alcibiade et Critias[4]. On répondit qu'ils montrèrent des vertus tant qu'ils furent sous sa conduite; que leur maître avait, dans tous les temps, condamné les excès du premier; et que, pendant la tyrannie du second, il fut le seul qui osa s'opposer à ses volontés.

« Enfin, disait Mélitus aux juges, c'est par la voie du sort que vous avez été établis pour rendre la justice, et que plusieurs d'entre vous ont rempli des magistratures importantes. Cette forme, d'autant plus essentielle qu'elle peut seule conserver entre les citoyens une sorte d'égalité, Socrate la soumet à la censure; et la jeunesse d'Athènes, à son exemple, cesse de respecter ce principe fondamental de la constitution[5]. »

Socrate, en s'expliquant sur un abus qui confiait au hasard la fortune des particuliers et la destinée de l'État, n'avait dit que ce que pensaient les Athéniens les plus éclairés[6]. D'ailleurs de pareils discours, ainsi que je l'ai observé plus haut, ne pouvaient pas entraîner la peine de mort spécifiée dans les conclusions de l'accusateur.

Plusieurs des amis de Socrate prirent hautement sa défense[7], d'autres écrivirent en sa faveur[8]; et Mélitus aurait succombé, si Anytus et Lycon n'étaient venus à son secours[9]. On se souvient que le premier osa représenter aux juges, ou qu'on n'aurait pas dû envoyer l'accusé à leur tribunal, ou qu'ils devaient le faire mourir, attendu que, s'il était absous, leurs enfants n'en seraient que plus attachés à sa doctrine[10].

1. Xenoph., in Apol., p. 703. — 2. Fréret, Observ. manuscr. — 3. Xenoph., ibid., p. 704; id., Memor., lib. I, p. 719. — 4. Id., ibid., p. 713. — 5. Id., ibid., p. 712. — 6. Isocr., Aréop., t. I, p. 322. — 7. Xenoph., in Apol., p. 705. — 8. Id., ibid., p. 701. — 9. Plat., in Apol., t. I, p. 36. — 10. Id., ibid., p. 29.

Socrate se défendit pour obéir à la loi [1]; mais ce fut avec la fermeté de l'innocence et la dignité de la vertu. Je vais ajouter ici quelques traits du discours que ses apologistes, et Platon surtout, mettent dans sa bouche; ils serviront à développer son caractère.

« Je comparais devant ce tribunal pour la première fois de ma vie, quoique âgé de plus de soixante-dix ans : ici le style, les formes, tout est nouveau pour moi. Je vais parler une langue étrangère, et l'unique grâce que je vous demande, c'est d'être attentifs plutôt à mes raisons qu'à mes paroles : car votre devoir est de discerner la justice, le mien de vous dire la vérité [2]. »

Après s'être lavé du crime d'impiété [3], il passait au second chef de l'accusation [3]. « On prétend que je corromps la jeunesse d'Athènes : qu'on cite donc un de mes disciples que j'aie entraîné dans le vice [4]. J'en vois plusieurs dans cette assemblée : qu'ils se lèvent, qu'ils déposent contre leur corrupteur [5]. S'ils sont retenus par un reste de considération, d'où vient que leurs pères, leurs frères, leurs parents, n'invoquent pas, dans ce moment, la sévérité des lois? d'où vient que Mélitus a négligé leur témoignage? C'est que, loin de me poursuivre, ils sont eux-mêmes accourus à ma défense.

« Ce ne sont pas les calomnies de Mélitus et d'Anytus qui me coûteront la vie [6], c'est la haine de ces hommes vains ou injustes dont j'ai démasqué l'ignorance ou les vices : haine qui a déjà fait périr tant de gens de bien, qui en fera périr tant d'autres; car je ne dois pas me flatter qu'elle s'épuise par mon supplice.

« Je me la suis attirée en voulant pénétrer le sens d'une réponse de la pythie [7], qui m'avait déclaré le plus sage des hommes [8]. » Ici les juges firent éclater leur indignation [9]. Socrate continua : « Étonné de cet oracle, j'interrogeai dans les diverses classes de citoyens ceux qui jouissaient d'une réputation distinguée; je ne trouvai partout que de la présomption et de l'hypocrisie. Je tâchai de leur inspirer des doutes sur leur mérite, et m'en fis des ennemis irréconciliables : je conclus de là que la sagesse n'appartient qu'à la Divinité, et que l'oracle, en me citant pour exemple, a voulu montrer que le plus sage des hommes est celui qui croit l'être le moins [10].

« Si on me reprochait d'avoir consacré tant d'années à des recherches si dangereuses, je répondrais qu'on ne doit compter pour rien, ni la vie, ni la mort, dès qu'on peut être utile aux hommes. Je me suis cru destiné à les instruire; j'ai cru en avoir reçu la mission du ciel même [11]: j'avais gardé, au péril de mes jours, les postes où nos généraux m'avaient placé à Amphipolis, à Potidée, à Délium; je dois garder avec plus de courage celui que les dieux m'ont assigné au milieu

1. Plat., in Apol., t. I, p. 19. — 2. Id., ibid., p. 17. — 3. Xenoph., in Apol., p. 703. — 4. Id., ibid., p. 704. — 5. Plat., ibid., p. 33. — 6. Id., ibid., p. 28. — 7. Id., ibid., p. 21. — 8. Voici cette réponse, suivant le scoliaste d'Aristophane (in Nub., v. 144) : « Sophocle est sage, Euripide est sage, mais Socrate est le plus sage de tous les hommes. » — 9. Xenoph., ibid., p. 703. — 10. Plat., ibid. p. 23. — 11. Id., ibid., p. 30.



de vous; et je ne pourrais l'abandonner, sans désobéir à leurs ordre sans m'avilir à mes yeux [1].

« J'irai plus loin; si vous preniez aujourd'hui le parti de m'absoud à condition que je garderais le silence [2], je vous dirais : O mes juge je vous aime et je vous honore sans doute, mais je dois obéir à Di plutôt qu'à vous; tant que je respirerai, je ne cesserai d'élever ma vo comme par le passé, et de dire à tous ceux qui s'offriront à mes regard N'avez-vous pas de honte de courir après les richesses et les honneur tandis que vous négligez les trésors de sagesse et de vérité qui doivei embellir et perfectionner votre âme? Je les tourmenterais à force « prières et de questions, je les ferais rougir de leur aveuglement ou à leurs fausses vertus, et leur montrerais que leur estime place au pre mier rang des biens qui ne méritent que le mépris.

« Voilà ce que la Divinité me prescrit d'annoncer sans interruptio aux jeunes gens, aux vieillards, aux citoyens, aux étrangers; et comm ma soumission à ses ordres est pour vous le plus grand de ses bien faits, si vous me faites mourir, vous rejetterez le don de Dieu, et vou ne trouverez personne qui soit animé du même zèle. C'est donc votr cause que je soutiens aujourd'hui, en paraissant défendre la mienne Car enfin Anytus et Mélitus peuvent me calomnier, me bannir, m'ôter la vie; mais ils ne sauraient me nuire : ils sont plus à plaindre que moi, puisqu'ils sont injustes [3].

« Pour échapper à leurs coups, je n'ai point, à l'exemple des autres accusés, employé les menées clandestines, les sollicitations ouvertes. Je vous ai trop respectés pour chercher à vous attendrir par mes lar- mes, ou par celles de mes enfants et de mes amis rassemblés autour de moi [4]. C'est au théâtre qu'il faut exciter la pitié par des images tou- chantes; ici la vérité seule doit se faire entendre. Vous avez fait un serment solennel de juger suivant les lois; si je vous arrachais un par- jure, je serais véritablement coupable d'impiété. Mais, plus persuadé que mes adversaires de l'existence de la Divinité, je me livre sans crainte à sa justice, ainsi qu'à la vôtre [5]. »

Les juges de Socrate étaient la plupart des gens du peuple, sans lu- mières et sans principes : les uns prirent sa fermeté pour une insulte; les autres furent blessés des éloges qu'il venait de se donner [6]. Il inter- vint un jugement qui le déclarait atteint et convaincu. Ses ennemis ne l'emportèrent que de quelques voix [7]; ils en eussent eu moins encore. et auraient été punis eux-mêmes, s'il avait fait le moindre effort pour fléchir ses juges [8].

Suivant la jurisprudence d'Athènes, il fallait un second jugement pour statuer sur la peine [9]. Mélitus, dans son accusation, concluait à la mort. Socrate pouvait choisir entre une amende, le bannissement ou la prison perpétuelle. Il reprit la parole, et dit qu'il s'avouerait cou-

1. Plat., in Apol., t. I, p. 28. — 2. Id., ibid., p. 29. — 3. Id., ibid., p. 30. — Id., ibid., p. 34. Xenoph., Memor., lib. IV, p. 804. — 5. Plat., ibid., p. 35. Xenoph., ibid., lib. I, p. 722. — 6. Id., in Apol., p. 707. — 7. Plat., ibid., p. 36. — 8. Xenoph., ibid., lib. IV, p. 804. — 9. Cicer., De orat., cap. LIV, t. I, p. 182.

able, s'il s'infligeait la moindre punition [1]; mais qu'ayant rendu de
rands services à la république, il mériterait d'être nourri dans le prytanée aux dépens du public [2]. A ces mots quatre-vingts des juges qui vaient d'abord opiné en sa faveur, adhérèrent aux conclusions de l'acusateur [3], et la sentence de mort fut prononcée [4]; elle portait que le oison terminerait les jours de l'accusé.

Socrate la reçut avec la tranquillité d'un homme qui pendant toute a vie avait appris à mourir [5]. Dans un troisième discours, il consola es juges qui l'avaient absous, en observant qu'il ne peut rien arriver e funeste à l'homme de bien, soit pendant sa vie, soit après sa nort [6] : à ceux qui l'avaient accusé ou condamné, il représenta qu'ils prouveraient sans cesse les remords de leur conscience [7] et les reprohes des hommes; que la mort étant un gain pour lui, il n'était point rité contre eux, quoiqu'il eût à se plaindre de leur haine. Il finit par es paroles : « Il est temps de nous retirer, moi pour mourir, et vous our vivre. Qui de nous jouira d'un meilleur sort? la Divinité seule eut le savoir [8]. »

Quand il sortit du palais pour se rendre à la prison, on n'aperçut auun changement sur son visage ni dans sa démarche. Il dit à ses disiples, qui fondaient en larmes à ses côtés : « Eh! pourquoi ne pleuez-vous que d'aujourd'hui? ignoriez-vous qu'en m'accordant la vie la ature m'avait condamné à la perdre? — Ce qui me désespère, s'écriait e jeune Apollodore dans l'égarement de son affliction, c'est que vous nourez innocent. — Aimeriez-vous mieux, lui répondit Socrate en souiant, que je mourusse coupable? » Il vit passer Anytus, et dit à ses mis : « Voyez comme il est fier de son triomphe! il ne sait pas que la ictoire reste toujours à l'homme vertueux [9]. »

Le lendemain de son jugement, le prêtre d'Apollon mit une couonne sur la poupe de la galère qui porte tous les ans à Délos les ofrandes des Athéniens [10]. Depuis cette cérémonie jusqu'au retour du aisseau, la loi défend d'exécuter les jugements qui prononcent la eine de mort.

Socrate passa trente jours dans la prison [11], sans rien changer à son enre de vie, entouré de ses disciples, qui, pour soulager leur douleur, enaient à tous moments recevoir ses regards et ses paroles; qui, à tous noments, croyaient les recevoir pour la dernière fois.

Un jour, à son réveil, il aperçut Criton assis auprès de son lit [12]; c'éait un de ceux qu'il aimait le plus. « Vous voilà plus tôt qu'à l'ordiaire, lui dit-il; n'est-il pas grand matin encore? — Oui, répondit Cri-

1. Plat., in Apol., t. I, p. 37. Xenoph., in Apol., p. 705. — 2. Id., ibid. — 3. Diog. aert., lib. II, § 42. — 4. Suivant Platon (in Apol., t. I, p. 38), Socrate conentit à proposer une légère amende, dont quelques-uns de ses disciples, et Platon entre autres, devaient répondre; d'autres auteurs avancent la même hose (Diog. Laert., ibid., § 41). Cependant Xénophon lui fait dire qu'il ne ouvait, sans se reconnaître criminel, se condamner à la moindre peine. — Plat., in Phædon., t. I, p. 64 et 67. — 6. Id., in Apol., t. I, p. 41. — 7. Xenoph., bid., p. 705. Plat., ibid., p. 39. — 8. Id., ibid., p. 40 et 42. — 9. Xenoph., ibid., . 706. — 10. Plat., in Phædon., t. I, p. 58. — 11. Xenoph., Memor., lib. IV, . 816. — 12. Plat., in Crit., t. I, p. 43.

ton, le jour commencé à peine... — *Socrate.* Je suis surpris que le garde de la prison vous ait permis d'entrer. — *Criton.* Il me connaît; je lui ai fait quelques petits présents. — *Socrate.* Y a-t-il longtemps que vous êtes arrivé? — *Criton.* Assez de temps. — *Socrate.* Pourquoi ne pas m'éveiller? — *Criton.* Vous goûtiez un sommeil si paisible! je n'avais garde de l'interrompre. J'avais toujours admiré le calme de votre âme, j'en étais encore plus frappé dans ce moment. — *Socrate.* Il serait honteux qu'un homme de mon âge pût s'inquiéter des approches de la mort. Mais qui vous engage à venir si tôt? — *Criton.* Une nouvelle accablante, non pour vous, mais pour moi et pour vos amis; la plus cruelle et la plus affreuse des nouvelles. — *Socrate.* Le vaisseau est-il arrivé. ? — *Criton.* On le vit hier soir à Sunium; il arrivera sans doute aujourd'hui, et demain sera le jour de votre trépas. — *Socrate.* A la bonne heure, puisque telle est la volonté des dieux [1]. »

Alors Criton lui représenta que, ne pouvant supporter l'idée de le perdre, il avait, avec quelques amis, pris la résolution de le tirer de la prison; que les mesures étaient concertées pour la nuit suivante; qu'une légère somme leur suffirait pour corrompre les gardes et imposer silence à leurs accusateurs; qu'on lui ménagerait en Thessalie une retraite honorable et une vie tranquille; qu'il ne pouvait se refuser à leurs prières, sans se trahir lui-même, sans trahir ses enfants qu'il laisserait dans le besoin, sans trahir ses amis, auxquels on reprocherait à jamais de n'avoir pas sacrifié tous leurs biens pour lui sauver la vie [2].

« Oh! mon cher Criton, répondit Socrate, votre zèle n'est pas conforme aux principes que j'ai toujours fait profession de suivre, et que les plus rigoureux tourments ne me forceront jamais d'abandonner [3].

« Il faut écarter d'abord les reproches que vous craignez de la part des hommes; vous savez que ce n'est pas à l'opinion du grand nombre qu'il faut s'en rapporter, mais à la décision de celui qui discerne le juste de l'injuste, et qui n'est autre que la vérité [4]. Il faut écarter aussi les alarmes que vous tâchez de m'inspirer à l'égard de mes enfants; ils recevront de mes amis les services que leur générosité m'offre aujourd'hui [5]. Ainsi toute la question est de savoir s'il est conforme à la justice que je quitte ces lieux sans la permission des Athéniens [6].

« Ne sommes-nous pas convenus souvent que dans aucune circonstance il n'est permis de rendre injustice pour injustice [7]? N'avons-nous pas reconnu encore que le premier devoir du citoyen est d'obéir aux lois, sans qu'aucun prétexte puisse l'en dispenser? Or, ne serait-ce pas leur ôter toute leur force et les anéantir, que de s'opposer à leur exécution? Si j'avais à m'en plaindre, j'étais libre, il dépendait de moi de passer en d'autres climats [8]; mais j'ai porté jusqu'à présent

1. Criton pensait que le vaisseau arriverait dans la journée au Pirée : il n'y arriva que le lendemain, et la mort de Socrate fut différée d'un jour. — 2. Plat., in Crit., t. I, p. 44. — 3. Id., ibid., p. 46. Xenoph., in Apol., p. 705. — 4. Plat., ibid., p. 48. — 5. Id., ibid., p. 54. — 6. Id., ibid., p. 48. — 7. Id., ibid., p. 49. — 8. Id., ibid., p. 51.

leur joug avec plaisir; j'ai mille fois éprouvé les effets de leur protection et de leur bienfaisance; et, parce que des hommes en ont abusé pour me perdre, vous voulez que, pour me venger d'eux, je détruise les lois, et que je conspire contre ma patrie dont elles sont le soutien !

« J'ajoute qu'elles m'avaient préparé une ressource. Je n'avais, après la première sentence, qu'à me condamner au bannissement; j'ai voulu en subir une seconde, et j'ai dit tout haut que je préférais la mort à l'exil[1]. Irai-je donc, infidèle à ma parole ainsi qu'à mon devoir, montrer aux nations éloignées Socrate proscrit, humilié, devenu le corrupteur des lois et l'ennemi de l'autorité, pour conserver quelques jours languissants et flétris? Irai-je y perpétuer le souvenir de ma faiblesse et de mon crime, et n'oser y prononcer les mots de justice et de vertu sans en rougir moi-même, et sans m'attirer les reproches les plus sanglants? Non, mon cher ami, restez tranquille, et laissez-moi suivre la voie que les dieux m'ont tracée[2]. »

Deux jours après cette conversation[3], les onze magistrats qui veillent à l'exécution des criminels, se rendirent de bonne heure à la prison pour le délivrer de ses fers et lui annoncer le moment de son trépas[4]. Plusieurs de ses disciples entrèrent ensuite; ils étaient à peu près au nombre de vingt; ils trouvèrent auprès de lui Xantippe, son épouse, tenant le plus jeune de ses enfants entre ses bras. Dès qu'elle les aperçut, elle s'écria d'une voix entrecoupée de sanglots : « Ah ! voilà vos amis, et c'est pour la dernière fois! » Socrate ayant prié Criton de la faire remener chez elle, on l'arracha de ce lieu, jetant des cris douloureux et se meurtrissant le visage[5].

Jamais il ne s'était montré à ses disciples avec tant de patience et de courage; ils ne pouvaient le voir sans être oppressés par la douleur, l'écouter sans être pénétrés de plaisir. Dans son dernier entretien, il leur dit qu'il n'était permis à personne d'attenter à ses jours, parce que, placés sur la terre comme dans un poste, nous ne devons le quitter que par la permission des dieux[6]; que pour lui, résigné à leur volonté, il soupirait après le moment qui le mettrait en possession du bonheur qu'il avait tâché de mériter par sa conduite[7]. De là passant au dogme de l'immortalité de l'âme, il l'établit par une foule de preuves qui justifiaient ses espérances : « Et quand même, disait-il, ces espérances ne seraient pas fondées, outre que les sacrifices qu'elles exigent ne m'ont pas empêché d'être le plus heureux des hommes, elles écartent loin de moi les amertumes de la mort, et répandent sur mes derniers moments une joie pure et délicieuse[8].

« Ainsi, ajouta-t-il, tout homme qui, renonçant aux voluptés, a pris soin d'embellir son âme, non d'ornements étrangers, mais des ornements qui lui sont propres, tels que la justice, la tempérance, et les autres vertus, doit être plein d'une entière confiance, et attendre

1. Plat., in Crit., t. I, p. 52. — 2. Id., in Apol., t. I, p. 54. — 3. Id., ibid., p. 44. — 4. Id., in Phædon., t. I, p. 59. — 5. Id., ibid., p. 60. — 6. Id., ibid., p. 62. — 7. Id., ibid., p. 67 et 68. — 8 Id., ibid., p. 91 et 114.



paisiblement l'heure de son trépas. Vous me suivrez quand la vôtre sera venue; la mienne approche; et, pour me servir de l'expression d'un de nos poëtes, j'entends déjà sa voix qui m'appelle.

— N'auriez-vous pas quelque chose à nous prescrire à l'égard de vos enfants et de vos affaires? lui demanda Criton. — Je vous réitère le conseil que je vous ai souvent donné, répondit Socrate, celui de vous enrichir de vertus. Si vous le suivez, je n'ai pas besoin de vos promesses; si vous le négligez, elles seraient inutiles à ma famille [1]. »

Il passa ensuite dans une petite pièce pour se baigner : Criton le suivit. Ses autres amis s'entretinrent des discours qu'ils venaient d'entendre, et de l'état où sa mort allait les réduire : ils se regardaient déjà comme des orphelins privés du meilleur des pères, et pleuraient moins sur lui que sur eux-mêmes. On lui présenta ses trois enfants; deux étaient encore dans un âge fort tendre; il donna quelques ordres aux femmes qui les avaient amenés, et, après les avoir renvoyés, il vint rejoindre ses amis [2].

Un moment après, le garde de la prison entra. « Socrate, lui dit-il, je ne m'attends pas aux imprécations dont me chargent ceux à qui je viens annoncer qu'il est temps de prendre le poison. Comme je n'ai jamais vu personne ici qui eût autant de force et de douceur que vous, je suis assuré que vous n'êtes pas fâché contre moi, et que vous ne m'attribuez pas votre infortune; vous n'en connaissez que trop les auteurs. Adieu; tâchez de vous soumettre à la nécessité. » Ses pleurs lui permirent à peine d'achever, et il se retira dans un coin de la prison pour les répandre sans contrainte. « Adieu, lui répondit Socrate, je suivrai votre conseil. » Et se tournant vers ses amis : « Que cet homme a bon cœur! leur dit-il. Pendant que j'étais ici, il venait quelquefois causer avec moi.... Voyez comme il pleure.... Criton, il faut lui obéir : qu'on apporte le poison, s'il est prêt; et s'il ne l'est pas, qu'on le broie au plus tôt. »

Criton voulut lui remontrer que le soleil n'était pas encore couché, que d'autres avaient eu la liberté de prolonger leur vie de quelques heures. « Ils avaient leurs raisons, dit Socrate, et j'ai les miennes pour en agir autrement [3]. »

Criton donna des ordres, et quand ils furent exécutés, un domestique apporta la coupe fatale. Socrate ayant demandé ce qu'il avait à faire : « Vous promener après avoir pris la potion, répondit cet homme, et vous coucher sur le dos quand vos jambes commenceront à s'appesantir. » Alors, sans changer de visage et d'une main assurée, il prit la coupe; et, après avoir adressé ses prières aux dieux, il l'approcha de sa bouche.

Dans ce moment terrible, le saisissement et l'effroi s'emparèrent de toutes les âmes, et des pleurs involontaires coulèrent de tous les yeux : les uns, pour les cacher, jetaient leur manteau sur leur tête; les autres se levaient en sursaut pour se dérober à sa vue; [illegible], lors-

1. Plat., in Phædon., t I, p. 115. — 2. Id., ibid., p. 116 et [illegible] — 3. Id. bid., p. 116.

qu'en ramenant leurs regards sur lui, ils s'aperçurent qu'il venait de renfermer la mort dans son sein, leur douleur, trop longtemps contenue, fut forcée d'éclater, et leurs sanglots redoublèrent aux cris du jeune Apollodore, qui, après avoir pleuré toute la journée, faisait retentir la prison de hurlements affreux[1]. « Que faites-vous, mes amis? leur dit Socrate sans s'émouvoir. J'avais écarté ces femmes, pour n'être pas témoin de pareilles faiblesses. Rappelez votre courage; j'ai toujours ouï dire que la mort devait être accompagnée de bons augures. »

Cependant il continuait à se promener : dès qu'il sentit de la pesanteur dans ses jambes, il se mit sur son lit et s'enveloppa de son manteau. Le domestique montrait aux assistants les progrès successifs du poison. Déjà un froid mortel avait glacé les pieds et les jambes; il était près de s'insinuer dans le cœur, lorsque Socrate, soulevant son manteau, dit à Criton : « Nous devons un coq à Esculape; n'oubliez pas de vous acquitter de ce vœu[2]. — Cela sera fait, répondit Criton : mais n'avez-vous pas encore quelque ordre à nous donner? » Il ne répondit point : un instant après, il fit un petit mouvement; le domestique l'ayant découvert, reçut son dernier regard, et Criton lui ferma les yeux.

Ainsi mourut le plus religieux, le plus vertueux, et le plus heureux des hommes[3]; le seul peut-être qui, sans crainte d'être démenti, pût dire hautement : Je n'ai jamais, ni par mes paroles ni par mes actions, commis la moindre injustice[4].

CHAP. LXVIII. — *Fêtes et mystères d'Éleusis.*

Je vais parler du point le plus important de la religion des Athéniens, de ces mystères dont l'origine se perd dans la nuit des temps, dont les cérémonies n'inspirent pas moins de terreur que de vénération, et dont le secret n'a jamais été révélé que par quelques personnes dévouées aussitôt à la mort et à l'exécration publique[5] : car la loi n'est pas satisfaite par la perte de leur vie et la confiscation de leurs biens; une colonne exposée à tous les yeux doit encore perpétuer le souvenir du crime et de la punition[6].

De tous les mystères établis en l'honneur de différentes divinités, il n'en est pas de plus célèbres que ceux de Cérès. C'est elle-même, dit-on, qui en régla les cérémonies. Pendant qu'elle parcourait la terre, sur les traces de Proserpine enlevée par Pluton, elle arriva dans la plaine d'Éleusis; et, flattée de l'accueil qu'elle reçut des habitants, elle leur accorda deux bienfaits signalés, l'art de l'agriculture et la connaissance de la doctrine sacrée[7]. On ajoute que les petits mystères

1. Plat., in Phædon., t. I, p. 117. — 2. On sacrifiait cet animal à Esculape (voy. Pompeius Festus, De signif. verb., lib. IX, p. 189). — 3. Plat., ibid., p. 118. Xenoph., Memor., lib. IV, p. 818. — 4. Id., ibid., lib. I, p. 721; lib. IV, p. 805. Voy. la note II à la fin du volume. — 5. Meurs., in Eleus, cap. XX. — 6. Andoc., De myst., p. 7. — 7. Is., Paneg., t. I, p. 132. Aristid., Eleus., Orat, t. I, p. 450.

qui servent de préparation aux grands furent institués en faveur d'Hercule[1].

Mais laissons au vulgaire de si vaines traditions; il serait moins essentiel de connaître les auteurs de ce système religieux que d'en pénétrer l'objet. On prétend que partout où les Athéniens l'ont introduit il a répandu l'esprit d'union et d'humanité[2]; qu'il purifie l'âme de son ignorance et de ses souillures[3]; qu'il procure l'assistance particulière des dieux[4], les moyens de parvenir à la perfection de la vertu, les douceurs d'une vie sainte[5], l'espérance d'une mort paisible et d'une félicité qui n'aura point de bornes[6]. Les initiés occuperont une place distinguée dans les Champs-Élysées[7], ils jouiront d'une lumière pure[8], et vivront dans le sein de la Divinité[9]; tandis que les autres habiteront, après leur mort, des lieux de ténèbres et d'horreur[10].

Pour éviter une pareille alternative, les Grecs viennent de toutes part mendier à Éleusis le gage du bonheur qu'on leur annonce. Dès l'âge le plus tendre, les Athéniens sont admis aux cérémonies de l'initiation[11]; et ceux qui n'y ont jamais participé les demandent avant de mourir[12] : car les menaces et les peintures des peines d'une autre vie, regardées auparavant comme un sujet de dérision, font alors une impression plus vive sur les esprits, et les remplissent d'une crainte qui va quelquefois jusqu'à la faiblesse[13].

Cependant quelques personnes éclairées ne croient pas avoir besoin d'une telle association pour être vertueuses. Socrate ne voulut jamais s'y faire agréger, et ce refus laissa quelques doutes sur sa religion[14]. Un jour, en ma présence, on exhortait Diogène à contracter cet engagement; il répondit : « Patæcion, ce fameux voleur, obtint l'initiation; Épaminondas et Agésilas ne la sollicitèrent jamais. Puis-je croire que le premier sera heureux dans les Champs-Élysées, tandis que les seconds seront traînés dans les bourbiers des enfers[15]? »

Tous les Grecs peuvent prétendre à la participation des mystères[16] : une loi ancienne en exclut les autres peuples[17]. On m'avait promis de l'adoucir en ma faveur; j'avais pour moi le titre de citoyen d'Athènes et la puissante autorité des exemples[18]; mais comme il fallait promettre de m'astreindre à des pratiques et à des abstinences qui auraient gêné ma liberté, je me contentai de faire quelques recherches

1. Meurs., in Eleus., cap. v. — 2. Cicer., De leg., lib. II, cap. XIV, t. III, p. 148. Diod., lib. XIII, p. 155. — 3. Augustin., De Trinit., lib. IV, cap. X, t. VIII, p. 819. Procl., in Rep. Plat., p. 369. — 4. Sopat., Divis. quæst., t. I, p. 370. — 5. Id., ibid., p. 335. — 6. Isocr., ibid. Cicer., ibid. Crinag., in Anthol., lib. I, cap. XXVIII. — 7. Diog. Laert., lib. VI, § 39. Axioch. ap. Plat., t. III, p. 371. — 8. Pind. ap. Clem. Alex., Strom., lib. III, p. 518. Aristoph., in Ran., v. 155 et 457. Spanh., ibid., p. 304. Sophocl. ap. Plut., De aud. poet., t. II, p. 21. — 9. Plat., in Phæd., t. I, p. 69 et 81. — 10. Id., ibid., p. 69; id., in Gorg., t. I, p. 493; id., De rep., t. II, p. 363. Aristoph., ibid., v. 145. Spanh., ibid. Pausan., lib. X, cap. XXXI, p. 876. — 11. Terent., in Phorm., act. I, scen. I, v. 15. Donat., ibid. Turneb., Adv., lib. III, cap. VI. Mem. de l'Acad. des bell.-lettr., t. IV, p. 654. Note de Mme Dacier sur le passage de Térence. — 12. Aristoph., in Pac., v. 374. — 13. Plat., De rep., lib. I, p. 330. Zaleuc., ap. Stob., serm. XLII, p. 279. — 14. Lucian., in Damonact., t. II, p. 380. — 15. Plut., De aud. poet., t. II, p. 21. Diog. Laert., ibid. — 16. Herodot., lib. VIII, cap. LXV. — 17. Meurs., ibid., cap. XIX. — 18. Id., ibid.

sur cette institution, et j'en appris des détails que je puis exposer sans parjure. Je vais les joindre au récit du dernier voyage que je fis à Éleusis, à l'occasion des grands mystères qu'on y célèbre tous les ans[1], le 15 du mois de boédromion[2]. La fête des petits mystères est également annuelle, et tombe six mois auparavant.

Pendant qu'on solennise la première, toute poursuite en justice est sévèrement prohibée; toute saisie contre un débiteur déjà condamné doit être suspendue. Le lendemain des fêtes, le sénat fait des perquisitions sévères contre ceux qui, par des actes de violence, ou par d'autres moyens, auraient troublé l'ordre des cérémonies[3]. La peine de mort, ou de fortes amendes, sont prononcées contre les coupables[4]. Cette rigueur est nécessaire peut-être pour maintenir l'ordre parmi cette multitude immense qui se rend à Éleusis[5]. En temps de guerre, les Athéniens envoient de toutes parts des députés offrir des saufconduits à ceux qui désirent y venir[6], soit à titre d'initiés, soit comme simples spectateurs[7].

« Je partis avec quelques-uns de mes amis, le 14 de boédromion, dans la deuxième année de la cent neuvième olympiade[8]. La porte par où l'on sort d'Athènes s'appelle la porte sacrée; le chemin qui de là conduit à Éleusis se nomme la voie sacrée[9]. L'intervalle entre ces deux villes est d'environ cent stades[10]. Après avoir traversé une colline assez élevée, et couverte de lauriers-rose[11], nous entrâmes dans le territoire d'Éleusis, et nous arrivâmes sur les bords de deux petits ruisseaux consacrés, l'un à Cérès, et l'autre à Proserpine. J'en fais mention, parce que les prêtres du temple ont seuls le droit d'y pêcher, que les eaux en sont salées, et que l'on en fait usage dans les cérémonies de l'initiation[12].

« Plus loin, sur le pont d'une rivière qui porte le nom de Céphise, comme celle qui coule auprès d'Athènes, nous essuyâmes des plaisanteries grossières de la part d'une nombreuse populace. Pendant les fêtes, elle se tient dans cette espèce d'embuscade pour s'égayer aux dépens de tous ceux qui passent, et surtout des personnes les plus distinguées de la république[13]. C'est ainsi, disait-on, que Cérès, en arrivant à Eleusis, fut accueillie par une vieille femme nommée Iambé[14].

« A une légère distance de la mer, se prolonge dans la plaine, du nord-ouest au sud-est, une grande colline, sur le penchant et à l'extrémité orientale de laquelle on a placé le fameux temple de Cérès et de

1. Herodot., lib. VIII, cap. LXV. — 2. Julian., Orat. V, p. 173. Petav., De doctr. temp., lib. I, cap. VIII, t. I, p. 10; id., in Themist., p. 408. Dans le cycle de Méton, le mois boédromion commençait l'un des jours compris entre le 23 du mois d'août et le 21 du mois de septembre. — 3. Andoc., De myst., p. 15, etc. — 4. Demosth., in Mid., p. 631. Pet., Leg. attic., p. 36. — 5. Herodot., ibid. — 6. Æschin., De fals. leg., p. 416. — 7. Lys., in Andoc., p. 106. — 8. Dans cette année, le 1er de boedromion concourait avec le 20 de notre mois de septembre; le 14 de boédromion avec le 4 de notre mois d'octobre. Les fêtes commencèrent le 5 octobre de l'an 343 avant J. C. — 9. Meurs., in Eleus., cap. XXVII. — 10. Environ trois lieues et trois quarts. — 11. Spon, Voyag., t. II, p. 161. Whel., A journ., book VI, p. 425. Pocok., t. II, part. II, p. 170. — 12. Pausan., lib. I, cap. XXXVIII, p. 91. Hesych., in Ῥειτοί. Spon, ibid. Whel., ibid. — 13. Strab., lib. IX, p. 400. Hesych. et Suid., in Γεφυρ. — 14. Apollod., lib. I, p. 17.

Proserpine [1]. Au-dessous, est la petite ville d'Éleusis. Aux environs, et sur la colline même, s'élèvent plusieurs monuments sacrés, tels que des chapelles et des autels [2] : de riches particuliers d'Athènes y possèdent de belles maisons de campagne [3].

« Le temple, construit par les soins de Périclès, en marbre pentélique [4], sur le rocher même qu'on avait aplani, est tourné vers l'orient. Il est aussi vaste que magnifique; l'enceinte qui l'entoure a du nord au midi environ trois cent quatre-vingt-quatre pieds, du levant au couchant environ trois cent vingt-cinq [5]. Les plus célèbres artistes furent chargés de conduire ces ouvrages à leur perfection [6].

« Parmi les ministres attachés au temple, on en remarque quatre principaux [7]. Le premier est l'hiérophante : son nom désigne celui qui révèle les choses saintes [8], et sa principale fonction est d'initier aux mystères. Il paraît avec une robe distinguée, le front orné d'un diadème, et les cheveux flottants sur ses épaules [9]; il faut que son âge soit assez mûr pour répondre à la gravité de son ministère, et sa voix assez belle pour se faire écouter avec plaisir [10]. Son sacerdoce est à vie [11]; dès le moment qu'il en est revêtu, il doit s'astreindre au célibat : on prétend que des frictions de ciguë le mettent en état d'observer cette loi [12].

« Le second des ministres est chargé de porter le flambeau sacré dans les cérémonies, et de purifier ceux qui se présentent à l'initiation : il a, comme l'hiérophante, le droit de ceindre le diadème [13]. Les deux autres sont le héraut sacré et l'assistant à l'autel : c'est au premier qu'il appartient d'écarter les profanes, et d'entretenir le silence et le recueillement parmi les initiés; le second doit aider les autres dans leurs fonctions [14].

« La sainteté de leur ministère est encore relevée par l'éclat de la naissance. On choisit l'hiérophante dans la maison des Eumolpides [15], l'une des plus anciennes d'Athènes; le héraut sacré dans celle des Céryces, qui est une branche des Eumolpides [16] : les deux autres appartiennent à des familles également illustres [17]. Ils ont tous quatre au-dessous d'eux plusieurs ministres subalternes, tels que des interprètes, des chantres et des officiers chargés du détail des processions et des différentes espèces de cérémonies [18].

« On trouve encore à Éleusis des prêtresses consacrées à Cérès et à Proserpine. Elles peuvent initier certaines personnes [19], et, en certains jours de l'année, offrir des sacrifices pour des particuliers [20].

1. Note manuscr. de M. Wood. Chandl., Trav. in Greece, p. 190. — 2. Pausan., lib. I, cap. XXXVIII, p. 93. — 3. Demosth., in Mid., p. 628. — 4. Note manuscr., ibid. Whel., A journ., book VI, p. 427. — 5. Id., ibid. Longueur, environ trois cent soixante-trois de nos pieds; largeur, environ trois cent sept. — 6. Strab., lib. IX, p. 395. Vitruv., in Præf., lib. VII, p. 125. Plut., in Pericl., t. I, p. 159. — 7. Meurs., in Eleus., cap. XIII. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. XXI, p. 93. — 8. Hesych., in Ἱεροφ. — 9. Arrian., in Epict., lib. III, cap. XXI, p. 441. Plut., in Alcib., t. I, p. 202. — 10. Arrian., ibid. Philostr., in Vit. soph., lib. II, p. 600. — 11. Pausan., lib. II, cap. XIV, p. 142. — 12. Meurs., ibid. — 13. Id., ibid., cap. XIV. — 14. Id., ibid. — 15. Hesych., in Εὐμολπ. — 16. Mém. de l'Acad., ibid., p. 96. — 17. Pausan., lib. I, cap. XXXVII, p. 89. — 18. Poll., lib. I, cap. I, § 35. — 19. Suid., in Φιλλεῖδ. — 20. Demosth., in Neær., p. 880. Tayl., Not. ad Demosth., t. III, p. 623.

« Les fêtes sont présidées par le second des archontes, spécialement chargé d'y maintenir l'ordre, et d'empêcher que le culte n'y reçoive la moindre atteinte. Elles durent plusieurs jours. Quelquefois les initiés interrompent leur sommeil pour continuer leurs exercices : nous les vîmes pendant la nuit sortir de l'enceinte, marchant deux à deux en silence, et tenant chacun une torche allumée[1]. En rentrant dans l'asile sacré, ils précipitaient leur marche ; et j'appris qu'ils allaient figurer les courses de Cérès et de Proserpine, et que, dans leurs évolutions rapides, ils secouaient leurs flambeaux, et se les transmettaient fréquemment les uns aux autres. La flamme qu'ils en font jaillir, sert, dit-on, à purifier les âmes, et devient le symbole de la lumière qui doit les éclairer[2].

« Un jour, on célébra des jeux en l'honneur des déesses[3]. De fameux athlètes, partis de différents cantons de la Grèce, s'étaient rendus aux fêtes ; et le prix du vainqueur fut une mesure de l'orge recueillie dans la plaine voisine, dont les habitants, instruits par Cérès, ont les premiers cultivé cette espèce de blé[4].

« Au sixième jour, le plus brillant de tous, les ministres du temple et les initiés conduisirent d'Athènes à Éleusis la statue d'Iacchus[5], qu'on dit être fils de Cérès ou de Proserpine. Le dieu, couronné de myrte[6], tenait un flambeau[7]. Environ trente mille personnes l'accompagnaient[8]. Les airs retentissaient au loin du nom d'Iacchus[9]. La marche, dirigée par le son des instruments et le chant des hymnes[10], était quelquefois suspendue par des sacrifices et des danses[11]. La statue fut introduite dans le temple d'Éleusis, et ramenée ensuite dans le sien avec le même appareil et les mêmes cérémonies.

« Plusieurs de ceux qui suivaient la procession n'avaient encore participé qu'aux petits mystères, célébrés tous les ans dans un petit temple situé auprès de l'Ilissus, aux portes d'Athènes[12]. C'est là qu'un des prêtres du second ordre est chargé d'examiner et de préparer les candidats[13] : il les exclut, s'ils se sont mêlés de prestiges, s'ils sont coupables de crimes atroces, et surtout s'ils ont commis un meurtre même involontaire[14] : il soumet les autres à des expiations fréquentes ; et, leur faisant sentir la nécessité de préférer la lumière de la vérité aux ténèbres de l'erreur[15], il jette dans leur esprit les semences de la doctrine sacrée[16], et les exhorte à réprimer toute passion violente[17], à mériter, par la pureté de l'esprit et du cœur, l'ineffable bienfait de l'initiation[18].

1. Whel., A journ., book VI, p. 428. Spon, Voyag., t. II, p. 166. — 2. Meurs., in Eleus., cap, XXVI. — 3. Id., ibid., cap. XXVIII. — 4. Pausan., lib. I, cap. XXXVIII, p. 93. — 5. Plut., in Phoc., t. I, p. 754. Meurs., ibid., cap. XXVII. — 6. Aristoph., in Ran., v. 333. — 7. Pausan., ibid., cap. II, p. 6. — 8. Herodot., lib. VIII, cap. LXV. — 9. Aristoph., ibid., v. 319. Hesych., in Ἰαχ. — 10 Vell., Paterc., lib. I, cap. IV. — 11. Plut., in Alcib., t. I, p. 210. — 12. Meurs., ibid., cap. VII. Polyæn., Strateg., lib. V, cap. XVII, § 1. Eustath., in Iliad. II, p. 361. Steph. Hesych. et Etymol. magn., in Ἀγρ. — 13. Hesych., in Ὑδραν. — 14. Julian., Orat. V, p. 173. Meurs., ibid., cap. XIX. — 15. Clem. Alex., Strom., lib. I, p. 325 ; lib. VII, p. 845. — 16. Id., ibid., lib. V, p. 689. — 17. Porphyr. ap. Stob., Eclog. phys., p. 142. — 18. Arrian., in Epict., lib. III, cap. XXI, p. 440. Liban., Declam. XIX, t. I, p. 495.

« Leur noviciat est quelquefois de plusieurs années : il faut qu'il dure au moins une année entière[1]. Pendant le temps de leurs épreuves, ils se rendent aux fêtes d'Éleusis; mais ils se tiennent à la porte du temple, et soupirent après le moment qu'il leur sera permis d'y pénétrer[2].

« Il était enfin arrivé ce moment : l'initiation aux grands mystères avait été fixée à la nuit suivante. On s'y préparait par des sacrifices et des vœux que le second des archontes, accompagné de quatre assistants nommés par le peuple[3], offrait pour la prospérité de l'État[4]. Les novices étaient couronnés de myrte[5].

« Leur robe semble contracter en cette occasion un tel caractère de sainteté, que la plupart la portent jusqu'à ce qu'elle soit usée, que d'autres en font des langes pour leurs enfants, ou la suspendent au temple[6]. Nous les vîmes entrer dans l'enceinte sacrée; et, le lendemain, un des nouveaux initiés, qui était de mes amis, me fit le récit de quelques cérémonies dont il avait été le témoin.

« Nous trouvâmes, me dit-il, les ministres du temple revêtus de leurs habits pontificaux. L'hiérophante, qui dans ce moment représente l'auteur de l'univers, avait des symboles qui désignaient la puissance suprême : le porte-flambeau et l'assistant de l'autel paraissaient avec les attributs du soleil et de la lune; le héraut sacré, avec ceux de Mercure[7].

« Nous étions à peine placés, que le héraut s'écria : « Loin d'ici les pro-« fanes, les impies, et tous ceux dont l'âme est souillée de crimes[8] ! » Après cet avertissement, la peine de mort serait décernée contre ceux qui auraient la témérité de rester dans l'assemblée sans en avoir le droit[9]. Le second des ministres fit étendre sous nos pieds les peaux des victimes offertes en sacrifice, et nous purifia de nouveau[10]. On lut à haute voix les rituels de l'initiation[11], et l'on chanta des hymnes en l'honneur de Cérès.

« Bientôt un bruit sourd se fit entendre. La terre semblait mugir sous nos pas[12]; la foudre et les éclairs ne laissaient entrevoir que des fantômes et des spectres errants dans les ténèbres[13]. Ils remplissaient les lieux saints de hurlements qui nous glaçaient d'effroi, et de gémissements qui déchiraient nos âmes. La douleur meurtrière, les soins dévorants, la pauvreté, les maladies, la mort, se présentaient à nos yeux sous des formes odieuses et funèbres[14]. L'hiérophante expliquait ces divers emblèmes, et ses peintures vives redoublaient notre inquiétude et nos frayeurs.

1. Meurs., in Eleus., cap. VIII. — 2. Petav. ad Themist., p. 414. — 3. Aristot. ap. Harpocr. et Suid., in Ἐπιμελ. — 4. Lys., in Andoc., p. 105. Meurs., ibid., cap. XV. — 5. Schol. Sophocl., in Œdip. col., v. 713. — 6. Meurs., ibid., cap. XII. — 7. Euseb., Præp. evang., lib. III, cap. XII, p. 117. — 8. Sueton., in Ner., cap. XXXIV. Capitol., in Anton. philos., p. 33. Lamprid., in Alex. Sev., p. 119. — 9. Tit. Liv., lib. XXXI, cap. XIV. — 10. Hesych. et Suid., in Διὸς Κῴδ. — 11. Meurs., ibid., cap. X. — 12. Virgil., Æneid., lib. VI, v. 255. Claud., De rapt. Proserp., lib. I, v. 7. — 13 Dion. Chrysost., Orat. XII, p. 202. Themist., Orat. XX, p. 235. Meurs., ibid., cap. XI. Dissert. tirées de Warburt., t. I, p. 299. — 14. Virgil., ibid., v. 275. Origen. contr. Cels., lib. IV, p. 167.

« Cependant, à la faveur d'une faible lumière[1], nous avancions vers cette région des enfers où les âmes se purifient, jusqu'à ce qu'elles parviennent au séjour du bonheur. Au milieu de quantité de voix plaintives, nous entendîmes les regrets amers de ceux qui avaient attenté à leurs jours[2]. « Ils sont punis, disait l'hiérophante, parce qu'ils « ont quitté le poste que les dieux leur avaient assigné dans ce monde[3]. »

« A peine eut-il proféré ces mots, que des portes d'airain, s'ouvrant avec un fracas épouvantable, présentèrent à nos regards les horreurs du Tartare[4]. Il ne retentissait que du bruit des chaînes et des cris des malheureux; et ces cris lugubres et perçants laissaient échapper par intervalles ces terribles paroles : « Apprenez, par notre exemple, à « respecter les dieux, à être justes et reconnaissants[5]. » Car la dureté du cœur, l'abandon des parents, toutes les espèces d'ingratitude, sont soumises à des châtiments, ainsi que les crimes qui échappent à la justice des hommes, ou qui détruisent le culte des dieux[6]. Nous vîmes les furies, armées de fouets, s'acharner impitoyablement sur les coupables[7].

« Ces tableaux effrayants, sans cesse animés par la voix sonore et majestueuse de l'hiérophante, qui semblait exercer le ministère de la vengeance céleste, nous remplissaient d'épouvante, et nous laissaient à peine le temps de respirer, lorsqu'on nous fit passer en des bosquets délicieux, sur des prairies riantes, séjour fortuné, image des Champs-Élysées, où brillait une clarté pure, où des voix agréables faisaient entendre des sons ravissants[8]; lorsque, introduits ensuite dans le lieu saint, nous jetâmes les yeux sur la statue de la déesse, resplendissante de lumière, et parée de ses plus riches ornements[9]. C'était là que devaient finir nos épreuves; et c'est là que nous avons vu, que nous avons entendu des choses qu'il n'est pas permis de révéler[10]. J'avouerai seulement que, dans l'ivresse d'une joie sainte, nous avons chanté des hymnes pour nous féliciter de notre bonheur[11]. »

Tel fut le récit du nouvel initié. Un autre m'apprit une circonstance qui avait échappé au premier. Un jour, pendant les fêtes, l'hiérophante découvrit ces corbeilles mystérieuses qu'on porte dans les processions, et qui sont l'objet de la vénération publique. Elles renferment les symboles sacrés, dont l'inspection est interdite aux profanes, et qui ne sont pourtant que des gâteaux de différentes formes, des grains de sel, et d'autres objets[12] relatifs soit à l'histoire de Cérès, soit aux dogmes enseignés dans les mystères. Les initiés, après les avoir transportés d'une corbeille dans l'autre, affirment qu'ils ont jeûné et bu le cicéon[13].

1. Lucian., in Catapl., t. I, p. 643. — 2. Virgil., Æneid., lib. VI, v. [illegible] — 3. Plat., in Phædon., t. I, p. 62; id., De leg., lib. IX, t. II, p. 870. — 4. Virgil., ibid., v. 572. — 5. Id., ibid., v. 620. Pind., Pyth. II, v. 40. — 6. Virgil., ibid., v. 608. Dissert. tirées de Warburt., t. I, p. 332. — 7. Virgil., ibid. Lucian., in Catapl., t. I, p. 644. — 8. Virgil., ibid., v. 638. Stob., Serm. CXIX, p. 604. — 9. Themist., Orat. XX, p. 235. — 10. Voy. la note III à la fin du volume. — 11. Aristoph., in Ran., v. 451. Voy. la note IV à la fin du volume. — 12. Clem. Alex., Cohort. ad gent., p. 19. — 13. Id., ibid., p. 18. Meurs., in Eleus., cap. X. Espèce de boisson, ou plutôt de bouillie, qu'on avait présentée à Cérès (Clem. Alex., ibid., p. 17. Athen., lib. XI, cap. XII, p. 492. Casaub., ibid., p. 512. Turneb., Advers., lib. XII, cap. VIII).

Parmi les personnes qui n'étaient pas initiées, j'ai vu souvent des gens d'esprit se communiquer leurs doutes sur la doctrine qu'on enseigne dans les mystères de Cérès. Ne contient-elle que l'histoire de la nature et de ses révolutions[1] ? N'a-t-on d'autre but que de montrer qu'à la faveur des lois et de l'agriculture[2] l'homme a passé de l'état de barbarie à l'état de civilisation ? Mais pourquoi de pareilles notions seraient-elles couvertes d'un voile ? Un disciple de Platon proposait avec modestie une conjecture que je vais rapporter[3].

« Il paraît certain, disait-il, qu'on établit dans les mystères la nécessité des peines et des récompenses qui nous attendent après la mort, et qu'on y donne aux novices la représentation des différentes destinées que les hommes subissent dans ce monde et dans l'autre[4]. Il paraît aussi que l'hiérophante leur apprend que, parmi ce grand nombre de divinités adorées par la multitude, les unes sont de purs génies qui, ministres des volontés d'un Être suprême, règlent sous ses ordres les mouvements de l'univers[5] : et les autres furent de simples mortels, dont on conserve encore les tombeaux en plusieurs endroits de la Grèce[6]. »

« D'après ces notions, n'est-il pas naturel de penser que, voulant donner une plus juste idée de la Divinité[7], les instituteurs des mystères s'efforcèrent de maintenir un dogme dont il reste des vestiges plus ou moins sensibles dans les opinions et les cérémonies de presque tous les peuples, celui d'un Dieu, principe et fin de toutes choses ? Tel est, à mon avis, le secret auguste qu'on révèle aux initiés.

« Des vues politiques favorisèrent sans doute l'établissement de cette association religieuse. Le polythéisme était généralement répandu lorsqu'on s'aperçut des funestes effets qui résultaient, pour la morale, d'un culte dont les objets ne s'étaient multipliés que pour autoriser toutes les espèces d'injustices et de vices : mais ce culte était agréable au peuple, autant par son ancienneté que par ses imperfections mêmes. Loin de songer vainement à le détruire, on tâcha de le balancer par une religion plus pure, et qui réparerait les torts que le polythéisme faisait à la société. Comme la multitude est plus aisément retenue par les lois que par les mœurs, on crut pouvoir l'abandonner à des superstitions dont il serait facile d'arrêter les abus : comme les citoyens éclairés doivent être plutôt conduits par les mœurs que par les lois, on crut devoir leur communiquer une doctrine propre à inspirer des vertus.

« Ainsi, ajoutait ce disciple de Platon, vous comprenez déjà pourquoi les dieux sont joués sur le théâtre d'Athènes : les magistrats, délivrés des fausses idées du polythéisme, sont très-éloignés de réprimer

1. Cicer., De nat. deor., lib. I, cap. XLII, t. II, p. 433. — 2. Varr. ap. Aug., De civ. Dei, lib. VII, cap. XX, t. VII, p. 177. — 3. Voy. la note V à la fin du volume. — 4. Orig. contr. Cels., lib. III, t. I, p. 501 ; lib. VIII, p. 777. Dissert. tirées de Warburt., t. I, p. 175. — 5. Plat., in Conv., t. III, p. 202. Plut., De orac. def., t. II, p. 417. — 6. Cicer., Tuscul., lib. I, cap. XIII, t. II, p. 243 ; id., De nat. deor., lib. II, cap. XXIV, t. II, p. 454. Lactant., Divin. instit., lib. V, cap. XX. — 7. Etymol. mag., in Τελετ.



une licence qui ne pourrait blesser que le peuple, et dont le peuple s'est fait un amusement.

« Vous comprenez encore comment deux religions si opposées dans leurs dogmes subsistent depuis si longtemps en un même endroit, sans trouble et sans rivalité; c'est qu'avec des dogmes différents, elles ont le même langage, et que la vérité conserve pour l'erreur les ménagements qu'elle en devrait exiger.

« Les mystères n'annoncent à l'extérieur que le culte adopté par la multitude : les hymnes qu'on y chante en public, et la plupart des cérémonies qu'on y pratique, remettent sous nos yeux plusieurs circonstances de l'enlèvement de Proserpine; des courses de Cérès, de son arrivée et de son séjour à Éleusis. Les environs de cette ville sont couverts de monuments construits en l'honneur de la déesse, et l'on y montre encore la pierre sur laquelle on prétend qu'elle s'assit épuisée de fatigue [1]. Ainsi, d'un côté, les gens peu instruits se laissent entraîner par des apparences qui favorisent leurs préjugés; d'un autre côté, les initiés, remontant à l'esprit des mystères, croient pouvoir se reposer sur la pureté de leurs intentions.

« Quoi qu'il en soit de la conjecture que je viens de rapporter, l'initiation n'est presque plus qu'une vaine cérémonie : ceux qui l'ont reçue ne sont pas plus vertueux que les autres; ils violent tous les jours la promesse qu'ils ont faite de s'abstenir de la volaille, du poisson, des grenades, des fèves et de quelques autres espèces de légumes et de fruits [2]. Plusieurs d'entre eux ont contracté cet engagement sacré par des voies peu conformes à son objet : car, presque de nos jours, on a vu le gouvernement, pour suppléer à l'épuisement des finances, permettre d'acheter le droit de participer aux mystères [3]; et, depuis longtemps, des femmes de mauvaise vie ont été admises à l'initiation [4]. Il viendra donc un temps où la corruption défigurera entièrement la plus sainte des associations [5]. »

CHAP. LXIX. — *Histoire du théâtre des Grecs.*

Vers ce temps-là je terminai mes recherches sur l'art dramatique. Son origine et ses progrès ont partagé les écrivains, et élevé des prétentions parmi quelques peuples de la Grèce [6]. En compilant, autant qu'il m'est possible, l'esprit de cette nation éclairée, je ne dois présenter que des résultats. J'ai trouvé de la vraisemblance dans les traditions des Athéniens, et je les ai préférées.

C'est dans le sein des plaisirs tumultueux et dans l'égarement de l'ivresse que se forma le plus régulier et le plus sublime des arts [7]. Transportons-nous à trois siècles environ au delà de celui où nous sommes.

1. Meurs., in Eleus., cap. III. — 2. Porphyr., De abstin., lib. IV, p. 353. Julian., Orat. V, p. 173. — 3. Apsin., De art. rhetor., p. 691. — 4. Isæi orat., De hæred. Philoctem., p. 61. Demosth., in Neær., p. 862. — 5. Clém. Alex., in Protrept., p. 19. — 6. Buleng., De theatr., lib. I, cap. II. Aristot., De poet. t. II, cap. III, p. 654. — 7. Athen., lib. II, cap. III, p. 40.

Aux fêtes de Bacchus, solennisées dans les villes avec moins d'apparat, mais avec une joie plus vive qu'elles ne le sont aujourd'hui [1], on chantait des hymnes enfantés dans les accès vrais ou simulés du délire poétique : je parle de ces dithyrambes d'où s'échappent quelquefois des saillies de génie, et plus souvent encore les éclairs ténébreux d'une imagination exaltée. Pendant qu'ils retentissaient aux oreilles étonnées de la multitude, des chœurs de bacchants et de faunes, rangés autour des images obscènes qu'on portait en triomphe [2], faisaient entendre des chansons lascives, et quelquefois immolaient des particuliers à la risée du public.

Une licence plus effrénée régnait dans le culte que les habitants de la campagne rendaient à la même divinité; elle y régnait surtout, lorsqu'ils recueillaient les fruits de ses bienfaits. Des vendangeurs barbouillés de lie, ivres de joie et de vin, s'élançaient sur leurs chariots, s'attaquaient sur les chemins par des impromptus grossiers, se vengeaient de leurs voisins en les couvrant de ridicules, et des gens riches en dévoilant leurs injustices [3].

Parmi les poëtes qui florissaient alors, les uns chantaient les actions et les aventures des dieux et des héros [4]; les autres attaquaient avec malignité les vices et les ridicules des personnes. Les premiers prenaient Homère pour modèle; les seconds s'autorisaient et abusaient de son exemple. Homère, le plus tragique des poëtes [5], le modèle de tous ceux qui l'ont suivi, avait, dans l'Iliade et l'Odyssée, perfectionné le genre héroïque; et dans le Margitès il avait employé la plaisanterie [6]: mais comme le charme de ses ouvrages dépend en grande partie des passions et du mouvement dont il a su les animer, les poëtes qui vinrent après lui essayèrent d'introduire dans les leurs une action capable d'émouvoir et d'égayer les spectateurs; quelques-uns même tentèrent de produire ce double effet, et hasardèrent des essais informes, qu'on a depuis appelés indifféremment tragédies ou comédies, parce qu'ils réunissent à la fois les caractères de ces deux drames [7]. Les auteurs de ces ébauches ne se sont distingués par aucune découverte; ils forment seulement, dans l'histoire de l'art, une suite de noms qu'il est inutile de rappeler à la lumière, puisqu'ils ne sauraient s'y soutenir [8].

On connaissait déjà le besoin et le pouvoir de l'intérêt théâtral : les hymnes en l'honneur de Bacchus, en peignant ses courses rapides et ses brillantes conquêtes, devenaient imitatifs [9]; et dans les combats des jeux pythiques, on venait, par une loi expresse, d'ordonner aux joueurs de flûte qui entraient en lice, de représenter successivement les circonstances qui avaient précédé, accompagné et suivi la victoire d'Apollon sur Python [10].

1. Plut., De cupid. divit., t. II, p. 527. — 2. Id., ibid. — 3. Schol. Aristoph., in Nub., v. 295; id., in Prolegom. Aristoph., p. XII. Donat., Fragm. de comœd. et tragœd. Buleng., De theatr., lib. I, cap. 6. — 4. Aristot., De poet., cap. IV, t. II, p. 654. — 5. Plat., De rep., lib. X, p. 598 et 607; id., in Theæt., t. I, p. 152. — 6. Aristot., ibid. — 7. Schol., ibid. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. XV. p. 260. Prid., in Marm. Oxon., p. 420. — 8. Suid., in Θέσπ. — 9. Aristot., Probl., cap. XIX, probl. XV, t. II, p. 764. — 10. Strab., lib. IX, p. 421. Pausan., lib. X, cap. VII, p. 813. Poll., lib. IV, cap. x, § 84. Prid., ibid., p. 419.

Quelques années après ce règlement [1], Susarion et Thespis, tous deux nés dans un petit bourg de l'Attique, nommé Icarie [2], parurent chacun à la tête d'une troupe d'acteurs, l'un sur des tréteaux, l'autre sur un chariot [3]. Le premier attaqua les vices et les ridicules de son temps; le second traita des sujets plus nobles, et puisés dans l'histoire.

Les comédies de Susarion étaient dans le goût de ces farces indécentes et satiriques qu'on joue encore dans quelques villes de la Grèce [4]; elles firent longtemps les délices des habitants de la campagne [5]. Athènes n'adopta ce spectacle qu'après qu'il eut été perfectionné en Sicile [6].

Thespis avait vu plus d'une fois dans les fêtes, où l'on ne chantait encore que des hymnes, un des chanteurs, monté sur une table, former une espèce de dialogue avec le chœur [7]. Cet exemple lui inspira l'idée d'introduire dans ses tragédies un acteur qui, avec de simples récits ménagés par intervalles, délasserait le chœur, partagerait l'action, et la rendrait plus intéressante [8]. Cette heureuse innovation, jointe à d'autres libertés qu'il s'était données, alarma le législateur d'Athènes, plus capable que personne d'en sentir le prix et le danger. Solon proscrivit un genre où les traditions anciennes étaient altérées par des fictions. « Si nous honorons le mensonge dans nos spectacles, dit-il à Thespis, nous le retrouverons bientôt dans les engagements les plus sacrés [9]. »

Le goût excessif qu'on prit tout à coup, à la ville et à la campagne, pour les pièces de Thespis et de Susarion, justifia et rendit inutile la prévoyance inquiète de Solon. Les poëtes qui jusqu'alors s'étaient exercés dans les dithyrambes et dans la satire licencieuse, frappés des formes heureuses dont ces genres commençaient à se revêtir, consacrèrent leurs talents à la tragédie et à la comédie [10]. Bientôt on varia les sujets du premier de ces poëmes. Ceux qui ne jugent de leurs plaisirs que d'après l'habitude, s'écriaient que ces sujets étaient étrangers au culte de Bacchus [11]; les autres accoururent avec plus d'empressement aux nouvelles pièces.

Phrynichus, disciple de Thespis, préféra l'espèce de vers qui convient le mieux aux drames, fit quelques autres changements [12], et laissa la tragédie dans l'enfance.

Eschyle la reçut de ses mains, enveloppée d'un vêtement grossier, le visage couvert de fausses couleurs ou d'un masque sans caractère [13], n'ayant ni grâce ni dignité dans ses mouvements, inspirant le désir de l'intérêt qu'elle remuait à peine, éprise encore des farces et des facéties qui avaient amusé ses premières années [14], s'exprimant quel-

1. Marm. Oxon., Epoch. XL et XLIV. — 2. Suid., in Θέσπ. Horat., De art. poet., v. 275. Athen., lib. II, cap. III, p. 40. — 3. Susarion présenta ses premières pièces vers l'an 580 avant J. C. Quelques années après, Thespis donna des essais de tragédie; en 536 il fit représenter son Alceste. — 4. Aristot., De poet., cap. IV, t. II, p. 655. — 5. Id., ibid., cap. III, p. 654. — 6. Id., ibid., cap. V, p. 656. — 7. Poll., lib. IV, cap. XIX, § 123. — 8. Diog. Laert., lib. III, § 56. — 9. Plut., in Sol., t. I, p. 95. Diog. Laert., lib. I, § 59. — 10. Aristot., ibid., cap. IV, t. II, p. 655. — 11. Plut., Sympos., lib. I, t. II, p. 615. — 12. Suid., in Φρύν. — 13. Id., in Θέσπ. — 14. Aristot., ibid.

quefois avec élégance et dignité, souvent dans un style faible, rampant, et souillé d'obscénités grossières.

Le père de la tragédie, car c'est le nom qu'on peut donner à ce grand homme [1], avait reçu de la nature une âme forte et ardente. Son silence et sa gravité annonçaient l'austérité de son caractère [2]. Dans les batailles de Marathon, de Salamine et de Platée, où tant d'Athéniens se distinguèrent par leur valeur, il fit remarquer la sienne [3]. Il s'était nourri, dès sa plus tendre jeunesse, de ces poëtes qui, voisins des temps héroïques, concevaient d'aussi grandes idées qu'on faisait alors de grandes choses [4]. L'histoire des siècles reculés offrait à son imagination vive, des succès et des revers éclatants, des trônes ensanglantés, des passions impétueuses et dévorantes, des vertus sublimes, des crimes et des vengeances atroces, partout l'empreinte de la grandeur, et souvent celle de la férocité.

Pour mieux assurer l'effet de ces tableaux, il fallait les détacher de l'ensemble où les anciens poëtes les avaient enfermés; et c'est ce qu'avaient déjà fait les auteurs des dithyrambes et des premières tragédies : mais ils avaient négligé de les rapprocher de nous. Comme on est infiniment plus frappé des malheurs dont on est témoin que de ceux dont on entend le récit [5], Eschyle employa toutes les ressources de la représentation théâtrale pour ramener sous nos yeux le temps et le lieu de la scène. L'illusion devint alors une réalité.

Il introduisit un second acteur dans ses premières tragédies [6]; et dans la suite, à l'exemple de Sophocle, qui venait d'entrer dans la carrière du théâtre, il en établit un troisième [7], et quelquefois même un quatrième [8]. Par cette multiplicité de personnages, un des acteurs devenait le héros de la pièce; il attirait à lui le principal intérêt; et comme le chœur ne remplissait plus qu'une fonction subalterne, Eschyle eut la précaution d'abréger son rôle, et peut-être ne la poussa-t-il pas assez loin [9].

On lui reproche d'avoir admis des personnages muets. Achille après la mort de son ami, et Niobé après celle de ses enfants, se traînent sur le théâtre, et pendant plusieurs scènes y restent immobiles, la tête voilée, sans proférer une parole [10]; mais s'il avait mis des larmes dans leurs yeux et des plaintes dans leur bouche, aurait-il produit un aussi terrible effet que par ce voile, ce silence et cet abandon à la douleur?

Dans quelques-unes de ses pièces, l'exposition du sujet a trop d'étendue [11]; dans d'autres, elle n'a pas assez de clarté [12] : quoiqu'il pèche souvent contre les règles qu'on a depuis établies, il les a presque toutes entrevues.

1. Philostr., Vit. Apoll., lib. VI, cap. XI, p. 245. — 2. Schol. Aristoph., in Ran., v. 857. — 3. Vit. Æschyl. — 4. Aristoph., ibid., v. 1062. — 5. Aristot., De rhet., lib. II, cap. VIII, t. II, p. 559. — 6. Id., De poet., cap. IV, t. II, p. 655. Diog. Laert., lib. III, § 56. — 7. Æschyl., in Choeph., v. 665, etc., v. 900, etc.; Id., in Eumenid. Dacier, Rem. sur la poét. d'Aristote, p. 50. — 8. Poll., lib. IV, cap. XV, § 110. — 9. Aristoph., in Ran., v. 945. Aristot., ibid., cap. IV. — 10. Aristoph., ibid., v. 942. Schol., ibid. Spanh., ibid., p. 311. — 11. Æschyl., in Agam. — 12. Aristoph., ibid., v. 1163.



On peut dire d'Eschyle ce qu'il dit lui-même du héros Hippomédon : « L'épouvante marche devant lui, la tête élevée jusqu'aux cieux [1]. » Il inspire partout une terreur profonde et salutaire : car il n'accable notre âme par des secousses violentes que pour la relever aussitôt par l'idée qu'il lui donne de sa force. Ses héros aiment mieux être écrasés par la foudre que de faire une bassesse, et leur courage est plus inflexible que la loi fatale de la nécessité. Cependant il savait mettre des bornes aux émotions qu'il était si jaloux d'exciter : il évita toujours d'ensanglanter la scène [2], parce que ses tableaux devaient être effrayants, sans être horribles.

Ce n'est que rarement qu'il fait couler des larmes [3] et qu'il excite la pitié ; soit que la nature lui eût refusé cette douce sensibilité qui a besoin de se communiquer aux autres, soit plutôt qu'il craignît de les amollir. Jamais il n'eût exposé sur la scène des Phèdres et des Sthénobées ; jamais il n'a peint les douceurs et les fureurs de l'amour [4] ; il ne voyait dans les différents accès de cette passion que des faiblesses ou des crimes d'un dangereux exemple pour les mœurs, et il voulait qu'on fût forcé d'estimer ceux qu'on est forcé de plaindre.

Continuons à suivre les pas immenses qu'il a faits dans la carrière. Examinons la manière dont il a traité les différentes parties de la tragédie ; c'est-à-dire, la fable, les mœurs, les pensées, les paroles, le spectacle et le chant [5].

Ses plans sont d'une extrême simplicité. Il négligeait ou ne connaissait pas assez l'art de sauver les invraisemblances [6], de nouer et dénouer une action, d'en lier étroitement les différentes parties, de la presser ou de la suspendre par des reconnaissances et par d'autres accidents imprévus [7] : il n'intéresse quelquefois que par le récit des faits et par la vivacité du dialogue [8] ; d'autres fois, que par la force du style, ou par la terreur du spectacle [9]. Il paraît qu'il regardait l'unité d'action et de temps comme essentielle ; celle de lieu comme moins nécessaire [10].

Le chœur chez lui, ne se borne plus à chanter des cantiques ; il fait partie du tout ; il est l'appui du malheureux, le conseil des rois, l'effroi des tyrans, le confident de tous : quelquefois il participe à l'action pendant tout le temps qu'elle dure [11]. C'est ce que les successeurs d'Eschyle auraient dû pratiquer plus souvent, et ce qu'il n'a pas toujours pratiqué lui-même.

Le caractère et les mœurs de ses personnages sont convenables et se démentent rarement. Il choisit pour l'ordinaire ses modèles dans les temps héroïques, et les soutient à l'élévation où Homère avait placé les siens [12]. Il se plaît à peindre des âmes vigoureuses, franches, supérieures à la crainte, dévouées à la patrie, insatiables de gloire et

1. Sept. contr. Theb., v. 506. — 2. Aristoph., in Ran., v. 1064. Philostr., Vit. Apoll., lib. VI, cap. XI, p. 244. — 3. Vit. Æschyl. — 4. Aristoph., ibid., v. 1075. — 5. Aristot., De poet., cap. VI, t. II, p. 656. — 6. Dion. Chrysost., Orat. LII, p. 549. Æschyl., in Agam. — 7. Vit. Æschyl. — 8. Æschyl., in Sept. contr. Theb. — 9. Id., in Suppl. et Eumen. — 10. Id., in Eumen. — 11. Id., in Suppl. et Eumen. Traduct. de M. de Pompignan, p. 431. — 12. Dion. Chrysost. ibid.



de combats, plus grandes qu'elles ne sont aujourd'hui, telles qu'il en voulait former pour la défense de la Grèce[1]; car il écrivait dans le temps de la guerre des Perses.

Comme il tend plus à la terreur qu'à la pitié, loin d'adoucir les traits de certains caractères, il ne cherche qu'à les rendre plus féroces, sans nuire néanmoins à l'intérêt théâtral. Clytemnestre, après avoir égorgé son époux, raconte son forfait avec une dérision amère, avec l'intrépidité d'un scélérat. Ce forfait serait horrible, s'il n'était pas juste à ses yeux, s'il n'était pas nécessaire, si, suivant les principes reçus dans les temps héroïques, le sang injustement versé ne devait pas être lavé par le sang[2]. Clytemnestre laisse entrevoir sa jalousie contre Cassandre, son amour pour Égisthe[3]; mais de si faibles ressorts n'ont pas conduit sa main ; la nature et les dieux[4] l'ont forcée à se venger. « J'annonce avec courage ce que j'ai fait sans effroi, dit-elle au peuple[5]; il m'est égal que vous l'approuviez ou que vous le blâmiez. Voilà mon époux sans vie; c'est moi qui l'ai tué : son sang a rejailli sur moi ; je l'ai reçu avec la même avidité qu'une terre brûlée par le soleil reçoit la rosée du ciel[6]. Il avait immolé ma fille, et je l'ai poignardé ; ou plutôt ce n'est pas Clytemnestre[7], c'est le démon d'Atrée, le démon ordonnateur du sanglant festin de ce roi; c'est lui, dis-je, qui a pris mes traits pour venger avec plus d'éclat les enfants de Thyeste. »

Cette idée deviendra plus sensible par la réflexion suivante. Au milieu des désordres et des mystères de la nature, rien ne frappait plus Eschyle que l'étrange destinée du genre humain : dans l'homme, des crimes dont il est l'auteur, des malheurs dont il est la victime; au-dessus de lui, la vengeance céleste et l'aveugle fatalité[8], dont l'une le poursuit quand il est coupable, l'autre quand il est heureux. Telle est la doctrine qu'il avait puisée dans le commerce des sages[9], qu'il a semée dans presque toutes ses pièces, et qui, tenant nos âmes dans une terreur continuelle, les avertit sans cesse de ne pas s'attirer le courroux des dieux, de se soumettre aux coups du destin[10]. De là ce mépris souverain qu'il témoigne pour les faux biens qui nous éblouissent, et cette force d'éloquence avec laquelle il insulte aux misères de la fortune. « O grandeurs humaines, s'écrie Cassandre avec indignation, brillantes et vaines images qu'une ombre peut obscurcir, une goutte d'eau effacer! la prospérité de l'homme me fait plus de pitié que ses malheurs[11]. »

De son temps on ne connaissait, pour le genre héroïque, que le ton de l'épopée et celui du dithyrambe. Comme ils s'assortissaient à la hauteur de ses idées et de ses sentiments, Eschyle les transporta, sans les affaiblir, dans la tragédie. Entraîné par un enthousiasme qu'il ne peut plus gouverner, il prodigue les épithètes, les métaphores, toutes

1. Æschyl., in Prom., v. 178. Aristoph., in Ran., v. 1046, 1073. — 2. Æschyl., in Agam., v. 1571. — 3. Id., ibid., v. 1445. — 4. Id., ibid., v. 1494. — 5. Id., ibid., v. 1411. — 6. Id., ibid., v. 1398. — 7. Id., ibid., v. 1506. Traduct. de M. de Pompignan. — 8. Æschyl., in Prom., v. 105 et 513. — 9. Eurip., in Alc., v. 962. — 10. Æschyl., in Pers., v. 293. — 11. [illegible], in Agam., v. 132[illegible]

les expressions figurées des mouvements de l'âme; tout ce qui donne du poids, de la force, de la magnificence au langage [1]; tout ce qui peut l'animer et le passionner. Sous son pinceau vigoureux, les récits, les pensées, les maximes, se changent en images frappantes par leur beauté ou par leur singularité. Dans cette tragédie [2], qu'on pourrait appeler à juste titre l'enfantement de Mars [3] : « Roi des Thébains, dit un courrier qu'Étéocle avait envoyé au-devant de l'armée des Argiens, l'ennemi approche, je l'ai vu, croyez-en mon récit. »

« Sur un bouclier noir, sept chefs impitoyables
Épouvantent les dieux de serments effroyables :
Près d'un taureau mourant, qu'ils viennent d'égorger,
Tous, la main dans le sang, jurent de se venger;
Ils en jurent la Peur, le dieu Mars, et Bellone [4]. »

Il dit d'un homme dont la prudence était consommée [5] : « Il moissonne ces sages et généreuses résolutions qui germent dans les profonds sillons de son âme [6]. » Et ailleurs : « L'intelligence qui m'anime est descendue du ciel sur la terre, et me crie sans cesse : N'accorde qu'une faible estime à ce qui est mortel [7]. » Pour avertir les peuples libres de veiller de bonne heure sur les démarches d'un citoyen dangereux par ses talents et ses richesses : « Gardez-vous, leur dit-il, d'élever un jeune lion, de le ménager quand il craint encore, de lui résister quand il ne craint plus rien [8]. »

A travers ces brillantes étincelles, il règne, dans quelques-uns de ses ouvrages, une obscurité qui provient, non-seulement de son extrême précision et de la hardiesse de ses figures, mais encore des termes nouveaux [9] dont il affecte d'enrichir ou de hérisser son style. Eschyle ne voulait pas que ses héros s'exprimassent comme le commun des hommes; leur élocution devait être au-dessus du langage vulgaire [10]; elle est souvent au-dessus du langage connu. Pour fortifier sa diction, des mots volumineux et durement construits des débris de quelques autres, s'élèvent au milieu de la phrase, comme ces tours superbes qui dominent sur les remparts d'une ville. Je rapporte la comparaison d'Aristophane [11].

L'éloquence d'Eschyle était trop forte pour l'assujettir aux recherches de l'élégance, de l'harmonie, et de la correction [12]; son essor, trop audacieux pour ne pas l'exposer à des écarts et à des chutes. C'est un style en général noble et sublime : en certains endroits, grand avec excès et pompeux jusqu'à l'enflure [13]; quelquefois méconnaissable et

1. Vit. Æschyl. Dionys. Halic., De prisc. script., cap. II, t. V, p. 423. Phrynic. ap. Phot., p. 327. Horat., De art. poet., v. 280. — 2. Sept. contr. Theb. — 3. Aristoph., in Ran., v. 1053. Plut., Sympos., lib. VII, cap. X, t. II, p. 715. — 4. Æschyl., Sept. contr. Theb., v. 39. Long., De subl., cap. XV. Traduct. de Boileau, ibid. — 5. Æschyl., ibid., v. 599. — 6. Le scoliaste observe que Platon emploie la même expression dans un endroit de sa République. — 7. Æschyl., in Nioh. ap. Æschyl. fragm., p. 641. — 8. Aristoph., ibid., v. 1478. — 9. Dionys. Halic., ibid. — 10. Aristoph., ibid., v. 1092. — 11. Id., ibid., v. 1036. — 12. Vit. Æschyl. Dionys. Halic., De compos. verb., cap. XXII, t. V, p. 150. Long., ibid. Schol. Aristoph. ibid., v. 1295. — 13. Quintil., lib. X, cap. I, p. 632.



révoltant par des comparaisons ignobles[1], des jeux de mots puérils[2], et d'autres vices qui sont communs à cet auteur avec ceux qui ont plus de génie que de goût. Malgré ses défauts, il mérite un rang très-distingué parmi les plus célèbres poëtes de la Grèce.

Ce n'était pas assez que le ton imposant de ses tragédies laissât dans les âmes une forte impression de grandeur; il fallait, pour entraîner la multitude, que toutes les parties du spectacle concourussent à produire le même effet. On était alors persuadé que la nature, en donnant aux anciens héros une taille avantageuse[3], avait gravé sur leur front une majesté qui attirait autant le respect des peuples que l'appareil dont ils étaient entourés. Eschyle releva ses acteurs par une chaussure très-haute[4]: il couvrit leurs traits, souvent difformes, d'un masque qui en cachait l'irrégularité[5]; et les revêtit de robes traînantes et magnifiques, dont la forme était si décente que les prêtres de Cérès n'ont pas rougi de l'adopter[6]. Les personnages subalternes eurent des masques et des vêtements assortis à leurs rôles.

Au lieu de ces vils tréteaux qu'on dressait autrefois à la hâte, il obtint un théâtre[7] pourvu de machines, et embelli de décorations[8]. Il y fit retentir le son de la trompette; on y vit l'encens brûler sur les autels, les ombres sortir du tombeau, et les Furies s'élancer du fond du Tartare. Dans une de ses pièces, ces divinités infernales parurent, pour la première fois, avec des masques où la pâleur était empreinte, des torches à la main, et des serpents entrelacés dans les cheveux[9], suivies d'un nombreux cortége de spectres horribles. On dit qu'à leur aspect et à leurs rugissements, l'effroi s'empara de toute l'assemblée, que des femmes se délivrèrent de leur fruit avant terme; que des enfants moururent[10]; et que les magistrats, pour prévenir de pareils accidents, ordonnèrent que le chœur ne serait plus composé que de quinze acteurs au lieu de cinquante[11].

Les spectateurs, étonnés de l'illusion que tant d'objets nouveaux faisaient sur leur esprit, ne le furent pas moins de l'intelligence qui brillait dans le jeu des acteurs. Eschyle les exerçait presque toujours lui-même, il réglait leurs pas, et leur apprenait à rendre l'action plus sensible par des gestes nouveaux et expressifs. Son exemple les instruisait encore mieux; il jouait avec eux dans ses pièces[12]. Quelquefois il s'associait, pour les dresser, un habile maître de chœur, nommé Télestès. Celui-ci avait perfectionné l'art du geste. Dans la représentation des *Sept Chefs devant Thèbes*, il mit tant de vérité dans son jeu, que l'action aurait pu tenir lieu des paroles[13].

Nous avons dit qu'Eschyle avait transporté dans la tragédie le style

1. Æschyl., in Agam., v. 330 et 875. — 2. Id., ibid., v. 698. — 3. Philostr., Vit. Apoll., lib. II, cap. XXI, p. 73; lib. IV, cap. XVI, p. 152. Aul. Gell., lib. III cap. X. — 4. Philostr., ibid., lib. VI, cap. XI, p. 245; id., Vit. soph., lib. I, p. 492. Lucian., De salt., § 27, t. II, p. 284. Vit. Æschyl. ap. Robort., p. 11. — 5. Horat., De art. poet., v. 278. — 6. Athen., lib. I, cap. XVIII, p. 21. — 7. Horat., ibid., v. 279. — 8. Vitruv., in Præf., lib. VII, p. 124. Vit., ibid.; Vit. Æschyl. ap. Stanl., p. 702. — 9. Aristoph., in Plut., v. 423. Schol., ibid. Pausan., lib. I, cap. XXVIII, p. 68. — 10. Vit. Æschyl. — 11. Poll., lib. IV, cap. XV, § 110. — 12. Athen., lib. I, cap. XVIII, p. 21. — 13. Aristocl. ap. Athen., ibid., p. 22.

de l'épopée et du dithyrambe; il y fit passer aussi les modulations élevées et le rhythme impétueux de certains airs, ou *nomes*, destinés à exciter le courage [1]; mais il n'adopta point les innovations qui commençaient à défigurer l'ancienne musique. Son chant est plein de noblesse et de décence, surtout dans le genre diatonique [2], le plus simple et le plus naturel de tous.

Faussement accusé d'avoir révélé, dans une de ses pièces, les mystères d'Éleusis, il n'échappa qu'avec peine à la fureur d'un peuple fanatique [3]. Cependant il pardonna cette injustice aux Athéniens, parce qu'il n'avait couru risque que de la vie; mais quand il les vit couronner les pièces de ses rivaux, préférablement aux siennes : « C'est au temps, dit-il, à remettre les miennes à leur place [4]; » et ayant abandonné sa patrie, il se rendit en Sicile [5], où le roi Hiéron le combla de bienfaits et de distinctions. Il y mourut peu de temps après, âgé d'environ soixante-dix ans [6]. On grava sur son tombeau cette épitaphe qu'il avait composée lui-même [7] : « Ci-gît Eschyle, fils d'Euphorion : né dans l'Attique, il mourut dans la fertile contrée de Géla : les Perses et le bois de Marathon attesteront à jamais sa valeur. » Sans doute que dans ce moment, dégoûté de la gloire littéraire, il n'en connut pas de plus brillante que celle des armes. Les Athéniens décernèrent des honneurs à sa mémoire; et l'on a vu plus d'une fois les auteurs qui se destinent au théâtre aller faire des libations sur son tombeau, et déclamer leurs ouvrages autour de ce monument funèbre [8].

Je me suis étendu sur le mérite de ce poëte, parce que ses innovations ont presque toutes été des découvertes, et qu'il était plus difficile, avec les modèles qu'il avait sous les yeux, d'élever la tragédie au point de grandeur où il l'a laissée, que de la conduire après lui à la perfection [9].

Les progrès de l'art furent extrêmement rapides. Eschyle était né quelques années après que Thespis eut donné son Alceste [10]; il eut pour contemporains et pour rivaux Chœrilus, Pratinas, Phrynichus, dont il effaça la gloire, et Sophocle, qui balança la sienne.

Sophocle naquit d'une famille honnête d'Athènes, la quatrième année de la soixante-dixième olympiade [11], vingt-sept ans environ après la naissance d'Eschyle, environ quatorze ans avant celle d'Euripide [12].

Je ne dirai point qu'après la bataille de Salamine, placé à la tête d'un chœur de jeunes gens qui faisaient entendre, autour d'un trophée, des chants de victoire, il attira tous les regards par la beauté de sa

1. Timarch. ap. schol. Aristoph., in Ran., v. 1315. Æschyl., in Agam., v. 1162. Mém. de l'Acad. des bell -lettr., t. X, p. 285. — 2. Plut., De mus., t. II, p. 1137. — 3. Aristot., De mor., lib. III, cap. II, t. II, p. 29. Ælian., Var. hist., lib. V cap. XIX. Clem. Alex., Strom., lib. II, cap. XIV, p. 461. — 4. Athen., lib. VIII, cap. VIII, p. 347. — 5. Plut., in Cim., t. I, p. 483. — 6. L'an 456 avant J. C. (Marm. Oxon., epoch. LX. Corsin., Fast. attic., t. III, p. 119. — 7. Schol., Vit. Æschyl. Plut., De exil., t. II, p. 604. Pausan., lib. I, cap. XIV, p. 35. Athen., lib. XIV, p. 627. — 8. Vit. Æschyl. ap. Stanl. — 9. Schol., Vit. Æschyl. ap. Robort., p. 11. — 10. Thespis donna son *Alceste* l'an 536 avant J. C. Eschyle naquit l'an 525 avant la même ère; Sophocle, vers l'an 497. — 11. Marm. Oxon., epoch. LVII. Corsin., ibid., t. II, p. 49. — 12. Vit. Sophocl. Schol. Aristoph., in Ran., v. 75. Marm. Oxon., ibid

figure, et tous les suffrages par les sons de sa lyre [1]; qu'en différentes occasions on lui confia des emplois importants [2], soit civils, soit militaires [3]; qu'à l'âge de quatre-vingts ans [4], accusé, par un fils ingrat, de n'être plus en état de conduire les affaires de sa maison, il se contenta de lire à l'audience l'*Œdipe à Colone*, qu'il venait de terminer; que les juges indignés lui conservèrent ses droits, et que tous les assistants le conduisirent en triomphe chez lui [5]; qu'il mourut à l'âge de quatre-vingt-onze ans [6], après avoir joui d'une gloire dont l'éclat augmente de jour en jour : ces détails honorables ne l'honoreraient pas assez. Mais je dirai que la douceur de son caractère et les grâces de son esprit lui acquirent un grand nombre d'amis qu'il conserva toute sa vie [7]; qu'il résista sans faste et sans regret à l'empressement des rois qui cherchaient à l'attirer auprès d'eux [8]; que si, dans l'âge des plaisirs, l'amour l'égara quelquefois [9], loin de calomnier la vieillesse, il se félicita de ses pertes, comme un esclave qui n'a plus à supporter les caprices d'un tyran féroce [10]; qu'à la mort d'Euripide son émule, arrivée peu de temps avant la sienne, il parut en habit de deuil, mêla sa douleur avec celle des Athéniens, et ne souffrit pas que, dans une pièce qu'il donnait, ses acteurs eussent des couronnes sur leur tête [11].

Il s'appliqua d'abord à la poésie lyrique [12]; mais son génie l'entraîna bientôt dans une route plus glorieuse, et son premier succès l'y fixa pour toujours. Il était âgé de vingt-huit ans; il concourait avec Eschyle, qui était en possession du théâtre [13]. Après la représentation des pièces, le premier des archontes, qui présidait aux jeux, ne put tirer au sort les juges qui devaient décerner la couronne : les spectateurs, divisés, faisaient retentir le théâtre de leurs clameurs; et, comme elles redoublaient à chaque instant, les dix généraux de la république, ayant à leur tête Cimon, parvenu, par ses victoires et ses libéralités, au comble de la gloire et du crédit, montèrent sur le théâtre, et s'approchèrent de l'autel de Bacchus, pour y faire, avant de se retirer, les libations accoutumées. Leur présence et la cérémonie dont ils venaient s'acquitter suspendirent le tumulte; et l'archonte, les ayant choisis pour nommer le vainqueur, les fit asseoir après avoir exigé leur serment. La pluralité des suffrages se réunit en faveur de Sophocle [14]; et son concurrent, blessé de cette préférence, se retira quelque temps après en Sicile.

Un si beau triomphe devait assurer pour jamais à Sophocle l'empire

1. Schol., Vit. Sophocl. Athen., lib. I, cap. XVII, p. 20. — 2. Strab., lib. XIV, p. 638. Plut., in Pericl., t. I, p. 156. Cicer., De offic., lib. I, cap. XL, t. III, p. 220. — 3. Il commanda l'armée avec Périclès : cela ne prouve point qu'il eût des talents militaires, mais seulement qu'il fut un des dix généraux qu'on tirait tous les ans au sort. — 4. Aristot., Rhet., lib. III, cap. XV, t. II, p. 601. — 5. Cicer., De senect., cap. VII, t. III, p. 301. Plut., An seni, etc., t. II, p. 785. Val. Max., lib. VIII, cap. VII, extern., nº 12. — 6. Diod., lib. XIII, p. 22. Marm. Oxon., epoch. LXV. — 7. Schol., ibid. — 8. Id., ibid. — 9. Athen., lib. XIII, p. 592 et 603. — 10. Plat., De rep., lib. I, t. II, p. 329. Plut., Non posse, etc., t. II, p. 1094. Cicer., ibid., cap. XIV, t. III, p. 309. Athen., lib. XII, cap. I, p. 510. Stob., serm. VI, p. 78. — 11. Thom. Mag., in Vit. Euripid. — 12. Suid., in Σοφοκλ. — 13. Marm. Oxon., epoch. LVII. Corsin., Fast. attic., t. II, p. 48; t. III, p. 189. — 14. Plut., in Cim., t. I, p. 483.

de la scène; mais le jeune Euripide en avait été le témoin, et ce souvenir le tourmentait, lors même qu'il prenait des leçons d'éloquence sous Prodicus, et de philosophie sous Anaxagore. Aussi le vit-on, à l'âge de dix-huit ans [1], entrer dans la carrière, et, pendant une longue suite d'années, la parcourir de front avec Sophocle, comme deux superbes coursiers qui, d'une ardeur égale, aspirent à la victoire.

Quoiqu'il eût beaucoup d'agréments dans l'esprit, sa sévérité, pour l'ordinaire, écartait de son maintien les grâces du sourire et les couleurs brillantes de la joie [2]. Il avait, ainsi que Périclès, contracté cette habitude d'après l'exemple d'Anaxagore leur maître [3]. Les facéties l'indignaient. « Je hais, dit-il, dans une de ses pièces, ces hommes inutiles, qui n'ont d'autre mérite que de s'égayer aux dépens des sages qui les méprisent [4]. » Il faisait surtout allusion à la licence des auteurs de comédie qui, de leur côté, cherchaient à décrier ses mœurs, comme ils décriaient celles des philosophes. Pour toute réponse, il eût suffi d'observer qu'Euripide était l'ami de Socrate, qui n'assistait guère aux spectacles que lorsqu'on donnait les pièces de ce poëte [5].

Il avait exposé sur la scène des princesses souillées de crimes, et, à cette occasion, il s'était déchaîné plus d'une fois contre les femmes en général [6]. On cherchait à les soulever contre lui [7] : les uns soutenaient qu'il les haïssait [8]; d'autres, plus éclairés, qu'il les aimait avec passion [9]. « Il les déteste, disait un jour quelqu'un. — Oui, répondit Sophocle, mais c'est dans ses tragédies [10]. »

Diverses raisons l'engagèrent, sur la fin de ses jours, à se retirer auprès d'Archélaüs, roi de Macédoine. Ce prince rassemblait à sa cour tous ceux qui se distinguaient dans les lettres et dans les arts. Euripide y trouva Zeuxis et Timothée [11], dont le premier avait fait une révolution dans la peinture, et l'autre dans la musique; il y trouva le poëte Agathon son ami [12], l'un des plus honnêtes hommes et des plus aimables de son temps [13]. C'est lui qui disait à Archélaüs : « Un roi doit se souvenir de trois choses : qu'il gouverne des hommes; qu'il doit les gouverner suivant les lois; qu'il ne les gouvernera pas toujours [14]. » Euripide ne s'expliquait pas avec moins de liberté : il en avait le droit, puisqu'il ne sollicitait aucune grâce. Un jour même que l'usage permettait d'offrir au souverain quelques faibles présents, comme un hommage d'attachement et de respect, il ne parut pas avec les courtisans et les flatteurs empressés à s'acquitter de ce devoir; Archélaüs lui en ayant fait quelques légers reproches : « Quand le pauvre donne, répondit Euripide, il demande [15]. »

1. Aul. Gell., Noct. att., lib. XV, cap. XX. — 2. Alex. Ætol. ap. Aul. Gell., ibid. — 3. Plut., in Pericl., t. I, p. 154. Ælian., Var. hist., lib. VIII, cap. XIII. — 4. Euripid., in Melan., ap. Athen., lib. XIV, p. 613. — 5. Ælian., ibid., lib. II, cap. XIII. — 6. Euripid., in Melan., ap. Barn., t. II, p. 480. — 7. Aristoph., in Thesmoph. Barn., in Vit. Euripid., nº 19. — 8. Schol. Argum., in Thesmoph., p. 472. — 9. Athen., lib. XIII, cap. VIII, p. 603. — 10. Hieron. ap. Athen., lib. XIII, p. 557. Stob., serm. VI, p. 80. — 11. Ælian., ibid., lib. XIV, cap XVII. Plut., in Apophth., t. II, p. 177. — 12. Ælian., ibid., lib. II, cap. XXI. — 13. Aristoph., in Ran., v. 84. — 14. Stob., serm. XLIV, p. 308. — 15. Euripid., in Archel., ap. Barn., t. II, p. 456, v. 14.

Il mourut quelques années après, âgé d'environ soixante-seize ans [1]. Les Athéniens envoyèrent des députés en Macédoine pour obtenir que son corps fût transporté à Athènes; mais Archélaüs, qui avait déjà donné des marques publiques de sa douleur, rejeta leurs prières, et regarda comme un honneur pour ses États de conserver les restes d'un grand homme : il lui fit élever un tombeau magnifique près de la capitale, sur les bords d'un ruisseau dont l'eau est si pure, qu'elle invite le voyageur à s'arrêter [2], et à contempler en conséquence le monument exposé à ses yeux. En même temps les Athéniens lui dressèrent un cénotaphe sur le chemin qui conduit de la ville au Pirée [3]; ils prononcent son nom avec respect, quelquefois avec transport. A Salamine, lieu de sa naissance, on s'empressa de me conduire à une grotte où l'on prétend qu'il avait composé la plupart de ses pièces [4] : c'est ainsi qu'au bourg de Colone les habitants m'ont montré plus d'une fois la maison où Sophocle avait passé une partie de sa vie [5].

Athènes perdit presque en même temps ces deux célèbres poëtes. A peine avait-il les yeux fermés, qu'Aristophane, dans une pièce jouée avec succès [6], supposa que Bacchus, dégoûté des mauvaises tragédies qu'on représentait dans ses fêtes, était descendu aux enfers pour en ramener Euripide, et qu'en arrivant il avait trouvé la cour de Pluton remplie de dissensions. La cause en était honorable à la poésie. Auprès du trône de ce dieu, s'en élèvent plusieurs autres, sur lesquels sont assis les premiers des poëtes dans les genres nobles et relevés [7], mais qu'ils sont obligés de céder quand il paraît des hommes d'un talent supérieur. Eschyle occupait celui de la tragédie. Euripide veut s'en emparer : on va discuter leurs titres; le dernier est soutenu par un grand nombre de gens grossiers et sans goût, qu'ont séduits les faux ornements de son éloquence. Sophocle s'est déclaré pour Eschyle; prêt à le reconnaître pour son maître, s'il est vainqueur, et, s'il est vaincu, à disputer la couronne à Euripide. Cependant les concurrents en viennent aux mains. L'un et l'autre, armé des traits de la satire, relève le mérite de ses pièces, et déprime celles de son rival. Bacchus doit prononcer : il est longtemps irrésolu; mais enfin il se déclare pour Eschyle, qui, avant de sortir des enfers, demande instamment que, pendant son absence, Sophocle occupe sa place [8].

Malgré les préventions et la haine d'Aristophane contre Euripide, sa décision, en assignant le premier rang à Eschyle, le second à Sophocle, et le troisième à Euripide, était alors conforme à l'opinion de la plupart des Athéniens. Sans l'approuver, sans la combattre, je vais rapporter les changements que les deux derniers firent à l'ouvrage du premier.

J'ai dit plus haut que Sophocle avait introduit un troisième acteu

1. Marm. Oxon., epoch. LXIV. — 2. Plin., lib. XXXI, cap. II, t. II, p. 550. Vitruv., lib. VIII, cap. III, p. 163. Plut., in Lyc., t. I, p. 59. Antholog. græc., p. 273. Suid., in Εὐριπίδ. — 3. Pausan., lib. I, cap. II, p. 6. Thom. Mag., Vit. Euripid. — 4. Philoch. ap. Aul. Gell., lib. XV, cap. XX. — 5. Cicer., De fin., lib. V, cap. I, t. II, p. 197. — 6. Argum. Aristoph., in Ran., p. 115 et 116. — 7. Aristoph., in Ran., v. 773. — 8. Id., ibid., v. 1563.

dans ses premières pièces; et je ne dois pas insister sur les nouvelles décorations dont il enrichit la scène, non plus que sur les nouveaux attributs qu'il mit entre les mains de quelques-uns de ses personnages [1]. Il reprochait trois défauts à Eschyle : la hauteur excessive des idées, l'appareil gigantesque des expressions, la pénible disposition des plans; et ces défauts, il se flattait de les avoir évités [2].

Si les modèles qu'on nous présente au théâtre se trouvaient à une trop grande élévation, leurs malheurs n'auraient pas le droit de nous attendrir; ni leurs exemples, celui de nous instruire. Les héros de Sophocle sont à la distance précise où notre admiration et notre intérêt peuvent atteindre : comme ils sont au-dessus de nous sans être loin de nous, tout ce qui les concerne ne nous est ni trop étranger, ni trop familier; et comme ils conservent de la faiblesse dans les plus affreux revers [3], il en résulte un pathétique sublime qui caractérise spécialement ce poëte.

Il respecte tellement les limites de la véritable grandeur, que, dans la crainte de les franchir, il lui arrive quelquefois de n'en pas approcher. Au milieu d'une course rapide, au moment qu'il va tout embraser, on le voit soudain s'arrêter et s'éteindre [4] : on dirait alors qu'il préfère les chutes aux écarts.

Il n'était pas propre à s'appesantir sur les faiblesses du cœur humain, ni sur des crimes ignobles : il lui fallait des âmes fortes, sensibles, et par là même intéressantes; des âmes ébranlées par l'infortune, sans en être accablées ni enorgueillies.

En réduisant l'héroïsme à sa juste mesure, Sophocle baissa le ton de la tragédie, et bannit ces expressions qu'une imagination fougueuse dictait à Eschyle, et qui jetaient l'épouvante dans l'âme des spectateurs : son style, comme celui d'Homère, est plein de force, de magnificence, de noblesse, et de douceur [5]; jusque dans la peinture des passions les plus violentes, il s'assortit heureusement à la dignité des personnages [6].

Eschyle peignit les hommes plus grands qu'ils ne peuvent être; Sophocle, comme ils devraient être; Euripide, tels qu'ils sont [7]. Les deux premiers avaient négligé des passions et des situations que le troisième crut susceptibles de grands effets. Il représenta tantôt des princesses brûlantes d'amour et ne respirant que l'adultère et les forfaits [8]; tantôt des rois dégradés par l'adversité, au point de se couvrir de haillons et de tendre la main, à l'exemple des mendiants [9]. Ces tableaux, où l'on ne retrouvait plus l'empreinte de la main d'Eschyle ni de celle de Sophocle, soulevèrent d'abord les esprits : on disait qu'on ne devait, sous aucun prétexte, souiller le caractère ni le rang des héros de la scène;

1. Aristot., De poet., cap. IV, t. II, p. 655. Suid., in Σοφοκλ. Schol., in Vit. Sophocl. — 2. Plut, De profect. virt., t. II, p. 79. — 3. Dionys. Halic., De vet. script. cens., cap. II, t. V, p. 423. — 4. Longin., De subl., cap. XXXIII. — 5. Dion. Chrysost., Orat. LII, p. 552. Quintil., lib. X, cap. I, p. 632. Schol., Vit. Sophocl. — 6. Dionys. Halic., ibid. — 7. Aristot., ibid., cap. XXV, t. II, p. 673. — 8. Aristoph., in Ran., v. 874 et 1075 — 9. Id., in Nub., v. 919. Schol., ibid.; id., in Ran., v. 866 et 1095; id., ibid.; id., in Acharn., v. 411; id., ibid.



qu'il était honteux de tracer avec art des images indécentes, et dangereux de prêter aux vices l'autorité des grands exemples[1].

Mais ce n'était plus le temps où les lois de la Grèce infligeaient une peine aux artistes qui ne traitaient pas leurs sujets avec une certain décence[2]. Les âmes s'énervaient, et les bornes de la convenance s'éloignaient de jour en jour : la plupart des Athéniens furent moins blessés des atteintes que les pièces d'Euripide portaient aux idées reçues, qu'entraînés par le sentiment dont il avait su les animer ; car ce poëte, habile à manier toutes les affections de l'âme, est admirable lorsqu'il peint les fureurs de l'amour, ou qu'il excite les émotions de la pitié[3]; c'est alors que, se surpassant lui-même, il parvient quelquefois au sublime, pour lequel il semble que la nature ne l'avait pas destiné[4]. Les Athéniens s'attendrirent sur le sort de Phèdre coupable; ils pleurèrent sur celui du malheureux Télèphe, et l'auteur fut justifié.

Pendant qu'on l'accusait d'amollir la tragédie, il se proposait d'en faire une école de sagesse : on trouve dans ses écrits le système d'Anaxagore, son maître, sur l'origine des êtres[5], et les préceptes de cette morale dont Socrate, son ami, discutait alors les principes. Mais, comme les Athéniens avaient pris du goût pour cette éloquence artificielle dont Prodicus lui avait donné des leçons, il s'attacha principalement à flatter leurs oreilles : ainsi les dogmes de la philosophie et les ornements de la rhétorique furent admis dans la tragédie, et cette innovation servit encore à distinguer Euripide de ceux qui l'avaient précédé.

Dans les pièces d'Eschyle et de Sophocle, les passions, empressées d'arriver à leur but, ne prodiguent point des maximes qui suspendraient leur marche ; le second surtout a cela de particulier, que tout en courant, et presque sans y penser, d'un seul trait il décide le caractère, et dévoile les sentiments secrets de ceux qu'il met sur la scène. C'est ainsi que dans son Antigone, un mot, échappé comme par hasard à cette princesse, laisse éclater son amour pour le fils de Créon[6].

Euripide multiplia les sentences et les réflexions[7]; il se fit un plaisir ou un devoir d'étaler ses connaissances, et se livra souvent à des formes oratoires[8] : de là les divers jugements qu'on porte de cet auteur, et les divers aspects sous lesquels on peut l'envisager. Comme philosophe il eut un grand nombre de partisans; les disciples d'Anaxagore et ceux de Socrate, à l'exemple de leurs maîtres, se félicitèrent de voir leur doctrine applaudie sur le théâtre, et, sans pardonner à leur nouvel interprète quelques expressions trop favorables au despotisme[9], ils se déclarèrent ouvertement pour un écrivain qui

1. Aristoph., in Ran., v. 1082. — 2. Ælian., Var. hist., lib. IV, cap. IV. — 3. Quintil., lib. X, cap. I, p. 632. Diog. Laert., lib. IV, § 26. — 4. Longin., De subl., cap. XV et XXXIX. — 5. Walck. diatr., in Euripid., cap. IV et V. — 6. Soph., in Antig., v. 578. — 7. Quintil., lib. X, cap. I, p. 632. Dion. Chrysost., Orat. LII, p. 553. — 8. Dionys. Halic., De vét. script. cens., t. V, p. 423. — 9. Plat., De rep., lib. VIII, t. II, p. 568.

inspirait l'amour des devoirs et de la vertu, et qui, portant ses regards plus loin, annonçait hautement qu'on ne doit pas accuser les dieux de tant de passions honteuses, mais les hommes qui les leur attribuent[1]; et comme il insistait avec force sur les dogmes importants de la morale, il fut mis au nombre des sages[2], et sera toujours regardé comme le philosophe de la scène[3].

Son éloquence, qui quelquefois dégénère en une vaine abondance de paroles[4], ne l'a pas rendu moins célèbre parmi les orateurs en général, et parmi ceux du barreau en particulier : il opère la persuasion par la chaleur de ses sentiments, et la conviction par l'adresse avec laquelle il amène les réponses et les répliques[5].

Les beautés que les philosophes et les orateurs admirent dans ses écrits sont des défauts réels aux yeux de ses censeurs : ils soutiennen que tant de phrases de rhétorique, tant de maximes accumulées, de digressions savantes, et de disputes oiseuses[6], refroidissent l'intérêt; et ils mettent à cet égard Euripide fort au-dessous de Sophocle, qui ne dit rien d'inutile[7].

Eschyle avait conservé dans son style les hardiesses du dithyrambe; et Sophocle, la magnificence de l'épopée : Euripide fixa la langue de la tragédie : il ne retint presque aucune des expressions spécialement consacrées à la poésie[8]; mais il sut tellement choisir et employer celles du langage ordinaire, que sous leur heureuse combinaison, la faiblesse de la pensée semble disparaître, et le mot le plus commun s'ennoblir[9]. Telle est la magie de ce style enchanteur, qui, dans un juste tempérament entre la bassesse et l'élévation, est presque toujours élégant et clair, presque toujours harmonieux, coulant, et si flexible qu'il paraît se prêter sans efforts à tous les besoins de l'âme[10].

C'était néanmoins avec une extrême difficulté qu'il faisait des vers faciles. De même que Platon, Zeuxis, et tous ceux qui aspirent à la perfection, il jugeait ses ouvrages avec la sévérité d'un rival, et les soignait avec la tendresse d'un père[11]. Il disait une fois « que trois de ses vers lui avaient coûté trois jours de travail. — J'en aurais fait cent à votre place, lui dit un poëte médiocre. — Je le crois, répondit Euripide, mais ils n'auraient subsisté que trois jours[12]. »

Sophocle admit dans ses chœurs l'harmonie phrygienne[13], dont l'objet est d'inspirer la modération, et qui convient au culte des dieux[14].

1. Euripid., in Ion., v. 442; in Hercul. fur., v. 1341. — 2. Æschin., in Tim., p. 283. Oracul. Delph. ap. Schol. Aristoph., in Nub., v. 144. — 3. Vitruv., in Præf., lib. VIII. Athen., lib. IV, cap. XV, p. 158; lib. XIII, cap. I, p. 561. Sext. Empir., Adv. gramm., lib. I, cap. XIII, p. 279. — 4. Aristoph., in Ran., v. 1101. Plut, De audit., t. II, p. 45. — 5. Quintil., lib. X, cap. I, p. 632. Dion. Chrysost., orat. LII, p. 551. — 6. Quintil., ibid. Aristoph., in Ran., v. 787, 973, 1101. — 7. Dionys. Halic., De vet. script. cens., t. V, p. 423. — 8. Walck., Diatrib. in Euripid., cap. IX, p. 96. — 9. Aristot., Rhet., lib. III, cap. II, t. II, p. 585. Longin., De subl., cap. XXXIX, p. 217. — 10. Dionys. Halic., De comp. verb., cap. XXIII, t. V, p. 173; id., De vet. script. cens., t. V, p. 423. — 11. Longin., ibid., cap. XV, p. 108. Dion. Chrysost., ibid. — 12. Val. Max., lib. III, cap. VII, extern. nº 1. — 13. Aristox. ap. Schol., in Vit. Soph. — 14. Plat., De rep., lib. III, t. II, p. 399.

Euripide, complice des innovations que Timothée faisait à l'ancienne musique[1], adopta presque tous les modes, et surtout ceux dont la douceur et la mollesse s'accordaient avec le caractère de sa poésie. On fut étonné d'entendre sur le théâtre des sons efféminés, et quelquefois multipliés sur une seule syllabe[2] : l'auteur y fut bientôt représenté comme un artiste sans vigueur, qui, ne pouvant s'élever jusqu'à la tragédie, la faisait descendre jusqu'à lui, qui ôtait en conséquence à toutes les parties dont elle est composée le poids et la gravité qui leur conviennent[3]; et qui, joignant de petits airs à de petites paroles, cherchait à remplacer la beauté par la parure, et la force par l'artifice. « Faisons chanter Euripide, disait Aristophane, qu'il prenne une lyre, ou plutôt une paire de coquilles[4] : c'est le seul accompagnement que ses vers puissent soutenir. »

On n'oserait pas risquer aujourd'hui une pareille critique; mais du temps d'Aristophane, beaucoup de gens accoutumés dès leur enfance au ton imposant et majestueux de l'ancienne tragédie, craignaient de se livrer à l'impression des nouveaux sons qui frappaient leurs oreilles. Les grâces ont enfin adouci la sévérité des règles, et il leur a fallu peu de temps pour obtenir ce triomphe.

Quant à la conduite des pièces, la supériorité de Sophocle est généralement reconnue : on pourrait même démontrer que c'est d'apres lui que les lois de la tragédie ont presque toutes été rédigées : mais comme, en fait de goût, l'analyse d'un bon ouvrage est presque toujours un mauvais ouvrage, parce que les beautés sages et régulières y perdent une partie de leur prix, il suffira de dire en général, que cet auteur s'est garanti des fautes essentielles qu'on reproche à son rival.

Euripide réussit rarement dans la disposition de ses sujets[5]; tantôt il y blesse la vraisemblance, tantôt les incidents y sont amenés par force; d'autres fois son action cesse de faire un même tout; presque toujours les nœuds et les dénoûments laissent quelque chose à désirer, et ses chœurs n'ont souvent qu'un rapport indirect avec l'action[6].

Il imagina d'exposer son sujet dans un prologue, ou long avant-propos, presque entièrement détaché de la pièce : c'est là que, pour l'ordinaire, un des acteurs[7] vient froidement rappeler tous les événements antérieurs et relatifs à l'action; qu'il rapporte sa généalogie ou celle d'un des principaux personnages[8]; qu'il nous instruit du motif qui l'a fait descendre du ciel, si c'est un dieu; qui l'a fait sortir du tombeau, si c'est un mortel : c'est là que, pour s'annoncer aux spectateurs, il se borne à décliner son nom : *Je suis la déesse Vénus*[9]. *Je suis Mercure, fils de Maïa*[10]. *Je suis Polydore, fils d'Hécube*[11]. *Je suis Jocaste*[12]. *Je suis Andromaque*[13]. Voici comment s'exprime Iphigénie,

1. Plut., An seni, etc., t. II, p. 795. — 2. Aristoph., in Ran., v. 1336, 1349 et 1390. — 3. Id., ibid., v. 971. — 4. Id., ibid., v. 1340. Didym. ap. Athen., lib. XIV, cap. IV, p. 636. — 5. Aristot., De poet., cap. XIII, t. II, p. 662. Remarq. de Dacier, p. 197. — 6. Aristot., ibid., cap. XVIII, t. II, p. 666. Remarq. de Dacier, p. 315. — 7. Aristoph., ibid., v. 977. Corneille, premier discours sur le poëme dramat., p. 25. — 8. Eurip., in Hercul. fur.; in Phœniss.; in Electr., etc. — 9 Id., in Hippol. — 10. Id., in Ion. — 11. Eurip., in Hecub. — 12. Id., in Phœniss. — 13. Id., in Androm.

en paraissant toute seule sur le théâtre[1] : « Pélops, fils de Tantale, étant venu à Pise, épousa la fille d'Œnomaüs, de laquelle naquit Atrée; d'Atrée naquirent Ménélas et Agamemnon; ce dernier épousa la fille de Tyndare, et moi Iphigénie, c'est de cet hymen que j'ai reçu le jour[2]. » Après cette généalogie, si heureusement parodiée dans une comédie d'Aristophane[3], la princesse se dit à elle-même que son père la fit venir en Aulide, sous prétexte de lui donner Achille pour époux, mais en effet pour la sacrifier à Diane; et que cette déesse l'ayant remplacée à l'autel par une biche, l'avait enlevée tout à coup et transportée en Tauride, où règne Thoas, ainsi nommé à cause de son agilité, comparable à celle des oiseaux[4]. Enfin, après quelques autres détails, elle finit par raconter un songe dont elle est effrayée, et qui lui présage la mort d'Oreste, son frère.

Dans les pièces d'Eschyle et de Sophocle, un heureux artifice éclaircit le sujet dès les premières scènes; Euripide lui-même semble leur avoir dérobé leur secret dans sa Médée et dans son Iphigénie en Aulide. Cependant, quoique en général sa manière soit sans art, elle n'est point condamnée par d'habiles critiques[5].

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que dans quelques-uns de ses prologues, comme pour affaiblir l'intérêt qu'il veut inspirer, il nous prévient sur la plupart des événements qui doivent exciter notre surprise[6]. Ce qui doit nous étonner encore, c'est de le voir tantôt prêter aux esclaves le langage des philosophes[7], et aux rois celui des esclaves[8]; tantôt, pour flatter le peuple, se livrer à des écarts dont sa pièce des *Suppliantes* offre un exemple frappant.

Thésée avait rassemblé l'armée athénienne. Il attendait, pour marcher contre Créon, roi de Thèbes, la dernière résolution de ce prince. Dans ce moment le héraut de Créon arrive, et demande à parler au roi d'Athènes. « Vous le chercheriez vainement, dit Thésée; cette ville est libre, et le pouvoir souverain est entre les mains de tous les citoyens. » A ces mots le héraut déclame dix-sept vers contre la démocratie[9]. Thésée s'impatiente, le traite de discoureur, et emploie vingt-sept vers à retracer les inconvénients de la royauté. Après cette dispute si déplacée, le héraut s'acquitte de sa commission. Il semble qu'Euripide aimait mieux céder à son génie que de l'asservir, et songeait plus à l'intérêt de la philosophie qu'à celui du sujet.

Je relèverai dans le chapitre suivant d'autres défauts, dont quelques-uns lui sont communs avec Sophocle; mais, comme ils n'ont pas obscurci leur gloire, on doit conclure de là que les beautés qui parent

1. Eurip., in Iphig. in Taur. — 2. Le Père Brumoy, qui cherche à pallier les défauts des anciens, commence cette scène par ces mots, qui ne sont point dans Euripide : « Déplorable Iphigénie, dois-je rappeler mes malheurs? » — 3 Aristoph., in Acharn., v. 47. — 4. Euripide dérive lo nom de Thoas, du mot grec θοός, qui signifie léger à la course. Quand cette étymologie serait aussi vraie qu'elle est fausse, il est bien étrange de la trouver en cet endroit. — 5. Aristot., De Rhet , lib. III, cap. XIV, t. II, p. 600. — 6. Euripid., in Hecub.; in Hippol. — 7. Aristoph., in Ran., v. 980. Schol., ibid., in Acharn., v. 395 et 400. Schol., ibid. Orig., in Cels., lib. VII, p. 356. — 8. Euripid. In Alcest., v. 675, etc. — 9. Euripid. in Suppl., v. 409.



leurs ouvrages sont d'un ordre supérieur. Il faut même ajouter en faveur d'Euripide, que la plupart de ses pièces, ayant une catastrophe funeste, produisent le plus grand effet, et le font regarder comme le plus tragique des poëtes dramatiques[1].

Le théâtre offrait d'abondantes moissons de lauriers aux talents qu'il faisait éclore. Depuis Eschyle jusqu'à nos jours, dans l'espace d'environ un siècle et demi, quantité d'auteurs se sont empressés d'aplanir ou d'embellir les routes que le génie s'était récemment ouvertes : c'est à leurs productions de les faire connaître à la postérité. Je citerai quelques-uns de ceux dont les succès ou les vains efforts peuvent éclaircir l'histoire de l'art, et instruire ceux qui le cultivent.

Phrynichus, disciple de Thespis, et rival d'Eschyle, introduisit les rôles de femmes sur la scène[2]. Pendant que Thémistocle était chargé par sa tribu de concourir à la représentation des jeux, Phrynicus présenta une de ses pièces; elle obtint le prix, et le nom du poëte fut associé sur le marbre avec le nom du vainqueur des Perses[3]. Sa tragédie intitulée *la Prise de Milet* eut un succès étrange; les spectateurs fondirent en larmes, et condamnèrent l'auteur à une amende de mille drachmes[4], pour avoir peint avec des couleurs trop vives des maux que les Athéniens auraient pu prévenir[5].

Ion fut si glorieux de voir couronner une de ses pièces, qu'il fit présent à tous les habitants d'Athènes d'un de ces beaux vases de terre cuite qu'on fabrique dans l'île de Chio, sa patrie[6]. On peut lui reprocher, comme écrivain, de ne mériter aucun reproche; ses ouvrages sont tellement soignés, que l'œil le plus sévère n'y discerne aucune tache. Cependant tout ce qu'il a fait ne vaut pas l'*OEdipe* de Sophocle, parce que, malgré ses efforts, il n'atteignit que la perfection de la médiocrité[7].

Agathon, ami de Socrate et d'Euripide, hasarda le premier des sujets feints[8]. Ses comédies sont écrites avec élégance, ses tragédies avec la même profusion d'antithèses et d'ornements symétriques que les discours du rhéteur Gorgias[9].

Philoclès composa un très-grand nombre de pièces; elles n'ont d'autre singularité qu'un style amer, qui l'a fait surnommer *la bile*[10]. Cet écrivain si médiocre l'emporta sur Sophocle, au jugement des Athéniens, dans un combat où ce dernier avait présenté l'*OEdipe*, une de ses plus belles pièces, et le chef-d'œuvre peut-être du théâtre grec[11]. Il viendra sans doute un temps où, par respect pour Sophocle, on n'osera pas dire qu'il était supérieur à Philoclès[12].

Astydamas, neveu de ce Philoclès, fut encore plus fécond que son oncle, et remporta quinze fois le prix[13]. Son fils, de même nom, a

1. Aristot., De poet., cap. XIII, t. II, p. 662. — 2. Suid., in Φρύνιχ. — 3. Plut., in Themist., t. I, p. 114. — 4. Neuf cents livres. — 5. Herodot., lib. VI, cap. XXI. Corsin., Fast. attic., t. III, p. 172. — 6. Athen., lib. I, cap. III, p. 3. — 7. Longin., De subl., cap. XXXIII, p. 187. — 8. Aristot., ibid., cap. IX, t. II, p. 659. — 9. Ælian., Var. hist., lib. XIV, cap. XIII. Philostr., Vit. Soph., lib. I, p. 493. Athen., lib. V, p. 187. — 10. Suid., in Φιλοκλ. — 11. Dicæarch., in Argum. Œdip. — 12. Aristid., Orat., t. III, p. 422. — 13. Diod., lib. XIV, p. 270. Suid., in Ἀστυδ.

donné de mon temps plusieurs pièces; il a pour concurrents Asclépiade, Apharée, fils adoptif d'Isocrate, Théodecte, et d'autres encore qui seraient admirés, s'ils n'avaient pas succédé à des hommes véritablement admirables.

J'oubliais Denys l'Ancien, roi de Syracuse : il fut aidé, dans la composition de ses tragédies, par quelques gens d'esprit, et dut à leurs secours la victoire qu'il remporta dans ce genre de littérature[1]. Ivre de ses productions, il sollicitait les suffrages de tous ceux qui l'environnaient, avec la bassesse et la cruauté d'un tyran. Il pria un jour Philoxène de corriger une pièce qu'il venait de terminer; et ce poëte l'ayant raturée depuis le commencement jusqu'à la fin, fut condamné aux carrières[2]. Le lendemain Denys le fit sortir, et l'admit à sa table; sur la fin du dîner, ayant récité quelques-uns de ses vers : « Eh bien, dit-il, qu'en pensez-vous, Philoxène? » Le poëte, sans lui répondre, dit aux satellites de le ramener aux carrières[3].

Eschyle, Sophocle et Euripide sont et seront toujours placés à la tête de ceux qui ont illustré la scène[4]. D'où vient donc que sur le grand nombre de pièces qu'ils présentèrent au concours[5], le premier ne fut couronné que treize fois[6], le second que dix-huit fois[7], le troisième que cinq fois[8]? C'est que la multitude décida de la victoire, et que le public a depuis fixé les rangs. La multitude avait des protecteurs dont elle épousait les passions, des favoris dont elle soutenait les intérêts : de là tant d'intrigues, de violences et d'injustices, qui éclatèrent dans le moment de la décision. D'un autre côté, le public, c'est-à-dire la plus saine partie de la nation, se laissa quelquefois éblouir par de légères beautés, éparses dans des ouvrages médiocres; mais il ne tarda pas à mettre les hommes de génie à leur place, lorsqu'il fut averti de leur supériorité par les vaines tentatives de leurs rivaux et de leurs successeurs.

Quoique la comédie ait la même origine que la tragédie, son histoire, moins connue, indique des révolutions dont nous ignorons les détails, et des découvertes dont elle nous cache les auteurs.

Née, vers la cinquantième olympiade[9], dans les bourgs de l'Attique, assortie aux mœurs grossières des habitants de la campagne, elle n'osait approcher de la capitale; et si par hasard des troupes d'acteurs indépendants s'y glissaient pour jouer ses farces indécentes, ils étaient moins autorisés que tolérés par le gouvernement[10]. Ce ne fut qu'après une longue enfance qu'elle prit tout à coup son accroissement en Sicile[11]. Au lieu d'un recueil de scènes sans liaisons et sans suite, le philosophe Epicharme établit une action, en lia toutes les parties, la traita dans une juste étendue, et la conduisit sans écart jusqu'à la fin.

1. Plut., in X rhet. vit., t. II, p. 833. — 2. Id., De fort. Alex., t. II, p. 334. — 3. Diod., lib. XV, p. 331. — 4. Plut., ibid., p. 841. Aristid., Orat., t. III, p. 703. Quintil., lib. X, cap. I, p. 632. Cicer., De orat., lib. III, cap. VII, t. I, p. 286. — 5. Voy. la note VI à la fin du volume. — 6. Anonym., in Vita Æschyl. — 7. Diod., lib. XIII, p. 222. — 8. Suid., in Εὐριπιδ. Varr. ap. Aul. Gell., lib. XVII, cap. IV. — 9. Vers l'an 580 avant J. C. — 10. Aristot., De poet., cap. III, t. II, p. 654. Diomed., De orat., lib. III, p. 485. — 11. Aristot., ibid. cap. V. Horat., lib. II, epist. I, v. 58.

Ses pièces, assujetties aux mêmes lois que la tragédie, furent connues en Grèce; elles y servirent de modèles [1], et la comédie y partagea bientôt avec sa rivale les suffrages du public, et l'hommage que l'on doit aux talents. Les Athéniens surtout l'accueillirent avec les transports qu'aurait excités la nouvelle d'une victoire.

Plusieurs d'entre eux s'exercèrent dans ce genre, et leurs noms décorent la liste nombreuse de ceux qui, depuis Épicharme jusqu'à nos jours, s'y sont distingués. Tels furent, parmi les plus anciens, Magnès, Cratinus, Cratès, Phérécrate, Eupolis et Aristophane, mort environ trente ans avant mon arrivée en Grèce. Ils vécurent tous dans le siècle de Périclès.

Des facéties piquantes valurent d'abord des succès brillants à Magnès; il fut ensuite plus sage et plus modéré, et ses pièces tombèrent [2].

Cratinus réussissait moins dans l'ordonnance de la fable, que dans la peinture des vices; aussi amer qu'Archiloque, aussi énergique qu'Eschyle, il attaqua les particuliers sans ménagement et sans pitié [3].

Cratès se distingua par la gaieté de ses saillies [4], et Phérécrate par la finesse des siennes [5] : tous deux réussirent dans la partie de l'invention, et s'abstinrent des personnalités [6].

Eupolis revint à la manière de Cratinus, mais il a plus d'élévation et d'aménité que lui. Aristophane, avec moins de fiel que Cratinus, avec moins d'agréments qu'Eupolis, tempéra souvent l'amertume de l'un par les grâces de l'autre [7].

Si l'on s'en rapportait aux titres des pièces qui nous restent de leur temps, il serait difficile de concevoir l'idée qu'on se faisait alors de la comédie. Voici quelques-uns de ces titres : *Prométhée* [8], *Triptolème* [9], *Bacchus* [10], *les Bacchantes* [11], *le faux Hercule* [12], *les Noces d Hébé* [13], *les Danaïdes* [14], *Niobé* [15], *Amphiaraüs* [16], *le Naufrage d'Ulysse* [17], *l'Age d'Or* [18], *les Hommes sauvages* [19], *le Ciel* [20], *les Saisons* [21], *la Terre et la Mer* [22], *les Cigognes* [23], *les Oiseaux*, *les Abeilles*, *les Grenouilles*, *les Nuées* [24], *les Chèvres* [25], *les Lois* [26], *les Peintres* [27], *les Pythagoriciens* [28], *les Déserteurs* [29], *les Amis* [30], *les Flatteurs* [31], *les Efféminés* [32].

La lecture de ces pièces prouve clairement que leurs auteurs n'eurent pour objet que de plaire à la multitude, que tous les moyens leur pa-

1. Plat., in Theæt., t. I, p. 152. — 2. Aristoph., in Equit., v. 522. — 3. Plat., in Argum. Aristoph., p. xj. Schol., De comœd., ibid., p. xij; et in Equit., v. 534. — 4. Schol. Aristoph., ibid., p. xij. — 5. Athen., lib. VI, p. 268. — 6. Aristot., De poet., cap. v, p. 654. Argum. Aristoph., p. xij. — 7. Plat., in Argum. Aristoph., p. xj. — 8. Epicharm. ap. Athen., lib. III, p. 86. — 9. Pherecr., ibid., lib. II, p. 67. — 10. Aristom., ibid., lib. XIV, p. 658. — 11. Epicharm., ibid., lib. III, p. 106. — 12. Pherecr., ibid., p. 122. — 13. Epicharm., ibid., p. 85, etc. — 14. Aristoph., ibid., lib. II, p. 57, etc. — 15. Id., ibid., lib. VII, p. 301. — 16. Id., ibid., lib. XIV, p. 158. — 17. Epicharm., ibid., lib. XIV, p. 619. — 18. Eupol., ibid., lib. IX, p. 375. — 19. Pherecr., ibid., lib. V, p. 218. — 20. Amphis., ibid., lib. III, p. 100. — 21. Cratin. ap. Athen., lib. IX, p. 374. Aristoph., ibid., lib. XIV, p. 653. — 22. Epicharm., ibid., lib. III, p. 120. — 23. Aristoph., ibid., lib. IX, p. 368. — 24. Aristoph. — 25. Eupol., ibid., lib. III, p. 94. — 26. Cratin., ibid., lib. XI, p. 496. — 27. Pherecr., ibid., lib. IX, p. 395. — 28. Aristoph., ibid., lib. IV, p. 161. — 29. Pherecr., ibid., lib. III, p. 90. — 30. Eupol., ibid., lib. VI, p. 266. — 31. Id., ibid., lib. VII, p. 328. — 32. Cratin. b id., lib. XIV, p. 638.

rurent indifférents, et qu'ils employèrent tour à tour la parodie, l'allégorie et la satire, soutenues des images les plus obscènes et des expressions les plus grossières.

Ils traitèrent, avec des couleurs différentes, les mêmes sujets que les poëtes tragiques. On pleurait à la *Niobé* d'Euripide, on riait à celle d'Aristophane, les dieux et les héros furent travestis, et le ridicule naquit du contraste de leur déguisement avec leur dignité : diverses pièces portèrent le nom de *Bacchus* et d'*Hercule;* en parodiant leur caractère, on se permettait d'exposer à la risée de la populace l'excessive poltronnerie du premier, et l'énorme voracité du second [1]. Pour assouvir la faim de ce dernier, Épicharme décrit en détail et lui fait servir toutes les espèces de poissons et de coquillages connus de son temps [2].

Le même tour de plaisanterie se montrait dans les sujets allégoriques, tels que celui de l'Age d'or, dont on relevait les avantages [3]. Cet heureux siècle, disaient les uns, n'avait besoin ni d'esclaves ni d'ouvriers; les fleuves roulaient un jus délicieux et nourrissant; des torrents de vin descendaient du ciel en forme de pluie; l'homme assis à l'ombre des arbres chargés de fruits, voyait les oiseaux, rôtis et assaisonnés, voler autour de lui, et le prier de les recevoir dans son sein [4]. Il reviendra ce temps, disait un autre, où j'ordonnerai au couvert de se dresser de soi-même, à la bouteille de me verser du vin, au poisson à demi-cuit de se retourner de l'autre côté, et de s'arroser de quelques gouttes d'huile [5].

De pareilles images s'adressaient à cette classe de citoyens, qui, ne pouvant jouir des agréments de la vie, aime à supposer qu'ils ne lui ont pas toujours été et qu'ils ne lui seront pas toujours interdits. C'est aussi par déférence pour elle que les auteurs les plus célèbres, tantôt prêtaient à leurs acteurs des habillements, des gestes, et des expressions déshonnêtes, tantôt mettaient dans leurs bouches des injures atroces contre les particuliers.

Nous avons vu que quelques-uns, traitant un sujet dans sa généralité, s'abstinrent de toute injure personnelle; mais d'autres furent assez perfides pour confondre les défauts avec les vices, et le mérite avec le ridicule : espions dans la société, délateurs sur le théâtre, ils livrèrent les réputations éclatantes à la malignité de la multitude, les fortunes bien ou mal acquises à sa jalousie. Point de citoyen assez élevé, point d'assez méprisable, qui fût à l'abri de leurs coups; quelquefois désigné par des allusions faciles à saisir, il le fut encore plus souvent par son nom, et par les traits de son visage empreints sur le masque de l'acteur. Nous avons une pièce où Timocréon joue à la fois Thémistocle et Simonide [6]; il nous en reste plusieurs contre un faiseur de lampes, nommé Hyperbolus, qui, par ses intrigues, s'était élevé aux magistratures [7].

1. Aristoph., in Pac., v. 740. Schol., ibid. — 2. Epicharm., in Nupt. heb. ap. Athen., lib. III, p. 85 ; lib. VII, p. 313, 318, etc. — 3. Cratin. ap. Athen., lib. VI, p. 267. Eupol., ibid., lib. IX, p. 375, 408, etc. — 4. Pherecr. ap. Athen., lib. VI, p 268 et 269. — 5. Cratin., ibid., p. 267. — 6. Suid., in Τιμοκρ. — 7. Aristoph., in Nub., v. 552.



Les auteurs de ces satires recouraient à l'imposture, pour satisfaire leur haine; à de sales injures, pour satisfaire le petit peuple. Le poison à la main, ils parcouraient les différentes classes de citoyens et l'intérieur des maisons, pour exposer au jour des horreurs qu'il n'avait pas éclairées[1]. D'autres fois ils se déchaînaient contre les philosophes, contre les poëtes tragiques, contre leurs propres rivaux.

Comme les premiers n'opposaient à ces attaques que le plus profond mépris, la comédie essaya de les rendre suspects au gouvernement, et ridicules aux yeux de la multitude. C'est ainsi que, dans la personne de Socrate, la vertu fut plus d'une fois immolée sur le théâtre[2], et qu'Aristophane, dans une de ses pièces, prit le parti de parodier le plan d'une république parfaite, telle que l'ont conçue Protagoras et Platon[3].

Dans le même temps, la comédie citait à son tribunal tous ceux qui dévouaient leurs talents à la tragédie. Tantôt elle relevait avec aigreur les défauts de leurs personnes ou de leurs ouvrages; tantôt elle parodiait d'une manière piquante leurs vers, leurs pensées, et leurs sentiments[4]. Euripide fut toute sa vie poursuivi par Aristophane, et les mêmes spectateurs couronnèrent les pièces du premier et la critique qu'en faisait le second.

Enfin la jalousie éclatait encore plus entre ceux qui couraient la même carrière. Aristophane avait reproché à Cratinus son amour pour le vin, l'affaiblissement de son esprit, et d'autres défauts attachés à la vieillesse[4]. Cratinus, pour se venger, releva les plagiats de son ennemi, et l'accusa de s'être paré des dépouilles d'Eupolis[6].

Au milieu de tant de combats honteux pour les lettres, Cratinus conçut et Aristophane exécuta le projet d'étendre le domaine de la comédie. Ce dernier, accusé par Créon d'usurper le titre de citoyen[7], rappela dans sa défense deux vers qu'Homère place dans la bouche de Télémaque, et les parodia de la manière suivante :

> Je suis fils de Philippe, à ce que dit ma mère.
> Pour moi je n'en sais rien. Qui sait quel est son père[8]?

Ce trait l'ayant maintenu dans son état, il ne respira que la vengeance. Animé, comme il le dit lui-même, du courage d'Hercule[9], il composa contre Créon une pièce pleine de fiel et d'outrages[10]. Comme aucun ouvrier n'osa dessiner le masque d'un homme si redoutable, ni aucun acteur se charger de son rôle, le poëte, obligé de monter lui-même sur le théâtre, le visage barbouillé de lie[11], eut le plaisir de

1. Aristoph., in Equit., v. 1271. Horat., lib. I, epist. II, v. 150. — 2. Aristot., in Nub. Ameips. ap. Diog. Laert., lib. II, § 28. Eupol. ap. Schol. Aristoph., in Nub., v. 96. Senec., De vita beata, cap. XXVII. — 3. Schol. Aristoph., in Argum. concion., p. 440. Mém. de l'Acad. des bell. lettr., t. XXX, p. 29. — 4. Aristoph., in Acharn., v. 8. Schol., ibid.; id., in Vesp., v. 312; id., ibid.; id., in Equit.; id., ibid., etc., etc. Suid., in Παρῳδ. — 5. Aristoph., in Equit., v. 399. Suid. in Αφιλ. — 6. Schol. Aristoph., in Equit., v. 528. — 7. Aristoph., in Acharn., v. 378. Schol. Aristoph., ibid.; et in Vita Aristoph., p. xiv. — 8. Brumoy, Théât. des Grecs, t. V, p. 267. — 9. Aristoph.. in Pac., v. 751. Schol., ibid. 10. Aristoph., in Equit. — 11. Vita Aristoph., p. xiij. Schol., in Argum. equit., p. 172.

voir la multitude approuver avec éclat les traits sanglants qu'il lançait contre un chef qu'elle adorait, et les injures piquantes qu'il hasardait contre elle.

Ce succès l'enhardit; il traita, dans des sujets allégoriques, les intérêts les plus importants de la république. Tantôt il y montrait la nécessité de terminer une guerre longue et ruineuse[1]; tantôt il s'élevait contre la corruption des chefs, contre les dissensions du sénat, contre l'ineptie du peuple dans ses choix et dans ses délibérations. Deux acteurs excellents, Callistrate et Philonide, secondaient ses efforts : à l'aspect du premier, on prévoyait que la pièce ne roulait que sur les vices des particuliers; du second, qu'elle frondait ceux de l'administration[2].

Cependant la plus saine partie de la nation murmurait, et quelquefois avec succès, contre les entreprises de la comédie. Un premier décret en avait interdit la représentation[3]; dans un second, on défendait de nommer personne[4]; et dans un troisième, d'attaquer les magistrats[5]. Mais ces décrets étaient bientôt oubliés ou révoqués; ils semblaient donner atteinte à la nature du gouvernement; et d'ailleurs le peuple ne pouvait plus se passer d'un spectacle qui étalait contre les objets de sa jalousie toutes les injures et toutes les obscénités de la langue.

Vers la fin de la guerre du Péloponèse, un petit nombre de citoyens s'étant emparés du pouvoir, leur premier soin fut de réprimer la licence des poetes, et de permettre à la personne lésée de les traduire en justice[6]. La terreur qu'inspirèrent ces hommes puissants produisit dans la comédie une révolution soudaine. Le chœur disparut, parce que les gens riches, effrayés, ne voulurent point se charger du soin de le dresser et de fournir à son entretien; plus de satire directe contre les particuliers, ni d'invectives contre les chefs de l'État, ni de portraits sur les masques. Aristophane lui-même se soumit à la réforme dans ses dernières pièces[7]; ceux qui le suivirent de près, tels qu'Eubulus, Antiphane, et plusieurs autres, respectèrent les règles de la bienséance. Le malheur d'Anaxandride leur apprit à ne plus s'en écarter; il avait parodié ces paroles d'une pièce d'Euripide : *La nature donne ses ordres, et s'inquiète peu de nos lois.* Anaxandride, ayant substitué le mot *ville* à celui de *nature*, fut condamné à mourir de faim[8].

C'est l'état où se trouvait la comédie pendant mon séjour en Grèce. Quelques-uns continuaient à traiter et parodier les sujets de la fable et de l'histoire, mais la plupart leur préféraient des sujets feints; et le même esprit d'analyse et d'observation qui portait les philosophes à recueillir, dans la société, ces traits épars dont la réunion caractérise la grandeur d'âme ou la pusillanimité, engageait les poëtes à

1. Aristoph., in Acharn., et in Pac. — 2. Schol., in Vita Aristoph., p. xiv. — 3. Id.; Aristoph. in Acharn., v. 67. — 4. Id., ibid., v. 1149, in Av., v. 1297. — 5. Schol. Aristoph., in Nub., v. 31. Pet., Leg. attic., p. 79. — 6. Plat., in Argum. Aristoph., p. x. — 7. Aristoph., in Plut., in Cocal., et in Æolos. Fabric., Bibl. græc., t. I, p. 710 et 713. — 8. Barnès ad Phœniss., v. 396; id., in Vit. Euripid., p. xxj.

peindre dans le général, les singularités qui choquent la société, les actions qui la déshonorent.

La comédie était devenue un art régulier, puisque les philosoph avaient pu la définir. Ils disaient qu'elle imite, non tous les vices, m uniquement les vices susceptibles de ridicule [1]. Ils disaient encor qu'à l'exemple de la tragédie, elle peut exagérer les caractères, po les rendre plus frappants [2].

Quand le chœur reparaissait [3], ce qui arrivait rarement, l'on entr mêlait, comme autrefois, les intermèdes avec les scènes, et le cha avec la déclamation. Quand on le supprimait, l'action était plus vra semblable, et sa marche plus rapide; les auteurs parlaient une lang que les oreilles délicates pouvaient entendre, et des sujets bizarr n'exposaient plus à nos yeux des chœurs d'oiseaux, de guêpes, d'autres animaux revêtus de leur forme naturelle. On faisait tous jours de nouvelles découvertes dans les égarements de l'esprit et cœur, et il ne manquait plus qu'un génie qui mît à profit les erreu des anciens, et les observations des modernes [4].

Après avoir suivi les progrès de la tragédie et de la comédie, il reste à parler d'un drame qui réunit à la gravité de la première gaieté de la seconde [5]; il naquit de même dans les fêtes de Bacchu Là, des chœurs de Silènes et de Satyres entremêlaient de facéties hymnes qu'ils chantaient en l'honneur de ce dieu.

Leurs succès donnèrent la première idée de la satire, poëme où les sujets les plus sérieux sont traités d'une manière à la fois touchante comique [6].

Il est distingué de la tragédie par l'espèce de personnages qu admet, par la catastrophe, qui n'est jamais funeste, par les traits, bons mots et les bouffonneries, qui font son principal mérite; il l'est la comédie, par la nature du sujet, par le ton de dignité qui règne da quelques-unes de ses scènes [7], et par l'intention que l'on a d'en écarte les personnalités; il l'est de l'une et de l'autre par des rhythmes qui l sont propres [8], par la simplicité de la fable, par les bornes prescrites la durée de l'action [9] : car la satire est une petite pièce qu'on donn après la représentation des tragédies, pour délasser les spectateurs

La scène offre aux yeux des bocages, des montagnes, des grottes des paysages de toute espèce [11]. Les personnages du chœur, déguis sous la forme bizarre qu'on attribue aux Satyres, tantôt exécutent de danses vives et sautillantes [12], tantôt dialoguent ou chantent avec l dieux ou les héros [13]; et de la diversité des pensées, des sentiments des expressions, résulte un contraste frappant et singulier.

1. Aristot., De poet., cap. v, t. II, p. 655. — 2. Id., ibid., cap. II, p. 653. — 3. Id., ibid., cap. I, p. 653. Theophr., Charact., cap. VI. — 4. Ménandre naqu dans une des dernières années du séjour d'Anacharsis en Grèce. — 5. Horat De Art. poet., v. 222. — 6. Demetr. Phal., De eloc., cap. CLXX. — 7. Eurip., i Cyclop. — 8. Mar. Victorin., Art. gram., lib. II, p. 2527 Casaub., De satyr lib. I, cap. III, p. 96. — 9. Euripid., ibid. — 10. Horat., ibid., v. 220. Diomed De orat., lib. III, p. 488. Mar. Victorin., ibid. — 11. Vitruv., De archit., lib. V cap. VIII. — 12. Athen., lib. XIV, p. 630. — 13. Casaub., De satyr., lib cap. IV, p. 108.

Eschyle est celui de tous qui a le mieux réussi dans ce genre; Sophocle et Euripide s'y sont distingués, moins pourtant que les poëtes Achéus [1] et Hégémon. Ce dernier ajouta un nouvel agrément au drame satirique, en parodiant de scène en scène des tragédies connues [2]. Ces parodies, que la finesse de son jeu rendait très-piquantes, furent extrêmement applaudies et souvent couronnées [3]. Un jour qu'il donnait sa Gigantomachie, pendant qu'un rire excessif s'était élevé dans l'assemblée, on apprit la défaite de l'armée en Sicile : Hégémon voulut se taire; mais les Athéniens, immobiles dans leurs places, se couvrirent de leurs manteaux, et, après avoir donné quelques larmes à la perte de leurs parents, ils n'en écoutèrent pas avec moins d'attention le reste de la pièce. Ils dirent depuis, qu'ils n'avaient point voulu montrer leur faiblesse et témoigner leur douleur en présence des étrangers qui assistaient au spectacle [4].

Chap. LXX. — *Représentation des pièces de théâtre à Athènes.*

Le théâtre fut d'abord construit en bois [5]; il s'écroula pendant qu'on jouait une pièce d'un ancien auteur, nommé Pratinas [6] : dans la suite, on construisit en pierre celui qui subsiste encore à l'angle sud-est de la citadelle. Si j'entreprenais de le décrire, je ne satisferais ni ceux qui l'ont vu, ni ceux qui ne le connaissent pas ; j'en vais seulement donner le plan et ajouter quelques remarques à ce que j'ai dit sur la représentation des pièces, dans un de mes précédents chapitres [7].

1° Pendant cette représentation, il n'est permis à personne de rester au parterre [8]; l'expérience avait appris que, s'il n'était pas absolument vide, les voix se faisaient moins entendre [9].

2° L'avant-scène se divise en deux parties : l'une plus haute, où récitent les acteurs; l'autre plus basse, où le chœur se tient communément [10]. Cette dernière est élevée de dix à douze pieds au-dessus du parterre [11], d'où l'on peut y monter [12]. Il est facile au chœur, placé en cet endroit, de se tourner vers les acteurs ou vers les assistants [13].

3° Comme le théâtre n'est pas couvert, il arrive quelquefois qu'une pluie soudaine force les spectateurs de se réfugier sous des portiques et dans des édifices publics qui sont au voisinage [14].

4° Dans la vaste enceinte du théâtre, on donne souvent les combats, soit de poésie, soit de musique ou de danse, dont les grandes solennités sont accompagnées. Il est consacré à la gloire; et cependant on y a vu,

1. Menel. ap. Diog. Laert., lib. II, § 133. — 2. Mém. de l'Acad. des bell. lettr., t. VII, p. 404. Hesych., in Παρῳδ. — 3. Athen., lib. XV, p. 609. — 4. Id., lib. IX, p. 407. Casaub., in Athen., p. 438. — 5. Aristoph., in Thesmoph., v. 402. Schol., ibid. Hesych. et Suid., in Ἰκρία, in Αἰγείρ., etc. — 6. Suid., in Πρατίν. — 7. Voy. le chapitre XI de cet ouvrage. — 8. Vitruv., lib. V, cap. VI et VIII. — 9. Aristot., Probl., sect. II. § 25, t. II, p. 739. Plin., lib. XI, cap. LI, t. I, p. 643. — 10. Poll., lib. IV, cap. XIX, § 123. — 11. Vitruv., ibid., cap. VIII, p. 91. — 12. Plat., in Conv., t. III, p. 194. Plut., in Demetr., t. I, p. 905. Poll., ibid., § 127. — 13. Schol. Aristoph., in Argum. nub., p. 50. — 14. Vitruv., ibid., cap. IX, p. 92.

dans un même jour, une pièce d'Euripide suivie d'un spectacle de pantins [1].

On ne donne des tragédies et des comédies que dans trois fêtes consacrées à Bacchus [2]. La première se célèbre au Pirée, et c'est là qu'on a représenté pour la première fois quelques-unes des pièces d'Euripide [3]. La seconde, nommée *les Choès* ou *les lénéènes*, tombe au douzième du mois anthestérion [4], et ne dure qu'un jour [5]. Comme la permission d'y assister n'est accordée qu'aux habitants de l'Attique [6], les auteurs réservent leurs nouvelles pièces pour les grandes Dionysiaques, qui reviennent un mois après et qui attirent de toutes parts une infinité de spectateurs. Elles commencent le douze du mois élaphébolion [7], et durent plusieurs jours, pendant lesquels on représente les pièces destinées au concours [8].

La victoire coûtait plus d'efforts autrefois qu'aujourd'hui. Un auteur opposait à son adversaire trois tragédies, et une de ces petites pièces qu'on nomme satyres. C'est avec de si grandes forces que se livrèrent ces combats fameux où Pratinas l'emporta sur Eschyle et sur Chœrilus [9], Sophocle sur Eschyle [10], Philoclès sur Sophocle [11], Euphorion sur Sophocle et sur Euripide [12], ce dernier sur Iophon et sur Ion [13], Xénoclès sur Euripide [14].

On prétend que, suivant le nombre des concurrents, les auteurs de tragédies, traités alors comme le sont encore aujourd'hui les orateurs, devaient régler la durée de leurs pièces sur la chute successive des gouttes d'eau qui s'échappaient d'un instrument nommé clepsydre [15]. Quoi qu'il en soit, Sophocle se lassa de multiplier les moyens de vaincre, il essaya de ne présenter qu'une seule pièce [16]; et cet usage, reçu de tous les temps pour la comédie, s'établit insensiblement à l'égard de la tragédie.

Dans les fêtes qui se terminent en un jour, on représente maintenant cinq ou six drames, soit tragédies, soit comédies : mais dans les grandes Dionysiaques, qui durent plus longtemps, on en donne douze ou quinze, et quelquefois davantage [17]; leur représentation commence de très-bonne heure le matin [18], et dure quelquefois toute la journée.

C'est au premier des archontes que les pièces sont d'abord présentées : c'est à lui qu'il appartient de les recevoir ou de les rejeter. Les mauvais auteurs sollicitent humblement sa protection. Ils sont trans-

1. Athen., lib. I, cap. XVII, p. 19. Casaub., ibid. — 2. Demosth., in Mid., p. 604. — 3. Ælian., Var. hist., lib. II, cap. XIII. — 4. Ce mois commençait quelquefois dans les derniers jours de janvier, et pour l'ordinaire dans les premiers jours de février. (Dodwel., De cycl.) — 5. Mém. de l'Acad. des bell. lettr., t. XXXIX, p. 174. — 6. Aristoph., in Acharn., v. 503. — 7. Le commencement de ce mois tombait rarement dans les derniers jours de février, communément dans les premiers jours de mars. (Dodwel., ibid.) — 8. Mém. de l'Acad., ibid., p. 178. — 9. Suid., in Πρατιν — 10. Plut., in Cim., t. I, p. 483. — 11. Dicæarch. ap. Schol., Argum. Œdip. tyr. Aristid., Orat., t. III, p. 422. — 12. Argum., Med. Euripid., p. 74. — 13. Id., Hippol. Euripid., p. 216. — 14. Ælian., Var. hist., lib. II, cap. VIII. — 15. Aristot., De poet., cap. VII, t. II, p. 658. — 16. Suid., in Σοφοκλ. — 17. Mém. de l'Acad., ibid., p. 182. — 18. Xenoph., Memor., lib. V, p. 825. Æschin., in Ctesiph., p. 440

portés de joie, quand il leur est favorable[1]; ils se consolent du refus par des épigrammes contre lui, et bien mieux encore par l'exemple de Sophocle, qui fut exclus d'un concours où l'on ne rougit pas d'admettre un des plus médiocres poëtes de son temps[2].

La couronne n'est pas décernée au gré d'une assemblée tumultueuse; le magistrat qui préside aux fêtes fait tirer au sort un petit nombre de juges[3], qui s'obligent par serment de juger sans partialité[4]; c'est ce moment que saisissent les partisans et les ennemis d'un auteur. Quelquefois, en effet, la multitude, soulevée par leurs intrigues, annonce son choix d'avance, s'oppose avec fureur à la création du nouveau tribunal, ou contraint les juges à souscrire à ses décisions[5].

Outre le nom du vainqueur, on proclame ceux des deux concurrents qui l'ont approché le plus près[6]. Pour lui, comblé des applaudissements qu'il a reçus au théâtre, et que le chœur avait sollicités à la fin de la pièce[7], il se voit souvent accompagné jusqu'à sa maison par une partie des spectateurs[8], et pour l'ordinaire il donne une fête à ses amis[9].

Après la victoire, une pièce ne peut plus concourir; elle ne le doit, après la défaite, qu'avec des changements considérables[10]. Au mépris de ce règlement, un ancien décret du peuple permit à tout poëte d'aspirer à la couronne avec une pièce d'Eschyle, retouchée et corrigée, comme il le jugerait à propos; et ce moyen a souvent réussi[11]. Autorisé par cet exemple, Aristophane obtint l'honneur de présenter au combat une pièce déjà couronnée[12]. On reprit dans la suite, avec les pièces d'Eschyle, celles de Sophocle et d'Euripide[13]; et comme leur supériorité, devenue de jour en jour plus sensible, écartait beaucoup de concurrents, l'orateur Lycurgue, lors de mon départ d'Athènes, comptait proposer au peuple d'en interdire désormais la représentation, mais d'en conserver des copies exactes dans un dépôt, de les faire réciter tous les ans en public, et d'élever des statues à leurs auteurs[14]

On distingue deux sortes d'acteurs : ceux qui sont spécialement chargés de suivre le fil de l'action, et ceux qui composent le chœur. Pour mieux expliquer leurs fonctions réciproques, je vais donner une idée de la coupe des pièces.

Outre les parties qui constituent l'essence d'un drame, et qui sont la fable, les mœurs, la diction, les pensées, la musique, et le spec-

1. Aristoph., in Ran., v. 94. Schol., ibid. — 2. Hesych., in [illegible] Cratin. ap. Athen., lib. IV, cap. IX, p. 638. Casaub., in Athen., p. 573. — 3. Il ne m'a pas été possible de fixer le nombre des juges : j'en ai compté quelquefois cinq, quelquefois sept, et d'autres fois davantage. — 4. Plut., in Cim., t. I, p. 483. Epichar. ap. Zenod. Erasm., Adag., p. 539. Schol. Aristoph., in Av., v. 445. Lucian., in Harmonid, cap. II, t. I, p. 853. — 5. Plut., ibid. Ælian., Var. hist., lib. II, cap. XIII. — 6. Schol., in Vit. Sophocl. Argum., Comœd. Aristoph. — 7. Euripid., Orest., Phœniss., Iphig. in Taur. — 8. Plut., An seni, etc., t. II, p. 785. — 9. Plat., in Conv., t. III, p. 173 et 174. — 10. Aristoph., in Nub., v. 546. Schol., in Argum. — 11. Quintil., Instit., lib. X, cap. I, p. 632. Philostr., Vit. Apollon., lib VI, cap. XI, p. 245. Schol. Aristoph., in Acharn., v. 10. — 12. Dicæarch. ap. Schol. Aristoph., in Arg. ran., p. 115. — 13. Demosth., De fals. leg., p. 331. Aul. Gell., lib VII, cap. V. — 14. Plut., in X rhet. vit., t. II, p. 841.

tacle[1], il faut considérer encore celles qui la partagent dans son étendue; et telles sont le prologue, l'épisode, l'exorde, et le chœur[2].

Le prologue commence avec la pièce, et se termine au premier intermède, ou entr'acte; l'épisode, en général, va depuis le premier jusqu'au dernier des intermèdes; l'exorde comprend tout ce qui se dit après le dernier intermède[3]. C'est dans la première de ces parties que se fait l'exposition, et que commence quelquefois le nœud; l'action se développe dans la seconde, elle se dénoue dans la troisième. Ces trois parties n'ont aucune proportion entre elles : dans l'*OEdipe à Colonne* de Sophocle, qui contient dix-huit cent soixante-deux vers, le prologue seul en renferme sept cents[4].

Le théâtre n'est jamais vide : le chœur s'y présente quelquefois à la première scène : s'il y paraît plus tard, il doit être naturellement amené; s'il en sort, ce n'est que pour quelques instants, et pour une cause légitime.

L'action n'offre qu'un tissu de scènes coupées par des intermèdes, dont le nombre est laissé au choix des poëtes. Plusieurs pièces en ont quatre[5], d'autres cinq[6] ou six[7] : je n'en trouve que trois dans l'*Hécube* d'Euripide[8] et dans l'*Électre* de Sophocle[9], que deux dans l'*Oreste* du premier[10], qu'un seul dans le *Philoctète* du second[11]. Les intervalles compris entre les deux intermèdes sont plus ou moins étendus; les uns n'ont qu'une scène, les autres en contiennent plusieurs. On voit par là que la coupe d'une pièce et la distribution de ses parties dépendent uniquement de la volonté du poëte.

Ce qui caractérise proprement l'intermède, c'est lorsque les choristes sont censés être seuls, et chantent tous ensemble[12]. Si par hasard, dans ces occasions, ils se trouvent sur le théâtre avec quelqu'un des personnages de la scène précédente, ils ne lui adressent point la parole, ou n'en exigent aucune réponse.

Le chœur, suivant que le sujet l'exige, est composé d'hommes ou de femmes, de vieillards ou de jeunes gens, de citoyens ou d'esclaves, de prêtres, de soldats, etc., toujours au nombre de quinze dans la tragédie, de vingt-quatre dans la comédie[13]; toujours d'un état inférieur à celui des principaux personnages de la pièce. Comme, pour l'ordinaire, il représente le peuple, ou que du moins il en fait partie, il est défendu aux étrangers, même établis dans Athènes, d'y prendre un rôle[14], par la même raison qu'il leur est défendu d'assister à l'assemblée générale de la nation.

Les choristes arrivent sur le théâtre précédés d'un joueur de flûte

1. Aristot., De poet., t. II, cap. VI, p. 656. — 2. Id., ibid., cap. XII, p. 669. Schol., Vit. Aristoph., p. XIV. — 3. Aristoph., ibid., cap. VI, p. 656. — 4. Plut., An seni, etc., t. II, p. 785. — 5. Eurip., in Hippol. — 6. Id., in Phœniss., v. 210, 641, 791, 1026 et 1290; id., in Med., v. 410, 627, 824, 976 et 1251; id., in Alc. — 7. Soph., in Antig., v. 100, 338, 588, 792, 956 et 1127. — 8. Euripid., in Hecub., v. 444, 629 et 905. — 9. Soph., in Electr., v. 474, 1064 et 1400. — 10. Euripid., in Orest., v. 316 et 805. — 11. Soph., in Philoct., v. 686. — 12. Aristot., ibid., p. 661. — 13. Poll., lib. IV, cap. XV, § 108. Schol. Aristoph., in Acharn., v. 210; in Av., v. 298. — 14. Demosth., in Mid., p. 612. Ulpian., ibid., p. 568. Plut., in Phocion., t. I, p. 755.

qui règle leurs pas[1], quelquefois l'un après l'autre, plus souvent sur trois de front et cinq de hauteur, quand il s'agit d'une tragédie; sur quatre de front et six de hauteur, ou dans un ordre inverse, quand il est question d'une comédie[2].

Dans le courant de la pièce, tantôt le chœur exerce la fonction d'acteur, tantôt il forme l'intermède. Sous le premier aspect, il se mêle dans l'action; il chante ou déclame avec les personnages : son coryphée lui sert d'interprète[3]. En certaines occasions, il se partage en deux groupes, dirigés par deux chefs qui racontent quelques circonstances de l'action, ou se communiquent leurs craintes et leurs espérances[4] : ces sortes de scènes, qui sont presque toujours chantées, se terminent quelquefois par la réunion des deux parties du chœur[5]. Sous le second aspect, il se contente de gémir sur les malheurs de l'humanité, ou d'implorer l'assistance des dieux en faveur du personnage qui l'intéresse.

Pendant les scènes, le chœur sort rarement de sa place; dans les intermèdes, et surtout dans le premier, il exécute différentes évolutions au son de la flûte. Les vers qu'il chante sont, comme ceux des odes, disposés en strophes, antistrophes, épodes, etc.; chaque antistrophe répond à une strophe, soit pour la mesure et le nombre des vers, soit pour la nature du chant. Les choristes, à la première strophe, vont de droite à gauche; à la première antistrophe, de gauche à droite, dans un temps égal, et répétant le même air, sur d'autres paroles[6]. Ils s'arrètent ensuite, et, tournés vers les spectateurs, ils font entendre une nouvelle mélodie. Souvent ils recommencent les mêmes évolutions, avec des différences sensibles pour les paroles et la musique, mais toujours avec la même correspondance entre la marche et la contre-marche. Je ne cite ici que la pratique générale, car c'est principalement dans cette partie du drame que le poëte étale volontiers les variétés du rhythme et de la mélodie.

Il faut, à chaque tragédie, trois acteurs, pour les trois premiers rôles; le principal archonte les fait tirer au sort, et leur assigne en conséquence la pièce où ils doivent jouer. L'auteur n'a le privilége de les choisir que lorsqu'il a mérité la couronne dans une des fêtes précédentes[7].

Les mêmes acteurs jouent quelquefois dans la tragédie et dans la comédie[8]; mais on en voit rarement qui excellent dans les deux genres[9]. Il est inutile d'avertir que tel a toujours brillé dans les premiers rôles, que tel autre ne s'est jamais élevé au-dessus des troisièmes[10], et qu'il est des rôles qui exigent une force extraordinaire, comme celui d'Ajax furieux[11]. Quelques acteurs, pour donner à leur corps plus de vigueur

1. Schol. Aristoph., in Vesp., v. 580. — 2. Poll., lib. IV, cap. xv, § 109. — 3. Voy. la note VII à la fin du volume. — 4. Æschyl., in Sept. cont. Theb., v. 875. Rhes. ap. Euripid , v. 538 et 692. Schol., in Equit., v. 586. Poll., ibid., § 106. — 5. Soph., in Ajac., v. 877. — 6. Argum. schol., in Pind. Etymol. magn., in Προσῳδ. — 7. Hesych. et Suid., in Νέμησ. Vales., in Maussac, p. 117. — 8. Ulpian., in Demosth., p. 653. — 9. Plat., De rep., lib. III, t. II, p. 395. — 10. Demosth. De fals. leg., p. 331. — 11. Schol. Soph., in Ajac., v. 875.

et de souplesse, vont, dans les palestres, s'exercer avec les jeunes athlètes[1] : d'autres, pour rendre leur voix plus libre et plus sonore, ont l'attention d'observer un régime austère[2].

On donne des gages considérables aux acteurs qui ont acquis une grande célébrité. J'ai vu Polus gagner un talent en deux jours[3] : leur salaire se règle sur le nombre des pièces qu'ils jouent. Dès qu'ils se distinguent sur le théâtre d'Athènes, ils sont recherchés des principales villes de la Grèce; elles les appellent pour concourir à l'ornement de leurs fêtes, et s'ils manquent aux engagements qu'ils ont souscrits, ils sont obligés de payer une somme stipulée dans le traité[4] : d'un autre côté, la république les condamne à une forte amende, quand ils s'absentent pendant ses solennités[5].

Le premier acteur doit tellement se distinguer des deux autres, et surtout du troisième, qui est à ses gages[6], que ceux-ci, fussent-ils doués de la plus belle voix, sont obligés de la ménager pour ne pas éclipser la sienne[7]. Théodore, qui de mon temps jouait toujours le premier rôle, ne permettait pas aux deux acteurs subalternes de parler avant lui, et de prévenir le public en leur faveur[8]. Ce n'était que dans le cas où il cédait au troisième un rôle principal tel que celui de roi[9], qu'il voulait bien oublier sa prééminence[10].

La tragédie n'emploie communément dans les scènes que le vers iambe, espèce de vers que la nature semble indiquer, en le ramenant souvent dans la conversation[11]; mais dans les chœurs, elle admet la plupart des formes qui enrichissent la poésie lyrique. L'attention du spectateur, sans cesse réveillée par cette variété de rhythmes, ne l'est pas moins par la diversité des sons affectés aux paroles, dont les unes sont accompagnées du chant, et les autres simplement récitées[12].

On chante dans les intermèdes[13]; on déclame dans les scènes[14], toutes les fois que le chœur garde le silence; mais quand il dialogue avec les acteurs, alors, ou son coryphée récite avec eux, ou ils chantent eux-mêmes alternativement avec le chœur[15].

Dans le chant, la voix est dirigée par la flûte : elle l'est dans la déclamation par une lyre qui l'empêche de tomber[16], et qui donne successivement la quarte, la quinte, et l'octave[17] : ce sont en effet les consonnances que la voix fait le plus souvent entendre dans la conversation, ou soutenue ou familière[18]. Pendant qu'on l'assujettit à une

1. Cicer., De orat., cap. IV, t. I, p. 423. — 2. Plat., De leg., lib. II, t. II, p. 665. — 3. Plut., in X rhet. vit., t. II. p. 848. Cinq mille quatre cents livres. — 4. Æschin., De fals. leg., p. 398. — 5. Plut., in Alex., t. I, p. 681. — 6. Id., Præc. reip. ger., t. II, p. 816. — 7. Cicer., De divin., cap. XV, t. IV, p. 125. — 8. Aristot., De rep., lib. VII, cap. XVII, t. II, p. 449. — 9. Demosth., De fals. leg., p. 331. — 10. Plut., ibid. — 11. Aristot., De poet., cap. IV, t. II, p. 655. Horat., De art. poet., v. 81. — 12. Aristot., ibid., cap. VI, p. 656. — 13. Id., Probl., t. II, p. 766 et 770. — 14. Plut., De mus., t. II, p. 1141. Mém. de l'Acad. des bell. lettr., t. X, p. 253. — 15. Æschyl., in Agam., v. 1162 et 1185. Lucian., De salt., § 27, t. II, p. 285. Dionys. Halic., De compos. verb., cap. XI, t. V, p. 63. — 16. Plut., ibid., p. 1141. — 17. Je suppose que c'est ce qu'on appelait lyre de Mercure. Voy. le mémoire sur la musique des anciens, par M. l'abbé Roussier, p. 11. — 18. Voy. la note VIII à la fin du volume.

intonation convenable, on l'affranchit de la loi sévère de la mesure[1]; ainsi un acteur peut ralentir ou presser la déclamation.

Par rapport au chant, toutes les lois étaient autrefois de rigueur, aujourd'hui on viole impunément celles qui concernent les accents et la quantité[2]. Pour assurer l'exécution des autres, le maître du chœur[3], au défaut du poëte exerce longtemps les acteurs avant la représentation de la pièce; c'est lui qui bat la mesure avec les pieds, avec les mains, par d'autres moyens[4] qui donnent le mouvement aux choristes attentifs à tous ses gestes[5].

Le chœur obéit plus aisément à la mesure que les voix seules; mais on ne lui fait jamais parcourir certains modes, dont le caractère d'enthousiasme n'est point assorti aux mœurs simples et tranquilles de ceux qu'il représente[6] : ces modes sont réservés pour les principaux personnages.

On bannit de la musique du théâtre les genres qui procèdent par quart de ton, ou par plusieurs demi-tons de suite, parce qu'ils ne sont pas assez mâles, ou assez faciles à parcourir[7]. Le chant est précédé d'un prélude exécuté par un ou deux joueurs de flûte[8].

Le maître du chœur ne se borne pas à diriger la voix de ceux qui sont sous ses ordres; il doit encore leur donner des leçons des deux espèces de danses qui conviennent au théâtre. L'une est la danse proprement dite; les choristes ne l'exécutent que dans certaines pièces, dans certaines occasions, par exemple, lorsqu'une heureuse nouvelle les force de s'abandonner aux transports de leur joie[9]. L'autre, qui s'est introduite fort tard dans la tragédie[10], est celle qui, en réglant les mouvements et les diverses inflexions du corps[11], est parvenue à peindre, avec plus de précision que la première, les actions, les mœurs, et les sentiments[12]. C'est de toutes les imitations la plus énergique peut-être, parce que son éloquence rapide n'est pas affaiblie par la parole, exprime tout, en laissant tout entrevoir, et n'est pas moins propre à satisfaire l'esprit qu'à remuer le cœur. Aussi les Grecs, attentifs à multiplier les moyens de séduction, n'ont-ils rien négligé pour perfectionner ce premier langage de la nature : chez eux la musique et la poésie sont toujours soutenues par le jeu des acteurs : ce jeu, si vif et si persuasif, anime les discours des orateurs[13], et quelquefois les leçons des philosophes[14]. On cite encore les noms des poëtes et des musiciens qui l'ont enrichi de nouvelles figures[15]; et leurs recherches ont produit un art qui ne s'est corrompu qu'à force de succès.

1. Aristot., De poet., cap. VI, t. II, p. 656. Plut., De mus., t. II, p. 1137. — 2 Dionys. Halic., De compos. verb., § 11, t. V, p. 63. — 3. Plat., De leg., lib. VII t. II, p. 812. Demosth., in Mid., p. 612. — 4. Mém. de l'Acad. des bell. lettr., t. V, p. 160. — 5. Aristot., De probl., § 22, t. II, p. 765 — 6. Id., ibid., p. 770. — 7. Plut., ibid. Mém. de l'Acad., ibid., t. XIII, p. 271. — 8. Ælian., Hist. animal., lib. XV, cap. V. Hesych., in Ἐνδοσιμ. Schol. Aristoph., in Vesp., v. 580; in Ran., v. 1282; in Nub., v. 311. Lucian., in Harmon., t. I, p. 851. — 9. Sophocl. in Ajac., v. 702; in Trachin., v. 220. Schol., ibid. Aristoph., in Lysist., v. 1247, etc., etc. — 10. Aristot., Rhet., lib. III, cap. I, t. II, p. 583. — 11. Plat., De leg., lib. VII, t. II, p. 816. — 12. Aristot., De poet., cap. I, t. II, p. 652. — 13. Plut., in Demosth., t. I, p. 851; id., in X rhet vit., t. II, p. 845. — 14. Athen., lib. I, cap. XVII, p. 21. — 15. Id., ibid., p. 21 et 22.



Cette sorte de danse n'étant, comme l'harmonie[1], qu'une suite de mouvements cadencés et de repos expressifs, il est visible qu'elle a dû se diversifier dans les différentes espèces de drames[2]. Il faut que celle de la tragédie annonce des âmes qui supportent leurs passions, leur bonheur, leur infortune, avec la décence et la fermeté qui conviennent à la hauteur de leur caractère[3]; il faut qu'on reconnaisse, à l'attitude des acteurs, les modèles que suivent les sculpteurs pour donner de belles positions à leurs figures[4]; que les évolutions des chœurs s'exécutent avec l'ordre et la discipline des marches militaires[5]; qu'enfin tous les signes extérieurs concourent avec tant de précision à l'unité de l'intérêt, qu'il en résulte un concert aussi agréable aux yeux qu'aux oreilles.

Les anciens avaient bien senti la nécessité de ce rapport, puisqu'ils donnèrent à la danse tragique le nom d'Emmélie[6], qui désigne un heureux mélange d'accords nobles et élégants, une belle modulation dans le jeu de tous les personnages[7]; et c'est en effet ce que j'ai remarqué plus d'une fois, et surtout dans cette pièce d'Eschyle où le roi Priam offre une rançon pour obtenir le corps de son fils[8]. Le chœur des Troyens, prosterné comme lui aux pieds du vainqueur d'Hector, laissant comme lui échapper dans ses mouvements pleins de dignité les expressions de la douleur, de la crainte, et de l'espérance, fait passer dans l'âme d'Achille et dans celle des spectateurs les sentiments dont il est pénétré.

La danse de la comédie est libre, familière, souvent ignoble, plus souvent déshonorée par des licences si grossières, qu'elles révoltent les personnes honnêtes[9], et qu'Aristophane lui-même se fait un mérite de les avoir bannies de quelques-unes de ses pièces[10].

Dans le drame qu'on appelle *Satyre*, ce jeu est vif et tumultueux, mais sans expression et sans relation avec les paroles[11].

Dès que les Grecs eurent connu le prix de la danse imitative, ils y prirent tant de goût, que les auteurs, encouragés par les suffrages de la multitude, ne tardèrent pas à la dénaturer. L'abus est aujourd'hui parvenu à son comble; d'un côté, on veut tout imiter, ou, pour mieux dire, tout contrefaire[12]; d'un autre, on n'applaudit plus qu'à des gestes efféminés et lascifs, qu'à des mouvements confus et forcenés. L'acteur Callipide, qui fut surnommé le Singe, a presque de nos jours introduit ou plutôt autorisé ce mauvais goût, par la dangereuse supériorité de ses talents[13]. Ses successeurs, pour l'égaler, ont copié ses défauts, et, pour le surpasser, ils les ont outrés. Ils s'agitent et se tourmentent, comme ces musiciens ignorants qui, par des contorsions forcées et bi-

1. Plut., in Sympos., lib. IX, quæst. XV, t. II, p. 747. — 2. Athen., lib. I, cap. XVII, p. 20; lib. XIV, cap. VII, p. 630. Schol. Aristoph., in Nub., v. 540. — 3. Plat., De leg., lib. VII, t. II, p. 816. — 4. Athen., ibid., cap. VI, p. 629. — 5. Id., ibid., p. 628. — 6. Plat., De leg., lib. VII, t. II, p. 816. Lucian., De salt., § 26, t. II, p. 283. Hesych., in Ἐμμέλ. — 7. Schol. Aristoph., in Ran., v. 924. — 8. Athen., lib. I, cap. XVIII, p. 21. — 9. Theophr., Charact., cap. VI. Duport., ibid., p. 305. — 10. Aristoph., In Nub., v. 540. — 11. Athen., lib. XIV, cap. VII, p. 630. — 12. Aristot., De poet., cap. XXVI, t. II, p. 675. — 13. Voy. la note IX à la fin du volume.



zarres, cherchent, en jouant de la flûte, à figurer la route sinueuse que trace un disque en roulant sur le terrain [1].

Le peuple, qui se laisse entraîner par ces froides exagérations, ne pardonne point des défauts quelquefois plus excusables. On le voit par degrés murmurer sourdement, rire avec éclat, pousser des cris tumultueux contre l'acteur [2], l'accabler de sifflets [3], frapper des pieds pour l'obliger de quitter la scène [4], lui ôter son masque pour jouir de sa honte [5], ordonner au héraut d'appeler un autre acteur qui est mis à l'amende s'il n'est pas présent [6], quelquefois même demander qu'on inflige au premier des peines déshonorantes [7]. Ni l'âge, ni la célébrité, ni de longs services ne sauraient le garantir de ces rigoureux traitements [8]. De nouveaux succès peuvent seuls l'en dédommager; car dans l'occasion on bat des mains [9], et l'on applaudit avec le même plaisir et la même fureur.

Cette alternative de gloire et de déshonneur lui est commune avec l'orateur qui parle dans l'assemblée de la nation, avec le professeur qui instruit ses disciples [10]. Aussi n'est-ce que la médiocrité du talent qui avilit sa profession. Il jouit de tous les priviléges du citoyen; et comme il ne doit avoir aucune des taches d'infamie portées par les lois, il peut parvenir aux emplois les plus honorables. De nos jours un fameux acteur, nommé Aristodème, fut envoyé en ambassade auprès de Philippe, roi de Macédoine [11]. D'autres avaient beaucoup de crédit dans l'assemblée publique [12]. J'ajoute qu'Eschyle, Sophocle, Aristophane, ne rougirent point de remplir un rôle dans leurs pièces [13].

J'ai vu d'excellents acteurs; j'ai vu Théodore au commencement de sa carrière, et Polus à la fin de la sienne. L'expression du premier était si conforme à la nature, qu'on l'eût pris pour le personnage même [14]; le second avait atteint la perfection de l'art. Jamais un plus bel organe ne fut réuni à tant d'intelligence et de sentiment. Dans une tragédie de Sophocle, il jouait le rôle d'Électre. J'étais présent. Rien de si théâtral que la situation de cette princesse au moment qu'elle embrasse l'urne où elle croit que sont déposées les dépouilles d'Oreste son frère. Ce n'étaient plus ici des cendres froides et indifférentes, c'étaient celles même d'un fils que Polus venait de perdre. Il avait tiré du tombeau l'urne qui les renfermait; quand elle lui fut présentée, quand il la saisit d'une main tremblante, quand, la serrant entre ses bras, il l'approcha de son cœur, il fit entendre des accents si douloureux, si touchants, et d'une si terrible vérité, que tout le théâtre retentit de cris, et répandit des torrents de larmes sur la malheureuse destinée du fils, sur l'affreuse destinée du père [15].

Les acteurs ont des habits et des attributs assortis à leurs rôles. Les

1. Aristot., De poet., cap. XXVI, t. II, p. 675. — 2. Plat., De leg., lib. III, t. II, p. 700. — 3. Demosth., De fals. leg., p. 346. — 4. Poll., lib. IV, cap. XIX, 122. — 5. Duport., in Theophr. charact., cap. VI, p. 308. — 6. Poll., ibid., cap. XI, § 88. — 7. Lucian., in Apol., § 5, t. I, p. 713. — 8. Aristoph., in Equit., v. 516. — 9. Theophr., Charact., cap. XI. — 10. Duport., ibid., p. 376. — 11. Æschin., De fals. leg., p. 397. — 12. Demosth., ibid., p. 295 et 341. — 13. Athen., lib. I, cap. XVII, p. 20; cap. XVIII, p. 21. Vita Aristoph., p. xiij. — 14. Aristot., Rhet., lib. III, cap. II, t. II, p. 585. Ælian., Var. hist. lib. XIV, cap. XL. — 15. Aul. Gell., lib. VII, cap. V.



rois ceignent leur front d'un diadème; ils s'appuient sur un sceptre surmonté d'un aigle [1], et sont revêtus de longues robes où brillent à la fois l'or, la pourpre, et toutes les espèces de couleurs [2]. Les héros paraissent souvent couverts d'une peau de lion [3] ou de tigre, armés d'épées, de lances, de carquois, de massues; tous ceux qui sont dans l'infortune, avec un vêtement noir, brun, d'un blanc sale, et tombant quelquefois en lambeaux. L'âge et le sexe, l'état et la situation actuelle d'un personnage s'annoncent presque toujours par la forme et par la couleur de son habillement [4].

Mais ils s'annoncent encore mieux par une espèce de casque dont leur tête est entièrement couverte, et qui, substituant une physionomie étrangère à celle de l'acteur, opère pendant la durée de la pièce des illusions successives. Je parle de ces masques qui se diversifient de plusieurs manières, soit dans la tragédie, soit dans la comédie et la satire. Les uns sont garnis de cheveux de différentes couleurs; les autres d'une barbe plus ou moins longue, plus ou moins épaisse; d'autres réunissent, autant qu'il est possible, les attraits de la jeunesse et de la beauté [5]. Il en est qui ouvrent une bouche énorme, et revêtue intérieurement de lames d'airain ou de tout autre corps sonore, afin que la voix y prenne assez de force et d'éclat pour parcourir la vaste enceinte des gradins où sont assis les spectateurs [6]. On en voit enfin, sur lesquels s'élève un toupet ou faîte qui se termine en pointe [7], et qui rappelle l'ancienne coiffure des Athéniens. On sait que, lors des premiers essais de l'art dramatique, ils étaient dans l'usage de rassembler et de lier en faisceau leurs cheveux au-dessus de leurs têtes [8].

La tragédie employa le masque presque au moment où elle prit naissance; on ignore le nom de celui qui l'introduisit dans la comédie [9]. Il a remplacé et les couleurs grossières dont les suivants de Thespis se barbouillaient le visage, et les feuillages épais qu'ils laissaient tomber sur leurs fronts, pour se livrer, avec plus d'indiscrétion, aux excès de la satire et de la licence. Thespis augmenta leur audace en les voilant d'une pièce de toile [10]; et, d'après cet essai, Eschyle, qui par lui-même, ou par ses imitateurs, a trouvé tous les secrets de l'art dramatique, pensa qu'un déguisement consacré par l'usage, pouvait être un nouveau moyen de frapper les sens et d'émouvoir les cœurs. Le masque s'arrondit entre ses mains, et devint un portrait enrichi de couleurs et copié d'après le modèle sublime que l'auteur s'était fait des dieux et des héros [11]. Chœrilus et ses successeurs étendirent et perfectionnèrent cette idée [12] au point qu'il en a résulté une suite de tableaux, où l'on a

1. Le sceptre était originairement un grand bâton. — 2. Aristoph., in Av., v. 512. Schol., ibid., et in Nub., v. 70. Poll., lib. IV, cap. XVIII, § 115. Suid., in Ξυστίς. — 3. Lucian., De salt., § 27, t. II, p. 285. — 4. Poll., ibid., § 117. — 5. Id., ibid., cap. XIX, § 133, etc. — 6. Aul. Gell., lib. V, cap. VII. Cassiod., Variar., lib. IV, epist. LI. Plin., lib. XXXVII, cap. X, t. II, p. 789. Solin., cap. XXXVII, p. 67. Dubos, Réfl. crit., t. III, p. 199. — 7. Poll., ibid. Lucian., De saltat., § 27, t. II, p. 284. — 8. Thucyd., lib. I, cap. VI. Schol., ibid. Ælian., Var. hist., lib. IV, cap. XXII. Periz., ibid. — 9. Aristot., De poet., cap. V, t. II, p. 656. — 10. Suid., in Θεσπ. Poll., lib. X, cap. XXXIX, § 167. — 11. Horat., De art. poet., v. 278. — 12. Athen., lib. XIV, cap. XXII, p. 659. Suid., in Χοιρίλ. Etymol. magn., in Ἑρμῶν.

retracé, autant que l'art peut le permettre, les principales différences des états, des caractères, et des sentiments qu'inspirent l'une et l'autre fortune [1]. Combien de fois, en effet, n'ai-je pas discerné au premier coup d'œil la tristesse profonde de Niobé, les projets atroces de Médée, les terribles emportements d'Hercule, l'abattement déplorable où se trouvait réduit le malheureux Ajax [2], et les vengeances que venaient exercer les Euménides pâles et décharnées [3] !

Il fut un temps où la comédie offrait aux spectateurs le portait fidèle de ceux qu'elle attaquait ouvertement [4]. Plus décente aujourd'hui, elle ne s'attache qu'à des ressemblances générales, et relatives aux ridicules et aux vices qu'elle poursuit; mais elles suffisent pour qu'on reconnaisse à l'instant le maître, le valet, le parasite, le vieillard indulgent ou sévère, le jeune homme réglé ou déréglé dans ses mœurs, la jeune fille parée de ses attraits, et la matrone distinguée par son maintien et ses cheveux blancs [5].

On ne voit point à la vérité les nuances des passions se succéder sur le visage de l'acteur; mais le plus grand nombre des assistants est si éloigné de la scène, qu'ils ne pourraient, en aucune manière, entendre ce langage éloquent [6]. Venons à des reproches mieux fondés : le masque fait perdre à la voix une partie de ces inflexions qui lui donnent tant de charmes dans la conversation; ses passages sont quelquefois brusques, ses intonations dures, et pour ainsi dire raboteuses [7]; le rire s'altère, et, s'il n'est ménagé avec art, sa grâce et son effet s'évanouissent à la fois [8] : enfin, comment soutenir l'aspect de cette bouche difforme, toujours immobile [9], toujours béante, lors même que l'acteur garde le silence [10] ?

Les Grecs sont blessés de ces inconvénients; mais ils le seraient bien plus, si les acteurs jouaient à visage découvert. En effet, ils ne pourraient exprimer les rapports qui se trouvent ou doivent se trouver entre la physionomie et le caractère, entre l'état et le maintien. Chez une nation qui ne permet pas aux femmes de monter sur le théâtre [11], et qui regarde la convenance comme une règle indispensable, et aussi essentielle à la pratique des arts qu'à celle de la morale, combien ne serait-on pas choqué de voir Antigone et Phèdre se montrer avec des traits dont la dureté détruirait toute illusion; Agamemnon et Priam, avec un air ignoble; Hippolyte et Achille, avec des rides et des cheveux blancs! Les masques dont il est permis de changer à chaque scène, et sur lesquels on peut imprimer les symptômes des principales affections de l'âme, peuvent seuls entretenir et justifier l'erreur des sens, et ajouter un nouveau degré de vraisemblance à l'imitation.

C'est par le même principe que dans la tragédie on donne souvent

1. Poll., lib. IV, cap. XIX, § 133, etc. Schol. Soph., in Œdip. tyr., v. 80. — 2. Quintil., lib. XI, cap. [illegible], p. 702. — 3. Aristoph., in Plut., v. 423. — 4. Id., in Equit., v. 230. Schol., ibid. — 5. Poll., ibid., § 135, etc. — 6. Dubos, Refl. crit., t. III, p. 209. — 7. Diog. Laert., lib. IV, [illegible] Suid., in Φλοι. — 8. Quintil., lib. XI, cap. III, p. 7[illegible]. — 9. Lucian., De gymnas., § 23, t. II, p. 904; id., De saltat., t. II, p. 284. Philostr., Vit. Apoll., lib. V, cap. IX. — 10. Voy. la note X à la fin du volume. — 11. Plat., De rep., lib. III, t. II, p. 395. Plut., in Phocion., t. I, p. 750. Lucian, ibid., § 28, t. [illegible], p. 285. Aul. Gell., lib. VII, cap. v.



aux acteurs une taille de quatre coudées [1], conforme à celle d'Hercule [2] et des premiers héros. Ils se tiennent sur des cothurnes; c'est une chaussure haute quelquefois de quatre ou cinq pouces [3]. Des gantelets prolongent leurs bras; la poitrine, les flancs, toutes les parties du corps s'épaississent à proportion [4]; et lorsque, conformément aux lois de la tragédie, qui exige une déclamation forte, et quelquefois véhémente [5], cette figure presque colossale, revêtue d'une robe magnifique, fait entendre une voix dont les bruyants éclats retentissent au loin [6], il est peu de spectateurs qui ne soient frappés de cette majesté imposante, et ne se trouvent plus disposés à recevoir les impressions qu'on cherche à leur communiquer.

Avant que les pièces commencent, on a soin de purifier le lieu de l'assemblée [7]; quand elles sont finies, différents corps de magistrats montent sur le théâtre, et font des libations sur un autel consacré à Bacchus [8]. Ces cérémonies semblent imprimer un caractère de sainteté aux plaisirs qu'elles annoncent et qu'elles terminent.

Les décorations dont la scène est embellie ne frappent pas moins les yeux de la multitude. Un artiste, nommé Agatharchus, en conçut l'idée du temps d'Eschyle, et, dans un commentaire, il développa les principes qui avaient dirigé son travail [9]. Ces premiers essais furent ensuite perfectionnés, soit par les efforts des successeurs d'Eschyle [10], soit par les ouvrages qu'Anaxagore et Démocrite publièrent sur les règles de la perspective [11].

Suivant la nature du sujet, le théâtre représente une campagne riante [12], une solitude affreuse [13], le rivage de la mer entouré de roches escarpées et de grottes profondes [14], des tentes dressées auprès d'une ville assiégée [15], auprès d'un port couvert de vaisseaux [16]. Pour l'ordinaire, l'action se passe dans le vestibule d'un palais [17] ou d'un temple [18]; en face est une place; à côté paraissent des maisons, entre lesquelles s'ouvrent deux rues principales, l'une dirigée vers l'orient, l'autre vers l'occident [19].

Le premier coup d'œil est quelquefois très-imposant : ce sont des vieillards, des femmes, des enfants qui, prosternés auprès d'un autel, implorent l'assistance des dieux ou celle du souverain [20]. Dans le courant de la pièce, le spectacle se diversifie de mille manières. Ce sont

1. Aristoph., in Ran., v. 1046. Athen., lib. V, cap. VII, p. 198. Six pieds grecs, qui font cinq de nos pieds et huit pouces. — 2. Apollod., lib. II, cap. III, § 9, p. 96. Philostr., lib. II, cap. XXI, p. 73; lib. IV, cap. XVI, p. 152. Aul. Gell., lib. III, cap. X. — 3. Winckelm., Hist. de l'art, t. II, p. 194. Ejusd., Monum. ined., t. II, p. 247. — 4. Lucian., De salt., cap. XXVII, t. II, p. 284; id., Tragœd., cap. XLI, t. II, p. 688. — 5. Horat., lib. I, epist. III, v. 14. Juvenal., satir. VI, v. 36. Buleng., De theatr., lib. I, cap. VII. — 6. Dion. Chrysost., Orat. IV, p. 77. Philostr., Vit. Apollon., lib. V, cap. IX, p. 495. Cicer., De orat., lib. I, cap. XXVIII, t. I, p. 158. — 7. Harpocr. et Suid., in Καθάρς. Poll., lib. VIII, cap. IX, § 104. — 8. Plut., in Cim., t. I. p. 483. — 9. Vitruv., Præf., lib. VII, p. 124. — 10. Schol., in Vit. Soph. — 11. Vitruv., ibid. — 12. Euripid., in Electr. — 13. Æschyl., in Prom. — 14. Soph., in Philoct. Euripid., Iphig. in Taur. — 15. Soph., in Ajac. Euripid., in Troad.; id., in Rhes. — 16. Id., Iphig. in Aul. — 17. Id., in Med., in Alcest., in Androm. Soph., in Trach.; id., in Œdip. tyr. — 18. Euripid., Iphig. in Taur., in Ion. — 19. Soph., in Ajac., v. 816. Euripid., in Orest., v. 1259. — 20. Soph., in Œdip. Col. Euripid., in Suppl.

de jeunes princes qui arrivent en équipage de chasse, et qui, environnés de leurs amis et de leurs chiens, chantent des hymnes en l'honneur de Diane [1]; c'est un char sur lequel paraît Andromaque avec son fils Astyanax [2]; un autre char qui tantôt amène pompeusement, au camp des Grecs, Clytemnestre entourée de ses esclaves et tenant le petit Oreste, qui dort entre ses bras [3], et tantôt la conduit à la chaumière où sa fille Électre vient de puiser de l'eau dans une fontaine [4]. Ici, Ulysse et Diomède se glissent pendant la nuit dans le camp des Troyens, où bientôt ils répandent l'alarme; les sentinelles courent de tous côtés, en criant : *Arrête, arrête! tue, tue* [5]*!* Là des soldats grecs, après la prise de Troie, paraissent sur le comble des maisons; ils sont armés de torches ardentes, et commencent à réduire en cendres cette ville célèbre [6]. Une autre fois on apporte dans des cercueils les corps des chefs des Argiens, de ces chefs qui périrent au siége de Thèbes; on célèbre, sur le théâtre même, leurs funérailles; leurs épouses expriment, par des chants funèbres, la douleur qui les pénètre; Évadné, l'une d'entre elles, est montée sur un rocher, au pied duquel on a dressé le bûcher de Capanée, son époux; elle s'est parée de ses plus riches habits, et, sourde aux prières de son père, aux cris de ses compagnes, elle se précipite dans les flammes du bûcher [7].

Le merveilleux ajoute encore à l'attrait du spectacle. C'est un dieu qui descend dans une machine; c'est l'ombre de Polydore qui perce le sein de la terre pour annoncer à Hécube les nouveaux malheurs dont elle est menacée [8]; c'est celle d'Achille, qui, s'élançant du fond du tombeau, apparaît à l'assemblée des Grecs, et leur ordonne de lui sacrifier Polyxène, fille de Priam [9]; c'est Hélène qui monte vers la voûte céleste, où, transformée en constellation, elle deviendra un signe favorable aux matelots [10]; c'est Médée qui traverse les airs sur un char attelé de serpents [11].

Je m'arrête : s'il fallait un plus grand nombre d'exemples, je les trouverais sans peine dans les tragédies grecques, et surtout dans les plus anciennes. Telle pièce d'Eschyle n'est, pour ainsi dire, qu'une suite de tableaux mobiles [12], les uns intéressants, les autres si bizarres et si monstrueux, qu'ils n'ont pu se présenter qu'à l'imagination effrénée de l'auteur. En effet, l'exagération s'introduisit dans le merveilleux même, lorsqu'on vit sur le théâtre Vulcain, accompagné de la Force et de la Violence, clouer Prométhée au sommet du Caucase; lorsqu'on vit tout de suite arriver auprès de cet étrange personnage l'Océan monté sur une espèce d'hippogriphe [13], et la nymphe Io ayant des cornes de génisse sur la tête [14].

Les Grecs rejettent aujourd'hui de pareilles peintures, comme peu convenables à la tragédie [15]; et ils admirent la sagesse avec laquelle

1. Euripid., Helen., v. 1186; in Hippol., v. 58. — 2. Id., in Troad., v. 568. — 3. Id., Iphig. in Aul., v. 616. — 4. Id., in Electr., v. 55 et 998. — 5. In Rhes. ap. Euripid., v. 675. — 6. Euripid., in Troad., v. 1256. — 7. Id., in Suppl., v. 1054 et 1070. — 8. Id., in Hecub. — 9. Id., ibid. Soph. ap. Longin., De subl., cap. XV, p. 114. — 10. Euripid., in Orest., v. 1631. — 11. Id., in Med., v. 1321. Schol., ibid. Senec., in Med., v. 1025. Horat., epod. III, v. 14. — 12. Æschyl., in Suppl. — 13. Id., in Prom., v. 286 et 395. — 14. Id., ibid., v. 590 et 675. — 15. Aristot., De poet., cap. XIV, t. II, p. 662.



Sophocle a traité la partie du spectacle, dans une de ses pièces. Œdipe, privé de la lumière, chassé de ses États, était avec ses deux filles au bourg de Colone, aux environs d'Athènes, où Thésée venait de lui accorder un asile. Il avait appris de l'oracle que sa mort serait précédée de quelques signes extraordinaires, et que ses ossements, déposés dans un lieu dont Thésée et ses successeurs auraient seuls la connaissance, attireraient à jamais la vengeance des dieux sur les Thébains, et leur faveur sur les Athéniens. Son dessein est de révéler, avant de mourir, ce secret à Thésée [1]. Cependant les Coloniates craignent que la présence d'Œdipe, malheureux et souillé de crimes, ne leur devienne funeste. Ils s'occupent de cette réflexion, et s'écrient tout à coup : « Le tonnerre gronde, ô ciel [2] !

ŒDIPE.

Chères compagnes de mes peines,
Mes filles, hâtez-vous ; et dans ce même instant,
Faites venir le roi d'Athènes.

ANTIGONE.

Quel si pressant besoin....

ŒDIPE.

Dieux ! quel bruit éclatant
Autour de nous se fait entendre !
Dans l'éternelle nuit Œdipe va descendre.
Adieu ; la mort m'appelle, et le tombeau m'attend.

LE CHŒUR, *chantant.*

Mon âme tremblante
Frémit de terreur.
Des cieux en fureur
La foudre brûlante
Répand l'épouvante.
Présages affreux !
Le courroux des cieux
Menace nos têtes ;
La voix des tempêtes
Est la voix des dieux.

ŒDIPE.

Ah ! mes enfants ! il vient l'instant horrible,
L'instant inévitable où tout finit pour moi,
Que m'a prédit un oracle infaillible.

ANTIGONE.

Quel signe vous l'annonce ?

ŒDIPE.

Un signe trop sensible.
D'Athènes au plus tôt faites venir le roi.

LE CHŒUR, *chantant.*

Quels nouveaux éclats de tonnerre
Ébranlent le ciel et la terre !

1. Sophocl., in Œdip. Colon., v. 93 et 650. — 2. Id., ibid., v. 1526, [illegible].

Maître des dieux, exaucez-nous.
Si notre pitié secourable
Pour cet infortuné coupable
Peut allumer votre courroux,
Ne soyez point inexorable,
O Dieu vengeur, épargnez-nous [1] ? »

La scène continue de la même manière jusqu'à l'arrivée de Thésée, à qui Œdipe se hâte de révéler son secret.

La représentation des pièces exige un grand nombre de machines [2]; les unes opèrent les vols, la descente des dieux, l'apparition des ombres [3]; les autres servent à reproduire des effets naturels, tels que la fumée, la flamme [4] et le tonnerre, dont on imite le bruit, en faisant tomber de fort haut des cailloux dans un vase d'airain [5] : d'autres machines en tournant sur des roulettes, présentent l'intérieur d'une maison ou d'une tente [6]. C'est ainsi qu'on montre aux spectateurs Ajax au milieu des animaux qu'il a récemment immolés à sa fureur [7].

Des entrepreneurs sont chargés d'une partie de la dépense qu'occasionne la représentation des pièces. Ils reçoivent en dédommagement une légère rétribution de la part des spectateurs [8].

Dans l'origine, et lorsqu'on n'avait qu'un petit théâtre de bois, il était défendu d'exiger le moindre droit à la porte : mais comme le désir de se placer faisait naître des querelles fréquentes, le gouvernement ordonna que désormais on payerait une drachme par tête [9]; les riches alors furent en possession de toutes les places, dont le prix fut bientôt réduit à une obole, par les soins de Périclès. Il voulait s'attacher les pauvres; et, pour leur faciliter l'entrée aux spectacles, il fit passer un décret par lequel un des magistrats devait, avant chaque représentation, distribuer à chacun d'entre eux deux oboles, l'une pour payer sa place, l'autre pour l'aider à subvenir à ses besoins, tant que dureraient les fêtes [10].

La construction du théâtre qui existe aujourd'hui, et qui, étant beaucoup plus spacieux que le premier, n'entraîne pas les mêmes inconvénients, devait naturellement arrêter le cours de cette libéralité. Mais le décret a toujours subsisté [11], quoique les suites en soient devenues funestes à l'État. Périclès avait assigné la dépense dont il surchargea le trésor public sur la caisse des contributions exigées des alliés pour

1. Par ce fragment de scène, dont je dois la traduction à M. l'abbé Delille, et par tout ce que j'ai dit plus haut, on voit que la tragédie grecque n'était, comme l'opéra français, qu'un mélange de poésie, de musique, de danse et de spectacle, avec deux différences néanmoins : la première, que les paroles étaient tantôt chantées, et tantôt déclamées. la seconde, que le chœur exécutait rarement des danses proprement dites, et qu'elles étaient toujours accompagnées du chant. — 2. Plut., De glor. Athen., t. II, p. 348. — 3. Poll., lib. IV, cap. XIX, § 130. Buleng., lib. I, cap. XXI et XXII. — 4. Euripid., in Orest., v. 1542 et 1677. — 5. Schol. Aristoph., in Nub., v. 291. — 6. Aristoph., in Acharn., v. 407. Schol., ibid. — 7. Schol. Soph., in Ajac., v. 344. — 8. Demosth., De cor., p. 477. Theophr., Charact., cap. XI. Casaub., ibid., p. 100. Duport., ibid., p. 341 et 383. — 9. Hesych., Suid. et Harpocr., in θεωρίκ. — 10. Liban., Arg., olynth. I. Ulpian., in Olynth. I, p. 14. — 11. Aristoph., in Vesp., v. 1184.

faire la guerre aux Perses [1]. Encouragé par ce premier succès, il continua de puiser dans la même source pour augmenter l'éclat des fêtes, de manière qu'insensiblement les fonds de la caisse militaire furent tous consacrés aux plaisirs de la multitude. Un orateur ayant proposé, il n'y a pas longtemps, de les rendre à leur première destination, un décret de l'assemblée générale défendit, sous peine de mort, de toucher à cet article [2]. Personne aujourd'hui n'ose s'élever formellement contre un abus si énorme. Démosthène a tenté deux fois, par des voies indirectes, d'en faire apercevoir les inconvénients [3]; désespérant de réussir, il dit tout haut maintenant qu'il ne faut rien changer [4].

L'entrepreneur donne quelquefois le spectacle *gratis* [5]; quelquefois aussi il distribue des billets qui tiennent lieu de la paye ordinaire [6], fixée aujourd'hui à deux oboles [7].

CHAP. LXXI. — *Entretiens sur la nature et sur l'objet de la tragédie.*

J'avais connu chez Apollodore un de ses neveux, nommé Zopyre, jeune homme plein d'esprit et brûlant du désir de consacrer ses talents au théâtre. Il me vint voir un jour, et trouva Nicéphore chez moi; c'était un poëte qui, après quelques essais dans le genre de la comédie, se croyait en droit de préférer l'art d'Aristophane à celui d'Eschyle.

Zopyre me parla de sa passion avec une nouvelle chaleur. « N'est-il pas étrange, disait-il, qu'on n'ait pas encore recueilli les règles de la tragédie? Nous avons de grands modèles, mais qui ont de grands défauts. Autrefois le génie prenait impunément son essor; on veut aujourd'hui l'asservir à des lois dont on ne daigne pas nous instruire. — Et quel besoin en avez-vous? lui dit Nicéphore. — Dans une comédie, les événements qui ont précédé l'action, les incidents dont elle est formée, le nœud, le dénoûment, tout est de mon invention; et de là vient que le public me juge avec une extrême rigueur. Il n'en est pas ainsi de la tragédie : les sujets sont donnés et connus; qu'ils soient vraisemblables ou non, peu vous importe. Présentez-nous Adraste, les enfants même vous raconteront ses infortunes : au seul nom d'Œdipe et d'Alcméon, ils vous diront que la pièce doit finir par l'assassinat d'une mère. Si le fil de l'intrigue s'échappe de vos mains, faites chanter le chœur : êtes-vous embarrassé de la catastrophe, faites descendre un dieu dans la machine; le peuple, séduit par la musique et par le spectacle, vous pardonnera toute espèce de licence, et couronnera sur-le-champ vos nobles efforts [8].

« Mais je m'aperçois de votre surprise; je vais me justifier par des détails. » Il s'assit alors, et, pendant qu'à l'exemple des sophistes, il levait la main pour tracer dans les airs un geste élégant, nous vîmes entrer Théodecte, auteur de plusieurs tragédies excellentes [9]; Polus,

1. Isocr., De pac., t. I, p. 400. — 2. Demosth., Olynth. I, p. 3 et 4. Ulpian., p. 11 Olynth. III, p. 36. — 3. Demosth., Phil. IV, p. 100. — 4. Theophr., Charact., cap. XI. — 5. Id., ibid. — 6. Demosth., De cor. p. 477. Theophr., ibid., cap. VI. — 7. Antiph. et Diphil. ap. Athen., lib. VI, p. 222. — 8. Plut., in X rhet. vit., t. II, p. 837. Suid., in Θεοδ.

un des plus habiles acteurs de la Grèce[1]; et quelques-uns de nos amis, qui joignaient un goût exquis à des connaissances profondes. « Eh bien! me dit en riant Nicéphore, que voulez-vous que je fasse de mon geste? — Il faut le tenir en suspens, lui répondis-je; vous aurez peut-être bientôt occasion de l'employer. — Et, prenant tout de suite Zopyre par la main, je dis à Théodecte : « Permettez que je vous confie ce jeune homme; il veut entrer dans le temple de la Gloire, et je l'adresse à ceux qui en connaissent le chemin. »

Théodecte montrait de l'intérêt, et promettait au besoin ses conseils. « Nous sommes fort pressés, repris-je; c'est dès à présent qu'il nous faut un code de préceptes. — Où le prendre? répondit-il. Avec des talents et des modèles, on se livre quelquefois à la pratique d'un art; mais comme la théorie doit le considérer dans son essence, et s'élever jusqu'à sa beauté idéale, il faut que la philosophie éclaire le goût et dirige l'expérience. — Je sais, répliquai-je, que vous avez longtemps médité sur la nature du drame qui vous a valu de justes applaudissements, et que vous en avez souvent discuté les principes avec Aristote, soit de vive voix, soit par écrit. — Mais vous savez aussi, me dit-il, que dans cette recherche on trouve à chaque pas des problèmes à résoudre et des difficultés à vaincre; que chaque règle est contredite par un exemple; que chaque exemple peut être justifié par un succès; que les procédés les plus contraires sont autorisés par de grands noms, et qu'on s'expose quelquefois à condamner les plus beaux génies d'Athènes. Jugez si je dois courir ce risque en présence de leur mortel ennemi.

— Mon cher Théodecte, répondit Nicéphore, dispensez-vous du soin de les accuser; je m'en charge volontiers. Communiquez-nous seulement vos doutes, et nous nous soumettrons au jugement de l'assemblée. » Théodecte se rendit à nos instances, mais à condition qu'il se couvrirait toujours de l'autorité d'Aristote, que nous l'éclairerions de nos lumières, et qu'on ne discuterait que les articles les plus essentiels. Malgré cette dernière précaution, nous fûmes obligés de nous assembler plusieurs jours de suite. Je vais donner le résultat de nos séances. J'avertis auparavant que, pour éviter toute confusion, je n'admets qu'un petit nombre d'interlocuteurs.

PREMIÈRE SÉANCE

ZOPYRE. — Puisque vous me le permettez, illustre Théodecte, je vous demanderai d'abord quel est l'objet de la tragédie.

THÉODECTE. — L'intérêt qui résulte de la terreur et de la pitié[2]; et pour produire cet effet, je vous présente une action grave, entière, d'une certaine étendue[3]. En laissant à la comédie les vices et les ridicules des particuliers, la tragédie ne peint que de grandes infortunes, et c'est dans la classe des rois et des héros qu'elle va les puiser.

ZOPYRE. — Et pourquoi ne pas les choisir quelquefois dans un état

1. Aul. Gel lib. VII, cap. V. — 2. Aristot., De poet., cap. IX, t. II, p. 660; cap. XI, p. 660; cap. XIV, p. 662. — 3. Id., ibid., cap. VI, t. II, p. 656.



inférieur? Elles me toucheraient bien plus vivement, si je les voyais errer autour de moi[1].

THÉODECTE. — J'ignore si, tracées par une main habile, elles ne nous donneraient pas de trop fortes émotions. Lorsque je prends mes exemples dans un rang infiniment supérieur au vôtre, je vous laisse la liberté de vous les appliquer, et l'espérance de vous y soustraire.

POLUS. — Je croyais, au contraire, que l'abaissement de la puissance nous frappait toujours plus que les révolutions obscures des autres États. Vous voyez que la foudre, en tombant sur un arbrisseau, fait moins d'impression que lorsqu'elle écrase un chêne dont la tête montait jusqu'aux cieux.

THÉODECTE. — Il faudrait demander aux arbrisseaux voisins ce qu'ils en pensent ; l'un de ces deux spectacles serait plus propre à les étonner, et l'autre à les intéresser : mais, sans pousser plus loin cette discussion, je vais répondre plus directement à la question de Zopyre.

Nos premiers auteurs s'exerçaient, pour l'ordinaire, sur les personnages célèbres des temps héroïques. Nous avons conservé cet usage, parce que des républicains contemplent toujours avec une joie maligne les trônes qui roulent dans la poussière, et la chute d'un souverain qui entraîne celle d'un empire. J'ajoute que les malheurs des particuliers ne sauraient prêter au merveilleux qu'exige la tragédie.

L'action doit être entière et parfaite, c'est-à-dire qu'elle doit avoir un commencement, un milieu et une fin[2]; car c'est ainsi que s'expriment les philosophes, quand ils parlent d'un tout dont les parties se développent successivement à nos yeux[3]. Que cette règle devienne sensible par un exemple : dans l'*Iliade*, l'action commence par la dispute d'Agamemnon et d'Achille; elle se perpétue par les maux sans nombre qu'entraîne la retraite du second; elle finit lorsqu'il se laisse fléchir par les larmes de Priam[4]. En effet, après cette scène touchante, le lecteur n'a plus rien à désirer.

NICÉPHORE. — Que pouvait désirer le spectateur après la mort d'Ajax? l'action n'était-elle pas achevée aux deux tiers de la pièce? Cependant Sophocle a cru devoir l'étendre par une froide contestation entre Ménélas et Teucer, dont l'un veut qu'on refuse, et l'autre qu'on accorde les honneurs de la sépulture au malheureux Ajax[5].

THÉODECTE. — La privation de ces honneurs ajoute, parmi nous, un nouveau degré aux horreurs du trépas : elle peut donc ajouter une nouvelle terreur à la catastrophe d'une pièce. Nos idées à cet égard commencent à changer; et si l'on parvenait à n'être plus touché de cet outrage, rien ne serait si déplacé que la dispute dont vous parlez; mais ce ne serait pas la faute de Sophocle. Je reviens à l'action.

Ne pensez pas avec quelques auteurs que son unité ne soit autre chose que l'unité du héros, et n'allez pas, à leur exemple, embras-

1. Aristot., Rhet., lib. II, cap. VIII, t. II, p. 559. — 2. Id., De poet., cap. VI, t. II, p. 656, et cap. VII, p. 658. Corneille, premier discours sur le poëme dram., p. 14. — 3. Plat., in Parm., t. III, p. 137. — 4. Dacier, Réfl. sur la poétique d'Aristote, p. 106. — 5. Soph., in Ajac. Corneille, ibid., p. 13.

ser, même dans un poëme, tous les détails de la vie de Thésée ou d'Hercule[1]. C'est affaiblir ou détruire l'intérêt que de le prolonger avec excès, ou de le répandre sur un trop grand nombre de points[2]. Admirez la sagesse d'Homère; il n'a choisi, pour l'*Iliade*, qu'un épisode de la guerre de Troie[3].

ZOPYRE. — Je sais que les émotions augmentent de force en se rapprochant, et que le meilleur moyen, pour ébranler une âme, est de la frapper à coups redoublés; cependant il faut que l'action ait une certaine étendue. Celle de l'*Agamemnon* d'Eschyle n'a pu se passer que dans un temps considérable; celle des *Suppliantes* d'Euripide dure plusieurs jours, tandis que dans l'*Ajax* et dans l'*OEdipe* de Sophocle tout s'achève dans une légère portion de la journée. Les chefs-d'œuvre de notre théâtre m'offrent sur ce point des variétés qui m'arrêtent.

THÉODECTE. — Il serait à désirer que l'action ne durât pas plus que la représentation de la pièce : mais tâchez du moins de la renfermer dans l'espace de temps[4] qui s'écoule entre le lever et le coucher du soleil[5].

J'insiste sur l'action, parce qu'elle est, pour ainsi dire, l'âme de la tragédie[6], et que l'intérêt théâtral dépend surtout de la fable ou de la constitution du sujet.

POLUS. — Les faits confirment ce principe : j'ai vu réussir des pièces qui n'avaient, pour tout mérite, qu'une fable bien dressée, et conduite avec habileté. J'en ai vu d'autres dont les mœurs, les pensées, et le style semblaient garantir le succès, et qui tombaient parce que l'ordonnance en était vicieuse. C'est le défaut de tous ceux qui commencent.

THÉODECTE. — Ce fut celui de plusieurs anciens auteurs. Ils négligèrent quelquefois leurs plans, et se sauvèrent par des beautés de détail, qui sont à la tragédie ce que les couleurs sont à la peinture. Quelque brillantes que soient ces couleurs, elles font moins d'effet que les contours élégants d'une figure dessinée au simple trait[7].

Commencez donc par crayonner votre sujet[8] : vous l'enrichirez ensuite des ornements dont il est susceptible. En le disposant, souvenez-vous de la différence de l'historien au poëte[9]. L'un raconte les choses comme elles sont arrivées, l'autre comme elles ont pu ou dû arriver. Si l'histoire ne vous offre qu'un fait dénué de circonstances, il vous sera permis de l'embellir par la fiction, et de joindre à l'action principale des actions particulières qui la rendront plus intéressante : mais

1. Aristot., De poet., cap. VIII, t. II, p. 658, et cap. XVIII, p. 666. — 2. Id., ibid., cap. XXVI, p. 675. — 3. Id., ibid., cap. XXIII, t. II, p. 671. — 4. Id., ibid., cap. V, p. 656. Dacier, Réfl. sur la poét., p. 66. Pratique du théâtre, liv. II, chap. VII, p. 108. — 5. Aristote dit un tour du soleil, et c'est d'après cette expression que les modernes ont établi la règle des vingt-quatre heures; mais les plus savants interprètes entendent par un tour du soleil l'apparition journalière de cet astre sur l'horizon; et comme les tragédies se donnaient à la fin de l'hiver, la durée de l'action ne devait être que de neuf à dix heures. — 6. Aristot., ibid., cap. VI, p. 657. — 7. Id., ibid., t. II, p. 657. — 8. Id., ibid., cap. XVII, p. 666. — 9. Id., ibid., cap. IX, p. 659.



vous n'ajouterez rien qui ne soit fondé en raison, qui ne soit vraisemblable ou nécessaire [1].

A ces mots, la conversation devint plus générale. On s'étendit sur les différentes espèces de vraisemblances; on observa qu'il en est une pour le peuple, et une autre pour les personnes éclairées; et l'on convint de s'en tenir à celle qu'exige un spectacle où domine la multitude. Voici ce qui fut décidé.

1° On appelle vraisemblable ce qui, aux yeux de presque tout le monde, a l'apparence du vrai [2]. On entend aussi par ce mot ce qui arrive communément dans des circonstances données [3]. Ainsi, dans l'histoire, tel événement a pour l'ordinaire telle suite; dans la morale, un homme d'un tel état, d'un tel âge, d'un tel caractère, doit parler et agir de telle manière [4].

2° Il est vraisemblable, comme disait le poëte Agathon, qu'il survienne des choses qui ne sont pas vraisemblables. Tel est l'exemple d'un homme qui succombe sous un homme moins fort ou moins courageux que lui. C'est de ce vraisemblable extraordinaire que quelques auteurs ont fait usage pour dénouer leurs pièces [5].

3° Tout ce qu'on croit être arrivé est vraisemblable; tout ce qu'on croit n'être jamais arrivé est invraisemblable [6].

4° Il vaut mieux employer ce qui est réellement impossible et qui est vraisemblable, que le réellement possible qui serait sans vraisemblance [7]. Par exemple, les passions, les injustices, les absurdités qu'on attribue aux dieux, ne sont pas dans l'ordre des choses possibles; les forfaits et les malheurs des anciens héros ne sont pas toujours dans l'ordre des choses probables : mais les peuples ont consacré ces traditions, en les adoptant; et au théâtre, l'opinion commune équivaut à la vérité [8]

5° La vraisemblance doit régner dans la constitution du sujet, dans la liaison des scènes, dans la peinture des mœurs [9], dans le choix des reconnaissances [10], dans toutes les parties du drame. Vous vous demanderez sans cesse : Est-il possible, est-il nécessaire qu'un tel personnage parle ainsi, agisse de telle manière [11] ?

NICÉPHORE. — Était-il possible qu'Œdipe eût vécu vingt ans avec Jocaste, sans s'informer des circonstances de la mort de Laïus?

THÉODECTE. — Non, sans doute, mais l'opinion générale supposait le fait; et Sophocle, pour en sauver l'absurdité, n'a commencé l'action qu'au moment où se terminent les maux qui affligeaient la ville de Thèbes. Tout ce qui s'est passé avant ce moment est hors du drame, ainsi que m'en a fait apercevoir Aristote [12].

NICÉPHORE. — Votre ami, pour excuser Sophocle, lui prête une in-

1. Aristot., De poet., t. II, p. 659. — 2. Ap. Aristot., Rhet. ad Alexand., cap. XV, t. II, p. 625. — 3. Id., Rhet., lib. I, cap. II, p. 517. — 4. Id., De poet., cap. IX, p. 659. — 5. Id., ibid., cap. XVIII, t. II, p. 666. — 6. Id , ibid., cap. IX, p. 659. — 7. Id., ibid., cap. XXIV, p. 672. — 8. Id., ibid., cap. XXV, p. 673. Corneille, Premier discours sur le poëme dramat., p. 2, deuxième discours, p. 57. — 9. Aristot., ibid., cap. XV, p. 663. — 10. Id., ibid., cap. XVI, p. 664. — 11. Id. ibid., cap. XV, t. II, p. 663. — 12. Id., ibid., cap. XXIV, p. 672.

tention qu'il n'eut jamais. Car Œdipe fait ouvertement l'aveu de son ignorance; il dit lui-même qu'il n'a jamais su ce qui s'était passé à la mort de Laïus: il demande en quel endroit il fut assassiné, si c'est à Thèbes, si c'est à la campagne, ou dans un pays éloigné[1]. Quoi! un événement auquel il devait la main de la reine et le trône n'a jamais fixé son attention! jamais personne ne lui en a parlé! Convenez qu'Œdipe n'était guère curieux, et qu'on était bien discret à sa cour.

Théodecte cherchait en vain à justifier Sophocle; nous nous rangeâmes tous de l'avis de Nicéphore. Pendant cette discussion, on cita plusieurs pièces qui ne durent leur chute qu'au défaut de vraisemblance, une entre autres de Carcinus, où les spectateurs virent entrer le principal personnage dans un temple, et ne l'en virent pas sortir; quand il reparut dans une des scènes suivantes, ils en furent si blessés, que la pièce tomba[2].

POLUS. — Il fallait qu'elle eût des défauts plus essentiels. J'ai joué souvent dans l'*Électre* de Sophocle; il y fait mention des jeux pythiques, dont l'institution est postérieure de plusieurs siècles au temps où vivaient les héros de la pièce[3]; à chaque représentation on murmure contre cet anachronisme, cependant la pièce est restée.

THÉODECTE. — Cette faute, qui échappe à la plus grande partie des spectateurs, est moins dangereuse que la première, dont tout le monde peut juger. En général, les invraisemblances qui ne frappent que les personnes éclairées, ou qui sont couvertes par un vif intérêt, ne sont guère à redouter pour un auteur. Combien de pièces où l'on suppose, dans un récit, que pendant un court espace de temps il s'est passé, hors du théâtre, une foule d'événements qui demanderaient une grande partie de la journée[4]! Pourquoi n'en est-on pas choqué? c'est que le spectateur, entraîné par la rapidité de l'action, n'a ni le loisir ni la volonté de revenir sur ses pas, et de se livrer à des calculs qui affaibliraient son illusion[5].

Ici finit la première séance.

DEUXIÈME SÉANCE.

Le lendemain, quand tout le monde fut arrivé, Zopyre dit à Théodecte : « Vous nous fîtes voir hier que l'illusion théâtrale doit être fondée sur l'unité d'action et sur la vraisemblance; que faut-il de plus?

THÉODECTE. — Atteindre le but de la tragédie, qui est d'exciter la terreur et la pitié[6]. On y parvient, 1° par le spectacle, lorsqu'on expose à nos yeux Œdipe avec un masque ensanglanté, Télèphe couvert de

1. Soph., in Œdip. tyr., v. 112 et 228. — 2. Aristot., De poet., cap. XVII, t. II, p. 665. — 3. Id., ibid., cap. XXIV, p. 672. — 4. Soph., in Œdip. Col., v. 1625 et 1649; id., in Trachin., v. 642 et 747. Euripid., in Androm., v. 1008 et 1070. Brumoy, t. IV, p. 24. Dupuy, Trad. des Trachin., not. 24. — 5. Dans la Phèdre de Racine, on ne s'aperçoit pas que, pendant qu'on récite trente-sept vers, il faut qu'Aricie, après avoir quitté la scène, arrive à l'endroit où les chevaux se sont arrêtés, et que Théramène ait le temps de revenir auprès de Thésée. — 6. Aristot., ibid., cap. XIV, t. II, p. 662; cap. IX, p. 660; cap. XI, p. 660.



haillons, les Euménides avec des attributs effrayants ; 2° par l'action, lorsque le sujet et la manière d'en lier les incidents suffisent pour émouvoir fortement le spectateur. C'est dans le second de ces moyens que brille surtout le génie du poëte.

On s'était aperçu depuis longtemps que de toutes les passions, la terreur et la pitié pouvaient seules produire un pathétique vif et durable [1]; de là les efforts que firent successivement l'élégie et la tragédie, pour communiquer à notre âme les mouvements qui la tirent de sa langueur sans violence, et lui font goûter des plaisirs sans remords. Je tremble et je m'attendris sur les malheurs qu'éprouvent mes semblables, sur ceux que je puis éprouver à mon tour [2]; mais je chéris ces craintes et ces larmes. Les premières ne resserrent mon cœur qu'afin que les secondes le soulagent à l'instant. Si l'objet qui fait couler ces pleurs était sous mes yeux, comment pourrais-je en soutenir la vue [3]? L'imitation me le montre à travers un voile qui en adoucit les traits; la copie reste toujours au-dessous de l'original, et cette imperfection est un de ses principaux mérites.

POLUS. — N'est-ce pas là ce que voulait dire Aristote, lorsqu'il avançait que la tragédie et la musique opèrent la *purgation* de la terreur et de la pitié [4]?

THÉODECTE. — Sans doute. Purger ces deux passions, c'est en épurer la nature, en réprimer les excès. Et en effet, les arts imitatifs ôtent à la réalité ce qu'elle a d'odieux, et n'en retiennent que ce qu'elle a d'intéressant. Il suit de là qu'il faut épargner au spectateur les émotions trop pénibles et trop douloureuses. On se souvient encore de ce roi d'Égypte qui, parvenu au comble du malheur, ne put verser une larme en voyant son fils marcher au supplice, et fondit en pleurs lorsqu'il aperçut un de ses amis chargé de fers tendre la main aux passants [5]. Le dernier de ces tableaux attendrit son cœur, le premier l'avait endurci. Éloignez de moi ces excès de terreur, ces coups foudroyants qui étouffent la pitié : évitez d'ensanglanter la scène; que Médée ne vienne pas sur le théâtre égorger ses enfants, Œdipe s'arracher les yeux, Ajax se percer de son épée [6]. C'est une des principales règles de la tragédie....

NICÉPHORE. — Et que vous violez sans cesse. Vous aimez à repaître vos regards d'images affreuses et dégoûtantes. Rappelez-vous cet Œdipe [7], ce Polymnestor [8], qui, privés de la lumière du jour, reparaissent sur le théâtre, baignés du sang qui coule encore de leurs yeux.

THÉODECTE. — Ce spectacle est étranger à l'action, et l'on a la faiblesse de l'accorder aux besoins de la multitude, qui veut des secousses violentes.

1. Marmontel, Poétiq. franç., t. II, p. 96. — 2. Aristot., Rhet., lib. II, cap. VIII, t. II, p. 559. — 3. Id., De poet., cap. IV, t. II, p. 654. — 4. Id., ibid., cap. VI, t. II, p. 666; id., De rep., lib. VIII, cap. VII, t. II, p. 458. Rem. de Batteux sur la poetiq. d'Aristot., p. 225. — 5. Herodot., lib. III, cap. XIV. Aristot., Rhet. lib. II, cap. VIII, t. II, p. 559. — 6. Voy. la note XI à la fin du volume. — 7. Soph., in Œdip. tyr., v. 1320 et 1330 — 8. Euripid., in Hecub., v. 1066.

NICÉPHORE. — C'est vous qui l'avez familiarisée avec les atrocités. Je ne parle point de ces forfaits dont le récit même est épouvantable; de ces époux, de ces mères, de ces enfants égorgés par ce qu'ils ont de plus cher au monde ; vous me répondriez que ces faits sont consacrés par l'histoire ; qu'on vous en a souvent entretenus dès votre enfance : qu'ils appartiennent à des siècles si reculés [1], qu'ils n'excitent plus en conséquence que l'effroi nécessaire à la tragédie. Mais vous avez le funeste secret d'en augmenter l'horreur. Les cheveux se dressent sur ma tête, lorsqu'aux cris de Clytemnestre qu'Oreste son fils vient de frapper derrière le théâtre, Électre sa fille s'écrie sur la scène : « Frappe, si tu le peux, une seconde fois [2]. »

THÉODECTE. — Sophocle a, pendant toute la pièce, répandu un si grand intérêt sur cette princesse, elle est si rassasiée de malheurs et d'opprobres, elle vient de passer par tant de convulsions, de crainte, de désespoir et de joie, que, sans oser la justifier, on lui pardonne ce trait de férocité qui lui échappe dans un premier moment. Observez que Sophocle en prévit l'effet, et que pour le corriger il fait déclarer à Électre, dans une scène précédente, qu'elle n'en veut qu'au meurtrier de son père [3].

Cet exemple, qui montre avec quelle adresse une main habile prépare et dirige ses coups, prouve en même temps que les sentiments dont on cherche à nous pénétrer dépendent surtout des relations et des qualités du principal personnage.

Remarquez qu'une action qui se passe entre des personnes ennemies ou indifférentes ne fait qu'une impression passagère ; mais qu'on est fortement ému, quand on voit quelqu'un près de périr de la main d'un frère, d'une sœur, d'un fils, ou des auteurs de ses jours. Mettez donc, s'il est possible, votre héros aux prises avec la nature ; mais ne choisissez pas un scélérat : qu'il passe du malheur au bonheur, ou du bonheur au malheur, il n'excitera ni terreur ni pitié [4]. Ne choisissez pas non plus un homme qui, doué d'une sublime vertu, tomberait dans l'infortune sans se l'être attirée [5].

POLUS. — Ces principes ont besoin d'être développés. Que la punition du méchant ne produise ni compassion ni crainte, je le conçois sans peine. Je ne dois m'attendrir que sur des malheurs non mérités, et le scélérat n'a que trop mérité les siens; je ne dois trembler que sur les malheurs de mon semblable, et le scélérat ne l'est pas. Mais l'innocence poursuivie, opprimée, versant des larmes amères et poussant des cris inutiles, rien de si terrible et de si touchant.

THÉODECTE. — Et rien de si odieux, quand elle succombe contre toute apparence de justice. Alors, au lieu de ce plaisir pur, de cette douce satisfaction que j'allais chercher au théâtre, je n'y reçois que des secousses douloureuses qui révoltent à la fois mon cœur et ma raison. Vous trouverez peut-être que je vous parle un langage nou-

1. Aristot., Rhet., lib. III, cap. VIII, p. 559 — 2. Soph., in Electr., v. 1438. — 3. Id., ibid., v. 963. — 4. Aristot., De poet., cap. XIII, t. II, p. 661. Corneille Deuxième discours. — 5. Aristot., ibid.



veau; c'est celui des philosophes qui, dans ces derniers temps, ont réfléchi sur l'espèce de plaisir que doit procurer la tragédie[1].

Quel est donc ce tableau qu'elle aura soin d'exposer sur la scène! celui d'un homme qui puisse, en quelque façon, se reprocher son infortune. N'avez-vous pas observé que les malheurs particuliers, et les révolutions même des empires, ne dépendent souvent que d'une première faute éloignée ou prochaine: faute dont les suites sont d'autant plus effrayantes qu'elles étaient moins prévues? Appliquez cette remarque: vous trouverez dans Thyeste la vengeance poussée trop loin; dans Œdipe et dans Agamemnon, de fausses idées sur l'honneur et sur l'ambition; dans Ajax, un orgueil qui dédaigne l'assistance du ciel[2]; dans Hippolyte, l'injure faite à une divinité jalouse[3]; dans Jocaste, l'oubli des devoirs les plus sacrés; dans Priam et dans Hécube, trop de faiblesse pour le ravisseur d'Hélène; dans Antigone, les sentiments de la nature préférés à des lois établies.

Le sort de Thyeste et d'Œdipe fait frissonner[4]; mais Thyeste dépouillé par Atrée, son frère, du droit qu'il avait au trône, lui fait le plus sanglant des outrages, en lui ravissant une épouse chérie : Atrée était coupable, et Thyeste n'était pas innocent. Œdipe a beau se parer de ce titre, et s'écrier qu'il a tué son père sans le connaître[5] : récemment averti par l'oracle[6] qu'il commettrait cet attentat, devait-il disputer les honneurs du pas à un vieillard qu'il rencontra sur son chemin, et, pour une légère insulte, lui arracher la vie, ainsi qu'aux esclaves qui l'accompagnaient?

ZOPHYRE. — Il ne fut pas maître de sa colère.

THÉODECTE. — Il devait l'être : les philosophes n'admettent point de passion assez violente pour nous contraindre[7]; et si les spectateurs moins éclairés sont plus indulgents, ils savent du moins que l'excès momentané d'une passion suffit pour nous entraîner dans l'abîme.

ZOPYRE. — Osez-vous condamner Antigone pour avoir, au mépris d'une injuste défense, accordé la sépulture à son frère?

THÉODECTE. — J'admire son courage; je la plains d'être réduite à choisir entre deux devoirs opposés : mais enfin la loi était expresse[8]; Antigone l'a violée, et la condamnation eut un prétexte.

Si, parmi les causes assignées aux malheurs du principal personnage, il en est qu'il serait facile d'excuser, alors vous lui donnerez des faiblesses et des défauts qui adouciront à nos yeux l'horreur de sa destinée. D'après ces réflexions, vous réunirez l'intérêt sur un homme qui soit plutôt bon que méchant; qui devienne malheureux, non par un crime atroce, mais par une de ces grandes fautes qu'on se pardonne aisément dans la prospérité : tels furent Œdipe et Thyeste[9].

POLUS. — Vous désapprouvez donc ces pièces, où l'homme est devenu malgré lui coupable et malheureux? Cependant elles ont toujours

1. Aristot., De poet., cap. XIV, p. 662. — 2. Soph., in Ajac., v. 785. — 3. Euripid., in Hippol., v. 113. — 4. Aristot., ibid., t. II, p. 662. — 5. Soph., in Œdip. Col., v. 270, 538 et 575. — 6. Id., in Œdip. tyr., v. 812. — 7. Aristot. De mor., lib. III, cap. I, II, III, t. II, p. 28, etc. — 8. Soph., in Antig., v. 454. — 9. Aristot., De poet., cap. XIII, t. II, p. 661.

réussi, et toujours on versera des larmes sur le sort déplorable de Phèdre, d'Oreste et d'Électre.

Cette remarque occasionna parmi les assistants une dispute assez vive : les uns soutenaient qu'adopter le principe de Théodecte, c'était condamner l'ancien théâtre, qui, disait-on, n'a pour mobile que les décrets aveugles du destin; d'autres répondaient que dans la plupart des tragédies de Sophocle et d'Euripide, ces décrets, quoique rappelés par intervalles dans le discours, n'influaient, ni sur les malheurs du premier personnage, ni sur la marche de l'action : on citait, entre autres, l'*Antigone* de Sophocle, la *Médée* et l'*Andromaque* d'Euripide.

On s'entretint par occasion de cette fatalité irrésistible, tant pour les dieux que pour les hommes[1]. « Ce dogme, disaient les uns, paraît plus dangereux qu'il ne l'est en effet. Voyez ses partisans; ils raisonnent comme s'ils ne pouvaient rien; ils agissent comme s'ils pouvaient tout. Les autres, après avoir montré qu'il ne sert qu'à justifier les crimes et qu'à décourager la vertu, demandèrent comment il avait pu s'établir. »

Il fut un temps, répondit-on, où les oppresseurs des faibles ne pouvant être retenus par les remords, on imagina de les arrêter par la crainte de la religion; ce fut une impiété, non-seulement de négliger le culte des dieux, ou de mépriser leur puissance, mais encore de dépouiller leurs temples, d enlever les troupeaux qui leur étaient consacrés, et d'insulter leurs ministres. De pareils crimes devaient être punis, à moins que le coupable ne réparât l'insulte, et ne vînt au pied des autels se soumettre à des cérémonies destinées à le purifier. Les prêtres ne le perdaient pas de vue. La fortune l'accablait-elle de ses dons; ne craignez rien, disaient-ils, c'est par de pareilles faveurs que les dieux l'attirent dans le piége[2]. Éprouvait-il un des revers attachés à la condition humaine; le voilà, s'écriaient-ils, le courroux céleste qui devait éclater sur sa tête. Se dérobait-il au châtiment pendant sa vie; la foudre n'est que suspendue, ajoutait-on : ses enfants, ses petits-neveux porteront le poids et la peine de son iniquité[3]. On s'accoutuma donc à voir la vengeance des dieux poursuivant le coupable jusqu'à sa dernière génération; vengeance regardée comme justice à l'égard de celui qui l'a méritée, comme fatalité par rapport à ceux qui ont recueilli ce funeste héritage. Avec cette solution, on crut expliquer cet enchaînement de forfaits et de désastres qui détruisirent les plus anciennes familles de la Grèce. Citons quelques exemples :

Œnée, roi des Étoliens, néglige d'offrir des sacrifices à Diane, prompte à se venger de ses mépris; de là ces fléaux multipliés qui ravagent ses États[4], ces haines meurtrières qui divisent la famille royale, et qui finissent par la mort de Méléagre, fils d'Œnée[5].

Une faute de Tantale attacha pour longtemps les Furies au sang des Pélopides. Elles l'avaient déjà infecté de tous leurs poisons, lors-

1. Æschyl., in Prom., v. 513. — 2. Id., in Pers., v. 93. — 3. Herodot., lib. I, cap. XCI. Euripid., in Hippol., v. 831 et 1378. — 4. Homer., Iliad. IX, v. 529. — 5. Pausan., lib. X, cap. XXXI, p. 874.



qu'elles dirigèrent le trait qu'Agamemnon lança contre une biche consacrée à Diane[1]. La déesse exige le sacrifice d'Iphigénie; ce sacrifice sert de prétexte à Clytemnestre pour égorger son époux[2] : Oreste venge son père, en ravissant le jour à sa mère; il est poursuivi par les Euménides, jusqu'à ce qu'il ait reçu l'expiation.

Rappelons-nous, d'un autre côté, cette suite non interrompue de crimes horribles et de malheurs épouvantables qui fondirent sur la maison régnante, depuis Cadmus, fondateur de la ville de Thèbes, jusqu'aux enfants du malheureux Œdipe. Quelle en fut la funeste origine ! Cadmus avait tué un dragon qui veillait sur une fontaine consacrée à Mars; il avait épousé Hermione, fille de Mars et de Vénus. Vulcain, dans un accès de jalousie, revêtit cette princesse d'une robe teinte des crimes qui se transmirent à ses descendants[3].

Heureuses néanmoins les nations, lorsque la vengeance céleste ne s'étend que sur la postérité du coupable ! Combien de fois l'a-t-on vue s'appesantir sur un royaume entier ! Combien de fois encore les ennemis d'un peuple le sont-ils devenus de ses dieux, quoiqu'ils ne les eussent jamais offensés !

A cette idée outrageante pour la divinité, on en substitua dans la suite une autre qui ne l'était pas moins. Quelques sages, épouvantés des vicissitudes qui bouleversent les choses humaines, supposèrent une puissance qui se joue de nos projets, et nous attend au moment du bonheur pour nous immoler à sa cruelle jalousie[4].

Il résultait de ces monstrueux systèmes, conclut Théodecte, qu'un homme peut-être entraîné dans le crime ou dans le malheur par la seule impulsion d'une divinité à qui sa famille, sa nation ou sa prospérité est odieuse[5].

Cependant, comme la dureté de cette doctrine se faisait mieux sentir dans une tragédie que dans d'autres écrits, nos premiers auteurs ne l'annoncèrent souvent qu'avec des correctifs, et se rapprochèrent ainsi de la règle que j'ai établie. Tantôt le personnage frappé de la fatalité la justifia par une faute personnelle, ajoutée à celle que le sang lui avait transmise; tantôt, après s'être acquitté envers sa destinée, il était retiré du précipice où elle l'avait conduit. Phèdre est embrasée d'un amour criminel; c'est Vénus qui l'allume dans son cœur, pour perdre Hippolyte. Que fait Euripide ? il ne donne à cette princesse qu'un rôle subalterne : il fait plus encore, elle conçoit et exécute l'affreux projet d'accuser Hippolyte[6]. Son amour est involontaire, son crime ne l'est pas; elle n'est plus qu'un personnage odieux, qui, après avoir excité quelque pitié, finit par produire l'indignation.

Le même Euripide a voulu rassembler tout l'intérêt sur Iphigénie. Malgré son innocence et ses vertus, elle doit laver de son sang l'outrage

1. Soph., in Electr., v. 570. — 2. Id., ibid., v. 530. Euripid., in Electr. v. 1020. — 3. Id., in Phœn., v. 941. Apollod., lib. III, p. 169. Banier, Mythol., t. III, p. 73. — 4. Herodot., lib. I, cap. XXXII; lib. III, cap. XL; lib. VII, cap. XLVI. Soph., in Philoct., v. 789. — 5. Æschyl. ap. Plat., De rep., lib. II, t. II, p. 380. Euripid., in Hippol., v. 831 et 1378. Casaub., in Aristoph. equit., v. 443. — Euripid., ibid., v. 728 et 877.

que Diane a reçu d'Agamemnon. Que fait encore l'auteur? Il n'achève pas le malheur d'Iphigénie; la déesse la transporte en Tauride, et la ramènera bientôt après triomphante dans la Grèce [1].

Le dogme de la fatalité ne domine nulle part aussi fortement que dans les tragédies d'Oreste et d'Électre : mais on a beau rapporter l'oracle qui leur ordonne de venger leur père [2]; les remplir de terreur avant le crime, de remords après qu'il est commis; les rassurer par l'apparition d'une divinité qui les justifie, et leur promet un sort plus heureux [3], ces sujets n'en sont pas moins contraires à l'objet de la tragédie. Ils réussissent néanmoins, parce que rien n'est si touchant que le péril d'Oreste, que les malheurs d'Électre, que la reconnaissance du frère et de la sœur; parce que d'ailleurs tout s'embellit sous la plume d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide.

Aujourd'hui que la saine philosophie nous défend d'attribuer à la divinité un seul mouvement d'envie ou d'injustice [4], je doute que de pareilles fables, traitées pour la première fois, avec la même supériorité, réunissent tous les suffrages. Je soutiens, du moins, qu'on verrait avec peine le principal personnage se souiller d'un crime atroce; et j'en ai pour garant la manière dont Astydamas a construit dernièrement la fable de son Alcméon. L'histoire suppose que ce jeune prince fut autorisé à plonger le poignard dans le sein d'Ériphile, sa mère. Plusieurs auteurs ont traité ce sujet. Euripide épuisa inutilement toutes les ressources de l'art pour colorer un si horrible forfait [5]. Astydamas a pris un parti conforme à la délicatesse de notre goût : Ériphile périt, à la vérité, de la main de son fils, mais sans en être connue [6].

POLUS. — Si vous n'admettez pas cette tradition de crimes et de désastres qui descendent des pères aux enfants, vous serez forcé de supprimer les plaintes dont le théâtre retentit sans cesse contre l'injustice des dieux et les rigueurs de la destinée.

THÉODECTE. — Ne touchons point au droit du malheureux; laissons-lui les plaintes, mais qu'elles prennent une direction plus juste; car il existe pour lui un ordre de choses plus réel, et non moins effrayant que la fatalité; c'est l'énorme disproportion entre ses égarements et les maux qui en sont la suite; c'est lorsqu'il devient le plus infortuné des hommes, par une passion momentanée, par une imprudence légère, quelquefois par une prudence trop éclairée; c'est enfin lorsque les fautes des chefs portent la désolation dans tout un empire.

De pareilles calamités étaient assez fréquentes dans ces temps éloignés où les passions fortes, telles que l'ambition et la vengeance, déployaient toute leur énergie. Aussi la tragédie commença-t-elle par mettre en œuvre les événements des siècles héroïques : événements consignés en partie dans les écrits d'Homère, en plus grand nombre

1. Euripid., Iphig. in Aulid., v. 1583; id., Iphig. in Taur., v. 783. — 2. Id., in Orest., v. 416 et 593. Soph., in Electr., v. 35, 70, etc. — 3. Euripid., ibid., v. 1625; id., in Electr., v 1238. — 4. Plat , in Tim., t. III, p. 29; id., in Theæt., t. I, p. 176. — 5. Aristot., De mor., lib. III, cap. I, t. II, p. 28. — 6. Id., De poet., cap. XIV, p. 663.



dans un recueil intitulé *Cycle épique*, où différents auteurs ont ras-semblé les anciennes traditions des Grecs[1].

Outre cette source, dans laquelle Sophocle a puisé presque tous ses sujets, on en a quelquefois tiré de l'histoire moderne : d'autres fois on a pris la liberté d'en inventer. Eschyle mit sur la scène la défaite de Xerxès à Salamine[2]; et Phrynichus, la prise de Milet[3] : Agathon donna une pièce où tout est feint[4]; Euripide, une autre où tout est allégorique[5].

Ces diverses tentatives réussirent[6], et ne furent pas suivies : peut-être exigent-elles trop de talents; peut-être s'aperçut-on que l'histoire ne laisse pas assez de liberté au poëte, que la fiction lui en accorde trop, que l'une et l'autre se concilient difficilement avec la nature de notre spectacle. Qu'exige-t-il en effet? une action vraisemblable, et souvent accompagnée de l'apparition des ombres et de l'intervention des dieux. Si vous choisissiez un fait récent, il faudrait en bannir le merveilleux; si vous l'inventiez vous-même, n'étant soutenu ni par l'autorité de l'histoire, ni par le préjugé de l'opinion publique, vous risqueriez de blesser la vraisemblance[7]. De là vient que les sujets de nos plus belles pièces sont pris maintenant dans un petit nombre de familles anciennes, comme celles d'Alcméon, de Thyeste, d'Œdipe, de Télèphe, et de quelques autres où se passèrent autrefois tant de scènes épouvantables[8].

NICÉPHORE. — Je voudrais vous dire poliment que vous êtes bien ennuyeux avec vos Agamemnons, vos Orestes, vos Œdipes, et toutes ces races de proscrits. Ne rougissez-vous pas de nous offrir des sujets si communs et si usés? J'admire quelquefois la stérilité de vos génies, et la patience des Athéniens.

THÉODECTE. — Vous n'êtes pas de bonne foi, et vous savez mieux qu'un autre que nous travaillons sur un fonds inépuisable. Si nous sommes obligés de respecter les fables reçues, ce n'est que dans les points essentiels. Il faut, à la vérité, que Clytemnestre périsse de la main d'Oreste, Ériphile de celle d'Alcméon[9] : mais les circonstances d'un même fait variant dans les traditions anciennes[10], l'auteur peut choisir celles qui conviennent à son plan, ou leur en substituer de nouvelles. Il lui suffit aussi d'employer un ou deux personnages connus, les autres sont à sa disposition[11]. Chaque sujet offre des variétés sans nombre, et cesse d'être le même, dès que vous lui donnez un nouveau nœud, un autre dénoûment[12].

Variété dans les fables, qui sont simples ou implexes[13] : simples, lorsque l'action continue et s'achève d'une manière uniforme, sans qu'aucun accident en détourne ou suspende le cours; implexes, lors-

1. Casaub., in Athen., lib. VII, cap. III, p. 301. — 2. Æschyl., in Pers. — 3. Herodot., lib. VI, cap. XXI. — 4. Aristot., De poet., cap. IX, p. 659. — 5. Dionys. Halic., De art rhet., t. V, p. 301 et 355. — 6. Aristot., ibid. — 7. Corneille, Premier discours sur le poëme dramat., p. 2. — 8. Aristot., ibid., cap. XIII, t. II, p. 662; cap. XIV, p. 663. — 9. Id., ibid., p 662. — 10. Schol. Argum., in Ajac. Sophocl. — 11. Aristot., ibid., cap. IX, p. 659. — 12. Id., ibid., cap. XVIII. Corneille, deuxième discours, p. 52. — 13. Aristot., ibid., cap. X et XI, p. 660.



ru'elle s'opère soit avec une de ces reconnaissances qui changent les apports des personnages entre eux, soit avec une de ces révolutions ui changent leur état, soit avec ces deux moyens réunis. Ici l'on xamina ces deux espèces de fables, et l'on convint que les implexes taient préférables aux simples[1].

Variété dans les incidents qui excitent la terreur et la pitié. Si ce ouble effet est produit par les sentiments de la nature, tellement néconnus ou contrariés, que l'un des personnages risque de perdre a vie, alors celui qui donne ou va donner la mort peut agir de l'une e ces quatre manières. 1° Il peut commettre le crime de propos déli- éré ; les exemples en sont fréquents parmi les anciens. Je citerai ce- ui de Médée qui, dans Euripide, conçoit le projet de tuer ses enfants, t l'exécute[2] : mais son action est d'autant plus barbare, qu'elle n'é- ait point nécessaire. Je crois que personne ne la hasarderait aujour- l'hui. 2° On peut ne reconnaître son crime qu'après l'avoir achevé, omme Œdipe dans Sophocle. Ici l'ignorance du coupable rend son ction moins odieuse, et les lumières qu'il acquiert successivement ous inspirent le plus vif intérêt. Nous approuvons cette manière. 3° L'action va quelquefois jusqu'au moment de l'exécution, et s'arrête out à coup par un éclaircissement inattendu. C'est Mérope qui recon- naît son fils, et Iphigénie son frère, au moment de les frapper. Cette nanière est la plus parfaite de toutes.

POLUS. — En effet, lorsque Mérope tient le glaive suspendu sur la ête de son fils, il s'élève un frémissement général dans l'assemblée[3], j'en ai été souvent témoin.

THÉODECTE. — La quatrième, et la plus mauvaise de toutes les ma- nières, est de s'arrêter au moment de l'exécution par un simple chan- gement de volonté : on ne l'a presque jamais employée. Aristote me citait un jour l'exemple d'Hémon, qui tire l'épée contre Créon son père, et, au lieu d'achever, s'en perce lui-même[4].

NICÉPHORE. — Comment aurait-il achevé? Créon, saisi de frayeur, avait pris la fuite[5].

THÉODECTE. — Son fils pouvait le poursuivre.

POLUS. — Peut-être ne voulait-il que s'immoler à ses yeux, comme il semblait l'en avoir menacé dans une des scènes précédentes[6]; car, après tout, Sophocle connaissait trop les bienséances du théâtre, pour supposer que le vertueux Hémon osât attenter aux jours de son père.

ZOPYRE. — Eh! pourquoi ne l'aurait-il pas osé? Savez-vous qu'Hé- mon est sur le point d'épouser Antigone, qu'il l'aime, qu'il en est aimé, que son père l'a condamnée à être enterrée vivante, que son fils n'a pu le fléchir par ses larmes, qu'il la trouve morte, qu'il se roule à ses pieds expirant de rage et d'amour? Et vous seriez indigné que, voyant tout à coup paraître Créon, il se fût élancé, non sur son père, mais sur le bourreau de son amante? Ah! s'il ne daigne pas poursuivre ce

1. Aristot., De poet., cap. XIII, p. 661. — 2. Id., ibid., cap. XIV, p. 663. — 3. Plut., De esu. carn., t. II, p. 998. — 4. Aristot., ibid., t. II, p. 663. — 5. Soph., in Antig., v. 1248. — 6. Id., ibid., v. 762. Schol., ibid.



Ache tyran, c'est qu'il est encore plus pressé de terminer une vie odieuse.

THÉODECTE. — Ennoblissez son action; dites que son premier mouvement fut de fureur et de vengeance; et le second, de remords et de vertu.

ZOPYRE. — Sous quelque aspect qu'on l'envisage, je soutiens que ce trait est un des plus pathétiques et des plus sublimes de notre théâtre; et si votre Aristote ne l'a pas senti, c'est qu'apparemment il n'a jamais aimé.

THÉODECTE. — Aimable Zopyre, prenez garde de trahir les secrets de votre cœur. Je veux bien, par complaisance pour vous, rejeter cet exemple : mais retenons le principe, qu'il ne faut pas commencer une action atroce, ou qu'il ne faut pas l'abandonner sans motif. Continuons de parcourir les moyens de différencier une fable.

Variété dans les reconnaissances, qui sont un des plus grands ressorts du pathétique, surtout quand elles produisent une révolution subite dans l'état des personnes[1]. Il en est de plusieurs espèces[2] : les unes, dénuées de tout art, et devenues trop souvent la ressource des poëtes médiocres, sont fondées sur des signes accidentels ou naturels; par exemple, des bracelets, des colliers, des cicatrices, des marques imprimées sur le corps[3] : les autres montrent de l'invention. On cite avec éloge celle de Dicæogène dans son poëme des *Cypriagues :* le héros, voyant un tableau où ses malheurs sont retracés, laisse échapper des larmes qui le trahissent; celle de Polyidès, dans son *Iphigénie;* Oreste, sur le point d'être immolé, s'écrie : « C'est ainsi que ma sœur Iphigénie fut sacrifiée en Aulide. » Les plus belles naissent de l'action. Voyez l'*Œdipe* de Sophocle, et l'*Iphigénie en Aulide* d'Euripide[4].

Variété dans les caractères. Celui des personnages qui reviennent souvent sur la scène est décidé parmi nous; mais il ne l'est que dans sa généralité. Achille est impétueux et violent, Ulysse prudent et dissimulé, Médée implacable et cruelle; mais toutes ces qualités peuvent tellement se graduer, que, d'un seul caractère, il en résulte plusieurs qui n'ont de commun que les traits principaux : tel est celui d'Électre[5] et celui de Philoctète[6], dans Eschyle, Sophocle, et Euripide. Il vous est permis d'exagérer les défauts d'Achille; mais il vaut mieux les affaiblir par l'éclat de ses vertus, comme a fait Homère. C'est en suivant ce modèle, que le poëte Agathon produisit un Achille qui n'avait pas encore paru sur le théâtre[7].

Variété dans les catastrophes. Les unes se terminent au bonheur, et les autres au malheur; il en est où, par une double révolution, les bons et les méchants éprouvent un changement de fortune. La première ne convient guère qu'à la comédie[8].

1. Aristot., De poet., cap. XI, t. II, p. 660. — 2. Id., ibid., cap. XVI, p. 664. — 3. Aristote cite une reconnaissance opérée par un moyen bien étrange, par une navette qui rendait un son (Aristot., ibid.) : elle se trouvait dans le *Térée* de Sophocle. Cette pièce est perdue. — 4. Aristot., ibid., t. II, p. 665. — 5. Æschyl., in Coeph. Soph. et Euripid., in Electr. — 6. Dion. Chrysost., Orat. LII, p. 548. — 7. Aristot., ibid., cap. XV, p. 664. — 8. Id., ibid., cap. XIII, t. II, p. 662.

ZOPYRE. — Pourquoi l'exclure de la tragédie? Répandez le pathétique dans le courant de la pièce; mais que du moins je respire à la fin, et que mon âme soulagée obtienne le prix de sa sensibilité.

THÉODECTE. — Vous voulez donc que j'éteigne ce tendre intérêt qui vous agite, et que j'arrête des larmes que vous versez avec tant de plaisir? La plus belle récompense que je puisse accorder à votre âme sensible, c'est de perpétuer, le plus qu'il est possible, les émotions qu'elle a reçues. De ces scènes touchantes, où l'auteur déploie tous les secrets de l'art et de l'éloquence, il ne résulte qu'un pathétique de situation; et nous voulons un pathétique que l'action fasse naître, qu'elle augmente de scène en scène, et qui agisse dans l'âme du spectateur toutes les fois que le nom de la pièce frappera son oreille

ZOPYRE. — Et ne le trouvez-vous pas dans ces tragédies où les bons et les méchants éprouvent un changement d'état?

THÉODECTE. — Je l'ai déjà insinué, le plaisir qu'elles procurent ressemble trop à celui que nous recevons à la comédie. Il est vrai que les spectateurs commencent à goûter cette double révolution, et que des auteurs mêmes lui assignent le premier rang : mais je pense qu'elle ne mérite que le second, et je m'en rapporte à l'expérience de Polus. Quelles sont les pièces qui passent pour être vraiment tragiques[1]?

POLUS. — En général, celles dont la catastrophe est funeste.

THÉODECTE. — Et vous, Anacharsis, quels effets produisirent sur vous les différentes destinées que nous attachons au personnage principal?

ANACHARSIS. — Dans les commencements, je versais des larmes en abondance, sans remonter à leur source; je m'aperçus ensuite que vos plus belles pièces perdaient une partie de leur intérêt à une seconde représentation, mais que cette perte était infiniment plus sensible pour celles qui se terminent au bonheur.

NICÉPHORE. — Il me reste à vous demander comment vous parvenez à vous accorder avec vous-même. Vous voulez que la catastrophe soit funeste; et cependant vous avez préféré cette révolution qui arrache un homme à l'infortune, et le place dans un état plus heureux[2].

THÉODECTE. — J'ai préféré la reconnaissance qui arrête l'exécution du forfait; mais je n'ai pas dit qu'elle dût servir de dénoûment. Oreste, reconnu d'Iphigénie, est sur le point de succomber sous les armes de Thoas[3]; reconnu d'Électre, il tombe entre les mains des Furies[4]. Il n'a donc fait que passer d'un danger et d'un malheur dans un autre. Euripide le tire de ce second état par l'intervention d'une divinité : elle pouvait être nécessaire dans son *Iphigénie en Tauride;* elle ne l'était pas dans son *Oreste*, dont l'action serait plus tragique, s'il eût abandonné les assassins de Clytemnestre aux tourments de leurs remords. Mais Euripide aimait à faire descendre les dieux dans une machine, et il n'emploie que trop souvent cet artifice grossier, pour exposer le sujet et pour dénouer la pièce.

1. Aristot., De poet., cap. XIII, t. II, p. 662. — 2. Dacier, Poetiq. d'Aristote, p. 224. Victor., in Aristot. — 3. Euripid., Iphig. in Taur. — 4. Id., in Orest.

ZOPYRE. — Condamnez-vous les apparitions des dieux? elles sont si favorables au spectacle!

NICÉPHORE. — Et si commodes au poëte!

THÉODECTE. — Je ne les permets que lorsqu'il est nécessaire de tirer du passé ou de l'avenir des lumières qu'on ne peut acquérir par d'autres voies [1]. Sans ce motif, le prodige honore plus le machiniste que l'auteur.

Conformons-nous toujours aux lois de la raison, aux règles de la vraisemblance; que votre fable soit tellement constituée, qu'elle s'expose, se noue et se dénoue sans effort; qu'un agent céleste ne vienne pas, dans un froid avant-propos, nous instruire de ce qui est arrivé auparavant, de ce qui doit arriver dans la suite; que le nœud, formé des obstacles qui ont précédé l'action, et de ceux que l'action fait éclore, se resserre de plus en plus depuis les premières scènes jusqu'au moment où la catastrophe commence [2]; que les épisodes ne soient ni trop étendus, ni en trop grand nombre [3]; que les incidents naissent avec rapidité les uns des autres, et amènent des événements inattendus [4]; en un mot, que les différentes parties de l'action soient si bien liées entre elles, qu'une seule étant retranchée ou transposée, le tout soit détruit ou changé [5] : n'imitez pas ces auteurs qui ignorent l'art de terminer heureusement une intrigue heureusement tissue [6], et qui, après s'être imprudemment jetés au milieu des écueils, n'imaginent d'autre ressource, pour en sortir, que d'implorer le secours du ciel.

Je viens de vous indiquer les diverses manières de traiter la fable; vous pourrez y joindre les différences sans nombre que vous offriront les pensées, et surtout la musique. Ne vous plaignez donc plus de cette stérilité de nos sujets, et souvenez-vous que c'est les inventer que de les présenter sous un nouveau jour.

NICÉPHORE. — Mais vous ne les animez pas assez. On dirait quelquefois que vous craignez d'approfondir les passions; si par hasard vous les mettez aux prises les unes avec les autres, si vous les opposez à des devoirs rigoureux [7], à peine nous laissez-vous entrevoir les combats qu'elles se livrent sans cesse.

THÉODECTE. — Plus d'une fois on a peint avec les plus douces couleurs les sentiments de l'amour conjugal [8] et ceux de l'amitié [9]: cent fois, avec un pinceau plus vigoureux, les fureurs de l'ambition [10], de la haine [11], de la jalousie [12], et de la vengeance [13]. Voudriez-vous que dans ces occasions on nous eût donné des portraits, des analyses du cœur humain? Parmi nous, chaque art, chaque science se renferme dans ses limites. Nous devons abandonner, soit à la morale, soit à la rhétorique, la théorie des passions [14], et nous attacher moins à leur

1. Aristot., De poet., cap. XV, t. II, p. 664. — 2. Id., ibid., et cap. XVIII, p. 666. — 3. Id., ibid., cap. XVII, p. 665; cap. XVIII, p. 666. — 4. Id., ibid., cap. VII, p. 658; cap. IX, p. 660. Corneille, Troisième discours, p. 74. — 5. Aristot., ibid., cap. VIII, p. 659. — 6. Id., ibid., cap. XVIII, t. II, p. 666. — 7. Euripid., in Orest. — 8. Id., in Alcest. — 9. Id., in Orest. — 10. Id., in Phœniss. — 11. Soph., in Philoct. et in Ajac. — 12. Euripid., in Med. — 13. Æschyl., in Agam. — 14. Aristot., De mor.; id., De rhet.

développement qu'à leurs effets; car ce n'est pas l'homme que nous présentons, à vos yeux, ce sont les vicissitudes de sa vie, et surtout les malheurs qui l'oppriment[1]. La tragédie est tellement le récit d'une action terrible et touchante, que plusieurs de nos pièces se terminent par ces mots que prononce le chœur : *C'est ainsi que finit cette aventure*[2]. En la considérant sous ce point de vue, vous concevez que s'il est essentiel d'exprimer les circonstances qui rendent la narration plus intéressante et la catastrophe plus funeste, il l'est encore plus de tout faire entendre, plutôt que de tout dire. Telle est la manière d'Homère; il ne s'amuse point à détailler les sentiments qui unissaient Achille et Patrocle; mais, à la mort de ce dernier, ils s'annoncent par des torrents de larmes, ils éclatent par des coups de tonnerre.

ZOPYRE. — Je regretterai toujours qu'on ait jusqu'à présent négligé la plus douce et la plus forte des passions. Tous les feux de l'amour brûlent dans le cœur de Phèdre, et ne répandent aucune chaleur dans la tragédie d'Euripide[3]. Cependant les premières atteintes de cet amour, ses progrès, ses troubles, ses remords, quelle riche suite de tableaux pour le pinceau du poëte! quelles nouvelles sources d'intérêt pour le rôle de la princesse! Nous avons parlé de l'amour d'Hémon pour Antigone[4]; pourquoi ce sentiment ne devient-il pas le principal mobile de l'action? Que de combats n'aurait-il pas excités dans le cœur du père et dans celui des deux amants? Que de devoirs à respecter! que de malheurs à craindre!

THÉODECTE. — Les peintures que vous regrettez seraient aussi dangereuses pour les mœurs qu'indignes d'un théâtre qui ne s'occupe que de grands événements et de sentiments élevés. Jamais aux siècles héroïques l'amour ne produisit aucune de ces révolutions que nous retrace la tragédie.

ZOPYRE. — Et la guerre de Troie?

THÉODECTE. — Ce ne fut pas la perte d'Hélène qui arma les Grecs contre les Troyens; ce fut, pour Ménélas, le besoin de venger une injure éclatante; pour les autres princes, le serment qu'ils avaient fait auparavant de lui garantir la possession de son épouse[5] : ils ne virent, dans l'amour trahi, que l'honneur outragé.

« L'amour n'a proprement à lui que de petites intrigues, dont nous abandonnons le récit à la comédie; que des soupirs, des larmes, et des faiblesses, que les poëtes lyriques se sont chargés d'exprimer. S'il s'annonce quelquefois par des traits de noblesse et de grandeur, il les doit à la vengeance, à l'ambition, à la jalousie, trois puissants ressorts que nous n'avons jamais négligé d'employer. »

TROISIÈME SÉANCE.

Il fut question des mœurs, des pensées, des sentiments, et du style qui conviennent à la tragédie.

1. Aristot., De poet., cap. VI, p. 657. — 2. Euripid., in Alcest., v. 1163; in Androm., v. 1288; in Helen., v. 1708; in Med., v. 1419. — 3. Id., in Hippol. — 4. Soph., in Antig. — 5. Euripid., Iphig. in Aulid., v. 58.

« Dans les ouvrages d'imitation, dit Théodecte, mais surtout dans le poëme, soit épique, soit dramatique, ce que l'on appelle mœurs, est l'exacte conformité des actions, des sentiments, des pensées et des discours du personnage avec son caractère. Il faut donc que dès les premières scènes on reconnaisse, à ce qu'il fait, à ce qu'il dit, quelles sont ses inclinations actuelles, quels sont ses projets ultérieurs[1].

« Les mœurs caractérisent celui qui agit[2] : elles doivent être bonnes. Loin de charger le défaut, ayez soin de l'affaiblir. La poésie, ainsi que la peinture, embellit le portrait sans négliger la ressemblance. Ne salissez le caractère d'un personnage, même subalterne, que lorsque vous y serez contraint. Dans une pièce d'Euripide[3], Ménélas joue un rôle répréhensible, parce qu'il fait le mal sans nécessité[4].

« Il faut encore que les mœurs soient convenables, ressemblantes, égales; qu'elles s'assortissent à l'âge et à la dignité du personnage; qu'elles ne contrarient point l'idée que les traditions anciennes nous donnent d'un héros; et qu'elles ne se démentent point dans le courant de la pièce.

« Voulez-vous leur donner du relief et de l'éclat? faites-les contraster entre elles. Voyez combien, dans Euripide, le caractère de Polynice devient intéressant par celui d'Étéocle son frère[5]; et dans Sophocle, le caractère d'Électre par celui de Chrysothémis sa sœur[6].

« Nous devons, comme les orateurs, remplir nos juges de pitié, de terreur, d'indignation; comme eux, prouver une vérité, réfuter une objection, agrandir ou rapetisser un objet[7]. Vous trouverez les préceptes dans les traités qu'on a publiés sur la rhétorique, et les exemples dans les tragédies qui font l'ornement du théâtre. C'est là qu'éclatent la beauté des pensées et l'élévation des sentiments; c'est là que triomphent le langage de la vérité et l'éloquence des malheureux. Voyez Mérope, Hécube, Électre, Antigone, Ajax, Philoctète, environnés tantôt des horreurs de la mort, tantôt de celles de la honte ou du désespoir; écoutez ces accents de douleur, ces exclamations déchirantes, ces expressions passionnées, qui, d'un bout du théâtre à l'autre, font retentir les cris de la nature dans tous les cœurs, et forcent tous les yeux à se remplir de larmes.

« D'où viennent ces effets admirables? C'est que nos auteurs possèdent au souverain degré l'art de placer leurs personnages dans les situations les plus touchantes, et que, s'y plaçant eux-mêmes, ils s'abandonnent sans réserve au sentiment unique et profond qu'exige la circonstance.

« Vous ne sauriez trop étudier nos grands modèles. Pénétrez-vous de leurs beautés; mais apprenez surtout à les juger, et qu'une servile admiration ne vous engage pas à respecter leurs erreurs. Osez condamner ce raisonnement de Jocaste. Ses deux fils étaient convenus de monter alternativement sur le trône de Thèbes. Étéocle refusait d'en descendre, et pour le porter à ce sacrifice, la reine lui représente,

1. Aristot., De poet., cap. VI, t. II, p. 657; cap. XV, p. 663. — 2. Id., ibid., cap. VI, t. II, p. 656. — 3. Euripid., in Orest. — 4. Aristot., ibid., cap. XV, p. 663. — 5. Euripid., in Phœniss. — 6. Soph., in Electr. — 7. Aristot., ibid., cap. XIX, p. 667. Corneille, premier disc., p. 2[illegible]

entre autres choses, que l'égalité établit autrefois les poids et les mesures, et a réglé de tout temps l'ordre périodique des jours et des nuits[1].

« Des sentences claires, précises et amenées sans effort, plaisent beaucoup aux Athéniens; mais il faut être attentif à les choisir, car ils rejettent avec indignation les maximes qui détruisent la morale.

POLUS. — Et souvent mal à propos. On fit un crime à Euripide d'avoir mis dans la bouche d'Hippolyte ces paroles : « Ma langue a prononcé le serment, mon cœur le désavoue[2]. » Cependant elles convenaient à la circonstance, et ses ennemis l'accusèrent faussement d'en faire un principe général. Une autre fois, on voulut chasser l'acteur qui jouait le rôle de Bellérophon, et qui, suivant l'esprit de son rôle, avait dit que la richesse est préférable à tout. La pièce était sur le point de tomber. Euripide monta sur le théâtre. On l'avertit de retrancher ce vers. Il répondit qu'il était fait pour donner des leçons, et non pour en recevoir[3]; mais que, si on avait la patience d'attendre, on verrait bientôt Bellérophon subir la peine qu'il avait méritée[4]. Lorsqu'il eut donné son *Ixion*, plusieurs assistants lui dirent, après la représentation, que son héros était trop scélérat. « Aussi, répondit-il, j'ai fini par l'attacher à une roue[5]. »

Quoique le style de la tragédie ne soit plus aussi pompeux qu'il l'était autrefois[6], il faut néanmoins qu'il soit assorti à la dignité des idées. Employez les charmes de l'élocution pour sauver des invraisemblances que vous êtes forcé d'admettre; mais si vous avez des pensées à rendre ou des caractères à peindre, gardez-vous de les obscurcir par de vains ornements[7]. Évitez les expressions ignobles[8]. A chaque espèce de drame conviennent un ton particulier et des couleurs distinctes[9]. C'est pour avoir ignoré cette règle que le langage de Cléophon et de Sthélénus se rapproche de celui de la comédie[10].

NICÉPHORE. — J'en découvre une autre cause. Le genre que vous traitez est si factice, le nôtre si naturel, que vous êtes à tout moment forcés de passer du premier au second, et d'emprunter nos pensées, nos sentiments, nos formes, nos facéties, et nos expressions. Je ne vous citerai que des autorités respectables, Eschyle, Sophocle, Euripide, jouant sur le mot et faisant d'insipides allusions aux noms de leurs personnages[11]; le second de ces poëtes[12], mettant dans la bouche d'Ajax ces paroles étonnantes : « Aïe, Aïe, quelle fatale conformité entre le nom que je porte et les malheurs que j'éprouve[13]! »

THÉODECTE. — On était alors persuadé que les noms qui nous sont im-

1. Euripid., in Phœniss., v. 544. — 2. Id., in Hippol., v. 612. Schol., ibid. Aristot., Rhet., lib. III, cap. XV, p. 602. Cicer., De offic., lib. III, cap. XXIX, t. I.I, p. 289. — 3. Val. Max., lib. III, cap. VII, extern. n° 1. — 4. Senec., epist. CXV. — 5. Plut., De aud. poet., t. II, p. 19. — 6. Aristot., ibid., cap. I, p. 584, D. — 7. Id., De poet., cap. XXIV, p. 672, E. — 8. Athen., lib. IV, cap. XV, p. 158. Casaub., ibid., p. 180. — 9. Quintil., lib. X, cap. II, p. 650. — 10. Aristot., Rhet., lib. III, cap. VII, t. II, p. 590; id., De poet., cap. XXII, p. 669. — 11. Æschyl., in Agam., v. 690. Euripid., in Phœniss., v. 639 et 1500; id., in Troad., v. 990. Aristot., Rhet., lib. II, cap. XXIII, t. II, p. 579. — 12. Soph., in Ajac., v. 430. — 13. Aï est le commencement du nom d'Ajax. Les Grecs prononçaient Aias.

posés présagent la destinée qui nous attend[1]; et vous savez que, dans le malheur, on a besoin de s'attacher à quelque cause.

NICÉPHORE. — Mais comment excuser, dans vos auteurs, le goût des fausses étymologies et des jeux de mots[2], les froides métaphores[3], les fades plaisanteries[4], les images indécentes[5], et ces satires contre les femmes[6], et ces scènes entremêlées de bas comique[7], et ces fréquents exemples de mauvais ton ou d'une familiarité choquante[8]? Comment souffrir qu'au lieu de nous annoncer tout uniment la mort de Déjanire, on nous dise qu'elle vient d'achever son dernier voyage sans faire un seul pas[9]? Est-il de la dignité de la tragédie, que des enfants vomissent des injures grossières et ridicules contre les auteurs de leurs jours[10]; qu'Antigone nous assure qu'elle sacrifierait un époux, un fils à son frère, parce qu'elle pourrait avoir un autre fils et un autre époux; mais qu'ayant perdu son père et sa mère, elle ne saurait remplacer le frère dont elle est privée[11]?

Je ne suis point étonné de voir Aristophane lancer, en passant, un trait contre les moyens sur lesquels Eschyle a fondé la reconnaissance d'Oreste et d'Électre[12]; mais Euripide devait-il parodier et tourner si plaisamment en ridicule cette même reconnaissance[13]? Je m'en rapporte à l'avis de Polus.

POLUS. — J'avoue que plus d'une fois j'ai cru jouer la comédie sous le masque de la tragédie. Aux exemples que vous venez de citer, qu'il me soit permis d'en joindre deux autres, tirés de Sophocle et d'Euripide.

Le premier, ayant pris pour sujet d'une de ses tragédies la métamorphose de Térée et de Procné, se permet plusieurs plaisanteries contre ce prince, qui paraît, ainsi que Procné, sous la forme d'un oiseau[14].

Le second, dans une de ses pièces, introduit un berger qui croit avoir vu quelque part le nom de Thésée. On l'interroge : « Je ne sais pas lire, répondit-il, mais je vais décrire la forme des lettres. La première est un rond avec un point dans le milieu[15]; la seconde est composée de deux lignes perpendiculaires jointes par une ligne transversale; » et ainsi des autres. Observez que cette description anatomique du nom de Thésée réussit tellement, qu'Agathon en donna bientôt après une seconde, qu'il crut sans doute plus élégante[16].

THÉODECTE. — Je n'ose pas convenir que j'en risquerai une troisième

1. Soph., in Ajac., v. 926. Euripid., in Bacch., v. 508. — 2. Æschyl., in Pers., v. 769. Euripid., ibid., v. 367. — 3. Hermog., De form. orat., lib. I, cap. VI, p. 285. — 4. Soph., ibid., v. 1146. — 5. Euripid., in Hecub., v. 570. Soph., in Trachin., v. 31. Hermog., De invent., lib. IV, cap. XII, p. 227. — 6. Euripid., in Hippol., v. 616; in Androm., v. 85. — 7. Id., in Orest., v. 1506. Æschyl., in Agam., v. 864 et 923. — 8. Sophocl., in Antig., v. 325 et 567. Euripid., in Alcest., v. 750, etc. — 9. Soph., in Trach., v. 888. — 10. Euripid., ibid., v. 629. Soph., in Antig., v. 746 et 752. — 11. Id., ibid., v. 921. Aristot., Rhet., lib. III, cap. XVI, t. II, p. 603. — 12. Æschyl., in Choeph., v. 223. Aristoph., in Nub., v. 534. Schol., ibid. — 13. Euripid., in Electr., v. 520. — 14. Aristoph., in Av., v. 100. Schol., ibid. — 15. Euripide décrivait dans cette pièce la forme des six lettres grecques qui composent le nom de Thesée, ΘΗΣΕΥΣ. — 16. Euripid., in Thes. ap. Athen., lib. X, cap. XX, p. 454.

dans une tragédie que je prépare[1] : ces jeux d'esprit amusent la multitude ; et ne pouvant la ramener à notre goût, il faut bien nous assujettir au sien. Nos meilleurs écrivains ont gémi de cette servitude, et la plupart des fautes que vous venez de relever prouvent clairement qu'ils n'ont pas pu la secouer. Il en est d'autres qu'on pourrait excuser. En se rapprochant des siècles héroïques, ils ont été forcés de peindre des mœurs différentes des nôtres : en voulant se rapprocher de la nature, ils devaient passer du simple au familier, dont les limites ne sont pas assez distinctes.

Avec moins de génie, nous avons encore plus de risques à courir. L'art est devenu plus difficile. D'un côté, le public, rassasié des beautés depuis longtemps offertes à ses yeux, exige follement qu'un auteur réunisse les talents de tous ceux qui l'ont précédé[2]. D'un autre, les acteurs se plaignent sans cesse de n'avoir pas de rôle assez brillants. Ils nous forcent, tantôt d'étendre et de violenter le sujet, tantôt d'en détruire les liaisons[3]; souvent même, leur négligence et leur maladresse suffisent pour faire tomber une pièce. Polus me pardonnera ce reproche; le hasarder en sa présence, c'est faire son éloge.

POLUS. — Je suis entièrement de votre avis; et je vais raconter à Zopyre le danger que courut autrefois l'Oreste d'Euripide. Dans cette belle scène où ce jeune prince, après des accès de fureur, reprend l'usage de ses sens, l'acteur Hégélochus, n'ayant pas ménagé sa respiration, fut obligé de séparer deux mots qui, suivant qu'ils étaient élidés ou non, formaient deux sens très-différents, de manière qu'au lieu de ces paroles : *Après l'orage, je vois le calme*, il fit entendre celles-ci : *Après l'orage je vois le chat*[4]. Vous pouvez juger de l'effet que, dans ce moment d'intérêt, produisit une pareille chute : ce furent des rires excessifs de la part de l'assemblée, et des épigrammes très-piquantes de la part des ennemis du poëte et de l'acteur[5].

QUATRIÈME SÉANCE.

Dans la quatrième séance furent discutés quelques articles tenus jusqu'alors en réserve. On observa 1° que, dans presque toutes les scènes, les réponses et les répliques se font de vers à vers[6], ce qui rend le dialogue extrêmement vif et serré, mais quelquefois peu naturel; 2° que Pylade ne dit que trois vers dans une pièce d'Eschyle[7], et pas un dans l'*Électre* de Sophocle, ainsi que dans celle d'Euripide; que d'autres personnages, quoique présents, se taisent pendant plusieurs scènes, soit par excès de douleur, soit par hauteur de caractère[8]; 3° qu'on a quelquefois introduit des personnages allégoriques, comme la force, la violence[9], la mort[10], la fureur[11]; 4° que les chœurs

1. Athen., lib. X, cap. XX, p. 454. — 2. Aristot., De poet., cap. XVIII, p. 666. — 3. Id., ibid., cap. IX, p. 659. — 4. Voy. la note XII à la fin du volume. — 5. Euripid., in Orest., v. 279. Schol., ibid. Aristoph., in Ran., v. 306. Schol., ibid. — 6. Poll., lib. IV, cap. XVII, § 113. Æschyl., Euripid., Soph., passim. — 7. Æschyl., in Choeph., v. 900. — 8. Schol. Æschyl., in Prom., v. 435. Hecub. ap. Eurip., v. 486. — 9. Æschyl., in Prom. — 10. Euripid., in Alcest. — 11. Id., in Herc. fur.



de Sophocle font partie de l'action; que la plupart de ceux d'Euripide y tiennent faiblement; que ceux d'Agathon en sont tout à fait détachés, et qu'à l'exemple de ce dernier poëte, on ne se fait aucun scrupule aujourd'hui d'insérer dans les intermèdes des fragments de poésie et de musique qui font perdre de vue le sujet[1].

Après qu'on se fut déclaré contre ces abus, je demandai si la tragédie avait atteint sa perfection. Tous s'écrièrent à la fois que certaines pièces ne laisseraient rien à désirer, si l'on en retranchait les taches qui les défigurent, et qui ne sont point inhérentes à leur constitution. Mais, comme je leur fis observer qu'Aristote avait hésité sur cette question[2], on l'examina de plus près; et les doutes se multiplièrent.

Les uns soutenaient que le théâtre est trop vaste, et le nombre des spectateurs trop considérable. Il en résulte, disaient-ils, deux inconvénients : les auteurs sont obligés de se conformer au goût d'une multitude ignorante, et les acteurs de pousser des cris qui les épuisent, au risque même de n'être pas entendus d'une partie de l'assemblée. Ils proposaient de choisir une enceinte plus étroite, et d'augmenter le prix des places, qui ne seraient remplies que par les personnes les plus honnêtes. On répondait que ce projet ne pouvait se concilier, ni avec la nature ni avec les intérêts du gouvernement. Ce n'est, ajoutait-on, qu'en faveur du peuple et des étrangers que nos spectacles sont entretenus avec tant de magnificence. D'un côté, on détruirait l'égalité qui doit régner entre les citoyens; de l'autre, on se priverait des sommes d'argent que les étrangers versent dans cette ville pendant nos fêtes.

Les premiers répliquaient : Pourquoi ne pas supprimer les chœurs et la musique, comme on commence à les supprimer dans la comédie? Les chœurs obligent les auteurs à blesser à tout moment la vraisemblance. Il faut que les personnages de la pièce, attirés de force ou de gré dans le vestibule d'un palais, ou dans tout autre lieu découvert, y viennent dévoiler leurs plus intimes secrets, ou traiter des affaires de l'État en présence de plusieurs témoins, souvent amenés sans motif; que Médée y publie les affreux projets qu'elle médite; que Phèdre y déclare une passion qu'elle voudrait se cacher à elle-même; qu'Alceste mourante s'y fasse transporter pour rendre les derniers soupirs. Quant à la musique, il est absurde de supposer que des hommes accablés de douleur agissent, parlent et meurent en chantant.

Sans le chœur, répondaient les autres, plus de mouvement sur le théâtre, plus de majesté dans le spectacle. Il augmente l'intérêt pendant les scènes, il l'entretient pendant les intermèdes. Ils ajoutaient que le peuple ne voudrait point renoncer aux agréments de la musique, et que ce serait dénaturer la tragédie que d'adopter le changement proposé.

« Gardons-nous, dit Nicéphore, de la dépouiller de ses ornements; elle y perdrait trop. Mais donnez-lui du moins une plus noble destination, et qu'à l'exemple de la comédie....

1. Aristot., De poet., cap. XVIII, t. II, p. 666.— 2. Id., ibid., cap. IV, t. II, p. 655.

THÉODECTE. — Elle nous fasse rire?

NICÉPHORE. — Non; mais qu'elle nous soit utile.

THÉODECTE. — Et qui oserait soutenir qu'elle ne l'est pas? La plus saine morale n'est-elle pas semée par maximes dans nos tragédies?

NICÉPHORE. — N'est-elle pas à tout moment contredite par l'action même? Hippolyte instruit de l'amour de Phèdre, se croit souillé par cette horrible confidence [1], et n'en périt pas moins. Quelle funeste leçon pour la jeunesse! Ce fut à notre exemple que vous entreprîtes autrefois de dévoiler les vices de l'administration. Mais quelle différence entre votre manière et la nôtre! Nous couvrions de ridicules les coupables orateurs de l'État; vous vous appesantissez tristement sur les abus de l'éloquence [2]. Nous disions quelquefois aux Athéniens des vérités dures et salutaires, et vous les flattez encore avec une impudence dont vous devriez rougir [3].

THÉODECTE. — En nourrissant leur haine contre le despotisme, nous les attachons à la démocratie; en leur montrant la piété, la bienfaisance et les autres vertus de leurs ancêtres, nous leur fournissons des modèles; nous entretenons leur vanité, pour leur inspirer de l'honneur. Il n'est point de sujet qui ne leur apprenne à supporter leurs maux, à se garantir des fautes qui peuvent les leur attirer.

NICÉPHORE. — J'en conviendrais si l'instruction sortait du fond même de l'action; si vous bannissiez du théâtre ces calamités héréditaires dans une famille; si l'homme n'était jamais coupable sans être criminel, jamais malheureux que par l'abus des passions; si le scélérat était toujours puni, et l'homme de bien toujours récompensé.

« Mais tant que vous serez asservis à vos formes, n'attendez rien de vos efforts. Il faut ou corriger le fond vicieux de vos histoires scandaleuses, ou vous exercer, comme on a fait quelquefois, sur des sujets d'imagination. J'ignore si leurs plans seraient susceptibles de combinaisons plus savantes, mais je sais bien que la morale en pourrait être plus pure et plus instructive. »

Tous les assistants applaudirent à ce projet, sans en excepter Théodecte, qui néanmoins soutenait toujours que, dans l'état actuel des choses, la tragédie était aussi utile aux mœurs que la comédie. « Disciple de Platon, dit alors Polus en m'adressant la parole, qu'auraient pensé votre maître et Socrate de la dispute qui s'est élevée entre Théodecte et Nicéphore? » Je répondis qu'ils auraient condamné les prétentions de l'un et de l'autre, et que les philosophes ne voyaient qu'avec indignation ce tissu d'obscénités et de personnalités qui souillaient l'ancienne comédie.

« Rappelons-nous les circonstances où l'on se trouvait alors, dit Nicéphore : Périclès venait d'imposer silence à l'Aréopage; il ne serait plus resté de ressources aux mœurs, si nos auteurs n'avaient eu le courage d'exercer la censure publique.

— Il n'y a pas de courage à être méchant répondis-je, quand la

1. Euripid., in Hippol., v. 655. — 2. Id., in Orest., v. 905. Walck., Diatrib. in Euripid., cap. XXIII, p. 250. — 3. Euripid., in Helen. et in Heracl.

méchanceté est impunie. Comparons les deux tribunaux dont vous venez de parler : je vois dans celui de l'Aréopage des juges intègres, vertueux, discrets, gémissant de trouver un coupable, et ne le condamnant qu'après l'avoir convaincu; je vois dans l'autre, des écrivains passionnés, forcenés, quelquefois subornés, cherchant partout des victimes pour les immoler à la malignité du public, supposant des crimes, exagérant les vices, et faisant le plus cruel outrage à la vertu, en vomissant les mêmes injures contre le scélérat et contre l'homme de bien.

« Quel étrange réformateur que cet Aristophane, celui de tous qui avait le plus d'esprit et de talents, qui connut le mieux la bonne plaisanterie, et qui se livra le plus à une gaieté féroce! On dit qu'il ne travaillait à ses ouvrages que dans le délire du vin [1]; c'était plutôt dans celui de la haine et de la vengeance. Ses ennemis sont-ils exempts d'infamie? il les attaque sur leur naissance, sur leur pauvreté, sur les défauts de leurs personnes. Combien de fois reprocha-t-il à Euripide d'être fils d'une vendeuse d'herbes [2]! Il était fait pour plaire aux honnêtes gens, et plusieurs de ses pièces ne semblent destinées qu'à des hommes perdus de débauches et pleins de noirceurs [3].

NICÉPHORE. — J'abandonne Aristophane quand ses plaisanteries dégénèrent en satires licencieuses; mais je l'admire lorsque, pénétré des maux de sa patrie, il s'élève contre ceux qui l'égarent par leurs conseils [4]; lorsque, dans cette vue, il attaque sans ménagement les orateurs, les généraux, le sénat et le peuple même. Sa gloire s'en accrut; elle s'étendit au loin. Le roi de Perse dit à des ambassadeurs de Lacédémone, que les Athéniens seraient bientôt les maîtres de la Grèce, s'ils suivaient les conseils de ce poëte [5].

ANACHARSIS. — Eh! que nous fait le témoignage d'un roi de Perse? et quelle confiance pouvait mériter un auteur qui ne savait pas, ou qui feignait d'ignorer qu'on ne doit point attaquer le crime par le ridicule [6], et qu'un portrait cesse d'être odieux dès qu'il est chargé de traits burlesques? On ne rit point à l'aspect d'un tyran ou d'un scélérat; on ne doit pas rire de son image, sous quelque forme qu'elle paraisse. Aristophane peignait fortement l'insolence et les rapines de ce Cléon qu'il haïssait, et qui était à la tête de la république; mais des bouffonneries grossières et dégoûtantes détruisaient à l'instant l'effet de ses tableaux. Cléon, dans quelques scènes du plus bas comique, terrassé par un homme de la lie du peuple, qui lui dispute et lui ravit l'empire de l'impudence, fut trop grossièrement avili pour devenir méprisable. Qu'en arrivait-il? la multitude s'égayait à ses dépens, comme elle s'égayait, dans d'autres pièces du même auteur, aux dépens d'Hercule et de Bacchus; mais, en sortant du théâtre, elle courait se prosterner devant Bacchus, Hercule et Cléon.

« Les reproches que faisait le poëte aux Athéniens, sans être plus

1. Athen., lib. X, cap. VII, p. 429. — 2. Aristoph., in Equit., v. 19; id., in Acharn., v. 477. — 3. Id., in Equit., v. 1275. Plut., in Compar. Aristoph., t. II, p. 854. — 4. Aristoph., in Ran., v. 698. — 5. Id., in Acharn., v. 646. — 6. Cicer., Orat., cap. XXVI, t. I, p. 441. Plut., De adul. et amic., t. II, p. 68.

utiles, étaient plus modérés. Outre qu'on pardonnait ces sortes de licences, quand elles ne blessaient pas la constitution établie, Aristophane accompagnait les siennes de correctifs amenés avec adresse. « Ce peuple, disait-il, agit sans réflexion et sans suite : il est dur, colère[1], insatiable de louanges : dans ses assemblées, c'est un vieillard qui entend à demi-mot[2], et qui cependant se laisse conduire comme un enfant auquel on présente un petit gâteau, mais partout ailleurs il est plein d'esprit et de bon sens[3]. Il sait qu'on le trompe, il le souffre pendant quelque temps, reconnaît ensuite son erreur, et finit par punir ceux qui ont abusé de sa bonté[4]. » Le vieillard, flatté de l'éloge, riait de ses défauts, et, après s'être moqué de ses dieux, de ses chefs, et de lui-même, continuait d'être superstitieux, dupe et léger.

Un spectacle si plein d'indécence et de malignité révoltait les gens les plus sages et les plus éclairés de la nation. Ils étaient tellement éloignés de le regarder comme le soutien des mœurs, que Socrate n'assistait point à la représentation des comédies[5], et que la loi défendait aux aréopagites d'en composer[6].

Ici Théodecte s'écria : « La cause est finie, » et se leva aussitôt. « Attendez, répondit Nicéphore, il nous revient une décision sur vos auteurs. — Qu'aurais-je à craindre ? disait Théodecte. Socrate voyait avec plaisir les pièces d'Euripide[7] ; il estimait Sophocle[8], et nous avons toujours vécu en bonne intelligence avec les philosophes. » Comme j'étais à ses côtés ; je lui dis tout bas : « Vous êtes bien généreux. » Il sourit, et fit de nouveaux efforts pour se retirer ; mais on le retint, et je me vis forcé de reprendre la parole, que j'adressai à Théodecte.

Socrate et Platon rendaient justice aux talents, ainsi qu'à la probité de vos meilleurs écrivains ; mais ils les accusaient d'avoir, à l'exemple des autres poëtes, dégradé les dieux et les héros. Vous n'oseriez, en effet les justifier sur ce premier article. Toute vertu, toute morale est détruite, quand les objets du culte public, plus vicieux, plus injustes et plus barbares que les hommes mêmes, tendent des piéges à l'innocence pour la rendre malheureuse, et la poussent au crime pour l'en punir. La comédie qui expose de pareilles divinités à la risée du public, est moins coupable que la tragédie qui les propose à notre vénération.

ZOPYRE. — Il serait aisé de leur donner un plus auguste caractère : mais que pourrait-on ajouter à celui des héros d'Eschyle et de Sophocle ?

ANACHARSIS. — Une grandeur plus réelle et plus constante. Je vais tâcher de m'expliquer. A voir les changements qui se sont opérés en vous depuis votre civilisation, il semble qu'on peut distinguer trois sortes d'hommes, qui n'ont entre eux que des rapports généraux.

L'homme de la nature tel qu'il paraissait encore dans les siècles

1. Aristoph., in Equit., v. 40. — 2. Id., ibid., v. 46. — 3. Id., ibid., v. 750. — 4. Id., ibid., v. 1122 et 1352. — 5. Ælian., Var. hist., lib. II, cap. XIII. — 6. Plut., De glor. Athen., t. II, p. 348. — 7. Ælian. ibid. — 8. Socr. ap. Xenoph. Memor., lib. I, p. 725.



héroïques, l'homme de l'art tel qu'il est aujourd'hui, et l'homme que la philosophie a, depuis quelque temps, entrepris de former.

Le premier, sans apprêt et sans fausseté, mais excessif dans ses vertus et dans ses faiblesses, n'a point de mesure fixe. Il est trop grand ou trop petit : c'est celui de la tragédie.

Le second, ayant perdu les traits nobles et généreux qui distinguaient le premier, ne sait plus ni ce qu'il est, ni ce qu'il veut être. On ne voit en lui qu'un mélange bizarre de formes qui l'attachent plus aux apparences qu'à la réalité; de dissimulations si fréquentes, qu'il semble emprunter les qualités mêmes qu'il possède. Toute sa ressource est de jouer la comédie, et c'est lui que la comédie joue à son tour.

Le troisième est modelé sur des proportions nouvelles. Une raison plus forte que ses passions lui a donné un caractère vigoureux et uniforme; il se place au niveau des événements, et ne permet pas qu'ils le traînent à leur suite comme un vil esclave; il ignore si les accidents funestes de la vie sont des biens ou des maux; il sait uniquement qu'ils sont une suite de cet ordre général auquel il se fait un devoir d'obéir. Il jouit sans remords, il fournit sa carrière en silence, et voit sans crainte la mort s'avancer à pas lents.

ZOPYRE. — Et n'est-il pas vivement affligé quand il est privé d'un père, d'un fils, d'une épouse, d'un ami?

ANACHARSIS. — Il sent déchirer ses entrailles; mais fidèle à ses principes, il se roidit contre la douleur[1], et ne laisse échapper, ni en public, ni en particulier, des pleurs et des cris inutiles.

ZOPYRE. — Ces cris et ces pleurs soulageraient son âme.

ANACHARSIS. — Ils l'amolliraient : elle serait dominée une fois, et se disposerait à l'être encore plus dans la suite. Observez en effet que cette âme est comme divisée en deux parties[2] : l'une qui, toujours en mouvement, et ayant toujours besoin de se passionner, préférerait les vives atteintes de la douleur au tourment insupportable du repos; l'autre qui ne s'occupe qu'à donner un frein à l'impétuosité de la première, et qu'à nous procurer un calme que le tumulte des sens et des passions ne puisse pas troubler. Or ce n'est pas ce système de paix intérieure que les auteurs tragiques veulent établir; ils ne choisiront point, pour leur personnage principal, un homme sage et toujours semblable à lui-même : un tel caractère serait trop difficile à imiter, et ne frapperait pas la multitude. Ils s'adressent à la partie la plus sensible et la plus aveugle de notre âme; ils la secouent, ils la tourmentent, et, en la pénétrant de terreur et de pitié, ils la forcent de se rassasier de ces pleurs et de ces plaintes dont elle est, pour ainsi dire, affamée[3].

Qu'espérer désormais d'un homme qui, depuis son enfance, a fait un exercice continuel de craintes et de pusillanimité? Comment se persuaderait-il que c'est une lâcheté, une honte de succomber à ses

1. Plat., De rep., lib. X, t. II, p. 603. — 2. Id., ibid., p. 605 et 606. — 3. Id., ibid., p. 606.

maux, lui qui voit tous les jours Hercule et Achille se permettre, dans la douleur, des cris, des gémissements et des plaintes; qui tous les jours voit un peuple entier honorer de ses larmes l'état de dégradation où le malheur a réduit ces héros auparavant invincibles[1]?

Non, la philosophie ne saurait se concilier avec la tragédie : l'une détruit continuellement l'ouvrage de l'autre. La première crie d'un ton sévère au malheureux : « Oppose un front serein à la tempête; reste debout et tranquille au milieu des ruines qui te frappent de tous côtés; respecte la main qui t'écrase, et souffre sans murmurer : telle est la loi de la sagesse[2]. » La tragédie, d'une voix plus touchante et plus persuasive, lui crie à son tour : « Mendiez des consolations; déchirez vos vêtements; roulez-vous dans la poussière; pleurez et laissez éclater votre douleur : telle est la loi de la nature. »

Nicéphore triomphait : il concluait de ces réflexions, qu'en se perfectionnant la comédie se rapprocherait de la philosophie, et que la tragédie s'en écarterait de plus en plus. Un sourire malin qui lui échappa dans le moment irrita si fort le jeune Zopyre, que, sortant tout à coup des bornes de la modération, il dit que je n'avais rapporté que le sentiment de Platon, et que des idées chimériques ne prévaudraient jamais sur le jugement éclairé des Athéniens, et surtout des Athéniennes, qui ont toujours préféré la tragédie à la comédie[3]. Il se déchaîna ensuite contre un drame qui, après deux siècles d'efforts, se ressentait encore des vices de son origine.

« Je connais, disait-il à Nicéphore, vos plus célèbres écrivains. Je viens de relire toutes les pièces d'Aristophane, à l'exception de celle des *Oiseaux*, dont le sujet m'a révolté dès les premières scènes; je soutiens qu'il ne vaut pas sa réputation. Sans parler de ce sel acrimonieux et déchirant, et de tant de méchancetés noires dont il a rempli ses écrits, que de pensées obscures! que de jeux de mots insipides! quelle inégalité de style[4]!

— J'ajoute, dit Théodecte en l'interrompant, quelle élégance, quelle pureté dans la diction! quelle finesse dans les plaisanteries! quelle vérité, quelle chaleur dans le dialogue! quelle poésie dans les chœurs! Jeune homme, ne vous rendez pas difficile pour paraître éclairé, et souvenez-vous que s'attacher par préférence aux écarts du génie, n'est bien souvent que vice du cœur ou disette d'esprit. De ce qu'un grand homme n'admire pas tout, il ne s'ensuit pas que celui qui n'admire rien soit un grand homme. Ces auteurs, dont vous calculez les forces avant que d'avoir mesuré les vôtres, fourmillent de défauts et de beautés. Ce sont les irrégularités de la nature, laquelle, malgré les imperfections que notre ignorance y découvre, ne paraît pas moins grande aux yeux attentifs.

« Aristophane connut cette espèce de raillerie qui plaisait alors aux Athéniens, et celle qui doit plaire à tous les siècles. Ses écrits renfer-

1. Plat., De rep., lib. X, t. II, p. 605. — 2. Id., ibid., p. 604. — 3. Ulpian., in Demosth., p. 681. Plat., De leg., lib. II, t. II, p. 658. — 4. Plut., in Compar. Aristoph. et Menandr., t. II, p. 853 et 854.

ment tellement le germe de la vraie comédie et les modèles du bon comique, qu'on ne pourra le surpasser qu'en se pénétrant de ses beautés[1]. Vous en auriez été convaincu vous-même à la lecture de cette allégorie, qui petille de traits originaux, si vous aviez eu la patience de l'achever. On me permettra de vous donner une idée de quelques-unes des scènes qu'elle contient.

« Pisthétère et un autre Athénien, pour se mettre à l'abri des procès et des dissensions qui les dégoûtent du séjour d'Athènes, se transportent à la région des oiseaux, et leur persuadent de construire une ville au milieu des airs; les premiers travaux doivent être accompagnés du sacrifice d'un bouc; les cérémonies en sont suspendues par des importuns qui viennent successivement chercher fortune dans cette nouvelle ville. C'est d'abord un poëte qui, tout en arrivant, chante ces paroles[2] : « Célébrez, muse, célébrez l'heureuse Néphélo« coccygie[3]. » Pisthétère lui demande son nom et celui de son pays. « Je suis, répond-il, pour me servir de l'expression d'Homère, le « fidèle serviteur des Muses; mes lèvres distillent le miel de l'harmonie.

PISTHÉTÈRE.

Quel motif vous amène en ces lieux?

LE POËTE.

Rival de Simonide, j'ai composé des cantiques sacrés de toutes les espèces, pour toutes les cérémonies, tous en l'honneur de cette nouvelle ville, que je ne cesserai de chanter. O père, ô fondateur d'Etna! faites couler sur moi la source des bienfaits que je voudrais accumuler sur votre tête.

(C'est la parodie de quelques vers que Pindare avait adressés à Hiéron, roi de Syracuse.)

PISTHÉTÈRE.

Cet homme me tourmentera jusqu'à ce que je lui fasse quelque présent. Écoute, (*à son esclave*) donne-lui ta casaque, et garde ta tunique. (*Au poëte*) Prenez ce vêtement, car vous paraissez transi de froid.

LE POËTE.

Ma muse reçoit vos dons avec reconnaissance. Écoutez maintenant ces vers de Pindare.

(C'est une nouvelle parodie, par laquelle il demande la tunique de l'esclave. Il l'obtient enfin, et se retire en chantant.)

PISTHÉTÈRE.

Enfin me voilà heureusement échappé à la froideur de ses vers. Qui l'eût dit, qu'un tel fléau s'introduirait sitôt parmi nous[4]? Mais continuons notre sacrifice.

LE PRÊTRE.

Faites silence

1. Schol., Vit. Aristoph., in Proleg., p. XIV. — 2. Aristoph., in Av., v. 905. — 3. C'est le nom qu'on vient de donner à la nouvelle ville : il désigne la ville des oiseaux dans la région des nues. — 4. Aristoph., ibid., v. 957.

UN DEVIN, *tenant un livre.*

Ne touchez point à la victime.

PISTHÉTÈRE.

Qui êtes-vous?

LE DEVIN.

L'interprète des oracles.

PISTHÉTÈRE.

Tant pis pour vous.

LE DEVIN.

Prenez garde, et respectez les choses saintes; je vous apporte un oracle concernant cette ville.

PISTHÉTÈRE.

Il fallait me le montrer plus tôt.

LE DEVIN.

Les dieux ne l'ont pas permis.

PISTHÉTÈRE.

Voulez-vous le réciter?

LE DEVIN.

« Quand les loups habiteront avec les corneilles, dans la plaine qui « sépare Sicyone de Corinthe [1]..... »

PISTHÉTÈRE.

Qu'ai-je de commun avec les Corinthiens?

LE DEVIN.

C'est une image mystérieuse; l'oracle désigne la région de l'air où nous sommes. En voici la suite : « Vous sacrifierez un bouc à la terre, « et vous donnerez à celui qui le premier vous expliquera mes volon- « tés, un bel habit et une chaussure neuve. »

PISTHÉTÈRE.

La chaussure en est-elle?

LE DEVIN.

Prenez et lisez. « Plus un flacon de vin, et une portion des entrailles « de la victime. »

PISTHÉTÈRE.

Les entrailles en sont aussi?

LE DEVIN.

Prenez et lisez. « Si vous exécutez mes ordres, vous serez au-des- « sus des mortels, comme un aigle est au-dessus des oiseaux. »

PISTHÉTÈRE.

Cela y est-il encore?

LE DEVIN.

Prenez et lisez.

PISTHÉTÈRE.

J'ai, dans ces tablettes, un oracle que j'ai reçu d'Apollon; il diffère un peu du vôtre, le voici : « Quand quelqu'un, sans être invité, aura l'effronterie de se glisser parmi vous, de troubler l'ordre des sacrifices,

1. Il y avait un oracle célèbre qui commençait par ces mots (Schol. Aristoph. in Av., v. 969).

et d'exiger une portion de la victime, vous le rouerez de coups de bâton. »

LE DEVIN.

Vous badinez, je pense?

PISTHÉTÈRE, *lui présentant ses tablettes.*

Prenez et lisez. « Fût-ce un aigle, fût-ce un des plus illustres imposteurs d'Athènes, frappez et ne l'épargnez pas. »

LE DEVIN.

Cela y est-il aussi?

PISTHÉTÈRE.

Prenez et lisez. Hors d'ici, et allez-vous-en débiter vos oracles ailleurs. »

A peine est-il sorti, qu'on voit paraître l'astronome Méton, qui, la règle et le compas à la main, propose d'aligner la nouvelle ville, et tient des discours absurdes. Pisthétère lui conseille de se retirer, et emploie les coups pour l'y contraindre. Aujourd'hui que le mérite de Méton est généralement reconnu, cette scène lui fait moins de tort qu'au poëte.

Alors se présente un de ces inspecteurs que la république envoie chez les peuples qui lui payent des tributs, et dont ils exigent des présents. On l'entend crier en s'approchant : « Où sont donc ceux qui devraient me recevoir[1]? »

PISTHÉTÈRE.

Quel est ce Sardanapale?

L'INSPECTEUR.

Le sort m'a donné l'inspection sur la nouvelle ville.

PISTHÉTÈRE.

De la part de qui venez-vous?

L'INSPECTEUR.

De la part du peuple d'Athènes.

PISTHÉTÈRE.

Tenez, il ne faudrait pas vous faire des affaires ici. Transigeons; nous vous donnerons quelque chose, et vous retournerez chez vous.

L'INSPECTEUR.

Par les dieux! j'y consens; car il faut que je me trouve à la prochaine assemblée générale. C'est au sujet d'une négociation que j'ai entamée avec Pharnace, un des lieutenants du roi de Perse.

PISTHÉTÈRE.

Voilà ce que je vous avais promis : allez-vous-en bien vite maintenant.

L'INSPECTEUR.

Qu'est-ce donc que ceci?

PISTHÉTÈRE.

C'est la décision de l'assemblée au sujet de Pharnace.

L'INSPECTEUR.

Quoi! l'on ose me frapper, et je suis inspecteur! Des témoins. (*Il sort.*

1. Aristoph., in Av., v. 1022.

PISTHÉTÈRE.

C'est une chose effroyable : nous commençons à peine à bâtir notre ville, et déjà des inspecteurs!

UN CRIEUR D'ÉDITS.

Si un habitant de la nouvelle ville insulte un Athénien....

PISTHÉTÈRE.

Que veut cet autre avec ses paperasses?

LE CRIEUR.

Je crie les édits du sénat et du peuple; j'en apporte de nouveaux. Qui veut les acheter?

PISTHÉTÈRE.

Qu'ordonnent-ils?

LE CRIEUR.

Que vous vous conformerez à nos poids, à nos mesures, et à nos décrets.

PISTHÉTÈRE.

Attends : je vais te montrer ceux que nous employons quelquefois. *(Il le bat.)*

LE CRIEUR.

Que faites-vous?

PISTHÉTÈRE.

Si tu ne te retires avec tes décrets....

L'INSPECTEUR, *revenant sur le théâtre.*

Je somme Pisthétère à comparaître en justice, pour cause d'outrages.

PISTHÉTÈRE.

Quoi! te voilà encore?

LE CRIEUR, *revenant sur le théâtre.*

Si quelqu'un chasse nos magistrats, au lieu de les accueillir avec les honneurs qui leur sont dus....

PISTHÉTÈRE.

Et te voilà aussi!

L'INSPECTEUR.

Tu seras condamné à payer mille drachmes.

(Ils rentrent et sortent plusieurs fois. Pisthétère poursuit tantôt l'un, tantôt l'autre, et les force enfin à se retirer.)

Si vous joignez à cet extrait le jeu des acteurs, vous concevrez sans peine que le vrai secret de faire rire le peuple et sourire les gens d'esprit, est connu depuis longtemps, et qu'il ne reste plus qu'à l'appliquer aux différents genres de ridicules. Nos auteurs sont nés dans les plus heureuses circonstances. Jamais tant de pères avares et de fils prodigues; jamais tant de fortunes renversées par l'amour du jeu, des procès et des courtisans; jamais enfin tant de prétentions dans chaque état, et une si grande exagération dans les idées, dans les sentiments et jusque dans les vices.

Ce n'est que chez les peuples riches et éclairés, comme les Athéniens et ceux de Syracuse, que le goût de la comédie peut naître et

se perfectionner. Les premiers ont même un avantage marqué sur les seconds : leur dialecte se prête mieux à cette espèce de drame, que celui des Syracusains, qui a quelque chose d'emphatique [1].

Nicéphore parut touché des éloges que Théodecte venait de donner à l'ancienne comédie. « Je voudrais avoir assez de talents, lui disait-il, pour rendre un juste hommage aux chefs-d'œuvre de votre théâtre. J'ai osé relever quelques-uns de ses défauts; il ne s'agissait pas alors de ses beautés. Maintenant qu'on demande si la tragédie est susceptible de nouveaux progrès, je vais m'expliquer clairement. Par rapport à la constitution de la fable, l'art plus approfondi découvrira peut-être des moyens qui manquèrent aux premiers auteurs, parce qu'on ne peut pas assigner des limites à l'art; mais on ne peindra jamais mieux qu'ils n'ont fait les sentiments de la nature, parce que la nature n'a pas deux langages. »

Cet avis passa tout d'une voix, et la séance finit.

CHAP. LXXII. — *Extrait d'un voyage sur les côtes de l'Asie, et dans quelques-unes des îles voisines.*

Philotas avait, dans l'île de Samos, des possessions qui exigeaient sa présence. Je lui proposai de partir avant le terme qu'il avait fixé, de nous rendre à Chio, de passer dans le continent, de parcourir les principales villes grecques établies en Éolide, en Ionie, et en Doride; de visiter ensuite les îles de Rhodes et de Crète; enfin de voir, à notre retour, celles qui sont situées vers les côtes de l'Asie, telles qu'Astypalée, Cos, Patmos, d'où nous irions à Samos. La relation de ce voyage serait d'une longueur excessive; je vais simplement extraire de mon journal les articles qui m'ont paru convenir au plan général de cet ouvrage.

Apollodore nous donna son fils Lysis, qui, après avoir achevé ses exercices, venait d'entrer dans le monde. Plusieurs de nos amis voulurent nous accompagner; Stratonicus, entre autres, célèbre joueur de cithare, très-aimable pour ceux qu'il aimait, très-redoutable pour ceux qu'il n'aimait pas; car ses fréquentes réparties réussissaient souvent. Il passait sa vie à voyager dans les différents cantons de la Grèce [2]. Il venait alors de la ville d'Ænos en Thrace. Nous lui demandâmes comment il avait trouvé ce climat. Il nous dit : « L'hiver y règne pendant quatre mois de l'année, et le froid pendant les huit autres [3]. » En je ne sais quel endroit, ayant promis de donner des leçons publiques de son art, il ne put rassembler que deux élèves; il enseignait dans une salle où se trouvaient les neuf statues des Muses avec celle d'Apollon. « Combien avez-vous d'écoliers? lui dit quelqu'un. — Douze, répondit-il, les dieux compris [4]. »

L'île de Chio, où nous abordâmes, est une des plus grandes et des plus célèbres de la mer Égée. Plusieurs chaînes de montagnes cou-

1. Demetr. Phaler, De elocut., cap. CLXXXI. — 2. Athen., lib. III cap. X, p. 350, E. — 3. Id., ibid., p. 351, C. — 4. Id., ibid., cap. IX, p. 348, D.

ronnées de beaux arbres y forment des vallées délicieuses [1], et les collines y sont, en divers endroits, couvertes de vignes qui produisent un vin excellent. On estime surtout celui d'un canton nommé Arvisia [2].

Les habitants prétendent avoir transmis aux autres nations l'art de cultiver la vigne [3]. Ils font très-bonne chère [4]. Un jour que nous dînions chez un des principaux de l'île, on agita la fameuse question de la patrie d'Homère : quantité de peuples veulent s'approprier cet homme célèbre [5]. Les prétentions des autres villes furent rejetées avec mépris, celles de Chio défendues avec chaleur. Entre autres preuves, on nous dit que les descendants d'Homère subsistaient encore dans l'île, sous le nom d'Homérides [6]. A l'instant même, nous en vîmes paraître deux, vêtus d'une robe magnifique, et la tête couverte d'une couronne d'or [7]. Ils n'entamèrent point l'éloge du poëte ; ils avaient un encens plus précieux à lui offrir. Après une invocation à Jupiter [8], ils chantèrent alternativement plusieurs morceaux de *l'Iliade*, et mirent tant d'intelligence dans l'exécution, que nous découvrîmes de nouvelles beautés aux traits qui nous avaient le plus frappés.

Ce peuple posséda, pendant quelque temps, l'empire de la mer [9]. Sa puissance et ses richesses lui devinrent funestes. On lui doit cette justice, que dans ses guerres contre les Perses, les Lacédémoniens et les Athéniens, il montra la même prudence dans les succès que dans les revers [10] ; mais on doit le blâmer d'avoir introduit l'usage d'acheter des esclaves. L'oracle, instruit de ce forfait, lui déclara qu'il s'était attiré la colère du ciel [11]. C'est une des plus belles et des plus inutiles réponses que les dieux aient faites aux hommes.

De Chio, nous nous rendîmes à Cume en Éolide, et c'est de là que nous partîmes pour visiter ces villes florissantes qui bornent l'empire des Perses du côté de la mer Égée. Ce que j'en vais dire exige quelques notions préliminaires.

Dès les temps les plus anciens, les Grecs se trouvèrent divisés en trois grandes peuplades, qui sont : les Doriens, les Éoliens et les Ioniens [12]. Ces noms, à ce qu'on prétend, leur furent donnés par les enfants de Deucalion, qui régna en Thessalie. Deux de ses fils, Dorus et Eolus, et son petit-fils Ion, s'étant établis en différents cantons de la Grèce, les peuples policés, ou du moins réunis par les soins de ces étrangers, se firent un honneur de porter leurs noms, comme on voit les diverses écoles de philosophie se distinguer par ceux de leurs fondateurs.

1. Theopomp. ap. Athen., lib. VI, cap. XVIII, p. 265. Steph., in Χίος. Tournef., Voyag., t. I, p. 371. Voyage de la Grèce, par M. de Choiseul-Gouffier, chap. V, p. 87. — 2. Strab., lib. XIV, p. 645. Plin., lib. XIV, cap. VII, t. I, p. 722. Athen., lib. I, p. 29 et 32. — 3. Theopomp., ibid., lib. I, cap. XX, p. 26. — 4. Athen., ibid., p. 25. — 5. Allat., De patr. Homer., cap. I. — 6. Strab., ibid. Isocr., Helen. encom., t. II, p. 144. Harpocr., in Ὁμηρίδ. — 7. Plat., in Ion., t. I, p. 530 et 535. — 8. Pind., in Nem. II, v. 1. Schol., ibid. — 9. Strab., ibid. — 10. Thucyd., lib. VIII, cap. XXIV. — 11. Theopomp., ibid., lib. VI, cap. XVIII, p. 265 et 266. Eustath., in Odyss., lib. III, p. 1462, lin. 35. — 12. Heracl. Pont. ap. Athen. lib. XIV, cap. V, p. 624.

Les trois grandes classes que je viens d'indiquer se font encore remarquer par des traits plus ou moins sensibles. La langue grecque nous présente trois dialectes principaux, le dorien, l'éolien et l'ionien[1], qui reçoivent des subdivisions sans nombre. Le dorien qu'on parle à Lacédémone, en Argolide, en Crète, en Sicile, etc., forme dans tous ces lieux et ailleurs des idiomes particuliers[2]. Il en est de même de l'ionien[3]. Quant à l'éolien, il se confond souvent avec le dorien; et ce rapprochement se manifestant sur d'autres points essentiels, ce n'est qu'entre les Doriens et les Ioniens qu'on pourrait établir une espèce de parallèle. Je ne l'entreprendrai pas; je cite simplement un exemple : les mœurs des premiers ont toujours été sévères; la grandeur et la simplicité caractérisent leur musique, leur architecture, leur langue et leur poésie. Les seconds ont plus tôt adouci leur caractère; tous les ouvrages sortis de leurs mains brillent par l'élégance et le goût.

Il règne entre les uns et les autres une antipathie[4], fondée peut-être sur ce que Lacédémone tient le premier rang parmi les nations doriennes, et Athènes parmi les ioniennes[5]; peut-être sur ce que les hommes ne peuvent se classer sans qu'ils se divisent. Quoi qu'il en soit, les Doriens ont acquis une plus haute considération que les Ioniens, qui, en certains endroits, rougissent d'une pareille dénomination[6]. Ce mépris, que les Athéniens n'ont jamais éprouvé, s'est singulièrement accru depuis que les Ioniens de l'Asie ont été soumis, tantôt à des tyrans particuliers, tantôt à des nations barbares.

Environ deux siècles après la guerre de Troie, une colonie de ces Ioniens fit un établissement sur les côtes de l'Asie, dont elle avait chassé les anciens habitants[7]. Peu de temps auparavant, des Éoliens s'étaient emparés du pays qui est au nord de l'Ionie[8], et celui qui est au midi tomba ensuite entre les mains des Doriens[9]. Ces trois cantons forment, sur les bords de la mer, une lisière qui, en droite ligne, peut avoir de longueur mille sept cents stades[10], et environ quatre cent soixante dans sa plus grande largeur[11]. Je ne comprends pas dans ce calcul les îles de Rhodes, de Cos, de Samos, de Chio et de Lesbos, quoiqu'elles fassent partie des trois colonies.

Le pays qu'elles occupèrent dans le continent est renommé pour sa richesse et sa beauté. Partout la côte se trouve heureusement diversifiée par des caps et des golfes, autour desquels s'élèvent quantité de bourgs et de villes : plusieurs rivières, dont quelques-unes semblent se multiplier par de fréquents détours, portent l'abondance dans les campagnes. Quoique le sol de l'Ionie n'égale pas en fertilité celui de l'Éolide[12], on y jouit d'un ciel plus serein, et d'une température plus douce[13].

1. Dicæarch., Stat. Græc. ap. Geogr. min., t. II, p. 21. — 2. Meurs., in Cret., cap. XV. Maittair., Introd. in Græc. dialect., p. vij. — 3. Herodot., lib. I, cap. CXLII. — 4. Thucyd., lib. VI, cap. LXXX et LXXXI. — 5. Herodot., ibid., cap. LVI. — 6. Id., ibid., cap. CLXIII. — 7. Marm. Oxon., Epoch. XXVIII. Strab., lib. XIV, p. 632. Ælian., Var. hist., lib. VIII, cap. V. Pausan., lib. VII, cap. II, p. 525. — 8. Strab., lib. XIII, p. 582; lib. XIV, p. 632. — 9. Prid., in Marm. Oxon., p. 385. — 10. Soixante-quatre lieues. — 11. Environ dix-sept lieues un tiers. — 12. Herodot., ibid., cap. CXLIX. — 13. Id., ibid., cap. CXLII. Pausan. lib. VII, cap. [illegible] p. 532 et 535.

Les Éoliens possèdent dans le continent onze villes dont les députés s'assemblent en certaines occasions dans celle de Cume[1]. La confédération des Ioniens s'est formée entre douze principales villes. Leurs députés se réunissent tous les ans auprès d'un temple de Neptune, situé dans un bois sacré, au-dessous du mont Mycale, à une légère distance d'Éphèse. Après un sacrifice interdit aux autres Ioniens, et présidé par un jeune homme de Priène, on délibère sur les affaires de la province[2]. Les États des Doriens s'assemblent au promontoire Triopium. La ville de Cnide, l'île de Cos et trois villes de Rhodes, ont seules le droit d'y envoyer des députés[3].

C'est à peu près de cette manière que furent réglées, dès les plus anciens temps, les diètes des Grecs asiatiques. Tranquilles dans leurs nouvelles demeures, ils cultivèrent en paix de riches campagnes, et furent invités, par la position des lieux, à transporter leurs denrées de côte à côte. Bientôt leur commerce s'accrut avec leur industrie. On les vit dans la suite s'établir en Égypte, affronter la mer Adriatique et celle de Tyrrhénie, se construire une ville en Corse, et naviguer à l'île de Tartessus, au delà des Colonnes d'Hercule[4].

Cependant leurs premiers succès avaient fixé l'attention d'une nation trop voisine pour n'être pas redoutable. Les rois de Lydie, dont Sardes était la capitale, s'emparèrent de quelques-unes de leurs villes[5]. Crésus les assujettit toutes, et leur imposa un tribut[6]. Avant d'attaquer ce prince, Cyrus leur proposa de joindre leurs armes aux siennes; elles s'y refusèrent[7]. Après sa victoire, il dédaigna leurs hommages, et fit marcher contre elles ses lieutenants, qui les unirent à la Perse par droit de conquête[8].

Sous Darius, fils d'Hystaspe, elles se soulevèrent[9]. Bientôt, secondées des Athéniens, elles brûlèrent la ville de Sardes, et allumèrent entre les Perses et les Grecs cette haine fatale que des torrents de sang n'ont pas encore éteinte. Subjuguées de nouveau par les premiers[10], contraintes de leur fournir des vaisseaux contre les seconds[11], elles secouèrent leur joug après la bataille de Mycale[12]. Pendant la guerre du Péloponèse, alliées quelquefois des Lacédémoniens, elles le furent plus souvent des Athéniens, qui finirent par les asservir[13]. Quelques années après, la paix d'Antalcidas les restitua pour jamais à leurs anciens maîtres.

Ainsi, pendant environ deux siècles, les Grecs de l'Asie ne furent occupés qu'à porter, user, briser, et reprendre leurs chaînes. La paix n'était pour eux que ce qu'elle est pour toutes les nations policées, un

1. Herodot., lib. I, cap. CXLIX et CLVII. — 2. Id., ibid., cap. CXLIII, CXLVIII, CLXX. Strab., lib. VIII, p. 384; lib. XIV, p. 639. Diod., lib. XV, p. 364. — 3. Herodot., ibid., cap. CXLIV. Dionys. Halic., Antiq. rom., lib. IV, § 25, t. II, p. 702. — 4. Herodot., ibid., cap. CLXIII et CLXV; lib. II, cap. CLXXVIII; lib. III, cap. XXVI; lib. IV, cap. CLII. Strab., lib. VII, p. 801. — 5. Herodot., lib. I, cap. XIV, XV et XVI. — 6. Id., ibid., cap. VI et XXVII. — 7. Id., ibid., cap. LXXV. — 8. Id., ibid., cap. CXLI. Thucyd., lib. I, cap. XVI. — 9. Herodot., lib. V, cap. XCVIII. — 10. Id., lib. VI, cap. XXXII; lib. VII, cap. IX. — 11. Id., lib. VIII, cap. LXXXV et XC. — 12. Id., lib. IX, cap. CIV. — 13. Thucyd., lib. VI, cap. LXXVI et LXXVII.



sommeil qui suspend les travaux pour quelques instants. Au milieu de ces funestes révolutions, des villes entières opposèrent une résistance opiniâtre à leurs ennemis. D'autres donnèrent de plus grands exemples de courage. Les habitants de Téos et de Phocée abandonnèrent les tombeaux de leurs pères; les premiers allèrent s'établir à Abdère en Thrace: une partie des seconds, après avoir longtemps erré sur les flots, jeta les fondements de la ville d'Élée en Italie[1], et de celle de Marseille dans les Gaules.

Les descendants de ceux qui restèrent dans la dépendance de la Perse, lui payent le tribut que Darius avait imposé à leurs ancêtres[2]. Dans la division générale que ce prince fit de toutes les provinces de son empire, l'Éolide, l'Ionie et la Doride, jointes à la Pamphylie, la Lycie et autres contrées, furent taxées pour toujours à quatre cents talents[3], somme qui ne paraîtra pas exorbitante, si l'on considère l'étendue, la fertilité, l'industrie, et le commerce de ces contrées. Comme l'assiette de l'impôt occasionnait des dissensions entre les villes et les particuliers, Artapherne, frère de Darius, ayant fait mesurer et évaluer par parasanges[4] les terres des contribuables, fit approuver par leurs députés un tableau de répartition qui devait concilier tous les intérêts, et prévenir tous les troubles[5].

On voit par cet exemple, que la cour de Suze voulait retenir les Grecs ses sujets dans la soumission plutôt que dans la servitude; elle leur avait même laissé leurs lois, leur religion, leurs fêtes, et leurs assemblées provinciales. Mais, par une fausse politique, le souverain accordait le domaine ou du moins l'administration d'une ville grecque à l'un de ses citoyens, qui, après avoir répondu de la fidélité de ses compatriotes, les excitait à la révolte, ou exerçait sur eux une autorité absolue[6]. Ils avaient alors à supporter les hauteurs du gouverneur général de la province, et les vexations des gouverneurs particuliers qu'il protégeait; et, comme ils étaient trop éloignés du centre de l'empire, leurs plaintes parvenaient rarement au pied du trône. Ce fut en vain que Mardonius, le même qui commanda l'armée des Perses sous Xerxès, entreprit de ramener la constitution à ses principes. Ayant obtenu le gouvernement de Sardes, il rétablit la démocratie dans les villes de l'Ionie, et en chassa tous les tyrans subalternes[7]; ils reparurent bientôt[8], parce que les successeurs de Darius, voulant récompenser leurs flatteurs, ne trouvaient rien de si facile que de leur abandonner le pillage d'une ville éloignée. Aujourd'hui que les concessions s'accordent plus rarement, les Grecs asiatiques, amollis par les plaisirs, ont laissé partout l'oligarchie s'établir sur les ruines du gouvernement populaire[9].

1. Herodot., lib. I, cap. CLIV et CLXVIII. — 2. Id., ibid., cap. VI et XXVII. Xenoph., Hist. græc., lib. III, p. 501. — 3. Herodot., lib. III, cap. XC. Environ deux millions cinq cent mille livres. — 4. C'est-à-dire par parasanges carrées. La parasange valait deux mille deux cent soixante-huit toises. — 5. Herodot., lib. VI, cap. XLII. — 6. Id., lib. IV, cap. CXXXVII et CXXXVIII: lib. V, cap. XXVII. Aristot., De rep., lib. V, cap. X, t. II, p. 402; id., Cur. rei famil., t. II, p. 504. Nep., in Miltiad., cap. III. — 7. Herodot., lib. VI, cap. XLIII. — 8. Id., lib. VII, cap. LXXXV. — 9. Arrian., Exped. Alex., lib. I, p. 38.

Maintenant, si l'on veut y faire attention, on se convaincra aisément qu'il ne leur fut jamais possible de conserver une entière liberté. Le royaume de Lydie, devenu dans la suite une des provinces de l'empire des Perses, avait pour limites naturelles, du côté de l'ouest, la mer Égée, dont les rivages sont peuplés par les colonies grecques. Elles occupent un espace si étroit, qu'elles devaient nécessairement tomber entre les mains des Lydiens et des Perses, ou se mettre en état de leur résister. Or, par un vice qui subsiste aussi parmi les républiques fédératives du continent de la Grèce, non-seulement l'Éolide, l'Ionie et la Doride, menacées d'une invasion, ne réunissaient pas leurs forces, mais dans chacune des trois provinces les décrets de la diète n'obligeaient pas étroitement les peuples qui la composent : aussi vit-on, du temps de Cyrus, les habitants de Milet faire leur paix particulière avec ce prince, et livrer aux fureurs de l'ennemi les autres villes de l'Ionie[1].

Quand la Grèce consentit à prendre leur défense, elle attira dans son sein les armées innombrables des Perses; et, sans les prodiges du hasard et de la valeur, elle aurait succombé elle-même. Si, après un siècle de guerres désastreuses, elle a renoncé au funeste projet de briser les fers des Ioniens, c'est qu'elle a compris enfin que la nature des choses opposait un obstacle invincible à leur affranchissement. Le sage Bias de Priène l'annonça hautement, lorsque Cyrus se fut rendu maître de la Lydie. « N'attendez ici qu'un esclavage honteux, dit-il aux Ioniens assemblés; montez sur vos vaisseaux, traversez les mers, emparez-vous de la Sardaigne ainsi que des villes voisines; vous coulerez ensuite des jours tranquilles[2]. »

Deux fois, depuis leur entière soumission, ces peuples ont pu se soustraire à la domination des Perses : l'une, en suivant le conseil de Bias; l'autre, en déférant à celui des Lacédémoniens, qui, après la guerre médique, leur offrirent de les transporter en Grèce[3]. Ils ont toujours refusé de quitter leurs demeures; et, s'il est permis d'en juger d'après leur population et leurs richesses, l'indépendance n'était pas nécessaire à leur bonheur.

Je reprends la narration de mon voyage, trop longtemps suspendue. Nous parcourûmes les trois provinces grecques de l'Asie. Mais, comme je l'ai promis plus haut, je bornerai mon récit à quelques observations générales.

La ville de Cume est une des plus grandes et des plus anciennes de l'Éolide. On nous avait peint les habitants comme des hommes presque stupides : nous vîmes bientôt qu'ils ne devaient cette réputation qu'à leurs vertus. Le lendemain de notre arrivée, la pluie survint pendant que nous nous promenions dans la place, entourée de portiques appartenant à la république. Nous voulûmes nous y réfugier; on nous retint; il fallait une permission. Une voix s'écria : Entrez dans les portiques; et tout le monde y courut. Nous apprîmes qu'ils avaient

1. Herodot., lib. I, cap. CXLI et CLXIX. — 2. Id., ibid., cap. CLXX. — 3. Id., lib. IX, cap. CVI. Diod., lib. XI, p. 29.



été cédés, pour un temps, à des créanciers de l'État : comme le public respecte leur propriété, et qu'ils rougiraient de le laisser exposé aux intempéries des saisons, on a dit que ceux de Cume ne sauraient jamais qu'il faut se mettre à couvert quand il pleut, si l'on n'avait soin de les en avertir. On a dit encore que, pendant trois cents ans, ils ignorèrent qu'ils avaient un port, parce qu'ils s'étaient abstenus, pendant cet espace de temps, de percevoir des droits sur les marchandises qui leur venaient de l'étranger[1].

Après avoir passé quelques jours à Phocée, dont les murailles sont construites en grosses pierres parfaitement jointes ensemble[2], nous entrâmes dans ces vastes et riches campagnes que l'Hermus fertilise de ses eaux, et qui s'étendent depuis les rivages de la mer jusqu'au delà de Sardes[3]. Le plaisir de les admirer était accompagné d'une réflexion douloureuse. Combien de fois ont-elles été arrosées du sang des mortels[4]! combien le seront-elles encore de fois[5]! A l'aspect d'une grande plaine, on me disait en Grèce : C'est ici que, dans une telle occasion, périrent tant de milliers de Grecs; en Scythie : Ces champs, séjour éternel de la paix, peuvent nourrir tant de milliers de moutons.

Notre route, presque partout ombragée de beaux andrachnés[6], nous conduisit à l'embouchure de l'Hermus; et de là nos regards s'étendirent sur cette superbe rade, formée par une presqu'île où sont les villes d'Érythres et de Téos. Au fond de la baie se trouvent quelques petites bourgades, restes infortunés de l'ancienne ville de Smyrne, autrefois détruite par les Lydiens[7]. Elles portent encore le même nom; et si des circonstances favorables permettent un jour d'en réunir les habitants dans une enceinte qui les protége, leur position attirera sans doute chez eux un commerce immense. Ils nous firent voir, à une légère distance de leurs demeures, une grotte d'où s'échappe un petit ruisseau qu'ils nomment Mélès. Elle est sacrée pour eux: ils prétendent qu'Homère y composa ses ouvrages[8].

Dans la rade, presque en face de Smyrne, est l'île de Clazomènes, qui tire un grand profit de ses huiles[9]. Ses habitants tiennent un des premiers rangs parmi ceux de l'Ionie. Ils nous apprirent le moyen dont ils usèrent une fois pour rétablir leurs finances. Après une guerre qui avait épuisé le trésor public, ils se trouvèrent devoir aux soldats congédiés la somme de vingt talents[10]; ne pouvant l'acquitter, ils en payèrent l'intérêt fixé à vingt-cinq pour cent : ils frappèrent ensuite des monnaies de fer, auxquelles ils assignèrent la même valeur qu'à celles d'argent. Les riches consentirent à les prendre pour celles qu'ils avaient entre leurs mains : la dette fut éteinte; et les revenus de l'État, administrés avec économie, servirent à retirer insensiblement les fausses monnaies introduites dans le commerce[11].

1. Strab., lib. XIII, p. 622. — 2. Herodot., lib. I, cap. CLXIII. — 3. Strab., ibid., p. 626. Tournef., Voyag., t. I, p. 492. — 4. Xenoph., Instit. Cyr., p. 158. Diod., lib. XIV, p. 298. Pausan., lib. III, cap. IX, p. 226. — 5. Tit. Liv., lib. XXXVII, cap. XXXVII. — 6. Tournef., ibid., p. 495. — 7. Strab., lib. XIV, p. 646. — 8. Pausan., lib. VII, cap. V, p. 535. Aristid., Orat. in Smyrn., t. I, p. 408. — 9. Aristot., Cur. rei famil., t. II, p. 504. — 10. Cent huit mille livres. — 11. Aristot., ibid.

Les petits tyrans établis autrefois en Ionie usaient de voies plus odieuses pour s'enrichir. A Phocée, on nous avait raconté le fait suivant. Un Rhodien gouvernait cette ville; il dit en secret et séparément aux chefs des deux factions qu'il avait formées lui-même, que leurs ennemis lui offraient une telle somme s'il se déclarait pour eux. Il la retira de chaque côté, et parvint ensuite à réconcilier les deux partis [1].

Nous dirigeâmes notre route vers le midi. Outre les villes qui sont dans l'intérieur des terres, nous vîmes sur les bords de la mer, ou aux environs, Lébédos, Colophon, Éphèse, Priène, Myus, Milet, Iasus, Myndus, Halicarnasse, et Cnide.

Les habitants d'Éphèse nous montraient avec regret les débris du temple de Diane, aussi célèbre par son antiquité que par sa grandeur [2]. Quatorze ans auparavant, il avait été brûlé, non par le feu du ciel, ni par les fureurs de l'ennemi, mais par les caprices d'un particulier nommé Hérostrate, qui, au milieu des tourments, avoua qu'il n'avait eu d'autre dessein que d'éterniser son nom [3]. La diète générale des peuples d'Ionie fit un décret pour condamner ce nom fatal à l'oubli; mais la défense doit en perpétuer le souvenir; et l'historien Théopompe me dit un jour, qu'en racontant le fait, il nommerait le coupable [4].

Il ne reste de ce superbe édifice que les quatre murs, et des colonnes qui s'élèvent au milieu des décombres. La flamme a consumé le toit et les ornements qui décoraient la nef. On commence à le rétablir. Tous les citoyens ont contribué; les femmes ont sacrifié leurs bijoux [5]. Les parties dégradées par le feu seront restaurées; celles qu'il a détruites reparaîtront avec plus de magnificence, du moins avec plus de goût. La beauté de l'intérieur était rehaussée par l'éclat de l'or et les ouvrages de quelques célèbres artistes [6]; elle le sera beaucoup plus par les tributs de la peinture et de la sculpture [7], perfectionnées en ces derniers temps. On ne changera point la forme de la statue, forme anciennement empruntée des Égyptiens, et qu'on retrouve dans les temples de plusieurs villes grecques [8]. La tête de la déesse est surmontée d'une tour; deux tringles de fer soutiennent ses mains; le corps se termine en une gaîne enrichie de figures d'animaux et d'autres symboles [9].

Les Éphésiens ont, sur la construction des édifices publics, une loi très-sage. L'architecte dont le plan est choisi fait ses soumissions et engage tous ses biens. S'il a rempli exactement les conditions du marché, on lui décerne des honneurs. La dépense excède-t-elle d'un quart, le trésor de l'État fournit ce surplus. Va-t-elle par delà le quart, tout l'excédant est prélevé sur les biens de l'artiste [10].

1. Aristot., Cur. rei famil., t. II, p. 504. — 2. Pausan., lib. IV, cap. XXXI, p. 357. — 3. Cicer., De nat. deor., lib. II, cap. XXVII, t. II, p. 456. Plut., in Alex., t. I, p. 665. Solin., cap. XL. — 4. Aul. Gell., lib. II, cap. VI. Val. Max., lib. VIII, cap. XIV, extern. n° 5. — 5. Aristot., ibid., p. 505. Strab., lib. XIV, p. 640. — 6. Aristoph., in Nub., v. 598. Plin., lib. XXXIV. cap. VIII, t. II, p. 649. — 7. Strab., lib. XIV, p. 641. Plin., lib. XXXV, cap. X, t. II, p. 697. — 8. Pausan., ibid. — 9. Voy. la note XIII à la fin du volume. — 10. Vitruv., Præf., lib. X, p. 203.



Nous voici à Milet. Nous admirons ses murs, ses temples, ses fêtes, ses manufactures, ses ports, cet assemblage confus de vaisseaux, de matelots et d'ouvriers qu'agite un mouvement rapide. C'est le séjour de l'opulence, des lumières, et des plaisirs; c'est l'Athènes de l'Ionie. Doris, fille de l'Océan, eut de Nérée cinquante filles, nommées Néréides, toutes distinguées par des agréments divers[1]; Milet a vu sortir de son sein un plus grand nombre de colonies qui perpétuent sa gloire sur les côtes de l'Hellespont, de la Propontide et du Pont-Euxin[2]. Leur métropole donna le jour aux premiers historiens, aux premiers philosophes; elle se félicite d'avoir produit Aspasie et les plus aimables courtisanes. En certaines circonstances, les intérêts de son commerce l'ont forcée de préférer la paix à la guerre; en d'autres, elle a déposé les armes sans les avoir flétries; et de là ce proverbe : Les Milésiens furent vaillants autrefois[3].

Les monuments des arts décorent l'intérieur de la ville; les richesses de la nature éclatent aux environs. Combien de fois nous avons porté nos pas vers les bords du Méandre, qui, après avoir reçu plusieurs rivières et baigné les murs de plusieurs villes, se répand en replis tortueux au milieu de cette plaine qui s'honore de porter son nom, et se pare avec orgueil de ses bienfaits[4]! Combien de fois, assis sur le gazon qui borde ses rives fleuries, de toutes parts entourés de tableaux ravissants, ne pouvant nous rassasier ni de cet air, ni de cette lumière dont la douceur égale la pureté[5], nous sentions une langueur délicieuse se glisser dans nos âmes, et les jeter, pour ainsi dire, dans l'ivresse du bonheur! Telle est l'influence du climat de l'Ionie; et comme, loin de la corriger, les causes morales n'ont servi qu'à l'augmenter, les Ioniens sont devenus le peuple le plus efféminé, et l'un des plus aimables de la Grèce.

Il règne dans leurs idées, leurs sentiments et leurs mœurs[6], une certaine mollesse qui fait le charme de la société; dans leur musique et leurs danses[7], une liberté qui commence par révolter, et finit par séduire. Ils ont ajouté de nouveaux attraits à la volupté, et leur luxe s'est enrichi de leurs découvertes : des fêtes nombreuses les occupent chez eux, ou les attirent chez leurs voisins; les hommes s'y montrent avec des habits magnifiques, les femmes avec l'élégance de la parure, tous avec le désir de plaire[8]. Et de là ce respect qu'ils conservent pour les traditions anciennes qui justifient leurs faiblesses. Auprès de Milet, on nous conduisit à la fontaine de Biblis, où cette princesse in-

1. Hesiod., De gener. deor., v. 241. — 2. Ephor. ap. Athen., lib. XII, p. 523. Strab., lib. XIV, p. 635. Senec., De consolat. ad Helv., cap. VI. Plin., lib. V, cap. XXIX, t. I, p. 278. Sénèque attribue à Milet soixante-quinze colonies; Pline, plus de quatre-vingts. Voy. les citations. — 3. Athen., lib. XII, p. 523. Aristoph. in Plut., v. 1003. — 4. Herodot., lib. VII, cap. XXVI. Strab., lib. XII, p. 577 et 578. — 5. Herodot., lib. I, cap. CXLII. Pausan., lib. VII, cap. V, p. 533 et 535. Chandl., Trav. in Asia, chapt. XXI, p. 78. — 6. Aristoph., in Thesm., v. 170. Schol., ibid.; id., in Eccles., v. 913. Plat., De leg., lib. III, t. II, p. 680. Ephor. et Heraclid. ap. Athen., lib. XII, cap. V, p. 623. — 7. Horat., lib. III, od. VI, v. 21. Athen., lib. XIV, cap. V, p. 525. — 8. Xenophan. ap. Athen., lib. XII, p. 526.

fortunée expira d'amour et de douleur [1]. On nous montra le mont Latmus, où Diane accordait ses faveurs au jeune Endymion [2]. A Samos, les amants malheureux vont adresser leurs vœux aux mânes de Léontichus et de Rhadine [3]

Quand on remonte le Nil depuis Memphis jusqu'à Thèbes, on aperçoit, aux côtés du fleuve, une longue suite de superbes monuments, parmi lesquels s'élèvent par intervalles des pyramides et des obélisques. Un spectacle plus intéressant frappe le voyageur attentif, qui, du port d'Halicarnasse en Doride, remonte vers le nord pour se rendre à la presqu'île d'Érythres. Dans cette route, qui, en droite ligne, n'a que neuf cents stades environ [4], s'offrent à ses yeux quantité de villes dispersées sur les côtes du continent et des îles voisines. Jamais, dans un si court espace, la nature n'a produit un si grand nombre de talents distingués et de génies sublimes. Hérodote naquit à Halicarnasse, Hippocrate à Cos, Thalès à Milet, Pythagore à Samos, Parrhasius à Éphèse [5], Xénophanès [6] à Colophon, Anacréon à Téos, Anaxagore à Clazomènes, Homère partout : j'ai déjà dit que l'honneur de lui avoir donné le jour excite de grandes rivalités dans ces contrées. Je n'ai pas fait mention de tous les écrivains célèbres de l'Ionie, par la même raison qu'en parlant des habitants de l'Olympe, on ne cite communément que les plus grands dieux.

De l'Ionie proprement dite, nous passâmes dans la Doride, qui fait partie de l'ancienne Carie. Cnide, située près du promontoire de Triopium, donna le jour à l'historien Ctésias, ainsi qu'à l'astronome Eudoxe, qui a vécu de notre temps. On nous montrait, en passant, la maison où ce dernier faisait ses observations [7]. Un moment après, nous nous trouvâmes en présence de la célèbre Vénus de Praxitèle. Elle est placée au milieu d'un petit temple qui reçoit le jour de deux portes opposées, afin qu'une lumière douce l'éclaire de toutes parts [8]. Comment peindre la surprise du premier coup d'œil, les illusions qui la suivirent bientôt ? Nous prêtions nos sentiments au marbre [9]; nous l'entendions soupirer. Deux éleves de Praxitèle, venus récemment d'Athènes, pour étudier ce chef-d'œuvre, nous faisaient entrevoir des beautés dont nous ressentions les effets, sans en pénétrer la cause. Parmi les assistants l'un disait : « Vénus a quitté l'Olympe, elle habite parmi nous. » Un autre : « Si Junon et Minerve la voyaient maintenant, elles ne se plaindraient plus du jugement de Pâris [10]. » Un troisième : « La déesse daigna autrefois se montrer sans voile aux yeux de Pâris, d'Anchise et d'Adonis : a-t-elle apparu de même à Praxitèle [11] ? — Oui, répondit un des élèves, et sous la figure de Phryné [12]. » En

1. Pausan., lib. VII, cap. v, p. 535. Conon. ap. Phot., p. 423. Ovid., Metam., lib. IX, v. 454. — 2. Pausan., lib. V, cap. I, p. 376. Plin., lib. II, cap. IX, t. I, p. 76. Hesych., in Ἐνδυμ., etc. — 3. Pausan., ibid. — 4. Environ trente-quatre lieues. — 5. Apelle naquit aussi dans cette contrée : à Cos, suivant les uns; à Éphèse, suivant les autres. — 6. Chef de l'école d'Élée. — 7. Strab., lib. II, p. 119; lib. XIV, p. 656. — 8. Plin., lib. XXXVI, cap. v, t. II, p. 726. Lucian., in Amor., § 13, t. II, p. 411. — 9. Diod., Eclog., ex lib. XXVI, p. 884. — 10. Anthol., lib. IV, cap. XII, p. 323. — 11 Id., ibid., p. 324. — 12. Athen., lib. XIII, cap. VI, p. 591



effet, au premier aspect nous avions reconnu cette fameuse courtisane Ce sont de part et d'autre les mêmes traits, le même regard. Nos jeunes artistes y découvraient en même temps le sourire enchanteur d'une autre maîtresse de Praxitèle, nommée Cratine[1].

C'est ainsi que les peintres et les sculpteurs, prenant leurs maîtresses pour modèles, les ont exposées à la vénération publique, sous les noms de différentes divinités; c'est ainsi qu'ils ont représenté la tête de Mercure d'après celle d'Alcibiade[2].

Les Cnidiens s'enorgueillissent d'un trésor qui favorise à la fois les intérêts de leur commerce et ceux de leur gloire. Chez des peuples livrés à la superstition, et passionnés pour les arts, il suffit d'un oracle ou d'un monument célèbre pour attirer les étrangers. On en voit très-souvent qui passent les mers, et viennent à Cnide contempler le plus bel ouvrage qui soit sorti des mains de Praxitèle[3].

Lysis, qui ne pouvait en détourner ses regards, exagérait son admiration, et s'écriait de temps en temps. « Jamais la nature n'a produit rien de si parfait ! — Et comment savez-vous, lui dis-je, que parmi ce nombre infini de formes qu'elle donne au corps humain, il n'en est point qui surpasse en beauté celle que nous avons devant les yeux? A-t-on consulté tous les modèles qui ont existé, qui existent, et qui existeront un jour? — Vous conviendrez du moins, répondit-il, que l'art multiplie ces modèles, et qu'en assortissant avec soin les beautés éparses sur différents individus[4], il a trouvé le secret de suppléer à la négligence impardonnable de la nature : l'espèce humaine ne se montre-t-elle pas avec plus d'éclat et de dignité dans nos ateliers que parmi toutes les familles de la Grèce? — Aux yeux de la nature, repris-je, rien n'est beau, rien n'est laid, tout est dans l'ordre. Peu lui importe que de ses immenses combinaisons il résulte une figure qui présente toutes les perfections ou toutes les défectuosités que nous assignons au corps humain : son unique objet est de conserver l'harmonie qui, en liant par des chaînes invisibles les moindres parties de l'univers à ce grand tout, les conduit paisiblement à leur fin. Respectez donc ses opérations; elles sont d'un genre si relevé, que la moindre réflexion vous découvrirait plus de beautés réelles dans un insecte que dans cette statue. »

Lysis, indigné des blasphèmes que je prononçais en présence de la déesse, me dit avec chaleur : « Pourquoi réfléchir, quand on est forcé de céder à des impressions si vives? — Les vôtres le seraient moins répondis-je, si vous étiez seul et sans intérêt, surtout si vous ignoriez le nom de l'artiste. J'ai suivi le progrès de vos sensations : vous avez été frappé au premier instant, et vous vous êtes exprimé en homme sensé; des ressouvenirs agréables se sont ensuite réveillés dans votre

1. Clem. Alex., Cohort. ad gent., p. 47. Lucian., in Amor., § 13, t. II, p. 411. — 2. Clem. Alex., ibid. — 3. Plin., lib. XXXVI, cap. v, t. II, p. 726. Des médailles frappées à Cnide du temps des empereurs romains représentent, à ce qu'il paraît, la Vénus de Praxitèle. De la main droite, la déesse cache son sexe; de la gauche, elle tient un linge au-dessus d'un vase à parfums. — 4. Xenoph., Memor., lib. III, p. 781. Cicer., De invent., lib. II, cap. I, t. I, p. 75.

cœur, et vous avez pris le langage de la passion; quand nos jeunes élèves nous ont dévoilé quelques secrets de l'art, vous avez voulu enchérir sur leurs expressions, et vous m'avez refroidi par votre enthousiasme. Combien fut plus estimable la candeur de cet Athénien qui se trouva par hasard au portique où l'on conserve la célèbre Hélène de Zeuxis! Il la considéra pendant quelques instants, et moins surpris de l'excellence du travail que des transports d'un peintre placé à ses côtés, lui dit : « Mais je ne trouve pas cette femme si belle. — C'est que vous « n'avez pas mes yeux », répondit l'artiste[1].

Au sortir du temple, nous parcourûmes le bois sacré, où tous les objets sont relatifs au culte de Vénus. Là semblent revivre et jouir d'une jeunesse éternelle, la mère d'Adonis, sous la forme du myrte; la sensible Daphné, sous celle du laurier[2]; le beau Cyparissus, sous celle du cyprès[3]. Partout le lierre flexible se tient fortement attaché aux branches des arbres, et en quelques endroits la vigne trop féconde y trouve un appui favorable. Sous des berceaux, que de superbes platanes protégeaient de leur ombre, nous vîmes plusieurs groupes de Cnidiens, qui, à la suite d'un sacrifice, prenaient un repas champêtre[4] : ils chantaient leurs amours, et versaient fréquemment dans leurs coupes le vin délicieux que produit cette heureuse contrée[5].

Le soir, de retour à l'auberge, nos jeunes élèves ouvrirent leurs portefeuilles, et nous montrèrent dans des esquisses qu'ils s'étaient procurées, les premières pensées de quelques artistes célèbres[6]. Nous y vîmes aussi un grand nombre d'études qu'ils avaient faites d'après plusieurs beaux monuments, et en particulier d'après cette fameuse statue de Polyclète qu'on nomme le Canon ou la Règle[7]. Ils portaient toujours avec eux l'ouvrage que composa cet artiste pour justifier les proportions de sa figure[8], et le *Traité de la symétrie et des couleurs*, récemment publié par le peintre Euphranor[9].

Alors s'élevèrent plusieurs questions sur la beauté soit universelle, soit individuelle : tous la regardaient comme une qualité uniquement relative à notre espèce; tous convenaient qu'elle produit une surprise accompagnée d'admiration, et qu'elle agit sur nous avec plus ou moins de force, suivant l'organisation de nos sens et les modifications de notre âme. Mais ils ajoutaient que l'idée qu'on s'en fait n'étant pas la même en Afrique qu'en Europe, et variant partout, suivant la différence de l'âge et du sexe, il n'était pas possible d'en réunir les divers caractères dans une définition exacte.

Un de nous, à la fois médecin et philosophe, après avoir observé que les parties de notre corps sont composées des éléments primitifs, soutint que la santé résulte de l'équilibre de ces éléments, et la beauté

1. Plut. ap. Stob., serm. LXI, p. 394. Ælian., Var. hist., lib. XIV, p. 47. — 2. Philostr., in Vità Apoll., lib. I, cap. XVI, p. 19. Virg., Eclog. III, v. 63. — 3. Philostr., ibid. — 4. Lucian., in Amor., § 12, t. II, p. 409. — 5. Strab., lib. XIV, p. 637. — 6. Petron., in Satir., p. 311. Mém. de l'Acad. des bell. lettr., t. XIX, p. 260. — 7. Plin., lib. XXXIV, cap. VIII, t. II, p. 650. Lucian., De mort. Peregr., § 9, t. III, p. 331. — 8. Galen., De Hippocr., et Plat., Dogmat. lib. V, t. I. p. 288. — 9. Plin., lib. XXXV, cap. XI, t. II, p. 704.



de l'ensemble de ces parties[1]. « Non, dit un des disciples de Praxitèle, il ne parviendrait pas à la perfection, celui qui, se traînant servilement après les règles, ne s'attacherait qu'à la correspondance des parties, ainsi qu'à la justesse des proportions. »

On lui demanda quels modèles se propose un grand artiste, quand il veut représenter le souverain des dieux ou la mère des amours. « Des modèles, répondit-il, qu'il s'est formés d'après l'étude réfléchie de la nature et de l'art, et qui conservent, pour ainsi dire, en dépôt tous les attraits convenables à chaque genre de beauté. Les yeux fixés sur un de ces modèles, il tâche, par un long travail, de le reproduire dans sa copie[2]; il la retouche mille fois; il y met tantôt l'empreinte de son âme élevée, tantôt celle de son imagination riante, et ne la quitte qu'après avoir répandu la majesté suprême dans le Jupiter d'Olympie, ou les grâces séduisantes dans la Vénus de Cnide.

« — La difficulté subsiste, lui dis-je : ces simulacres de beauté dont vous parlez, ces images abstraites où le vrai simple s'enrichit du vrai idéal[3], n'ont rien de circonscrit ni d'uniforme. Chaque artiste les conçoit et les présente avec des traits différents. Ce n'est donc pas sur des mesures si variables qu'on doit prendre l'idée précise du beau par excellence.

« Platon, ne le trouvant nulle part exempt de taches et d'altération, s'éleva pour le découvrir, jusqu'à ce modèle que suivit l'ordonnateur de toutes choses quand il débrouilla le chaos[4]. Là se trouvaient tracées d'une manière ineffable et sublime[5], toutes les espèces des objets qui tombent sous nos sens[6], toutes les beautés que le corps humain peut recevoir dans les diverses époques de notre vie. Si la matière rebelle n'avait opposé une résistance invincible à l'action divine, le monde visible posséderait toutes les perfections du monde intellectuel. Les beautés particulières, à la vérité, ne feraient sur nous qu'une impression légère, puisqu'elles seraient communes aux individus de même sexe et de même âge; mais combien plus fortes et plus durables seraient nos émotions, à l'aspect de cette abondance de beautés toujours pures et sans mélange d'imperfection, toujours les mêmes et toujours nouvelles !

« Aujourd'hui notre âme, où reluit un rayon de lumière émané de la divinité, soupire sans cesse après le beau essentiel[7]; elle en recherche les faibles restes, dispersés dans les êtres qui nous entourent, et en fait elle-même jaillir de son sein des étincelles qui brillent dans les chefs-d'œuvre des arts, et qui font dire que leurs auteurs, ainsi que les poëtes, sont animés d'une flamme céleste[8]. »

On admirait cette théorie, on la combattait; Philotas prit la parole.

1. Galen., De Hippocr., et Plat., Dogm., lib. V, t. I, p. 288. — 2. Plat., De leg., lib. VI, t. II, p. 767. — 3. Cicer., Orat., cap. II, t. I, p. 421. De Piles, Cours de peint., p. 32. Winckelm., Hist. de l'art, t. II, p. 41. Jun., De pict. vet., lib. I, cap. II, p. 9. — 4. Tim., De anim. mund. ap. Plat., t. III, p. 93. Plat., in Tim., ibid., p. 29. — 5. Voy. le chapitre LIX de cet ouvrage. — 6. Plat., ibid., lib. X, t. II, p. 597. — 7. Id., in Conv., t. III, p. 211; id., in Phædr., p. 251. — 8. Jun., De pict., lib. I, cap. IV, p. 23.

ristote, dit-il, qui ne se livre pas à son imagination, peut-être :e que Platon s'abandonne trop à la sienne, s'est contenté de dire la beauté n'est autre chose que l'ordre dans la grandeur[1]. En effet, lre suppose la symétrie, la convenance, l'harmonie : dans la gran-:, sont comprises la simplicité, l'unité, la majesté. » On convint cette définition renfermait à peu près tous les caractères de la ıté, soit universelle, soit individuelle.

ous allâmes de Cnide à Mylasa, l'une des principales villes de la e. Elle possède un riche territoire, et quantité de temples, quel-s-uns très-anciens, tous construits d'un beau marbre tiré d'une ière voisine[2]. Le soir, Stratonicus nous dit qu'il voulait jouer de ithare en présence du peuple assemblé, et n'en fut pas détourné notre hôte, qui lui raconta un fait récemment arrivé dans une e ville de ce canton, nommée Iasus. La multitude était accourue nvitation d'un joueur de cithare. Au moment qu'il déployait toutes ressources de son art, la trompette annonça l'instant de la vente ɔoisson. Tout le monde courut au marché, à l'exception d'un ci-ən qui était dur d'oreille. Le musicien s'étant approché de lui pour emercier de son attention, et le féliciter sur son goût. « Est-ce la trompette a sonné? lui dit cet homme. — Sans doute. — Adieu c, je m'enfuis bien vite[3] » Le lendemain Stratonicus se trouvant milieu de la place publique, entourée d'édifices sacrés, et ne voyant our de lui que très-peu d'auditeurs, se mit à crier de toutes ses :es : *Temples*, *écoutez-moi*[4] ! et après avoir préludé pendant quel-:s moments, il congédia l'assemblée. Ce fut toute la vengeance qu'il ι du mépris que les Grecs de Carie ont pour les grands talents.

l courut plus de risques à Caunus. Le pays est fertile ; mais la cha-r du climat et l'abondance des fruits y occasionnent souvent des rres. Nous étions étonnés de cette quantité de malades pâles et lan-ssants qui se traînaient dans les rues. Stratonicus s'avisa de leur ər un vers d'Homère, où la destinée des hommes est comparée à le des feuilles[5]. C'était en automne, lorsque les feuilles jaunissent. mme les habitants s'offensaient de cette plaisanterie : « Moi, répondit-je n'ai pas voulu dire que ce lieu fût malsain, puisque je vois les ırts s'y promener paisiblement[6]. » Il fallut partir au plus vite, mais ne fut pas sans gronder Stratonicus, qui, tout en riant, nous dit 'une fois à Corinthe, il lui échappa quelques indiscrétions qui furent s-mal reçues. Une vieille femme le regardait attentivement ; il vou-en savoir la raison. « La voici, répondit-elle : Cette ville ne peut vous ıffrir un seul jour dans son sein ; comment se peut-il que votre mère us ait porté dix mois dans le sien[7]? »

!. Aristot., De mor., lib. IV, cap. VII, t. II, p. 49 ; id., De poet., cap. VII, II, p. 658. — 2. Strab., lib. XIV, p. 658. Herodot., lib I, cap. CLXXI. — Strab., ibid. — 4. Athen., lib. VIII, cap. IX, p. 348. — 5. Homer., Iliad., . VI, v. 146. — 6. Strab., ibid., p. 651. Eustath., in Dionys. Perieg., v. 533, . Geogr. min., t. IV, p. 101. — 7. Athen., lib. VIII, cap. IX, p. 349.

CHAP. LXXIII. — (SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT). *Les îles de Rhodes, de Crète et de Cos. Hippocrate.*

Nous nous embarquâmes à Caunus. En approchant de Rhodes, Stratonicus nous chanta cette belle ode où entre autres louanges que Pindare donne à cette île, il l'appelle la fille de Vénus et l'épouse du Soleil[1] : expressions peut-être relatives aux plaisirs que la déesse y distribue, et à l'attention qu'a le dieu de l'honorer sans cesse de sa présence; car on prétend qu'il n'est point de jour dans l'année où il ne s'y montre pendant quelques moments[2]. Les Rhodiens le regardent comme leur principale divinité[3] et le représentent sur toutes leurs monnaies.

Rhodes fut d'abord nommée Ophiusa[4], c'est-à-dire l'île aux serpents. C'est ainsi qu'on désigna plusieurs autres îles qui étaient peuplées de ces reptiles quand les hommes en prirent possession. Remarque générale : quantité de lieux, lors de leur découverte, reçurent leurs noms des animaux, des arbres, des plantes et des fleurs qui s'y trouvaient en abondance. On disait : Je vais au pays *des cailles*, *des cyprès*, *des lauriers*, etc.[5].

Du temps d'Homère, l'île dont je parle était partagée entre les villes d'Ialyse, Camire et Linde[6], qui subsistent encore, dépouillées de leur ancien éclat. Presque de nos jours, la plupart de leurs habitants, ayant résolu de s'établir dans un même endroit pour réunir leurs forces[7], jetèrent les fondements de la ville de Rhodes[8], d'après les dessins d'un architecte athénien[9] : ils y transportèrent les statues qui décoraient leurs premières demeures[10], et dont quelques-unes sont de vrais colosses[11]. La nouvelle ville fut construite en forme d'amphithéâtre[12], sur un terrain qui descend jusqu'au rivage de la mer. Ses ports, ses arsenaux, ses murs qui sont d'une très-grande élévation, et garnis de tours, ses maisons bâties en pierres et non en briques, ses temples, ses rues, ses théâtres, tout y porte l'empreinte de la grandeur et de la beauté[13]; tout annonce le goût d'une nation qui aime les arts, et que son opulence met en état d'exécuter de grandes choses.

Le pays qu'elle habite jouit d'un air pur et serein[14]. On y trouve

1. Pind., Olymp. VII, v. 25. — 2. Plin., lib. II, cap. LXII, t. I, p. 104. — 3. Diod., lib. V, p. 327. — 4. Strab., lib. XIV, p. 653. Steph., in Ῥόδ. — 5. Eustath., in Dionys., v. 453, p. 84. Spanh., De præst. num., t. I, p. 320. — 6. Homer., Iliad., lib. II, v. 656. Pind., ibid., v. 135. — 7. Strab., ibid., p. 655. Diod., lib. XIII, p. 196. Conon. ap. Phot., p. 456. Aristid., Orat. de concord., t. II, p. 398. — 8. Dans la première année de la 93e olympiade (Diod., ibid.) avant J. C., 408 ou 407. — 9 Strab., ibid., p. 654. — 10. Pind., ibid., v. 95. — 11. Plin., lib. XXXIV, cap. VII, t. II, p. 647. Parmi ces statues colossales, je ne compte pas ce fameux colosse qui avait, suivant Pline, soixante-dix coudées de haut, parce qu'il ne fut construit qu'environ soixante-quatre ans après l'époque où je place le voyage d'Anacharsis à Rhodes (Meurs., in Rhod., lib. I, cap. XV); mais je le cite ici pour prouver quel était, dans ces temps-là, le goût des Rhodiens pour les grands monuments. — 12. Diod., lib. XX, p. 811. — 13. Strab., ibid., p. 652. Diod., lib. XIX, p. 689. Pausan., lib. IV, cap. XXXI, p. 356. Aristid., Orat. Rhodiac., t. II, p. 342 et 358. Dio Chrysost., Orat. XXXI, p. 354. — 14. Suet. in Tiber., cap. XI.

des cantons fertiles, du raisin et du vin excellents, des arbres d'une grande beauté, du miel estimé, des salines, des carrières de marbre : la mer qui l'entoure fournit du poisson en abondance [1]. Ces avantages, et d'autres encore, ont fait dire aux poëtes qu'une pluie d'or y descend du ciel [2].

L'industrie seconda la nature. Avant l'époque des olympiades, les Rhodiens s'appliquèrent à la marine [3]. Par son heureuse position [4], leur île sert de relâche aux vaisseaux qui vont d'Égypte en Grèce, ou de Grèce en Égypte [5]. Ils s'établirent successivement dans la plupart des lieux où le commerce les attirait. On doit compter parmi leurs nombreuses colonies, Parthénopé [6] et Salapia en Italie, Agrigente et Géla en Sicile, Rhodes [7] sur les côtes de l'Ibérie au pied des Pyrénées, etc. [8].

Les progrès de leurs lumières sont marqués par des époques assez distinctes. Dans les plus anciens temps, ils reçurent de quelques étrangers, connus sous le nom de Telchiniens, des procédés, sans doute informes encore, pour travailler les métaux : les auteurs du bienfait furent soupçonnés d'employer les opérations de la magie [9]. Des hommes plus éclairés leur donnèrent ensuite des notions sur le cours des astres, et sur l'art de la divination : on les nomma les enfants du Soleil [10]. Enfin des hommes de génie les soumirent à des lois dont la sagesse est généralement reconnue [11]. Celles qui concernent la marine ne cesseront de la maintenir dans un état florissant, et pourront servir de modèles à toutes les nations commerçantes [12]. Les Rhodiens paraissent avec assurance sur toutes les mers, sur toutes les côtes. Rien n'est comparable à la légèreté de leurs vaisseaux, à la discipline qu'on y observe, à l'habileté des commandants et des pilotes [13]. Cette partie de l'administration est confiée aux soins vigilants d'une magistrature sévère; elle punirait de mort ceux qui, sans permission, pénétreraient dans certains endroits des arsenaux [14].

Je vais rapporter quelques-unes de leurs lois civiles et criminelles. Pour empêcher que les enfants ne laissent flétrir la mémoire de leur père : « Qu'ils payent ses dettes, dit la loi, quand même ils renonceraient à sa succession [15]. » A Athènes, lorsqu'un homme est condamné à perdre la vie, on commence par ôter son nom du registre des citoyens ; ce n'est donc pas un Athénien qui s'est rendu coupable, c'est un étranger [16]; le même esprit a dicté cette loi des Rhodiens : « Que les homicides soient jugés hors de la ville [17]. » Dans la vue d'inspirer

1. Meurs., in Rhod., lib. II, cap. I. — 2. Homer., Iliad., lib. II, v. 670. Pind., Olymp. VII, v. 89. Strab., lib. XIV, p. 654. — 3. Id., ibid. — 4. Polyb., lib. V, p. 430. Aul. Gell., lib. VII, cap. III. — 5. Diod., lib. V, p. 329. Demosth., Adv. Dionys., p. 1121, etc. — 6. Naples. — 7. Roses en Espagne. — 8. Strab., ibid. Meurs., ibid., lib. I, cap. XVIII. — 9. Strab., ibid. Diod., ibid., p. 326. — 10. Strab., ibid. Diod., ibid., p. 328. — 11. Strab., ibid., p. 652. — 12. Meurs., ibid., cap. XXI. Dissert. de M. Pastoret sur l'influence des lois des Rhodiens. — 13. Diod., in Excerpt. Vales., p. 402. Tit. Liv., lib. XXXVII, cap. XXX. Cicer., Pro leg. Manil., cap. XVIII, t. V, p. 20. Aul. Gell., ibid. — 14. Strab., ibid., p. 653. — 15. Sext. Empir., Pyrrhon. hypoth., lib. I, cap. XIV, p. 38. — 16. Dio Chrysost., Orat. XXXI, p. 336. — 17 Aristid., Orat. Rhodes, t. II, p 358.



plus d'horreur pour le crime, l'entrée de la ville est interdite à l'exécuteur des hautes œuvres[1].

L'autorité avait toujours été entre les mains du peuple : elle lui fut enlevée, il y a quelques années, par une faction que favorisait Mausole, roi de Carie[2]; et ce fut vainement qu'il implora le secours des Athéniens[3]. Les riches, auparavant maltraités par le peuple, veillent sur ses intérêts avec plus de soin qu'il ne faisait lui-même. Ils ordonnent de temps en temps des distributions de blé; et des officiers particuliers sont chargés de prévenir les besoins des plus pauvres, et spécialement de ceux qui sont employés sur les flottes ou dans les arsenaux[4].

De telles attentions perpétueront sans doute l'oligarchie[5]; et tant que les principes de la constitution ne s'altéreront point, on recherchera l'alliance d'un peuple dont les chefs auront appris à se distinguer par une prudence consommée, et les soldats par un courage intrépide[6]. Mais ces alliances ne seront jamais fréquentes[7] : les Rhodiens resteront, autant qu'ils le pourront, dans une neutralité armée. Ils auront des flottes toujours prêtes pour protéger leur commerce, un commerce pour amasser des richesses, des richesses pour être en état d'entretenir leurs flottes.

Les lois leur inspirent un amour ardent pour la liberté; les monuments superbes impriment dans leurs âmes des idées et des sentiments de grandeur. Ils conservent l'espérance dans les plus affreux revers, et l'ancienne simplicité de leurs pères dans le sein de l'opulence[8]. Leurs mœurs ont quelquefois reçu de fortes atteintes; mais ils sont tellement attachés à certaines formes d'ordre et de décence, que de pareilles attaques n'ont chez eux qu'une influence passagère. Ils se montrent en public avec des habits modestes et un maintien grave. On ne les voit jamais courir dans les rues, et se précipiter les uns sur les autres. Ils assistent aux spectacles en silence; et dans ces repas où règne la confiance de l'amitié et de la gaieté, ils se respectent eux-mêmes[9].

Nous parcourûmes l'île dans sa partie orientale, où l'on prétend qu'habitaient autrefois des géants[10]. On y a découvert des os d'une grandeur énorme[11]. On nous en avait montré de semblables en d'autres lieux de la Grèce. Cette race d'hommes a-t-elle existé? Je l'ignore.

Au bourg de Linde, le temple de Minerve est remarquable, non-seulement par sa haute antiquité, et par les offrandes des rois[12], mais

1. Dio Chrysost., Orat. XXXI, p. 348. — 2. Aristot., De rep., lib. V, cap. III, t. II, p. 388; cap. V, p. 392. Theopomp. ap. Athen., lib. X, cap. XII, p. 444. Demosth., De lib. Rhod., p. 144 et 145. Liban. et Ulpian., ibid. — 3. Demosth., ibid., p. 143. — 4. Strab., lib. XIV, p. 652. — 5. L'oligarchie établie à Rhodes du temps d'Aristote subsistait encore du temps de Strabon. — 6. Polyb., lib. V, p. 428; id., Excerpt. legat., p. 924. Diod., lib. XX, p. 820. Hirt., De bell. Alex., cap. XV. — 7. Diod., ibid., p. 809. — 8. Voy. la note XIV à la fin du volume. — 9. Dio Chrysost. ibid., p. 359; orat. XXXII, p. 377. — 10. Diod., lib. V, p. 327. — 11. Phleg., De reb. mirab., cap. XVI. — 12. Herodot., lib. II, cap. 182. Note de M. Larcher, t. II, p. 519. Meurs., in Rhod., lib. I, cap. VI.

encore par deux objets qui fixèrent notre attention. Nous y vîmes tracée en lettre d'or cette ode de Pindare que Stratonicus nous avait fait entendre[1]. Non loin de là se trouve le portrait d'Hercule; il est de Parrhasius, qui, dans une inscription placée au bas du tableau, atteste qu'il avait représenté le dieu tel qu'il l'avait vu plus d'une fois en songe[2]. D'autres ouvrages du même artiste excitaient l'émulation d'un jeune homme de Caunus, que nous connûmes, et se nommait Protogène. Je le cite parce qu'on augurait, d'après ses premiers essais, qu'il se placerait un jour à côté ou au-dessus de Parrhasius.

Parmi les gens de lettres qu'a produits l'île de Rhodes, nous citerons d'abord Cléobule, l'un des sages de la Grèce; ensuite Timocréon et Anaxandride, l'un et l'autre célèbres par leurs comédies. Le premier était à la fois athlète et poëte, très-vorace et très-satirique. Dans ses pièces de théâtre, ainsi que dans ses chansons, il déchira sans pitié Thémistocle et Simonide. Après sa mort, Simonide fit son épitaphe; elle était conçue en ces termes : « J'ai passé ma vie à manger, à boire, et à dire du mal de tout le monde[3].

Anaxandride, appelé à la cour du roi de Macédoine, augmenta par une de ses pièces l'éclat des fêtes qu'on y célébrait[4]. Choisi par les Athéniens pour composer le dithyrambe qu'on devait chanter dans une cérémonie religieuse, il parut à cheval à la tête du chœur, ses cheveux tombant sur ses épaules, vêtu d'une robe de pourpre garnie de franges d'or, et chantant lui-même ses vers[5]; il crut que cet appareil, soutenu d'une belle figure, lui attirerait l'admiration de la multitude. Sa vanité lui donnait une humeur insupportable. Il avait fait soixante-cinq comédies. Il remporta dix fois le prix; mais, beaucoup moins flatté de ses victoires qu'humilié de ses chutes, au lieu de corriger les pièces qui n'avaient pas réussi, il les envoyait, dans un accès de colère, aux épiciers, pour qu'elles servissent d'enveloppes[6].

Que d'après ces exemples on ne juge pas du caractère de la nation. Timocréon et Anaxandride vécurent loin de leur patrie, et ne cherchèrent que leur gloire personnelle.

L'île de Rhodes est beaucoup plus petite que celle de Crète[7]. Toutes deux m'ont paru mériter de l'attention : la première s'est élevée au-dessus de ses moyens, la seconde est restée au-dessous des siens. Notre traversée de l'une à l'autre fut très-heureuse. Nous descendîmes au port de Cnosse, éloigné de cette ville de vingt-cinq stades[8].

Du temps de Minos, Cnosse était la capitale de l'île de Crète[9]. Les habitants voudraient lui conserver la même prérogative, et fondent leur prétention, non sur leur puissance actuelle, mais sur la gloire de

1. Gorg. ap. Schol. Pind., olymp. VII, p. 76. Alter Schol., p. 88. — 2. Plin., lib. XXXV, cap. x, p. 694. Athen., lib. XII, cap. xi, p. 543. — 3. Id., lib. X, cap. iv, p. 415. Anthol., lib. III, cap. vi, p. 212. Ælian., Var. hist., lib. I, cap. xxvii. Plut., in Themist., t. I, p. 122. Suid., in Τιμοκρ. — 4. Id., in Ἀναξανδρ. — 5. Athen., lib. IX, cap. iv, p. 374. — 6. Id., ibid. — 7. Aujourd'hui Candie. — 8. Environ une lieue. Strab., lib. X, p. 476. — 9. Id., ibid. Homer., Odyss. lib. XIX, v. 178.

leurs ancêtres [1]; et sur un titre encore plus respectable à leurs yeux : c'est le tombeau de Jupiter [2]; c'est cette caverne fameuse où ils disent qu'il fut enseveli. Elle est creusée au pied du mont Ida, à une légère distance de la ville. Ils nous pressèrent de la voir, et le Cnossien qui avait la complaisance de nous loger voulut absolument nous accompagner.

Il fallait traverser la place publique; elle était pleine de monde. On nous dit qu'un étranger devait prononcer un discours en l'honneur des Crétois. Nous ne fûmes pas étonnés du projet; nous avions vu, en plusieurs endroits de la Grèce, des orateurs ou des sophistes composer ou réciter en public le panégyrique d'un peuple, d'un héros ou d'un personnage célèbre [3]. Mais quelle fut notre surprise, quand l'étranger parut à la tribune! C'était Stratonicus. La veille il s'était concerté, à notre insu, avec les principaux magistrats, qu'il avait connus dans un voyage précédent.

Après avoir représenté les anciens habitants de l'île dans un état de barbarie et d'ignorance [4] : « C'est parmi vous, s'écria-t-il, que tous les arts furent découverts; c'est vous qui en avez enrichi la terre. Saturne vous donna l'amour de la justice et cette simplicité de cœur qui vous distingue [5]. Vesta vous apprit à bâtir des maisons, Neptune à construire des vaisseaux. Vous devez à Cérès la culture du blé, à Bacchus celle de la vigne, à Minerve celle de l'olivier [6]. Jupiter détruisit les géants qui voulaient vous asservir [7]. Hercule vous délivra des serpents, des loups, et des diverses espèces d'animaux malfaisants [8]. Les auteurs de tant de bienfaits, admis par vos soins au nombre des dieux, reçurent le jour dans cette belle contrée, et ne sont maintenant occupés que de son bonheur. »

L'orateur parla ensuite des guerres de Minos, de ses victoires sur les Athéniens, des étranges amours de Pasiphaé, de cet homme plus étrange encore, qui naquit avec une tête de taureau, et qui fut nommé Minotaure. Stratonicus, en rassemblant les traditions les plus contradictoires et les fables les plus absurdes, les avait exposées comme des vérités importantes et incontestables. Il en résultait un ridicule qui nous faisait trembler pour lui; mais la multitude, enivrée des louanges dont il l'accablait, ne cessa de l'interrompre par des applaudissements.

La séance finie, il vint nous joindre. Nous lui demandâmes si, en voulant s'amuser aux dépens de ce peuple, il n'avait pas craint de l'irriter par l'excès des éloges. « Non, répondit-il; la modestie des nations, ainsi que celle des particuliers, est une vertu si douce, qu'on peut, sans risque, la traiter avec insolence. »

Le chemin qui conduit à l'antre de Jupiter est très-agréable : sur ses

1. Diod., in Excerpt. Vales., p. 353. — 2. Meurs., in Cret., cap. III et IV. — 3. Isocr., in Paneg., t. I, p. 120; id., in Helen. encom., t. II, p. 114. Plat., in Hipp. min., t. I, p. 368. Plut., Apophth. lacon., t. II, p. 192. — 4. Herodot., lib. I, cap. CLXXIII. Diod., lib. V, p. 334. — 5. Id., ibid. — 6. Id., ibid., p. 336, etc. — 7. Id., ibid., p. 338. — 8. Id., lib. IV, p. 225. Plut., De inimic. util., t. II, p. 86. Ælian., Hist. animal., lib. III, cap. XXXII. Plin., lib. VIII, cap. LVIII, t. I, p. 484.

bords, des arbres superbes; à ses côtés, des prairies charmantes, et un bois de cyprès remarquables par leur hauteur et leur beauté, bois consacré au dieu, ainsi qu'un temple que nous trouvâmes ensuite[1]. A l'entrée de la caverne sont suspendues quantité d'offrandes. On nous fit remarquer, comme une singularité, un de ces peupliers noirs qui tous les ans portent du fruit : on nous dit qu'il en croissait d'autres aux environs, sur les bords de la fontaine Saurus[2]. La longueur de l'antre peut être de deux cents pieds, sa largeur de vingt[3]. Au fond nous vîmes un siége qu'on nomme le trône de Jupiter, et sur les parois cette inscription tracée en anciens caractères : « C'EST ICI LE TOMBEAU DE ZAN[4]. »

Comme il était établi que le dieu se manifestait, dans le souterrain sacré, à ceux qui venaient le consulter, des hommes d'esprit profitèrent de cette erreur pour éclairer ou pour séduire les peuples. On prétend, en effet, que Minos[5], Épiménide et Pythagore, voulant donner une sanction divine à leurs lois ou à leurs dogmes, descendirent dans la caverne et s'y tinrent plus ou moins de temps renfermés[6].

De là nous allâmes à la ville de Gortyne, l'une des principales du pays : elle est située au commencement d'une plaine très-fertile. En arrivant, nous assistâmes au jugement d'un homme accusé d'adultère. Il en fut convaincu; on le traita comme le vil esclave des sens. Déchu des priviléges de citoyen, il parut en public avec une couronne de laine, symbole d'un caractère efféminé, et fut obligé de payer une somme considérable[7].

On nous fit monter sur une colline par un chemin très-rude[8] jusqu'à l'ouverture d'une caverne, dont l'intérieur présente à chaque pas des circuits et des sinuosités sans nombre. C'est là surtout qu'on connaît le danger d'une première faute; c'est là que l'erreur d'un moment peut coûter la vie au voyageur indiscret. Nos guides, à qui une longue expérience avait appris à connaître tous les replis de ces retraites obscures, s'étaient armés de flambeaux. Nous suivîmes une espèce d'allée, assez large pour y laisser passer deux ou trois hommes de front; haute en certains endroits, de sept à huit pieds; en d'autres, de deux ou trois seulement. Après avoir marché ou rampé pendant l'espace d'environ douze cents pas, nous trouvâmes deux salles presque rondes, ayant chacune vingt-quatre pieds de diamètre, sans autre issue que celle qui nous y avait conduits, toutes deux taillées dans le roc, ainsi qu'une partie de l'allée que nous venions de parcourir[9].

Nos conducteurs prétendaient que cette vaste caverne était précisément ce fameux labyrinthe où Thésée mit à mort le Minotaure que

1. Plat., De leg., lib. I, t. II, p. 625. — 2. Theophr., Hist. plant., lib. III, cap. v, p. 124. — 3. Benedet., Bordon., Isolar., p. 49. — 4. Meurs., in Cret., lib. I, cap. IV, p. 78. Zan est la même chose que Ζὴν, Jupiter. Il paraît par une médaille du cabinet national, que les Crétois prononçaient TAN (Mém. de l'Acad., t. XXVI, p. 546). Cette inscription n'était pas d'une haute antiquité. — 5. Homer., Odyss., lib. XIX, v. 179. Plat., in Min., t. II, p. 319. — 6. Diog. Laert., lib. VIII, § 3. — 7. Ælian., Var. hist., lib. XII, cap. XII. Not. Perizon, ibid. — 8. Tournef., Voyag., t. I, p. 67. — 9. Id., ibid., p. 65.

Minos y tenait renfermé. Ils ajoutaient que, dans l'origine, le labyrinthe ne fut destiné qu'à servir de prison[1].

Dans les pays de montagnes, le défaut de cartes topographiques nous obligeait souvent à gagner une hauteur pour reconnaître la position respective des lieux. Le sommet du mont Ida nous présentait une station favorable. Nous prîmes des provisions pour quelques jours. Une partie de la route se fait à cheval et l'autre à pied[2]. On visite, en montant, les antres où s'étaient établis les premiers habitants de la Crète[3]. On traverse des bois de chênes, d'érables et de cèdres. Nous étions frappés de la grosseur des cyprès, de la hauteur des arbousiers et des andrachnés[4]. A mesure qu'on avance, le chemin devient plus escarpé, le pays plus désert. Nous marchions quelquefois sur les bords des précipices, et, pour comble d'ennui, il fallait supporter les froides réflexions de notre hôte. Il comparait les diverses régions de la montagne, tantôt aux différents âges de la vie, tantôt aux dangers de l'élévation et aux vicissitudes de la fortune. « Eussiez-vous pensé, disait-il, que cette masse énorme, qui occupe, au milieu de notre île, un espace de six cents stades de circonférence[5], qui a successivement offert à nos regards des forêts superbes, des vallées et des prairies délicieuses[6], des animaux sauvages et paisibles[7], des sources abondantes qui vont au loin fertiliser nos campagnes[8], se terminerait par quelques rochers, sans cesse battus des vents, sans cesse couverts de neiges et de glaces[9]? »

La Crète doit être comptée parmi les plus grandes îles connues[10]. Sa longueur d'orient en occident est, à ce qu'on prétend, de deux mille cinq cents stades[11]; dans son milieu, elle en a environ quatre cents de largeur[12]; beaucoup moins partout ailleurs[13]. Au midi, la mer de Libye baigne ses côtes; au nord, la mer Égée : à l'est, elle s'approche de l'Asie; à l'ouest, de l'Europe[14]. Sa surface est hérissée de montagnes, dont quelques-unes, moins élevées que le mont Ida, sont néanmoins d'une très-grande hauteur : on distingue dans sa partie occidentale, les *Monts Blancs*, qui forment une chaîne de trois cents stades de longueur[15].

Sur les rivages de la mer, et dans l'intérieur des terres, de riches prairies sont couvertes de troupeaux nombreux; des plaines bien cultivées présentent successivement d'abondantes moissons de blé.

1. Philoch. ap. Plut., in Thes., t. I, p. 6. Voy. la note XV à la fin du volume. — 2. Tournef., Voyag., t. I, p. 52. — 3. Diod., lib. V, p. 334. — 4. Dionys. Perieg., v. 503. Theophr., Hist. plant., lib. III, cap. III, p. 121; lib. IV, cap. I, p. 283. Meurs., in Cret., cap. IX. Belon, Observ., liv. I, chap. XVI et XVII. — 5. Strab., lib. X, p. 475. Vingt-deux lieues dix-sept cents toises. — 6. Theophr. De vent., p. 405. Diod., ibid., p. 338. Wessel., Not. in Diod., t. I, p. 386. Meurs., ibid., lib. II, cap. III, p. 73. Belon, ibid., cap. XVI. — 7. Meurs., ibid., cap. VIII, p. 100. — 8. Id., ibid., cap. VI, p. 89. — 9. Diod., lib. V, p. 338. Tournef., ibid., p. 53. — 10. Scyl. ap. Geogr. min., t. I, p. 56. Tim. ap. Strab., lib. XIV, p. 654. Eustath., in Dionys., v. 568. — 11. Scyl., ibid. Dicæarch., Stat. græc., ap. Geogr. min., t. II, p. 24. Meurs., ibid., lib. I, cap. III, p. 8. Quatre-vingt-quatorze lieues douze cent cinquante toises. — 12. Plin., lib. IV, cap. XII, t. I, p. 209. Quinze lieues trois cents toises. — 13. Strab., lib. X, p. 475. — 14. Id., ibid., p. 474. — 15. Id., ibid., p. 475. Onze lieues huit cent cinquante toises.

de vin, d'huile, de miel et de fruits de toute espèce [1]. L'île produit quantité de plantes salutaires [2]; les arbres y sont très-vigoureux : les cyprès s'y plaisent beaucoup; ils croissent, à ce qu'on dit, au milieu des neiges éternelles qui couronnent les Monts Blancs, et qui leur ont fait donner ce nom [3].

La Crète était fort peuplée du temps d'Homère : on y comptait quatre-vingt-dix ou cent villes [4]. Je ne sais si le nombre en a depuis augmenté ou diminué. On prétend que les plus anciennes furent construites sur les flancs des montagnes, et que les habitants descendirent dans les plaines, lorsque les hivers devinrent plus rigoureux et plus longs [5]. J'ai déjà remarqué, dans mon voyage de Thessalie, qu'on se plaignait à Larisse de l'augmentation successive du froid [6].

Le pays étant partout montueux et inégal, la course à cheval est moins connue des habitants que la course à pied; et, par l'exercice continuel qu'ils font de l'arc et de la fronde dès leur enfance, ils sont devenus les meilleurs archers et les plus habiles frondeurs de la Grèce [7].

L'île est d'un difficile accès [8]. La plupart de ses ports sont exposés aux coups de vent [9] : mais comme il est aisé d'en sortir avec un temps favorable, on pourrait y préparer des expéditions pour toutes les parties de la terre [10]. Les vaisseaux qui partent du promontoire le plus oriental ne mettent que trois ou quatre jours pour aborder en Égypte [11]; il ne leur en faut que dix pour se rendre au Palus-Méotide au-dessus du Pont-Euxin [12].

La position des Crétois au milieu des nations connues, leur extrême population, et les richesses de leur sol, font présumer que la nature les avait destinés à ranger toute la Grèce sous leur obéissance [13]. Dès avant la guerre de Troie, ils soumirent une partie des îles de la mer Égée [14], et s'établirent sur quelques côtes de l'Asie et de l'Europe [15]. Au commencement de cette guerre, quatre-vingts de leurs vaisseaux abordèrent sur les rives d'Ilium, sous les ordres d'Idoménée et de Mérion [16]. Bientôt après, l'esprit des conquêtes s'éteignit parmi eux, et dans ces derniers temps il a été remplacé par des sentiments qu'on aurait de la peine à justifier. Lors de l'expédition de Xerxès, ils obtinrent de la Pythie une réponse qui les dispensait de secourir la Grèce [17]; et pendant la guerre du Péloponèse, guidés, non par un principe de justice, mais par l'appât du gain, ils mirent à la solde des Athéniens

1. Strab., lib. X, p. 475. Homer., Odyss., lib. XIX, v. 173. Diod., lib. V, p. 343. Tournef., Voyag., t. I, p. 23, 37, 42, etc. Meurs, in Cret., lib. II, cap. VII, p. 94; cap. IX, p. 102. — 2. Id., ibid., cap. X, p. 108. — 3. Theophr., Hist. plant., lib. III, cap. II, p. 118; lib. IV, cap. I, p. 283. Plin., lib. XVI, cap. XXXIII, t. II, p. 25. Tournef., ibid., p. 28. — 4. Homer., ibid, v. 174; id., Iliad., lib. II, v. 649. Eustath., in Iliad., lib. II, t. I, p. 313. — 5. Theophr., De vent., p. 405. — 6. Voy le chapitre XXXV de cet ouvrage, t. II, p. 69. — 7. Meurs., ibid., lib. III, cap. XI, p. 177. Belon, Observ., liv. I, chap. V. — 8. Aristot., De rep., lib. II, cap. X, t. II, p. 333, E. — 9. Homer., ibid., v. 189. Eustath., ibid., t. III, p. 1861, lin. 43. — 10. Diod., lib. IV, p. 225. — 11 Strab., ibid. — 12. Diod., lib. III, p. 167. — 13. Aristot., ibid., p. 332. — 14. Meurs., ibid., cap. III, p. 128. 15. Id., ibid., lib. IV, cap. V, p. 210. — 16. Homer., Iliad., lib. II, v. 645. — 17. Herodot., lib. VII, cap. CLXIX.



un corps de frondeurs et d'archers que ces derniers leur avaient demandé [1].

Tel ne fut jamais l'esprit de leurs lois, de ces lois d'autant plus célèbres, qu'elles en ont produit de plus belles encore. Regrettons de ne pouvoir citer ici tous ceux qui parmi eux s'occupèrent de ce grand objet; prononçons du moins avec respect le nom de Rhadamanthe, qui, dès les plus anciens temps, jeta les fondements de la législation [2], et celui de Minos, qui éleva l'édifice.

Lycurgue emprunta des Crétois l'usage des repas en commun, les règles sévères de l'éducation publique, et plusieurs autres articles qui semblent établir une conformité parfaite entre ses lois et celles de Crète. Pourquoi donc les Crétois ont-ils plus tôt et plus honteusement dégénéré de leurs institutions que les Spartiates? Si je ne me trompe, en voici les principales causes.

1° Dans un pays entouré de mers ou de montagnes qui le séparent des régions voisines, il faut que chaque peuplade sacrifie une partie de sa liberté pour conserver l'autre, et qu'afin de se protéger mutuellement, leurs intérêts se réunissent dans un centre commun. Sparte étant devenue, par la valeur de ses habitants ou par les institutions de Lycurgue, la capitale de la Laconie, on vit rarement s'élever des troubles dans la province. Mais en Crète, les villes de Cnosse, de Gortyne, de Cydonie, de Phestus, de Lyctos, et quantité d'autres, forment autant de républiques indépendantes, jalouses, ennemies, toujours en état de guerre les unes contre les autres [3]. Quand il survient une rupture entre les peuples de Cnosse et de Gortyne, sa rivale, l'île est pleine de factions; quand ils sont unis, elle est menacée de la servitude [4].

2° A la tête de chacune de ces républiques, dix magistrats, nommés cosmes [5], sont chargés de l'administration, et commandent les armées. Ils consultent le sénat, et présentent les décrets, qu'ils dressent de concert avec cette compagnie, à l'assemblée du peuple, qui n'a que le privilége de les confirmer [6]. Cette constitution renferme un vice essentiel. Les cosmes ne sont choisis que dans une certaine classe de citoyens; et comme, après leur année d'exercice, ils ont le droit exclusif de remplir les places vacantes dans le sénat, il arrive qu'un petit nombre de familles, revêtues de toute l'autorité, refusent d'obéir aux lois, exercent, en se réunissant, le pouvoir le plus despotique, et donnent lieu, en se divisant, aux plus cruelles séditions [7].

3° Les lois de Lycurgue établissent l'égalité des fortunes parmi les citoyens, et la maintiennent par l'interdiction du commerce et de l'industrie; celles de Crète permettent à chacun d'augmenter son bien [8].

1. Thucyd., lib. VII, cap. LVII. — 2. Ephor. ap. Strab., lib. X, p. 476 et 482. — 3. Aristot., De rep., lib. II, cap. IX, t. II, p. 328. Plut., De frat. amor., t. II, p. 490. — 4. Strab., lib. X, p. 478 et 479. Polyb., lib IV, p. 319. — 5. Chishull., Antiq. asiat., p. 108. Ce nom, écrit en grec, tantôt Κόσμοι, tantôt Κόσμιοι, peut signifier ordonnateurs ou prud'hommes (Chishull., ibid., p. 123). Les anciens auteurs les comparent quelquefois aux Éphores de Lacédémone. — 6. Aristot., ibid., lib. II, cap. X, t. II, p. 333. — 7. Id., ibid. Polyb., lib VI, p. 490. — 8. Id., ibid., p. 489.

Les premières défendent toute communication avec les nations étrangères : ce trait de génie avait échappé aux législateurs de Crète. Cette île, ouverte aux commerçants et aux voyageurs de tous les pays, reçut de leurs mains la contagion des richesses et celle des exemples. Il semble que Lycurgue fonda de plus justes espérances sur la sainteté des mœurs que sur la beauté des lois : qu'en arriva-t-il? dans aucun pays, les lois n'ont été aussi respectées qu'elles le furent par les magistrats et par les citoyens de Sparte. Les législateurs de Crète paraissent avoir plus compté sur les lois que sur les mœurs, et s'être plus donné de soins pour punir le crime que pour le prévenir : injustices dans les chefs, corruption dans les particuliers, voilà ce qui résulta de leurs règlements [1].

La loi du Syncrétisme, qui ordonne à tous les habitants de l'île de se réunir si une puissance étrangère y tentait une descente, ne saurait les défendre, ni contre leurs divisions, ni contre les armes de l'ennemi [2], parce qu'elle ne ferait que suspendre les haines au lieu de les éteindre, et qu'elle laisserait subsister trop d'intérêts particuliers dans une confédération générale.

On nous parla de plusieurs Crétois qui se sont distingués en cultivant la poésie ou les arts. Épiménide, qui, par certaines cérémonies religieuses, se vantait de détourner le courroux céleste, devint beaucoup plus célèbre que Myson, qui ne fut mis qu'au nombre des sages [3].

En plusieurs endroits de la Grèce, on conserve avec respect de prétendus monuments de la plus haute antiquité : à Chéronée le sceptre d'Agamemnon [4], ailleurs la massue d'Hercule [5] et la lance d'Achille [6]; mais j'étais plus jaloux de découvrir, dans les maximes et dans les usages d'un peuple, les débris de son ancienne sagesse. Les Crétois ne mêlent jamais les noms des dieux dans leurs serments [7]. Pour les prémunir contre les dangers de l'éloquence, on avait défendu l'entrée de l'île aux professeurs de l'art oratoire [8]. Quoiqu'ils soient aujourd'hui plus indulgents à cet égard, ils parlent encore avec la même précision que les Spartiates, et sont plus occupés des pensées que des mots [9].

Je fus témoin d'une querelle survenue entre deux Cnossiens. L'un dans un accès de fureur dit à l'autre : « Puisses-tu vivre en mauvaise compagnie ! » et le quitta aussitôt. On m'apprit que c'était la plus forte imprécation à faire contre son ennemi [10].

Il en est qui tiennent une espèce de registre des jours heureux et des jours malheureux ; et comme ils ne comptent la durée de leur vie que d'après les calculs des premiers, ils ordonnent d'inscrire sur leurs tombeaux cette formule singulière : « Ci-gît un tel, qui exista pendant tant d'années, et qui en vécut tant [11]. »

1. Polyb., lib. VI, p. 490. Meurs., in Cret., lib. IV, cap. X, p. 231. — 2. Aristot., De rep., lib. II, cap. X, p. 333, E. Plut., De frat. amor., t. II, p. 490. — 3. Meurs., ibid., cap. XI, etc. — 4. Pausan., lib. IX, cap. XL, p. 795. — 5. Id., lib. II, cap. XXXI, p. 185. — 6. Id., lib. III, cap. III, p. 211. — 7. Porphyr., De abstin., lib. III, § 16, p. 251. Meurs., ibid., cap. I, p. 195. — 8. Sext. Empir., adv. Rhet., lib. II, p. 292. — 9. Plat., De leg., lib. I, t. II, p. 641, E. — 10. Val. Max., lib. VII cap. II, extern. n° 18. — 11. Meurs., ibid., cap. IX, p. 249.



Un vaisseau marchand et une galère à trois rangs de rames devaient partir incessamment du port de Cnosse[1], pour se rendre à Samos. Le premier, à cause de sa forme ronde, faisait moins de chemin que le second. Nous le préférâmes, parce qu'il devait toucher aux îles où nous voulions descendre.

Nous formions une société de voyageurs qui ne pouvaient se lasser d'être ensemble. Tantôt rasant la côte, nous étions frappés de la ressemblance ou de la variété des aspects; tantôt moins distraits par les objets extérieurs, nous discutions avec chaleur des questions qui, au fond, ne nous intéressaient guère; quelquefois des sujets de philosophie, de littérature et d'histoire remplissaient nos loisirs. On s'entretint un jour du pressant besoin que nous avons de répandre au dehors les fortes émotions qui agitent nos âmes. L'un de nous rapporta cette réflexion du philosophe Archytas : « Qu'on vous élève au haut des cieux, vous serez ravi de la grandeur et de la beauté du spectacle; mais aux transports de l'admiration succédera bientôt le regret amer de ne pouvoir les partager avec personne[2]. » Dans cette conversation, je recueillis quelques autres remarques. En Perse[3], il n'est pas permis de parler des choses qu'il n'est pas permis de faire. — Les vieillards vivent plus de souvenirs que d'espérances[4]. — Combien de fois un ouvrage, annoncé et prôné d'avance, a trompé l'attente du public[5]?

Un autre jour, on traitait d'infâme ce citoyen d'Athènes qui donna son suffrage contre Aristide, parce qu'il était ennuyé de l'entendre sans cesse appeler le juste[6]. « Je sens, répondit Protésilas, que, dans un moment d'humeur, j'eusse fait la même chose que cet Athénien; mais auparavant j'aurais dit à l'assemblée générale : Aristide est juste; je le suis autant que lui; d'autres le sont autant que moi : quel droit avez-vous de lui accorder exclusivement un titre qui est la plus noble des récompenses? Vous vous ruinez en éloges; et ces brillantes dissipations ne servent qu'à corrompre les vertus éclatantes, qu'à décourager les vertus obscures. J'estime Aristide, et je le condamne; non que je le croie coupable, mais parce qu'à force de m'humilier vous m'avez forcé d'être injuste. »

Il fut ensuite question de Timon, qu'on surnomma le Misanthrope, et dont l'histoire tient en quelque façon à celle des mœurs. Personne de la compagnie ne l'avait connu; tous en avaient ouï parler diversement à leurs pères. Les uns en faisaient un portrait avantageux, les autres le peignaient de noires couleurs[7]. Au milieu de ces contradictions, on présenta une formule d'accusation semblable à celles qu'on porte aux tribunaux d'Athènes, et conçue en ces termes : « Stratonicus accuse Timon d'avoir haï tous les hommes; pour peine, la haine de tous les hommes. » On admit la cause, et Philotas fut constitué dé-

1. Strab., lib. X, p. 476. — 2. Cicer., De amic., cap. XXIII, t. III, p. 349. — 3. Herodot., lib. I, cap. CXXXVIII. — 4. Aristot., Rhet., lib. II, cap. XIII, p. 565, B. — 5. Isocr., in Nicocl., t. I, p. 54. — 6. Plut., in Aristid., t. I, p. 322. Nep., in Aristid., cap. I. — 7. Tanaquil. Faber, in Lucian. Timon., p. 89. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. XIV, p. 74.

fenseur de Timon. Je vais donner l'extrait des moyens employés de part et d'autre.

« Je défère à votre tribunal, dit Stratonicus, un caractère féroce et perfide. Quelques amis de Timon ayant, à ce qu'on prétend, payé ses bienfaits d'ingratitude[1], tout le genre humain devint l'objet de sa vengeance[2]. Il l'exerçait sans cesse contre les opérations du gouvernement, contre les actions des particuliers. Comme si toutes les vertus devaient expirer avec lui, il ne vit plus sur la terre que des impostures et des crimes; et dès ce moment, il fut révolté de la politesse des Athéniens, et plus flatté de leur mépris que de leur estime. Aristophane, qui le connaissait, nous le représente comme entouré d'une enceinte d'épines qui ne permettait pas de l'approcher; il ajoute qu'il fut détesté de tout le monde, et qu'on le regardait comme le rejeton des furies[3].

« Ce n'était pas assez encore : il a trahi sa patrie; j'en fournis la preuve. Alcibiade venait de faire approuver par l'assemblée générale des projets nuisibles à l'État : « Courage, mon fils ! lui dit Timon; je « te félicite de tes succès; continue, et tu perdras la république[4]. » Quelle horreur ! et qui oserait prendre la défense d'un tel homme ?

— Le sort m'a chargé de ce soin, répondit Philotas, et je vais m'en acquitter. Remarquons d'abord l'effet que produisirent les paroles de Timon sur le grand nombre d'Athéniens qui accompagnaient Alcibiade. Quelques-uns, à la vérité, l'accablèrent d'injures, mais d'autres prirent le parti d'en rire; et les plus éclairés en furent frappés comme d'un trait de lumière[5]. Ainsi Timon prévit le danger, en avertit, et ne fut point écouté. Pour le noircir encore plus, vous avez cité Aristophane, sans vous apercevoir que son témoignage suffit pour justifier l'accusé. « C'est ce Timon, dit le poëte, c'est cet homme exécrable, et issu des « furies, qui vomit sans cesse des imprécations contre les scélérats[6]. » Vous l'entendez, Stratonicus; Timon ne fut coupable que pour s'être déchaîné contre des hommes pervers.

« Il parut dans un temps où les mœurs anciennes luttaient encore contre des passions liguées pour les détruire. C'est un moment redoutable pour un État : c'est alors que dans les caractères faibles et jaloux de leur repos, les vertus sont indulgentes et se prêtent aux circonstances; que dans les caractères vigoureux, elles redoublent de sévérité, et se rendent quelquefois odieuses par une inflexible roideur. Timon joignait à beaucoup d'esprit et de probité les lumières de la philosophie[7]; mais, aigri peut-être par le malheur, peut-être par les progrès rapides de la corruption, il mit tant d'âpreté dans ses discours et dans ses formes, qu'il aliéna tous les esprits. Il combattait pour la même cause que Socrate qui vivait de son temps, que Diogène avec

1. Lucian., in Tim., t. I, § 8, p. 114. — 2. Cicer., Tuscul., lib. IV, cap. XI, t. II, p. 338; id., De amic., cap. XXIII, t. III, p. 349. Plin., lib. VII, cap. XIX, t. I, p. 385. — 3. Aristoph., in Lysistr., v. 810; in Av., v. 1548. — 4. Plut., in Alcib., t. I, p. 199; in Anton., p. 948. — 5. Id., in Alcib., t. I, p. 199. — 6. Aristoph., in Lysistr., v. 816. — 7. Plin., lib. VII, cap. XIX, t. I, p. 385. Suid., in . Schol. Aristoph., in Lysistr., v. 816.



qui on lui trouve bien des rapports[1]. Leur destinée a dépendu de leurs différents genres d'attaque. Diogène combat les vices avec le ridicule, et nous rions avec lui; Socrate les poursuivit avec les armes de la raison, et il lui en coûta la vie; Timon avec celles de l'humeur : il cessa d'être dangereux, et fut traité de Misanthrope, expression nouvelle alors, qui acheva de le décréditer auprès de la multitude, et le perdra peut-être auprès de la postérité[2].

« Je ne puis croire que Timon ait enveloppé tout le genre humain dans sa censure. Il aimait les femmes[3]. « Non, reprit Stratonicus aussitôt; il ne connut pas l'amour, puisqu'il ne connut pas l'amitié. — Rappelez-vous ce qu'il dit à cet Athénien qu'il semblait chérir, et qui, dans un repas, tête à tête avec lui, s'étant écrié : « O Timon, l'agréable souper ! » n'en reçut que cette réponse outrageante : « Oui, si vous n'en étiez pas[4]. »

« Ce ne fut peut-être, dit Philotas, qu'une plaisanterie amenée par la circonstance. — Ne jugez pas Timon d'après de faibles rumeurs accréditées par ses ennemis, mais d'après ces effusions de cœur que lui arrachait l'indignation de sa vertu, et dont l'originalité ne peut jamais déplaire aux gens de goût. Car, de la part d'un homme qu'entraîne trop loin l'amour du bien public, les saillies de l'humeur sont piquantes, parce qu'elles dévoilent le caractère en entier. Il monta un jour à la tribune; le peuple, surpris de cette soudaine apparition, fit un grand silence : « Athéniens, dit-il, j'ai un petit terrain; je vais y bâtir. Il s'y trouve un figuier; je dois l'arracher. Plusieurs citoyens s'y sont pendus; si la même envie prend à quelqu'un de vous, je l'avertis qu'il n'a pas un moment à perdre[5]. »

Straconicus, qui ne savait pas cette anecdote, en fut si content, qu'il se désista de son accusation. Cependant on recueillit les avis, et l'on décida que, par l'amertume de son zèle, Timon perdit l'occasion de contribuer au salut de la morale; que néanmoins une vertu intraitable est moins dangereuse qu'une lâche complaisance, et que si la plupart des Athéniens avaient eu pour les scélérats la même horreur que Timon, la république subsisterait encore dans son ancienne splendeur.

Après ce jugement, on parut étonné de ce que les Grecs n'avaient point élevé de temples à l'amitié. « Je le suis bien plus, dit Lysis, de ce qu'ils n'en ont jamais consacré à l'amour. Quoi ! point de fêtes ni de sacrifices pour le plus ancien et le plus beau des dieux[6] ! Alors s'ouvrit une carrière immense que l'on parcourut plusieurs fois. On rapportait sur la nature de l'amour les traditions anciennes, les opinions des modernes. On n'en reconnaissait qu'un, on en distinguait plusieurs[7]; on n'en admettait que deux, l'un céleste et pur, l'autre terrestre et grossier[8]. On donnait ce nom au principe qui ordonna les parties de la

1. Plin., lib. VII, cap. XIX, t. I, p. 385. — 2. Anthol., lib III, p. 218. — 3. Aristoph., in Lysistr., v. 820. — 4. Plut., in Anton., t. I, p. 948. — 5. Id., ibid. — 6. Hesiod., Theogon., v. 120. Aristoph., in Av., v. 701. Plat., in Conv., t. III, p. 177, 178, etc. — 7. Cicer., De nat. deor., lib. III, cap. XXIII, t. II, p. 506. — 8. Plat., ibid., p. 180.

matière agitée dans le chaos[1], à l'harmonie qui règne dans l'univers, aux sentiments qui rapprochent les hommes[2]. Fatigué de tant de savoir et d'obscurités, je priai les combattants de réduire cette longue dispute à un point unique. « Regardez-vous, leur dis-je, l'amour comme un dieu ? — Non, répondit Stratonicus; c'est un pauvre qui demande l'aumône[3]. » Il commençait à développer sa pensée, lorsqu'un effroi mortel s'empara de lui. Le vent soufflait avec violence; notre pilote épuisait vainement les ressources de son art. Lysis, que Stratonicus n'avait cessé d'importuner de questions, saisit ce moment pour lui demander quels étaient les bâtiments où l'on court le moins de risques; si c'étaient les ronds ou les longs. « Ceux qui sont à terre, » répondit-il[4]. Ses vœux furent bientôt comblés; un coup de vent nous porta dans le port de Cos. Nous sautâmes sur le rivage, et l'on mit le navire à sec.

Cette île est petite, mais très-agréable. A l'exception de quelques montagnes qui la garantissent des vents impétueux du midi, le pays est uni et d'une grande fécondité[5]. Un tremblement de terre ayant détruit une partie de l'ancienne ville[6], et les habitants se trouvant ensuite déchirés par des factions, la plupart vinrent, il y a quelques années, s'établir au pied d'un promontoire, à quarante stades[7] du continent de l'Asie. Rien de si riche en tableaux que cette position; rien de si magnifique que le port, les murailles et l'intérieur de la nouvelle ville[8]. Le célèbre temple d'Esculape, situé dans le faubourg, est couvert d'offrandes, tribut de la reconnaissance des malades, et d'inscriptions qui indiquent et les maux dont ils étaient affligés, et les remèdes qui les en ont délivrés[9].

Un plus noble objet fixait notre attention. C'est dans cette île que naquit Hippocrate, la première année de la quatre-vingtième olympiade[10]. Il était de la famille des Asclépiades[11], qui, depuis plusieurs siècles, conserve la doctrine d'Esculape, auquel elle rapporte son origine[12]. Elle a formé trois écoles, établies, l'une à Rhodes, la seconde à Cnide, et la troisième à Cos[13]. Il reçut de son père Héraclide les éléments des sciences; et convaincu bientôt que, pour connaître l'essence de chaque corps en particulier, il faudrait remonter aux principes constitutifs de l'univers[14], il s'appliqua tellement à la physique générale, qu'il tient un rang honorable parmi ceux qui s'y sont le plus distingués[15].

Les intérêts de la médecine se trouvaient alors entre les mains des

1. Cudw., System. intellect., t. I, p. 160. Moshem., not. x, p. 161. Bruck., t. I, p. 416. — 2. Plat., in Conv., t. III, p. 179, 186, etc. — 3. Id., ibid., p. 200 et 203. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. VI, p. 280. — 4. Athen., lib. VIII, cap. x, p. 350. — 5. Strab., lib. XIV, p. 657. — 6. Thucyd., lib. VIII, cap. XLI. Strab., ibid. — 7. Environ une lieue et demie. — 8. Diod., lib. XV, p. 386. — 9. Strab., ibid., p. 374; lib. XIV, p. 657. — 10. Soran., Vit. Hippocr. Fréret, Défens. de la chronol., p. 121. Corsin., Fast. attic., t. III, p. 199. L'an 460 avant J. C. — 11. Plat., in Phædr., t. III, p. 270. — 12. Soran., ibid. Fabric., Bibl. græc., t. I, p. 841. — 13. Galen., Method., lib. I, t. IV, p. 35, lin. 17. — 14. Plat., ibid. Theophr., De caus. plant., lib. III, cap. II, p. 266. Galen., ibid., p. 36, lin. 28 — 15. Aristot., Meteor., lib. I, cap. III, t. I, p. 554.



deux classes d'hommes qui travaillaient, à l'insu l'une de l'autre, à lui ménager un triomphe éclatant. D'un côté, les philosophes ne pouvaient s'occuper du système général de la nature, sans laisser tomber quelques regards sur le corps humain, sans assigner à certaines causes les vicissitudes qu'il éprouve souvent : d'un autre côté, les descendants d'Esculape traitaient les maladies suivant des règles confirmées par de nombreuses guérisons, et leurs trois écoles se félicitaient à l'envi de plusieurs excellentes découvertes[1]. Les philosophes discouraient, les Asclépiades agissaient. Hippocrate, enrichi des connaissances des uns et des autres, conçut une de ces grandes et importantes idées qui servent d'époque à l'histoire du génie; ce fut d'éclairer l'expérience par le raisonnement, et de rectifier la théorie par la pratique[2]. Dans cette théorie néanmoins, il n'admit que les principes relatifs aux divers phénomènes que présente le corps humain, considéré dans les rapports de maladie et de santé[3].

A la faveur de cette méthode, l'art, élevé à la dignité de la science, marcha d'un pas plus ferme dans la route qui venait de s'ouvrir[4]; et Hippocrate acheva paisiblement une révolution qui a changé la face de la médecine. Je ne m'étendrai ni sur les heureux essais de ses nouveaux remèdes[5], ni sur les prodiges qu'ils opérèrent dans tous les lieux honorés de sa présence, et surtout en Thessalie, où, après un long séjour, il mourut, peu de temps avant mon arrivée dans la Grèce. Mais je dirai que, ni l'amour du gain, ni le désir de la célébrité ne l'avaient conduit en des climats éloignés. D'après tout ce qu'on m'a rapporté de lui, je n'ai aperçu dans son âme qu'un sentiment, l'amour du bien; et dans le cours de sa longue vie, qu'un seul fait, le soulagement des malades[6].

Il a laissé plusieurs ouvrages. Les uns ne sont que les journaux des maladies qu'il avait suivies; les autres contiennent les résultats de son expérience et de celle des siècles antérieurs; d'autres enfin traitent des devoirs du médecin, et de plusieurs parties de la médecine ou de la physique; tous doivent être médités avec attention, parce que l'auteur se contente souvent d'y jeter les semences de sa doctrine[7], et que son style est toujours concis : mais il dit beaucoup de choses en peu de mots, ne s'écarte jamais de son but; et pendant qu'il y court, il laisse sur sa route des traces de lumière plus ou moins aperçues, suivant que le lecteur est plus ou moins éclairé[8]. C'était la méthode des anciens philosophes, plus jaloux d'indiquer des idées neuves que de s'appesantir sur les idées communes.

Ce grand homme s'est peint dans ses écrits. Rien de si touchant que cette candeur avec laquelle il rend compte de ses malheurs et de ses

1. Galen., Method. med., lib. I, t. IV, p. 35, lin. 16. — 2. Cels., De re med. in præfat. Dacier, Préf. de la trad. des œuvres d'Hippocrate. Le Clerc, Hist. de la médec., liv. III, chap. I. — 3. Hippocr., De princip., t. I, p. 112. — 4. Galen., ibid., lib. II, t. IV, p. 53, lin. 27; lib. IX, p. 134, lin. 23. — 5. Id., ibid., lib. V, p. 84, lin. 36, et alibi. — 6. Id., De decret., lib. IX, t. I, p. 334, lin. 25. — 7. Id., Method. med., lib. VII, t. IV, p. 106, lin. 52. — 8. Id., De vict. rat. comm. I, t. V, p. 51, lin. 29; id., De elem., lib. II, t. I, p. 58, lin. 25.

fautes. Ici, vous lirez les listes des malades qu'il avait traités pendant une épidémie, et dont la plupart étaient morts entre ses bras[1]. Là, vous le verrez auprès d'un Thessalien blessé d'un coup de pierre à la tête. Il ne s'aperçut pas d'abord qu'il fallait recourir à la voie du trépan. Des signes funestes l'avertirent enfin de sa méprise. L'opération fut faite le quinzième jour, et le malade mourut le lendemain[2]. C'est de lui-même que nous tenons ces aveux; c'est lui qui, supérieur à toute espèce d'amour-propre, voulut que ses erreurs mêmes fussent des leçons.

Peu content d'avoir consacré ses jours au soulagement des malheureux, et déposé dans ses écrits les principes d'une science dont il fut le créateur, il laissa, pour l'institution du médecin, des règles dont je vais donner une légère idée.

La vie est si courte, et l'art que nous exerçons exige une si longue étude, qu'il faut, dès sa plus tendre jeunesse, en commencer l'apprentissage[3]. Voulez-vous former un élève, assurez-vous lentement de sa vocation. A-t-il reçu de la nature un discernement exquis, un jugement sain, un caractère mêlé de douceur et de fermeté, le goût du travail, et du penchant pour les choses honnêtes[4], concevez des espérances. Souffre-t-il des souffrances des autres, son âme compatissante aime-t-elle à s'attendrir sur les maux de l'humanité, concluez-en qu'il se passionnera pour un art qui apprend à secourir l'humanité[5].

Accoutumez de bonne heure ses mains aux opérations de la chirurgie[6], excepté à celle de la taille, qu'on doit abandonner aux artistes de profession[7]. Faites-lui parcourir successivement le cercle des sciences; que la physique lui prouve l'influence du climat sur le corps humain; et lorsque, pour augmenter ses connaissances, il jugera à propos de voyager en différentes villes[8], conseillez-lui d'observer scrupuleusement la situation des lieux, les variations de l'air, les eaux qu'on y boit, les aliments dont on s'y nourrit, en un mot, toutes les causes qui portent le trouble dans l'économie animale[9].

Vous lui montrerez, en attendant, à quels signes avant-coureurs on reconnaît les maladies, par quel régime on peut les éviter, par quels remèdes on doit les guérir.

Quand il sera instruit de vos dogmes, clairement exposés dans des conférences réglées, et réduits, par vos soins, en maximes courtes et propres à se graver dans la mémoire[10], il faudra l'avertir que l'expérience toute seule est moins dangereuse que la théorie dénuée d'expérience[11]; qu'il est temps d'appliquer les principes généraux aux cas particuliers, qui, variant sans cesse, ont souvent égaré les médecins

1. Hippocr., Epidem., lib. I, II, III, etc. — 2. Id., ibid., lib. V, § 14, t. I, p. 778. — 3. Id., in Leg., § 2, t. I, p. 41; id., in Aphor., § 1, p. 68. — 4. Id., in Leg., § 2; id., De decent., t. I, § 2, p. 53; § 5, p. 55; § 7, p. 56; § 11, p. 59. Le Clerc, Hist. de la médec., liv. III, chap. XXIX. — 5. Hippocr., in Præcept., § 5, t. I, p. 63. — 6. Elles faisaient alors partie de la médecine. — 7. Hippocr., in Jusjur., § 2, t. I, p. 43. — 8. Id., in Leg., § 3, t. I, p. 42. — 9. Id., De aer. aq. et loc., t. I, p. 327. — 10. Id., in Jusjur., § 1, t. I, p. 43. Dacier, Trad. des œuvres d'Hippocrate, t. I, p. 150. — 11. Hippocr., in Præcept., § 1 et 2, t. I, p. 60. Aristot., Metaph., t. II, p. 839



par des ressemblances trompeuses [1]; que ce n'est ni dans la poussière de l'école, ni dans les ouvrages des philosophes et des praticiens [2], qu'on apprend l'art d'interroger la nature, et l'art plus difficile d'attendre sa réponse. Il ne la connaît pas encore cette nature; il l'a considérée jusqu'ici dans sa vigueur, et parvenant à ses fins sans obstacle [3]. Vous le conduirez dans ces séjours de douleur, où déjà couverte des ombres de la mort, exposée aux attaques violentes de l'ennemi, tombant, se relevant pour tomber encore, elle montre à l'œil attentif ses besoins et ses ressources. Témoin et effrayé de ce combat, le disciple vous verra épier et saisir le moment qui peut fixer la victoire, et décider de la vie du malade. Si vous quittez pour quelques instants le champ de bataille, vous lui ordonnerez d'y rester, de tout observer, et de vous rendre compte ensuite, et des changements arrivés pendant votre absence, et de la manière dont il a cru devoir y remédier [4].

« C'est en l'obligeant d'asister fréquemment à ces spectacles terribles et instructifs, que vous l'initierez, autant qu'il est possible, dans les secrets intimes de la nature et de l'art. Mais ce n'est pas assez encore. Quand, pour un léger salaire, vous l'adoptâtes pour disciple, il jura de conserver dans ses mœurs et dans ses fonctions une pureté inaltérable [5]. Qu'il ne se contente pas d'en avoir fait le serment. Sans les vertus de son état, il n'en remplira jamais les devoirs. Quelles sont ces vertus? Je n'en excepte presque aucune, puisque son ministère a cela d'honorable, qu'il exige presque toutes les qualités de l'esprit et du cœur [6]. En effet, si l'on n'était assuré de sa discrétion et de sa sagesse, quel chef de famille ne craindrait pas, en l'appelant, d'introduire un espion ou un intrigant dans sa maison, un corrupteur auprès de sa femme ou de ses filles [7]? Comment compter sur son humanité, s'il n'aborde ses malades qu'avec une gaieté révoltante, ou qu'avec une humeur brusque et chagrine [8]; sur sa fermeté, si, par une servile adulation, il ménage leur dégoût et cède à leurs caprices [9]; sur sa prudence, si, toujours occupé de sa parure, toujours couvert d'essences et d'habits magnifiques, on le voit errer de ville en ville pour y prononcer, en l'honneur de son art, des discours étayés du témoignage des poëtes [10]; sur ses lumières, si, outre cette justice générale que l'honnête homme observe à l'égard de tout le monde [11], il ne possède pas celle que le sage exerce sur lui-même, et qui lui apprend qu'au milieu du plus grand savoir, se trouve encore plus de disette que d'abondance [12]; sur ses intentions, s'il est dominé par un fol orgueil, et par cette basse envie, qui ne fut jamais le partage de l'homme supérieur [13]; si, sacrifiant toutes les considérations à sa fortune, il ne se dévoue qu'au service des gens riches [14]; si, autorisé par l'usage à

1. Hippocr., Epid., lib. VI, § 3, t. I, p. 805; § 8, p. 822. — 2. Id., De princip., § 1, t. I, p. 112; id., De diæt., § 1, p. 179. — 3. Id., Epid., lib. VI, § 5, t. I, p. 809. — 4. Id., De decent., § 12, t. I, p. 59. — 5. Id., in Jusjur., § 2, t. I, p. 43. — 6. Id., De decent., § 5, p. 55. — 7. Id., in Jusjur., § 2, p. 43; id., De med., § 1, p. 45. — 8. Id., ibid. — 9. Id., De decent., § 10 et 11, t. I, p. 58. — 10. Id., ibid., § 2, p. 52 et 53; id., in Præcept., § 9, p. 66; id., De med., § 1, p. 45. — 11. Id., ibid., t. I, p. 45 — 12. Id., in Præcept., § 7, t. I, p. 65. — 13. Id., ibid., § 7, p. 64. — 14. Id., ibid., § 5 et 6, p. 63.

régler ses honoraires dès le commencement de la maladie, il s'obstine à terminer le marché, quoique le malade empire d'un moment à l'autre[1]?

« Ces vices et ces défauts caractérisent surtout ces hommes ignorants et présomptueux dont la Grèce est remplie, et qui dégradent le plus noble des arts, en trafiquant de la vie et de la mort des hommes; imposteurs d'autant plus dangereux, que les lois ne sauraient les atteindre, et que l'ignominie ne peut les humilier[2].

« Quel est donc le médecin qui honore sa profession? Celui qui a mérité l'estime publique par un savoir profond, une longue expérience, une exacte probité, et une vie sans reproche[3]; celui aux yeux duquel tous les malheureux étant égaux, comme tous les hommes le sont aux yeux de la divinité, accourt avec empressement à leur voix, sans acception de personnes[4], leur parle avec douceur, les écoute avec attention, supporte leurs impatiences, et leur inspire cette confiance qui suffit quelquefois pour les rendre à la vie[5]; qui, pénétré de leurs maux, en étudie avec opiniâtreté la cause et les progrès, n'est jamais troublé par des accidents imprévus[6], se fait un devoir d'appeler au besoin quelques-uns de ses confrères, pour s'éclairer de leurs conseils[7]; celui enfin qui, après avoir lutté de toutes ses forces contre la maladie, est heureux et modeste dans le succès, et peut du moins se féliciter, dans les revers, d'avoir suspendu des douleurs, et donné des consolations. »

Tel est le médecin philosophe qu'Hippocrate comparait à un dieu[8], sans s'apercevoir qu'il le retraçait en lui-même. Des gens qui, par l'excellence de leur mérite, étaient faits pour reconnaître la supériorité du sien, m'ont souvent assuré que les médecins le regarderont toujours comme le premier et le plus habile de leurs législateurs, et que sa doctrine, adoptée de toutes les nations, opérera encore des milliers de guérisons après des milliers d'années[9]. Si la prédiction s'accomplit, les plus vastes empires ne pourront pas disputer à la petite île de Cos la gloire d'avoir produit l'homme le plus utile à l'humanité; et aux yeux des sages, les noms des plus grands conquérants s'abaisseront devant celui d'Hippocrate.

Après avoir visité quelques-unes des îles qui sont aux environs de Cos, nous partîmes pour Samos.

CHAP. LXXIV. — *Description de Samos. Polycrate.*

Lorsqu'on entre dans la rade de Samos, on voit à droite le promontoire de Neptune, surmonté d'un temple consacré à ce dieu; à gauche, le temple de Junon, et plusieurs beaux édifices parsemés à travers les

1. Hippocr., in Præcept., § 2, p. 62. — 2. Id., in Leg., § 1, t. I, p. 40. — 3. Id., De med., § 1, p. 44; id., De decent., § 2, p. 53; § 4, p. 54; id., in Præcept., § 1, p. 60. — 4. Id., ibid., § 5, p. 63. — 5. Id., ibid., § 4, p. 62. — 6. Id., De decent., § 9, p. 57. — 7. Id., in Præcept., § 6 et 7, p. 63 et 64. — 8. Id., De decent., § 5, t. I, p. 55. — 9. Cels., in Præf. Plin., lib. VII, cap. XXXVII, t. I, p. 395; id., lib. XVIII, t. II, p. 108; lib. XXVI, p. 391; lib. XXIX, p. 493 Galen., passim. Hippocr. genus et vita ap. Vander Linden, t. II, p. 958, 960



arbres dont les bords de l'Imbrasus sont ombragés; en face, la ville située en partie le long du rivage de la mer, en partie sur le penchant d'une montagne qui s'élève du côté du nord [1].

L'île a six cent neuf stades de circonférence [2]. A l'exception du vin, les productions de la terre y sont aussi excellentes [3] que les perdrix et les différentes espèces de gibier qui s'y trouvent en grande quantité [4]. Les montagnes couvertes d'arbres, et d'une éternelle verdure, font jaillir de leurs pieds des sources qui fertilisent les campagnes voisines [5].

La ville se distingue parmi toutes celles que possèdent les Grecs et les barbares sur le continent voisin [6]. On s'empressa de nous en montrer les singularités. L'aqueduc, le môle, et le temple de Junon attirèrent notre attention.

Non loin des remparts, vers le nord, est une grotte taillée à mains d'hommes, dans une montagne qu'on a percée de part en part. La longueur de cette grotte est de sept stades; sa hauteur, ainsi que sa largeur, de huit pieds [7]. Dans toute son étendue, est creusé un canal large de trois pieds, profond de vingt coudées [8]. Des tuyaux, placés au fond du canal, amènent à Samos les eaux d'une source abondante qui coule derrière la montagne [9].

Le môle est une chaussée destinée à mettre le port et les vaisseaux à l'abri du vent du midi. Sa hauteur est d'environ vingt orgyes, sa longueur de plus de deux stades [10].

A droite de la ville, dans le faubourg [11], est le temple de Junon, construit, à ce qu'on prétend, vers les temps de la guerre de Troie [12], reconstruit dans ces derniers siècles par l'architecte Rhécus : il est d'ordre dorique [13]. Je n'en ai pas vu de plus vastes [14] : on en connaît de plus élégants [15]. Il est situé non loin de la mer, sur les bords de l'Imbrasus, dans le lieu même que la déesse honora de ses premiers regards. On croit en effet qu'elle vint au monde sous un de ces arbustes nommés *agnus castus*, très-fréquents le long de la rivière. Cet édifice, si célèbre et si respectable, a toujours joui du droit d'asile [16].

La statue de Junon nous offrit les premiers essais de la sculpture;

1. Strab., lib. XIV, p. 637. — 2. Vingt-deux lieues dix-sept cents toises. Voy. la note XVI à la fin du volume. — 3. Strab., ibid. — 4. Tournef., Voyag., t. I, p. 412. — 5. Plin., lib. V, t. I, p. 287. Tournef., ibid., p. 414. — 6. Herodot., lib. III, cap. CXXXIX. — 7. Sept stades font six cent soixante et une toises, trois pieds, huit lignes; huit pieds grecs font sept de nos pieds, six pouces, huit lignes. — 8. Trois pieds grecs font deux de nos pieds, dix pouces; vingt coudées, vingt-huit pieds, quatre pouces. Il y a apparence que la grotte fut d'abord destinée à servir de chemin public, et que, lorsque ensuite il eut été résolu d'amener à Samos les eaux d'une source dont le niveau était plus bas que la grotte, on profita du travail déjà fait, et l'on se contenta de creuser le canal en question. — 9. Herodot., ibid., cap. LX. Tournef., ibid., p. 419. — 10. Herodot, ibid. Vingt orgyes font cent treize de nos pieds, et quatre pouces· deux stades font cent quatre-vingt-neuf toises. — 11. Strab., ibid. — 12 Pausan., lib. VII, cap. IV, p. 530. Menodot. ap. Athen., lib. XV, cap. IV, p. 672. — 13. Vitruv., Præf., lib. VII, p. 124. — 14. Herodot., ibid. — 15. Il reste encore des débris d'un ancien temple à Samos : mais il paraît qu'on ne doit pas les rapporter à celui dont parle Hérodote. Voyez Tournef., ibid., p. 422. Pococ., Observ., vol. II, part. II, p. 27. Choiseul-Gouffier, Voyag. pittor. de la Grèce, t. I, p. 100. — 16. Cicer., in Verr., act. II, lib. I, cap. XIX, t. IV, p. 165. Tacit., Annal., lib. IV, cap. XIV.

elle est de la main de Smilis, un des plus anciens artistes de la Grèce [1]. Le prêtre qui nous accompagnait nous dit qu'auparavant un simple soliveau recevait en ces lieux saints l'hommage des Samiens [2]; que les dieux étaient alors partout représentés par des troncs d'arbres, ou par des pierres, soit carrées, soit de forme conique [3]; que ces simulacres grossiers subsistent, et sont même encore vénérés dans plusieurs temples anciens et modernes, et desservis par des ministres aussi ignorants que ces Scythes barbares qui adorent un cimeterre.

Quoique piqué de cette réflexion, je lui représentai doucement que les troncs d'arbres et les pierres ne furent jamais l'objet immédiat du culte, mais seulement des signes arbitraires auprès desquels se rassemblait la nation pour adresser ses vœux à la divinité. « Cela ne suffit pas, répondit-il; il faut qu'elle paraisse revêtue d'un corps semblable au nôtre, et avec des traits plus augustes et plus imposants. Voyez avec quel respect on se prosterne devant les statues de Jupiter d'Olympie et de la Minerve d'Athènes. — C'est, repris-je, qu'elles sont couvertes d'or et d'ivoire. En faisant les dieux à notre image, au lieu d'élever l'esprit du peuple, vous n'avez cherché qu'à frapper ses sens, et de là vient que sa piété n'augmente qu'à proportion de la beauté, de la grandeur et de la richesse des objets exposés à sa vénération Si vous embellissiez votre Junon, quelque grossier qu'en soit le travail, vous verriez les offrandes se multiplier. »

Le prêtre en convint. Nous lui demandâmes ce que signifiaient deux paons de bronze placés aux pieds de la statue [4]. Il nous dit que ces oiseaux se plaisent à Samos, qu'on les a consacrés à Junon, qu'on les a représentés sur la monnaie courante, et que de cette île ils ont passé dans la Grèce [5].

Nous demandâmes à quoi servait une caisse d'où s'élevait un arbuste [6]. « C'est, répondit-il, le même *agnus castus* qui servit de berceau à la déesse. Il a toute sa fraîcheur, ajouta-t-il; et cependant il est plus vieux que l'olivier d'Athènes, le palmier de Délos, le chêne de Dodone, l'olivier sauvage d'Olympie, le platane qu'Agamemnon planta de ses propres mains à Delphes [7]; et tous ces arbres sacrés que l'on conserve depuis tant de siècles en différents temples [8]. »

Nous demandâmes pourquoi la déesse était vêtue d'un habit de noces. Il répondit : « C'est à Samos qu'elle épousa Jupiter. La preuve en est claire : nous avons une fête où nous célébrons l'anniversaire de leur hymen [9]. — On le célèbre aussi, dit Stratonicus, dans la ville de Cnosse en Crète, et les prêtres m'ont assuré qu'il fut conclu sur les

1. Pausan., lib. VII, cap. IV, p. 531. — 2. Callim. ap. Euseb., Præp. evang., lib. III, cap. VIII, p. 99. Clem. Alex., Cohort. ad gent., p. 40. — 3. Tacit., Hist., lib. II, cap. III. Pausan., ibid., cap. XXII, p. 579. Pittur. Antich. d'Ercol., t. III, tavol. LII, p. 273. Médailles de Paphos, etc. — 4. Médailles de Samos. — 5. Antiphan. et Menod. ap. Athen., lib. XIV, cap. XX, p. 655. — 6. Médaille de Gordien, au cabinet national. — 7. Theophr., Hist. plant., lib. IV, cap. XIV. Plin., lib. XVI, cap. XLIV, t. II, p. 40. Pausan., lib. VIII, cap. XXIII, p. 643. Cicer., De leg., lib. I, cap. I, t. III, p. 115. — 8. Il paraît que tous ces arbres étaient dans des caisses : je le présume d'après celui de Samos. Sur la médaille citée ci-dessus, il est dans une caisse sur les marches du vestibule. — 9. Varr. ap. Lactant., De fals. relig., lib. I, cap. XVII. t. I, p. 75.

bords du fleuve Théron[1]. — Je vous avertis encore que les prêtresses d'Argos veulent ravir à votre île l'honneur d'avoir donné le jour à la déesse[2], comme d'autres pays se disputent celui d'avoir été le berceau de Jupiter[3]. Je serais embarrassé, si j'avais à chanter sur ma lyre ou leur naissance ou leur mariage. — Point du tout, répondit cet homme; vous vous conformeriez à la tradition du pays : les poëtes ne sont pas si scrupuleux. — Mais, repris-je, les ministres des autels devraient l'être davantage. Adopter des opinions fausses et absurdes, n'est qu'un défaut de lumières : en adopter de contradictoires et d'inconséquentes, c'est un défaut de logique; et alors on ne doit pas reprocher aux Scythes de se prosterner devant un cimeterre.

— Vous me paraissez instruit, répondit le prêtre, et je vais vous révéler notre secret. Quand nous parlons de la naissance des dieux, nous entendons le temps où leur culte fut reçu dans un pays, et par leur mariage l'époque où le culte de l'un fut associé à celui d'un autre[4] — Et qu'entendez-vous par leur mort? lui dit Stratonicus : car j'ai vu le tombeau de Jupiter en Crète[5]. — Nous avons recours à une autre solution, répondit le prêtre. Les dieux se manifestent quelquefois aux hommes, revêtus de nos traits; et, après avoir passé quelque temps avec eux pour les instruire, ils disparaissent et retournent aux cieux[6]. C'est en Crète surtout qu'ils avaient autrefois coutume de descendre; c'est de là qu'ils partaient pour parcourir la terre[7]. » Nous allions répliquer; mais il prit le sage parti de se retirer.

Nous jetâmes ensuite les yeux sur cet amas de statues dont le temple est entouré. Nous contemplâmes avec admiration trois statues colossales, de la main du célèbre Myron[8], posées sur une même base, et représentant Jupiter, Minerve et Hercule[9]. Nous vîmes l'Apollon de Téléclès et de Théodore, deux artistes qui, ayant puisé les principes de l'art en Égypte, apprirent de leurs maîtres à s'associer pour exécuter un même ouvrage. Le premier demeurait à Samos, le second à Éphèse. Après être convenus des proportions que devait avoir la figure, l'un se chargea de la partie supérieure, et l'autre de l'inférieure. Rapprochées ensuite, elles s'unirent si bien, qu'on les croirait de la même main[10]. Il faut convenir néanmoins que la sculpture n'ayant pas fait alors de grands progrès, cet Apollon est plus recommandable par la justesse des proportions que par la beauté des détails.

Le Samien qui nous racontait cette anecdote ajouta : « Vers la fin de la guerre du Péloponèse, Alcibiade croisait sur nos côtes avec la flotte des Athéniens. Il favorisa le parti du peuple, qui lui fit élever cette statue[11].

1. Diod., lib. V, p. 339. — 2. Strab., lib. IX, p. 413. — 3. Pausan., lib. IV, cap. XXXIII, p. 361. — 4. Herodot., lib. II, cap. CXLVI. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. XVIII, p. 17; t. XXIII, Hist., p. 22. — 5. Cicer., De nat. deor., lib. III, cap. XXI, t. II, p. 504. Orig., Contr. Cels., lib. III, t. I, p. 475. — 6. Diod., lib. I, p. 20. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. XXXVI, p. 292. — 7. Diod., lib. V, p. 344. — 8. Strab., lib. XIV, p. 637. — 9. Marc-Antoine les fit transporter à Rome; et quelque temps après, Auguste en renvoya deux à Samos, et ne garda que Jupiter (Strab., ibid). — 10. Diod., lib. I, p. 88. — 11. Pausan. lib. VI, p. 460.

Quelque temps après, Lysander, qui commandait la flotte de Lacédémone, se rendit maître de Samos, et rétablit l'autorité des riches, qui envoyèrent sa statue au temple d'Olympie[1]. Deux généraux athéniens, Conon et Timothée, revinrent ensuite avec des forces supérieures, et voilà les deux statues que le peuple leur éleva[2]; et voici la place que nous destinons à celle de Philippe, quand il s'emparera de notre île. Nous devrions rougir de cette lâcheté; mais elle nous est commune avec les habitants des îles voisines, avec la plupart des nations grecques du continent, sans en excepter même les Athéniens. La haine qui a toujours subsisté entre les riches et les pauvres a partout détruit les ressources de l'honneur et de la vertu. » Il finit par ces mots : « Un peuple qui a, pendant deux siècles, épuisé son sang et ses trésors pour se ménager quelques moments d'une liberté plus pesante que l'esclavage, est excusable de chercher le repos, surtout quand le vainqueur n'exige que de l'argent et une statue. »

Les Samiens sont le peuple le plus riche et le plus puissant de tous ceux qui composent la confédération ionienne[3]. Ils ont beaucoup d'esprit, ils sont industrieux et actifs : aussi leur histoire fournit-elle des traits intéressants pour celle des lettres, des arts et du commerce. Parmi les hommes célèbres que l'île a produits, je citerai Créophile qui mérita, dit-on, la reconnaissance d'Homère en l'accueillant dans sa misère, et celle de la postérité en nous conservant ses écrits[4]; Pythagore, dont le nom suffirait pour illustrer le plus beau siècle et le plus grand empire. Après ce dernier, mais dans un rang très-inférieur, nous placerons deux de ses contemporains, Rhécus et Théodore[5], sculpteurs habiles pour leur temps, qui, après avoir, à ce qu'on prétend, perfectionné la règle, le niveau, et d'autres instruments utiles[6], découvrirent le secret de forger les statues de fer[7], et de nouveaux moyens pour jeter en fonte celles de cuivre[8].

La terre de Samos, non-seulement a des propriétés dont la médecine fait usage[9]; mais elle se convertit encore, sous la main de quantité d'ouvriers, en des vases qu'on recherche de toutes parts[10].

Les Samiens s'appliquèrent de très-bonne heure à la navigation, et firent autrefois un établissement dans la haute Égypte[11]. Il y a trois siècles environ, qu'un de leurs vaisseaux marchands, qui se rendait en Égypte, fut poussé, par les vents contraires, au delà des colonnes d'Hercule, dans l'île de Tartessus, située sur les côtes de l'Ibérie, et jusqu'alors inconnue aux Grecs. L'or s'y trouvait en abondance. Les habitants, qui en ignoraient le prix, le prodiguèrent à ces étrangers; et ceux-ci, en échange de leurs marchandises, rapportèrent chez eux

1. Plut., in Lys., t. I, p. 440. Pausan., lib. VI, cap. III, p. 459. — 2. Id., ibid., p. 460. — 3. Plut., in Pericl., t. I, p. 167. — 4. Strab., lib. XIV, p. 638. Callim., t. I, p. 188. Plut., in Lycurg., t. I, p. 41. Eustath., in Iliad., lib. II, p. 330. — 5. Plat., in Ion., t. I, p. 533. — 6. Plin., lib. VII, cap. LVI, t. I, p. 414. — 7. Pausan., lib. III, cap. XII, p. 237. — 8. Id., lib. VIII, cap. XIV, p. 629; lib. X, cap. XXXVIII, p. 896. Plin., lib. XXXV, cap. XII, t. II, p. 710. — 9. Hippocr., De nat. mul., t. II, p. 379. Plin., ibid., cap. XVI, t. II, p. 717. — 10. Cicer., Pro Mur., cap. XXXVI, t. V, p. 233. Plin., lib. XXXV, t. II, p. 711. — 11. Herodot., lib. III, cap. XXVI.



des richesses estimées soixante talents [1], somme alors exorbitante, et qu'on aurait eu de la peine à rassembler dans une partie de la Grèce. On en préleva le dixième; il fut destiné à consacrer au temple de Junon un grand cratère de bronze qui subsiste encore. Les bords en sont ornés de têtes de gryphons. Il est soutenu par trois statues colossales à genoux, et de la proportion de sept coudées de hauteur [2]. Ce groupe est aussi de bronze [3].

Samos ne cessa depuis d'augmenter et d'exercer sa marine. Des flottes redoutables sortirent souvent de ses ports, et maintinrent pendant quelque temps sa liberté contre les efforts des Perses et des puissances de la Grèce, jaloux de la réunir à leur domaine [4]; mais on vit plus d'une fois des divisions s'élever dans son sein, et se terminer, après de longues secousses, par l'établissement de la tyrannie. C'est ce qui arriva du temps de Polycrate.

Il reçut de la nature de grands talents, et de son père Eacès de grandes richesses. Ce dernier avait usurpé le pouvoir souverain, et son fils résolut de s'en revêtir à son tour [5]. Il communiqua ses vues à ses deux frères, qui crurent entrer dans la conspiration comme ses associés, et n'en furent que les instruments. Le jour où l'on célèbre la fête de Junon, leurs partisans s'étant placés aux postes assignés, les uns fondirent sur les Samiens assemblés au tour du temple de la déesse, et en massacrèrent un grand nombre; les autres s'emparèrent de la citadelle, et s'y maintinrent à la faveur de quelques troupes envoyées par Lygdamis, tyran de Naxos [6]. L'île fut divisée entre les trois frères; et bientôt après elle tomba sans réserve entre les mains de Polycrate, qui condamna l'un d'eux à la mort, et l'autre à l'exil [7].

Employer, pour retenir le peuple dans la soumission, tantôt la voie des fêtes et des spectacles [8], tantôt celle de la violence et de la cruauté [9]; le distraire du sentiment de ses maux en le conduisant à des conquêtes brillantes, de celui de ses forces en l'assujettissant à des travaux pénibles [10]; s'emparer des revenus de l'État [11], quelquefois des possessions des particuliers; s'entourer de satellites, et d'un corps de troupes étrangères [12]; se renfermer au besoin dans une forte citadelle; savoir tromper les hommes, et se jouer des serments les plus sacrés [13]: tels furent les principes qui dirigèrent Polycrate après son élévation. On pourrait intituler l'histoire de son règne : l'art de gouverner, à l'usage des tyrans.

Ses richesses le mirent en état d'armer cent galères, qui lui assurèrent l'empire de la mer, et lui soumirent plusieurs îles voisines et

1. Trois cent vingt-quatre mille livres. — 2. Environ dix pieds. — 3. Herodot., lib. IV, cap. CLII. — 4. Strab., lib. XIV, p. 637. Plut., Apophth. lacon., t. II, p. 232. — 5. Herodot., lib. III, cap. XXXIX. — 6. Polyæn., Strateg., lib. I, cap. XXIII. — 7. Herodot., ibid. — 8. Athen., lib. XII, cap. X, p 541. — 9. Diod., lib. I, p. 85. — 10. Aristot., De rep., lib. V, cap. XI, t. II, p. 407. — 11. Aristote dit que dans les gouvernements despotiques on fait travailler le peuple à des ouvrages publics pour le tenir dans la dépendance. Entre autres exemples, il cite celui de Polycrate, et celui des rois d'Égypte, qui firent construire les pyramides (Aristot., ibid). — 12. Herodot., ibid., cap. CXLII. — 13. Id., ibid., cap. XXXIX, etc. — 14. Plut., in Lys., t. I, p. 437.

quelques villes du continent [1]. Ses généraux avaient un ordre secret de lui apporter les dépouilles, non-seulement de ses ennemis, mais encore de ses amis, qui, ensuite, les demandaient et les recevaient de ses mains comme un gage de sa tendresse ou de sa générosité [2].

Pendant la paix, les habitants de l'île, les prisonniers de guerre, ensemble ou séparément, ajoutaient de nouveaux ouvrages aux fortifications de la capitale, creusaient des fossés autour de ses murailles, élevaient dans son intérieur ces monuments qui décorent Samos, et qu'exécutèrent des artistes que Polycrate avait à grands frais attirés dans ses États [3].

Également attentif à favoriser les lettres, il réunit auprès de sa personne ceux qui les cultivaient, et dans sa bibliothèque les plus belles productions de l'esprit humain [4]. On vit alors un contraste frappant entre la philosophie et la poésie. Pendant que Pythagore, incapable de soutenir l'aspect d'un despote barbare, fuyait loin de sa patrie opprimée [5], Anacréon amenait à Samos les grâces et les plaisirs. Il obtint sans peine l'amitié de Polycrate [6], et le célébra sur sa lyre [7] avec la même ardeur que s'il eût chanté le plus vertueux des princes.

Polycrate, voulant multiplier dans ses États les plus belles espèces d'animaux domestiques, fit venir des chiens d'Épire et de Lacédémone, des cochons de Sicile, des chèvres de Scyros et de Naxos, des brebis de Milet et d'Athène [8]; mais comme il ne faisait le bien que par ostentation, il introduisait en même temps parmi ses sujets le luxe et les vices des Asiatiques. Il savait qu'à Sardes, capitale de la Lydie, des femmes, distinguées par leur beauté et rassemblées dans un même lieu, étaient destinées à raffiner sur les délices de la table et sur les différents genres de volupté [9]; Samos vit former dans ses murs un pareil établissement, et *les fleurs* de cette ville furent aussi fameuses que celles des Lydiens. Car c'est de ce nom qu'on appelait ces sociétés où la jeunesse de l'un et de l'autre sexe, donnant et recevant des leçons d'intempérance, passait les jours et les nuits dans les fêtes et dans la débauche [10]. La corruption s'étendit parmi les autres citoyens, et devint funeste à leurs descendants. On dit aussi que les découvertes des Samiennes passèrent insensiblement chez les autres Grecs, et portèrent partout atteinte à la pureté des mœurs [11].

Cependant plusieurs habitants de l'île ayant murmuré contre ces dangereuses innovations, Polycrate les fit embarquer sur une flotte qui devait se joindre aux troupes que Cambyse, roi de Perse, menait en Égypte. Il s'était flatté qu'ils périraient dans le combat, ou que du moins Cambyse les retiendrait pour toujours dans son armée. Instruits

1. Herodot., lib. III, cap. XXXIX et CXXII, etc. — 2. Id., ibid., cap. XXXIX. Polyæn., Strateg., lib. I, cap. XXIII. — 3. Athen., lib. XII, cap. X, p. 540. — 4. Id., lib. I, p. 3. — 5. Aristox. ap. Porphyr., De Vit. Pythag., p. 13. Jamblic., De vit. Pythag., cap. II, p. 8; cap. XVIII, p. 73. — 6. Herodot., ibid., cap. CXXI. Ælian., Var. hist., lib. IX, cap. IV; lib. XII, cap. XXV. — 7. Strab., lib. XIV, p. 638. — 8. Cleit. et Alex. ap. Athen., lib. XII. cap. X, p. 540. — 9. Athen., lib. XII, cap. XII, p. 545. — 10. Frasm. adag. in flor. Sam., chil. II, cent. IX, p. 553. — 11. Duris, Asius et Heracl. ap. Athen., lib. XII, cap. IV, p. 525. Clearch. ap. eumd., lib. XII, cap. X, p. 540. Casaub., ibid.

de ses desseins, ils résolurent de le prévenir, et de délivrer leur patrie d'une servitude honteuse. Au lieu de se rendre en Égypte, ils retournèrent à Samos, et furent repoussés : quelque temps après, ils reparurent avec des troupes de Lacédémone et de Corinthe, et cette tentative ne réussit pas mieux que la première [1].

Polycrate semblait n'avoir plus de vœux à former ; toutes les années de son règne, presque toutes ses entreprises, avaient été marquées par des succès [2]. Ses peuples s'accoutumaient au joug ; ils se croyaient heureux de ses victoires, de son faste, et des superbes édifices élevés par ses soins à leurs dépens. Tant d'images de grandeur les attachant à leur souverain, leur faisaient oublier le meurtre de son frère, le vice de son usurpation, ses cruautés, et ses parjures. Lui-même ne se souvenait plus des sages avis d'Amasis, roi d'Égypte, avec qui des liaisons d'hospitalité l'avaient uni pendant quelque temps. « Vos prospérités m'épouvantent, mandait-il un jour à Polycrate. Je souhaite à ceux qui m'intéressent un mélange de biens et de maux ; car une divinité jalouse ne souffre pas qu'un mortel jouisse d'une félicité inaltérable. Tâchez de vous ménager des peines et des revers, pour les opposer aux faveurs opiniâtres de la fortune. » Polycrate, alarmé de ces réflexions, résolut d'affermir son bonheur par un sacrifice qui lui coûterait quelques moments de chagrin. Il portait à son doigt une émeraude montée en or, sur laquelle Théodore, dont j'ai déjà parlé, avait représenté je ne sais quel sujet [3], ouvrage d'autant plus précieux, que l'art de graver les pierres était encore dans son enfance parmi les Grecs. Il s'embarqua sur une galère, s'éloigna des côtes, jeta l'anneau dans la mer, et quelques jours après, le reçut de la main d'un de ses officiers qui l'avait trouvé dans le sein d'un poisson. Il se hâta d'en instruire Amasis, qui dès cet instant rompit tout commerce avec lui [4].

Les craintes d'Amasis furent enfin réalisées. Pendant que Polycrate méditait la conquête de l'Ionie et des îles de la mer Égée, le satrape d'une province voisine de ses États, et soumise au roi de Perse, parvint à l'attirer dans son gouvernement, et, après l'avoir fait expirer dans des tourments horribles [5], ordonna d'attacher son corps à une croix élevée sur le mont Mycale, en face de Samos [6].

Après sa mort, les habitants de l'île éprouvèrent successivement toutes les espèces de tyrannies, celle d'un seul, celle des riches, celle du peuple, celle des Perses, celle des puissances de la Grèce. Les guerres de Lacédémone et d'Athènes faisaient tour à tour prévaloir chez eux l'oligarchie et la démocratie [7]. Chaque révolution assouvissait la vengeance d'un parti, et préparait la vengeance de l'autre. Ils montrèrent la plus grande valeur dans ce fameux siége qu'ils soutin-

1. Herodot., lib. III, cap. XLIV, etc. — 2. Val. Max., lib. V, cap. IX, extern. n° 5. — 3. Voy. la note XVII à la fin du volume. — 4. Herodot., ibid., cap. XL, etc. Strab., lib. XIV, p. 637. Plin., lib. XXXIII, cap. I, t. II, p. 605 ; lib. XXXVII, cap. I, p. 764. Pausan., lib. VIII, cap. XIV, p. 629. — 5. Herodot., ibid., cap. CXXV. Strab., ibid., p. 638. Cicer., De fin., lib. V, cap. XXX, t. II, p. 230. Val. Max., lib. VI, cap. IX, extern. n° 5. — 6. Polycrate mourut vers l'an 522 avant J. C. — 7. Thucyd., lib. VIII, cap. LXXIII.

rent pendant neuf mois contre les forces d'Athènes réunies sous Périclès. Leur résistance fut opiniâtre, leurs pertes presque irréparables ; ils consentirent à démolir leurs murailles, à livrer leurs vaisseaux, à donner des otages, à rembourser les frais de la guerre[1]. Les assiégeants et les assiégés signalèrent également leur cruauté sur les prisonniers qui tombaient entre leurs mains; les Samiens leur imprimaient sur le front une chouette, les Athéniens une proue de navire[2].

Ils se relevèrent ensuite, et retombèrent entre les mains des Lacédémoniens, qui bannirent les partisans de la démocratie[3]. Enfin les Athéniens, maîtres de l'île, la divisèrent, il y a quelques années, en deux mille portions distribuées par le sort à autant de colons chargés de les cultiver[4]. Néoclès était du nombre; il y vint avec Chérestrate sa femme[5]. Quoiqu'ils n'eussent qu'une fortune médiocre, ils nous obligèrent d'accepter un logement chez eux. Leurs attentions, et celles des habitants, prolongèrent notre séjour à Samos.

Tantôt nous passions le bras de mer qui sépare l'île de la côte d'Asie, et nous prenions le plaisir de la chasse sur le mont Mycale[6]; tantôt nous goûtions celui de la pêche au pied de cette montagne, vers l'endroit où les Grecs remportèrent sur la flotte et sur l'armée de Xerxès cette fameuse victoire qui acheva d'assurer le repos de la Grèce[7]. Nous avions soin, pendant la nuit, d'allumer des torches et de multiplier les feux[8]. A cette clarté reproduite dans les flots, les poissons s'approchaient des bateaux, se prenaient à nos piéges, ou cédaient à nos armes.

Cependant Stratonicus chantait la bataille de Mycale, et s'accompagnait de la cithare; mais il était sans cesse interrompu : nos bateliers voulaient absolument nous raconter les détails de cette action. Ils parlaient tous à la fois; et quoiqu'il fût impossible, au milieu des ténèbres, de discerner les objets, ils nous les montraient, et dirigeaient nos mains et nos regards vers différents points de l'horizon. Ici, était la flotte des Grecs; là, celle des Perses. Les premiers venaient de Samos : ils s'approchent; et voilà que les galères des Phéniciens prennent la fuite, que celles des Perses se sauvent sous ce promontoire, vers ce temple de Cérès que vous voyez là devant nous[9]. Les Grecs descendent sur le rivage; ils sont bien étonnés d'y trouver l'armée innombrable des Perses et de leurs alliés. Un nommé Tigrane les commandait[10]; il désarma un corps de Samiens qu'il avait avec lui[11]; il en avait peur. Les Athéniens attaquèrent de ce côté-ci, les Lacédémoniens de ce côté-là[12] : le camp fut pris. La plupart des barbares s'enfuirent. On brûla leurs vaisseaux; quarante mille soldats furent

1. Thucyd., lib. I, cap. CXVII. Diod., lib. XII, p. 89. — 2. Plut., in Pericl., t. I, p. 166. Les monnaies des Athéniens représentaient ordinairement une chouette; celles des Samiens, une proue de navire. — 3. Plut., in Lys., t. I, p. 440. — 4. Strab., lib. XIV, p. 638. Diod., lib. XVIII, p. 593. Corsin., Fast. attic., t. IV, p. 26. — 5. Diog. Laert., lib. X, § 1. — 6 Strab., ibid., p. 636. — 7. L'an 479 avant J. C. — 8. Plat., Soph., t. I, p. 220. — 9. Herodot., lib. IX, cap. XCVII. — 10. Id., ibid., cap. XCVI. Diod., lib. XI, p. 27. — 11. Herodot., ibid., cap. XCIX. — 12. Id., ibid., cap. CII.

égorgés, et Tigrane tout comme un autre[1]. Les Samiens avaient engagé les Grecs à poursuivre la flotte des Perses[2] : les Samiens pendant le combat. ayant retrouvé des armes, tombèrent sur les Perses[3]: c'est aux Samiens que les Grecs durent la plus belle victoire qu'ils aient remportée sur les Perses. En faisant ces récits, nos bateliers sautaient, jetaient leurs bonnets en l'air, et poussaient des cris de joie.

La pêche se diversifie de plusieurs manières. Les uns prennent les poissons à la ligne : c'est ainsi qu'on appelle un grand roseau ou bâton, d'où pend une ficelle de crin, terminée par un crochet de fer auquel on attache l'appât[4]. D'autres les percent adroitement avec des dards à deux ou trois pointes, nommés harpons ou tridents; d'autres enfin les enveloppent dans différentes espèces de filets[5], dont quelques-uns sont garnis de morceaux de plomb qui les attirent dans la mer, et de morceaux de liége qui les tiennent suspendus à sa surface[6].

La pêche du thon nous inspira un vif intérêt. On avait tendu le long du rivage un filet très-long et très-ample. Nous nous rendîmes sur les lieux à la pointe du jour. Il régnait un calme profond dans toute la nature. Un des pêcheurs, étendu sur un rocher voisin[7], tenait les yeux fixés sur les flots presque transparents. Il aperçut une tribu de thons qui suivait tranquillement les sinuosités de la côte, et s'engageait dans le filet par une ouverture ménagée à cet effet. Aussitôt ses compagnons, avertis, se divisèrent en deux bandes, et pendant que les uns tiraient le filet, les autres battaient l'eau à coups de rames, pour empêcher les prisonniers de s'échapper. Ils étaient en assez grand nombre, et plusieurs d'une grosseur énorme : un, entre autres, pesait environ quinze talents[8].

Au retour d'un petit voyage que nous avions fait sur la côte de l'Asie, nous trouvâmes Néoclès occupé des préparatifs d'une fête. Chérestrate sa femme était accouchée quelques jours auparavant; il venait de donner un nom à son fils, c'était celui d'Épicure[9]. En ces occasions, les Grecs sont dans l'usage d'inviter leurs amis à souper. L'assemblée fut nombreuse et choisie. J'étais à l'un des bouts de la table, entre un Athénien qui parlait beaucoup, et un citoyen de Samos qui ne disait rien.

Parmi les autres convives, la conversation fut très-bruyante; dans notre coin, d'abord vague et sans objet, ensuite plus soutenue et plus sérieuse. On parla, je ne sais à quel propos, du monde, de la société.

1. Herodot., lib. IX, cap. CII. — 2. Id., ibid., cap. XC. Diod., lib. XI, p. 28. — 3. Herodot., ibid., p. 103. — 4. Plat., Soph., t. I, p. 220. Theocrit., Idyll. XXI, v. 11. Poll., lib. I, cap. IX, § 97. — 5. Plat., ibid. Oppian.. De piscat., lib. III, v. 72. — 6. Pind., Pyth. II, v. 146. — 7. Aristoph., in Equit., v. 313. Schol., ibid. — 8. Archestr. ap. Athen., lib. VII, p. 301. Aristot., Hist. anim., lib. VIII, cap. XXX, t. I, p. 921. Plin., lib. IX, t. I, p. 505. Poids, environ sept cent soixante-douze livres. — 9. C'est le célèbre Épicure, né sous l'archonte Sosigene (Diog. Laert., lib. X, § 14), la troisième année de la 109e olympiade, le 7 de gamélion, c'est-à-dire le 11 janvier de l'an 341 avant J. C. Ménandre naquit dans la même année.

Après quelques lieux communs, on interrogea le Samien, qui répondit : « Je me contenterai de vous rapporter le sentiment de Pythagore; il comparait la scène du monde à celle des jeux olympiques, où les uns vont pour combattre, les autres pour commercer, et d'autres simplement pour voir [1]. Ainsi les ambitieux et les conquérants sont nos lutteurs; la plupart des hommes échangent leur temps et leurs travaux contre les biens de la fortune; les sages, tranquilles spectateurs, examinent tout et se taisent. »

A ces mots, je le considérai avec plus d'attention. Il avait l'air serein et le maintien grave. Il était vêtu d'une robe dont la blancheur égalait la propreté [2]. Je lui offris successivement du vin, du poisson, d'un morceau de bœuf [3], d'un plat de fèves. Il refusa tout : il ne buvait que de l'eau, et ne mangeait que des herbes. L'Athénien me dit à l'oreille : « C'est un rigide pythagoricien; » et tout à coup, élevant la voix : « Nous avons tort, dit-il, de manger de ces poissons; car dans l'origine, nous habitions comme eux le sein des mers : oui, nos premiers pères ont été poissons; on n'en saurait douter; le philosophe Anaximandre l'a dit [4]. Le dogme de la métempsycose me donne des scrupules sur l'usage de la viande; en mangeant de ce bœuf, je suis peut-être anthropophage. Quant aux fèves, c'est la substance qui participe le plus de la matière animée, dont nos âmes sont des parcelles [5]. Prenez les fleurs de cette plante quand elles commencent à noircir; mettez-les dans un vase que vous enfouirez dans la terre; quatre-vingt-dix jours après ôtez le couvercle, et vous trouverez au fond du vase une tête d'enfant [6] : Pythagore en fit l'expérience. »

Il partit alors des éclats de rire aux dépens de mon voisin, qui continuait à garder le silence. « On vous serre de près, lui dis-je. — Je le vois bien, me dit-il, mais je ne répondrai point; j'aurais tort d'avoir raison dans ce moment-ci : repousser sérieusement les ridicules, est un ridicule de plus. Mais je ne cours aucun risque avec vous. Instruit par Néoclès des motifs qui vous ont fait entreprendre de si longs voyages, je sais que vous aimez la vérité, et je ne refuserai pas de vous la dire. » J'acceptai ses offres, et nous eûmes, après le souper, l'entretien suivant.

CHAP. LXXV. — *Entretien sur l'institut de Pythagore.*

LE SAMIEN. — Vous ne croyez pas sans doute que Pythagore ait avancé les absurdités qu'on lui attribue ?

ANACHARSIS. — J'en étais surpris en effet. D'un côté, je voyais cet homme extraordinaire enrichir sa nation des lumières des autres peuples, faire en géométrie des découvertes qui n'appartiennent qu'au génie, et fonder cette école qui a produit tant de grands hommes. D'un autre côté, je voyais ses disciples, souvent joués sur le théâtre,

1. Cicer., Tuscul., lib. V, cap. III, t. II, p. 362. Diog. Laert., lib. VIII, § 8. Jambl., Vit. Pyth., cap. XII, p. 44. — 2. Aristot. ap. Diog. Laert., lib. VIII, § 19. — 3. Aristox. ap. eumd., ibid., § 20. — 4. Plut., Sympos. lib. VIII, quæst. VIII. t. II, p. 730. — 5. Diog. Laert. ibid., § 24. — 6. Porph., Vit. Pyth., p. 44.



s'asservir avec opiniâtreté à des pratiques minutieuses, et les justifier par des raisons puériles ou des allégories forcées. Je lus vos auteurs, j'interrogeai des pythagoriciens : je n'entendis qu'un langage énigmatique, et mystérieux. Je consultai d'autres philosophes, et Pythagore ne me parut qu'un chef d'enthousiastes, qui prescrit des dogmes incompréhensibles et des observances impraticables.

LE SAMIEN. — Le portrait n'est pas flatté.

ANACHARSIS. — Écoutez jusqu'au bout le récit de mes préventions. Étant à Memphis, je reconnus la source où votre fondateur avait puisé les lois rigoureuses qu'il vous a laissées; elles sont les mêmes que celles des prêtres égyptiens[1]. Pythagore les adopta sans s'apercevoir[2] que le régime diététique doit varier suivant la différence des climats et des religions. Citons un exemple : Ces prêtres ont tellement les fèves en horreur, qu'on n'en sème point dans toute l'Égypte; et si par hasard il en survient quelque plante, ils en détournent les yeux comme de quelque chose d'impur[3]. Si ce légume est nuisible en Égypte; les prêtres ont dû le proscrire; mais Pythagore ne devait pas les imiter : il le devait encore moins, si la défense était fondée sur quelque vaine superstition. Cependant il vous l'a transmise, et jamais elle n'occasionna, dans les lieux de son origine, une scène aussi cruelle que celle qui s'est passée de nos jours.

Denys, roi de Syracuse, voulait pénétrer vos mystères. Les pythagoriciens, persécutés dans ses États, se cachaient avec soin. Il ordonna qu'on lui en amenât d'Italie. Un détachement de soldats en aperçut dix qui allaient tranquillement de Tarente à Métaponte. Il leur donna la chasse comme à des bêtes fauves. Ils prirent la fuite; mais, à l'aspect d'un champ de fèves qu'ils trouvèrent sur leur passage, ils s'arrêtèrent, se mirent en état de défense, et se laissèrent égorger plutôt que de souiller leur âme par l'attouchement de ce légume odieux[4]. Quelques moments après, l'officier qui commandait le détachement en surprit deux qui n'avaient pas pu suivre les autres. C'étaient Myllias de Crotone, et son épouse Timycha, née à Lacédémone, et fort avancée dans sa grossesse. Ils furent emmenés à Syracuse. Denys voulait savoir pourquoi leurs compagnons avaient mieux aimé perdre la vie que de traverser ce champ de fèves; mais ni ses promesses, ni ses menaces ne purent les engager à s'expliquer; et Timycha se coupa la langue avec les dents, de peur de succomber aux tourments qu'on offrait à sa vue. Voilà pourtant ce qu'opèrent les préjugés du fanatisme, et les lois insensées qui le favorisent.

LE SAMIEN. — Je plains le sort de ces infortunés. Leur zèle peu éclairé était sans doute aigri par les rigueurs que depuis quelque temps on exerçait contre eux. Ils jugèrent de l'importance de leurs opinions par celle qu'on mettait à les leur ôter.

ANACHARSIS. — Et pensez-vous qu'ils auraient pu sans crime violer le précepte de Pythagore ?

1. Chaerem. ap. Porph., De abstin., lib. IV, p. 308. — 2. Recherch. philosoph. sur les Égypt., t. I, p. 103. — 3. Herodot., lib. II, cap. XXXVII. — 4. Hippob. et Neant. ap. Jambl., Vit. Pythag., cap. XXXI, p. 158.

LE SAMIEN. — Pythagore n'a rien ou presque rien écrit[1]. Les ouvrages qu'on lui attribue sont tous, ou presque tous de ses disciples[2]. Ce sont eux qui ont chargé sa règle de plusieurs nouvelles pratiques. Vous entendez dire, et l'on dira encore plus dans la suite, que Pythagore attachait un mérite infini à l'abstinence des fèves[3]. Il est certain néanmoins qu'il faisait un très-grand usage de ce légume dans ses repas. C'est ce que dans ma jeunesse j'appris de Xénophile et de plusieurs vieillards presque contemporains de Pythagore[4].

ANACHARSIS. — Et pourquoi vous les a-t-on défendues depuis?

LE SAMIEN. — Pythagore les permettait, parce qu'il les croyait salutaires; ses disciples les condamnèrent, parcequ'elles produisent des flatuosités et d'autres effets nuisibles à la santé[5]. Leur avis, conforme à celui des plus grands médecins, a prévalu[6].

ANACHARSIS. — Cette défense n'est donc, suivant vous, qu'un règlement civil, qu'un simple conseil? J'en ai pourtant ouï parler à d'autres pythagoriciens comme d'une loi sacrée, et qui tient, soit aux mystères de la nature et de la religion, soit aux principes d'une sage politique[7].

LE SAMIEN. — Chez nous, ainsi que chez presque toutes les sociétés religieuses, les lois civiles sont des lois sacrées. Le caractère de sainteté qu'on leur imprime facilite leur exécution. Il faut ruser avec la négligence des hommes, ainsi qu'avec leurs passions. Les règlements relatifs à l'abstinence sont violés tous les jours, quand ils n'ont que le mérite d'entretenir la santé. Tel qui, pour la conserver, ne sacrifierait pas un plaisir, exposerait mille fois sa vie pour maintenir des rites qu'il respecte sans en connaître l'objet.

ANACHARSIS. — Ainsi donc ces ablutions, ces privations et ces jeûnes que les prêtres égyptiens observent si scrupuleusement, et qu'on recommande si fort dans les mystères de la Grèce, n'étaient, dans l'origine, que des ordonnances de médecine et des leçons de sobriété?

LE SAMIEN. — Je le pense; et en effet personne n'ignore que les prêtres d'Égypte, en cultivant la plus salutaire des médecines, celle qui s'attache plus à prévenir les maux qu'à les guérir, sont parvenus de tout temps à se procurer une vie longue et paisible[8]. Pythagore apprit cette médecine à leur école, la transmit à ses disciples[9], et fut placé, à juste titre, parmi les plus habiles médecins de la Grèce[10]. Comme il voulait porter les âmes à la perfection, il fallait les détacher de cette enveloppe mortelle qui les tient enchaînées, et qui leur communique ses souillures. Il bannit en conséquence les aliments et les

1. Plut., De fort. Alex., t. II, p. 326. Porph., Vit. Pythag., p. 52. Lucian., Pro laps., § 5, t. I, p. 729. Diog. Laert., lib. VIII, § 6. — 2. Id., ibid., § 7. — 3. Id., ibid., § 24. Jambl., Vit. Pyth., cap. XXIV, p. 92. Porph., ibid., p. 44. Lucian., Vitar. auct., § 6, t. I, p. 545; id., Ver. hist., lib. II, § 24, t. II, p. 122. Plin., lib. XVIII, cap. XII, t. II, p. 115. — 4. Aristox. ap. Aul. Gell., lib. IV, cap. XI. — 5. Clem. Alex., Strom., lib. III, p. 521. Anonym. ap. Phot., p. 1316. Cicer., De divinat., lib. I, cap. XXX, t. III, p. 26. — 6. Hippocr., De diæt., lib. II, § 13, t. I, p. 218. — 7. Aristot. ap. Diog. Laert., ibid., § 34. Jambl. ibid. Porph., ibid., p. 43. — 8. Isocr., in Busir., t. II, p. 163. Diog. Laert., lib. III, § 7. — 9. Jambl., ibid., cap. XXIX, p. 139; cap. XXXIV, p. 196; cap. XXXV, p. 212. — 10. Corn. Cels., De re medic., lib. I, præf.

boissons qui, en excitant du trouble dans le corps, obscurcissent et appesantissent l'esprit[1].

ANACHARSIS. — Il pensait donc que l'usage du vin, de la viande, et du poisson produisait ces funestes effets? car il vous l'a sévèrement interdit[2].

LE SAMIEN. — C'est une erreur. Il condamnait l'excès du vin[3]; il conseillait de s'en abstenir[4], et permettait à ses disciples d'en boire à souper, mais en petite quantité[5]. On leur servait quelquefois une portion des animaux offerts en sacrifice, excepté du bœuf et du bélier[6]. Lui-même ne refusait pas d'en goûter[7], quoiqu'il se contentât pour l'ordinaire d'un peu de miel et de quelques légumes[8]. Il défendait certains poissons, pour des raisons inutiles à rapporter[9]. D'ailleurs il préférait le régime végétal à tous les autres; et la défense absolue de la viande ne concernait que ceux de ses disciples qui aspiraient à une plus grande perfection[10].

ANACHARSIS. — Mais la permission qu'il laisse aux autres, comment la concilier avec son système sur la transmigration des âmes[11]? car enfin, comme le disait tantôt cet Athénien, vous risquez tous les jours de manger votre père ou votre mère.

LE SAMIEN. — Je pourrais vous répondre qu'on ne fait paraître sur nos tables que la chair des victimes, et que nous n'immolons que les animaux qui ne sont pas destinés à recevoir nos âmes[12]; mais j'ai une meilleure solution à vous donner. Pythagore et ses premiers disciples ne croyaient pas à la métempsycose.

ANACHARSIS. — Comment!

LE SAMIEN. — Timée de Locres, l'un des plus anciens et des plus célèbres d'entre eux, en a fait l'aveu. Il dit que la crainte des lois humaines ne faisant pas assez d'impression sur la multitude, il faut l'effrayer par des punitions imaginaires, et lui annoncer que les coupables, transformés après leur mort en des bêtes viles ou féroces, épuiseront tous les malheurs attachés à leur nouvelle condition[13].

ANACHARSIS. — Vous renversez toutes mes idées. Pythagore ne rejetait-il pas les sacrifices sanglants? ne défendait-il pas de tuer les animaux? Pourquoi ce vif intérêt pour leur conservation, si ce n'est qu'il leur supposait une âme semblable à la nôtre[14]?

LE SAMIEN. — Le principe de cet intérêt était la justice. Et de quel droit, en effet, osons-nous arracher la vie à des êtres qui ont reçu

1. Jambl., Vit. Pyth., cap. XVI, p. 55. — 2. Athen., lib. VII, cap. XVI, p. 308. Jambl., ibid., cap. XXX, p. 156. Diog. Laert., lib. VIII, § 13. — 3. Id., ibid., § 9. — 4. Clem. Alex., Pæd., lib. II, p. 170. — 5. Jambl., ibid., cap. XXI, p. 83. — 6. Id., ibid. Aristox. ap. Diog. Laert., ibid., § 20. — 7. Porph., Vit. Pyth., p. 37. Aristox. ap. Athen., lib. X, p. 418; et ap. Aul. Gell., lib. IV, cap. XI. Alexis ap. Aul. Gell., ibid. — 8. Aristot. ap. Diog. Laert., ibid., § 19. Athen., lib. X, p. 419. Porph., ibid. — 9. Jambl., ibid., cap. XXIV, p. 92. Diog. Laert., ibid., § 19. Plut., in Sympos. ap. Aul. Gell., lib. IV, cap. XI. — 10. Jambl., ibid., p. 90. — 11. Diog. Laert., ibid., § 13. Anonym. ap. Phot., p. 1316. — 12. Jambl., ibid., cap. XVIII, p. 71. — 13. Tim. ap. Plat., t. III, p. 104. — 14. Diog. Laert., ibid., Jambl., ibid., p. 90. Porph., ibid., p. 24. Ritterhus, ibid., p. 22. Anonym., ibid.

comme nous ce présent du ciel[1]? Les premiers hommes, plus dociles aux cris de la nature, n'offraient aux dieux que les fruits, le miel, et les gâteaux dont ils se nourrissaient[2]. On n'osait pas verser le sang des animaux, et surtout de ceux qui sont utiles à l'homme. La tradition nous a transmis avec effroi le souvenir du plus ancien parricide[3]: en nous conservant de même les noms de ceux qui, par inadvertance ou dans un mouvement de colère, tuèrent, les premiers, des animaux de quelque espèce[4], elle atteste l'étonnement et l'horreur dont cette nouvelle frappa successivement les esprits. Il fallut donc un prétexte. On trouva qu'ils occupaient trop de place sur la terre, et l'on supposa un oracle qui nous autorisait à vaincre notre répugnance. Nous obéîmes; et pour nous étourdir sur nos remords, nous voulûmes au moins arracher le consentement de nos victimes. De là vient qu'aujourd'hui encore, on n'en sacrifie aucune sans l'avoir auparavant, par des ablutions ou d'autres moyens, engagée à baisser la tête en signe d'approbation[5]. Voyez avec quelle indignité la violence se joue de la faiblesse!

ANACHARSIS. — Cette violence était sans doute nécessaire; les animaux, en se multipliant, dévoreraient les moissons.

LE SAMIEN. — Ceux qui peuplent beaucoup ne vivent qu'un petit nombre d'années; et la plupart, dénués de nos soins, ne perpétueraient pas leur espèce[6]. A l'égard des autres, les loups et les vautours nous en auraient fait justice : mais pour vous montrer que ce ne furent pas leurs déprédations qui nous mirent les armes à la main, je vous demande s'ils ravageraient nos campagnes, ces poissons que nous poursuivons dans un monde si différent du nôtre[7]. Non, rien ne pouvait nous porter à souiller les autels du sang des animaux; et puisqu'il ne m'est pas permis d'offrir au ciel des fruits enlevés au champ de mon voisin, devais-je lui présenter l'hommage d'une vie qui ne m'appartient pas[8]? Quelle est, d'ailleurs, la victime la plus agréable à la divinité? A cette question, les peuples et les prêtres se partagent. Dans un endroit, on immole les animaux sauvages et malfaisants; dans un autre, ceux que nous associons à nos travaux. L'intérêt de l'homme présidant à ce choix a tellement servi son injustice, qu'en Égypte c'est une impiété de sacrifier des vaches, un acte de piété d'immoler des taureaux[9].

Au milieu de ces incertitudes, Pythagore sentit aisément qu'on ne pouvait déraciner tout à coup des abus consacrés par une longue suite de siècles. Il s'abstint des sacrifices sanglants. La première classe de ses disciples s'en abstint aussi. Les autres, obligés de conserver encore des relations avec les hommes, eurent la liberté de sacrifier un petit nombre d'animaux, et de goûter plutôt que de manger de leur chair[10].

1. Emped. ap. Aristot., Rhet., lib. I, cap. XIII, t. II, p. 541. — 2. Plat., De leg., lib. VI, t. II, p. 782. Theophr. ap. Porph., De abstin., lib. II, p. 137. — 3. Plut., in Romul., t. I, p. 39. — 4. Porph., De abstin., lib. II, p. 117 et 119. — 5. Plut., Sympos., lib. VIII, quæst. VIII, t. II, p. 729, E. — 6. Porph., ibid., lib. IV, p. 344. — 7. Plut., ibid., p. 730. — 8. Porph., ibid., lib II, p. 124. — 9. Herodot., lib. II, cap. XLV. Porph., ibid., p. 120. — 10. Jambl., Vit. Pyth., cap. XXVIII, p. 126.



Ce fut une condescendance que le respect de l'usage et de la r[illegible] semblait justifier. A cela près, nous vivons en communauté d[illegible] avec les animaux doux et paisibles. Il nous est défendu de leur [illegible] le moindre préjudice[1]. Nous avons, à l'exemple de notre fond[illegible] un véritable éloignement pour les professions qui sont desti[illegible] leur donner la mort[2]. On ne sait que trop, par l'expérience, que [illegible] sion fréquente du sang fait contracter à l'âme une sorte de féro[illegible] chasse nous est interdite[3]. Nous renonçons à des plaisirs; mais [illegible] sommes plus humains, plus doux, plus compatissants que les [illegible] hommes[4]; j'ajoute, beaucoup plus maltraités. On n'a rien é[illegible] pour détruire une congrégation pieuse et savante[5], qui, renon[illegible] toutes les douceurs de la vie, s'était dévouée sans réserve au b[illegible] des sociétés.

ANACHARSIS. — Je connais mal votre institut; oserais-je vous [illegible] de m'en donner une juste idée?

LE SAMIEN. — Vous savez qu'au retour de ses voyages, Pyt[illegible] fixa son séjour en Italie; qu'à ses exhortations, les nations grec[illegible] établies dans cette fertile contrée, mirent leurs armes à ses pi[illegible] leurs intérêts entre ses mains; que, devenu leur arbitre, il leur [illegible] à vivre en paix avec elles-mêmes et avec les autres; que les ho[illegible] et les femmes se soumirent avec une égale ardeur aux plus rudes [illegible] fices; que de toutes les parties de la Grèce, de l'Italie et de la Si[illegible] on vit accourir un nombre infini de disciples; que Pythagore p[illegible] à la cour des tyrans sans les flatter, et les obligea de descend[illegible] trône sans regret; et qu'à l'aspect de tant de changements, les peu[illegible] s'écrièrent qu'un dieu avait paru sur la terre pour la délivrer [illegible] maux qui l'affligent[6].

ANACHARSIS. — Mais lui ou ses disciples n'ont-ils pas employé [illegible] mensonge pour entretenir cette illusion? Rappelez-vous tous ces p[illegible] diges qu'on lui attribue[7] : à sa voix la mer calmée, l'orage dissipé [illegible] peste suspendant ses fureurs[8]; et puis cet aigle qu'il appelle du h[illegible] du ciel, et qui vient se reposer sur sa main, et cette ourse qui, doc[illegible] à ses ordres, n'attaque plus les animaux timides[9].

LE SAMIEN. — Ces récits extraordinaires m'ont toujours paru dén[illegible] de fondement. Je ne vois nulle part que Pythagore se soit arrogé [illegible] droit de commander à la nature.

ANACHARSIS. — Vous conviendrez du moins qu'il prétendait li[illegible] dans l'avenir[10], et avoir reçu ses dogmes de la prêtresse [illegible] Delphes[11].

LE SAMIEN. — Il croyait en effet à la divination; et cette erreur, [illegible] c'en est une, lui fut commune avec les sages de son temps, avec ce[illegible]

1. Plut., De solert. animal., t. II, p. 964. Jambl., Vit. Pyth., cap. XXI, p. [illegible] — 2. Eudox. ap. Porph., Vit. Pyth., p. 9. — 3. Jambl., ibid. — 4. Porph., [illegible] abstin., lib. III, p. 263. — 5. Apul. ap. Bruck., t. I, p. 633. — 6. Jambl., ibid[illegible] cap. VI, p. 23; cap. XXVIII, p. 118 et 120. Porph., Vit. Pyth., p. 25. — 7. Ælian[illegible] Var. hist., lib. IV, cap. XVII. — 8. Jambl., ibid., cap. XXVIII, p. 114. Porph[illegible] ibid., p. 31. — 9. Jambl., ibid., cap. XIII, p. 46. — 10. Porph., ibid., p. [illegible] Clem. Alex., Strom., lib. I, p. 399. Jambl., ibid., cap. XXVIII, p. 126. Anonym[illegible] ap. Phot., p. 1316. — 11. Aristox. ap. Diog. Laert., lib. VIII, § 21.

temps postérieur, avec Socrate lui-même[1]. Il disait que sa doc-
; émanait de l'oracle d'Apollon. Si c'est un crime, il faut accuser
posture Minos, Lycurgue, presque tous les législateurs, qui, pour
ier plus d'autorité à leurs lois, ont feint que les dieux mêmes les
avaient dictées[2].

ACHARSIS. — Permettez que j'insiste : on ne renonce pas facilement
anciens préjugés. Pourquoi sa philosophie est-elle entourée de
triple enceinte de ténèbres ? Comment se fait-il qu'un homme
eut assez de modestie pour préférer au titre de sage celui d'ami
a sagesse[3], n'ait pas eu assez de franchise pour annoncer haute-
t la vérité ?

SAMIEN. — Ces secrets qui vous étonnent, vous en trouverez de
blables dans les mystères d'Éleusis et de Samothrace, chez les
res égyptiens, parmi toutes les sociétés religieuses. Que dis-je ?
philosophes n'ont-ils pas une doctrine exclusivement réservée à
de leurs élèves dont ils ont éprouvé la circonspection[4] ? Les yeux
a multitude étaient autrefois trop faibles pour supporter la lumière ;
ujourd'hui même, qui oserait, au milieu d'Athènes, s'expliquer
ement sur la nature des dieux, et sur les vices du gouverne-
it populaire ? Il est donc des vérités que le sage doit garder
me en dépôt, et ne laisser, pour ainsi dire, tomber que goutte
utte.

NACHARSIS. — Mais celles qu'on doit répandre à pleines mains, les
tés de la morale, par exemple, vous les couvrez d'enveloppes pres-
impénétrables. Lorsqu'au lieu de m'exhorter à fuir l'oisiveté, à
pas irriter un homme en colère, vous me défendez de m'asseoir
un boisseau, ou d'attiser le feu avec une épée[5], il est évident
vous ajoutez à la peine de pratiquer vos leçons celle de les en-
lre[6].

SAMIEN. — Et c'est cette peine qui les grave dans l'esprit. On
serve avec plus de soin ce qui coûte beaucoup à acquérir. Les sym-
s piquent la curiosité, donnent un air de nouveauté à des maximes
es ; et, comme ils se présentent plus souvent à nos sens que les
res signes de nos pensées, ils ajoutent du crédit aux lois qu'ils
ferment. Aussi le militaire ne peut être assis auprès de son feu, et
aboureur regarder son boisseau, sans se rappeler la défense et le
cepte.

NACHARSIS. — Vous aimez tellement le mystère, qu'un des pre-
rs disciples de Pythagore encourut l'indignation des autres pour
ir publié la solution d'un problème de géométrie[7].

E SAMIEN. — On était alors généralement persuadé que la science

. Cicer., De divin., lib. I, cap. III, t. III, p. 5. — 2. Diod., lib. I, p. 84.
er., ibid., cap. XLIII, p. 36. — 3. Id., Tuscul., lib. V, cap. III, t. II, p. 361.
. Max., lib. VIII, cap. VII, nº 2. — 4. Cicer., De finib., lib. V, cap. V, t. II,
200. Aul. Gell., lib. XX, cap. V. Clem. Alex., Strom., lib. V, p. 680. —
Plut., in Num., t. I, p. 69 ; id., De lib. educ., t. II, p. 12. Porph., Vit. Pyth.,
42. Jambl., Vit. Pyth., cap. XXII, p. 84. Diog. Laert., lib. VIII, § 18. Demetr.,
zant. ap. Athen., lib. X, cap. XIX, p. 452. — 6. Jambl., ibid., cap. XXXIV,
198. — 7. Id., ibid.



ainsi que la pudeur, doit se couvrir d'un voile qui donne plus d'attraits aux trésors qu'il recèle, plus d'autorité à celui qui les possède. Pythagore profita sans doute de ce préjugé; et j'avouerai même, si vous voulez, qu'à l'imitation de quelques législateurs, il employa de pieuses fraudes pour s'accréditer auprès de la multitude[1] : car je me défie également des éloges outrés qu'on lui donne, et des accusations odieuses dont on le noircit. Ce qui assure sa gloire[2], c'est qu'il conçut un grand projet : celui d'une congrégation qui, toujours subsistante et toujours dépositaire des sciences et des mœurs, serait l'organe de la vérité et de la vertu, quand les hommes seraient en état d'entendre l'une et de pratiquer l'autre.

Un grand nombre d'élèves embrassèrent le nouvel institut[3]. Il les rassembla dans un édifice immense, où ils vivaient en commun[4], et distribués en différentes classes. Les uns passaient leur vie dans la méditation des choses célestes; les autres cultivaient les sciences, et surtout la géométrie et l'astronomie[5]; d'autres enfin, nommés Économes ou Politiques, étaient chargés de l'entretien de la maison, et des affaires qui la concernaient[6].

On n'était pas facilement admis au nombre des novices. Pythagore examinait le caractère du postulant, ses habitudes, sa démarche, ses discours, son silence, l'impression que les objets faisaient sur lui, la manière dont il s'était conduit envers ses parents et ses amis. Dès qu'il était agréé, il déposait tout son bien entre les mains des Économes[7].

Les épreuves du noviciat duraient plusieurs années. On les abrégeait en faveur de ceux qui parvenaient plus vite à la perfection[8]. Pendant trois ans entiers, le novice ne jouissait dans la société d'aucun égard, d'aucune considération; il était comme dévoué au mépris. Ensuite, condamné pendant cinq ans au silence[9], il apprenait à dompter sa curiosité[10], à se détacher du monde, à ne s'occuper que de Dieu seul[11]. Les purifications et différents exercices de piété remplissaient tous ses moments[12]. Il entendait par intervalles la voix de Pythagore, qu'un voile épais dérobait à ses regards[13], et qui jugeait de ses dispositions d'après ses réponses.

Quand on était content de ses progrès, on l'admettait à la doctrine sacrée : s'il trompait l'espérance de ses maîtres, on le renvoyait, en lui restituant son bien considérablement augmenté[14]; dès ce moment, il était comme effacé du nombre des vivants; on lui dressait un tombeau dans l'intérieur de la maison, et ceux de la société refusaient de le reconnaître, si par hasard il s'offrait à leurs yeux[15]. La même peine

1. Hermipp. ap. Diog. Laert., lib. VIII, § 41. — 2. Plat., De rep., lib. X, t. II, p. 600. — 3. Diog. Laert., lib. VIII, § 15. Jambl., Vit. Pyth., cap. VI, p. 22. — — 4. Id., ibid. Porph., Vit. Pyth., p. 25. — 5. Anonym. ap. Phot., Cod. CCXLIX, p. 1313. Aul. Gell., lib. I, cap. IX. — 6. Jambl., ibid., cap. XVII, p. 59. — 7. Id., ibid., p. 58. — 8. Aul. Gell., ibid. — 9. Diog. Laert., ibid., § 10. Lucian., Vitar. auct., § 3, t. I, p. 542. Jambl., ibid., p. 59. — 10. Plut., De curios., t. II, p. 519. — 11. Clem. Alex., Strom., lib. V, p. 686. Jambl., ibid., p. 57. — 12. Id., ibid., p. 61. — 13. Id., ibid., p. 60. Diog. Laert., ibid. — 14. Jambl., ibid. — 15. Orig. contr. Cels., lib. III, t. I, p. 481. Jambl., ibid., p. 61.

était décernée contre ceux qui communiquaient aux profanes la doctrine sacrée [1].

Les associés ordinaires pouvaient, avec la permission ou plutôt avec un ordre du chef, rentrer dans le monde, y remplir des emplois, y vaquer à leurs affaires domestiques, sans renoncer à leurs premiers engagements.

Des externes, hommes et femmes, étaient agrégés aux différentes maisons [2]. Ils y passaient quelquefois des journées entières, et assistaient à divers exercices.

Enfin des hommes vertueux, la plupart établis en des endroits éloignés, s'affiliaient à l'ordre, s'intéressaient à ses progrès se pénétraient de son esprit, et pratiquaient la règle.

Les disciples qui vivaient en commun se levaient de très-grand matin. Leur réveil était suivi de deux examens; l'un de ce qu'ils avaient dit ou fait la veille, l'autre de ce qu'ils devaient faire dans la journée · le premier pour exercer leur mémoire, le second pour régler leur conduite [3]. Après avoir passé une robe blanche et extrêmement propre [4], ils prenaient leur lyre, et chantaient des cantiques sacrés [5] jusqu'au moment où, le soleil se montrant à l'horizon, ils se prosternaient devant lui [6] et allaient chacun en particulier se promener dans des bosquets riants ou des solitudes agréables. L'aspect et le repos de ces beaux lieux mettaient leur âme dans une assiette tranquille, et la disposaient aux savantes conversations qui les attendaient à leur retour [7].

Elles se tenaient presque toujours dans un temple, et roulaient sur les sciences exactes ou sur la morale [8]. Des professeurs habiles en expliquaient les éléments, et conduisaient les élèves à la plus haute théorie. Souvent ils leur proposaient pour sujet de méditation, un principe fécond, une maxime lumineuse. Pythagore, qui voyait tout d'un coup d'œil, comme il exprimait tout d'un seul mot, leur disait un jour : « Qu'est-ce que l'univers ? l'ordre. Qu'est-ce que l'amitié ? l'égalité [9]. » Ces définitions sublimes, et neuves alors, attachaient et élevaient les esprits. La première eut un tel succès, qu'elle fut substituée aux anciens noms que les Grecs avaient jusqu'alors donnés à l'univers. Aux exercices de l'esprit succédaient ceux du corps, tels que la course et la lutte; et ces combats paisibles se livraient dans les bois ou dans les jardins [10].

A dîner, on leur servait du pain et du miel, rarement du vin [11]:

1. Clem. Alex., Strom., lib. V, p. 680. Lysid., Epist. ap. Jambl., Vit. Phyth., cap. XVII, p. 62. — 2. Jambl., ibid., cap. XXXVI, p. 214. Porph., Vit. Pyth., p. 25. Kust., ibid. — 3. Diod., in Excerpt. Vales., p. 245. Jambl., ibid., cap. XXIX, p. 140 et 141; cap. XXXV, p. 206. Porphyr., ibid., p. 40 et 41. Aur. carm., v. 40. — 4. Aristot. ap. Diog. Laert., lib. VIII, § 19. Ælian., Var. hist., lib. II, cap. XXXII. Jambl., ibid., cap. XXI, p. 84; cap. XXVIII, p. 126. — 5. Jambl., ibid., cap. XXV, p. 95. — 6. Id., ibid., cap. XXXV, p. 206. Il parait qu'au lever du soleil, Socrate, à l'exemple peut-être des Pythagoriciens, se prosternait devant cet astre (Plat., in Conv., t. III, p. 220). — 7. Jambl., ibid., cap. XX, p. 81. — — 8. Id., ibid. — 9. Id., ibid., cap. XXIX, p. 138. Diog. Laert., lib. VIII, § 10. Anonym. ap. Phot., p. 1317. — 10. Jambl., ibid., cap. XXI, p. 84. — 11. Id., ibid., p. 82.

ceux qui aspiraient à la perfection ne prenaient souvent que du pain et de l'eau [1]. En sortant de table, ils s'occupaient des affaires que les étrangers soumettaient à leur arbitrage [2]. Ensuite ils se réunissaient deux à deux, trois à trois, retournaient à la promenade, et discutaient entre eux les leçons qu'ils avaient reçues dans la matinée [3]. De ces entretiens étaient sévèrement bannies les médisances et les injures, les facéties et les paroles superflues [4].

Revenus à la maison, ils entraient dans le bain, au sortir duquel ils se distribuaient en différentes pièces où l'on avait dressé des tables, chacune de dix couverts. On leur servait du vin, du pain, des légumes cuits ou crus; quelquefois des portions d'animaux immolés, rarement du poisson. Le souper, qui devait finir avant le coucher du soleil, commençait par l'hommage de l'encens et de divers parfums qu'ils offraient aux dieux [5].

J'oubliais de vous dire qu'en certains jours de l'année, on leur présentait un repas excellent et somptueux, qu'ils en repaissaient pendant quelque temps leurs yeux, qu'ils l'envoyaient ensuite aux esclaves, sortaient de table, et se passaient même de leur nourriture ordinaire [6]

Le souper était suivi de nouvelles libations, et d'une lecture que le plus jeune était obligé de faire, que le plus ancien avait le droit de choisir. Ce dernier, avant de les congédier, leur rappelait ces préceptes importants : « Ne cessez d'honorer les dieux, les génies, et les « héros; de respecter ceux dont vous avez reçu le jour ou des bien- « faits, et de voler au secours des lois violées. » Pour leur inspirer de plus en plus l'esprit de douceur et d'équité : « Gardez-vous, ajoutait-il, « d'arracher l'arbre ou la plante dont l'homme retire de l'utilité, et de « tuer l'animal dont il n'a point à se plaindre [7]. »

Retirés chez eux, ils se citaient à leur propre tribunal, repassaient en détail et se reprochaient les fautes de commission et d'omission [8]. Après cet examen, dont la constante pratique pourrait seule nous corriger de nos défauts, ils reprenaient leurs lyres, et chantaient des hymnes en l'honneur des dieux. Le matin à leur lever ils employaient l'harmonie pour dissiper les vapeurs du sommeil, le soir pour calmer le trouble des sens [9]. Leur mort était paisible. On renfermait leurs corps, comme on fait encore, dans des cercueils garnis de feuilles de myrte, d'olivier, et de peuplier [10], et leurs funérailles étaient accompagnées de cérémonies qu'il ne nous est pas permis de révéler [11].

Pendant toute leur vie, deux sentiments, ou plutôt un sentiment unique devait les animer, l'union intime avec les dieux, la plus parfaite union avec les hommes. Leur principale obligation était de s'oc-

1. Alexis ap. Athen., lib. IV, p. 161. — 2. Jambl., Vit. Pyth., cap. XXI, p. 82. — 3. Id., ibid. — 4. Id., ibid., cap. XXX, p. 145. — 5. Id., ibid., cap. XXI, p. 83. — 6. Diod., Excerpt. Vales., p. 245. Jambl., ibid., cap. XXXI, p. 137. — 7. Id., ibid., cap. XXI, p. 84. — 8. Diog. Laert., lib. VIII, § 22. Jambl., ibid., cap. XXXV, p. 206. Aur. carm., v. 40. Hierocl., ibid. Porph., Vit. Pyth., p. 41. — 9. Plut., De Isid., t. II, p. 384. Quintil., De orat., lib. IX, cap. IV, p. 589. Jambl., ibid., cap. XXV, p. 95. — 10. Plin., lib. XXXV, cap. XII, t. II, p. 711. — 11. Plut., De gen. Socr., t. II, p. 586.

cuper de la divinité[1], de se tenir toujours en sa présence[2], de se régler en tout sur sa volonté[3]. De là ce respect qui ne leur permettait pas de mêler son nom dans leurs serments[4], cette pureté de mœurs qui les rendait dignes de ses regards[5], ces exhortations qu'ils se faisaient continuellement de ne pas éloigner l'esprit de Dieu qui résidait dans leurs âmes[6], cette ardeur enfin avec laquelle ils s'appliquaient à la divination, seul moyen qui nous reste de connaître ses intentions[7].

De là découlaient encore les sentiments qui les unissaient entre eux et avec les autres hommes[8]. Jamais on ne connut, on ne sentit l'amitié comme Pythagore. Ce fut lui qui dit le premier ce mot, le plus beau, le plus consolant de tous : *Mon ami est un autre moi-même*[9]. En effet, quand je suis avec mon ami, je ne suis pas seul, et nous ne sommes pas deux.

Comme dans le physique et dans le moral il rapportait tout à l'unité, il voulut que ses disciples n'eussent qu'une même pensée, qu'une seule volonté[10]. Dépouillés de toute propriété[11], mais libres dans leurs engagements, insensibles à la fausse ambition, à la vaine gloire[12], aux petits intérêts qui, pour l'ordinaire, divisent les hommes, ils n'avaient plus à craindre que la rivalité de la vertu et l'opposition du caractère. Dès le noviciat, les plus grands efforts concouraient à surmonter ces obstacles. Leur union, cimentée par le désir de plaire à la divinité, à laquelle ils rapportaient toutes leurs actions[13], leur procurait des triomphes sans faste et de l'émulation sans jalousie.

Ils apprenaient à s'oublier eux-mêmes, à se sacrifier mutuellement leurs opinions[14] à ne pas blesser l'amitié par la défiance, par les mensonges, même légers, par des plaisanteries hors de propos, par des protestations inutiles[15].

Ils apprenaient encore à s'alarmer du moindre refroidissement. Lorsque, dans ces entretiens où s'agitaient des questions de philosophie, il leur échappait quelque expression d'aigreur, ils ne laissaient pas coucher le soleil sans s'être donné la main en signe de réconciliation[16]. Un d'eux, en pareille occasion, courut chez son ami, et lui dit : « Oublions notre colère, et soyez le juge de notre différend. — J'y consens volontiers, reprit le dernier ; mais je dois rougir de ce qu'étant plus âgé que vous je ne vous ai pas prévenu[17]. »

Ils apprenaient à vaincre ces inégalités d'humeur qui fatiguent et découragent l'amitié. Sentaient-ils bouillonner leur sang au fond de leur cœur ; prévoyaient-ils un moment de tristesse ou de dégoût ; ils s'écartaient au loin, et calmaient ce trouble involontaire, ou par la

1. Plut., in Num., t. I, p. 69. Clem. Alex., Strom., lib. V, p. 686. Aur. carm. — 2. Jambl., Vit. Pyth., cap. XVI, p. 57. Anonym. ap. Phot., p. 1313. — 3. Jambl., ibid., cap. XXVIII, p. 115. — 4. Id., ibid., p. 126. — 5. Id., ibid., cap. XVI, p. 57. — 6. Id., ibid., cap. XXXIII, p. 173. — 7. Id., ibid., cap. XXVIII, p. 116. — 8. Id., ibid., cap. XXXIII, p. 193. — 9. Porph., Vit. Pyth., p. 37. — 10. Jambl., ibid., p. 186. — 11. Id., ibid., cap. XXX, p. 143. — 12. Id., ibid., cap. XXXI, p. 165. — 13. Id., ibid., cap. XXXIII, p. 193. — 14. Id., ibid., cap. XXII, p. 85 ; cap. XXXIII, p. 186. — 15. Id., ibid., cap. XXX, p. 145 ; cap. XXXIII, p. 187. — 16. Plut., De frat. amor., t. II, p. 488. — 17. Jambl., ibid., cap. XXVII, p. [illegible]

réflexion [1], ou par des chants appropriés aux différentes affections de l'âme [2].

C'est à leur éducation qu'ils devaient cette docilité d'esprit, cette facilité de mœurs qui les rapprochaient les uns des autres. Pendant leur jeunesse, on s'était fait un devoir de ne point aigrir leur caractère; des instituteurs respectables et indulgents les ramenaient par des corrections douces, faites à propos et en particulier, qui avaient plus l'air de la représentation que du reproche [3].

Pythagore, qui régnait sur tout le corps avec la tendresse d'un père, mais avec l'autorité d'un monarque, vivait avec eux comme avec ses amis; il les soignait dans leurs maladies, et les consolait dans leurs peines [4]. C'était par ses attentions, autant que par ses lumières, qu'il dominait sur leur esprit, au point que ses moindres paroles étaient pour eux des oracles, et qu'ils ne répondaient souvent aux objections que par ces mots : *C'est lui qui l'a dit* [5]. Ce fut encore par là qu'il sut imprimer dans le cœur de ses disciples cette amitié rare et sublime qui a passé en proverbe [6].

Les enfants de cette grande famille dispersée en plusieurs climats, sans s'être jamais vus, se reconnaissaient à certains signes [7], et se traitaient au premier abord comme s'ils s'étaient toujours connus. Leurs intérêts se trouvaient tellement mêlés ensemble, que plusieurs d'entre eux ont passé les mers, et risqué leur fortune, pour rétablir celle de l'un de leurs frères, tombé dans la détresse ou dans l'indigence [8].

Voulez-vous un exemple touchant de leur confiance mutuelle? Un des nôtres, voyageant à pied, s'égare dans un désert, et arrive épuisé de fatigue dans une auberge où il tombe malade. Sur le point d'expirer, hors d'état de reconnaître les soins qu'on prend de lui, il trace d'une main tremblante quelques marques symboliques sur une tablette qu'il ordonne d'exposer près du grand chemin. Longtemps après sa mort, le hasard amène dans ces lieux écartés un autre disciple de Pythagore. Instruit, par les caractères énigmatiques offerts à ses yeux, de l'infortune du premier voyageur, il s'arrête, rembourse avec usure les frais de l'aubergiste et continue sa route [9].

ANACHARSIS. — Je n'en suis pas surpris. Voici ce qu'on me racontait à Thèbes. Vous avez connu Lysis?

LE SAMIEN. — Ce fut un des ornements de l'ordre. Jeune encore, il trouva le moyen d'échapper à cette persécution qui fit périr tant d'illustres pythagoriciens [10]; et, s'étant rendu quelques années après à Thèbes, il se chargea de l'éducation d'Epaminondas [11].

ANACHARSIS. — Lysis mourut. Vos philosophes d'Italie, craignant qu'on n'eût pas observé dans ses funérailles les rites qui vous sont

1. Jambl., Vit. Pyth., cap. XXXI, p. 163. — 2. Ælian., Var. hist., lib. XIV, cap. XXIII. Chamæl. ap. Athen., lib. XIV, cap. V, p. 623. Jambl., ibid., cap. XXV, p. 93; cap. XXXII, p. 181. — 3. Id., ibid., cap. XXII, p. 85. — 4. Porph., Vit. Pyth., p. 37. — 5. Cicer., De nat. deor, lib. I, cap. V, t. II, p. 400. Val. Max., lib. VIII, extern. nº 1. — 6. Jambl., ibid., cap. XXXIII, p. 186. — 7. Id., ibid., p. 191. — 8. Diod., Excerpt. Vales., p. 243. Jambl., ibid., p. 192. — 9. Id., ibid. — 10. Id., ibid., cap. XXXV, p. 200. — 11. Nep., in Epamin., cap. II.

particuliers, envoyèrent à Thèbes Théanor, chargé de demander le corps de Lysis, et de distribuer des présents à ceux qui l'avaient secouru dans sa vieillesse, Théanor apprit qu'Épaminondas, initié dans vos mystères, l'avait fait inhumer suivant vos statuts, et ne put faire accepter l'argent qu'on lui avait confié [1].

LE SAMIEN. — Vous me rappelez un trait de ce Lysis. Un jour, en sortant du temple de Junon [2], il rencontra sous le portique un de ses confrères, Euryphémus de Syracuse, qui, l'ayant prié de l'attendre un moment, alla se prosterner devant la statue de la déesse. Après une longue méditation, dans laquelle il s'engagea sans s'en apercevoir, il sortit par une autre porte. Le lendemain le jour était assez avancé lorsqu'il se rendit à l'assemblée des disciples. Ils étaient inquiets de l'absence de Lysis; Euryphémus se souvint alors de la promesse qu'il en avait tirée; il courut à lui, le trouva sous le vestibule, tranquillement assis sur la même pierre où il l'avait laissé la veille.

On n'est point étonné de cette constance, quand on connaît l'esprit de notre congrégation : il est rigide et sans ménagement. Loin d'apporter la moindre restriction aux lois de rigueur, il fait consister la perfection à convertir les conseils en préceptes.

ANACHARSIS. — Mais vous en avez de minutieux et de frivoles qui rapetissent les âmes; par exemple, de n'oser croiser la jambe gauche sur la droite [3], ni vous faire les ongles les jours de fête, ni employer pour vos cercueils le bois de cyprès [4].

LE SAMIEN. — Eh! ne nous jugez point d'après cette foule d'observances, la plupart ajoutées à la règle par des rigoristes qui voulaient réformer la réforme, quelques-unes tenant à des vérités d'un ordre supérieur, toutes prescrites pour nous exercer à la patience et aux autres vertus. C'est dans les occasions importantes qu'il faut étudier la force de notre institution. Un disciple de Pythagore ne laisse échapper ni larmes ni plaintes dans les malheurs, ni crainte ni faiblesse dans les dangers. S'il a des discussions d'intérêt, il ne descend point aux prières, parce qu'il ne demande que la justice; ni aux flatteries, parce qu'il n'aime que la vérité [5].

ANACHARSIS. — Épargnez-vous un plus long détail. Je sais tout ce que peuvent la religion et la philosophie sur des imaginations ardentes et subjuguées, mais je sais aussi qu'on se dédommage souvent des passions que l'on sacrifie par celles que l'on conserve. J'ai vu de près une société, partagée entre l'étude et la prière, renoncer sans peine aux plaisirs des sens et aux agréments de la vie : retraite, abstinences, austérités [6], rien ne lui coûte, parce que c'est par là qu'elle gouverne les peuples et les rois. Je parle des prêtres égyptiens, dont l'institut me paraît parfaitement ressembler au vôtre [7].

1. Plut., De gen. Socr., t. II, p. 585. — 2. Jambl., Vit. Pyth., cap. XXX, p. 155. — 3. Plut., De vitios. pud., t. II, p 532. — 4. Diog. Laert., lib. VIII, § 10. Jambl., ibid., cap. XXVIII, p. 131. — 5. Id., ibid., cap. XXXII, p. 174; cap. XXXIII, p. 188. — 6. Herodot., lib. II, cap. XXXVII. — 7. Chæremon. ap. Porph., De abstin. lib. IV, p. 308.



LE SAMIEN. — Avec cette différence que, loin de s'appliquer à réformer la nation, ils n'ont d'autre intérêt que celui de leur société.

ANACHARSIS. — Vous avez essuyé les mêmes reproches. Ne disait-on pas que, pleins d'une déférence aveugle pour votre chef, d'un attachement fanatique pour votre congrégation, vous ne regardiez les autres hommes que comme de vils troupeaux [1] ?

LE SAMIEN. — Dégrader l'humanité ! nous qui regardons la bienfaisance comme un des principaux moyens pour nous rapprocher de la divinité [2] ; nous qui n'avons travaillé que pour établir une étroite liaison entre le ciel et la terre, entre les citoyens d'une même ville, entre les enfants d'une même famille, entre tous les êtres vivants [3], de quelque nature qu'ils soient !

En Égypte, l'ordre sacerdotal n'aime que la considération et le crédit : aussi protége-t-il le despotisme, qui le protége à son tour [4]. Quant à Pythagore, il aimait tendrement les hommes, puisqu'il désirait qu'ils fussent tous libres et vertueux.

ANACHARSIS. — Mais pouvait-il se flatter qu'ils le désireraient aussi vivement que lui, et que la moindre secousse ne détruirait pas l'édifice des lois et des vertus ?

LE SAMIEN. — Il était beau du moins d'en jeter les fondements, et les premiers succès lui firent espérer qu'il pourrait l'élever jusqu'à une certaine hauteur. Je vous ai parlé de la révolution que son arrivée en Italie causa d'abord dans les mœurs. Elle se serait étendue par degrés, si des hommes puissants, mais souillés de crimes, n'avaient eu la folle ambition d'entrer dans la congrégation. Ils en furent exclus, et ce refus occasionna sa ruine. La calomnie se souleva dès qu'elle se vit soutenue [5]. Nous devînmes odieux à la multitude, en défendant d'accorder les magistratures par la voie du sort [6] ; aux riches, en ne les faisant accorder qu'au mérite [7]. Nos paroles furent transformées en maximes séditieuses, nos assemblées en conseils de conspirateurs [8]. Pythagore, banni de Crotone, ne trouva point d'asile chez des peuples qui lui devaient leur félicité. Sa mort n'éteignit point la persécution. Plusieurs de ses disciples réunis dans une maison furent dévoués aux flammes, et périrent presque tous [9]. Les autres s'étant dispersés, les habitants de Crotone qui avaient reconnu leur innocence, les rappelèrent quelque temps après ; mais une guerre étant survenue, ils se signalèrent dans un combat, et terminèrent une vie innocente par une mort glorieuse [10].

Quoique après ces malheureux événements le corps fût menacé d'une dissolution prochaine, on continua pendant quelque temps à nommer un chef pour le gouverner [11]. Diodore, qui fut un des derniers, ennemi de la propreté que Pythagore nous avait si fort recommandée, affecta des mœurs plus austères, un extérieur plus négligé, des vêtements

1. Jambl., Vit. Pyth., cap. XXXV, p. 208. — 2. Anonym. ap. Phot., p. 1313. — 3. Jambl., ibid., cap. XXXIII, p. 185. — 4. Diod., lib. I, p. 66. — 5. Jambl., ibid., cap. XXXV, p. 210. — 6. Id., ibid., p. 209. — 7. Id., ibid., p. 204. — 8. Justin., lib. XX, cap. IV. — 9. Id., ibid. Plut., De gen. Socr., t. II, p. 583. — 10. Jambl., ibid., p. 212. — 11. Id., ibid., cap. XXXVI, p. 213.

plus grossiers[1]. Il eut des partisans, et l'on distingua dans l'ordre ceux de l'ancien régime et ceux du nouveau.

Maintenant réduits à un petit nombre, séparés les uns des autres, n'excitant ni envie ni pitié, nous pratiquons en secret les préceptes de notre fondateur. Jugez du pouvoir qu'ils eurent à la naissance de l'institut, par celui qu'ils ont encore. C'est nous qui avons formé Épaminondas, et Phocion s'est formé sur nos exemples.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que cette congrégation a produit une foule de législateurs, de géomètres, d'astronomes, de naturalistes, d'hommes célèbres dans tous les genres[2]; que c'est elle qui a éclairé la Grèce, et que les philosophes modernes ont puisé dans nos auteurs la plupart des découvertes qui brillent dans leurs ouvrages.

La gloire de Pythagore s'en est accrue; partout il obtient un rang distingué parmi les sages[3] : dans quelques villes d'Italie, on lui décerne des honneurs divins[4]. Il en avait joui pendant sa vie[5]; vous n'en serez pas surpris. Voyez comme les nations, et même les philosophes, parlent des législateurs et des précepteurs du genre humain. Ce ne sont point des hommes, mais des dieux[6], des âmes d'un degré supérieur, qui, descendues du ciel dans le Tartare que nous habitons, ont daigné se revêtir d'un corps humain, et partager nos maux pour établir parmi nous les lois et la philosophie[7].

ANACHARSIS. — Cependant, il faut l'avouer, ces génies bienfaisants n'ont eu que des succès passagers; et puisque leur réforme n'a pu ni s'étendre ni se perpétuer, j'en conclus que les hommes seront toujours également injustes et vicieux.

LE SAMIEN. — A moins, comme disait Socrate, que le ciel ne s'explique plus clairement, et que Dieu, touché de leur ignorance, ne leur envoie quelqu'un qui leur apporte sa parole et leur révèle ses volontés[8].

Le lendemain de cet entretien nous partîmes pour Athènes, et quelques mois après nous nous rendîmes aux fêtes de Délos.

CHAP. LXXVI. — *Délos et les Cyclades.*

Dans l'heureux climat que j'habite, le printemps est comme l'aurore d'un beau jour : on y jouit des biens qu'il amène et de ceux qu'il promet. Les feux du soleil ne sont plus obscurcis par des vapeurs grossières; ils ne sont pas encore irrités par l'aspect ardent de la canicule. C'est une lumière pure, inaltérable, qui se repose doucement sur tous les objets; c'est la lumière dont les dieux sont couronnés dans l'Olympe.

1. Herm. Tim. et Sosicr. ap. Athen., lib. IV, p. 163. — 2. Jambl., Vit. Pyth., cap. XXIX, p. 132; cap. XXXVI, p. 215. Bruck., Hist. philos., t. I, p. 1101. Fabric., Bibl. græc., t. I, p. 490. — 3. Herodot., lib. IV, cap. XCV. — 4. Justin., lib. XX, cap. IV. — 5. Porph., Vit. Pyth., p. 28. Jambl., ibid., cap. VI, p. 23; cap. XXVIII, p. 118 et 120. Dio Chrysost., Orat. XVII, p. 524. Phil., Vit. Apol., cap. I, p. 2. Diog. Laert., lib. VIII, § 11. — 6. Clem. Alex., Strom., lib. I, p. 355. — 7. Plat., ap. Clem. Alex., ibid. — 8. Id., Apol. Socr., t. I, p. 31; id., in Phæd., t. I, p. 85, E; id., in Alcib. II, t. II, p. 150.



Quand elle se montre à l'horizon, les arbres agitent leurs feuilles naissantes, les bords de l'Ilissus retentissent du chant des oiseaux, et les échos du mont Hymette du son des chalumeaux rustiques. Quand elle est près de s'éteindre, le ciel se couvre de voiles étincelants, et les nymphes de l'Attique vont, d'un pas timide, essayer sur le gazon des danses légères : mais bientôt elle se hâte d'éclore, et alors on ne regrette ni la fraîcheur de la nuit qu'on vient de perdre, ni la splendeur du jour qui l'avait précédée ; il semble qu'un nouveau soleil se lève sur un nouvel univers, et qu'il apporte de l'orient des couleurs inconnues aux mortels. Chaque instant ajoute un nouveau trait aux beautés de la nature ; à chaque instant, le grand ouvrage du développement des êtres avance vers sa perfection.

O jours brillants ! ô nuits délicieuses ! quelle émotion excitait dans mon âme cette suite de tableaux que vous offriez à tous mes sens ! O dieu des plaisirs ! ô printemps ! je vous ai vu cette année dans toute votre gloire ; vous parcouriez en vainqueur les campagnes de la Grèce, et vous détachiez de votre tête les fleurs qui devaient les embellir ; vous paraissiez dans les vallées, elles se changeaient en prairies riantes ; vous paraissiez sur les montagnes, le serpolet et le thym exhalaient mille parfums ; vous vous éleviez dans les airs, et vous y répandiez la sérénité de vos regards. Les amours empressés accouraient à votre voix ; ils lançaient de toutes parts des traits enflammés : la terre en était embrasée. Tout renaissait pour s'embellir, tout s'embellissait pour plaire. Tel parut le monde au sortir du chaos, dans ces moments fortunés où l'homme, ébloui du séjour qu'il habitait, surpris et satisfait de son existence, semblait n'avoir un esprit que pour connaître le bonheur un cœur que pour le désirer, une âme que pour le sentir.

Cette saison charmante ramenait des fêtes plus charmantes encore[1], celles qu'on célèbre de quatre en quatre ans à Délos, pour honorer la naissance de Diane et d'Apollon[2]. Le culte de ces divinités subsiste dans l'île depuis une longue suite de siècles. Mais comme il commençait à s'affaiblir, les Athéniens instituèrent, pendant la guerre du Péloponèse[3], des jeux qui attirent cent peuples divers. La jeunesse d'Athènes brûlait d'envie de s'y distinguer : toute la ville était en mouvement. On y préparait aussi la députation solennelle qui va, tous les ans, offrir au temple de Délos un tribut de reconnaissance pour la victoire que Thésée remporta sur le Minautore. Elle est conduite sur le même vaisseau qui transporta ce héros en Crète ; et déjà le prêtre d'Apollon en avait couronné la poupe de ses mains sacrées[4]. Je descendis au Pirée avec Philotas et Lysis ; la mer était couverte de bâtiments légers qui faisaient voile pour Délos. Nous n'eûmes pas la

1. Dionys., Perieg., v. 528, ap. Geogr. min., t. IV, p. 100. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. XXVI, p. 211. — 2. Corsin., Fast. attic., t. II, p. 326. Le 6 du mois attique thargélion on célébrait la naissance de Diane ; le 7, celle d'Apollon. Dans la troisième année de la 109e olympiade, le mois thargélion commença le 2 de mai de l'an 341 avant J. C. : ainsi le 6 et le 7 de thargélion concoururent avec le 8 et le 9 de mai. — 3. Thucyd., lib. III, cap. CIV. — 4. Plat., in Phæd., t. I, p. 58. Plut., in Thes., t. I, p. 9.

liberté du choix; nous nous sentîmes enlever par des matelots, dont la joie tumultueuse et vive se confondait avec celle d'un peuple immense qui courait au rivage; ils appareillèrent à l'instant : nous sortîmes du port, et nous abordâmes le soir à l'île de Céos[1].

Le lendemain nous rasâmes Syros; et, ayant laissé Ténos à gauche, nous entrâmes dans le canal qui sépare Délos de l'île de Rhénée. Nous vîmes aussitôt le temple d'Apollon, et nous le saluâmes par de nouveaux transports de joie. La ville de Délos se développait presque tout entière à nos regards. Nous parcourions d'un œil avide ces édifices superbes, ces portiques élégants, ces forêts de colonnes dont elle est ornée; et ce spectacle, qui variait à mesure que nous approchions, suspendait en nous le désir d'arriver.

Parvenus au rivage, nous courûmes au temple, qui n'en est éloigné que d'environ cent pas[2]. Il y a plus de mille ans qu'Érysichthon, fils de Cécrops, en jeta les premiers fondements[3], et que les divers États de la Grèce ne cessent de l'embellir : il était couvert de festons et de guirlandes qui, par l'opposition de leurs couleurs, donnaient un nouvel éclat au marbre de Paros dont il est construit[4]. Nous vîmes dans l'intérieur la statue d'Apollon, moins célèbre par la délicatesse du travail que par son ancienneté[5]. Le dieu tient son arc d'une main; et, pour montrer que la musique lui doit son origine et ses agréments, il soutient de la gauche les trois Grâces, représentées, la première avec une lyre, la seconde avec des flûtes et la troisième avec un chalumeau.

Auprès de la statue est cet autel qui passe pour une des merveilles du monde[6]. Ce n'est point l'or, ce n'est point le marbre qu'on y admire : des cornes d'animaux, pliées avec efforts, entrelacées avec art et sans aucun ciment, forment un tout aussi solide que régulier. Des prêtres, occupés à l'orner de fleurs et de rameaux[7], nous faisaient remarquer l'ingénieux tissu de ses parties. « C'est le dieu lui-même, s'écriait un jeune ministre, qui, dans son enfance, a pris soin de les unir entre elles. Ces cornes menaçantes que vous voyez suspendues à ce mur, celles dont l'autel est composé, sont les dépouilles des chèvres sauvages qui paissaient sur le mont Cynthus, et que Diane fit tomber sous ses coups[8]. Ici les regards ne s'arrêtent que sur des prodiges. Ce palmier, qui déploie ses branches sur nos têtes, est cet arbre sacré qui servit d'appui à Latone, lorsqu'elle mit au monde les divinités que nous adorons[9]. La forme de cet autel est devenue célèbre par un problème de géométrie, dont on ne donnera peut-être jamais une exacte solution. La peste ravageait cette île, et la guerre déchirait la Grèce. L'oracle, consulté par nos pères, répondit que ces fléaux cesseraient, s'ils

1. Æschin., Epist. I; in Demosth., Oper., p. 205. — 2. Tournef., Voyag., t. I, p. 300. — 3. Euseb., Chron., lib. II, p. 76. — 4. Spon., Voyag., t. I, p. 111. — 5. Plut., De mus., t. II, p. 1136. — 6. Id., De solert. animal., t. II, p. 983. Mart., Epigr. I. Diog. Laert., lib. VIII, § 13. — 7. Spanh., in Callim., t. II, p. 97. — 8. Callim., Hymn. in Apoll., v. 60. — 9. Homer., Odyss., lib. VI, v. 162. Callim., in Del., v. 208. Theophr., Hist. plant., lib. IV, cap. XIV, p. 489. Cicer., De leg., lib. I, t. III, p. 115. Plin., lib. XVI, cap. XLIV, t. II, p. 40. Pausan., lib. VIII, cap. XXIII, p. 643.



faisaient cet autel une fois plus grand qu'il n'est en effet[1]. Ils crurent qu'il suffisait de l'augmenter du double en tout sens : mais ils virent avec étonnement qu'ils construisaient une masse énorme, qui contenait huit fois celle que vous avez sous les yeux. Après d'autres essais, tous infructueux, ils consultèrent Platon qui revenait d'Égypte. Il dit aux députés, que le dieu, par cet oracle, se jouait de l'ignorance des Grecs, et les exhortait à cultiver les sciences exactes, plutôt que de s'occuper éternellement de leurs divisions. En même temps il proposa une voie simple et mécanique de résoudre le problème ; mais la peste avait cessé quand sa réponse arriva. » C'est apparemment ce que l'oracle avait prévu, me dit Philotas.

Ces mots, quoique prononcés à demi voix, fixèrent l'attention d'un citoyen de Délos. Il s'approcha et, nous montrant un autel moins orné que le précédent : « Celui-ci, nous dit-il, n'est jamais arrosé du sang des victimes; on n'y voit jamais briller la flamme dévorante : c'est là que Pythagore venait, à l'exemple du peuple, offrir des gâteaux, de l'orge, et du froment[2]; et sans doute que le dieu était plus flatté de l'hommage éclairé de ce grand homme que de ces ruisseaux de sang dont nos autels sont continuellement inondés. »

Il nous faisait ensuite observer tous les détails de l'intérieur du temple. Nous l'écoutions avec respect, nous admirions la sagesse de ses discours, la douceur de ses regards, et le tendre intérêt qu'il prenait à nous. Mais quelle fut notre surprise, lorsque des éclaircissements mutuels nous firent connaître Philoclès! C'était un des principaux habitants de Délos par ses richesses et ses dignités; c'était le père d'Ismène, dont la beauté faisait l'entretien de toutes les femmes de la Grèce; c'était lui qui, prévenu par des lettres d'Athènes, devait exercer à notre égard les devoirs de l'hospitalité. Après nous avoir embrassés à plusieurs reprises : « Hâtez-vous, nous dit-il, venez saluer mes dieux domestiques; venez voir Ismène, et vous serez témoins de son hymen; venez voir Leucippe son heureuse mère, et vous partagerez sa joie : elles ne vous recevront pas comme des étrangers, mais comme des amis qu'elles avaient sur la terre, et que le ciel leur destinait depuis longtemps. Oui, je vous le jure, ajouta-t-il en nous serrant la main, tous ceux qui aiment la vertu, ont des droits sur l'amitié de Philoclès et de sa famille. »

Nous sortîmes du temple; son zèle impatient nous permit à peine de jeter un coup d'œil sur cette foule de statues et d'autels dont il est entouré. Au milieu de ces monuments s'élève une figure d'Apollon, dont la hauteur est d'environ vingt-quatre pieds[3]; de longues tresses de cheveux flottants sur ses épaules, et son manteau, qui se replie sur le bras gauche, semble obéir au souffle du zéphir. La figure et la plinthe qui la soutient sont d'un seul bloc de marbre, et ce furent les habi-

1. Plut., De gen. Socr., t. II, p. 579; De Ei Delph., p. 386. Val. Max., lib. VIII, cap. XII, extern. nº 1. Montucla, Hist. des mathém., t. I, p. 186. — 2. Clem. Alex., Strom., lib. VII, p. 848. Porph., De abstin., lib. II, p. 153, not., ibid. — 3. Tournef., Voyag., t. I, p. 301. Wheler, A journ., book I, p. 56. Spon, Voyag., t. I, p. 107.

ants de Naxos qui le consacrèrent en ce lieu [1]. Près de ce colosse, Nicias, général des Athéniens, fit élever un palmier de bronze [2], dont e travail est aussi précieux que la matière. Plus loin, nous lûmes sur plusieurs statues cette inscription fastueuse [3] : *L'île de Chio est célèbre par s... vins excellents ; elle le sera dans la suite par les ouvrages de Bupa... et d'Anthermus.* Ces deux artistes vivaient il y a deux siècles. ls o... été suivis et effacés par les Phidias et les Praxitèle; et c'est insi ... en voulant éterniser leur gloire, ils n'ont éternisé que leur anité.

La ville de Délos n'a ni tours ni murailles, et n'est défendue que par a présence d'Apollon [4]. Les maisons sont de briques, ou d'une espèce le granit assez commun dans l'île [5]. Celle de Philoclès s'élevait sur le ord d'un lac [6] couvert de cygnes [7], et presque partout entouré de almiers.

Leucippe, avertie du retour de son époux, vint au-devant de lui, et ous la prîmes pour Ismène; mais bientôt Ismène parut, et nous la rîmes pour la déesse des amours. Philoclès nous exhorta mutuellement . bannir toute contrainte; et dès cet instant nous éprouvâmes à la fois outes les surprises d'une liaison naissante, et toutes les douceurs l'une ancienne amitié.

L'opulence brillait dans la maison de Philoclès; mais une sagesse clairée en avait si bien réglé l'usage, qu'elle semblait avoir tout acordé au besoin et tout refusé au caprice. Des esclaves, heureux de eur servitude, couraient au-devant de nos désirs. Les uns répandaient ur nos mains et sur nos pieds une eau plus pure que le cristal; les utres chargeaient de fruits une table placée dans le jardin [8], au milieu 'un bosquet de myrtes. Nous commençâmes par des libations en honneur des dieux qui président à l'hospitalité. On nous fit plusieurs uestions sur nos voyages. Philoclès s'attendrit plus d'une fois au souenir des amis qu'il avait laissés dans le continent de la Grèce. Après uelques instants d'une conversation délicieuse, nous sortîmes avec ui, pour voir les préparatifs des fêtes.

C'était le jour suivant qu'elles devaient commencer [9]; c'était le jour uivant qu'on honorait à Délos la naissance de Diane [10]. L'île se remlissait insensiblement d'étrangers attirés par la piété, l'intérêt et le laisir. Ils ne trouvaient déjà plus d'asile dans les maisons, on dressait es tentes dans les places publiques, on en dressait dans la campane : on se revoyait après une longue absence, et on se précipitait lans les bras les uns des autres. Ces scènes touchantes dirigeaient os pas en différents endroits de l'île; et, non moins attentifs aux bjets qui s'offraient à nous qu'aux discours de Philoclès, nous nous

1. Tournef., Voyag., t. I, p. 301. — 2. Plut., in Nic., t. I, p. 525. — 3. Plin., ib. XXXVI, cap. v, t. II. — 4. Callim., in Del., v. 24. Cicer., Orat. pro leg. Manil., cap. XVIII, t. V, p. 20. — 5. Tournef., ibid., p. 305. — 6. Herodot., lib. II, cap. CLXXI. Callim., in Apoll., v. 59; in Del., v. 261. Theogn., Sent., v. 7. Spon, Voyag., t. I, p. 106. — 7. Euripid., in Ion., v. 167; in Iphig. in Taur., v. 1103. Aristoph., in Av., v. 870. — 8. Theod., Prodr. de Rhod., et Dosicl., Amor., lib. II, p. 57 — 9. Le 6 mai de l'an 341 avant J. C. — 10. Diog. Laert., lib. II, § 44.



instruisions de la nature et des propriétés d'un pays si fameux dans la Grèce.

L'île de Délos n'a que sept à huit mille pas de tour, et sa largeur n'est qu'environ le tiers de sa longueur[1]. Le mont Cynthus, dirigé du nord au midi, termine une plaine qui s'étend vers l'occident jusqu'aux bords de la mer. C'est dans cette plaine que la ville est située[2]. Le reste de l'île n'offre qu'un terrain inégal et stérile, à l'exception de quelques vallées agréables que forment diverses collines placées dans sa partie méridionale[3]. La source de l'Inopus est la seule dont la nature l'ait favorisée; mais en divers endroits, des citernes et des lacs conservent pendant plusieurs mois les eaux du ciel.

Délos fut d'abord gouvernée par des rois qui réunissaient le sacerdoce à l'empire[4]. Dans la suite elle tomba sous la puissance des Athéniens, qui la purifièrent pendant la guerre du Péloponèse[5]. On transporta les tombeaux de ses anciens habitants dans l'île de Rhénée. C'est là que leurs successeurs ont vu, pour la première fois, la lumière du jour; c'est là qu'ils doivent la voir pour la dernière fois. Mais, s'ils sont privés de l'avantage de naître et de mourir dans leur patrie[6], ils y jouissent du moins pendant leur vie d'une tranquillité profonde : les fureurs des barbares[7], les haines des nations[8], les inimitiés particulières, tombent à l'aspect de cette terre sacrée : les coursiers de Mars ne la foulent jamais de leurs pieds ensanglantés[9] : tout ce qui présente l'image de la guerre en est sévèrement banni : on n'y souffre pas même l'animal le plus fidèle à l'homme parce qu'il y détruirait des animaux plus faibles et plus timides[10]. Enfin la paix a choisi Délos pour son séjour, et la maison de Philoclès pour son palais.

Nous en approchions, lorsque nous vîmes venir à nous un jeune homme dont la démarche, la taille, et les traits n'avaient rien de mortel. « C'est Théagène, nous dit Philoclès, c'est lui que ma fille a choisi pour son époux; et Leucippe vient de fixer le jour de son hymen. — O mon père ! répondit Théagène en se précipitant entre ses bras, ma reconnaissance augmente à chaque instant. Que ces généreux étrangers daignent la partager avec moi : ils sont mes amis, puisqu'ils sont les vôtres; et je sens que l'excès de la joie a besoin de soutien comme l'excès de la douleur. Vous pardonnerez ce transport, si vous avez aimé, ajouta-t-il en s'adressant à nous; et si vous n'avez point aimé, vous le pardonnerez en voyant Ismène. » L'intérêt que nous prîmes à lui sembla calmer le désordre de ses sens, et le soulager du poids de son bonheur.

Philoclès fut accueilli de Leucippe et d'Ismène, comme Hector

1. Tournef., Voyag., t. I, p. 287 et 288. — 2. Strab., lib. X, p. 485. — 3. Euripid., Iphig. in Taur., v. 1235. Tournef., ibid., p. 311. — 4. Virg., Æneid., lib. III, v. 80. Ovid., Metam.. lib. XIII, v. 632. Dionys. Halic., Antiq. roman., lib. I, cap. L, t. I, p. 125. — 5. Thucyd., lib. III, cap. CIV. — 6. Æschin., Epist. ad Philocr., p. 205. Plut., Apophth. lacon., t. II, p. 230. — 7. Herodot., lib. VI, cap. XCVII. — 8. Pausan., lib. III, cap. XXIII, p. 269. Tit. Liv., lib. XLIV, cap. XXIX. — 9. Callim., in Del., v. 277. — 10. Il n'était pas permis d'avoir des chiens à Délos (Strab., lib. X, p. 486), de peur qu'ils n'y détruisissent les lièvres et les lapins.

l'était d'Andromaque, toutes les fois qu'il rentrait dans les murs d'Ilium. On servit le souper dans une galerie ornée de statues et de tableaux; et nos cœurs, ouverts à la joie la plus pure, goûtèrent les charmes de la confiance et de la liberté.

Cependant Philoclès mettait une lyre entre les mains d'Ismène, et l'exhortait à chanter un de ces hymnes destinés à célébrer la naissance de Diane et d'Apollon. « Exprimez par vos chants, disait-il, ce que les filles de Délos retraceront demain dans le temple par la légèreté de leurs pas. Anacharsis et Philotas en reconnaîtront mieux l'origine de nos fêtes, et la nature du spectacle que nous offrirons à leurs yeux. »

Ismène prit la lyre, en tira, comme par distraction, quelques sons tendres et touchants, qui n'échappèrent pas à Théagène; et tout à coup, préludant avec rapidité sur le mode dorien, elle peignit en traits de feu la colère implacable de Junon contre une rivale odieuse[1]. « C'est « en vain que Latone veut se dérober à sa vengeance; elle a eu le « malheur de plaire à Jupiter, il faut que le fruit de ses amours de- « vienne l'instrument de son supplice, et périsse avec elle. Junon pa- « raît dans les cieux; Mars, sur le mont Hémus en Thrace; Iris, sur « une montagne voisine de la mer : ils effrayent par leur présence les « airs, la terre, et les îles. Tremblante, éperdue, pressée des douleurs « de l'enfantement, Latone, après de longues courses, arrive en Thes- « salie, sur les bords du fleuve qui l'arrose. O Pénée ! s'écrie-t-elle, « arrêtez-vous un moment, et recevez dans vos eaux plus paisibles les « enfants de Jupiter que je porte dans mon sein. O nymphes de Thes- « salie, filles du dieu dont j'implore le secours, unissez-vous à moi « pour le fléchir. Mais il ne m'écoute point, et mes prières ne servent « qu'à précipiter ses pas. O Pélion ! ô montagnes affreuses ! vous êtes « donc mon unique ressource; hélas ! me refuserez-vous dans vos ca- « vernes sombres une retraite que vous accordez à la lionne en travail ?

« A ces mots le Pénée attendri suspend le mouvement de ses flots « bouillonnants. Mars le voit, frémit de fureur; et sur le point d'ense- « velir ce fleuve sous les débris fumants du mont Pangée, il pousse un « cri dans les airs, et frappe de sa lance contre son bouclier. Ce bruit, « semblable à celui d'une armée, agite les campagnes de Thessalie, « ébranle le mont Ossa, et va au loin rouler en mugissant dans les antres « profonds du Pinde. C'en était fait du Pénée, si Latone n'eût quitté « les lieux où sa présence attirait le courroux du ciel. Elle vient dans « nos îles mendier une assistance qu'elles lui refusent ; les menaces « d'Iris les remplissent d'épouvante.

« Délos seule est moins sensible à la crainte qu'à la pitié. Délos n'é- « tait alors qu'un rocher stérile, désert, que les vents et les flots « poussaient de tous côtés. Ils venaient de le jeter au milieu des Cy- « clades, lorsqu'il entendit les accents plaintifs de Latone. Il s'arrête « aussitôt, et lui offre un asile sur les bords sauvages de l'Inopus. La « déesse, transportée de reconnaissance, tombe aux pieds d'un arbre « qui lui prête son ombre, et qui, pour ce bienfait, jouira d'un prin-

1. Callim., in Del., v. 60.

« temps éternel. C'est là qu'épuisée de fatigue, et dans les accès de « plus cruelles souffrances, elle ouvre des yeux presque éteints, « et que ses regards, où la joie brille au milieu des expressions de « la douleur, rencontrent enfin ces gages précieux de tant d'a- « mour, ces enfants dont la naissance lui a coûté tant de lar- « mes. Les nymphes de l'Inopus, témoins de ses transports, les an- « noncent à l'univers par des cantiques sacrés, et Délos n'est plus le « jouet des vagues inconstantes; elle se repose sur des colonnes qui « s'élèvent du fond de la mer[1], et qui s'appuient elles-mêmes sur « les fondements du monde. Sa gloire se répand en tous lieux; de tous « les côtés les nations accourent à ses fêtes, et viennent implorer ce « dieu qui lui doit le jour, et qui la rend heureuse par sa présence. »

Ismène accompagna ces dernières paroles d'un regard qu'elle jeta à Théagène, et nous commençâmes à respirer en liberté; mais nos âmes étaient encore agitées par des secousses de terreur et de pitié. Jamais la lyre d'Orphée, jamais la voix des Sirènes, n'ont rendu des sons si touchants. Pendant qu'Ismène chantait, je l'interrompais souvent, ainsi que Philotas, par des cris involontaires d'admiration; Philoclès et Leucippe lui prodiguaient des marques de tendresse, qui la flattaient plus que nos éloges; Théagère écoutait. et ne disait rien.

Enfin, il arriva ce jour qu'on attendait avec tant d'impatience. L'aurore traçait faiblement à l'horizon la route du soleil, lorsque nous parvînmes au pied du Cinthus. Ce mont n'est que d'une médiocre élévation[2]: c'est un bloc de granit, où brillent différentes couleurs, et surtout des parcelles de talc, noirâtres et luisantes. Du haut de la colline, on découvre une quantité surprenante d'îles de toutes grandeurs: elles sont semées au milieu des flots avec le même beau désordre que les étoiles le sont dans le ciel. L'œil les parcourt avec avidité, et les recherche après les avoir perdues. Tantôt il s'égare avec plaisir dans les détours des canaux qui les séparent entre elles; tantôt il mesure lentement les lacs et les plaines liquides qu'elles embrassent. Car ce n'est point ici une de ces mers sans bornes, où l'imagination n'est pas moins accablée que surprise de la grandeur du spectacle; où l'âme inquiète, cherchant de tous côtés à se reposer, ne trouve partout qu'une vaste solitude qui l'attriste, qu'une immense étendue qui la confond. Ici, le sein des ondes est devenu le séjour des mortels; c'est une ville dispersée sur la surface de la mer; c'est le tableau de l'Égypte, lorsque le Nil se répand dans les campagnes, et semble soutenir sur ses eaux les collines qui servent de retraites aux habitants[3].

La plupart de ces îles, nous dit Philoclès, se nomment Cyclades[4], parce qu'elles forment comme une enceinte autour de Délos[5]. Sésostris, roi d'Égypte, en soumit une partie à ses armes[6]; Minos, roi de Crète, en gouverna quelques-unes par ses lois[7]; les Phéniciens[8], les

1. Pind. ad Strab., lib. X, p. 485. — 2. Tournef., Voyag., t. I, p. 307. Spon, Voyag., t. I, p. 111. Whel., A journ., book I, p. 58. — 3. Herodot., lib. II, cap. XCVII. Diod., lib. I, p. 33. — 4. Cycle, en grec, signifie cercle. — 5. Plin., lib. IV, cap. XII, t. I, p. 211. — 6. Diod., ibid., p. 51. — 7. Thucyd., lib. I, cap. IV. Diod., lib. V, p. 349. — 8. Boch., Geogr., p. 405.

Cariens[1], les Perses, les Grecs[2], toutes les nations qui ont eu l'empire de la mer, les ont successivement conquises ou peuplées : mais les colonies de ces derniers ont fait disparaître les traces des colonies étrangères, et des intérêts puissants ont pour jamais attaché le sort des Cyclades à celui de la Grèce.

Les uns s'étaient dans l'origine choisi des rois; d'autres en avaient reçu des mains de leurs vainqueurs[3] : mais l'amour de la liberté, naturel à des Grecs, plus naturel encore à des insulaires, détruisit le joug sous lequel elles gémissaient. Tous ces peuples se formèrent en petites républiques, la plupart indépendantes, jalouses les unes des autres, et cherchant mutuellement à se tenir en équilibre par des alliances et des protections mendiées dans le continent : elles jouissaient de ce calme heureux, que les nations ne peuvent attendre que de leur obscurité, lorsque l'Asie fit un effort contre l'Europe, et que les Perses couvrirent la mer de leurs vaisseaux. Les îles consternées s'affaiblirent en se divisant : les unes eurent la lâcheté de se joindre à l'ennemi; les autres le courage de lui résister. Après sa défaite, les Athéniens formèrent le projet de les conquérir toutes : ils leur firent un crime presque égal de les avoir secourus ou de les avoir abandonnés, et les assujettirent successivement, sous des prétextes plus ou moins plausibles.

Athènes leur a donné ses lois : Athènes en exige des tributs proportionnés à leurs forces. A l'ombre de sa puissance, elles voient fleurir dans leur sein le commerce, l'agriculture, les arts, et seraient heureuses si elles pouvaient oublier qu'elles ont été libres.

Elles ne sont pas toutes également fertiles : il en est qui suffisent à peine au besoin des habitants. Telle est Mycone, que vous entrevoyez à l'est de Délos, dont elle n'est éloignée que de vingt-quatre stades[4]. On n'y voit point les ruisseaux tomber du haut des montagnes, et fertiliser les plaines[5]. La terre, abandonnée aux feux brûlants du soleil, y soupire sans cesse après les secours du ciel; et ce n'est que par de pénibles efforts, qu'on fait germer dans son sein le blé et les autres grains nécessaires à la subsistance du laboureur. Elle semble réunir toute sa vertu en faveur des vignes et des figuiers dont les fruits[6] sont renommés. Les perdrix, les cailles, et plusieurs oiseaux de passage s'y trouvent en abondance[7]. Mais ces avantages, communs à cette île et aux îles voisines, sont une faible ressource pour les habitants, qui, outre la stérilité du pays, ont encore à se plaindre de la rigueur du climat. Leurs têtes se dépouillent de bonne heure de leur ornement naturel[8]; et ces cheveux flottants, qui donnent tant de grâces à la beauté, ne semblent accordés à la jeunesse de Mycone que pour lui en faire bientôt regretter la perte.

1. Thucyd., lib. I, cap. IV. Diod., lib. V, p. 349. — 2. Herodot., lib. VIII, cap. XLVI et XLVIII. Thucyd., passim. — 3. Herodot., lib. I, cap. LXIV. Diod., lib. V, p. 345. — 4. Tournef., Voyag., t. I, p. 278. Deux mille deux cent soixante-huit toises. — 5. Spon, Voyag., t. I, p. 115. Whel., A journ., book I, p. 65. — 6. Tournef., ibid., p. 281. — 7. Id., ibid. Spon, ibid. Whel., ibid. — 8. Plin., lib. XI, cap. XXXVII, t. I, p. 615. Strab., lib. X, p. 487. Tournef., ibid., p. 280.



On reproche aux Myconiens d'être avares et parasites[1] : on les blâmerait moins, si, dans une fortune plus brillante, ils étaient prodigues et fastueux; car le plus grand malheur de l'indigence est de faire sortir les vices, et de ne pouvoir les faire pardonner.

Moins grande, mais plus fertile que Mycone, Rhénee, que vous voyez à l'ouest, et qui n'est éloignée de nous que d'environ cinq cents pas[2], se distingue par la richesse de ses collines et de ses campagnes. A travers le canal qui sépare les deux îles était autrefois tendue une chaîne qui semblait les unir : c'était l'ouvrage de Polycrate, tyran de Samos[3]; il avait cru, par ce moyen, communiquer à l'une la sainteté de l'autre[4]. Mais l'île de Rhénée a des droits plus légitimes sur notre respect : elle renferme les cendres de nos pères; elle renfermera un jour les nôtres. Sur cette éminence, qui s'offre directement à nos regards, ont été transportés les tombeaux qui étaient auparavant à Délos[5]. Ils se multiplient tous les jours par nos pertes, et s'élèvent du sein de la terre comme autant de trophées que la mort couvre de son ombre menaçante.

Portez vos regards vers le nord-ouest, vous y découvrirez les côtes de l'île de Ténos. Hors de l'enceinte de la capitale, est un de ces bois vénérables dont la religion consacre la durée, et sur lesquels le temps multiplie vainement les hivers[6]. Ses routes sombres servent d'avenues au superbe temple que, sur la foi des oracles d'Apollon, les habitants élevèrent autrefois à Neptune : c'est un des plus anciens asiles de la Grèce[7]. Il est entouré de plusieurs grands édifices, où se donnent les repas publics, où s'assemblent les peuples pendant les fêtes de ce dieu[8]. Parmi les éloges qui retentissent en son honneur, on le loue d'écarter ou de dissiper les maladies qui affligent les humains[9], et d'avoir détruit les serpents qui rendaient autrefois cette île inhabitable[10].

Ceux qui la cultivèrent les premiers en firent une terre nouvelle, une terre qui répond aux vœux du laboureur, ou les prévient. Elle offre à ses besoins les fruits les plus exquis, et des grains de toute espèce : mille fontaines y jaillissent de tous côtés[11], et les plaines, enrichies du tribut de leurs eaux, s'embellissent encore par le contraste des montagnes arides et désertes dont elles sont entourées[12]. Ténos est séparée d'Andros par un canal de douze stades de largeur[13].

On trouve dans cette dernière île des montagnes couvertes de ver-

1. Athen., lib. I, cap. VII, p. 7. Suid., in Μυκών. — 2. Tournef., Voyag., t. I, p. 315. — 3. Thucyd., lib. I, cap. XIII; lib. III, cap. CIV. — 4. Vers le même temps, Crœsus assiégea la ville d'Éphèse. Les habitants, pour obtenir la protection de Diane, leur principale divinité, tendirent une corde qui, d'un côté s'attachait à leurs murailles, et de l'autre au temple de la déesse, éloigné de sept stades, ou de six cent soixante et une toises et demie (Herodot., lib. I, cap. XXVI. Polyæn., Strateg., lib. VI, cap. L. Ælian., Var. hist., lib. III, cap. XXVI). — 5. Thucyd., lib. III, cap. CIV. Strab., lib. X, p. 486. Tournef. ibid., p. 316. — 6. Strab., ibid., p. 487. — 7. Tacit., Annal., lib. III, nº 63. — 8. Strab., ibid. — 9. Philochor. ap. Clem. Alex., Cohort. ad gent., p. 26. — 10. Plin., lib. IV, cap. XII, t. I, p. 211. Steph. Byzant., in Τήνος. Hesych., Miles. — 11. Plin., ibid. Steph. Byzant., ibid. Eustath., in Dionys. Perieg., v. 526. Tournef., ibid., p. 357. — 12. Id., ibid. — 13. Scylax ap. Geogr. min., t. I, p. 55. Tournef., ibid., p. 355. Près d'une demi-lieue.

dure comme à Rhénée; des sources plus abondantes qu'à Ténos; des vallées aussi délicieuses qu'en Thessalie; des fruits qui flattent la vue et le goût[1]; enfin une ville renommée par les difficultés qu'eurent les Athéniens à la soumettre, et par le culte de Bacchus qu'elle honore spécialement.

J'ai vu les transports de joie que ses fêtes inspirent[2]; je les ai vus dans cet âge où l'âme reçoit des impressions dont le souvenir ne se renouvelle qu'avec un sentiment de plaisir. J'étais sur un vaisseau qui revenait de l'Eubée : les yeux fixés vers l'orient, nous admirions les apprêts éclatants de la naissance du jour, lorsque mille cris perçants attirèrent nos regards sur l'île d'Andros. Les premiers rayons du soleil éclairaient une éminence couronnée par un temple élégant. Les peuples accouraient de tous côtés; ils se pressaient autour du temple, levaient les mains au ciel, se prosternaient par terre, et s'abandonnaient à l'impétuosité d'une joie effrénée. Nous abordons; nous sommes entraînés sur le haut de la colline; plusieurs voix confuses s'adressent à nous : « Venez, voyez, goûtez. Ces flots de vin qui s'élancent à gros bouillons du temple de Bacchus, n'étaient hier, cette nuit, ce matin qu'une source d'eau pure : Bacchus est l'auteur de ce prodige; il l'opère tous les ans, le même jour, à la même heure; il l'opérera demain, après-demain, pendant sept jours de suite[3]. » A ces discours entrecoupés succéda bientôt une harmonie douce et intéressante. « L'Achéloüs, disait-on, est célèbre par ses roseaux; le Pénée tire toute sa gloire de la vallée qu'il arrose, et le Pactole, des fleurs dont ses rives sont couvertes : mais la fontaine que nous chantons rend les hommes forts et éloquents, et c'est Bacchus lui-même qui la fait couler[4]. »

Tandis que les ministres du temple, maîtres des souterrains d'où s'échappait le ruisseau, se jouaient ainsi de la crédulité du peuple, j'étais tenté de les féliciter du succès de leur artifice : ils trompaient ce peuple, mais ils le rendaient heureux.

A une distance presque égale d'Andros et de Céos, on trouve la petite île de Gyaros, digne retraite des brigands, si on en purgeait la terre[5]; région sauvage et hérissée de rochers[6]. La nature lui a tout refusé, comme elle semble avoir tout accordé à l'île de Céos.

Les bergers de Céos rendent des honneurs divins et consacrent leurs troupeaux au berger Aristée[7], qui, le premier, conduisit une colonie dans cette île. Ils disent qu'il revient quelquefois habiter leurs bois paisibles, et que du fond de ces retraites il veille sur leurs taureaux plus blancs que la neige.

Les prêtres de Céos vont tous les ans sur une haute montagne observer le lever de la canicule[8], offrir des sacrifices à cet astre, ainsi qu'à Jupiter, et leur demander le retour de ces vents favorables, qui, pen-

1. Tournef., Voyag., t. I, p. 348. — 2. Pausan., lib. VI, cap. XXVI, p. 518 Philostr., Icon., lib. I, cap. XXV, p. 799. — 3. Plin., lib. II, cap. CIII, t. I, p. 121 lib. XXXI, cap. II, t. II, p. 549. — 4. Philostr., ibid. — 5. Juven., Satir. I, v. 73 — 6. Tacit., Annal., lib. III, cap. LXIX. Juven., Sat. X, v. 170. — 7. Diod., lib. IV t. I, p. 325, edit. Wessel., Virg., Georg., lib. I, v. 14. — 8. Heracl. Pont. ap Cicer., De divin., lib. [illegible] cap. LVII, t. III, p. 47. Apoll., Argon., v. 535.

dant quarante jours, brisent les traits enflammés du soleil, et rafraîchissent les airs.

Les habitants de Céos ont construit un temple en l'honneur d'Apollon[1]; ils conservent avec respect celui que Nestor, en revenant de Troie, fit élever à Minerve[2], et joignent le culte de Bacchus au culte de ces divinités[3]. Tant d'actes de religion semblent leur attirer la faveur des dieux. L'île abonde en fruits et en pâturages[4]; les corps y sont robustes, les âmes naturellement vigoureuses, et les peuples si nombreux, qu'ils ont été obligés de se distribuer en quatre villes[5], dont Ioulis est la principale : elle est située sur une hauteur, et tire son nom d'une source féconde qui coule au pied de la colline[6]. Caressus, qui en est éloignée de vingt-cinq stades[7], lui sert de port, et l'enrichit de son commerce.

On verrait dans Ioulis des exemples d'une belle et longue vieillesse[8], si l'usage, ou la loi n'y permettait le suicide de ceux qui, parvenus à l'âge de soixante ans, ne sont plus en état de jouir de la vie, ou plutôt de servir la république[9]. Ils disent que c'est une honte de survivre à soi-même, d'usurper sur la terre une place qu'on ne peut plus remplir, et de s'approprier des jours qu'on n'avait reçus que pour la patrie : celui qui doit les terminer, est un jour de fête pour eux : ils assemblent leurs amis, ceignent leur front d'une couronne, et, prenant une coupe empoisonnée, ils se plongent insensiblement dans un sommeil éternel.

Des courages si mâles étaient capables de tout oser pour conserver leur indépendance. Un jour, qu'assiégés par les Athéniens, ils étaient près de se rendre faute de vivres, ils les menacèrent, s'ils ne se retiraient, d'égorger les plus âgés des citoyens renfermés dans la place[10]. Soit horreur, soit pitié, soit crainte uniquement, les Athéniens laissèrent en paix un peuple qui bravait également la nature et la mort : ils l'ont soumis depuis, et l'on adoucit par la servitude et les arts. La ville est ornée d'édifices superbes : d'énormes quartiers de marbre forment son enceinte, et l'accès en est devenu facile par des chemins soutenus sur les penchants des hauteurs voisines[11]; mais ce qui lui donne le plus d'éclat, c'est d'avoir produit plusieurs hommes célèbres, et, entre autres, Simonide, Bacchylide, et Prodicus[12].

Simonide[13], fils de Léoprépès, naquit vers la troisième année de la cinquante-cinquième olympiade[14]. Il mérita l'estime des rois, des sages, et des grands hommes de son temps. De ce nombre furent Hipparque, qu'Athènes aurait adoré, si Athènes avait pu souffrir un maître[15]; Pausanias, roi de Lacédémone, que ses succès contre les Perses avaient élevé au comble de l'honneur et de l'orgueil[16]; Alévas,

1. Strab., lib. X, p. 487. — 2. Id., ibid. — 3. Athen., lib. X, cap. XXII, p. 456 — 4. Virg., Georg., lib. I, v. 14. — 5. Strab., ibid., p. 486. — 6. Steph., in Ioul. Tournef., Voyag., t. I, p. 332. — 7. Près d'une lieue. — 8. Heraclid. Pont., De polit. — 9. Strab., ibid. Ælian., Var. hist., lib. IV, cap. XXXVII. Steph., ibid. Val. Max., lib. II, cap. VI, n. 8. — 10. Strab., ibid. — 11. Tournef., Voyag., t. I, p. 332 et 333. — 12. Strab., ibid. — 13. Fabric., Bibl. græc., t. I, p. 591. Bayle, Dict., art. SIMONIDE. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. XIII, p. 250. — 14. L'an 558 avant J. C. — 15. Plat., in Hipp., t. II, p. 228. — 16. Ælian., ibid., lib. IX, cap. XLI.

roi de Thessalie, qui effaça la gloire de ses prédécesseurs, et augmenta celle de sa nation [1]; Hiéron, qui commença par être le tyran de Syracuse, et finit par en être le père [2]; Thémistocle enfin, qui n'était pas roi, mais qui avait triomphé du plus puissant des rois [3].

Suivant un usage perpétué jusqu'à nous, les souverains appelaient à leur cour ceux qui se distinguaient par des connaissances ou des talents extraordinaires. Quelquefois ils les faisaient entrer en lice, et en exigeaient de ces traits d'esprit qui brillent plus qu'ils n'éclairent; d'autres fois ils les consultaient sur les mystères de la nature, sur les principes de la morale, sur la forme du gouvernement: on devait opposer à ces questions des réponses claires, promptes, et précises, parce qu'il fallait instruire un prince, plaire à des courtisans, et confondre des rivaux. La plupart de ces réponses couraient toute la Grèce, et ont passé à la postérité, qui n'est plus en état de les apprécier, parce qu'elles renferment des allusions ignorées, ou des vérités à présent trop connues. Parmi celles qu'on cite de Simonide, il en est quelques-unes que des circonstances particulières ont rendues célèbres.

Un jour, dans un repas [4], le roi de Lacédémone le pria de confirmer, par quelque trait lumineux, la haute opinion qu'on avait de sa philosophie. Simonide, qui, en pénétrant les projets ambitieux de ce prince, en avait prévu le terme fatal, lui dit: « Souvenez-vous que vous êtes homme. » Pausanias ne vit dans cette réponse qu'une maxime frivole ou commune; mais dans les disgrâces qu'il éprouva bientôt, il y découvrit une vérité nouvelle, et la plus importante de celles que les rois ignorent.

Une autre fois [5] la reine de Syracuse lui demanda si le savoir était préférable à la fortune; c'était un piége pour Simonide, qu'on ne recherchait que pour le premier de ces avantages, et qui ne recherchait que le second. Obligé de trahir ses sentiments ou de condamner sa conduite, il eut recours à l'ironie, et donna la préférence aux richesses, sur ce que les philosophes assiégeaient à toute heure les maisons des gens riches. On a depuis résolu ce problème d'une manière plus honorable à la philosophie. Aristippe, interrogé par le roi Denys, pourquoi le sage, négligé par le riche, lui faisait sa cour avec tant d'assiduité [6]; « L'un, dit-il, connaît ses besoins, et l'autre ne connaît pas les siens. »

Simonide était poëte et philosophe [7]. L'heureuse réunion de ces qualités rendit ses talents plus utiles, et sa sagesse plus aimable. Son style, plein de douceur, est simple, harmonieux, admirable pour le choix et l'arrangement des mots [8]. Les louanges des dieux, les victoires des Grecs sur les Perses, les triomphes des athlètes, furent l'ob-

1. Theocr., Idyll. XVI, v. 44. Plut., De frat. amor., t. II, p. 492. Sozom., Hist. eccles., lib. I, p. 322. — 2. Xenoph., in Hieron., p. 901. Ælian., Var. hist., lib. IV, cap. XV. — 3. Plut., in Themist., t. I, p. 114. — 4. Ælian., ibid., lib. IX, cap. XLI. — 5. Aristot., Rhet., lib. II, cap. XVI, t. II, p. 586. — 6. Diog. Laert., lib. II, § 69. — 7. Plat., De rep., lib. I, t. II, p. 331. Cicer., De nat. deor., lib. I, cap. XXII, t. II, p. 415. — 8. Dionys. Halic., De veter. script. cens., t. V, p. 420. Quintil., lib. X, cap. I, p. 631.



jet de ses chants. Il décrivit en vers les règnes de Cambyse et de Darius; il s'exerça dans presque tous les genres de poésie, et réussit principalement dans les élégies et les chants plaintifs[1]. Personne n'a mieux connu l'art sublime et délicieux d'intéresser et d'attendrir; personne n'a peint avec plus de vérité les situations ou les infortunes qui excitent la pitié[2]. Ce n'est pas lui qu'on entend, ce sont des cris et des sanglots; c'est une famille désolée qui pleure la mort d'un père ou d'un fils[3]; c'est Danaé, c'est une mère tendre qui lutte avec son fils contre la fureur des flots, qui voit mille gouffres ouverts à ses côtés, qui ressent mille morts dans son cœur[4]; c'est Achille enfin qui sort du fond de son tombeau, et qui annonce aux Grecs, prêts à quitter les rivages d'Ilium les maux sans nombre que le ciel et la mer leur préparent[5].

Ces tableaux, que Simonide a remplis d'amour et de mouvement, sont autant de bienfaits pour les hommes; car c'est leur rendre un grand service que d'arracher de leurs yeux ces larmes précieuses qu'ils versent avec tant de plaisir, et de nourrir dans leur cœur ces sentiments de compassion destinés, par la nature, à les rapprocher les uns des autres, et les seuls en effet qui puissent unir des malheureux.

Comme les caractères des hommes influent sur leurs opinions, on doit s'attendre que la philosophie de Simonide était douce et sans hauteur. Son système, autant qu'on en peut juger d'après quelques-uns de ses écrits et plusieurs de ses maximes, se réduit aux articles suivants.

« Ne sondons point l'immense profondeur de l'Être suprême[6]; bornons-nous à savoir que tout s'exécute par son ordre[7], et qu'il possède la vertu par excellence[8]. Les hommes n'en ont qu'une faible émanation, et la tiennent de lui[9]; qu'ils ne se glorifient point d'une perfection à laquelle ils ne sauraient atteindre[10]; la vertu a fixé son séjour parmi des rochers escarpés[11]: si, à force de travaux, ils s'élèvent jusqu'à elle, bientôt mille circonstances fatales les entraînent au précipice[12]. Ainsi leur vie est un mélange de bien et de mal; et il est aussi difficile d'être souvent vertueux qu'impossible de l'être toujours[13]. Faisons-nous un plaisir de louer les belles actions; fermons les yeux sur celles qui ne le sont pas, ou par devoir, lorsque le coupable nous est cher à d'autres titres[14], ou par indulgence, lorsqu'il nous est indifférent. Loin de censurer les hommes avec tant de rigueur, souvenons-nous qu'ils ne sont que faiblesse[15], qu'ils sont destinés à rester un moment sur la surface de la terre, et pour toujours dans son sein[16]. Le temps vole; mille siècles, par rapport à l'éternité, ne sont qu'un point, ou qu'une très-petite partie d'un point imperceptible[17]. Em-

1. Fabric., Bibl. græc., t. I, p. 592. — 2. Dionys. Halic., De veter. script. cens., V, p. 420. Quintil., lib. X, cap. I, p. 631. Vita Æschyl. — 3. Harpocr., in μὺν. — 4. Dionys. Halic., De compos. verb., p. 221. — 5. Longin., De subl., p. XV. — 6. Cicer., De nat. deor., lib. I, cap. XXII, t. II, p. 415. — 7. Simonid. Theoph. Antioch. ad Autol., lib. II, p. 256. — 8. Plat., in Protag., t. I, 341. — 9. Simonid., ibid., p. 108. — 10. Plat., ibid, p. 344. — 11. Clem. ex., Strom., lib. IV, p. 585. — 12. Plat., ibid., p. 344. — 13. Id., ibid. Stob., p. 560. — 14. Plat., ibid., p. 346. — 15. Plut., De consol., t. II, p. 107. — 16 Stob., serm. CXX, p. 608. — 17. Plut., ibid., p. 111.

ployons des moments si fugitifs à jouir des biens qui nous sont réservés[1], et dont les principaux sont la santé, la beauté, et les richesses acquises sans fraude[2]; que de leur usage résulte cette aimable volupté, sans laquelle la vie, la grandeur, et l'immortalité même, ne sauraient flatter nos désirs[3]. »

Ces principes, dangereux en ce qu'ils éteignent le courage dans les cœurs vertueux, et les remords dans les âmes coupables, ne seraient regardés que comme une erreur de l'esprit, si, en se montrant indulgent pour les autres, Simonide n'en avait été que plus sévère pour lui-même. Mais il n'osa proposer une injustice à Thémistocle[4], et ne rougit pas de louer les meurtriers d'Hipparque, qui l'avait comblé de bienfaits[5]. On lui reproche d'ailleurs une avarice que les libéralités d'Hiéron ne pouvaient satisfaire, et qui, suivant le caractère de cette passion, devenait de jour en jour plus insatiable[6]. Il fut le premier qui dégrada la poésie, en faisant un trafic honteux de la louange[7]. Il disait vainement que le plaisir d'entasser des trésors était le seul dont son âge fût susceptible[8]; qu'il aimait mieux enrichir ses ennemis après sa mort, que d'avoir besoin de ses amis pendant sa vie[9]; qu'après tout, personne n'était exempt de défauts, et que s'il trouvait jamais un homme irrépréhensible, il le dénoncerait à l'univers[10]. Ces étranges raisons ne le justifièrent pas aux yeux du public, dont les décrets invariables ne pardonnent jamais les vices qui tiennent plus à la bassesse qu'à la faiblesse du cœur.

Simonide mourut âgé d'environ quatre-vingt-dix ans[11]. On lui fait un mérite d'avoir augmenté, dans l'île de Céos, l'éclat des fêtes religieuses[12], ajouté une huitième corde à la lyre[13], et trouvé l'art de la mémoire artificielle[14]; mais ce qui lui assure une gloire immortelle, c'est d'avoir donné des leçons utiles aux rois; c'est d'avoir fait le bonheur de la Sicile, en retirant Hiéron de ses égarements[15], et le forçant de vivre en paix avec ses voisins, ses sujets et lui-même.

La famille de Simonide était comme ces familles où le sacerdoce des Muses est perpétuel. Son petit-fils, de même nom que lui, écrivit sur les généalogies et sur les découvertes, qui font honneur à l'esprit humain[16]. Bacchylide son neveu, le fit, en quelque façon, revivre dans la poésie lyrique. La pureté du style, la correction du dessin, des beautés régulières et soutenues[17] méritèrent à Bacchylide des succès dont Pindare pouvait être jaloux[18]. Ces deux poëtes partagèrent pen-

1. Stob., serm. XCVI, p. 531. — 2. Clem. Alex., Strom., lib. IV, p. 574. — 3. Athen., lib. XII, p. 512. — 4. Plut., in Themist., t. I, p. 114. — 5. Hephæst., in Enchirid., p. 14. Ælian., Var. hist., lib. VIII, cap. II. — 6. Athen., lib. XIV, cap. XXI, p. 656. Ælian., ibid., lib. IX, cap. I. — 7. Schol. Pind., in Isthm. II, v. 9. Callim., Frag. ap. Spanh., t. I, p. 264 et 337.— 8. Plut., An seni., etc., t. II, p. 786. — 9. Stob., serm. X, p. 132. — 10. Plat., in Protag., t. I, p. 345. — 11. Marm. Oxon., epoch. LVIII. Suid., in Σιμων. Lucian., in Macrob., t. III, p. 228. L'an 468 avant J. C. — 12. Athen., lib. X, cap. XXII, p. 456. — 13. Plin., lib. VII, cap. LVI, t. I, p. 416. — 14. Cicer., De orat., lib. II, cap. LXXXVI, t. I, p. 275; id., De fin., lib. II, cap. XXXII, t. II, p. 137. Plin., ibid., cap. XXIV, t. I, p. 387. — 15. Synes. ad Theot.. epist. XLIX, p. 187. Schol. Pind., in Olymp. II, v. 29. Ælian., ibid., lib. IV, cap. XV. — 16. Suid., ibid. — 17. Longin., De subl., cap. XXXIII. — 18. Schol. Pind., in Pyth. II, v. 171.



dant quelque temps la faveur du roi Hiéron, et les suffrages de la cour de Syracuse; mais lorsque la protection ne les empêcha plus de se remettre à leur place, Pindare s'éleva dans les cieux, et Bacchylide resta sur la terre.

Tandis que ce dernier perpétuait en Sicile la gloire de sa patrie, le sophiste Prodicus la faisait briller dans les différentes villes de la Grèce [1] : il y récitait des harangues préparées avec art, semées d'allégories ingénieuses, d'un style simple, noble et harmonieux. Son éloquence était honteusement vénale, et n'était point soutenue par les agréments de la voix [2]; mais comme elle présentait la vertu sous des traits séduisants, elle fut admirée des Thébains, louée des Athéniens, estimée des Spartiates [3]. Dans la suite, il avança des maximes qui détruisaient les fondements de la religion [4]; et dès cet instant, les Athéniens le regardèrent comme le corrupteur de la jeunesse, et le condamnèrent à boire la ciguë.

Non loin de Céos est l'île de Cythnos, renommée pour ses pâturages [5]; et plus près de nous, cette terre que vous voyez à l'ouest, est l'île fertile [6] de Syros, où naquit un des plus anciens philosophes de la Grèce [7]. C'est Phérécyde, qui vivait il y a deux cents ans [8]. Il excita une forte révolution dans les idées. Accablé d'une affreuse maladie qui ne laissait aucune espérance, Pythagore, son disciple, quitta l'Italie et vint recueillir ses derniers soupirs [9].

Étendez vos regards vers le midi; voyez à l'horizon ces vapeurs sombres et fixes qui en ternissent l'éclat naissant : ce sont les îles de Paros et de Naxos.

Paros peut avoir trois cents stades de circuit [10]. Des campagnes fertiles, de nombreux troupeaux [11], deux ports excellents [12], des colonies envoyées au loin [13], vous donneront une idée générale de la puissance de ses habitants. Quelques traits vous feront juger de leur caractère, suivant les circonstances qui ont dû le développer.

La ville de Milet en Ionie était tourmentée par de fatales divisions [14]. De tous les peuples distingués par leur sagesse, celui de Paros lui parut le plus propre à rétablir le calme dans ses États. Elle en obtint des arbitres qui, ne pouvant rapprocher des factions depuis longtemps aigries par la haine, sortirent de la ville et parcoururent la campagne : ils la trouvèrent inculte et déserte, à l'exception de quelques portions d'héritages qu'un petit nombre de citoyens continuait à cultiver. Frappés de leur profonde tranquillité, ils les placèrent sans hésiter à la

1. Bayle, Dict., art. PRODICUS. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. XXI, p. 157. Voyez aussi ce que j'ai dit de Prodicus dans le chapitre LVIII de cet ouvrage. — 2. Philostr., De vit. sophist., lib. I, p. 496. — 3. Id., ibid., p. 483. — 4. Cicer., De nat. deor., lib. I, cap. XLII, t. II, p. 432. Sext. Empir., Adv. physic, lib. IX, p. 552 et 561. Suid., in Πρόδικ. — 5. Steph., in Κύθν. Eustath., in Dionys. Perieg., v. 526 Tournef., Voyag., t. I, p. 326. — 6. Homer., Odyss., lib. XV, v. 405 — 7. Diog. Laert., lib. I, § 116. — 8. Id., ibid., § 121. — 9. Diod., in Excerpt. Vales., p. 242. Jambl., Vit. Pyth., cap. XXXV, p. 202. Porph., Vit. Pyth., p. 3. — 10. Plin., lib. IV, t. I, cap. XII. Tournef., ibid., p. 203. Onze lieues, huit cent cinquante toises. — 11. Tournef., ibid. — 12. Scylax., Peripl. ap. Geogr. min., t. I, p. 22. — 13. Strab., lib. X, p. 487. — 14. Herodot., lib. V, cap. XXVIII.

tête du gouvernement, et l'on vit bientôt l'ordre et l'abondance renaître dans Milet.

Dans l'expédition de Darius, les Pariens s'unirent avec ce prince, et partagèrent la honte de sa défaite à Marathon [1]. Contraints de se réfugier dans leur ville, ils y furent assiégés par Miltiade [2]. Après une longue défense, ils demandèrent à capituler; et déjà les conditions étaient acceptées de part et d'autre, lorsqu'on aperçut une flamme qui s'élevait dans les airs. C'était une forêt où le feu venait de prendre par hasard. On crut, dans le camp et dans la place, que c'était le signal de la flotte des Perses qui venait au secours de l'île. Dans cette persuasion, les assiégés manquèrent effrontément à leur parole, et Miltiade se retira. Ce grand homme expia par une dure prison le mauvais succès de cette entreprise; mais les Pariens furent punis avec plus de sévérité : leur parjure fut éternisé par un proverbe.

Lors de l'expédition de Xerxès, ils trahirent les Grecs en restant dans l'alliance des Perses; ils trahirent les Perses en se tenant dans l'inaction. Leur flotte, oisive dans le port de Cythnos, attendait l'issue du combat pour se ranger du côté du vainqueur [3]. Ils n'avaient pas prévu que ne pas contribuer à sa victoire, c'était s'exposer à sa vengeance; et qu'une petite république, pressée entre deux grandes puissances qui veulent étendre leurs limites aux dépens l'une de l'autre, n'a souvent pour toute ressource que de suivre le torrent, et de courir à la gloire en pleurant sur sa liberté. Les Pariens ne tardèrent pas à l'éprouver. Ils repoussèrent d'abord, à force de contributions, les vainqueurs de Salamine [4]; mais ils tombèrent enfin sous leur joug, presque sans résistance.

Les Grâces ont des autels à Paros. Un jour que Minos, roi de Crète, sacrifiait à ces divinités [5], on vint lui annoncer que son fils Androgée avait été tué dans l'Attique. Il acheva la cérémonie, en jetant au loin une couronne de laurier qui lui ceignait le front, et d'une voix qu'étouffaient les sanglots, il imposa silence au joueur de flûte. Les prêtres ont conservé le souvenir d'une douleur si légitime; et quand on leur demande pourquoi ils ont banni de leurs sacrifices l'usage des couronnes et des instruments de musique, ils répondent : « C'est dans une pareille circonstance, c'est auprès de cet autel, que le plus heureux des pères apprit la mort d'un fils qu'il aimait tendrement, et devint le plus malheureux des hommes.

Plusieurs villes se glorifient d'avoir donné le jour à Homère; aucune ne dispute à Paros l'honneur ou la honte d'avoir produit Archiloque [6]. Ce poëte, qui vivait il y a environ trois cent cinquante ans [7], était d'une famille distinguée. La pythie prédit sa naissance, et la gloire dont il devait se couvrir un jour [8]. Préparés par cet oracle, les Grecs

1. Herodot., lib. VI, cap. CXXXIII. — 2. Ephor. ap. Steph., in Πάρ. Eustath. in Dionys., v. 525. Nep., in Milt., cap. VII. — 3. Herodot., lib. VIII, cap. LXVII. — 4. Id., ibid., cap. CXII. — 5. Apollod., lib. III, p. 251. — 6. Fabr., Bibl. græc., t. I, p. 572. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. X, p. 36 et 239. — 7. Herodot., lib. I, cap. XII. Aul. Gell., lib. XVII, cap. XXI. Cicer., Tuscul., lib. I, cap. I, t. II, p. 234. — 8. Euseb., Præpar. evang., lib. V, cap. XXXIII, p. 27.



admirèrent dans ses écrits la force des expressions et la noblesse des idées[1]; ils le virent montrer, jusque dans ses écarts, la mâle vigueur de son génie[2], étendre les limites de l'art, introduire de nouvelles cadences dans les vers, et de nouvelles beautés dans la musique[3]. Archiloque a fait pour la poésie lyrique ce qu'Homère avait fait pour la poésie épique. Tous deux ont eu cela de commun, que dans leur genre ils ont servi de modèles[4]; que leurs ouvrages sont récités dans les assemblées générales de la Grèce[5], que leur naissance est célébrée en commun par des fêtes particulières[6] Cependant, en associant leurs noms, la reconnaissance publique n'a pas voulu confondre leurs rangs: elle n'accorde que le second au poëte de Paros[7]; mais c'est obtenir le premier, que de n'avoir qu'Homère au-dessus de soi.

Du côté des mœurs et de la conduite, Archiloque devrait être rejeté dans la plus vile classe des hommes. Jamais des talents plus sublimes ne furent unis à un caractère plus atroce et plus dépravé : il souillait ses écrits d'expressions licencieuses et de peintures lascives[8]; il y répandait avec profusion le fiel dont son âme se plaisait à se nourrir[9]. Ses amis, ses ennemis, les objets infortunés de ses amours, tout succombait sous les traits sanglants de ses satires; et ce qu'il y a de plus étrange, c'est de lui que nous tenons ces faits odieux[10]; c'est lui qui, en traçant l'histoire de sa vie, eut le courage d'en contempler à loisir toutes les horreurs, et l'insolence de les exposer aux yeux de l'univers.

Les charmes naissants de Néobule, fille de Lycambe, avaient fait une vive impression sur son cœur[11]. Des promesses mutuelles semblaient assurer son bonheur et la conclusion de son hymen, lorsque des motifs d'intérêt lui firent préférer un rival. Aussitôt le poëte, plus irrité qu'affligé, agita les serpents que les furies avaient mis entre ses mains, et couvrit de tant d'opprobres Néobule et ses parents, qu'il les obligea tous à terminer, par une mort violente, des jours qu'il avait cruellement empoisonnés[12].

Arraché par l'indigence du sein de sa patrie, il se rendit à Thasos[13] avec une colonie de Pariens[14]. Sa fureur y trouva de nouveaux aliments, et la haine publique se déchaîna contre lui. L'occasion de la détourner se présenta bientôt. Ceux de Thasos étaient en guerre avec les nations voisines. Il suivit l'armée, vit l'ennemi, prit la fuite, et jeta son bouclier. Ce dernier trait est le comble de l'infamie pour un Grec; mais l'infamie ne flétrit que les âmes qui ne méritent pas de l'éprouver. Archiloque fit hautement l'aveu de sa lâcheté. « J'ai abandonné mon bouclier, s'écrie-t-il dans un de ses ouvrages; mais j'en trouverai un autre, et j'ai sauvé ma vie[15]. »

1. Quintil., lib. X, cap. I. — 2. Longin, De subl., cap. XXXIII. — 3. Plut., De mus., t. II, p. 1140. — 4. Well. Patercul., lib. I, cap. V. — 5. Chamæl. ap. Athen., lib. XIV. cap. III, p. 620. — 6. Anthol., lib. II, cap. XLVII, p. 173. — 7. Val. Max., lib. VI, cap. III, extern. n° 1. — 8. Œnom. ap. Euseb., in Præpar. evang., lib. V, cap. XXXII et XXXIII. Julian. imper., Fragm., p. 300. — 9. Pind., Pyth. II, v. 100. — 10. Ælian., Var. hist , lib. X, cap. XIII. Synes., De insomn., p. 158. — 11. Schol. Horat., epoch. VI, v. 13. — 12. Anthol., lib. III, cap. XXV, p. 271. Suid., in Λυκαμβ. — 13. Ælian., ibid. — 14. Clem. Alex., Strom., lib. I, p. 398. — 15. Aristoph., in Pac.. v. 1296. Schol., ibid. Strab., lib. XII, p. 549.

C'est ainsi qu'il bravait les reproches du public, parce que son cœur ne lui en faisait point; c'est ainsi qu'après avoir insulté aux lois de l'honneur, il osa se rendre à Lacédémone. Que pouvait-il attendre d'un peuple qui ne séparait jamais son admiration de son estime? Les Spartiates frémirent de le voir dans l'enceinte de leurs murailles; ils l'en bannirent à l'instant [1], et proscrivirent ses écrits dans toutes les terres de la république [2].

L'assemblée des jeux olympiques le consola de cet affront. Il y récita, en l'honneur d'Hercule, cet hymne fameux qu'on y chante encore toutes les fois qu'on célèbre la gloire des vainqueurs [3]. Les peuples lui prodiguèrent leurs applaudissements; et les juges, en lui décernant une couronne, durent lui faire sentir que jamais la poésie n'a plus de droits sur nos cœurs que lorsqu'elle nous éclaire sur nos devoirs.

Archiloque fut tué par Callondas de Naxos, qu'il poursuivait depuis longtemps. La pythie regarda sa mort comme une insulte faite à la poésie. « Sortez du temple, dit-elle au meurtrier [4], vous qui avez porté vos mains sur le favori des muses. » Callondas remontra qu'il s'était contenu dans les bornes d'une défense légitime; et, quoique fléchie par ses prières, la pythie le força d'apaiser par des libations les mânes irrités d'Archiloque [5]. Telle fut la fin d'un homme qui, par ses talents, ses vices, et son impudence, était devenu un objet d'admiration, de mépris, et de terreur.

Moins célèbres, mais plus estimables que ce poëte, Polygnote, Arcésilas, et Nicanor de Paros, hâtèrent les progrès de la peinture encaustique [6]. Un autre artiste, né dans cette île, s'est fait une réputation par un mérite emprunté; c'est Agoracrite, que Phidias prit pour son élève, et qu'il voulut en vain élever au rang de ses rivaux [7]. Il lui cédait une partie de sa gloire; il traçait sur ses propres ouvrages le nom de son jeune disciple, sans s'apercevoir que l'élégance du ciseau dévoilait l'imposture, et trahissait l'amitié.

Mais au défaut de modèles, Paros fournit aux artistes des secours inépuisables. Toute la terre est couverte de monuments ébauchés dans les carrières [8] du mont Marpesse. Dans ces souterrains, éclairés de faibles lumières [9], un peuple d'esclaves arrache avec douleur ces blocs énormes qui brillent dans les plus superbes édifices de la Grèce, et jusque sur la façade du labyrinthe en Égypte [10]. Plusieurs temples sont revêtus de ce marbre, parce que sa couleur, dit-on, est agréable aux immortels [11]. Il fut un temps où les sculpteurs n'en employaient pas d'autre : aujourd'hui même ils le recherchent avec soin [12], quoiqu'il ne réponde pas toujours à leurs espérances; car les grosses parties cris-

1. Plut., Instit. lacon., t. II, p. 239. — 2. Val. Max., lib. VI, cap. III, extern. n° 1. — 3. Pind., Olmp. IX, v. 1. — 4. Plut., De sera num. vind., t. II, p. 560. Œnom. ap. Euseb., Præpar. evang., lib. V, cap. XXXIII, p. 228. — 5. Suid., in Ἀρχίλ. — 6. Plin., lib. XXXV, cap. XI, t. II, p. 703. — 7. Id., lib. XXXVI, cap. V, t. II, p. 725. Suid., in Ῥαμνοῦς. — 8. Steph., in Μάρπ. Virgil., Æneid., lib. VI, v. 471. Serv., ibid. — 9. Plut., ibid. Athen., lib. V, p. 205. — 10. Plin., lib. XXXVI, cap. XIII, t. II, p. 739. — 11. Plat., De leg., t. II, lib. XII, p. 956. 12. Strab., lib. X, p. 487. Plin., ibid., cap. V, t. II, p. 725.



tallines dont est formé son tissu, égarent l'œil par des reflets trompeurs, et volent en éclats sous le ciseau[1]. Mais ce défaut est racheté par des qualités excellentes, et surtout par une blancheur extrême[2], à laquelle les poëtes font des allusions fréquentes, et quelquefois relatives au caractère de leur poésie. « J'élèverai un monument plus brillant que le marbre de Paros; » dit Pindare en parlant d'une de ses odes[3]. « O le plus habile des peintres! s'écriait Anacréon[4], emprunte, pour représenter celle que j'adore, les couleurs de la rose, du lait, et du marbre de Paros. »

Naxos n'est séparée de l'île précédente que par un canal très-étroit. Aucune des Cyclades ne peut l'égaler pour la grandeur; elle le disputerait à la Sicile pour la fertilité[5]. Cependant sa beauté se dérobe aux premiers regards du voyageur attiré sur ses bords[6] : il n'y voit que des montagnes inaccessibles et désertes ; mais ces montagnes sont des barrières que la nature oppose à la fureur des vents, et qui défendent les plaines et les vallées qu'elle couvre de ses trésors[7]. C'est là qu'elle étale toute sa magnificence, que des sources intarissables d'une onde vive et pure se reproduisent sous mille formes différentes, et que les troupeaux s'égarent dans l'épaisseur des prairies. Là, non loin des bords charmants du Biblinus[8], mûrissent en paix, et ces figues excellentes que Bacchus fit connaître aux habitants de l'île, et ces vins célèbres qu'on préfère à presque tous les autres vins. Les grenadiers, les amandiers[9] et les oliviers multiplient sans peine dans ces campagnes couvertes tous les ans de moissons abondantes; des esclaves toujours occupés ne cessent de ramasser ces trésors[10], et des vaisseaux sans nombre de les transporter en des pays éloignés.

Malgré cette opulence, les habitants sont braves, généreux, souverainement jaloux de leur liberté. Il y a deux siècles que leur république, parvenue au plus haut période de sa grandeur, pouvait mettre huit mille hommes sur pied[11]. Elle eut la gloire de résister aux Perses avant que de leur être soumise[12], et de secouer leur joug dans l'instant même qu'ils allaient soumettre la Grèce entière[13]. Ses forces de terre et de mer, jointes à celles des Grecs, se distinguèrent dans les batailles de Salamine et de Platée ; mais elles avertirent en même temps les Athéniens de ne pas laisser croître une puissance déjà capable de leur rendre de si grands services. Aussi, lorsqu'au mépris des traités, Athènes résolut d'assujettir ses anciens alliés, elle porta ses premiers coups sur le peuple de Naxos[14], et ne lui laissa que la paisible possession de ses fêtes et de ses jeux.

Bacchus y préside; Bacchus protége Naxos, et tout y présente l'image du bienfait et de la reconnaissance. Les habitants s'empressent de

1. Tournef., Voyag., t. I, p. 202. — 2. Anton., Itiner., p. 528. Horat., lib. I, od. XIX, v. 6. — 3. Pind., Nem. IV, v. 131. — 4. Anacr., od. XXVIII, v. 27. — 5. Agathem., lib. I, cap. v; ap. Geogr. min., t. II, p. 16. Plin., lib. IV, cap. XII, t. I, p. 212. — 6. Tournef., ibid., p. 213. — 7. Id., ibid. — 8. Etymol. magn., in Βίβλινος. — 9. Athen., lib. II, cap. XII, p. 52. — 10. Herodot., lib. V, cap. XXXI. — 11. Id., ibid., cap. XXX. — 12. Id., ibid. — 13. Diod., lib. V, p. 325. — 14. Thucyd., lib. I, cap. XCVIII et CXXXVII.

montrer aux étrangers l'endroit où les nymphes prirent soin de l'élever[1]. Ils racontent les merveilles qu'il opère en leur faveur : c'est de lui que viennent les richesses dont ils jouissent ; c'est pour lui seul que leurs temples et leurs autels fument jour et nuit. Ici, leurs hommages s'adressent au dieu qui leur apprit à cultiver le figuier[2] ; là, c'est au dieu qui remplit leurs vignes d'un nectar dérobé aux cieux[3]. Ils l'adorent sous plusieurs titres, pour multiplier des devoirs qu'ils chérissent.

Aux environs de Paros, on trouve Sériphe, Siphnos et Mélos. Pour avoir une idée de la première de ces îles[4], concevez plusieurs montagnes escarpées, arides, et ne laissant, pour ainsi dire, dans leurs intervalles, que des gouffres profonds, où des hommes infortunés voient continuellement suspendus sur leurs têtes d'affreux rochers, monuments de la vengeance de Persée : car, suivant une tradition aussi ridicule qu'alarmante pour ceux de Sériphe, ce fut ce héros qui, armé de la tête de Méduse, changea autrefois leurs ancêtres en ces objets effrayants[5].

Concevez à une légère distance de là, et sous un ciel toujours serein, des campagnes émaillées de fleurs et toujours couvertes de fruits, un séjour enchanté, où l'air le plus pur prolonge la vie des hommes au delà des bornes ordinaires : c'est une faible image des beautés que présente Siphnos[6]. Ses habitants étaient autrefois les plus riches de nos insulaires[7]. La terre dont ils avaient ouvert les entrailles, leur fournissait tous les ans un immense tribut en or et en argent. Ils en consacraient la dixième partie à l'Apollon de Delphes, et leurs offrandes formaient un des plus riches trésors de ce temple. Ils ont vu depuis la mer en fureur combler ces mines dangereuses, et il ne leur reste de leur ancienne opulence que des regrets et des vices[8].

L'île de Mélos est une des plus fertiles de la mer Égée[9]. Le soufre et d'autres minéraux cachés dans le sein de la terre y entretiennent une chaleur active, et donnent un goût exquis à toutes ses productions.

Le peuple qui l'habite était libre depuis plusieurs siècles, lorsque, dans la guerre du Péloponèse, les Athéniens voulurent l'asservir, et le faire renoncer à la neutralité qu'il observait entre eux et les Lacédémoniens, dont il tirait son origine[10]. Irrités de ses refus, ils l'attaquèrent à plusieurs reprises, furent souvent repoussés, et tombèrent enfin sur lui avec toutes les forces de la république[11]. L'île fut soumise, mais la honte fut pour les vainqueurs. Ils avaient commencé la guerre par une injustice, ils la finirent par un trait de barbarie. Les vaincus furent transportés dans l'Attique ; on fit mourir, de l'avis d'Alcibiade,

1. Diod., lib. V, p. 325. — 2. Athen., lib. III, cap. v, p. 78. — 3. Archil. ap. Athen., lib. I, cap. xxiv, p. 30. — 4. Tacit., Annal., lib. IV, cap. xxi. Plut., De exil., t. II, p. 602. Tournef., Voyag., t. I, p. 179. — 5. Strab., lib. X, p. 487. Pherec. ap. schol. Apol. Rhod., lib. IV, v. 1515. — 6. Tournef., ibid., p. 172. — 7. Herodot., lib. III, cap. lvii. — 8. Pausan., lib. X, cap. xi, p. 823. Hesych. et Suid., in Σιφνιάζ. Steph., in Σιφν. — 9. Tournef., ibid., p. 145. — 10. Thucyd., lib. V, cap. lxxxiv. — 11. Id., ibid., cap. lxxxv, etc.



tous ceux qui étaient en état de porter les armes [1]; les autres gémirent dans les fers, jusqu'à ce que l'armée de Lacédémone eût forcé les Athéniens à les renvoyer à Mélos [2].

Un philosophe né dans cette île, témoin des maux dont elle était affligée, crut que les malheureux, n'ayant plus d'espoir du côté des hommes, n'avaient plus rien à ménager par rapport aux dieux. C'est Diagoras, à qui les Mantinéens doivent les lois et le bonheur dont ils jouissent [3]. Son imagination ardente, après l'avoir jeté dans les écarts de la poésie dithyrambique, le pénétra d'une crainte servile à l'égard des dieux; il chargeait son culte d'une foule de pratiques religieuses [4], et parcourait la Grèce pour se faire initier dans les mystères. Mais sa philosophie, qui le rassurait contre les désordres de l'univers, succomba sous une injustice dont il fut la victime. Un de ses amis refusa de lui rendre un dépôt, et appuya son refus d'un serment prononcé à la face des autels [5]. Le silence des dieux sur un tel parjure, ainsi que sur les cruautés exercées par les Athéniens dans l'île de Mélos, étonna le philosophe, et le précipita du fanatisme de la superstition dans celui de l'athéisme. Il souleva les prêtres en divulguant dans ses discours et dans ses écrits les secrets des mystères [6]; le peuple, en brisant les effigies des dieux [7]; la Grèce entière, en niant ouvertement leur existence [8]. Un cri général s'éleva contre lui; son nom devint une injure [9]. Les magistrats d'Athènes le citèrent à leur tribunal, et le poursuivirent de ville en ville [10] : on promit un talent à ceux qui apporteraient sa tête, deux talents à ceux qui le livreraient en vie; et, pour perpétuer le souvenir de ce décret, on le grava sur une colonne de bronze [11]. Diagoras ne trouvant plus d'asile dans la Grèce, s'embarqua et périt dans un naufrage [12].

L'œil, en parcourant une prairie, n'aperçoit ni la plante dangereuse qui mêle son venin parmi les fleurs, ni la fleur modeste qui se cache sous l'herbe. C'est ainsi qu'en décrivant les régions qui forment une couronne autour de Délos, je ne dois vous parler ni des écueils semés dans leurs intervalles, ni de plusieurs petites îles dont l'éclat ne sert qu'à parer le fond du tableau qui s'offre à vos regards.

La mer sépare ces peuples, et le plaisir les réunit : ils ont des fêtes qui leur sont communes, et qui les rassemblent tantôt dans un endroit, et tantôt dans un autre; mais elles disparaissent dès que nos

1. Thucyd., lib. V, cap. CXVI. Strab., lib. X, p. 484. Plut., in Alcib., t. I, p. 199. — 2. Plut., in Lysandr., t. I, p. 441. — 3. Ælian., Var. hist., lib. II, cap. XXIII. — 4. Sext. Empir., Adv. phys., lib. IX, p. 561. — 5. Hesych. Miles., in Διαγόρ., p. 11. Schol. Aristoph., in Nub., v. 828. — 6. Lysias., in Andoc., p. 111. Tatian., Orat. adv. græc., p. 95. Suid., in Διαγόρ. Schol. Aristoph., in Av., v. 1073. — 7. Id., in Nub., v. 828. Athenag., in Legat., p. 38. Clem. Alex., Cohort. ad gent., p. 21. Un jour dans une auberge, ne trouvant point d'autre bois, il mit une statue d'Hercule au feu; et, faisant allusion aux douze travaux de ce héros : « Il t'en reste un treizième, s'écria-t-il, fais cuire mon dîner. » (Schol Aristoph., ibid.) — 8. Cicer., De nat. deor., lib. I, cap. XXIII, t. II, p. 416. Sext. Empir., Pyrrhon. hypoth., lib, III, cap. XXIV, p. 182. — 9. Aristoph., ibid. — 10. Schol. Aristoph., in Ran., v. 323. — 11. Aristoph., in Av., v. 1073. Schol., ibid. Suid., ibid. Joseph., in Appion., lib. II, t. II, p. 493. — 12. Athen., lib. XIII, cap. IX, p. 611.

solennités commencent. C'est ainsi que, suivant Homère[1], les dieux suspendent leurs profondes délibérations, et se lèvent de leurs trônes, lorsqu'Apollon paraît au milieu d'eux. Les temples voisins vont être déserts; les divinités qu'on y adore permettent d'apporter à Délos l'encens qu'on leur destinait. Des députations solennelles, connues sous le nom de *Théories*, sont chargées de ce glorieux emploi; elles amènent avec elles des chœurs de jeunes garçons et de jeunes filles. Ces chœurs sont le triomphe de la beauté, et le principal ornement de nos fêtes. Il en vient des côtes de l'Asie, des îles de la mer Égée, du continent de la Grèce, des régions les plus éloignées[2]. Ils arrivent au son des instruments, à la voix des plaisirs, avec tout l'appareil du goût et de la magnificence; les vaisseaux qui les amènent sont couverts de fleurs; ceux qui les conduisent en couronnent leur front; et leur joie est d'autant plus expressive, qu'ils se font une religion d'oublier les chagrins et les soins qui pourraient la détruire ou l'altérer[3].

Dans le temps que Philoclès terminait son récit, la scène changeait à chaque instant, et s'embellissait de plus en plus. Déjà étaient sorties des ports de Mycone et de Rhénée les petites flottes qui conduisaient les offrandes à Délos. D'autres flottes se faisaient apercevoir dans le lointain : un nombre infini de bâtiments de toute espèce volaient sur la surface de la mer; ils brillaient de mille couleurs différentes. On les voyait s'échapper des canaux qui séparent les îles, se croiser, se poursuivre, et se réunir; un vent frais se jouait dans leurs voiles teintes en pourpre; et, sous leurs rames dorées, les flots se couvraient d'une écume que les rayons naissants du soleil pénétraient de leurs feux.

Plus bas, au pied de la montagne, une multitude immense inondait la plaine. Ses rangs pressés ondoyaient et se repliaient sur eux-mêmes, comme une moisson que les vents agitent; et, des transports qui l'animaient, il se formait un bruit vague et confus qui surnageait, pour ainsi dire, sur ce vaste corps.

Notre âme, fortement émue de ce spectacle, ne pouvait s'en rassasier, lorsque des tourbillons de fumée couvrirent le faîte du temple, et s'élevèrent dans les airs. La fête commence, nous dit Philoclès, l'encens brûle sur l'autel. Aussitôt dans la ville, dans la campagne, sur le rivage, tout s'écria: La fête commence, allons au temple.

Nous y trouvâmes les filles de Délos couronnées de fleurs, vêtues de robes éclatantes, et parées de tous les attraits de la jeunesse et de la beauté. Ismène à leur tête exécuta le ballet des malheurs de Latone[4], et nous fit voir ce qu'elle nous avait fait entendre le jour d'auparavant. Ses compagnes accordaient à ses pas les sons de leurs voix et de leurs lyres : mais on était insensible à leurs accords; elles-mêmes les suspendaient pour admirer Ismène.

Quelquefois elle se dérobait à la colère de Junon, et alors elle ne faisait qu'effleurer la terre; d'autres fois elle restait immobile, et son

1. Homer., in Apoll., v. 4. — 2. Thucyd., lib. III, cap. CIV. Callim., in Del., v. 279. Pausan., lib. IV, cap. IV, p. 287. — 3. Spanh., in Hymn., in Del., p. 488. — 4. Lucian., De salt., t. II, p. 291.



repos peignait encore mieux le trouble de son âme. Théagène, déguisé sous les traits de Mars, devait, par ses menaces, écarter Latone des bords du Pénée; mais quand il vit Ismène à ses pieds lui tendre des mains suppliantes, il n'eut que la force de détourner ses yeux; et Ismène, frappée de cette apparence de rigueur, s'évanouit entre les bras de ses suivantes.

Tous les assistants furent attendris, mais l'ordre des cérémonies ne fut point interrompu : à l'instant même on entendit un chœur de jeunes garçons, qu'on eût pris pour les enfants de l'Aurore : ils en avaient la fraîcheur et l'éclat. Pendant qu'ils chantaient un hymne en l'honneur de Diane, les filles de Délos exécutèrent des danses vives et légères[1] : les sons qui réglaient leurs pas remplissaient leur âme d'une douce ivresse; elles tenaient des guirlandes de fleurs, et les attachaient d'une main tremblante à une ancienne statue de Vénus, qu'Ariane avait apportée de Crète, et que Thésée consacra dans ce temple[2].

D'autres concerts vinrent frapper nos oreilles : c'étaient les théories des îles de Rhénée et de Mycone. Elles attendaient sous le portique le moment où l'on pourrait les introduire dans le lieu saint. Nous les vîmes, et nous crûmes voir les Heures et les Saisons à la porte du palais du Soleil.

Nous vîmes descendre sur le rivage les théories de Céos et d'Andros. On eût dit, à leur aspect, que les Grâces et les Amours venaient établir leur empire dans une des îles Fortunées.

De tous côtés arrivaient des députations solennelles, qui faisaient retentir les airs de cantiques sacrés[3]. Elles réglaient, sur le rivage même, l'ordre de leur marche, et s'avançaient lentement vers le temple, aux acclamations du peuple qui bouillonnait autour d'elles. Avec leurs hommages, elles présentaient au dieu les prémices des fruits de la terre[4]. Ces cérémonies, comme toutes celles qui se pratiquent à Délos, étaient accompagnées de danses, de chants, ou de symphonies[5]. Au sortir du temple, les théories étaient conduites dans des maisons entretenues aux dépens des villes dont elles apportaient les offrandes[6].

Les poëtes les plus distingués de notre temps avaient composé des hymnes pour la fête; mais leurs succès n'effaçaient pas la gloire des grands hommes qui l'avaient célébrée avant eux : on croyait être en présence de leurs génies. Ici, on entendait les chants harmonieux de cet Olen de Lycie, un des premiers qui aient consacré la poésie au culte des dieux[7]. Là, on était frappé des sons touchants de Simonide[8]. Plus loin, c'étaient les accords séduisants de Bacchylide[9], ou les taansports fougueux de Pindare[10]; et, au milieu de ces sublimes accents, la voix d'Homère éclatait et se faisait écouter avec respect[11].

1. Callim., in Del., v. 303. — 2. Id., ibid., v. 306. Pausan., lib. IX, p. 793. Plut., in Thes., t. I, p. 9. — 3. Id., in Nic., t. I, p. 535. — 4. Callim., ibid., v. 278. — 5. Lucian., De salt., t. II, p. 277. — 6. Herodot., lib. IV, cap. XXXV. — 7. Id., ibid. Callim., ibid., v. 305. Pausan., ibid., cap. XXVII, p. 762. — 8. Suid., in Σιμωνίδ. — 9. Schol. Callim., ibid., v. 28. — 10. Pindar., Isthm. I, v. 4; id., ap. Philon., De mund. incorr., p. 960. — 11. Thucyd., lib. III, cap. CIV.

Cependant on apercevait dans l'éloignement la théorie des Athéens. Tels que les filles de Nérée, lorsqu'elles suivent sur les flots le ar de la souveraine des mers, une foule de bâtiments légers se aient autour de la galère sacrée. Leurs voiles, plus éclatantes que neige, brillaient comme les cygnes qui agitent leurs ailes sur les ux du Caïstre et du Méandre. A cet aspect, des vieillards qui s'étaient traînés sur le rivage regrettaient le temps de leur plus tendre enfance, ce temps où Nicias, général des Athéniens, fut chargé du soin de la théorie. Il ne l'amena point à Délos, nous disaient-ils; il la conduisit secrètement dans l'île de Rhénée, qui s'offre à vos regards[1]. Toute la nuit fut employée à construire sur ce canal un pont dont les matériaux préparés de longue main, et enrichis de dorure et de couleurs, n'avaient besoin que d'être réunis. Il avait près de quatre stades de longueur[2]; on le couvrit de tapis superbes, on le para de guirlandes; et le jour suivant, au lever de l'aurore, la théorie traversa la mer; mais ce ne fut pas, comme l'armée de Xercès, pour détruire les nations; elle leur amenait les plaisirs; et, pour leur en faire goûter les prémices, elle resta longtemps suspendue sur les flots, chantant des cantiques, frappant tous les yeux d'un spectacle que le soleil n'éclairera point une seconde fois.

La députation que nous vîmes arriver était presque toute choisie parmi les plus anciennes familles de la république[3]. Elle était composée de plusieurs citoyens qui prenaient le titre de Théores[4]; de deux chœurs de garçons et de filles[5], pour chanter les hymnes et danser les ballets; de quelques magistrats chargés de recueillir les tributs, et de veiller aux besoins de la théorie[6], et de dix inspecteurs tirés au sort, qui devaient présider aux sacrifices[7]: car les Athéniens en ont usurpé l'intendance, et c'est en vain que les prêtres et les magistrats de Délos réclament des droits qu'il ne sont pas en état de soutenir par force[8].

Cette théorie parut avec tout l'éclat[9] qu'on devait attendre d'une ville où le luxe est poussé à l'excès. En se présentant devant le dieu, elle lui offrit une couronne d'or de la veleur de quinze cents drachmes[10], et bientôt on entendit les mugissements de cent bœufs[11] qui tombaient sous les couteaux des prêtres. Ce sacrifice fut suivi d'un ballet, où les Athéniens représentèrent les courses et les mouvements de l'île de Délos, pendant qu'elle roulait au gré des vents sur les plaines de la mer[12]. A peine fut-il fini, que les jeunes Déliens se montrèrent avec eux pour figurer les sinuosités du labyrinthe de Crète, à l'exemple de Thé-

1. Plut., in Nic., t. I, p. 525. — 2. Environ trois cent soixante-dix-huit toises. — 3. Herodot., lib. VI, cap. LXXXVII. — 4. Théore, ambassadeur sacré et chargé d'offrir des sacrifices au nom d'une ville (Suid., in Θεωρ.) — 5. Plat., in Phæd., t. I, p. 58. Xenoph., Memor., lib. III, p. 765. — 6. Tayl., Marm. Sandv., p. 50. — 7. Poll., lib. VIII, cap. IX, § 107, p. 927. Etymol. magn., in Ἱεροπ. Vales., in Harpocr., et Mauss., Not., p. 132. — 8. Demosth., De cor., p. 495. Plut., Apophth, lacon., t. II, p. 230. — 9. Xenoph., ibid. — 10. Marm., Sandv., et Not. Tayl., p. 66. Treize cent cinquante livres. — 11. Hom., Hymn. in Apoll., v. 57. Tayl., in Marm. Sandv., p. 35. Corsin., in Marm., Dissert. VI; in Append. ad Not. græc., p. cxxiij. — 12. Lucian., De salt., t. II, p. 291.



sée, qui, après sa victoire sur le Minotaure, avait exécuté cette danse auprès de l'autel[1]. Ceux qui s'étaient le plus distingués, reçurent pour récompense de riches trépieds[2], qu'ils consacrèrent au dieu; et leur nom fut proclamé par deux hérauts[3] venus à la suite de la théorie.

Il en coûte plus de quatre talents à la république pour les prix distribués aux vainqueurs, pour les présents et les sacrifices offerts au dieu, pour le transport et l'entretien de la théorie[4]. Le temple possède, soit dans les îles de Rhénée et de Délos, soit dans le continent de la Grèce, des bois, des maisons, des fabriques de cuivre, et des bains, qui lui ont été légués par la piété des peuples. C'est la première source de ses richesses: la seconde est l'intérêt des sommes qui proviennent de ces différentes possessions, et qui, après s'être accumulées dans le trésor de l'Artémisium[5], sont placées ou sur les particuliers, ou sur les villes voisines[6]. Ces deux objets principaux, joints aux amendes pour crime d'impiété, toujours appliquées au temple, forment au bout de quatre ans un fonds d'environ vingt talents[7], que les trois amphictyons, ou trésoriers nommés par le sénat d'Athènes, sont chargés de recueillir, et sur lequel ils prélèvent en partie la dépense de la théorie[8].

Quand elle eut achevé les cérémonies qui l'attiraient au pied des autels, nous fûmes conduits à un repas que le sénat de Délos donnait aux citoyens de cette île[9]. Ils étaient confusément assis sur les bords de l'Inopus, et sous des arbres qui formaient des berceaux. Toutes les âmes, avidement attachées au plaisir, cherchaient à s'échapper par mille expressions différentes, et nous communiquaient le sentiment qui les rendait heureuses. Une joie pure, bruyante et universelle, régnait sous ces feuillages épais; et lorsque le vin de Naxos y pétillait dans les coupes, tout célébrait à grands cris le nom de Nicias, qui le premier avait assemblé le peuple dans ces lieux charmants, et assigné des fonds pour éterniser un pareil bienfait.

Le reste de la journée fut destiné à des spectacles d'un autre genre. Des voix admirables se disputèrent le prix de la musique[10]; et des bras, armés du ceste, celui de la lutte[11]. Le pugilat, le saut, et la course à pied, fixèrent successivement notre attention, et nous rappelèrent ce que nous avions vu, quelques années auparavant, aux jeux olympiques[12]. On avait tracé, vers l'extrémité méridionale de l'île, un stade autour duquel étaient rangés les députés d'Athènes, le sénat de Délos, et toutes les théories parées de leurs vêtements superbes. Cette jeunesse brillante était la plus fidèle image des dieux réunis dans l'Olympe. Des coursiers fougueux, conduits par Théagène et ses rivaux, s'élancèrent dans la lice[13], la parcoururent plusieurs fois, et balancèrent

1. Callim., in Del., v. 312. Plut., in Thes., t. I, p. 9. Poll., lib. IV, cap. XIV. § 101, p. 407. — 2. Marm., Sandv., et Not. Tayl., p. 68. — 3. Poll., lib. IX, cap. VI, § 61. Athen., lib. VI, cap. VI, p. 234. — 4. Marm., Sandv. — 5. Append. ad Marm. Oxon., n° CLV, p. 54. Chapelle consacrée à Diane. — 6. Marm. Sandv. — 7. Environ cent huit mille livres. — 8. Marm., ibid. Voy. la note XVIII à la fin du volume. — 9. Plut., in Nic., t. I, p. 525. — 10. Thucyd., lib. III, cap. CIV. — 11. Homer., in Apoll., v. 149. — 12. Voy. le chapitre XXXVIII de cet ouvrage. — 13. Thucyd., ibid.

longtemps la victoire; mais semblable au dieu qui, après avoir dégagé son char du sein des nuages, le précipite tout à coup à l'occident, Théagène sortit comme un éclair du milieu de ses rivaux, et parvint au bout de la carrière dans l'instant que le soleil finissait la sienne. Il fut couronné aux yeux d'un monde de spectateurs accourus sur les hauteurs voisines, aux yeux de presque toutes les beautés de la Grèce, aux yeux d'Ismène, dont les regards le flattaient plus que ceux des hommes et des dieux.

On célébra le jour suivant la naissance d'Apollon [1]. Parmi les ballets qu'on exécuta, nous vîmes des nautonniers danser autour d'un autel, et le frapper à grands coups de fouets [2]. Après cette cérémonie bizarre, dont nous ne pûmes pénétrer le sens mystérieux, ils voulurent figurer les jeux innocents qui amusaient le dieu dans sa plus tendre enfance. Il fallait, en dansant les mains liées derrière le dos, mordre l'écorce d'un olivier que la religion a consacré. Leurs chutes fréquentes et leurs pas irréguliers excitaient, parmi les spectateurs, les transports éclatants d'une joie qui paraissait indécente, mais dont ils disaient que la majesté des cérémonies saintes n'était point blessée. En effet, les Grecs sont persuadés qu'on ne saurait trop bannir du culte que l'on rend aux dieux la tristesse et les pleurs [3]; et de là vient que, dans certains endroits [4], il est permis aux hommes et aux femmes de s'attaquer, en présence des autels, par des traits de plaisanterie dont rien ne corrige la licence et la grossièreté.

Ces nautonniers étaient du nombre de ces marchands étrangers que la situation de l'île, les franchises dont elle jouit, l'attention vigilante des Athéniens, et la célébrité des fêtes attirent en foule à Délos [5]. Ils y venaient échanger leurs richesses particulières avec le blé, le vin, et les denrées des îles voisines : ils les échangeaient avec ces tuniques de lin teintes en rouge qu'on fabrique dans l'île d'Amorgos [6]; avec les riches étoffes de pourpre qui se font dans celle de Cos [7]; avec l'alun si renommé de Mélos [8]; avec le cuivre précieux que, depuis un temps immémorial, on tire des mines de Délos, et que l'art industrieux convertit en vases élégants [9]. L'île était devenue comme l'entrepôt des trésors des nations; et tout près de l'endroit où ils étaient accumulés, les habitants de Délos, obligés par une loi expresse de fournir de l'eau à toute la multitude [10], étalaient sur de longues tables des gâteaux et des mets préparés à la hâte [11].

J'étudiais avec plaisir les diverses passions que l'opulence et le be-

1. Diog. Laert., lib. III, § 2. Le 7 du mois de thargélion, qui répondait au 9e jour du mois de mai. — 2. Callim., in Del., v. 321. Schol., ibid. Hesych., in Δηλ. Spanh., in Callim., t. II, p. 520. — 3. Spanh., ibid., p. 521. — 4. Pausan., lib. VII, cap. XXVII, p. 596. — 5. Strab., lib. X, p. 486. — 6. Hesych. et Etymol. magn., in Ἀμοργ. Eustath., in Dionys. perieg., v. 526. Tournef., Voyag., t. I, p. 233. — 7. Horat., lib. IV, od. XIII. — 8. Diod., lib. V, p. 293. Plin., lib. XXXV, cap. XV, t. II, p. 714. Tourn., ibid., p. 156. — 9. Plin., lib. XXXIV, cap. II, t. II, p. 640. Cicer. Orat. pro Rosc. Amer., cap. XLVI, t. IV, p. 91. — 10. Athen., lib. IV, cap. XXII, p. 173. — 11. Il paraît, par Athénée, que pendant les fêtes de Délos on étalait dans le marché de l'agneau, du porc, des poissons, et des gâteaux où l'on avait mêlé du cumin, espèce de graine ressemblante à celle du fenouil.

soin produisaient dans des lieux si voisins, et je ne croyais pas que pour un esprit attentif il y eût de petits objets dans la nature. Les Déliens ont trouvé les premiers le secret d'engraisser la volaille, ils tirent de leur industrie un profit considérable[1]. J'en vis quelques-uns qui, élevés sur des tréteaux, et montrant au peuple des œufs qu'ils tenaient dans leurs mains, distinguaient à leur forme les poules qui les avaient mis au jour[2]. J'avais à peine levé les yeux sur cette scène singulière, que je me sentis fortement secoué par un bras vigoureux; c'était un sophiste d'Athènes, avec qui j'avais eu quelques liaisons. « Eh quoi ! me dit-il, Anacharsis, ces objets sont-ils dignes d'un philosophe ? Viens : de plus nobles soins, de plus hautes spéculations doivent remplir les moments de ta vie. » Il me conduisit sur une éminence, où d'autres sophistes agitaient en fureur les questions subtiles de l'école de Mégare[3]. Le fougueux Eubulide de Milet, que nous avions vu autrefois à Mégare[4], était à leur tête, et venait de leur lancer cet argument : « Ce qui est à Mégare n'est point à Athènes; or, il y a des hommes à Mégare : il n'y a donc pas d'hommes à Athènes[5]. » Tandis que ceux qui l'écoutaient se fatiguaient vainement à résoudre cette difficulté, des cris soudains nous annoncèrent l'arrivée de la théorie des Téniens, qui, outre ses offrandes particulières, apportait encore celle des Hyperboréens.

Ce dernier peuple habite vers le nord de la Grèce[6]; il honore spécialement Apollon, et l'on voit encore à Délos le tombeau de deux de ses prêtresses qui s'y rendirent autrefois pour ajouter de nouveaux rites au culte de ce dieu. On y conserve aussi, dans un édifice consacré à Diane, les cendres des derniers théores que les Hyperboréens avaient envoyés dans cette île[7] : ils y périrent malheureusement; et, depuis cet événement, ce peuple se contente d'y faire parvenir par des voies étrangères les prémices de ses moissons. Une tribu voisine des Scythes les reçoit de ses mains, et les transmet à d'autres nations qui les portent sur les bords de la mer Adriatique; de là elles descendent en Épire, traversent la Grèce, arrivent dans l'Eubée, et sont conduites à Ténos[8].

A l'aspect de ces offrandes sacrées, on s'entretenait des merveilles qu'on raconte du pays des Hyperboréens. C'est là que règnent sans cesse le printemps, la jeunesse, et la santé; c'est là que, pendant dix siècles entiers, on coule des jours sereins dans les fêtes et les plaisirs[9]. Mais cette heureuse région est située à une des extrémités de la terre, comme le jardin des Hespérides en occupe une autre extrémité; et c'est ainsi que les hommes n'ont jamais su placer le séjour du bonheur que dans des lieux inaccessibles.

1. Plin., lib. X, cap. L, t. I, p. 571. Columel., De re rust., lib. VIII, cap. II. Varr., De re rust., lib. III, cap. VIII, § 9. — 2. Cicer., in Lucull., cap. XVIII, t. II, p. 26; cap. XXVI, p. 36. — 3. Diog. Laert., lib. II, § 106. — 4. Voy. le chapitre XXXVII de cet ouvrage. — 5. Diog. Laert., ibid., § 107; id., in Chrys., lib. VII, § 187. — 6. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. VII, p. 113 et 127; t. XVIII, Hist., p. 192. — 7. Herodot., lib. IV, cap. XXXV. — 8. Id., ibid., cap. XXXIII. Callim., in Del., v. 283. — 9. Pind., Pyth., od. X, v. 53; id. et Simonid. ap. Strab., lib. XV, p. 711. Plin., lib. IV, cap. XII, t. I, p. 219.

Pendant que l'imagination des Grecs s'enflammait au récit de ces fictions, j'observais cette foule de mâts qui s'élevaient dans le port de Délos. Les flottes des théores présentaient leurs proues au rivage, et ces proues, que l'art avait décorées, offraient des attributs propres à chaque nation. Des néréides caractérisaient celles des Phthiotes; on voyait sur la galère d'Athènes un char brillant que conduisait Pallas; et sur les vaisseaux des Béotiens la figure de Cadmus armée d'un serpent[1]. Quelques-unes de ces flottes mettaient à la voile; mais les beautés qu'elles remenaient dans leur patrie étaient bientôt remplacées par des beautés nouvelles. Tels on voit, dans le cours d'une nuit longue et tranquille, des astres se perdre à l'occident, tandis que d'autres astres se lèvent à l'orient pour repeupler les cieux.

Les fêtes durèrent plusieurs jours; on renouvela plusieurs fois les courses de chevaux : nous vîmes souvent du rivage les plongeurs si renommés de Délos[2] se précipiter dans la mer, s'établir dans ses abîmes, ou se reposer sur sa surface, retracer l'image des combats, et justifier, par leur adresse, la réputation qu'ils se sont acquise.

CHAP. LXXVII. (SUITE DU VOYAGE DE DÉLOS.) — *Cérémonies du mariage.*

L'amour présidait aux fêtes de Délos, et cette jeunesse nombreuse qu'il avait rassemblée autour de lui, ne connaissait plus d'autres lois que les siennes. Tantôt, de concert avec l'hymen, il couronnait la constance des amants fidèles; tantôt il faisait naître le trouble et la langueur dans une âme jusqu'alors insensible; et par ses triomphes multipliés, il se préparait au plus glorieux de tous, à l'hymen d'Ismène et de Théagène.

Témoin des cérémonies dont cette union fut accompagnée, je vais les rapporter, et décrire les pratiques que les lois, l'usage et la superstition ont introduites, afin de pourvoir à la sûreté et au bonheur du plus saint des engagements; et s'il se glisse dans ce récit des détails frivoles en apparence, ils seront ennoblis par la simplicité des temps auxquels ils doivent leur origine.

Le silence et le calme commençaient à renaître à Délos. Les peuples s'écoulaient comme un fleuve qui, après avoir couvert la campagne, se retire insensiblement dans son lit. Les habitants de l'île avaient prévenu le lever de l'aurore; ils s'étaient couronnés de fleurs, et offraient sans interruption, dans le temple et devant leurs maisons, des sacrifices pour rendre les dieux favorables à l'hymen d'Ismène[3]. L'instant d'en former les liens était arrivé : nous étions assemblés dans la maison de Philoclès; la porte de l'appartement d'Ismène s'ouvrit, et nous vîmes sortir les deux époux, suivis des auteurs de leur naissance, et d'un officier public[4] qui venait de dresser l'acte de leur engagement. Les conditions en étaient simples : on n'avait prévu aucune discussion d'intérêt entre les parents, aucune cause de divorce entre les

1. Euripid., Iphig. in Aul., v. 240. — 2. Diog. Laert., lib. II, § 22; id., lib. IX, Suid., in Δηλ. — 3. Charit., De Chær., et Callirrh., Amor., lib. III, p. 44. Theod. Prodr., De Rhod., et Dosicl., Amor., lib. III, p. 450.

parties contractantes; et, à l'égard de la dot, comme le sang unissait déjà Théagène à Philoclès, on s'était contenté de rappeler une loi de Solon, qui, pour perpétuer les biens dans les familles, avait réglé que les filles uniques épouseraient leurs plus proches parents.

Nous étions vêtus d'habits magnifiques, que nous avions reçus d'Ismène[1]. Celui de son époux était son ouvrage. Elle avait pour parure un collier de pierres précieuses, et une robe où l'or et la pourpre confondaient leur couleurs. Ils avaient mis l'un et l'autre sur leurs cheveux flottants, et parfumés d'essences[2], des couronnes de pavots, de sésames, et d'autres plantes consacrées à Vénus[3]. Dans cet appareil, ils montèrent sur un char[4], et s'avancèrent vers le temple. Ismène avait son époux à sa droite, à sa gauche un ami de Théagène, qui devait le suivre dans cette cérémonie[5]. Les peuples empressés répandaient des fleurs et des parfums sur leur passage[6]; ils s'écriaient : Ce ne sont point des mortels, c'est Apollon et Coronis, c'est Diane et Endymion, c'est Apollon et Diane. Ils cherchaient à nous rappeler des augures favorables, à prévenir les augures sinistres. L'un disait : J'ai vu ce matin deux tourterelles planer longtemps ensemble dans les airs, et se reposer ensemble sur une branche de cet arbre. Un autre disait : Écartez la corneille solitaire ; qu'elle aille gémir au loin sur la perte de sa fidèle compagne; rien ne serait si funeste que son aspect[7].

Les deux époux furent reçus à la porte du temple par un prêtre qui leur présenta à chacun une branche de lierre, symbole des liens qui devaient les unir à jamais[8]; il les mena ensuite à l'autel, où tout était préparé pour le sacrifice d'une génisse qu'on devait offrir à Diane[9], à la chaste Diane, qu'on tâchait d'apaiser, ainsi que Minerve[10], et les divinités qui n'ont jamais subi le joug de l'hymen. On implorait aussi Jupiter et Junon, dont l'union et les amours seront éternelles[11]; le ciel et la terre, dont le concours produit l'abondance et la fertilité[12]; les Parques, parce qu'elles tiennent dans leurs mains la vie des mortels[13]; les Grâces, parce qu'elles embellissent les jours des heureux époux; Vénus enfin à qui l'Amour doit sa naissance et les hommes leur bonheur[14].

Les prêtres, après avoir examiné les entrailles des victimes, déclarèrent que le ciel approuvait cet hymen. Pour en achever les cérémonies, nous passâmes à l'Artémisium; et ce fut là que les deux époux déposèrent chacun une tresse de leurs cheveux sur le tombeau des derniers

1. Aristoph., in Plut., v. 529. Schol., ibid.; id., in Av., v. 671. Achill., Tat., lib. II, p. 85. — 2. Aristoph., in Plut., v. 529. — 3. Euripid., Iphig. in Aul., v. 903. Schol. Aristoph., in Pac., v. 869; in Av., v. 159. Schol., ibid. — 4. Euripid., in Helen., v. 728. Suid., in Ζεῦγος. Lucian., De conv., t. III, p. 450. — 5. Suid., ibid. Poll., lib. X, cap. VII, § 33. Eustath., in Iliad., lib. VI, t. II, p. 652, lin. 45. — 6. Charit., De Char., et Callirrh., Amor., lib. III, p. 44. — 7. Ælian., De animal., lib. III, cap. IX. Horus Apoll., Hierogl. VIII. — 8. Theod. Prodr., De Rhod., et Dosicl., Amor., lib. IX, p. 422. — 9. Euripid., Iphig. in Aul., v. 1110. — 10. Potter., Archæol. græc., lib. IV, cap. XI, p. 610. — 11. Aristoph., in Thesmoph., v. 982. Schol., ibid. Poll., lib. III, cap. III. Suid., in Τελεία. — 12. Procl., in Tim., lib. V, p. 293, lin. 26. — 13. Poll., ibid. — 14. Etymol. magn., in Γαμηλ.

théores hyperboréens. Celle de Théagène était roulée autour d'une poignée d'herbes, et celle d'Ismène autour d'un fuseau[1]. Cet usage rappelait les époux à la première institution du mariage, à ce temps où l'un devait s'occuper par préférence des travaux de la campagne, et l'autre des soins domestiques.

Cependant Philoclès prit la main de Théagène, la mit dans celle d'Ismène, et proféra ces mots : « Je vous accorde ma fille, afin que vous donniez à la république des citoyens légitimes[2]. » Les deux époux se jurèrent aussitôt une fidélité inviolable; et les auteurs de leurs jours, après avoir reçu leurs serments, les ratifièrent par de nouveaux sacrifices[3].

Les voiles de la nuit commençaient à se déployer dans les airs lorsque nous sortîmes du temple pour nous rendre à la maison de Théagène. La marche, éclairée par des flambeaux sans nombre, était accompagnée de chœurs de musiciens et de danseurs[4]. La maison était entourée de guirlandes, et couverte de lumières[5].

Dès que les deux époux eurent touché le seuil de la porte, on plaça pour un instant une corbeille de fruits sur leurs têtes[6]; c'était le présage de l'abondance dont ils devaient jouir. Nous entendîmes en même temps répéter de tous côtés le nom d'Hyménéus.[7], de ce jeune homme d'Argos, qui rendit autrefois à leur patrie des filles d'Athènes, que des corsaires avaient enlevées; il obtint pour prix de son zèle une de ces captives qu'il aimait tendrement; et depuis cette époque, les Grecs ne contractent point de mariages sans rappeler sa mémoire[8].

Ces acclamations nous suivirent dans la salle du festin, et continuèrent pendant le souper : alors des poëtes, s'étant glissés auprès de nous, récitèrent des épithalames.

Un jeune enfant, à demi couvert de branches d'aubépine et de chêne, parut avec une corbeille de pains, et entonna un hymne qui commençait ainsi : « J'ai changé mon ancien état contre un état plus heureux[9]. » Les Athéniens chantent cet hymne dans une de leurs fêtes, destinée à célébrer l'instant où leurs ancêtres, nourris jusqu'alors de fruits sauvages, jouirent en société des présents de Cérès; ils le mêlent dans les cérémonies du mariage, pour montrer qu'après avoir quitté les forêts, les hommes jouirent des douceurs de l'amour. Des danseuses, vêtues de robes légères, et couronnées de myrte, entrèrent ensuite, et peignirent, par des mouvements variés, les transports, les langueurs et l'ivresse de la plus douce des passions.

Cette danse finie, Leucippe alluma le flambeau nuptial[10], et conduisit sa fille à l'appartement qu'on lui avait destiné. Plusieurs symboles retracèrent aux yeux d'Ismène les devoirs qu'on attachait autrefois à son

1. Herodot., lib. IV, cap. XXXIV. Callim., in Del., v. 296. — 2. Menandr. ap. Clem. Alex., Strom., lib. II, p. 502. — 3. Meurs., Lect. attic., lib. III, cap. I. — 4. Homer., Iliad., lib. XVIII, v. 491. Hesiod., Scut. Herc., v. 275. Euripid., in Alcest., v. 915; id., in Helen., v. 728. — 5. Heliod., Æthiop., lib. VI, p. 278. — 6. Pierr. grav. de Stosch., planch. 70. — 7. Homer., ibid. Anacr., od. XVIII. Callim., ibid. — 8. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. IX, p. 307. — 9. Hesych. et Suid., in Ἔφυγον — 10. Euripid., in Iphig. in Aul., v. 732; id. in Phœniss., v. 346.



nouvel état. Elle portait un de ces vases de terre où l'on fait rôtir de l'orge [1]; une de ses suivantes tenait un crible, et sur la porte était suspendu un instrument propre à piler des grains [2]. Les deux époux goûtèrent d'un fruit dont la douceur devait être l'emblème de leur union [3].

Cependant, livrés aux transports d'une joie immodérée, nous poussions des cris tumultueux, et nous assiégions la porte, défendue par un des fidèles amis de Théagène [4]. Une foule de jeunes gens dansaient au son de plusieurs instruments. Ce bruit fut enfin interrompu par la théorie de Corinthe, qui s'était chargée de chanter l'hyménée du soir. Après avoir félicité Théagène, elle ajoutait [5] :

« Nous sommes dans le printemps de notre âge : nous sommes l'élite de ces filles de Corinthe, si renommées par leur beauté [6]. O Ismène! il n'en est aucune parmi nous dont les attraits ne cèdent aux vôtres [7]. Plus légère qu'un coursier de Thessalie, élevée au-dessus de ses compagnes comme un lis qui fait l'honneur d'un jardin, Ismène est l'ornement de la Grèce. Tous les amours sont dans ses yeux; tous les arts respirent sous ses doigts. O fille, ô femme charmante! nous irons demain dans la prairie cueillir des fleurs pour en former une couronne. Nous la suspendrons au plus beau des platanes voisins. Sous son feuillage naissant, nous répandrons des parfums en votre honneur, et sur son écorce nous graverons ces mots : *Offrez-moi votre encens, je suis l'arbre d'Ismène*. Nous vous saluons, heureuse épouse; nous vous saluons, heureux époux : puisse Latone vous donner des fils qui vous ressemblent; Vénus, vous embraser toujours de ses flammes; Jupiter transmettre à vos derniers neveux la félicité qui vous entoure! Reposez-vous dans le sein des plaisirs : ne respirez désormais que l'amour le plus tendre. Nous reviendrons au lever de l'aurore, et nous chanterons de nouveau : O hymen, hyménée, hymen! »

Le lendemain, à la première heure du jour, nous revînmes au même endroit, et les filles de Corinthe firent entendre l'hyménée suivant [8] :

« Nous vous célébrons dans nos chants, Vénus, ornement de l'Olympe; Amour, délices de la terre; et vous, Hymen, source de vie : nous vous célébrons dans nos chants, Amour, Hymen, Vénus. O Théagène, éveillez-vous! jetez les yeux sur votre amante; jeune favori de Vénus, heureux et digne époux d'Ismène, ô Théagène, éveillez-vous! jetez les yeux sur votre épouse; voyez l'éclat dont elle brille; voyez cette fraîcheur de vie dont tous ses traits sont embellis. La rose est la reine des fleurs; Ismène est la reine des belles. Déjà sa paupière tremblante s'entr'ouvre aux rayons du soleil; heureux et digne époux d'Ismène, ô Théagène, éveillez-vous! »

Ce jour, que les deux amants regardèrent comme le premier de leur vie, fut presque tout employé, de leur part, à jouir du tendre intérêt

1. Poll., lib. I, cap. XII, § 246. — 2. Id., lib. III, cap. III, § 37. — 3. Plut., in Solon., t. I, p. 89; id., in Conjug. præcept., t. II, p. 138. — 4. Poll., ibid. — 5. Theocr., Idyll. XVIII. — 6. Anacr., Od. XXXII. — 7. Theocr., ibid. — 8. Theod. prodr., Amor., p. 465.

que les habitants de l'île prenaient à leur hymen, et tous leurs amis furent autorisés à leur offrir des présents. Ils s'en firent eux-mêmes l'un à l'autre, et reçurent en commun ceux de Philoclès, père de Théagène. On les avait apportés avec pompe. Un enfant, vêtu d'une robe blanche, ouvrait la marche, tenant une torche allumée; venait ensuite une jeune fille, ayant une corbeille sur sa tête: elle était suivie de plusieurs domestiques qui portaient des vases d'albâtre, des boîtes à parfums, diverses sortes d'essences, des pâtes d'odeur, et tout ce que le goût de l'élégance et de la propreté a pu convertir en besoins[1].

Sur le soir, Ismène fut ramenée chez son père; et, moins pour se conformer à l'usage, que pour exprimer ses vrais sentiments, elle lui témoigna le regret d'avoir quitté la maison paternelle; le lendemain, elle fut rendue à son époux, et, depuis ce moment, rien ne troubla plus leur félicité.

CHAP. LXXVIII. (SUITE DU VOYAGE DE DÉLOS.) — *Sur le bonheur.*

Philoclès joignait au cœur le plus sensible un jugement exquis et des connaissances profondes. Dans sa jeunesse, il avait fréquenté les plus célèbres philosophes de la Grèce. Riche de leurs lumières, et encore plus de ses réflexions, il s'était composé un système de conduite qui répandait la paix dans son âme et dans tout ce qui l'environnait. Nous ne cessions d'étudier cet homme singulier, pour qui chaque instant de la vie était un instant de bonheur.

Un jour que nous errions dans l'île, nous trouvâmes cette inscription sur un petit temple de Latone: *Rien de si beau que la justice, de meilleur que la santé, de si doux que la possession de ce qu'on aime.* « Voilà, dis-je, ce qu'Aristote blâmait un jour en notre présence. Il pensait que les qualifications énoncées dans cette maxime ne doivent pas être séparées, et ne peuvent convenir qu'au bonheur[2]. En effet, le bonheur est certainement ce qu'il y a de plus beau, de meilleur, et de plus doux. Mais à quoi sert de décrire ses effets? il serait plus important de remonter à sa source. — Elle est peu connue, répondit Philoclès: tous, pour y parvenir, choisissent des sentiers différents; tous se partagent sur la nature du souverain bien. Il consiste, tantôt dans la jouissance de tous les plaisirs, tantôt dans l'exemption de toutes les peines[3]. Les uns ont tâché d'en renfermer les caractères en de courtes formules: telle est la sentence que vous venez de lire sur ce temple; telle est encore celle qu'on chante souvent à table, et qui fait dépendre le bonheur de la santé, de la beauté, des richesses légitimement acquises, et de la jeunesse passée dans le sein de l'amitié[4].

1. Harpocr., in Ἀνακαλ. Hesych. et Suid., in Ἐπαύλ. Eustath., in Iliad., lib. XXIV. t. II, p. 1337, lin. 44. — 2. Aristot., De mor., lib. I, cap. IX, t. II, p. 11; id., Eudem., lib. I, cap. I, p. 195. — 3. Id., Magn. moral., lib. II, cap. VII, p. 180. Democr. ap. Diog. Laert., lib. IX, § 45; id., ap. Stob., serm. I, p. 4. — 4. Plat., in Gorg., t. I, p. 451. Clem. Alex., Strom., lib. IV, p. 574. Athen., lib. XV, cap. XIV, p. 694. Stob., Serm. CI, p. 552.



D'autres, outre ces dons précieux, exigent la force du corps, le courage de l'esprit, la justice, la prudence, la tempérance, la possession enfin de tous les biens et de toutes les vertus[1] : mais comme la plupart de ces avantages ne dépendent pas de nous, et que, même en les réunissant, notre cœur pourrait n'être pas satisfait, il est visible qu'ils ne constituent pas essentiellement l'espèce de félicité qui convient à chaque homme en particulier.

— Et en quoi consiste-t-elle donc ? s'écria l'un de nous avec impertinence; et quel est le sort des mortels, si, forcés de courir après le bonheur, ils ignorent la route qu'ils doivent choisir ? — Hélas ! reprit Philoclès, ils sont bien à plaindre, ces mortels ! Jetez les yeux autour de vous : dans tous les lieux, dans tous les états, vous n'entendrez que des gémissements et des cris; vous ne verrez que des hommes tourmentés par le besoin d'être heureux, et par des passions qui les empêchent de l'être; inquiets dans les plaisirs, sans force contre la douleur; presque également accablés par les privations et par la jouissance; murmurant sans cesse contre leur destinée, et ne pouvant quitter une vie dont le poids leur est insupportable.

« Est-ce donc pour couvrir la terre de malheureux que le genre humain a pris naissance ? et les dieux se feraient-ils un jeu cruel de persécuter des âmes aussi faibles que les nôtres ? Je ne saurais me le persuader, c'est contre nous seuls que nous devons diriger nos reproches. Interrogeons-nous sur l'idée que nous avons du bonheur. Concevons-nous autre chose qu'un état où les desirs, toujours renaissants, seraient toujours satisfaits; qui se diversifierait suivant la différence des caractères, et dont on pourrait prolonger la durée à son gré[2] ? Mais il faudrait changer l'ordre éternel de la nature, pour que cet état fût le partage d'un seul d'entre nous. Ainsi, désirer un bonheur inaltérable et sans amertume, c'est désirer ce qui ne peut exister, et qui, par cette raison-là même, enflamme le plus nos désirs : car rien n'a plus d'attraits pour nous que de triompher des obstacles qui sont ou qui paraissent insurmontables.

« Des lois constantes, et dont la profondeur se dérobe à nos recherches, mêlent sans interruption le bien avec le mal dans le système général de la nature; et les êtres qui font partie de ce grand tout si admirable dans son ensemble, si incompréhensible, et quelquefois si effrayant dans ses détails, doivent se ressentir de ce mélange, et éprouver de continuelles vicissitudes. C'est à cette condition que la vie nous est donnée. Dès l'instant que nous la recevons, nous sommes condamnés à rouler dans un cercle de biens et de maux, de plaisirs et de douleurs. Si vous demandiez les raisons d'un si funeste partage, d'autres vous répondraient peut-être que les dieux nous devaient des biens et non pas des plaisirs; qu'ils ne nous accordent les seconds que pour nous forcer à recevoir les premiers; et que, pour la plupart des

1. Ap. Plat., De leg., lib. II, t. II, p. 661; ap. Aristot., De Rhet., lib. I, cap. v, t. II, p. 522. Plutarque parle d'un Scopas de Thessalie, qui faisait consister le bonheur dans le superflu. (In Cat., t. I, p. 346, E.) — 2. Plat., De leg., lib. II, t. II, p. 661.

mortels, la somme des biens serait infiniment plus grande que celle des maux, s'ils avaient le bon esprit de mettre dans la première classe et les sensations agréables, et les moments exempts de troubles et de chagrins. Cette réflexion pourrait suspendre quelquefois nos murmures; mais la cause en subsisterait toujours; car enfin il y a de la douleur sur la terre. Elle consume les jours de la plupart des hommes; et quand il n'y en aurait qu'un seul qui souffrît, et quand il aurait mérité de souffrir, et quand il ne souffrirait qu'un instant dans sa vie, cet instant de douleur serait le plus désespérant des mystères que la nature offre à nos yeux.

« Que résulte-t-il de ces réflexions ? Faudra-t-il nous précipiter en aveugles dans ce torrent qui entraîne et détruit insensiblement tous les êtres; nous présenter sans résistance, et comme des victimes de la fatalité, aux coups dont nous sommes menacés; renoncer enfin à cette espérance qui est le plus grand, et même le seul bien pour la plupart de nos semblables ? Non, sans doute : je veux que vous soyez heureux, mais autant qu'il vous est permis de l'être; non de ce bonheur chimérique dont l'espoir fait le malheur du genre humain, mais d'un bonheur assorti à notre condition, et d'autant plus solide, que nous pouvons le rendre indépendant des événements et des hommes.

« Le caractère en facilite quelquefois l'acquisition, et on peut dire que certaines âmes ne sont heureuses que parce qu'elles sont nées heureuses. Les autres ne peuvent combattre à la fois et leur caractère, et les contrariétés du dehors, sans une étude longue et suivie; car, disait un ancien philosophe : « Les dieux nous vendent le bonheur au « prix de nos travaux[1]. » Mais cette étude n'exige pas plus d'efforts que les projets et les mouvements qui nous agitent sans cesse, et qui ne sont, à tout prendre, que la recherche d'un bonheur imaginaire. »

Après ces mots, Philoclès garda le silence. « Il n'avait, disait-il, ni assez de loisir, ni assez de lumières, pour réduire en système les réflexions qu'il avait faites sur un sujet si important. — Daignez du moins, dit Philotas, nous communiquer, sans liaison et sans suite, celles qui vous viendront par hasard dans l'esprit; daignez nous apprendre comment vous êtes parvenu à cet état paisible, que vous n'avez pu acquérir qu'après une longue suite d'essais et d'erreurs.

— O Philoclès ! s'écria le jeune Lysis, les zéphyrs semblent se jouer dans ce platane; l'air se pénètre du parfum des fleurs qui s'empressent d'éclore; ces vignes commencent à entrelacer leurs rameaux autour de ces myrtes qu'elles ne quitteront plus; ces troupeaux qui bondissent dans la prairie, ces oiseaux qui chantent leurs amours, le son des instruments qui retentissent dans la vallée; tout ce que je vois, tout ce que j'entends, me ravit et me transporte. Ah ! Philoclès, nous sommes faits pour le bonheur; je le sens aux émotions douces et profondes que j'éprouve : si vous connaissez l'art de les perpétuer, c'est un crime de nous en faire un mystère.

— Vous me rappelez, répondit Philoclès, les premières années de

1. Epicharm. ap. Xenoph., Memor., lib. II, p. 737.

ma vie. Je la regrette encore, ce temps où je m'abandonnais, c
vous, aux impressions que je recevais : la nature, à laquelle je
pas encore accoutumé, se peignait à mes yeux sous des traits en
teurs; et mon âme, toute neuve et toute sensible, semblait n
tour à tour la fraîcheur et la flamme.

« Je ne connaissais pas les hommes; je trouvais dans leurs p
et dans leurs actions l'innocence et la simplicité qui régnaien
mon cœur : je les croyais tous justes, vrais, capables d'amiti
qu'ils devraient être, tels que j'étais en effet; humains surtout,
faut de l'expérience pour se convaincre qu'ils ne le sont pas.

« Au milieu de ces illusions, j'entrai dans le monde. La po
qui distingue les sociétés d'Athènes, ces expressions qu'inspire l
de plaire[1], ces épanchements de cœur qui coûtent si peu et qu
tent si fort, tous ces dehors trompeurs n'eurent que trop d'at
pour un homme qui n'avait pas encore subi d'épreuve : je vola a
vant de la séduction; et donnant à des liaisons agréables les dr
les sentiments de l'amitié, je me livrai sans réserve au plaisir d'
et d'être aimé. Mes choix, qui n'avaient pas été réfléchis, me devi
funestes. La plupart de mes amis s'éloignèrent de moi, les uns p
térêt, d'autres par jalousie ou par légèreté. Ma surprise et ma
leur m'arrachèrent des larmes amères. Dans la suite, ayant ép
des injustices criantes et des perfidies atroces, je me vis contr
après de longs combats, de renoncer à cette confiance si douce
j'avais en tous les hommes[2]. C'est le sacrifice qui m'a coûté le
dans ma vie, j'en frémis encore; il fut si violent que je tombai
un excès opposé[3] : j'aigrissais mon cœur, j'y nourrissais avec pl
les défiances et les haines; j'étais malheureux. Je me rappelai a
que, parmi cette foule d'opinions sur la nature du bonheur, quel
unes, plus accréditées que les autres, le font consister dans la vol
ou dans la pratique des vertus, ou dans l'exercice d'une raison éclai
Je résolus de trouver le mien dans les plaisirs.

« Je supprime les détails des égarements de ma jeunesse, pour r
au moment qui en arrêta le cours. Étant en Sicile, j'allai voir un
principaux habitants de Syracuse. Il était cité comme l'homme le
heureux de son siècle. Son aspect m'effraya : quoiqu'il fût encore d
la force de l'âge, il avait toutes les apparences de la décrépitude. Il
tait entouré de musiciens qui le fatiguaient à force de célébrer ses
tus, et de belles esclaves dont les danses allumaient par interv
dans ses yeux un feu sombre et mourant. Quand nous fûmes seuls,
lui dis : « Je vous salue, ô vous qui, dans tous les temps, avez su f
« les plaisirs auprès de vous. — Des plaisirs ! me répondit-il avec fur
« je n'en ai plus, mais j'ai le désespoir qu'entraîne leur privatio
« c'est l'unique sentiment qui me reste, et qui achève de détruire
« corps accablé de douleurs et de maux. » Je voulus lui inspirer

1. Plat., De leg., lib. I, t. II, p. 642. — 2. Aristot., De rhet., lib. II, cap. 1
p. 564. — 3. Plat., in Phædon., t. I, p. 89. — 4. Aristot., Eudem., lib. I, cap
t. II, p. 195.

courage; mais je trouvai une âme abrutie, sans principes et sans ressources. J'appris ensuite qu'il n'avait jamais rougi de ses injustices, et que de folles dépenses ruinaient de jour en jour la fortune de ses enfants.

« Cet exemple, et les dégoûts que j'éprouvais successivement, me tirèrent de l'ivresse où je vivais depuis quelques années, et m'engagèrent à fonder mon repos sur la pratique de la vertu, et sur l'usage de la raison. Je les cultivai l'une et l'autre avec soin; mais je fus sur le point d'en abuser encore. Ma vertu, trop austère, me remplissait quelquefois d'indignation contre la société; et ma raison, trop rigide, d'indifférence pour tous les objets. Le hasard dissipa cette double erreur.

« Je connus à Thèbes un disciple de Socrate, dont j'ai ouï vanter la probité. Je fus frappé de la sublimité de ses principes, ainsi que de la régularité de sa conduite. Mais il avait mis par degrés tant de superstition et de fanatisme dans sa vertu, qu'on pouvait lui reprocher de n'avoir ni faiblesse pour lui, ni indulgence pour les autres; il devint difficile, soupçonneux, souvent injuste. On estimait les qualités de son cœur, et l'on évitait sa présence.

« Peu de temps après, étant allé à Delphes pour la solennité des jeux « pythiques, j'aperçus dans une allée sombre un homme qui avait la « réputation d'être très-éclairé; il me parut accablé de chagrins. « J'ai « dissipé à force de raison, me dit-il, l'illusion des choses de la vie. « J'avais apporté en naissant tous les avantages qui peuvent flatter la « vanité : au lieu d'en jouir, je voulus les analyser; et, dès ce mo- « ment, les richesses, la naissance, et les grâces de la figure, ne furent « à mes yeux que de vains titres distribués au hasard parmi les hommes. « Je parvins aux premières magistratures de la république; j'en fus « dégoûté par la difficulté d'y faire le bien, et la facilité d'y faire le « mal. Je cherchai la gloire dans les combats; je plongeai ma main « dans le sang des malheureux, et mes fureurs m'épouvantèrent. Je « cultivai les sciences et les arts : la philosophie me remplit de doutes : « je ne trouvai dans l'éloquence que l'art perfide de tromper les hom- « mes; dans la poésie, la musique, et la peinture, que l'art puéril de « les amuser. Je voulus me reposer sur l'estime du public; mais voyant « à mes côtés des hypocrites de vertus qui ravissaient impunément ses « suffrages, je me lassai du public et de son estime. Il ne me resta « plus qu'une vie sans attrait, sans ressort, qui n'était en effet que la « répétition fastidieuse des mêmes actes et des mêmes besoins.

« Fatigué de mon existence, je la traînai en des pays lointains. Les « pyramides d'Égypte m'étonnèrent au premier aspect; bientôt je « comparai l'orgueil des princes qui les ont élevées à celui d'une « fourmi qui amoncellerait dans un sentier quelques grains de sable, « pour laisser à la postérité des traces de son passage. Le grand roi de « Perse me donna dans sa cour une place qui fit tomber ses sujets à « mes pieds : l'excès de leur bassesse ne m'annonça que l'excès de « leur ingratitude. Je revins dans ma patrie, n'admirant, n'estimant « plus rien; et, par une fatale conséquence, n'ayant plus la force de

« ne rien aimer. Quand je me suis aperçu de mon erreur, il n'était « plus temps d'y remédier; mais, quoique je ne sente pas un intérêt « bien vif pour mes semblables, je souhaite que mon exemple vous « serve de leçon; car, après tout, je n'ai rien à craindre de vous; « je n'ai jamais été assez malheureux pour vous rendre des services. « Étant en Égypte, je connus un prêtre qui, après avoir tristement « consumé ses jours à pénétrer l'origine et la fin des choses de ce « monde, me dit en soupirant : « Malheur à celui qui entreprend de « lever le voile de la nature ! et moi je vous dis : Malheur à celui qui « lèverait le voile de la société ! Malheur à celui qui refuserait de se « livrer à cette illusion théâtrale que les préjugés et les besoins ont ré- « pandue sur tous les objets ! bientôt son âme flétrie et languissante « se trouverait ensevelie dans le sein du néant; c'est le plus effroyable « des supplices. » A ces mots, quelques larmes coulèrent de ses yeux, et il s'enfonça dans la forêt voisine.

« Vous savez avec quelle précaution les vaisseaux évitent les écueils signalés par les naufrages des premiers navigateurs : ainsi, dans mes voyages, je mettais à profit les fautes de mes semblables. Elles m'apprirent ce que la moindre réflexion aurait pu m'apprendre, mais qu'on ne sait jamais que par sa propre expérience, que l'excès de la raison et de la vertu est presque aussi funeste que celui des plaisirs[1]; que la nature nous a donné des goûts qu'il est aussi dangereux d'éteindre que d'épuiser; que la société avait des droits sur mes services, que je devais en acquérir sur son estime; enfin que, pour parvenir à ce terme heureux qui sans cesse se présentait et fuyait devant moi, je devais calmer l'inquiétude que je sentais au fond de mon âme, et qui la tirait continuellement hors d'elle-même.

« Je n'avais jamais étudié les symptômes de cette inquiétude. Je m'aperçus que, dans les animaux, elle se bornait à la conservation de la vie, et à la propagation de l'espèce; mais que, dans l'homme, elle subsistait après la satisfaction des premiers besoins; qu'elle était plus générale parmi les nations éclairées que parmi les peuples ignorants, beaucoup plus forte et plus tyrannique chez les riches que chez les pauvres. C'est donc le luxe des pensées et des désirs qui empoisonne nos jours; c'est donc ce luxe insatiable, qui se tourmente dans l'oisiveté, qui, pour se soutenir dans un état florissant, se repaît de nos passions les irrite sans cesse, et n'en recueille que des fruits amers. Mais pourquoi ne pas lui fournir des aliments plus salutaires ? pourquoi ne pas regarder cette agitation que nous éprouvons même dans la satiété des biens et des plaisirs, comme un mouvement imprimé par la nature dans nos cœurs, pour les forcer à se rapprocher les uns des autres, et à trouver leur repos dans une union mutuelle ?

« O humanité ! penchant généreux et sublime, qui vous annoncez dans notre enfance par les transports d'une tendresse naïve, dans la jeunesse par la témérité d'une confiance aveugle, dans le courant de notre vie par la facilité avec laquelle nous contractons de nouvelles

1. Aristot., De mor., lib. II, cap. II, t. II, p. 19.

liaisons ! ô cris de la nature, qui retentissez d'un bout de l'univers à l'autre, qui nous remplissez de remords, quand nous opprimons nos semblables, d'une volupté pure, quand nous pouvons les soulager ! ô amour, ô amitié, ô bienfaisance, sources intarissables de biens et de douceurs ! les hommes ne sont malheureux que parce qu'ils refusent d'entendre votre voix. O dieux, auteurs de si grands bienfaits ! l'instinct pouvait sans doute, en rapprochant des êtres accablés de besoins et de maux, prêter un soutien passager à leur faiblesse; mais il n'y a qu'une bonté infinie comme la vôtre qui ait pu former le projet de nous rassembler par l'attrait du sentiment, et répandre, sur ces grandes associations qui couvrent la terre une chaleur capable d'en éterniser la durée.

« Cependant, au lieu de nourrir ce feu sacré, nous permettons que de frivoles dissensions, de vils intérêts, travaillent sans cesse à l'éteindre. Si l'on nous disait que deux inconnus, jetés par hasard dans une île déserte, sont parvenus à trouver dans leur union des charmes qui les dédommagent du reste de l'univers; si l'on nous disait qu'il existe une famille uniquement occupée à fortifier les liens du sang par les liens de l'amitié; si l'on nous disait qu'il existe dans un coin de la terre un peuple qui ne connaît d'autre loi que celle de s'aimer, d'autre crime que de ne s'aimer pas assez; qui de nous oserait plaindre le sort de ces deux individus ? qui ne désirerait appartenir à cette famille ? qui ne volerait à cet heureux climat ? O mortels ignorants, et indignes de votre destinée ! il n'est pas nécessaire de traverser les mers pour découvrir le bonheur; il peut exister dans tous les états, dans tous les temps, dans tous les lieux, dans vous, autour de vous, partout où l'on aime.

« Cette loi de la nature, trop négligée par nos philosophes, fut entrevue par le législateur d'une nation puissante. Xénophon, me parlant un jour de l'institution des jeunes Perses, me disait qu'on avait établi dans les écoles publiques un tribunal où ils venaient mutuellement s'accuser de leurs fautes, et qu'on y punissait l'ingratitude avec une extrême sévérité. Il ajoutait que, sous le nom d'ingrats, les Perses comprenaient tous ceux qui se rendaient coupables envers les dieux, les parents, la patrie, et les amis [1]. Elle est admirable, cette loi, qui non-seulement ordonne la pratique de tous les devoirs, mais qui les rend encore aimables en remontant à leur origine. En effet, si l'on n'y peut manquer sans ingratitude, il s'ensuit qu'il faut les remplir par un motif de reconnaissance; et de là résulte ce principe lumineux et fécond, qu'il ne faut agir que par sentiment.

« N'annoncez point une pareille doctrine à ces âmes qui, entraînées par des passions violentes, ne reconnaissent aucun frein, ni à ces âmes froides qui, concentrées en elles-mêmes, n'éprouvent que les chagrins qui leur sont personnels. Il faut plaindre les premières; elles sont plus faites pour le malheur des autres que pour leur bonheur particulier. On serait tenté d'envier le sort des secondes; car, si nous pouvions ajouter à la fortune et à la santé une profonde indiffé-

1. Xenoph., De instit., p. 4.

rence pour nos semblables, déguisée néanmoins sous les apparences de l'intérêt, nous obtiendrions un bonheur uniquement fondé sur les plaisirs modérés des sens, et qui peut-être serait moins sujet à des vicissitudes cruelles. Mais dépend-il de nous d'être indifférents ? Si nous avions été destinés à vivre abandonnés à nous-mêmes sur le mont Caucase, ou dans les déserts de l'Afrique, peut-être que la nature nous aurait refusé un cœur sensible; mais, si elle nous l'avait donné, plutôt que de ne rien aimer, ce cœur aurait apprivoisé les tigres et animé les pierres.

« Il faut donc nous soumettre à notre destinée; et puisque notre cœur est obligé de se répandre, loin de songer à le renfermer en lui-même, augmentons, s'il est possible, la chaleur et l'activité de ses mouvements, en leur donnant une direction qui en prévienne les écarts.

« Je ne propose point mon exemple comme une règle. Mais enfin, vous voulez connaître le système de ma vie. C'est en étudiant la loi des Perses, c'est en resserrant de plus en plus les liens qui nous unissent avec les dieux, avec nos parents, avec la patrie, avec nos amis, que j'ai trouvé le secret de remplir à la fois les devoirs de mon état et les besoins de mon âme; c'est encore là que j'ai appris que plus on vit pour les autres, et plus on vit pour soi [1]. »

Alors Philoclès s'étendit sur la nécessité d'appeler au secours de notre raison et de nos vertus une autorité qui soutienne leur faiblesse. Il montra jusqu'à quel degré de puissance peut s'élever une âme qui, regardant tous les événements de la vie comme autant de lois émanées du plus grand et du plus sage des législateurs, est obligée de lutter, ou contre l'infortune, ou contre la prospérité. « Vous serez utile aux hommes, ajoutait-il, si votre piété n'est que le fruit de la réflexion; mais si vous êtes assez heureux pour qu'elle devienne un sentiment, vous trouverez plus de douceur dans le bien que vous leur ferez, plus de consolations dans les injustices qu'ils vous feront éprouver. »

Il continuait à développer ces vérités, lorsqu'il fut interrompu par un jeune Crétois de nos amis, nommé Démophon, qui, depuis quelque temps, se parait du titre de philosophe. Il survint tout à coup, et se déchaîna contre les opinions religieuses avec tant de chaleur et de mépris, que Philoclès crut devoir le ramener à des idées plus saines. Je renvoie cette discussion au chapitre suivant.

« L'antique sagesse des nations, reprit Philoclès, a, pour ainsi dire, confondu parmi les objets du culte public, et les dieux auteurs de notre existence, et les parents auteurs de nos jours. Nos devoirs à l'égard des uns et des autres sont étroitement liés dans les codes des législateurs, dans les écrits des philosophes, dans les usages des nations.

« De là cette coutume sacrée des Pisidiens qui, dans leurs repas, commencent par des libations en l'honneur de leurs parents [2]. De là cette belle idée de Platon : Si la divinité agrée l'encens que vous offrez

1. Plat., Epist. IX, t. III, p. 358. — 2. Stob., Serm. XLII, p. 292.

aux statues qui la représentent, combien plus vénérables doivent être à ses yeux et aux vôtres ces monuments qu'elle conserve dans vos maisons, ce père, cette mère, ces aïeux, autrefois images vivantes de son autorité, maintenant objets de sa protection spéciale[1] ! N'en doutez pas, elle chérit ceux qui les honorent, elle punit ceux qui les négligent ou les outragent[2]. Sont-ils injustes à votre égard? avant que de laisser éclater vos plaintes, souvenez-vous de l'avis que donnait le sage Pittacus à un jeune homme qui poursuivait juridiquement son père : « Si vous avez tort, vous serez condamné; si vous avez raison, « vous mériterez de l'être[3]. »

« Mais loin d'insister sur le respect que nous devons à ceux de qui nous tenons le jour, j'aime mieux vous faire entrevoir l'attrait victorieux que la nature attache aux penchants qui sont nécessaires à notre bonheur.

« Dans l'enfance, où tout est simple, parce que tout est vrai, l'amour pour les parents s'exprime par des transports, qui s'affaiblissent à la vérité quand le goût des plaisirs et de l'indépendance se glisse dans nos âmes; mais le principe qui les avait produits s'éteint avec peine. Jusque dans ces familles où l'on se borne à des égards, il se manifeste par des marques d'indulgence ou d'intérêt qu'on croit s'y devoir les uns aux autres, et par des retours d'amitié que les moindres occasions peuvent faciliter : il se manifeste encore dans ces maisons que de cruelles divisions déchirent; car les haines n'y deviennent si violentes que parce qu'elles sont l'effet d'une confiance trahie, ou d'un amour trompé dans ses espérances[4]. Aussi n'est-ce pas toujours par la peinture des passions fortes et désordonnées que la tragédie cherche à nous émouvoir : elle ne nous offre souvent que des combats de tendresse entre des parents que le malheur opprime, et ces tableaux ne manquent jamais de faire couler les larmes du peuple le plus capable d'entendre et d'interpréter la voix de la nature.

« Je rends grâces aux dieux de ce que ma fille a toujours écouté cette voix si douce et si persuasive. Je leur rends grâces d'en avoir toujours emprunté les accents, quand j'ai voulu l'instruire de ses devoirs; de ce que je me suis toujours montré à ses yeux comme un ami sincère, compatissant, incorruptible à la vérité, mais plus intéressé qu'elle à ses progrès, et surtout infiniment juste. C'est cette dernière qualité qui a produit le plus grand effet sur son esprit ; quand Ismène s'aperçut que je soumettais, en quelque façon, à sa raison naissante les décisions de la mienne, elle apprit à s'estimer, et à conserver l'opinion que mon âge et mon expérience lui avaient donnée de la supériorité de mes lumières; au lieu de forcer sa tendresse, je cherchai à la mériter, et j'évitai avec soin d'imiter ces pères et ces bienfaiteurs qui excitent l'ingratitude, par la hauteur avec laquelle ils exigent la reconnaissance.

« J'ai tenu la même conduite à l'égard de Leucippe, sa mère. Je ne

1. Plat., De leg., lib. XI, t. II, p. 931. — 2. Ap. Stob., Serm. LXXVII, p. 454, etc. — 3. Id., ibid., p. 456. — 4. Aristot., De rep., lib. VII, t. II, p. 433.

me suis jamais assez reposé sur mes sentiments pour en négliger les apparences : quand je commençai à la connaître, je voulus lui plaire; quand je l'ai mieux connue, j'ai voulu lui plaire encore. Ce n'est plus le même sentiment qui forma nos premiers nœuds; c'est la plus haute estime et l'amitié la plus pure. Dès les premiers moments de notre union, elle rougissait d'exercer dans ma maison l'autorité qu'exigent d'une femme vigilante les soins du ménage[1]; elle la chérit maintenant, parce qu'elle l'a reçue de ma main : tant il est doux de dépendre de ce qu'on aime, de se laisser mener par sa volonté, et de lui sacrifier jusqu'à ses moindres goûts! Ces sacrifices que nous nous faisons mutuellement répandent un charme inexprimable sur toute notre vie: quand ils sont aperçus, ils ont reçu leur prix; quand ils ne le sont pas, ils paraissent plus doux encore.

« Une suite d'occupations utiles et diversifiées fait couler nos jours au gré de nos désirs. Nous jouissons en paix du bonheur qui règne autour de nous, et le seul regret que j'éprouve, c'est de ne pouvoir rendre à ma patrie autant de services que je lui en ai rendu dans ma jeunesse.

« Aimer sa patrie[2], c'est faire tous ses efforts pour qu'elle soit redoutable au dehors et tranquille au dedans. Des victoires, ou des traités avantageux lui attirent le respect des nations[3]; le maintien des lois et des mœurs peut seul affermir sa tranquillité intérieure : ainsi, pendant qu'on oppose aux ennemis de l'État des généraux et des négociateurs habiles, il faut opposer à la licence et aux vices, qui tendent à tout détruire, des lois et des vertus, qui tendent à tout rétablir : et de là quelle foule de devoirs aussi essentiels qu'indispensables pour chaque classe de citoyens, pour chaque citoyen en particulier!

« O vous qui êtes l'objet de ces réflexions, vous qui me faites regretter en ce moment de n'avoir pas une éloquence assez vive pour vous parler dignement des vérités dont je suis pénétré; vous enfin que je voudrais embraser de tous les amours honnêtes, parce que vous n'en seriez que plus heureux, souvenez-vous sans cesse que la patrie a des droits imprescriptibles et sacrés sur vos talents, sur vos vertus, sur vos sentiments et sur toutes vos actions: qu'en quelque état que vous vous trouviez, vous n'êtes que des soldats en faction, toujours obligés de veiller pour elle, et de voler à son secours au moindre danger.

« Pour remplir une si haute destinée, il ne suffit pas de vous acquitter des emplois qu'elle vous confie, de défendre ses lois, de connaître ses intérêts, de répandre même votre sang dans un champ de bataille ou dans la place publique. Il est pour elle des ennemis plus dangereux que les ligues des nations et des divisions intestines ; c'est

1. Xenoph., Memor., lib. V, p. 840. — 2. Les Grecs employèrent toutes les expressions de la tendresse pour désigner la société dont chacun de nous fait partie. En général, on l'appelait PATRIE, mot dérivé de PATER, qui, en grec, signifie père. Les Crétois la nommèrent MATRIE, du mot qui signifie mère. (Plat., De rep., lib. IX, t. II, p. 575, D. Plut., An seni, etc., t. II, p. 792, E.) Il paraît qu'en certains endroits on lui donna le nom de nourrice. (Isocr., in Paneg., t. I, p. 130.) — 3. Xenoph., ibid., lib. IV, p. 813.



la guerre sourde et lente, mais vive et continue, que les vices font aux mœurs : guerre d'autant plus funeste, que la patrie n'a par elle-même aucun moyen de l'éviter ou de la soutenir. Permettez qu'à l'exemple de Socrate, je mette dans sa bouche le discours qu'elle est en droit d'adresser à ses enfants[1].

« C'est ici que vous avez reçu la vie, et que de sages institutions ont perfectionné votre raison. Mes lois veillent à la sûreté du moindre des citoyens, et vous avez tous fait un serment formel ou tacite de consacrer vos jours à mon service. Voilà mes titres, quels sont les vôtres pour donner atteinte aux mœurs, qui servent mieux que les lois de fondement à mon empire ? Ignorez-vous qu'on ne peut les violer sans entretenir dans l'État un poison destructeur; qu'un seul exemple de dissolution peut corrompre une nation, et lui devenir plus funeste que la perte d'une bataille; que vous respecteriez la décence publique, s'il vous fallait du courage pour la braver; et que le faste avec lequel vous étalez des excès qui restent impunis est une lâcheté aussi méprisable qu'insolente ?

« Cependant vous osez vous approprier ma gloire, et vous enorgueillir, aux yeux des étrangers[2], d'être nés dans cette ville qui a produit Solon et Aristide, de descendre de ces héros qui ont fait si souvent triompher mes armes. Mais quel rapport y a-t-il entre ces sages et vous ? je dis plus, qu'y a-t-il de commun entre vous et vos aïeux ? Savez-vous qui sont les compatriotes et les enfants de ces grands hommes ? les citoyens vertueux, dans quelque état qu'ils soient nés, dans quelque intervalle de temps qu'ils puissent naître[3].

« Heureuse leur patrie, si aux vertus dont elle s'honore, ils ne joignaient pas une indulgence qui concourt à sa perte ! Écoutez ma voix à votre tour, vous qui de siècle en siècle perpétuez la race des hommes précieux à l'humanité. J'ai établi des lois contre les crimes; je n'en ai point décerné contre les vices, parce que ma vengeance ne peut être qu'entre vos mains, et que vous seuls pouvez les poursuivre par une haine vigoureuse[4]. Loin de la contenir dans le silence, il faut que votre indignation tombe en éclats sur la licence qui détruit les mœurs, sur les violences, les injustices et les perfidies qui se dérobent à la vigilance des lois, sur la fausse probité, la fausse modestie, la fausse amitié, et toutes ces viles impostures qui surprennent l'estime des hommes. Et ne dites pas que les temps sont changés, et qu'il faut avoir plus de ménagements pour le crédit des coupables : une vertu sans ressort est une vertu sans principes; dès qu'elle ne frémit pas à l'aspect des vices, elle en est souillée.

« Songez quelle ardeur s'emparerait de vous, si tout à coup on vous annonçait que l'ennemi prend les armes, qu'il est sur vos frontières, qu'il est à vos portes. Ce n'est pas là qu'il se trouve aujourd'hui : il est au milieu de vous, dans le sénat, dans les assemblées de la nation,

1. Plat., in Crit., t. I, p. 50. — 2. Thucyd., lib. IV, cap. xcv. — 3. Iphicr. ap. Aristot., Rhet., lib. II, cap. xxiii, t. II, p. 576. — 4. Plat., De rep., lib. I, t. II, p. 334.

dans les tribunaux, dans vos maisons. Ses progrès sont si rapides, qu'à moins que les dieux ou les gens de bien n'arrêtent ses entreprises, il faudra bientôt renoncer à tout espoir de réforme et de salut [1].

« Si nous étions sensibles aux reproches que nous venons d'entendre, la société, devenue par notre excessive condescendance un champ abandonné aux tigres et aux serpents, serait le séjour de la paix et du bonheur. Ne nous flattons pas de voir un pareil changement : beaucoup de citoyens ont des vertus; rien de si rare qu'un homme vertueux, parce que, pour l'être en effet, il faut avoir le courage de l'être dans tous les temps, dans toutes les circonstances, malgré tous les obstacles, au mépris des plus grands intérêts.

« Mais si les âmes honnêtes ne peuvent pas se confédérer contre les hommes faux et pervers, qu'elles se liguent du moins en faveur des gens de bien; qu'elles se pénètrent surtout de cet esprit d'humanité qui est dans la nature, et qu'il serait temps de restituer à la société, d'où nos préjugés et nos passions l'ont banni. Il nous apprendrait à n'être pas toujours en guerre les uns avec les autres, à ne pas confondre la légèreté de l'esprit avec la méchanceté du cœur, à pardonner les défauts, à éloigner de nous ces préventions et ces défiances, sources funestes de tant de dissensions et de haines. Il nous apprendrait aussi que la bienfaisance s'annonce moins par une protection distinguée et des libéralités éclatantes, que par le sentiment qui nous intéresse aux malheureux.

« Vous voyez tous les jours des citoyens qui gémissent dans l'infortune, d'autres qui n'ont besoin que d'un mot de consolation, et d'un cœur qui se pénètre de leurs peines; et vous demandez si vous pouvez être utiles aux hommes! et vous demandez si la nature nous a donné des compensations pour les maux dont elle nous afflige! Ah! si vous saviez quelles douceurs elle répand dans les âmes qui suivent ses inspirations! Si jamais vous arrachez un homme de bien à l'indigence, au trépas, au déshonneur, j'en prends à témoins les émotions que vous éprouverez; vous verrez alors qu'il est dans la vie des moments d'attendrissement qui rachètent des années de peines. C'est alors que vous aurez pitié de ceux qui s'alarmeront de vos succès, ou qui les oublieront après en avoir recueilli le fruit. Ne craignez point les envieux, ils trouveront leur supplice dans la dureté de leur caractère; car l'envie est une rouille qui ronge le fer [2]. Ne craignez pas la présence des ingrats; ils fuiront la vôtre, ou plutôt ils la rechercheront, si le bienfait qu'ils ont reçu de vous fut accompagné et suivi de l'estime et de l'intérêt : car, si vous avez abusé de la supériorité qu'il vous donne, vous êtes coupable, et votre protégé n'est qu'à plaindre. On a dit quelquefois, celui qui rend un service doit l'oublier, celui qui le reçoit s'en souvenir [3]; et moi je vous dis que le second s'en souviendra, si le premier l'oublie. Et qu'importe que je me trompe? est-ce par intérêt qu'on doit faire le bien?

1. Plat., De rep., lib. V, p. 473; lib. VI, p. 487 et 497. — 2. Men. Carcin. et Per. ap. Stob., serm. XXXVIII, p. 222 et 225. — 3. Demosth., De cor., p. 517.

« Évitez à la fois de vous laisser facilement protéger, et d'humilier ceux que vous avez protégés. Avec cette disposition, soyez obstinés à rendre service aux autres sans en rien exiger, quelquefois malgré eux, le plus que vous pourrez à leur insu [1], attachant peu de valeur à ce que vous faites pour eux, un prix infini à ce qu'ils font pour vous [2].

« Des philosophes éclairés, d'après de longues méditations, ont conclu que le bonheur étant toute action, toute énergie, il ne peut se trouver que dans une âme dont les mouvements, dirigés par la raison et par la vertu, sont uniquement consacrés à l'utilité publique [3]. Conformément à leur opinion, je dis que nos liens avec les dieux, nos parents et notre patrie, ne sont qu'une chaîne de devoirs qu'il est de notre intérêt d'animer par le sentiment, et que la nature nous a ménagés pour exercer et soulager l'activité de notre âme. C'est à les remplir avec chaleur que consiste cette sagesse, dont, suivant Platon, nous serions éperdument amoureux, si sa beauté se dévoilait à nos regards [4]. Quel amour! il ne finirait point : le goût des sciences, des arts, des plaisirs, s'use insensiblement; mais comment rassasier une âme qui, en se faisant une habitude des vertus utiles à la société, s'en est fait un besoin, et trouve tous les jours un nouveau plaisir à les pratiquer?

« Ne croyez pas que son bonheur se termine aux sensations délicieuses qu'elle retire de ses succès; il est pour elle d'autres sources de félicité, non moins abondantes, et non moins durables. Telle est l'estime publique [5]; cette estime qu'on ne peut se dispenser d'ambitionner, sans avouer qu'on en est indigne; qui n'est due qu'à la vue; qui, tôt ou tard, lui est accordée; qui la dédommage des sacrifices qu'elle fait, et la soutient dans les revers qu'elle éprouve. Telle est notre propre estime, le plus beau des priviléges accordés à l'humanité, le besoin le plus pur pour une âme honnête, le plus vif pour une âme sensible, sans laquelle on ne peut être ami de soi-même, avec laquelle on peut se passer de l'approbation des autres, s'ils sont assez injustes pour nous la refuser. Tel est enfin ce sentiment fait pour embellir nos jours, et dont il me reste à vous donner une légère idée.

« Je continuerai à vous annoncer des vérités communes; mais, si elles ne l'étaient pas, elles ne vous seraient guère utiles.

« Dans une des îles de la mer Égée, au milieu de quelques peupliers antiques, on avait autrefois consacré un autel à l'Amitié. Il fumait jour et nuit d'un encens pur, et agréable à la déesse. Mais bientôt, entourée d'adorateurs mercenaires, elle ne vit dans leurs cœurs que des liaisons intéressées et mal assorties. Un jour elle dit à un favori de Crésus : « Porte ailleurs tes offrandes; ce n'est pas à moi qu'elles s'a-« dressent, c'est à la Fortune. » Elle répondit à un Athénien qui faisait des vœux pour Solon, dont il se disait l'ami : « En te liant avec un « homme sage, tu veux partager sa gloire, et faire oublier tes vices. »

1. Isocr. ad Demon., t. I, p. 31. — 2. Plat., De leg., lib. V, p. 729. — 3. Aristot., De mor., lib. I, cap. VI, t. II, p. 9, E; lib. X, cap. VI, p. 136; cap. VII, VIII, etc. Id., Magn. moral., lib. I, cap. IV, p. 150; Id., De rep., lib. VII, cap. III, p. 428, D. — 4. Plat., in Phædr., t. III, p. 250. — 5. Xenoph., Memor., lib. II, p. 737.



Elle dit à deux femmes de Samos qui s'embrassaient étroitement auprès de son autel : « Le goût des plaisirs vous unit en apparence ; « mais vos cœurs sont déchirés par la jalousie, et le seront bientôt par « la haine. »

Enfin deux Syracusains, Damon et Phintias[1], tous deux élevés dans les principes de Pythagore, vinrent se prosterner devant la déesse. « Je reçois votre hommage, leur dit-elle, je fais plus, j'abandonne « un asile trop longtemps souillé par des sacrifices qui m'outragent, « et je n'en veux plus d'autres que vos cœurs. Allez montrer au tyran « de Syracuse, à l'univers, à la postérité, ce que peut l'amitié dans « des âmes que j'ai revêtues de ma puissance. »

« A leur retour, Denys, sur une simple dénonciation, condamna Phintias à la mort. Celui-ci demanda qu'il lui fût permis d'aller régler des affaires importantes qui l'appelaient dans une ville voisine. Il promit de se présenter au jour marqué, et partit après que Damon eut garanti cette promesse au péril de sa propre vie.

« Cependant les affaires de Phintias traînent en longueur. Le jour destiné à son trépas arrive ; le peuple s'assemble ; on blâme, on plaint Damon qui marche tranquillement à la mort, trop certain que son ami allait revenir, trop heureux s'il ne revenait pas. Déjà le moment fatal approchait, lorsque mille cris tumultueux annoncèrent l'arrivée de Phintias. Il court, il vole au lieu du supplice ; il voit le glaive suspendu sur la tête de son ami ; et, au milieu des embrassements et des pleurs, ils se disputent le bonheur de mourir l'un pour l'autre. Les spectateurs fondent en larmes ; le roi lui-même se précipite du trône, et leur demande instamment de partager une si belle amitié.

« Après ce tableau, qu'il aurait fallu peindre avec des traits de flamme, il serait inutile de s'étendre sur l'éloge de l'amitié, et sur les ressources dont elle peut être dans tous les états et dans toutes les circonstances de la vie[2].

« Presque tous ceux qui parlent de ce sentiment, le confondent avec des liaisons qui sont le fruit du hasard et l'ouvrage d'un jour[3]. Dans la ferveur de ces unions naissantes, on voit ses amis tels qu'on voudrait qu'ils fussent ; bientôt on les voit tels qu'ils sont en effet[4]. D'autres choix ne sont pas plus heureux ; et l'on prend le parti de renoncer à l'amitié, ou, ce qui est la même chose, d'en changer à tout moment l'objet[5]. Comme presque tous les hommes passent la plus grande partie de leur vie à ne pas réfléchir, et la plus petite à réfléchir sur les autres plutôt que sur eux-mêmes, ils ne connaissent guère la nature des liaisons qu'ils contractent. S'ils osaient s'interroger sur cette foule d'amis dont ils se croient quelquefois environnés, ils verraient que ces amis ne tiennent à eux que par des apparences trompeuses. Cette

1. Diod., in Excerpt. Vales., p. 242. Plut., De amicor. multit., t. II, p. 93. Jambl., cap. XXXIII, p. 189. Porphyr., De vita Pythag., p. 54. Cicer., De offic., lib. III, cap. X, t. III, p. 269 ; id., Tuscul., lib. V, cap. XXII, t. II, p. 379. Valer. Max., lib. IV, cap. VII, extern. nº 1. — 2. Xenoph., Memor., lib. II, p. 746. Aristot., De mor., lib. VIII, cap. I, t. II, p. 101. — 3. Id., ibid., cap. IV, p. 104. 4. Id., ibid., lib. IX, cap. III, p. 118. — 5. Isocr. ad Demon., t. II, p. 30.

vue les pénétrerait de douleur; car à quoi sert la vie, quand on n'a point d'amis[1]? mais elle les engagerait à faire un choix dont ils n'eussent pas à rougir dans la suite.

« L'esprit, les talents, le goût des arts, les qualités brillantes, sont très-agréables dans le commerce de l'amitié; ils l'animent, ils l'embellissent quand il est formé, mais ils ne sauraient par eux-mêmes en prolonger la durée.

« L'amitié ne peut être fondée que sur l'amour de la vertu[2], sur la facilité du caractère, sur la conformité des principes, et sur un certain attrait qui prévient la réflexion, et que la réflexion justifie ensuite.

« Si j'avais des règles à vous donner, ce serait moins pour vous apprendre à faire un bon choix, que pour vous empêcher d'en faire un mauvais.

« Il est presque impossible que l'amitié s'établisse entre deux personnes d'états différents et trop disproportionnés. Les rois sont trop grands pour avoir des amis[3]; ceux qui les entourent ne voient pour l'ordinaire que des rivaux à leurs côtés, que des flatteurs au-dessous d'eux. En général, on est porté à choisir ses amis dans un rang inférieur, soit qu'on puisse plus compter sur leur complaisance, soit qu'on se flatte d'en être plus aimé[4]. Mais, comme l'amitié rend tout commun et exige l'égalité, vous ne chercherez pas vos amis dans un rang trop au-dessus ni trop au-dessous du vôtre[5].

« Multipliez vos épreuves avant que de vous unir étroitement avec des hommes qui ont avec vous les mêmes intérêts d'ambition, de gloire et de fortune[6]. Il faudrait des efforts inouïs, pour que des liaisons toujours exposées aux dangers de la jalousie pussent subsister longtemps; et nous ne devons pas avoir assez bonne opinion de nos vertus, pour faire dépendre notre bonheur d'une continuité de combats et de victoires.

« Défiez-vous des empressements outrés, des protestations exagérées : ils tirent leur source d'une fausseté qui déchire les âmes vraies. Comment ne vous seraient-ils pas suspects dans la prospérité, puisqu'ils peuvent l'être dans l'adversité même? car les égards qu'on affecte pour les malheureux, ne sont souvent qu'un artifice pour s'introduire auprès des gens heureux[7].

« Défiez-vous aussi de ces traits d'amitié qui s'échappent quelquefois d'un cœur indigne d'éprouver ce sentiment. La nature offre aux yeux un certain dérangement extérieur, une suite d'inconséquences apparentes dont elle tire le plus grand avantage. Vous verrez briller des lueurs d'équité dans une âme vendue à l'injustice, de sagesse dans un

1. Aristot., De mor., lib. VIII, cap. I, t. II, p. 101, B. — 2. Plat., epist. VII, t. III, p. 332. Xenoph., Memor., lib. II, p. 751. Aristot., ibid., cap. IV, p. 103. — 3. Id., ibid., cap. IX, t. II, p. 108, A. — 4. Id., ibid., cap. IX et X. — 5. Pythag. ap. Diog. Laert., lib. VIII, § 10. Plat., De leg., lib. VI, t. II, p. 757. Aristot., ibid., cap. VII, p. 106. — 6. Xenoph., ibid. Aristot., De rhet., lib. II, cap. X, p. 562. Isocr. ad Demon., t. I, p. 21. — 7. Aristot. Eudem., lib. VII, cap. I, t. II, p. 270.



esprit livré communément au délire, d'humanité dans un caractère dur et féroce. Ces parcelles de vertus, détachées de leurs principes, et semées adroitement à travers les vices, réclament sans cesse en faveur de l'ordre qu'elles maintiennent. Il faut dans l'amitié, non une de ces ferveurs d'imagination qui vieillissent en naissant[1], mais une chaleur continue et de sentiment : quand de longues épreuves[2] n'ont servi qu'à la rendre plus vive et plus active, c'est alors que le choix est fait, et que l'on commence à vivre dans un autre soi-même.

« Dès ce moment, les malheurs que nous essuyons s'affaiblissent, et les biens dont nous jouissons se multiplient[3]. Voyez un homme dans l'affliction; voyez ces consolateurs que la bienséance entraîne, malgré eux, à ses côtés. Quelle contrainte dans leur maintien ! quelle fausseté dans leurs discours ! Mais ce sont des larmes, c'est l'expression ou le silence de la douleur qu'il faut aux malheureux. D'un autre côté, deux vrais amis croiraient presque se faire un larcin, en goûtant des plaisirs à l'insu l'un de l'autre, et quand ils se trouvent dans cette nécessité, le premier cri de l'âme est de regretter la présence d'un objet qui, en les partageant, lui en procurerait une impression plus vive et plus profonde. Il en est ainsi des honneurs et de toutes les distinctions, qui ne doivent nous flatter qu'autant qu'ils justifient l'estime que nos amis ont pour nous.

« Ils jouissent d'un plus noble privilége encore, celui de nous instruire et de nous honorer par leurs vertus. S'il est vrai qu'on apprend à devenir plus vertueux en fréquentant ceux qui le sont[4], quelle émulation, quelle force ne doivent pas nous inspirer des exemples si précieux à notre cœur ! Quel plaisir pour eux quand ils nous verront marcher sur leurs traces ! Quelles délices, quel attendrissement pour nous, lorsque, par leur conduite, ils forceront l'admiration publique[5] !

« Ceux qui sont amis de tout le monde, ne le sont de personne; ils ne cherchent qu'à se rendre aimables[6]. Vous serez heureux si vous pouvez acquérir quelques amis[7]; peut-être même faudrait-il les réduire à un seul, si vous exigiez de cette belle liaison toute la perfection dont elle est susceptible[8].

« Si l'on me proposait toutes ces questions qu'agitent les philosophes touchant l'amitié[9]; si l'on me demandait des règles pour en connaître les devoirs et en perpétuer la durée, je répondrais : Faites un bon choix, et reposez-vous ensuite sur vos sentiments et sur ceux de vos amis; car la décision du cœur est toujours plus prompte et plus claire que celle de l'esprit.

« Ce ne fut sans doute que dans une nation déjà corrompue qu'on osa prononcer ces paroles : « Aimez vos amis, comme si vous deviez

1. Euripid., in Hercul. fur., v. 1223. — 2. Aristot., De mor., lib. VIII, cap. IV, t. II, p. 104. — 3. Xenoph., Memor., lib. II, p. 747. — 4. Theogn. ap. Aristot., De mor., lib. IX, cap. IX, p. 126. — 5. Xenoph., ibid., p. 753, E. — 6. Aristot. ibid., lib. IX, cap. X, p. 127, D. — 7. Id., Magn. moral., lib. II, cap. XVI, p. 194. — 8. Id., De mor., lib. VIII, cap. VII, p. 106. — 9. Id., ibid., cap. II, p. 102; id., Magn. moral., lib. II, cap. XI, p. 187; id., Eudem., lib. VII, cap. I, p. 268.

« les haïr un jour[1]; » maxime atroce, à laquelle il faut substituer cette autre maxime plus consolante, et peut-être plus ancienne : « Haïssez vos ennemis, comme si vous les deviez aimer un jour[2]. »

« Qu'on ne dise pas que l'amitié, portée si loin, devient un supplice, et que c'est assez des maux qui nous sont personnels, sans partager ceux des autres. On ne connaît point ce sentiment, quand on en redoute les suites. Les autres passions sont accompagnées de tourments; l'amitié n'a que des peines qui resserrent ses liens. Mais si la mort.... Éloignons des idées si tristes, ou plutôt profitons-en pour nous pénétrer de deux grandes vérités : l'une, qu'il faut avoir de nos amis, pendant leur vie, l'idée que nous en aurions si nous venions à les perdre; l'autre, qui est une suite de la première, qu'il faut se souvenir d'eux, non-seulement quand ils sont absents, mais encore quand ils sont présents.

« Par là nous écarterons les négligences qui font naître les soupçons et les craintes; par là s'écouleront sans trouble ces moments heureux, les plus beaux de notre vie, où les cœurs à découvert savent donner tant d'importance aux plus petites attentions, où le silence même prouve que les âmes peuvent être heureuses par la présence l'une de l'autre; car ce silence n'opère ni le dégoût ni l'ennui : on ne dit rien, mais on est ensemble.

« Il est d'autres liaisons que l'on contracte tous les jours dans la société, et qu'il est avantageux de cultiver. Telles sont celles qui sont fondées sur l'estime et sur le goût. Quoiqu'elles n'aient pas les mêmes droits que l'amitié, elles nous aident puissamment à supporter le poids de la vie.

« Que votre vertu ne vous éloigne pas des plaisirs honnêtes assortis à votre âge, et aux différentes circonstances où vous êtes. La sagesse n'est aimable et solide que par l'heureux mélange des délassements qu'elle se permet, et des devoirs qu'elle s'impose.

« Si, aux ressources dont je viens de parler, vous ajoutez cette espérance qui se glisse dans les malheurs que nous éprouvons, vous trouverez, Lysis, que la nature ne nous a pas traités avec toute la rigueur dont on l'accuse. Au reste, ne regardez les réflexions précédentes que comme le développement de celle-ci : C'est dans le cœur que tout l'homme réside; c'est là uniquement qu'il doit trouver son repos et son bonheur. »

CHAP. LXXIX. SUITE DU VOYAGE DE DÉLOS. — *Sur les opinions religieuses.*

J'ai dit que le discours de Philoclès fut interrompu par l'arrivée de Démophon. Nous avions vu de loin ce jeune homme s'entretenir avec un philosophe de l'école d'Élée. S'étant informé du sujet que nous trai-

1. Sophocl., in Ajac., v. 690. Cicer., De amicit., cap. XVI, t. III, p. 341. Aul. Gell., lib. XVII, cap. XIV. — 2. Zaleuch. ap. Diod., lib. XII, p. 85. Aristot., De rhet., lib. II, cap. XXI, p. 572.



tions : « N'attendez votre bonheur que de vous-même, nous dit-il; j'avais encore des doutes, on vient de les éclaircir. Je soutiens qu'il n'y a point de dieux, ou qu'ils ne se mêlent pas des choses d'ici-bas. — Mon fils, répondit Philoclès, j'ai vu bien des gens qui, séduits à votre âge par cette nouvelle doctrine, l'ont abjurée dès qu'ils n'ont plus eu d'intérêt à la soutenir[1]. » Démophon protesta qu'il ne s'en départirait jamais, et s'étendit sur les absurdités du culte religieux. Il insultait avec mépris à l'ignorance des peuples, avec dérision à nos préjugés[2]. « Écoutez, reprit Philoclès; comme nous n'avons aucune prétention, il ne faut pas nous humilier. Si nous sommes dans l'erreur, votre devoir est de nous éclairer ou de nous plaindre : car la vraie philosophie est douce, compatissante, et surtout modeste. Expliquez-vous nettement. Que va-t-elle nous apprendre par votre bouche ? — Le voici, répondit le jeune homme : La nature et le hasard ont ordonné toutes les parties de l'univers; la politique des législateurs a soumis les sociétés à des lois[3]. Ces secrets sont maintenant révélés.

PHILOCLÈS. — Vous semblez vous enorgueillir de cette découverte.

DÉMOPHON. — Et c'est avec raison.

PHILOCLÈS. — Je ne l'aurais pas cru : elle peut calmer les remords de l'homme coupable, mais tout homme de bien devrait s'en affliger.

DÉMOPHON. — Et qu'aurait-il à perdre?

PHILOCLÈS. — S'il existait une nation qui n'eût aucune idée de la divinité, et qu'un étranger, paraissant tout à coup dans une de ses assemblées, lui adressât ces paroles : Vous admirez les merveilles de la nature sans remonter à leur auteur; je vous annonce qu'elles sont l'ouvrage d'un être intelligent qui veille à leur conservation, et qui vous regarde comme ses enfants. Vous comptez pour inutiles les vertus ignorées, et pour excusables les fautes impunies; je vous annonce qu'un juge invisible est toujours auprès de nous, et que les actions qui se dérobent à l'estime ou à la justice des hommes, n'échappent point à ses regards. Vous bornez votre existence à ce petit nombre d'instants que vous passez sur la terre, et dont vous n'envisagez le terme qu'avec un secret effroi; je vous annonce qu'après la mort un séjour de délices ou de peines sera le partage de l'homme vertueux ou du scélérat. Ne pensez-vous pas, Démophon, que les gens de bien, prosternés devant le nouveau législateur, recevraient ses dogmes avec avidité, et seraient pénétrés de douleur, s'ils étaient dans la suite obligés d'y renoncer?

DÉMOPHON. — Ils auraient les regrets qu'on éprouve au sortir d'un rêve agréable.

PHILOCLÈS. — Je le suppose. Mais enfin si vous dissipiez ce rêve, n'auriez-vous pas à vous reprocher d'ôter au malheureux l'erreur qui suspendait ses maux? lui-même ne vous accuserait-il pas de le laisser sans défense contre les coups du sort, et contre la méchanceté des hommes?

1. Plat., De leg., lib. X, t. II, p. 888, A. — 2. Id., ibid., p. 885. — 3. Id., ibid., p. 889.

NOPHON. — J'élèverais son âme, en fortifiant sa raison. Je lui rerais que le vrai courage consiste à se livrer aveuglément à la sité.

LOCLÈS. — Quel étrange dédommagement, s'écrierait-il! On m'at- avec des liens de fer au rocher de Prométhée, et quand un vau- me déchire les entrailles, on m'avertit froidement d'étouffer mes tes. Ah! si les malheurs qui m'oppriment ne viennent pas d'une que je puisse respecter et chérir, je ne me regarde plus que ne le jouet du hasard et le rebut de la nature. Du moins l'insecte uffrant n'a pas à rougir du triomphe de ses ennemis, ni de l'in- faite à sa faiblesse. Mais outre les maux qui me sont communs lui, j'ai cette raison qui est le plus cruel de tous, et qui les aigrit cesse par la prévoyance des suites qu'ils entraînent, et par la araison de mon état à celui de mes semblables.

ombien de pleurs m'eût épargné cette philosophie que vous traitez ossière, et suivant laquelle il n'arrive rien sur la terre sans la vo- ou la permission d'un être suprême[1]! J'ignorais pourquoi il me issait pour me frapper; mais, puisque l'auteur de mes souffrances en même temps de mes jours, j'avais lieu de me flatter qu'il en irait l'amertume, soit pendant ma vie, soit après ma mort[2]. Et ient se pourrait-il en effet que sous l'empire du meilleur des mat- on pût être à la fois rempli d'espoir et malheureux? Dites-moi, phon, seriez-vous assez barbare pour n'opposer à ces plaintes mépris outrageant, ou de froides plaisanteries?

IOPHON. — Je leur opposerais l'exemple de quelques philosophes nt supporté la haine des hommes, la pauvreté, l'exil, tous les s de persécution, plutôt que de trahir la vérité.

LOCLÈS. — Ils combattaient en plein jour, sur un grand théâtre, en nce de l'univers et de la postérité. On est bien courageux avec de s spectateurs[3]. C'est l'homme qui gémit dans l'obscurité, qui e sans témoins, qu'il faut soutenir.

IOPHON. — Je consens à laisser aux âmes faibles le soutien que leur accordez.

LOCLÈS. — Elles en ont également besoin pour résister à la vio- de leurs passions.

IOPHON. — A la bonne heure. Mais je dirai toujours qu'une âme sans la crainte des dieux, sans l'approbation des hommes, peut igner aux rigueurs du destin, et même exercer les actes pénibles vertu la plus sévère.

LOCLÈS. — Vous convenez donc que nos préjugés sont nécessaires lus grande partie du genre humain, et sur ce point vous êtes ord avec tous les législateurs[4]. Examinons maintenant s'ils ne se- t pas utiles à ces âmes privilégiées qui prétendent trouver dans seules vertus une force invincible. Vous êtes du nombre sans

heogn., Sent., v. 165. — 2. Plat., De rep., lib. X, t. II, p. 613, A; id., De ib. V, p. 732, D. — 3. Id., De rep., lib. X, p. 604, A. — 4. Hippol., De p. Stob., lib. XLI, p. 250. Zaleuc., ibid., p. 279. Charond., ibid., lib. XLII, . Hermipp. ap. Porphyr., De abstin., lib. IV, § 22, p. 378.

doute; et comme vous devez être conséquent, nous commen
par comparer nos dogmes avec les vôtres.

« Nous disons : Il existe pour l'homme des lois antérieures
institution humaine[1]. Ces lois, émanées de l'intelligence qui
l'univers et qui le conserve, sont les rapports que nous avons av
et avec nos semblables. Commettre une injustice, c'est les viol
se révolter et contre la société et contre le premier auteur de
qui maintient la société.

« Vous dites, au contraire : Le droit du plus fort est la seule
que la nature a gravée dans mon cœur[2]. Ce n'est pas d'elle,
lois positives, que vient la distinction du juste et de l'injuste. d
nête et du déshonnête. Mes actions, indifférentes en elles-mê
se transforment en crimes que par l'effet des conventions a
des hommes[3].

« Supposez à présent que nous agissons l'un et l'autre su
principes, et plaçons-nous dans une de ces circonstances où
entourée de séductions, a besoin de toutes ses forces. D'un
honneurs, des richesses, du crédit, toutes les espèces de dis
de l'autre, votre vie en danger, votre famille livrée à l'indi
votre mémoire à l'opprobre. Choisissez, Démophon : on ne
mande qu'une injustice. Observez auparavant qu'on armera
de l'anneau qui rendait Gygès invisible[4]; je veux dire que l
complice de votre crime, sera mille fois plus intéressé que
sevelir dans l'oubli : mais quand même il éclaterait, qu'aur
redouter? Les lois? on leur imposera silence; l'opinion publ
se tournera contre vous, si vous résistez; vos liens avec l
elle va les rompre en vous abandonnant aux persécutions de
puissant; vos remords? préjugés de l'enfance, qui se dissiper
vous aurez médité sur cette maxime de vos auteurs et de vos p
qu'on ne doit juger du juste et de l'injuste que sur les avan
l'un ou l'autre peut procurer[5].

DÉMOPHON. — Des motifs plus nobles suffiront pour me rete
mour de l'ordre, la beauté de la vertu, l'estime de moi-même

PHILOCLÈS. — Si ces motifs respectables ne sont pas anim
principe surnaturel, qu'il est à craindre que de si faibles rose
brisent sous la main qu'ils soutiennent! Eh quoi! vous vous
fortement lié par des chaînes que vous auriez forgées, et dont
nez la clef vous-même! Vous sacrifiez à des abstractions de l'
des sentiments factices, votre vie et tout ce que vous avez de
au monde! Dans l'état de dégradation où vous vous êtes réduit,
poussière, insecte, sous lequel de ces titres prétendez-vous
vertus sont quelque chose, que vous avez besoin de votre estime

1. Xenoph., Memor., lib. IV, p. 807. Aristot., Magn. mor., lib. I, cap
t. II, p. 166, E; id., Rhet., lib. I, cap. XIII, t. II, p. 541, A. Cudw
ætern. just. et honest. notion., t. II, p. 628. — 2. Ap. Plat., De leg., t
Ap. Aristot., ibid. — 3. Theop. ap. Laert., lib. II, § 99; id., ap. Suid.,
4. Plat., De rep., lib. X, p. 612. — 5. Lysand. ap. Plut., Apophth.
t II, p. 229.

ıtien de l'ordre dépend du choix que vous allez faire? Non, vous ıdirez jamais le néant, en lui donnant de l'orgueil; jamais le ıe amour de la justice ne sera remplacé par un fanatisme passa- cette loi impérieuse, qui nécessite les animaux à préférer leur ation à l'univers entier, ne sera jamais détruite ou modifiée · une loi plus impérieuse encore.

ınt à nous, rien ne saurait justifier nos chutes à nos yeux, parce ; devoirs ne sont point en opposition avec nos vrais intérêts tre petitesse nous cache au sein de la terre, que notre puis- ıous élève jusqu'aux cieux [1], nous sommes environnés de la pré- 'un juge dont les yeux sont ouverts sur nos actions et sur nos ; [2], et qui seul donne une sanction à l'ordre, des attraits puis- la vertu, une dignité réelle à l'homme, un fondement légitime ıion qu'il a de lui-même. Je respecte les lois positives, parce ; découlent de celles que Dieu a gravées au fond de mon cœur [3]; ionne l'approbation de mes semblables, parce qu'ils portent moi dans leur esprit un rayon de sa lumière, et dans leur âme mes des vertus dont il leur inspire le désir; je redoute enfin :mords, parce qu'ils me font déchoir de cette grandeur que obtenue en me conformant à sa volonté. Ainsi les contre-poids ıs retiennent sur les bords de l'abîme, je les ai tous; et j'ai s une force supérieure qui leur prête une plus vigoureuse ıce.

PHON. — J'ai connu des gens qui ne croyaient rien, et dont la :e et la probité furent toujours irréprochables [4].

ICLÈS. — Et moi je vous en citerais un plus grand nombre qui nt tout, et qui furent toujours des scélérats. Qu'en doit-on con- qu'ils agissaient également contre leurs principes, les uns en le bien, les autres en opérant le mal. De pareilles inconsé- s ne doivent pas servir de règle. Il s'agit de savoir si une vertu sur des lois que l'on croirait descendues du ciel, ne serait pas ıre et plus solide, plus consolante et plus facile, qu'une vertu ment établie sur les opinions mobiles des hommes.

PHON. — Je vous demande, à mon tour, si la saine morale jamais s'accorder avec une religion qui ne tend qu'à détruire ıurs, et si la supposition d'un amas de dieux injustes et cruels as la plus extravagante idée qui soit jamais tombée dans l'esprit ı. Nous nions leur existence; vous les avez honteusement dégra- ous êtes plus impies que nous [5].

ICLÈS. — Ces dieux sont l'ouvrage de nos mains, puisqu'ils ont es. Nous sommes plus indignés que vous des faiblesses qu'on tribue. Mais si nous parvenions à purifier le culte des supersti- ui le défigurent, en seriez-vous plus disposé à rendre à la divi- ıommage que nous lui devons?

ıt.. De leg., lib. X, t. II, p. 905. — 2. Xenoph., Memor., lib. I, p. 728, c. ·chyt. ap. Stob., serm. XLI, p. 267. — 4. Plat., ibid., p. 908, B. Clem. n Protrept., t. I, p. 20 et 21. — 5. Plut., De superst., t. II, p. 169, F. Pens. sur la com., t. I, § 116.

DÉMOPHON. — Prouvez qu'elle existe et qu'elle prend soin de nous, et je me prosterne devant elle.

PHILOCLÈS. — C'est à vous de prouver qu'elle n'existe point, puisque c'est vous qui attaquez un dogme dont tous les peuples sont en possession depuis une longue suite de siècles. Quant à moi, je voulais seulement repousser le ton railleur et insultant que vous aviez pris d'abord. Je commençais à comparer votre doctrine à la nôtre, comme on rapproche deux systèmes de philosophie. Il aurait résulté de ce parallèle, que chaque homme étant, selon vos auteurs, la mesure de toutes choses, doit tout rapporter à lui seul [1]; que suivant nous, la mesure de toutes choses étant Dieu même [2], c'est d'après ce modèle que nous devons régler nos sentiments et nos actions [3].

« Vous demandez quel monument atteste l'existence de la divinité. Je réponds : L'univers, l'éclat éblouissant et la marche majestueuse des astres, l'organisation des corps, la correspondance de cette innombrable quantité d'êtres, enfin cet ensemble et ces détails admirables, où tout porte l'empreinte d'une main divine, où tout est grandeur, sagesse, proportion et harmonie; j'ajoute le consentement des peuples [4], non pour vous subjuguer par la voie de l'autorité, mais parce que leur persuasion, toujours entretenue par la cause qui l'a produite, est un témoignage incontestable de l'impression qu'ont toujours faite sur les esprits les beautés ravissantes de la nature [5].

« La raison, d'accord avec mes sens, me montre aussi le plus excellent des ouvriers dans le plus magnifique des ouvrages. Je vois un homme marcher; j'en conclus qu'il a intérieurement un principe actif. Ses pas le conduisent où il veut aller; j'en conclus que ce principe combine ses moyens avec la fin qu'il se propose. Appliquons cet exemple. Toute la nature est en mouvement; il y a donc un premier moteur. Ce mouvement est assujetti à un ordre constant; il existe donc une intelligence suprême. Ici finit le ministère de ma raison; si je la laissais aller plus loin, je parviendrais, ainsi que plusieurs philosophes, à douter de mon existence. Ceux mêmes de ces philosophes qui soutiennent que le monde a toujours été, n'en admettent pas moins une première cause, qui de toute éternité agit sur la matière. Car, suivant eux, il est impossible de concevoir une suite de mouvements réguliers et concertés, sans recourir à un moteur intelligent [6].

DÉMOPHON. — Ces preuves n'ont pas arrêté, parmi nous, les progrès de l'athéisme.

PHILOCLÈS. — Il ne les doit qu'à la présomption et à l'ignorance [7].

DÉMOPHON. — Il les doit aux écrits des philosophes. Vous connaissez leurs sentiments sur l'existence et sur la nature de la divinité [8].

1. Protag. ap. Plat., in Theæt., t. I, p. 167 et 170, E. Sext. Empyr., Pyrrhon. hypoth., lib. I, cap. XXXII, p. 55. — 2. Plat., De leg., lib. IV, t. II, p. 716, D. — 3. Id., epist. VIII, t. III, p. 354, E. — 4. Id., De leg., lib. X, t. II, p. 886. Aristot., De cœlo, lib. I, cap. III, t. I, p. 434, E. Cicer., De nat. deor., lib. I, cap. XVII, t. II, p. 411. — 5. Plat., ibid. Aristot. ap. Cicer., De nat. deor., lib. II, cap. XXXVII, t. II, p. 464. — 6. Id., Metaph., lib. XIV, cap. VII, etc. t. II, p. 1000. — 7. Plat., ibid. — 8. Voy. la note XIX à la fin du volume.

LOCLÈS. — On les soupçonne, on les accuse d'athéisme ·, parce ne ménagent pas assez les opinions de la multitude, parce qu'ils lent des principes dont ils ne prévoient pas les conséquences, qu'en expliquant la formation et le mécanisme de l'univers, as- à la méthode des physiciens, ils n'appellent pas à leur secours ause surnaturelle. Il en est, mais en petit nombre, qui rejettent llement cette cause, et leurs solutions sont aussi incompréhen- qu'insuffisantes.

OPHON. — Elles ne le sont pas plus que les idées qu'on a de la di-. Son essence n'est pas connue, et je ne saurais admettre ce que conçois pas.

LOCLÈS. — Vous avancez un faux principe. La nature ne vous offre- pas à tous moments des mystères impénétrables ? Vous avouez que tière existe, sans connaître son essence ; vous savez que votre bras à votre volonté, sans apercevoir la liaison de la cause à l'effet.

OPHON. — On nous parle tantôt d'un seul dieu, et tantôt de plu- dieux. Je ne vois pas moins d'imperfections que d'oppositions les attributs de la divinité. Sa sagesse exige qu'elle maintienne e sur la terre, et le désordre y triomphe avec éclat. Elle est juste, souffre sans l'avoir mérité.

LOCLÈS. — On supposa, dès la naissance des sociétés, que des gé- placés dans les astres veillaient à l'administration de l'univers : ne ils paraissaient revêtus d'une grande puissance, ils obtinrent ommages des mortels ; et le souverain fut presque partout négligé les ministres.

ependant son souvenir se conserva toujours parmi tous les peu- Vous en trouverez des traces plus ou moins sensibles dans les mo- nts les plus anciens ; des témoignages plus formels dans les écrits hilosophes modernes. Voyez la prééminence qu'Homère accorde des objets du culte public : « Jupiter est le père des dieux et des nmes. Parcourez la Grèce : vous trouverez l'Être unique, adoré uis longtemps en Arcadie, sous le nom du Dieu Bon par excel- ce [3] ; dans plusieurs villes, sous celui du Très-Haut [4], ou du Très- nd [5]. »

coutez ensuite Timée, Anaxagore, Platon : « C'est le dieu unique a ordonné la matière, et produit le monde [6]. »

coutez Antisthène, disciple de Socrate : « Plusieurs divinités sont rées parmi les nations, mais la nature n'en indique qu'une le [7]. »

ayle, Contin. des pens. sur la com., t. III, §§ 21 et 26. — 2. Act. Apost., , v. 35 ; ibid., cap. XVII, v. 23 et 28. S. Paul., Ep. ad Rom., cap. I, v. 21. isk., Panth., lib. I, cap. II, p. 38 ; id., in Proleg., § 22. Fréret, Défens. de la ol., p. 335. Bruck., Hist. philos., t. I, p. 469. Cudw., cap. IV, § 14, etc., etc. Pausan., lib. VIII, cap. XXXVI, p. 673. Macrob., in Somn. Scip., lib. I, . — 4. Pausan., lib. I, cap. XXVI, p. 62 ; lib. V, cap. XV, p. 414 ; lib. VIII, I, p. 600 ; lib. IX, cap. VIII, p. 728. — 5. Id., lib. X, cap. XXXVII, p. 893. — ., De anim. mund. Plat., in Tim. Anaxag. Ap. Plut., De plac. philos., cap. VII, t. II, p. 881. — 7. Cicer., De nat. deor., lib. I, cap. XIII, t. II, . Lactant., Instit. divin., lib. I, cap. V, t. I, p. 18 ; id., De irâ Dei, cap. XI, p. 153. Plut., De orac. def., t. II, p. 420.

« Écoutez enfin ceux de l'école de Pythagore. Tous ont considéré l'univers comme une armée, qui se meut au gré du général; comme une vaste monarchie, où la plénitude du pouvoir réside dans le souverain [1].

« Mais pourquoi donner aux génies qui lui sont subordonnés, un titre qui n'appartient qu'à lui seul? c'est que, par un abus depuis longtemps introduit dans toutes les langues, ces expressions *dieu* et *divin* ne désignent souvent qu'une supériorité de rang, qu'une excellence de mérite, et sont prodiguées tous les jours aux princes qu'il a revêtus de son pouvoir, aux esprits, qu'il a remplis de ses lumières, aux ouvrages qui sont sortis de ses mains ou des nôtres [2]. Il est si grand en effet, que d'un côté on n'a d'autre moyen de relever les grandeurs humaines, qu'en les rapprochant des siennes, et que d'un autre côté on a de la peine à comprendre qu'il puisse ou daigne abaisser ses regards jusqu'à nous.

« Vous qui niez son immensité, avez-vous jamais réfléchi sur la multiplicité des objets que votre esprit et vos sens peuvent embrasser? Quoi! votre vue se prolonge sans effort sur un grand nombre de stades, et la sienne ne pourrait pas en parcourir une infinité! Votre attention se porte, presque au même instant, sur la Grèce, sur la Sicile, sur l'Égypte; et la sienne ne pourrait s'étendre sur tout l'univers [3]!

« Et vous qui mettez des bornes à sa bonté, comme s'il pouvait être grand sans être bon, croyez-vous qu'il rougisse de son ouvrage? qu'un insecte, un brin d'herbe, soient méprisables à ses yeux? qu'il ait revêtu l'homme de qualités éminentes [4], qu'il lui ait donné le désir, le besoin, et l'espérance de le connaître, pour l'éloigner à jamais de sa vue? Non, je ne saurais penser qu'un père oublie ses enfants, et que par une négligence incompatible avec ses perfections [5], il ne daigne pas veiller sur l'ordre qu'il a établi dans son empire.

DÉMOPHON. — Si cet ordre émane de lui, pourquoi tant de crimes et de malheurs sur la terre? Où est sa puissance, s'il ne peut les empêcher? sa justice s'il ne le veut pas?

PHILOCLÈS. — Je m'attendais à cette attaque. On l'a faite, on la fera dans tous les temps; et c'est la seule qu'on puisse nous opposer. Si tous les hommes étaient heureux, ils ne se révolteraient pas contre l'auteur de leurs jours; mais ils souffrent sous ses yeux, et il semble les abandonner. Ici ma raison confondue interroge les traditions anciennes; toutes déposent en faveur d'une providence. Elle interroge les sages [6]; presque tous d'accord sur le fond du dogme, ils hésitent et se partagent dans la manière de l'expliquer. Plusieurs d'entre eux, convaincus que limiter la justice ou la bonté de Dieu, c'était l'anéantir.

1. Archyt. De Doctr. mor. Ap. Stob., serm. I, p. 15. Onat. ap. Stob., Eclog. phys., lib. I, cap. III, p. 4. Stheneid. ap. Stob., Serm. XLVI, p. 332. Diotog., ibid., p. 330. — 2. Menand. ap. Stob., Serm. XXXII, p. 213. Cleric., Ars crit., sect. I, cap. III, t. I, p. 2. Moshem., in Cudw., cap. IV, § 5, p. 271. — 3. Xenoph. Memor., lib. I, p. 728. — 4. Id., ibid., p. 725 et 726. — 5. Plat., De leg., lib. X, t. II, p. 902. — 6. Cicer., De nat. deor., lib. I, cap. II, t. II, p. 396.

ıieux aimé donner des bornes à son pouvoir. Les uns répondent : ιι n'opère que le bien; mais la matière, par un vice inhérent à sa ıre, occasione le mal en résistant à la volonté de l'Être suprême[1]. » res : « L'influence divine s'étend avec plénitude jusqu'à la sphère a lune, et n'agit que faiblement dans les régions inférieures[2]. » res : « Dieu se mêle des grandes choses et néglige les petites[3]. » Il t enfin qui laissent tomber sur mes ténèbres un trait de lumière əs éclaircit. « Faibles mortels! s'écrient-ils, cessez de regarder ıme des maux réels la pauvreté, la maladie, et les malheurs qui s viennent du dehors. Ces accidents, que votre résignation peut ıvertir en bienfaits, ne sont que la suite des lois nécessaires à la servation de l'univers. Vous entrez dans le système général des ıses, mais vous n'en êtes qu'une portion. Vous fûtes ordonnés pour out, et le tout ne fut pas ordonné pour vous[4]. »

insi, tout est bien dans la nature, excepté dans la classe des êtres ut devrait être mieux. Les corps inanimés suivent sans résistance ouvements qu'on leur imprime. Les animaux, privés de raison, rent sans remords à l'instinct qui les entraîne. Les hommes seuls stinguent autant par leurs vices que par leur intelligence. Obéis-ils à la nécessité, comme le reste de la nature? pourquoi peuvent-ısister à leurs penchants? pourquoi reçurent-ils ces lumières qui ʒarent, ce désir de connaître leur auteur, ces notions du bien, ırmes précieuses que leur attache une belle action; ce don le plus ıte, s'il n'est pas le plus beau de tous, le don de s'attendrir sur ıalheurs de leurs semblables? A l'aspect de tant de priviléges qui ıractérisent essentiellement, ne doit-on pas conclure que Dieu, les vues qu'il n'est pas permis de sonder, a voulu mettre à de ; épreuves le pouvoir qu'ils ont de délibérer et de choisir? Oui, a des vertus sur la terre, il y a une justice dans le ciel. Celui qui ıye pas un tribut à la règle doit une satisfaction à la règle[5]. Il nence sa vie dans ce monde; il la continue dans un séjour où l'in-nce reçoit le prix de ses souffrances, où l'homme coupable expie rimes jusqu'à ce qu'il en soit purifié.

/oilà, Démophon, comment nos sages justifient la Providence. Ils onnaissent pour nous d'autre mal que le vice, et d'autre dénoû-t au scandale qu'il produit, qu'un avenir où toutes choses seront s à leur place. Demander à présent pourquoi Dieu ne l'a pas em-é dès l'origine, c'est demander pourquoi il a fait l'univers selon ʒues, et non suivant les nôtres.

MOPHON. — La religion n'est qu'un tissu de petites idées, de pra-ɜs minitieuses. Comme s'il n'y avait pas assez de tyrans sur la ı, vous en peuplez les cieux; vous m'entourez de surveillants, ja-les uns des autres, avides de mes présents, à qui je ne puis offrir

Plat., in Tim., t. III, passim. — 2. Ocell. Lucan., cap. II. Aristot., De , lib. II, cap. I, t. I, p. 453; id., De part. animal., lib. I, cap. I, t. I, p. 970. ıem., in Cudw., cap. I, § 45, not. S. — 3. Ap. Plat., De leg., lib. X, t. II,)1. Ap. Aristot., De mundo, cap. VI, t. I, p. 611. Euripid. ap. Plut., De reip. , t. II, p. 811. — 4. Plat., De leg., lib. X, t. II, p. 903. — 5. Id., ibid., p. 905.

que l'hommage d'une crainte servile; le culte qu'ils exigent n'est qu'un trafic honteux; ils vous donnent des richesses, vous leur rendez des victimes[1]. L'homme abruti par la superstition est le plus vil des esclaves. Vos philosophes même n'ont pas insisté sur la nécessité d'acquérir des vertus, avant que de se présenter à la divinité, ou de lui en demander dans leurs prières[2].

PHILOCLÈS. — Je vous ai déjà dit que le culte public est grossièrement défiguré, et que mon dessein était simplement de vous exposer les opinions des philosophes qui ont réfléchi sur les rapports que nous avons avec la divinité. Doutez de ces rapports si vous êtes assez aveugle pour les méconnaître : mais ne dites pas que c'est dégrader nos âmes que de les séparer de la masse des êtres, que de leur donner la plus brillante des origines et des destinées, que d'établir entre elles et l'Être suprême un commerce de bienfaits et de reconnaissance.

« Voulez-vous une morale pure et céleste, qui élève votre esprit et vos sentiments ? étudiez la doctrine et la conduite de ce Socrate qui ne vit dans sa condamnation, sa prison, et sa mort, que les décrets d'une sagesse infinie, et ne daigna pas s'abaisser jusqu'à se plaindre de l'injustice de ses ennemis.

« Contemplez en même temps, avec Pythagore, les lois de l'harmonie universelle[3], et mettez ce tableau devant vos yeux. Régularité dans la distribution des mondes, régularité dans la distribution des corps célestes; concours de toutes les volontés dans une sage république, concours de tous les mouvements dans une âme vertueuse; tous les êtres travaillant de concert au maintien de l'ordre, et l'ordre conservant l'univers et ses moindres parties; un Dieu auteur de ce plan sublime, et des hommes destinés à être par leurs vertus ses ministres et ses coopérateurs. Jamais système n'étincela de plus de génie; jamais rien n'a pu donner une plus haute idée de la grandeur et de la dignité de l'homme.

« Permettez que j'insiste; puisque vous attaquez nos philosophes, il est de mon devoir de les justifier. Le jeune Lysis est instruit de leurs dogmes; j'en juge par les instituteurs qui élevèrent son enfance. Je vais l'interroger sur différents articles relatifs à l'entretien. Écoutez ses réponses. Vous verrez d'un coup d'œil l'ensemble de notre doctrine et vous jugerez si la raison, abandonnée à elle-même, pouvait concevoir une théorie plus digne de la divinité, et plus utile aux hommes[4].

PHILOCLÈS.

Dites-moi, Lysis, qui a formé le monde ?

LYSIS.

Dieu[5].

1. Plat., in Euthyphr., t. I, p. 14, c. — 2. Bayle, Contin. des pensées, t. III, §§ 51, 54, etc — 3. Theag. ap. Stob., serm. I, p. XI. Criton., ibid., serm. III, p. 43. Polus, ibid., serm. IX, p. 105. Diotog., ibid., serm. XLVI, p. 330. Hippodam., ibid., serm. CI, p. 555. Ocell., ibid., Eclog. phys., lib. I, p. 32. — 4. Voy. la note XX, à la fin du volume. — 5. Tim. Locr., De anim. mundi, ap. Plat., t. III, p. 94. Plat., in Tim., ibid., p. 30, etc.; id., ap. Cicer., De nat. deor., lib. I, cap. VIII, t. II, p. 403.

PHILOCLÈS.

Par quel motif l'a-t-il formé?

LYSIS.

Par un effet de sa bonté [1].

PHILOCLÈS.

Qu'est-ce que Dieu?

LYSIS.

Ce qui n'a ni commencement ni fin [2]. L'Être éternel [3], nécessaire, immuable, intelligent [4].

PHILOCLÈS.

Pouvons-nous connaître son essence?

LYSIS.

Elle est incompréhensible et ineffable [5]; mais il a parlé clairement par ses œuvres [6], et ce langage a le caractère des grandes vérités, qui est d'être à la portée de tout le monde. De plus vives lumières nous seraient inutiles, et ne convenaient sans doute ni à son plan ni à notre faiblesse. Qui sait même si l'impatience de nous élever jusqu'à lui ne présage pas la destinée qui nous attend? En effet, s'il est vrai, comme on le dit, qu'il est heureux par la seule vue de ses perfections [7], désirer de le connaître, c'est désirer de partager son bonheur.

PHILOCLÈS.

Sa providence s'étend-elle sur toute la nature?

LYSIS.

Jusque sur les plus petits objets [8].

PHILOCLÈS.

Pouvons-nous lui dérober la vue de nos actions?

LYSIS.

Pas même celle de nos pensées [9].

PHILOCLÈS.

Dieu est-il l'auteur du mal?

LYSIS.

L'Être bon ne peut faire que ce qui est bon [10].

PHILOCLÈS.

Quels sont vos rapports avec lui?

LYSIS.

Je suis son ouvrage, je lui appartiens, il a soin de moi [11].

PHILOCLÈS.

Quel est le culte qui lui convient?

1. Plat., in Tim., t. III, p. 29, E. — 2. Thal. ap. Diog. Laert., lib. I, § 36. — 3. Tim. Locr., De anim. mundi, ap. Plat., t. III, p. 96. — 4. Aristot., De nat. auscult., lib. VIII, cap. VII, t. I, p. 416; cap. VII, p. 418; cap. XV, p. 430; id. Metaphys., lib. XIV, cap. VII, p. 1001. — 5. Plat., ibid., p. 28. — 6. Onat. ap. Stob., Eclog. phys., lib. I, p. 4. — 7. Aristot., De mor., lib. X, cap. VIII, t. II, p. 139, E; id., De rep., lib. VII, cap. I; ibid., p. 425, E. — 8. Plat., De leg., lib. X, t. II, p. 900, C. Théolog. païenne, t. I, p. 190. — 9. Epicharm. ap. Clem. Alex., Strom., lib. V, p. 708. Æschyl. ap. Theophil. ad Autolyc., lib. II, § 54. Euripid. ap. Stob., Eclog. phys., cap. VII, p. 8. Thal. ap. Diog. Laert., lib. I, § 36. — 10. Plat., in Tim., t. III, p. 30, A; id., De rep., lib. II, t. II, p. 379, D. — 11. Id., in Phædon., t. I, p. 62, D.

LYSIS.

Celui que les lois de la patrie ont établi, la sagesse humaine ne pouvant savoir rien de positif à cet egard [1].

PHILOCLÈS.

Suffit-il de l'honorer par des sacrifices et par des cérémonies pompeuses ?

LYSIS.

Non.

PHILOCLÈS.

Que faut-il encore ?

LYSIS.

La pureté du cœur [2]. Il se laisse plutôt fléchir par la vertu que par les offrandes [3]; et comme il ne peut y avoir aucun commerce entre lui et l'injustice [4], quelques-uns pensent qu'il faudrait arracher des autels les méchants qui y trouvent un asile [5].

PHILOCLÈS.

Cette doctrine, enseignée par les philosophes, est-elle reconnue par les prêtres ?

LYSIS.

Ils l'ont fait graver sur la porte du temple d'Épidaure : L'ENTRÉE DE CES LIEUX, dit l'inscription, N'EST PERMISE QU'AUX AMES PURES [6]. Ils l'annoncent avec éclat dans nos cérémonies saintes, où après que le ministre des autels a dit : *Qui est-ce qui est ici ?* les assistants répondent de concert : *Ce sont tous gens de bien* [7].

PHILOCLÈS.

Vos prières ont-elles pour objet les biens de la terre ?

LYSIS.

Non. J'ignore s'ils ne me seraient pas nuisibles, et je craindrais qu'irrité de l'indiscrétion de mes vœux, Dieu ne les exauçât [8].

PHILOCLÈS.

Que lui demandez-vous donc ?

LYSIS.

De me protéger contre mes passions [9]; de m'accorder la vraie beauté, celle de l'âme [10]; les lumières et les vertus dont j'ai besoin [11]; la force de ne commettre aucune injustice, et surtout le courage de supporter, quand il le faut, l'injustice des autres [12].

PHILOCLÈS.

Que doit-on faire pour se rendre agréable à la divinité ?

LYSIS.

Se tenir toujours en sa présence [13]; ne rien entreprendre sans implorer

1. Plat., in Epinom., t. II, p. 985, D. — 2. Zaleuch. ap. Stob., p. 279. Plat. in Alcib. II, t. II, p. 149, E. Isocr. ad Nicocl., t. I, p. 61. — 3. Zaleuch. ap. Diod., lib. XII, p. 34; et ap. Stob., p. 279. Xenoph., Memor., lib. I, p. 722. — 4. Charond. ap. Stob., serm. XLII, p. 289. — 5. Eurip. ap. Stob., serm. XLIV, p. 307. — 6. Clem. Alex., Strom., lib. V, p. 652. — 7. Aristoph., in Pac., v. 435 et 967. — 8. Plat., ibid., p. 138, etc. — 9. Zaleuch. ap. Stob., serm. XLII, p. 279. — 10. Plat., in Phædr., t. III, p. 279; id., in Alcib. II, t. II, p. 148. Clem. Alex., ibid., p. 705. — 11. Plat., in Men., t. II, p. 100; ap. Eumd., De virt., t. III, p. 379. — 12. Plut., Instit. lacon., t. II, p. 239, A. — 13. Xenoph., ibid., p. 728

son secours[1]; s'assimiler en quelque façon à elle par la justice et par la sainteté[2]; lui rapporter toutes ses actions[3]; remplir exactement les devoirs de son état, et regarder comme le premier de tous celui d'être utile aux hommes[4]; car plus on opère le bien, plus on mérite d'être mis au nombre de ses enfants et de ses amis[5].

PHILOCLÈS.

Peut-on être heureux en observant ces préceptes?

LYSIS.

Sans doute, puisque le bonheur consiste dans la sagesse, et la sagesse dans la connaissance de Dieu[6].

PHILOCLÈS

Mais cette connaissance est bien imparfaite.

LYSIS.

Aussi notre bonheur ne sera-t-il entier que dans une autre vie[7].

PHILOCLÈS.

Est-il vrai qu'après notre mort nos âmes comparaissent dans le champ de la vérité, et rendent compte de leur conduite à des juges inexorables; qu'ensuite les unes, transportées dans des campagnes riantes, y coulent des jours paisibles au milieu des fêtes et des concerts; que les autres sont précipitées par les furies dans le Tartare, pour subir à la fois la rigueur des flammes, et la cruauté des bêtes féroces[8]?

LYSIS.

Je l'ignore.

PHILOCLÈS.

Dirons-nous que les unes et les autres, après avoir été pendant mille ans au moins rassasiées de douleur ou de plaisir, reprendront un corps mortel, soit dans la classe des hommes, soit dans celle des animaux, et commenceront une nouvelle vie[9], mais qu'il est pour certains crimes des peines éternelles[10]?

LYSIS.

Je l'ignore encore. La divinité ne s'est point expliquée sur la nature des peines et des récompenses qui nous attendent après la mort. Tout ce que j'affirme, d'après les notions que nous avons de l'ordre et de la justice, d'après le suffrage de tous les peuples et de tous les temps[11], c'est que chacun sera traité suivant ses mérites[12], et que l'homme juste passant tout à coup du jour ténébreux de cette vie[13] à la lumière pure

1. Charond. ap. Stob., serm. XLII, p. 289. Plat., in Tim., t. III, p. 27 et 48; id., De leg., lib. IV, t. II, p. 712; id., Epist. VIII, t. III, p. 352, E. — 2. Id., in Theæt., t. I, p. 176, B. Aur. carm. vers. ult. — 3. Bias ap. Diog. Laert., lib. I, § 88. Bruck., Hist. philos., t. I, p. 1072. — 4. Xenoph., ibid., lib. III, p. 780. — 5. Plat., De rep., lib. X, t. II, p. 612, E; id., De leg., lib. IV, p. 716, D. Alexand. ap. Plut., t. I, p. 681, A. — 6. Theag. ap. Stob., serm. I, p. 11, lin. 50. Archyt., ibid., p. 15. Plat., in Theæt., t. I, p. 176; in Euthyd., p. 280; id., epist. VIII, t. III, p. 354; ap. Augustin., De civit. Dei, lib. VIII, cap. IX. — 7. Plat., in Epinom., t. II, p. 992. — 8. Axioch. ap. Plat., t. III, p. 371. — 9. Id., ibid. Virgil., Æneid., lib. VI, v. 748. — 10. Plat., ibid., t. III, p. 615; id., in Gorg., t. I, p. 525. — 11. Id., ibid., p. 523. Plut., De consol., t. II, p. 120. — 12. Plat., De leg., lib. X, t. II, p. 905. — 13. Id., De rep., lib. VII, t. II, p. 521.

et brillante d'une seconde vie, jouira de ce bonheur inaltérable dont ce monde n'offre qu'une faible image [1].

PHILOCLÈS.

Quels sont nos devoirs envers nous-mêmes?

LYSIS.

Décerner à notre âme les plus grands honneurs, après ceux que nous rendons à la divinité : ne la jamais remplir de vices et de remords; ne la jamais vendre au poids de l'or, ni la sacrifier à l'attrait des plaisirs; ne jamais préférer, dans aucune occasion, un être aussi terrestre, aussi fragile que le corps, à une substance dont l'origine est céleste, et la durée éternelle [2].

PHILOCLÈS.

Quels sont nos devoirs envers les hommes?

LYSIS.

Ils sont tous renfermés dans cette formule : Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'ils vous fissent [3].

PHILOCLÈS.

Mais n'êtes-vous pas à plaindre, si tous ces dogmes ne sont qu'une illusion, et si votre âme ne survit pas à votre corps?

LYSIS.

La religion n'est pas plus exigeante que la philosophie. Loin de prescrire à l'honnête homme un sacrifice qu'il puisse regretter, elle répand un charme secret sur ses devoirs, et lui procure deux avantages inestimables, une paix profonde pendant la vie, une douce espérance au moment de la mort [4].

Chap. LXXX. — *Suite de la bibliothèque. La poésie.*

J'avais mené chez Euclide le jeune Lysis, fils d'Apollodore. Nous entrâmes dans une des pièces de la bibliothèque; elle ne contenait que des ouvrages de poésie et de morale, les uns en très-grande quantité, les autres en très-petit nombre. Lysis parut étonné de cette disproportion; Euclide lui dit : « Il faut peu de livres pour instruire les hommes; il en faut beaucoup pour les amuser. Nos devoirs sont bornés; les plaisirs de l'esprit et du cœur ne sauraient l'être : l'imagination, qui sert à les alimenter, est aussi libérale que féconde; tandis que la raison, pauvre et stérile, ne nous communique que les faibles lumières dont nous avons besoin; et comme nous agissons plus d'après nos sensations que d'après nos réflexions, les talents de l'imagination auront toujours plus d'attraits pour nous, que les conseils de la raison sa rivale.

« Cette faculté brillante s'occupe moins du réel que du possible, plus étendu que le réel; souvent même elle préfère au possible des fictions auxquelles on ne peut assigner des limites. Sa voix peuple les déserts, anime les êtres les plus insensibles, transporte d'un objet à l'autre les qualités et les couleurs qui servaient à les distinguer; et

1. Plat., in Epinom., t. II, p. 973 et 992. — 2. Id., De leg., lib. V, p. 727, etc. — 3. Isocr., in Nicocl., t. I, p. 116. — 4. Plat., in Phædon., t. I, p. 91 et 114.

par une suite de métamorphoses, nous entraîne dans le séjour des enchantements, dans ce monde idéal où les poëtes, oubliant la terre, s'oubliant eux-mêmes, n'ont plus de commerce qu'avec des intelligences d'un ordre supérieur.

« C'est là qu'ils cueillent leurs vers dans les jardins des muses [1], que les oiseaux paisibles roulent en leur faveur des flots de lait et de miel [2], qu'Apollon descend des cieux pour leur remettre sa lyre [3], qu'un souffle divin, éteignant tout à coup leur raison, les jette dans les convulsions du délire, et les force de parler le langage des dieux, dont ils ne sont plus que les organes [4].

« Vous voyez, ajouta Euclide, que j'emprunte les paroles de Platon. Il se moquait souvent de ces poëtes qui se plaignent avec tant de froideur du feu qui les consume intérieurement. Mais il en est parmi eux qui sont en effet entraînés par cet enthousiasme qu'on appelle inspiration divine, fureur poétique [5]. Eschyle, Pindare, et tous nos grands poëtes le ressentaient, puisqu'il domine encore dans leurs écrits. Que dis-je? Démosthène à la tribune, des particuliers dans la société, nous le font éprouver tous les jours. Ayez vous-même à peindre les transports ou les malheurs d'une de ces passions qui, parvenues à leur comble, ne laissent plus à l'âme aucun sentiment de libre, il ne s'échappera de votre bouche et de vos yeux que des traits enflammés, et vos fréquents écarts passeront pour des accès de fureur ou de folie. Cependant vous n'aurez cédé qu'à la voix de la nature.

« Cette chaleur qui doit animer toutes les productions de l'esprit se développe dans la poésie [6] avec plus ou moins d'intensité, suivant que le sujet exige plus ou moins de mouvement, suivant que l'acteur possède plus ou moins ce talent sublime qui se prête aisément aux caractères des passions, ou ce sentiment profond qui tout à coup s'allume dans son cœur, et se communique rapidement aux nôtres [7]. Ces deux qualités ne sont pas toujours réunies. J'ai connu un poëte de Syracuse qui ne faisait jamais de si beaux vers que lorsqu'un violent enthousiasme le mettait hors de lui-même [8]. »

« Lysis fit alors quelques questions dont on jugera par les réponses d'Euclide. « La poésie, nous dit ce dernier, a sa marche et sa langue particulière. Dans l'épopée et la tragédie, elle imite une grande action dont elle lie toutes les parties à son gré, altérant les faits connus, y en ajoutant d'autres qui augmentent l'intérêt, les relevant tantôt au moyen des incidents merveilleux, tantôt par les charmes variés de la diction, ou par la beauté des pensées et des sentiments. Souvent la fable, c'est-à-dire la manière de disposer l'action [9] coûte plus et fait plus d'honneur au poëte que la composition même des vers [10].

« Les autres genres de poésie n'exigent pas de lui une construction si

1. Plat., in Ion., t. I, p. 534. — 2. Id., ibid. — 3. Pind., Pyth. I, v. 1. — 4. Plat., ibid. — 5. Id., in Phædr., t. III, p. 245; id. et Democrit. ap. Cicer., De orat., cap. XLVI, t. I, p. 237. — 6. Cicer., Tuscul., lib. I, cap. XXVI, t. II, p. 254; id., ad. Quint., lib. III, epist. IV, t. IX, p. 87; epist. V, p. 89. — 7. Aristot., De poet., cap. XVII, t. II, p. 665, C. — 8. Id., Probl., t. II, p. 817, C. — 9. Id., De poet., cap. VI, p. 656, E. — 10. Id., ibid., cap. IX, t. II, p. 659, E.



pénible : mais toujours doit-il montrer une sorte d'invention; donner, par des fictions neuves, un esprit de vie à tout ce qu'il touche; nous pénétrer de sa flamme, et ne jamais oublier que, suivant Simonide[1], la poésie est une peinture parlante, comme la peinture est une poésie muette.

« Il suit de là que le vers seul ne constitue pas le poëte. L'histoire d'Hérodote mise en vers ne serait qu'une histoire[2], puisqu'on n'y trouverait ni fable ni fiction[3]. Il suit encore qu'on ne doit pas compter parmi les productions de la poésie les sentences de Théognis, de Phocylide, etc., ni même les systèmes de Parménide et d'Empédocle sur la nature[4], quoique ces deux derniers auteurs aient quelquefois inséré dans leurs ouvrages des descriptions brillantes[5] ou des allégories ingénieuses[6]

« J'ai dit que la poésie avait une langue particulière. Dans les partages qui se sont faits entre elle et la prose, elle est convenue de ne se montrer qu'avec une parure très-riche, ou du moins très-élégante; et l'on a remis entre ses mains toutes les couleurs de la nature, avec l'obligation d'en user sans cesse, et l'espérance du pardon si elle en abuse quelquefois.

« Elle a réuni à son domaine quantité de mots interdits à la prose, d'autres qu'elle allonge ou raccourcit, soit par l'addition, soit par le retranchement d'une lettre ou d'une syllabe. Elle a le pouvoir d'en produire de nouveaux[7], et le privilége presque exclusif d'employer ceux qui ne sont plus en usage ou qui ne le sont que dans un pays étranger[8], d'en identifier plusieurs dans un seul[9], de les disposer dans un ordre inconnu jusqu'alors[10], et de prendre toutes les licences qui distinguent l'élocution poétique du langage ordinaire.

« Les facilités accordées au génie s'étendent sur tous les instruments qui secondent ses opérations. De là, ces formes nombreuses que les vers ont reçues de ses mains, et qui toutes ont un caractère indiqué par la nature. Le vers héroïque marche avec une majesté imposante : on l'a destiné à l'épopée; l'ïambe revient souvent dans la conversation : la poésie dramatique l'emploie avec succès. D'autres formes s'assortissent mieux aux chants accompagnés de danses[11]; elles se sont appliquées sans effort aux odes et aux hymnes. C'est ainsi que les poëtes ont multiplié les moyens de plaire. »

« Euclide, en finissant, nous montra les ouvrages qui ont paru en différents temps sous les noms d'Orphée, de Musée, de Thamyris[12], de Linus, d'Anthès[13], de Pamphus[14], d'Olen[15], d'Abaris[16], d'Épimé-

1. Plut., De aud. poet., t. II, p. 17. Voss., De art. poet. nat., p. 6. — 2. Aristot., De poet., cap. IX, t. II, p. 659, E. — 3. Plat., in Phædon., t. I, p. 61, B. — 4. Aristot., ibid., cap. I, p. 653. Plut., ibid., p. 16. — 5. Aristot. ap. Diog. Laert., lib. VIII, § 57. Emped. ap. Plut., De vitand. ære alien., t. II, p. 830. Sext. Empir., Adv. logic., lib. VII, p. 396. — 6. Id., ibid., p. 392. — 7. Aristot., De poet., cap. XXI, t. II, p. 669, B. — 8. Id., ibid., p. 668, D; et cap. XXII, p. 669, E. — 9. Id., ibid., cap. XX, p. 668, A. — 10. Id., ibid., cap. XXII, p. 670, C. — 11. Id., ibid., cap. XXIV, p. 672, B. Voy. sur les diverses formes des vers grecs le chapitre XXVII de cet ouvrage. — 12. Plat., De reb., lib. II, t. II, p. 364; id., De leg., lib. VIII, t. II, p. 829. Aristot., De gener. anim., lib. II, cap. 1, t. I, p. 1073. — 13. Heracl. apud. Plut., De mus., t. II, p. 1132. — 14. Pausan., lib. I, p. 92, 94, etc. — 15. Herodot., lib. IV, cap. XXXV. — 16. Plat., in Charmid., t. II, p. 158.

nide [1], etc. Les uns ne contiennent que des hymnes sacrés ou des chants plaintifs; les autres traitent des sacrifices, des oracles, des expiations et des enchantements. Dans quelques-uns, et surtout dans le Cycle épique, qui est un recueil de traditions fabuleuses où les auteurs tragiques ont souvent puisé les sujets de leurs pièces [2], on a décrit les généalogies des dieux, le combat des Titans, l'expédition des Argonautes, les guerres de Thèbes et de Troie [3]. Tels furent les principaux objets qui occupèrent les gens de lettres pendant plusieurs siècles. Comme la plupart de ces ouvrages n'appartiennent pas à ceux dont ils portent les noms [4], Euclide avait négligé de les disposer dans un certain ordre.

« Venaient ensuite ceux d'Hésiode et d'Homère. Ce dernier était escorté d'un corps redoutable d'interprètes et de commentateurs [5]. J'avais lu avec ennui les explications de Stésimbrote et de Glaucon [6]; et j'avais ri de la peine que s'était donnée Métrodore de Lampsaque, pour découvrir une allégorie continuelle dans l'Iliade et dans l'Odyssée [7].

« A l'exemple d'Homère, plusieurs poëtes entreprirent de chanter la guerre de Troie. Tels furent, entre autres, Arctinus, Stésichore [8], Sacadas [9], Leschès [10], qui commença son ouvrage par ces mots emphatiques : *Je chante la fortune de Priam, et la guerre fameuse...* [11]. Le même Leschès dans sa petite Iliade [12], et Dicæogène dans ses Cypriaques [13], décrivirent tous les événements de cette guerre. Les poëmes de l'Héracléide et de la Théséide n'omettent aucun des exploits d'Hercule et de Thésée [14]. Ces auteurs ne connurent jamais la nature de l'épopée; ils étaient placés à la suite d'Homère, et se perdaient dans ses rayons, comme les étoiles se perdent dans ceux du soleil.

« Euclide avait tâché de réunir toutes les tragédies, comédies et satires, que depuis près de deux cents ans on a représentées sur les théâtres de la Grèce [15] et de la Sicile. Il en possédait environ trois mille [16], et sa collection n'était pas complète. Quelle haute idée ne donnait-elle pas de la littérature des Grecs et de la fécondité de leur génie? Je comptai souvent plus de cent pièces qui venaient de la même main. Parmi les singularités qu'Euclide nous faisait remarquer, il nous montra l'Hippocentaure, tragédie, où Chérémon avait, il n'y a pas longtemps, introduit, contre l'usage reçu, toutes les espèces de vers [17]. Cette nouveauté ne fut pas goûtée.

« Les mimes ne furent dans l'origine que des farces obscènes ou satiriques qu'on représentait sur le théâtre. Leur nom s'est transmis en-

1. Diog. Laert., lib. I, § 111. — 2. Casaub., in Athen., p. 301. — 3. Fabr., Bibl. græc., lib. I, cap. XVII, etc. — 4. Voy. la note XXI à la fin du volume. — 5. Fabr., ibid., p. 330. — 6. Plat., in Ion., t. I, p. 530. — 7. Id., ibid. Tatian., Advers. Gent., § 37, p. 80. — 8. Fabr., ibid., t. I, p. 9 et 597. — 9. Athen., lib. XIII, cap. IX, p. 610. Meurs., Bibl. græc., cap. I. — 10. Pausan., lib. X, cap. XXV, p. 860. — 11. Horat., De art. poet., v. 137. — 12. Fabr., ibid., p. 280. — 13 Herodot., lib. II, cap. CXVII. Aristot., De poet., cap. XVI, t. II, p. 664; cap. XXIII, p. 671. Athen., lib. XV, cap. VIII, p. 682. Perizon. ad. Ælian., Var. hist., lib. IX, cap. XV. — 14. Aristot., ibid., cap. VIII, t. II, p. 658. — 15. Æschin., De fals. leg., p. 398. — 16. Meurs., ibid., et attic. Fabr., Bibl., etc. Voy. la note XXII à la fin du volume. — 17. Aristot., ibid., t. II, cap. I, p. 653; cap. XXIV, p. 672.

suite à de petits poëmes qui mettent sous les yeux du lecteur des aventures particulières [1]. Ils se rapprochent de la comédie par leur objet; ils en diffèrent par le défaut d'intrigue, quelques-uns par une extrême licence [2]. Il en est où il règne une plaisanterie exquise et décente. Parmi les mimes qu'avait rassemblés Euclide, je trouvai ceux de Xénarque et ceux de Sophron de Syracuse [3] : ces derniers faisaient les délices de Platon qui, les ayant reçus de Sicile, les fit connaître aux Athéniens. Le jour de sa mort, on les trouva sous le chevet de son lit [4].

« Avant la découverte de l'art dramatique, nous dit encore Euclide, les poëtes à qui la nature avait accordé une âme sensible, et refusé le talent de l'épopée, tantôt retraçaient dans leurs tableaux les désastres d'une nation, ou les infortunes d'un personnage de l'antiquité; tantôt déploraient la mort d'un parent ou d'un ami, et soulageaient leur douleur en s'y livrant. Leurs chants plaintifs, presque toujours accompagnés de la flûte, furent connus sous le nom d'élégies ou de lamentations [5].

« Ce genre de poésie procède par une marche régulièrement irrégulière; je veux dire que le vers de six pieds et celui de cinq s'y succèdent alternativement [6]. Le style en doit être simple, parce qu'un cœur véritablement affligé n'a plus de prétention; il faut que les expressions en soient quelquefois brûlantes comme la cendre qui couvre un feu dévorant, mais que dans le récit elles n'éclatent point en imprécations et en désespoir. Rien de si intéressant que l'extrême douceur jointe à l'extrême souffrance. Voulez-vous le modèle d'une élégie aussi courte que touchante? Vous la trouverez dans Euripide. Andromaque, transportée en Grèce, se jette aux pieds de la statue de Thétis, de la mère d'Achille : elle ne se plaint pas de ce héros; mais, au souvenir du jour fatal où elle vit Hector traîné autour des murailles de Troie, ses yeux se remplissent de larmes, elle accuse Hélène de tous ses malheurs, elle rappelle les cruautés qu'Hermione lui a fait éprouver; et, après avoir prononcé une seconde fois le nom de son époux, elle laisse couler ses pleurs avec plus d'abondance [7].

« L'élégie peut soulager nos maux, quand nous sommes dans l'infortune; elle doit nous inspirer du courage quand nous sommes près d'y tomber. Elle prend alors un ton plus vigoureux, et, employant les images les plus fortes, elle nous fait rougir de notre lâcheté, et envier les larmes répandues aux funérailles d'un héros mort pour le service de la patrie.

« C'est ainsi que Tyrtée ranima l'ardeur éteinte des Spartiates [8], et Callinus celle des habitants d'Éphèse [9]. Voilà leurs élégies; et voici la

1. Voss., De instit. poet., lib. II, cap. XXX, p. 150. — 2. Plut., Sympos., lib. VII, quæst. VIII, t. II, p. 712. Diom., De orat., lib. III, p. 488. — 3. Aristot., ibid., cap. I, t. II, p. 653. — 4. Diog. Laert., lib. III, § 18. Menag., ibid., p. 146. Voss., ibid., cap. XXXIII, p. 161. On peut présumer que quelques-uns des poëmes qu'on appelait mimes, étaient dans le goût des contes de La Fontaine. — 5. Procl. chrestom. ap. Phot., Bibl., p. 984. Voss., ibid., lib. III, cap. XI, p. 49. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. VI, hist., p. 277; t. VII, Mém., p. 337. — 6. Horat., De art. poet., v. 75. — 7. Eurip., in Androm., v. 103. — 8. Stob., serm. XLIX, p. 353. — 9. Id., ibid., p. 355.

pièce qu'on nomme la *Salamine*, et que Solon composa pour engager les Athéniens à reprendre l'île de ce nom [1].

« Lasse enfin de gémir sur les calamités trop réelles de l'humanité, l'élégie se chargea d'exprimer les tourments de l'amour [2].

« Plusieurs poëtes lui durent un éclat qui rejaillit sur leurs maîtresses. Les charmes de Nanno furent célébrés par Mimnerme de Colophon, qui tient un des premiers rangs parmi nos poëtes [3]; ceux de Battis le sont tous les jours par Philétas de Cos [4], qui, jeune encore, s'est fait une juste réputation. On dit que son corps est si grêle et si faible, que, pour se soutenir contre la violence du vent, il est obligé d'attacher à sa chaussure des semelles de plomb ou des boules de ce métal [5]. Les habitants de Cos, fiers de ses succès, lui ont consacré sous un platane une statue de bronze [6]. »

Je portai ma main sur un volume intitulé *la Lydienne*. « Elle est, me dit Euclide, d'Antimaque de Colophon, qui vivait dans le siècle dernier [7]; c'est le même qui nous a donné le poëme si connu de *la Thébaïde* [8]. Il était éperdument amoureux de la belle Chryséis; il la suivit en Lydie, où elle avait reçu le jour; elle y mourut entre ses bras. De retour dans sa patrie, il ne trouva d'autre remède à son affliction, que de la répandre dans ses écrits, et de donner à cette élégie le nom qu'elle porte [9].

— Je connais sa *Thébaïde*, répondis-je : quoique la disposition n'en soit pas heureuse [10], et qu'on y retrouve de temps en temps des vers d'Homère, transcrits presque syllabe pour syllabe [11]; je conviens qu'à bien des égards l'auteur mérite des éloges. Cependant l'enflure [12], la force, et j'ose dire la sécheresse du style [13], me font présumer qu'il n'avait ni assez d'agrément dans l'esprit, ni assez de sensibilité dans l'âme [14], pour nous intéresser à la mort de Chryséis. Mais je vais m'en éclaircir. » Je lus en effet *la Lydienne*, pendant qu'Euclide montrait à Lysis les élégies d'Archiloque, de Simonide, de Clonas, d'Ion, etc. [15] Ma lecture achevée : « Je ne me suis pas trompé, repris-je; Antimaque a mis de la pompe dans sa douleur. Sans s'apercevoir qu'on est consolé quand on cherche à se consoler par des exemples, il compare ses maux à ceux des anciens héros de la Grèce [16], et décrit longuement les travaux pénibles qu'éprouvèrent les Argonautes dans leur expédition [17].

— Archiloque, dit Lysis, crut trouver dans le vin un dénoûment

1. Plut., in Sol., t. I, p. 82. — 2. Horat., De art. poet., v. 76. — 3. Chamæl ap. Athen., lib. XIII, cap. III, p. 620. Strab., lib. XIV, p. 633 et 643. Suid., in Μιμνερ. Horat., lib. II, epist. II, v. 101. Propert., lib. I, eleg. IX, v. 11. Gyrald., De poet. hist., dialog. III, p. 161. — 4. Hermesian. ap. Athen., lib. XIII, cap. VIII, p. 598. — 5. Athen., lib. XII, cap. XIII, p. 552. Ælian., Var. hist., lib. IX, cap. XIV; lib. X, cap. VI. Suid., in Φιλητ. — 6. Hermesian., ibid. — 7. Schol. Pind., Pyth. IV, v. 398; id., Apoll. Rhod., lib. I, v. 1289; lib. II, v. 297, etc. — 8. Athen., lib. XI, p. 468, 475 et 482. — 9. Hermesian., ibid. Plut., De consol., t. II, p. 106. — 10. Quintil., lib. X, cap. I, p. 629 — 11. Porphyr. ap. Euseb. Præp. evang., lib. X, p. 467. — 12. Catul., De Cinn., et Volus., carm. LXXXVII. — 13. Dionys. Halic., De compos. verb., t. V, p. 150; id., De cens. vet. script., cap. II, p. 419. — 14. Quintil., ibid. — 15. Mém. de l'Acad. des bell. lettr., t. VII, p. 352. — 16. Plut., ibid., p. 160. — 17. Schol. Pind., Pyth. IV, v. 398; id., Apoll. Rhod., lib. I, v. 1289; lib. III, v. 409; lib. IV, v. 259, etc.



plus heureux à ses peines. Son beau-frère venait de périr sur mer; dans une pièce de vers que le poëte fit alors, après avoir donné quelques regrets à sa perte, il se hâte de calmer sa douleur. — « Car enfin, « dit-il, nos larmes ne le rendront pas à la vie; nos jeux et nos plai« sirs n'ajouteront rien aux rigueurs de son sort[1]. »

Euclide nous fit observer que le mélange des vers de six pieds avec ceux de cinq n'était autrefois affecté qu'à l'élégie proprement dite, et que dans la suite il fut appliqué à différentes espèces de poésie. Pendant qu'il nous en citait des exemples[2], il reçut un livre qu'il attendait depuis longtemps : c'était *l'Iliade* en vers élégiaques, c'est-à-dire qu'après chaque vers d'Homère, l'auteur n'avait pas rougi d'ajouter un plus petit vers de sa façon. Cet auteur s'appelle Pigrès; il était frère de la feue reine de Carie, Artémise, femme de Mausole[3], ce qui ne l'a pas empêché de produire l'ouvrage le plus extravagant et le plus mauvais qui existe peut-être.

Plusieurs tablettes étaient chargées d'hymnes en l'honneur des dieux, d'odes pour les vainqueurs aux jeux de la Grèce d'églogues, de chansons, et de quantité de pièces fugitives.

« L'églogue, nous dit Euclide, doit peindre les douceurs de la vie pastorale : des bergers assis sur un gazon, au bord d'un ruisseau, sur le penchant d'une colline, à l'ombre d'un arbre antique, tantôt accordent leurs chalumeaux au murmure des eaux et du zéphyr, tantôt chantent leurs amours, leurs troupeaux, et les objets ravissants qui les environnent.

« Ce genre de poésie n'a fait aucun progrès parmi nous. C'est en Sicile qu'on doit en chercher l'origine[4]. C'est là, du moins à ce qu'on dit, qu'entre des montagnes couronnées de chênes superbes, se prolonge un vallon où la nature a prodigué ses trésors. Le berger Daphnis y naquit au milieu d'un bosquet de lauriers[5], et les dieux s'empressèrent à le combler de leurs faveurs. Les nymphes de ces lieux prirent soin de son enfance; il reçut de Vénus les grâces et la beauté, de Mercure le talent de la persuasion; Pan dirigea ses doigts sur la flûte à sept tuyaux, et les Muses réglèrent les accents de sa voix touchante. Bientôt, rassemblant autour de lui les bergers de la contrée, il leur apprit à s'estimer heureux de leur sort. Les roseaux furent convertis en instruments sonores. Il établit des concours où deux jeunes émules se disputaient le prix du chant et de la musique instrumentale. Les échos, animés à leur voix, ne firent plus entendre que les expressions d'un bonheur tranquille et durable. Daphnis ne jouit pas longtemps du spectacle de ses bienfaits : victime de l'amour, il mourut à la fleur de son âge[6]; mais jusqu'à nos jours[7], ses élèves n'ont cessé de célébrer son nom, et de déplorer les tourments qui terminèrent sa vie[8]. Le poëme pastoral, dont on prétend qu'il conçut la première idée, fut

1. Plut., De aud. poet., t. II, p. 33. — 2. Mém. de l'Acad. des bell. lettr., t. VII, p. 383. — 3. Suid., in Πιγρ. — 4. Diod., lib. IV, p. 283. — 5. Id., ibid. — 6. Voss., De instit. poet., lib. III, cap. VIII. Mém. de l'Acad. des bell. lettr., t. V; Hist., p. 85; t. VI; Mém., p. 459. — 7. Diod., lib. IV, p. 283. — 8. Ælian., Var. hist., lib. X, cap. XVIII. Theocr., Idyll. I.

ctionné dans la suite par deux poëtes de Sicile, Stésichore d'Hi-
, et Diomus de Syracuse [1].

Je conçois, dit Lysis, que cet art a dû produire de jolis paysages, étrangement enlaidis par les figures qu'on y représente. Quel in- peuvent inspirer des pâtres grossiers et occupés de fonctions viles? fut un temps, répondit Euclide, où le soin des troupeaux n'était confié à des esclaves. Les propriétaires s'en chargeaient eux-mê- parce qu'on ne connaissait pas alors d'autres richesses. Ce fait ttesté par la tradition, qui nous apprend alors que l'homme fut ur avant que d'être agricole; il l'est par le récit des poëtes, qui, ré leurs écarts, nous ont souvent conservé le souvenir des mœurs ues [2]. Le berger Endymion fut aimé de Diane; Pâris conduisait e mont Ida les troupeaux du roi Priam, son père; Apollon gardait du roi Admète.

Un poëte peut donc, sans blesser les règles de la convenance, re- ter à ces siècles reculés, et nous conduire dans ces retraites écar- où coulaient sans remords leurs jours des particuliers qui, ayant de leurs pères une fortune proportionnée à leurs besoins, se li- nt à des jeux paisibles, et perpétuaient, pour ainsi dire, leur en- e jusqu'à la fin de leur vie.

Il peut donner à ces personnages une émulation qui tiendra les s en activité; ils penseront moins qu'ils ne sentiront; leur langage toujours simple, naïf, figuré, plus ou moins relevé suivant la dif- nce des états, qui, sous le régime pastoral, se réglait sur la nature possessions. On mettait alors au premier rang des biens les vaches, ite les brebis, les chèvres, et les porcs [3]. Mais comme le poëte ne prêter à ses bergers que des passions douces et des vices légers, aura qu'un petit nombre de scènes à nous offrir; et les spectateurs dégoûteront d'une uniformité aussi fatigante que celle d'une mer ours tranquille, et d'un ciel toujours serein.

Faute de mouvement et de variété, l'églogue ne flattera jamais nt notre goût que cette poésie où le cœur se déploie dans l'instant plaisir, dans celui de la peine. Je parle des chansons dont vous naissez les différentes espèces. Je les ai divisées en deux classes. ne contient les chansons de table [4]; l'autre celles qui sont particu- es à certaines professions, telles que les chansons des moisson- rs, des vendangeurs, des éplucheuses, des meuniers, des tisse- ds, des nourrices, etc [5].

L'ivresse du vin, de l'amour, de l'amitié, de la joie, du patrio- ne, caractérisent les premières. Elles exigent un talent particulier : e faut point de préceptes à ceux qui l'ont reçu de la nature; ils se- nt inutiles aux autres. Pindare a fait des chansons à boire [6]; mais chantera toujours celles d'Anacréon et d'Alcée. Dans la seconde èce de chansons, le récit des travaux est adouci par le souvenir de

Theocr., Idyll. I. Athen., lib. XIV, cap. III, p. 619. — 2. Plat., De leg., t. II, 82. — 3. Mém. de l'Acad. des bell. lettr., t. IV, p. 534. — 4. Id., ibid., , p. 320. — 5. Id., ibid., p. 347. — 6. Athen., lib. X, cap. VII, p. 427. Suid. Κυδ.



certaines circonstances, ou par celui des avantages qu'ils procurent. J'entendis une fois un soldat à demi ivre chanter une chanson militaire, dont je rendrai plutôt le sens par les paroles. « Une lance, une « épée, un bouclier, voilà tous mes trésors; avec la lance, l'épée et « le bouclier, j'ai des champs, des moissons, et du vin. J'ai vu des « gens prosternés à mes pieds; ils m'appelaient leur souverain, leur « maître; ils n'avaient point la lance, l'épée et le bouclier[1]. »

« Combien la poésie doit se plaire dans un pays où la nature et les institutions forcent sans cesse des imaginations vives et brillantes à se répandre avec profusion ! Car ce n'est pas seulement au succès de l'épopée et de l'art dramatique que les Grecs accordent des statues, et l'hommage plus précieux encore d'une estime réfléchie : des couronnes éclatantes sont réservées pour toutes les espèces de poésies lyriques. Point de ville qui, dans le courant de l'année, ne solennise quantité de fêtes en l'honneur de ses dieux : point de fête qui ne soit embellie par des cantiques nouveaux : point de cantique qui ne soit chanté en présence de tous les habitants, et par des chœurs de jeunes gens tirés des principales familles. Quel motif d'émulation pour le poëte ! Quelle distinction encore, lorsqu'en célébrant les victoires des athlètes, il mérite lui-même la reconnaissance de leur patrie ! Transportons-le sur un plus beau théâtre. Qu'il soit destiné à terminer par ses chants les fêtes d'Olympie ou des autres grandes solennités de la Grèce ; quel moment que celui où vingt, trente milliers de spectateurs, ravis de ses accords, poussent jusqu'au ciel des cris d'admiration et de joie ! Non, le plus grand potentat de la terre ne saurait accorder au génie une récompense de si haute valeur.

« De là vient cette considération dont jouissent, parmi nous, les poëtes qui concourent à l'embellissement de nos fêtes, surtout lorsqu'ils conservent dans leurs compositions le caractère spécial de la divinité qui reçoit leurs hommages. Car, relativement à son objet, chaque espèce de cantique devrait se distinguer par un genre particulier de style et de musique. Vos chants s'adressent-ils au maître des dieux, prenez un ton grave et imposant; s'adressent-ils aux muses, faites entendre des sons plus doux et plus harmonieux. Les anciens observaient exactement cette juste proportion; mais la plupart des modernes, qui se croient plus sages, parce qu'ils sont plus instruits l'ont dédaignée sans pudeur[2].

— Cette convenance, dis-je alors, je l'ai trouvée dans vos moindres usages, dès qu'ils remontent à une certaine antiquité; et j'ai admiré vos premiers législateurs, qui s'aperçurent de bonne heure qu'il valait mieux enchaîner votre liberté par des formes que par la contrainte. J'ai vu de même, en étudiant l'origine des nations, que l'empire des rites avait précédé partout celui des lois. Les rites sont comme des guides qui nous conduisent par la main dans des routes qu'ils ont souvent parcourues, les lois comme des plans de géographie où

1. Athen., lib. XV, cap. XV, p. 695. — 2. Plat., De leg., lib. III, t. II, p. 700. Plut., De mus., t. II, p. 1133. Lettr. sur la musique, par M. l'abbé Arnaud, p. 1[illegible]

tracé les chemins par un simple trait, et sans égard à leurs
sités.

[e ne vous lirai point, reprit Euclide, la liste fastidieuse de tous teurs qui ont réussi dans la poésie lyrique; mais je vous en cite- principaux : ce sont, parmi les hommes, Stésichore, Ibycus, Alcman, Simonide, Bacchylide, Anacréon et Pindare; parmi nmes, car plusieurs d'entre elles se sont exercées avec succès un genre si susceptible d'agréments, Sapho, Érinne, Télésille, le, Myrtis, et Corinne[1].

vant que d'aller plus loin, je dois faire mention d'un poëme où nt éclate cet enthousiasme dont nous avons parlé. Ce sont des es en l'honneur de Bacchus, connus sous le nom de dithyrambes. it être dans une sorte de délire quand on les compose; il faut quand on les chante[2] : car ils sont destinés à diriger des danses et turbulentes, le plus souvent exécutées en rond[3].

e poëme se reconnaît aisément aux propriétés qui le distinguent utres[4]. Pour peindre à la fois les qualités et les rapports d'un on s'y permet souvent de réunir plusieurs mots en un seul, et résulte des expressions quelquefois si volumineuses, qu'elles fati- l'oreille; si bruyantes qu'elles ébranlent l'imagination[5]. Des phores qui semblent n'avoir aucun rapport entre elles, s'y suc- t sans se suivre; l'auteur, qui ne marche que par des saillies im- uses, entrevoit la liaison des pensées, et néglige de la marquer. it il s'affranchit des règles de l'art; tantôt il emploie les différentes res de vers, et les diverses espèces de modulation[6].

'andis qu'à la faveur de ces licences, l'homme de génie déploie à eux les grandes richesses de la poésie, ses faibles imitateurs s'ef- nt d'en étaler le faste. Sans chaleur et sans intérêt, obscurs pour tre profonds, ils répandent sur des idées communes des couleurs communes encore. La plupart, dès le commencement de leurs s, cherchent à nous éblouir par la magnificence des images des météores et des phénomènes célestes[7]. De là cette plaisan- d'Aristophane : il suppose, dans une de ses comédies, un homme ndu du ciel; on lui demande ce qu'il a vu. « Deux ou trois poëtes yrambiques[8], répond-il; ils couraient à travers les nuages et les its, pour y ramasser les vapeurs et les tourbillons dont ils devaient struire leurs prologues. » Ailleurs, il compare les expressions de oëtes à des bulles d'air, qui s'évaporent en perçant leur enve- avec éclat[9].

Voss., De instit. poet., lib. III, cap. XV, p. 80. — 2. Plat., in Ion., t. I, ; id., De leg., lib. III, t. II, p. 700. — 3. Procl. chrestom. ap. Phot., p. 98.. Schol. Pind., in Olymp. XIII, v. 25; schol. Aristoph., in Av., 03. — 4. Schmidt, De dithyr. ad calc. edit. Pind., p. 251. Mém. de l'Acad. ell. lettr., t. X, p. 307. — 5. Aristoph., in Pac., v. 831. Schol., ibid. Ari- Rhet., lib. III, cap. III, t. II, p. 587, E. Suid., in Διθυ et in Ἐνδιαερ. — onys. Halic., De compos. verbor., § 19, t. V, p. 131. — 7. Suid., in Διθυρ. — stoph., in Av., v. 1383. Schol., ibid.; id., in Pac., v. 825; id., ibid. Flor., tian., ibid., v. 177. — 9. Aristoph., in Ran., v. 251. Schol., ibid. Voss., cap. XVI, p. 88

« C'est ici que se montre encore aujourd'hui le pouvoir des conventions. Le même poëte qui, pour célébrer Apollon, avait mis son esprit dans une assiette tranquille, s'agite avec violence lorsqu'il entame l'éloge de Bacchus; et si son imagination tarde à s'exalter, il la secoue par l'usage immodéré du vin[1]. « Frappé de cette liqueur[2], comme d'un « coup de tonnerre, disait Archiloque, je vais entrer dans la carrière[3]. »

Euclide avait rassemblé les dithyrambes de ce dernier poëte[4], ceux d'Arion[5], de Lasus[6], de Pindare[7], de Mélanippe[8], de Philoxène[9], de Timothée, de Télestès, de Polyidès[10], d'Ion[11], et de beaucoup d'autres, dont la plupart ont vécu de nos jours. Car ce genre, qui tend au sublime, a un singulier attrait pour les poëtes médiocres; et comme tout le monde cherche maintenant à se mettre audessus de son état, chaque auteur veut, de même, s'élever au-dessus de son talent. »

Je vis ensuite un recueil d'impromptus[12], d'énigmes, d'acrostiches, et de toutes sortes de griphes[13]. On avait dessiné dans les dernières pages un œuf, un autel, une hache à deux tranchants, les ailes de l'Amour. En examinant de près ces dessins, je m'aperçus que c'étaient des pièces de poésie composées de vers dont les différentes mesures indiquaient l'objet qu'on s'était fait un jeu de représenter. Dans l'œuf, par exemple, les deux premiers vers étaient de trois syllabes chacun : les suivants croissaient toujours, jusqu'à un point donné, d'où décroissant dans la même proportion qu'ils avaient augmenté, ils se terminaient en deux vers de trois syllabes comme ceux du commencement[14]. Simmias de Rhodes venait d'enrichir la littérature de ces productions aussi puériles que laborieuses.

Lysis, passionné pour la poésie, craignait toujours qu'on ne la mît au rang des amusements frivoles; et s'étant aperçu qu'Euclide avait déclaré, plus d'une fois, qu'un poëte ne doit pas se flatter du succès lorsqu'il n'a pas le talent de plaire, il s'écria dans un moment d'impatience : « C'est la poésie qui a civilisé les hommes, qui instruisit mon enfance, qui tempère la rigueur des préceptes, qui rend la vertu plus aimable en lui prêtant ses grâces, qui élève mon âme dans l'épopée, l'attendrit au théâtre, la remplit d'un saint respect dans nos cérémonies, l'invite à la joie pendant nos repas, lui inspire une noble ardeur en présence de l'ennemi : et quand même ses fictions se borneraient à calmer l'activité inquiète de notre imagination, ne serait-ce pas un bien réel de nous ménager quelques plaisirs innocents, au milieu de tant de maux dont j'entends sans cesse parler? »

1. Philoch. et Epicharm. ap. Athen., lib. XIV, cap. VI, p. 628. — 2. Le texte dit : « Foudroyé par le vin. » — 3. Archil. ap. Athen., lib. XIV, cap. VI, p. 628. — 4. Athen., ibid. — 5. Herodot., lib. I, cap. XXIII. Suid., in Ἀρίων. — 6. Clem. Alex., Strom., lib. I, p. 365. Ælian., Hist. anim., lib. VII, cap. XLVII. — 7. Strab., lib. IX, p. 404. Dionys. Halic., De comp. verb., t. V, p. 152. Suid., in Πινδ. — 8. Xenoph., Memor., lib. I, p. 725. — 9. Dionys. Halic., ibid., p. 132. Suid., in Φιλόξεν. — 10. Diod., lib. XIV, p. 273. — 11. Aristoph., in Pac., v. 835. Schol., ibid. — 12. Simon. ap. Athen., lib. III, cap. XXXV, p. 125. — 13. Call. ap. Athen., lib. X, cap. XX, p. 453. Thes. epist. Lacrozian., t. III, p. 257. Espèces de logogriphes. Voy. la note XXIII à la fin du volume. — 14. Salmas. ad Dosiad. aras, Simmiæ ovum, etc., p. 183.

Euclide sourit de ce transport; et pour l'exciter encore, il répliqua: « Je sais que Platon s'est occupé de votre éducation; auriez-vous oublié qu'il regardait ces fictions poétiques comme des tableaux infidèles et dangereux, qui, en dégradant les dieux et les héros, n'offrent à notre imitation que des fantômes de vertu [1]?

– Si j'étais capable de l'oublier, reprit Lysis, ses écrits me le rappelleraient bientôt; mais je dois l'avouer, quelquefois je me crois entraîné par la force de ses raisons, et je ne le suis que par la poésie de son style; d'autres fois, le voyant tourner contre l'imagination les armes puissantes qu'elle avait mises entre ses mains, je suis tenté de l'accuser d'ingratitude et de perfidie. Ne pensez-vous pas, me dit-il ensuite, que le premier et le principal objet des poëtes est de nous instruire de nos devoirs par l'attrait du plaisir? Je lui répondis : Depuis que, vivant parmi des hommes éclairés, j'ai étudié la conduite de ceux qui aspirent à la célébrité, je n'examine plus que le second motif de leurs actions; le premier est presque toujours l'intérêt ou la vanité. Mais sans entrer dans ces discussions, je vous dirai simplement ce que je pense: Les poëtes veulent plaire [2], la poésie peut être utile. »

CHAP. LXXXI. — *Suite de la bibliothèque. La morale*.

« La morale, nous dit Euclide, n'était autrefois qu'un tissu de maximes. Pythagore et ses premiers disciples, toujours attentifs à remonter aux causes, la lièrent à des principes trop élevés au-dessus des esprits vulgaires [3] : elle devint alors une science; et l'homme fut connu, du moins autant qu'il peut l'être. Il ne le fut plus, lorsque les sophistes étendirent leurs doutes sur ses vérités les plus utiles. Socrate, persuadé que nous sommes faits plutôt pour agir que pour penser, s'attacha moins à la théorie qu'à la pratique. Il rejeta les notions abstraites, et sous ce point de vue, on peut dire qu'il fit descendre la philosophie sur la terre [4]; ses disciples développèrent sa doctrine, et quelques-uns l'altérèrent par des idées si sublimes, qu'ils firent remonter la morale dans le ciel. L'école de Pythagore crut devoir renoncer quelquefois à son langage mystérieux, pour nous éclairer sur nos passions et sur nos devoirs. C'est ce que Théagès, Métopus et Archytas, exécutèrent avec succès [5]. »

Différents traités sortis de leurs mains se trouvaient placés dans la bibliothèque d'Euclide, avant les livres qu'Aristote a composés sur les mœurs. En parlant de l'éducation des Athéniens, j'ai tâché d'exposer la doctrine de ce dernier, qui est parfaitement conforme à celle des premiers. Je vais maintenant rapporter quelques observations qu'Euclide avait tirées de plusieurs ouvrages rassemblés par ses soins.

« Le mot *vertu*, dans son origine, ne signifiait que la force et la vi-

1. Plat., De rep., lib. III, t. II, p. 387, etc.; lib. X, p. 599, etc. — 2. Aristot., De poet., cap. IX, t. II, p. 659; cap. XIV, p. 662. D. Voss., De art. poet. nat., cap. VIII, p. 42. — 3. Aristot., Magn. moral., lib. I, cap. I, t. II, p. 145. — 4. Cicer., Tuscul., cap. IV, t. II, p. 362. — 5. Stob., passim.

gueur du corps[1] : c'est dans ce sens qu'Homère a dit, la *vertu* d'un cheval[2], et qu'on dit encore la *vertu* d'un terrain[3]. Dans la suite, ce mot désigna ce qu'il y a de plus estimable dans un objet. On s'en sert aujourd'hui pour exprimer les qualités de l'esprit, et plus souvent celles du cœur[4].

« L'homme solitaire n'aurait que deux sentiments, le désir et la crainte; tous ses mouvements seraient de poursuite ou de fuite[5]. Dans la société, ces deux sentiments pouvant s'exercer sur un grand nombre d'objets, se divisent en plusieurs espèces : de là l'ambition, la haine, et les autres mouvements dont son âme est agitée. Or, comme il n'avait reçu le désir et la crainte que pour sa propre conservation, il faut maintenant que toutes ses affections concourent tant à sa conservation qu'à celle des autres. Lorsque réglées par la droite raison elles produisent cet heureux effet, elles deviennent des vertus.

« On en distingue quatre principales : la force, la justice, la prudence et la tempérance[6]. Cette distinction que tout le monde connaît, suppose dans ceux qui l'établirent des lumières profondes. Les deux premières, plus estimées, parce qu'elles sont d'une utilité plus générale, tendent au maintien de la société : la force ou le courage pendant la guerre, la justice pendant la paix[7]. Les deux autres tendent à notre utilité particulière. Dans un climat où l'imagination est si vive, où les passions sont si ardentes, la prudence devait être la première qualité de l'esprit; la tempérance, la première du cœur. »

Lysis demanda si les philosophes se partageaient sur certains points de morale. « Quelquefois, reprit Euclide : en voici des exemples:

« On établit pour principe qu'une action, pour être vertueuse ou vicieuse, doit être volontaire; il est question ensuite d'examiner si nous agissons sans contrainte. Des auteurs excusent les crimes de l'amour et de la colère, parce que, suivant eux, ces passions sont plus fortes que nous[8]; ils pourraient citer, en faveur de leur opinion, cet étrange jugement prononcé dans un de nos tribunaux. Un fils qui avait frappé son père fut traduit en justice, et dit pour sa défense que son père avait frappé le sien; les juges, persuadés que la violence du caractère était héréditaire dans cette famille, n'osèrent condamner le coupable[9]. Mais d'autres philosophes plus éclairés s'élèvent contre de pareilles décisions : « Aucune passion, disent-ils, ne saurait nous entraîner malgré « nous-mêmes; toute force qui nous contraint est extérieure, et nous « est étrangère[10]. »

« Est-il permis de se venger de son ennemi? Sans doute, répondent quelques-uns; car il est conforme à la justice de repousser l'outrage par l'outrage[11]. Cependant une vertu pure trouve plus de grandeur à

1. Homer., Iliad., lib. XV, v. 642. — 2. Id., ibid., lib. XXIII, v. 374. — 3. Thucyd., lib. I, cap. II. — 4. Aristot., Eudem., lib. II, cap. I, t. II, p. 202. — 5. Id., De animâ, lib. III, cap. X, t. I, p. 657, D. — 6. Archyt. ap. Stob., serm. I, p. 14. Plat., De leg., lib. XII, t. II, p. 964, B. — 7. Aristot., Rhet., lib. I, cap. IX, t. II, p. 531, A. — 8. Id., Eudem., lib. II, cap. VIII, t. II, p. 212, D. — 9. Id., Magn. moral., lib. II, cap. VI, t. II, p. 178, A. — 10. Id., De mor., lib. III, cap. III, t. II, p. 30; cap. VII, p. 33; id., Magn. moral., lib. I, cap. XV, t. II, p. 156. — 11. Id., Rhet., lib. I, cap. IX. t. II, p. 531, E.

l'oublier. C'est elle qui a dicté ces maximes que vous trouverez dans plusieurs auteurs : Ne dites pas du mal de vos ennemis [1]; loin de chercher à leur nuire, tâchez de convertir leur haine en amitié [2]. Quelqu'un disait à Diogène : « Je veux me venger; apprenez-moi par quels « moyens. — En devenant plus vertueux, répondit-il [3]. »

« Ce conseil, Socrate en fit un précepte rigoureux. C'est de la hauteur où la sagesse humaine peut atteindre, qu'il criait aux hommes : « Il ne vous est jamais permis de rendre le mal pour le mal [4]. »

« Certains peuples permettent le suicide [5]; mais Pythagore et Socrate, dont l'autorité est supérieure à celle de ces peuples, soutiennent que personne n'est en droit de quitter le poste que les dieux lui ont assigné dans la vie [6].

« Les citoyens des villes commerçantes font valoir leur argent sur la place; mais dans le plan d'une république fondée sur la vertu, Platon ordonne de prêter sans exiger aucun intérêt [7].

« De tous temps on a donné des éloges à la probité, à la pureté des mœurs, à la bienfaisance; de tout temps on s'est élevé contre l'homicide, l'adultère, le parjure, et toutes les espèces de vices. Les écrivains les plus corrompus sont forcés d'annoncer une saine doctrine, et les plus hardis de rejeter les conséquences qu'on tire de leurs principes. Aucun d'eux n'oserait soutenir qu'il vaut mieux commettre une injustice que de la souffrir [8].

« Que nos devoirs soient tracés dans nos lois et dans nos auteurs, vous n'en serez pas surpris; mais vous le serez en étudiant l'esprit de nos institutions. Les fêtes, les spectacles et les arts eurent parmi nous, dans l'origine, un objet moral dont il serait facile de suivre les traces.

« Des usages qui paraissent indifférents, présentent quelquefois une leçon touchante. On a soin d'élever les temples des Grâces dans des endroits exposés à tous les yeux, parce que la reconnaissance ne peut être trop éclatante [9]. Jusque dans le mécanisme de notre langue, les lumières de l'instinct ou de la raison ont introduit des vérités précieuses. Parmi ces anciennes formules de politesse que nous plaçons au commencement d'une lettre, et que nous employons en différentes rencontres, il en est une qui mérite de l'attention. Au lieu de dire : *Je vous salue*, je vous dis simplement, *Faites le bien* [10]; c'est vous souhaiter le plus grand bonheur. Le même mot [11] désigne celui qui se distingue par sa valeur ou par sa vertu, parce que le courage est aussi nécessaire à l'une qu'à l'autre. Veut-on donner l'idée d'un homme parfaitement vertueux, on lui attribue la beauté et la bonté [12], c'est-à-dire les deux qualités qui attirent le plus l'admiration et la confiance.

1. Pittac. ap. Diog. Laert., lib. I, § 78. — 2. Cleobul. ap. Eumd., lib. I, § 91. Plut., Apophth lacon., t. II, p. 218. A. Themist., Orat. VII, p. 95. — 3. Plut., De aud. poet., t. II, p. 21, E. — 4. Plat., in Crit., t. I, p. 49. — 5. Strab., lib. X, p. 486. Ælian., Var. hist., lib. III, cap. XXXVII, et alii. — 6. Plat., in Phædon., t. I, p. 62. Cicer., De senect., cap. XX, t. III, p. 318. — 7. Plat., De leg., lib. V, t. II, p. 742. — 8. Aristot., Topic, lib. VIII, cap. IX, t. I, p. 275. — 9. Id., De mor., lib. V, cap. VIII, t. II, p. 64, D. — 10. Id., Magn. moral., lib. I, cap. IV, t. II, p. 149. — 11. Ἄριστος, qu'on peut traduire par excellent. — 12. Aristot., Ibid., lib. II, cap. IX, t. II, p. 186. A. Καλὸς κἀγαθὸς, bel et bon.

« Avant que de terminer cet article, je dois vous parler d'un genre qui depuis quelque temps exerce nos écrivains; c'est celui des caractères[1]. Voyez, par exemple, avec quelles couleurs Aristote a peint la grandeur d'âme[2].

« Nous appelons magnanime, celui dont l'âme naturellement élevée n'est jamais éblouie par la prospérité, ni abattue par les revers[3].

« Parmi tous les biens extérieurs, il ne fait cas que de cette considération qui est acquise et accordée par l'honneur. Les distinctions les plus importantes ne méritent pas ses transports, parce qu'elles lui sont dues; il y renoncerait plutôt que de les obtenir pour des causes légères, ou par des gens qu'il méprise[4].

« Comme il ne connaît pas la crainte, sa haine, son amitié, tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit, est à découvert; mais ces haines ne sont pas durables : persuadé que l'offense ne saurait l'atteindre, souvent il la néglige, et finit par l'oublier[5].

« Il aime à faire des choses qui passent à la postérité; mais il ne parle jamais de lui, parce qu'il n'aime pas la louange. Il est plus jaloux de rendre des services que d'en recevoir. Jusque dans ses moindres actions, on aperçoit l'empreinte de la grandeur : s'il fait des acquisitions, s'il veut satisfaire des goûts particuliers, la beauté le frappe plus que l'utilité[6]. »

J'interrompis Euclide : « Ajoutez, lui dis-je, que, chargé des intérêts d'un grand État, il développe dans ses entreprises et dans ses traités toute la noblesse de son âme; que pour maintenir l'honneur de la nation, loin de recourir à de petits moyens, il n'emploie que la fermeté, la franchise, et la supériorité du talent; et vous aurez ébauché le portrait de cet Arsame avec qui j'ai passé en Perse des jours si fortunés, et qui, de tous les vrais citoyens de cet empire, fut le seul à ne pas s'affliger de sa disgrâce. »

Je parlai à Euclide d'un autre portrait qu'on m'avait montré en Perse, et dont je n'avais retenu que les traits suivants :

« Je consacre à l'épouse d'Arsame l'hommage que la vérité doit à la vertu. Pour parler de son esprit, il faudrait en avoir autant qu'elle; mais, pour parler de son cœur, son esprit ne suffirait pas, il faudrait avoir son âme.

« Phédime discerne d'un coup d'œil les différents rapports d'un objet; d'un seul mot elle sait les exprimer. Elle semble quelquefois se rappeler ce qu'elle n'a jamais appris. D'après quelques notions il lui serait aisé de suivre l'histoire des égarements de l'esprit : d'après plusieurs exemples, elle ne suivrait pas celle des égarements du cœur : le sien est trop pur et trop simple pour les concevoir....

« Elle pourrait, sans en rougir, contempler la suite des pensées et des sentiments qui l'ont occupée pendant toute sa vie. Sa conduite a

1. Aristot., Theophr., et alii. — 2. Id., De mor., lib. IX, cap. VII, t. II, p. 49; id., Eudem., lib. III, cap. V, t. II, p. 223. — 3. Id., De mor., lib. IV, cap. VII, t. II, p. 50. — 4. Id., ibid.; id., Magn. moral., lib. I, cap. XXVI, t. II, p. 162. — 5. Id., De mor., lib. IV, cap. VIII, p. 51. — 6. Id., ibid.

prouvé que les vertus, en se réunissant, n'en font plus qu'une; elle a prouvé aussi qu'une telle vertu est le plus sûr moyen d'acquérir l'estime générale sans exciter l'envie....

« Au courage intrépide que donne l'énergie du caractere, elle joint une bonté aussi active qu'inépuisable; son âme toujours en vie. semble ne respirer que pour le bonheur des autres....

« Elle n'a qu'une ambition, celle de plaire à son époux : si dans sa jeunesse vous aviez relevé les agréments de sa figure, et ces qualités dont je n'ai donné qu'une faible idée, vous l'auriez moins flattée que si vous lui aviez parlé d'Arsame.... »

CHAP. LXXXII ET DERNIER. — *Nouvelle entreprise de Philippe; bataille de Chéronée; portrait d'Alexandre.*

La Grèce s'était élevée au plus haut point de la gloire; il fallait qu'elle descendît au terme d'humiliation, fixé par cette destinée qui agite sans cesse la balance des empires. Le déclin, annoncé depuis longtemps, fut très-marqué pendant mon séjour en Perse, et très-rapide quelques années après. Je cours au dénoûment de cette grande révolution; j'abrégerai le récit des faits, et me contenterai quelquefois d'extraire le journal de mon voyage.

Sous l'archonte Nicomaque. Dans la quatrième année de la 109e olympiade. (Depuis le 30 juin de l'an 341 jusqu'au 19 juillet de l'an 340 avant J. C.)

« Philippe avait formé de nouveau le dessein de s'emparer de l'île d'Eubée par ses intrigues, et de la ville de Mégare par les armes des Béotiens ses alliés. Maître de ces postes, il l'eût été bientôt d'Athènes. Phocion a fait une seconde expédition en Eubée, et en a chassé les tyrans établis par Philippe; il a marché ensuite au secours des Mégariens, a fait échouer les projets des Béotiens, et mis la place hors d'insulte [1].

« Si Philippe pouvait assujettir les villes grecques qui bornent ses États du côté de l'Hellespont et de la Propontide, il disposerait du commerce des blés que les Athéniens tirent du Pont-Euxin, et qui sont absolument nécessaires à leur subsistance [2]. Dans cette vue il avait attaqué la forte place de Périnthe. Les assiégés ont fait une résistance digne des plus grands éloges. Ils attendaient du secours de la part du roi de Perse; ils en ont reçu des Byzantins [3]. Philippe, irrité contre ces derniers, a levé le siége de Périnthe, et s'est placé sous les murs de Byzance, qui tout de suite a fait partir des députés pour Athènes. Ils ont obtenu des vaisseaux et des soldats commandés par Charès [4].

1. Diod., lib. XVI, p. 446. Plut., in Phoc., t. I, p. 748. — 2. Demosth., De coron., p. 487. — 3. Diod., ibid. — 4. Id., ibid., p. 468

Sous l'archonte Théophraste. La première année de la 110e olympiade. (Depuis le 19 juillet de l'an 340 jusqu'au 8 juillet de l'an 339 avant J. C.)

« La Grèce a produit de mon temps plusieurs grands hommes dont elle peut s'honorer, trois surtout dont elle doit s'enorgueillir : Épaminondas, Timoléon et Phocion. Je ne fis qu'entrevoir les deux premiers, j'ai mieux connu le dernier. Je le voyais souvent dans la petite maison qu'il occupait au quartier de Mélite [1]. Je le trouvais toujours différent des autres hommes, mais toujours semblable à lui-même. Lorsque je me sentais découragé à l'aspect de tant d'injustices et d'horreurs qui dégradent l'humanité, j'allais respirer un moment auprès de lui, et je revenais plus tranquille et plus vertueux.

« *Le* 13 *d'anthestérion* [2]. — J'assistais hier à la représentation d'une nouvelle tragédie [3], qui fut tout à coup interrompue. Celui qui jouait le rôle de reine refusait de paraître, parce qu'il n'avait pas un cortége assez nombreux. Comme les spectateurs s'impatientaient, l'entrepreneur Mélanthius poussa l'acteur jusqu'au milieu de la scène, en s'écriant : « Tu me demandes plusieurs suivantes, et la femme de Phocion n'en a qu'une quand elle se montre dans les rues d'Athènes [4] ! » Ces mots, que tout le monde entendit, furent suivis de si grands applaudissements, que, sans attendre la fin de la pièce, je courus au plus vite chez Phocion. Je le trouvai tirant de l'eau de son puits, et sa femme pétrissant le pain du ménage [5]. Je tressaillis à cette vue, et racontai avec plus de chaleur ce qui venait de se passer au théâtre. Ils m'écoutèrent avec indifférence. J'aurais dû m'y attendre. Phocion était peu flatté des éloges des Athéniens, et sa femme l'était plus des actions de son époux, que de la justice qu'on leur rendait [6]

« Il était alors dégoûté de l'inconstance du peuple, et encore plus indigné de la bassesse des orateurs publics. Pendant qu'il me parlait de l'avidité des uns, de la vanité des autres, Démosthène entra. Ils s'entretinrent de l'état actuel de la Grèce. Démosthène voulait déclarer la guerre à Philippe, Phocion maintenir la paix.

« Ce dernier était persuadé que la perte d'une bataille entraînerait celle d'Athènes; qu'une victoire prolongerait une guerre que les Athéniens, trop corrompus, n'étaient plus en état de soutenir; que loin d'irriter Philippe et de lui fournir un prétexte d'entrer dans l'Attique, il fallait attendre qu'il s'épuisât en expéditions lointaines, et qu'il continuât d'exposer des jours dont le terme serait le salut de la république.

« Démosthène ne pouvait renoncer au rôle brillant dont il s'est emparé. Depuis la dernière paix, deux hommes de génies différents, mais d'une obstination égale, se livrent un combat qui fixe les regards de la Grèce. On voit d'un côté un souverain jaloux de dominer sur toutes les nations, soumettant les unes par la force de ses armes, agitant les

1. Plut., in Phoc., t. I, p. 750. — 2. 23 février 339. — 3. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. XXXIX, p. 176 et 183. — 4. Plut., ibid. — 5. Id., ibid., p. 749. — 6. Id., ibid., p. 750; id., De mus., t. II, p. 11[illegible].

autres par ses émissaires, lui-même couvert de cicatrices, courant sans cesse à de nouveaux dangers, et livrant à la fortune telle partie de son corps qu'elle voudra choisir, pourvu qu'avec le reste il puisse vivre comblé d'honneur et de gloire [1]. D'un autre côté, c'est un simple particulier qui lutte avec effort contre l'indolence des Athéniens, contre l'aveuglement de leurs alliés, contre la jalousie de leurs orateurs; opposant la vigilance à la ruse, l'éloquence aux armées; faisant retentir la Grèce de ses cris, et l'avertissant de veiller sur les démarches du prince [2]; envoyant de tous côtés des ambassadeurs, des troupes, des flottes, pour s'opposer à ses entreprises, et parvenu au point de se faire redouter du plus redoutable des vainqueurs [3].

« Mais l'ambition de Démosthène, qui n'échappait pas à Phocion, se cachait adroitement sous les motifs qui devaient engager les Athéniens à prendre les armes, motifs que j'ai développés plus d'une fois. Ces deux orateurs les discutèrent de nouveau dans la conférence où je fus admis. Ils parlèrent l'un et l'autre avec véhémence, Démosthène toujours avec respect, Phocion quelquefois avec amertume. Comme ils ne purent s'accorder, le premier dit en s'en allant : « Les Athéniens vous « feront mourir dans un moment de délire. Et vous, répliqua le se- « cond, dans un retour de bon sens [4]. »

« *Le* 16 *d'anthestérion* [5]. — On a nommé aujourd'hui quatre députés pour l'assemblée des amphictyons, qui doit se tenir au printemps prochain à Delphes [6].

« *Le*....... [7]. — Il s'est tenu ici une assemblée générale. Les Athéniens, alarmés du siége de Byzance, venaient de recevoir une lettre de Philippe qui les accusait d'avoir enfreint plusieurs articles du traité de paix et d'alliance qu'ils signèrent il y a sept ans [8]. Démosthène a pris la parole; et d'après son conseil, vainement combattu par Phocion, le peuple a ordonné de briser la colonne où se trouve inscrit ce traité, d'équiper des vaisseaux, et de se préparer à la guerre [9].

« On avait appris, quelques jours auparavant, que ceux de Byzance aimaient mieux se passer du secours des Athéniens, que de recevoir dans leurs murs des troupes commandées par un général aussi détesté que Charès [10]. Le peuple a nommé Phocion pour le remplacer.

« *Le* 30 *d'élaphébolion* [11]. — Dans la dernière assemblée des amphictyons, un citoyen d'Amphissa, capitale des Locriens Ozoles, située à soixante stades de Delphes, vomissait des injures atroces contre les Athéniens, et proposait de les condamner à une amende de cinquante talents [12], pour avoir autrefois suspendu au temple des boucliers dorés, monuments de leurs victoires sur les Mèdes et les Thébains [13]. Eschine voulant détourner cette accusation, fit voir que les habitants d'Am-

1. Demosth., De cor., p. 483, c. — 2. Id., ibid., p. 480. — 3. Lucian., in Demosth. encom., cap. XXXVII, t. III, p. 518. — 4. Plut., in Phoc., t. I, p. 745, E. — 5. 26 février 339. — 6. Æschin., in Ctes., p. 446. Demosth., ibid., p 498. — 7. Vers le même temps. — 8. Litter. Phil., in Oper. Demosth., p. 114. Dionys. Halic., Epist. ad Amm., t. VI, p. 740. — 9. Demosth. ad Phil., Epist., p. 117. Philoch ad Dionys. Halic., t. VI, p. 741. — 10. Plut., ibid., p. 747. — 11. 10 avril 339. — 12. Deux cent soixante-dix mille livres. — 13. Æschin., ibid. Pausan., lib. X, cap. XIX, p. 843.



phissa, s'étant emparés du port de Cirrha et de la contrée voisine, pays originairement consacré au temple, avaient encouru la peine portée contre les sacriléges. Le lendemain les députés de la ligue amphictyonique, suivis d'un grand nombre de Delphiens, descendirent dans la plaine, brûlèrent les maisons, et comblèrent en partie le port. Ceux d'Amphissa, étant accourus en armes, poursuivirent les agresseurs jusqu'aux portes de Delphes.

« Les amphictyons indignés méditent une vengeance éclatante. Elle sera prononcée dans la diète des Thermopyles, qui s'assemble pour l'ordinaire en automne; mais on la tiendra plus tôt cette année [1].

« On ne s'attendait point à cette guerre. On soupçonne Philippe de l'avoir suscitée; quelques-uns accusent Eschine d'avoir agi de concert avec ce prince [2].

« *Le*....... [3]. — Phocion campait sous les murs de Byzance. Sur la réputation de sa vertu, les magistrats de la ville introduisirent ses troupes dans la place. Leur discipline et leur valeur rassurèrent les habitants, et contraignirent Philippe à lever le siége. Pour couvrir la honte de sa retraite, il dit que sa gloire le forçait à venger une offense qu'il venait de recevoir d'une tribu de Scythes. Mais avant de partir, il eut soin de renouveler la paix avec les Athéniens [4], qui tout de suite oublièrent les décrets et les préparatifs qu'ils avaient faits contre lui.

« *Le*....... [5]. — On a lu dans l'assemblée générale deux décrets, l'un des Byzantins, l'autre de quelques villes de l'Hellespont. Celui des premiers porte qu'en reconnaissance des secours que ceux de Byzance et de Périnthe ont reçus des Athéniens, ils leur accordent le droit de cité dans leurs villes, la permission d'y contracter des alliances et d'y acquérir des terres ou des maisons, avec la préséance aux spectacles, et plusieurs autres priviléges. On doit ériger au Bosphore trois statues de seize coudées [6] chacune, représentant le peuple d'Athènes couronné par ceux de Byzance et de Périnthe [7]. Il est dit dans le second décret, que quatre villes de la Chersonèse de Thrace, protégées contre Philippe par la générosité des Athéniens, ont résolu de leur offrir une couronne du prix de soixante talents [8], et d'élever deux autels, l'un à la Reconnaissance, et l'autre au peuple d'Athènes [9].

Sous l'archonte Lysimachide. La deuxième année de la 110e olympiade. (Depuis le 8 juillet de l'an 339 jusqu'au 28 juin de l'an 338 avant J. C.)

« *Le*....... [10]. — Dans la diète tenue aux Thermopyles, les amphictyons ont ordonné de marcher contre ceux d'Amphissa, et ont nommé Cottyphe général de la ligue. Les Athéniens et les Thébains, qui désapprouvent cette guerre, n'avaient point envoyé de députés à l'as-

1. Æschin., in Ctes., p. 447. — 2. Demosth., De cor., p. 497, B. — 3. Vers le mois de mai ou de juin 339. — 4. Diod., lib. XVI, p. 468. — 5. Vers le même temps. — 6. Vingt-deux de nos pieds et huit pouces. — 7. Demosth., De cor., p. 487. — 8. Trois cent vingt-quatre mille livres. Cette somme est si forte que je soupçonne le texte altéré en cet endroit. — 9. Demosth., ibid., p. [illegible]. — 10. Vers le mois d'août 339.



semblée. Philippe est encore en Scythie, et n'en reviendra pas sitôt[1]; mais on présume que du fond de ces régions éloignées, il a dirigé les opérations de la diète.

« *Le*....... [2]. — Les malheureux habitants d'Amphissa, vaincus dans un premier combat, s'étaient soumis à des conditions humiliantes; loin de les remplir, ils avaient, dans une seconde bataille, repoussé l'armée de la ligue, et blessé même le général. C'était peu de temps avant la dernière assemblée des amphictyons : elle s'est tenue à Delphes. Des Thessaliens vendus à Philippe ont fait si bien par leurs manœuvres[3], qu'elle lui a confié le soin de venger les outrages faits au temple de Delphes[4]. Il dut à la première guerre sacrée, d'être admis au rang des amphictyons; celle-ci le placera pour jamais à la tête d'une confédération à laquelle on ne pourra résister sans se rendre coupable d'impiété. Les Thébains ne peuvent plus lui disputer l'entrée des Thermopyles. Ils commencent néanmoins à pénétrer ses vues; et comme il se défie de leurs intentions, il a ordonné aux peuples du Péloponèse, qui font partie du corps amphictyonique, de se réunir au mois de boédromion[5], avec leurs armes, et des provisions pour quarante jours[6].

« Le mécontentement est général dans la Grèce. Sparte garde un profond silence; Athènes est incertaine et tremblante; elle voudrait et n'ose pas se joindre aux prétendus sacriléges. Dans une de ses assemblées, on proposait de consulter la pythie. « *Elle philippise,* » s'est écrié Démosthène[7]; et la proposition n'a pas passé.

« Dans une autre, on a rapporté que la prêtresse interrogée avait répondu que tous les Athéniens étaient d'un même avis, à l'exception d'un seul. Les partisans de Philippe avaient suggéré cet oracle, pour rendre Démosthène odieux au peuple : celui-ci le retournait contre Eschine. Pour terminer ces débats puérils, Phocion a dit : « Cet « homme que vous cherchez, c'est moi, qui n'approuve rien de ce « que vous faites[8]. »

« *Le* 25 *d'élaphébolion*[9]. — Le danger devient tous les jours plus pressant; les alarmes croissent à proportion. Ces Athéniens qui, l'année dernière, résolurent de rompre le traité de paix qu'ils avaient avec Philippe, lui envoient des ambassadeurs[10], pour l'engager à maintenir ce traité jusqu'au mois de thargélion[11].

« *Le premier de munychion*[12]. — On avait envoyé de nouveaux ambassadeurs au roi pour le même objet[13]. Ils ont rapporté sa réponse. Il n'ignore point, dit-il dans sa lettre, que les Athéniens s'efforcent à détacher de lui les Thessaliens, les Béotiens, et les Thébains. Il veut bien cependant souscrire à leur demande, et signer une trêve, mais à condition qu'ils n'écouteront plus les funestes conseils de leurs orateurs[14]

1. Æschin., in Ctes., p. 448. — 2. Au printemps de 338. — 3. Demosth., De cor., p. 498. — 4. Id., ibid., p. 499. — 5. Ce mois commença le 26 août de l'an 338. — 6. Demosth., ibid. — 7. Æschin., ibid., p. 449. Plut., in Demosth., t. I, p. 854. — 8. Plut., in Phoc., t. I, p. 745. — 9. 27 mars 338. — 10. Demosth., ibid., p. 500. — 11. Ce mois commença le 30 avril de l'an 338. — 12. 21 mars. — 13. Demosth., ibid. — 14. Id., ibid., p. 501.

« *Le* 15 *de scirophorion*[1]. — Philippe avait passé les Thermopyles, et pénétré dans la Phocide. Les peuples voisins étaient saisis de frayeur; cependant, comme il protestait qu'il n'en voulait qu'aux Locriens, on commençait à se rassurer. Tout à coup il est tombé sur Élatée[2]; c'est une de ces villes qu'il eut soin d'épargner en terminant la guerre des Phocéens. Il compte s'y établir, s'y fortifier; peut-être même a-t-il continué sa route : si les Thébains, ses alliés, ne l'arrêtent pas, nous le verrons dans deux jours sous les murs d'Athènes[3].

« La nouvelle de la prise d'Élatée est arrivée aujourd'hui. Les prytanes[4] étaient à souper; ils se lèvent aussitôt. Il s'agit de convoquer l'assemblée pour demain. Les uns mandent les généraux et le trompette; les autres courent à la place publique, en délogent les marchands, et brûlent les boutiques[5]. La ville est pleine de tumulte : un mortel effroi glace tous les esprits.

« *Le* 16 *de scirophorion*[6]. — Pendant la nuit, les généraux ont couru de tous côtés, et la trompette a retenti dans toutes les rues[7]. Au point du jour, les sénateurs se sont assemblés, sans rien conclure; le peuple les attendait avec impatience dans la place. Les prytanes ont annoncé la nouvelle; le courrier l'a confirmée; les généraux, les orateurs, étaient présents. Le héraut s'est avancé, et a demandé si quelqu'un voulait monter à la tribune : il s'est fait un silence effrayant. Le héraut a répété plusieurs fois les mêmes paroles. Le silence continuait, et les regards se tournaient avec inquiétude sur Démosthène; il s'est levé : « Si Philippe, a-t-il dit, était d'intelligence avec les Thébains, il serait « déjà sur les frontières de l'Attique; il ne s'est emparé d'une place si « voisine de leurs États, que pour réunir en sa faveur les deux factions « qui les divisent, en inspirant de la confiance à ses partisans, et de « la crainte à ses ennemis. Pour prévenir cette réunion Athènes doit « oublier aujourd'hui tous les sujets de haine qu'elle a depuis long- « temps contre Thèbes sa rivale; lui montrer le péril qui la menace; « lui montrer une armée prête à marcher à son secours; s'unir, s'il « est possible, avec elle par une alliance et des serments qui garan- « tissent le salut des deux républiques, et celui de la Grèce en- « tière. »

« Ensuite il a proposé un décret, dont voici les principaux articles. « Après avoir imploré l'assistance des dieux protecteurs de l'Attique, « on équipera deux cents vaisseaux; les généraux conduiront les trou- « pes à Éleusis; des députés iront dans toutes les villes de la Grèce; « ils se rendront à l'instant même chez les Thébains, pour les exhorter « à défendre leur liberté, leur offrir des armes, des troupes, de l'ar- « gent, et leur représenter que si Athènes a cru jusqu'ici qu'il était de « sa gloire de leur disputer la prééminence, elle pense maintenant qu'il « serait honteux pour elle, pour les Thébains, pour tous les Grecs, de « subir le joug d'une puissance étrangère. »

1. 12 juin 338. — 2. Demosth., De cor., p. 498. — 3. Diod., lib. XVI, p. 474. — 4. C'étaient cinquante sénateurs qui logeaient au Prytanée pour veiller sur les affaires importantes de l'État, et convoquer au besoin l'assemblée générale. — 5. Demosth., ibid., p. 501. Diod., ibid. — 6. 13 juin 338. — 7. Diod., ibid.

Ce décret a passé sans la moindre opposition; on a nommé cinq députés, parmi lesquels sont Démosthène et l'orateur Hypéride : ils vont partir incessamment[1].

Le........ Nos députés trouvèrent à Thèbes les députés des alliés de cette ville. Ces derniers, après avoir comblé Philippe d'éloges et les Athéniens de reproches, représentèrent aux Thébains, qu'en reconnaissance des obligations qu'ils avaient à ce prince, ils devaient lui ouvrir un passage dans leurs États[2], et même tomber avec lui sur l'Attique. On leur faisait envisager cette alternative, ou que les dépouilles des Athéniens seraient transportées à Thèbes, ou que celles des Thébains deviendraient le partage des Macédoniens[3]. Ces raisons, ces menaces, furent exposées avec beaucoup de force par un des plus célèbres orateurs de ce siècle, Python de Byzance, qui parlait au nom de Philippe[4]; mais Démosthène répondit avec tant de supériorité, que les Thébains n'hésitèrent pas à recevoir dans leurs murs l'armée des Athéniens, commandée par Charès et par Stratoclès[5]. Le projet d'unir les Athéniens avec les Thébains est regardé comme un trait de génie; le succès, comme le triomphe de l'éloquence.

Le........ En attendant des circonstances plus favorables, Philippe prit le parti d'exécuter le décret des amphictyons, et d'attaquer la ville d'Amphissa; mais, pour en approcher, il fallait forcer un défilé que défendaient Charès et Proxène, le premier avec un détachement de Thébains et d'Athéniens, le second avec un corps d'auxiliaires que les Amphissiens venaient de prendre à leur solde[6]. Après quelques vaines tentatives, Philippe fit tomber entre leurs mains une lettre dans laquelle il marquait à Parménion, que les troubles tout à coup élevés dans la Thrace exigeaient sa présence, et l'obligeaient de renvoyer à un autre temps le siége d'Amphissa. Ce stratagème réussit. Charès et Proxène abandonnèrent le défilé; le roi s'en saisit aussitôt, battit les Amphissiens, et s'empara de leur ville[7].

Sous l'archonte Charondas. La troisième année de la 110e olympiade. (Depuis le 28 juin de l'an 338 jusqu'au 17 juillet de l'an 337 avant J. C.)

Le........[8]. Il paraît que Philippe veut terminer la guerre; il doit nous envoyer des ambassadeurs. Les chefs des Thébains ont entamé des négociations avec lui, et sont même près de conclure. Ils nous ont communiqué ses propositions, et nous exhortent à les accepter[9]. Beaucoup de gens ici opinent à suivre leur conseil; mais Démosthène, qui croit avoir humilié Philippe, voudrait l'abattre et l'écraser.

« Dans l'assemblée d'aujourd'hui, il s'est ouvertement déclaré pour la continuation de la guerre; Phocion, pour l'avis contraire. « Quand

1. Demosth., De cor., p. 505. — 2. Aristot., Rhet., lib. I, cap. XXIII, t. II, p. 575. — 3. Demosth., ibid., p. 509. — 4. Diod., lib. XVI, p. 475. — 5. Id., ibid. Diodore l'appelle Lysiclès, mais Eschine (De fals. leg., p. 451) et Polyen (Strateg., lib. IV, cap. II, § 2) le nomment Stratoclès. Le témoignage d'Eschine doit faire préférer cette dernière leçon. — 6. Æschin., in Ctes., p. 451. Demosth., ibid. — 7. Polyæn., Strateg., lib. IV, cap. II, § 8. — 8. Dans les premiers jours de juillet de l'an 338. — 9. Æschin., ibid.



conseillerez-vous donc la guerre ? » lui a demandé l'orateur Hypéride. Il a répondu : « Quand je verrai les jeunes gens observer la discipline, « les riches contribuer, les orateurs ne pas épuiser le trésor [1]. » Un avocat, du nombre de ceux qui passent leur vie à porter des accusations aux tribunaux de justice, s'est écrié : « Eh quoi! Phocion, maintenant que les Athéniens ont les armes à la main, vous osez leur proposer de les quitter! Oui, je l'ose, a-t-il repris, sachant très-bien que j'aurai de l'autorité sur vous pendant la guerre, et vous sur moi pendant la paix [2]. » L'orateur Polyeucte a pris ensuite la parole : comme il est extrêmement gros, et que la chaleur était excessive, il suait à grosses gouttes, et ne pouvait continuer son discours sans demander à tout moment un verre d'eau. « Athéniens, a dit Phocion, « vous avez raison d'écouter de pareils orateurs; car cet homme, qui « ne peut dire quatre mots en votre présence sans étouffer, fera sans « doute des merveilles, lorsque, chargé de la cuirasse et du bouclier, « il sera près de l'ennemi [3]. » Comme Démosthène insistait sur l'avantage de transporter le théâtre de la guerre dans la Béotie, loin de l'Attique : « N'examinons pas, a répondu Phocion, où nous donnerons la « bataille, mais où nous la gagnerons [4]. » L'avis de Démosthène a prévalu : au sortir de l'assemblée, il est parti pour la Béotie.

Le....... [5]. Démosthène a forcé les Thébains et les Béotiens à rompre toute négociation avec Philippe. Plus d'espérance de paix [6].

Le....... Philippe s'est avancé à la tête de trente mille hommes de pied, et de deux mille chevaux au moins [7], jusqu'à Chéronée en Béotie : il n'est plus qu'à sept cents stades d'Athènes [8].

Démosthène est partout, il fait tout : il imprime un mouvement rapide aux diètes des Béotiens, aux conseils des généraux [9]. Jamais l'éloquence n'opéra de si grandes choses; elle a excité dans toutes les âmes l'ardeur de l'enthousiasme et la soif des combats [10]. A sa voix impérieuse, on voit s'avancer vers la Béotie les bataillons nombreux des Achéens, des Corinthiens, des Leucadiens, et de plusieurs autres peuples [11]. La Grèce étonnée s'est levée, pour ainsi dire, en pied, les yeux fixés sur la Béotie, dans l'attente cruelle de l'événement qui va décider de son sort [12]. Athènes passe à chaque instant par toutes les convulsions de l'espérance et de la terreur. Phocion est tranquille. Hélas! je ne saurais l'être. Philotas est à l'armée. On dit qu'elle est plus forte que celle de Philippe [13].

La bataille est perdue. Philotas est mort; je n'ai plus d'amis; il n'y a plus de Grèce. Je retourne en Scythie.

Mon journal finit ici, je n'eus pas la force de le continuer; mon dessein était de partir à l'instant, mais je ne pus résister aux prières

1. Plut., in Phoc., t. I, p. 752. — 2. Id., ibid., p. 748. — 3. Id., ibid., p. 746. — 4. Id., ibid., p. 748. — 5. Vers le même temps. — 6. Æschin., in Ctes., p. 451. — 7. Diod., lib. XVI, p. 475. — 8. Demosth., De cor., p. 511. Sept cents stades font vingt-six de nos lieues et onze cent ciuquante toises. — 9. Æschin., ibid., p. 452. Plut., in Demosth., t. I, p. 854. — 10. Theop. ap. Plut., in Demosth., t. I, p. 854. — 11. Demosth., ibid., p. 512. Lucian., in Demosth. encom., cap. XXXIX, t. III, p. 519. — 12. Plut., ibid. — 13. Justin., lib. IX, cap. III.

de la sœur de Philotas et d'Apollodore son époux; je passai encore un an avec eux, et nous pleurâmes ensemble.

Je vais maintenant me rappeler quelques circonstances de la bataille. Elle se donna le sept du mois de métagéitnion [1].

Jamais les Athéniens et les Thébains ne montrèrent plus de courage. Les premiers avaient même enfoncé la phalange macédonienne; mais leurs généraux ne surent pas profiter de cet avantage. Philippe, qui s'en aperçut, dit froidement que les Athéniens ne savaient pas vaincre, et il rétablit l'ordre dans son armée [2] Il commandait l'aile droite, Alexandre son fils, l'aile gauche. L'un et l'autre montrèrent la plus grande valeur. Démosthène fut des premiers à prendre la fuite [3]. Du côté des Athéniens, plus de mille hommes périrent d'une mort glorieuse : plus de deux mille furent prisonniers. La perte des Thébains fut à peu près égale [4].

« Le roi laissa d'abord éclater une joie indécente. Après un repas où ses amis, à son exemple, se livrèrent aux plus grands excès [5], il alla sur le champ de bataille, n'eut pas de honte d'insulter ces braves guerriers qu'il voyait étendus à ses pieds, et se mit à déclamer, en battant la mesure, le décret que Démosthène avait dressé pour susciter contre lui les peuples de la Grèce [6]. L'orateur Démade, quoique chargé de fers, lui dit : « Philippe, vous jouez le rôle de Thersite, et vous pourriez « jouer celui d'Agamemnon [7]. » Ces mots le firent rentrer en lui-même. Il jeta la couronne de fleurs qui ceignait sa tête, remit Démade en liberté, et rendit justice à la valeur des vaincus [8].

« La ville de Thèbes, qui avait oublié ses bienfaits, fut traitée avec plus de rigueur. Il laissa une garnison dans la citadelle; quelques-uns des principaux habitants furent bannis, d'autres mis à mort [9]. Cet exemple de sévérité qu'il crut nécessaire, éteignit sa vengeance, et le vainqueur n'exerça plus que des actes de modération. On lui conseillait de s'assurer des plus fortes places de la Grèce; il dit qu'il aimait mieux une longue réputation de clémence, que l'éclat passager de la domination [10]. On voulait qu'il sévît du moins contre ces Athéniens qui lui avaient causé de si vives alarmes; il répondit : « Aux dieux ne « plaise que je détruise le théâtre de la gloire, moi qui ne travaille que « pour elle [11] ! » Il leur permit de retirer leurs morts et leurs prisonniers. Ces derniers, enhardis par ses bontés, se conduisirent avec l'indiscrétion et la légèreté qu'on reproche à leur nation; ils demandèrent hautement leurs bagages, et se plaignirent des officiers macédoniens. Philippe eut la complaisance de se prêter à leurs vœux, et ne put s'empêcher de dire en riant : « Ne semble-t-il pas que nous les ayons « vaincus aux jeux des osselets [12] ? »

Quelque temps après, et pendant que les Athéniens se préparaient

1. Plut., in Camill., t. I, p. 138. Corsin., De nat. die. Plat., in Symbol. litter., t. VI, p. 95. Le 3 août de l'an 338 avant J. C. — 2. Polyæn., Strateg., lib. IV, cap. II. — 3. Plut., in Demosth., t. I, p. 855. — 4. Diod., lib. XVI, p. 476. — 5. Id., ibid. — 6. Plut., ibid. — 7. Diod., ibid., p. 477. — 8. Plut., in Pelopid., t. I, p. 287. — 9. Justin., lib. IX, cap. IV. — 10. Plut., Apophth., t. II, p. 177. — 11. Id., ibid., p. 178. — 12. Id., ibid., p. 177.



à soutenir un siége[1], Alexandre vint, accompagné d'Antipater, leur offrir un traité de paix et d'alliance[2]. Je le vis alors cet Alexandre, qui depuis a rempli la terre d'admiration et de deuil. Il avait dix-huit ans, et s'était déjà signalé dans plusieurs combats. A la bataille de Chéronée, il avait enfoncé et mis en fuite l'aile droite de l'armée ennemie. Cette victoire ajoutait un nouvel éclat aux charmes de sa figure. Il a les traits réguliers, le teint beau et vermeil, le nez aquilin, les yeux grands, pleins de feu, les cheveux blonds et bouclés, la tête haute, mais un peu penchée vers l'épaule gauche, la taille moyenne, fine et dégagée, le corps bien proportionné et fortifié par un exercice continuel[3]. On dit qu'il est très-léger à la course, et très-recherché dans sa parure[4]. Il entra dans Athènes sur un cheval superbe qu'on nommait Bucéphale, que personne n'avait pu dompter jusqu'à lui[5], et qui avait coûté treize talents[6].

Bientôt on ne s'entretint que d'Alexandre. La douleur où j'étais plongé ne me permit pas de l'étudier de près. J'interrogeai un Athénien qui avait longtemps séjourné en Macédoine; il me dit :

« Ce prince joint à beaucoup d'esprit et de talents un désir insatiable de s'instruire[7], et du goût pour les arts, qu'il protége sans s'y connaître. Il a de l'agrément dans la conversation, de la douceur et de la fidélité dans le commerce de l'amitié[8], une grande élévation dans les sentiments et dans les idées. La nature lui donna le germe de toutes les vertus, et Aristote lui en développa les principes. Mais, au milieu de tant d'avantages, règne une passion funeste pour lui, et peut-être pour le genre humain : c'est une envie excessive de dominer qui le tourmente jour et nuit. Elle s'annonce tellement dans ses regards, dans son maintien, dans ses paroles et ses moindres actions, qu'en l'approchant on est comme saisi de respect et de crainte[9]. Il voudrait être l'unique souverain de l'univers[10], et le seul dépositaire des connaissances humaines[11]. L'ambition et toutes ces qualités brillantes qu'on admire dans Philippe se retrouvent dans son fils, avec cette différence, que chez l'un elles sont mêlées avec des qualités qui les tempèrent, et que chez l'autre la fermeté dégénère en obstination, l'amour de la gloire en frénésie, le courage en fureur. Car toutes ses volontés ont l'inflexibilité du destin, et se soulèvent contre les obstacles[12], de même qu'un torrent s'élance en mugissant au-dessus du rocher qui s'oppose à son cours.

« Philippe emploie différents moyens pour aller à ses fins; Alexandre ne connaît que son épée. Philippe ne rougit pas de disputer aux jeux olympiens la victoire à de simples particuliers; Alexandre ne voudrait y trouver pour adversaires que des rois[13]. Il semble qu'un sentiment se-

1. Lycurg., in Leocr., p. 153. Demosth., De cor., p. 514. — 2. Justin., lib. IX, cap. IV. — 3. Arrian., De exped. Alex., lib. VII, p. 309. Plut., in Alex., t. I, p. 666 et 678; id., Apophth., t. II, p. 179. Quint. Curt., lib. VI, cap. V, § 29. Solin., cap. IX. Ælian, Var. hist., lib. XII, cap. XIV. Antholog., lib. IV, p. 314. — 4. Ap. Aristot., Rhet. ad Alex., cap. I, t. II, p. 608. — 5. Plut., in Alex., t. I, p. 667. Aul. Gell., lib. V, cap. II. — 6. Soixante-dix mille deux cents livres. — 7. Isocr., Epist. ad Alex., t. I, p. 466. — 8. Plut., ibid., p. 677. — 9. Ælian., ibid. — 10. Plut., ibid., p. 680. — 11. Id., ibid., p. 668. Ap. Aristot., ibid., p. 609. — 12. Plut., ibid., p. 680. — 13. Plut., ibid., p. 666; id., Apophth., t. II, p. 170.

cret avertit sans cesse le premier qu'il n'est parvenu à cette haute élévation qu'à force de travaux, et le second qu'il est né dans le sein de la grandeur [1].

« Jaloux de son père, il voudra le surpasser; émule d'Achille [2], il tâchera de l'égaler. Achille est à ses yeux le plus grand des héros, et Homère le plus grand des poëtes [3], parce qu'il a immortalisé Achille. Plusieurs traits de ressemblance rapprochent Alexandre du modèle qu'il a choisi. C'est la même violence dans le caractère, la même impétuosité dans les combats, la même sensibilité dans l'âme. Il disait un jour qu'Achille fut le plus heureux des mortels, puisqu'il eut un ami tel que Patrocle, et un panégyriste tel qu'Homère [4]. »

La négociation d'Alexandre ne traîna pas en longueur. Les Athéniens acceptèrent la paix. Les conditions en furent très-douces. Philippe leur rendit même l'île de Samos [5], qu'il avait prise quelque temps auparavant. Il exigea seulement que leurs députés se rendissent à la diète qu'il allait convoquer à Corinthe, pour l'intérêt général de la Grèce [6].

Sous l'archonte Phrynicus. La quatrième année de la 110e olympiade. (Depuis le 17 juillet de l'an 337 jusqu'au 7 juillet de l'an 336 avant J. C.)

« Les Lacédémoniens refusèrent de paraître à la diète de Corinthe; Philippe s'en plaignit avec hauteur, et reçut pour toute réponse ces mots : « Si tu te crois plus grand après ta victoire, mesure ton ombre; « elle n'a pas augmenté d'une ligne [7]. » Philippe irrité répliqua : « Si « j'entre dans la Laconie, je vous en chasserai tous. » Ils lui répondirent : « Si [8]. »

Un objet plus important l'empêcha d'effectuer ses menaces. Les députés de presque toute la Grèce étant assemblés, ce prince leur proposa d'abord d'éteindre toutes les dissensions qui jusqu'alors avaient divisé les Grecs, et d'établir un conseil permanent, chargé de veiller au maintien de la paix universelle. Ensuite il leur représenta qu'il était temps de venger la Grèce des outrages qu'elle avait éprouvés autrefois de la part des Perses, et de porter la guerre dans les États du grand roi [9]. Ces deux propositions furent reçues avec applaudissement, et Philippe fut élu, tout d'une voix, généralissime de l'armée des Grecs, avec les pouvoirs les plus amples. En même temps on régla le contingent des troupes que chaque ville pourrait fournir; elles se montaient à deux cent mille hommes de pied, et quinze mille de cavalerie, sans y comprendre les soldats de la Macédoine, et ceux des nations barbares soumises à ses lois [10]. Après ces résolutions, il retourna dans ses États pour se préparer à cette glorieuse expédition.

1. Voyez la comparaison de Philippe et d'Alexandre, dans l'excellente histoire que M. Olivier, de Marseille, publia du premier de ces princes en 1740 (t. II, p. 425). — 2. Plut., in Alex., t. I, p. 667. — 3. Id., De fortit. Alex., orat. I, t. II, p. 327, 331, etc. Dio Chrysost., De regn. orat., p. 19. — 4. Plut., ibid., p. 672. Cicer., Pro Arch., cap. x, t. V, p. 315. — 5. Plut., ibid., p. 681. — 6. Id., in Phoc., t. I, p. 748. — 7. Id., Apophth. lacon., t. II, p. 218. — 8. Id., De garrul., t. II, p. 511. — 9. Diod., lib. XVI, p. 478. — 10. Justin., lib. IX, cap. v. Oros., lib. III, cap. xiv.



Ce fut alors qu'expira la liberté de la Grèce[1]. Ce pays si fécond en grands hommes, sera pour longtemps asservi aux rois de Macédoine. Ce fut alors aussi que je m'arrachai d'Athènes, malgré les nouveaux efforts qu'on fit pour me retenir. Je revins en Scythie, dépouillé des préjugés qui m'en avaient rendu le séjour odieux. Accueilli d'une nation établie sur les bords du Borysthène, je cultive un petit bien qui avait appartenu au sage Anacharsis, un de mes aïeux. J'y goûte le calme de la solitude; j'ajouterais, toutes les douceurs de l'amitié, si le cœur pouvait réparer ses pertes. Dans ma jeunesse je cherchai le bonheur chez les nations éclairées; dans un âge plus avancé, j'ai trouvé le repos chez un peuple qui ne connaît que les biens de la nature.

1. Oros., lib. III, cap. XIII.

NOTES

I. — *Sur l'ironie de Socrate.* (Page 52.)

Je ne me suis point étendu sur l'ironie de Socrate, persuadé qu'il ne faisait pas un usage aussi fréquent et aussi amer de cette figure que Platon le suppose. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire les conversations de Socrate rapportées par Xénophon, et celles que Platon lui attribue. Dans les premières, Socrate s'exprime avec une gravité qu'on regrette souvent de ne pas retrouver dans les secondes. Les deux disciples ont mis leur maître aux prises avec le sophiste Hippias[1]; que l'on compare ces dialogues, et l'on sentira cette différence. Cependant Xénophon avait été présent à celui qu'il nous a conservé.

II. — *Sur les prétendus regrets que les Athéniens témoignèrent après la mort de Socrate.* (Page 65.)

Des auteurs, postérieurs à Socrate de plusieurs siècles, assurent qu'immédiatement après sa mort, les Athéniens affligés d'une maladie contagieuse, ouvrirent les yeux sur leur injustice[2]; qu'ils lui élevèrent une statue; que, sans daigner écouter ses accusateurs, ils firent mourir Mélitus et bannirent les autres[3]; qu'Anytus fut lapidé à Héraclée, où l'on conserva longtemps son tombeau[4]. D'autres ont dit que les accusateurs de Socrate, ne pouvant supporter la haine publique, se pendirent de désespoir[5]. Ces traditions ne peuvent se concilier avec le silence de Xénophon et de Platon, qui sont morts longtemps après leur maître, et qui ne parlent nulle part ni du repentir des Athéniens, ni du supplice des accusateurs. Il y a plus : Xénophon, qui survécut à Anytus, assure positivement que la mémoire de ce dernier n'était pas en bonne odeur parmi les Athéniens, soit à cause des déréglements de son fils dont il avait négligé l'éducation, soit à cause de ses extravagances particulières[6]. Ce passage prouve invinciblement, si je ne me trompe, que jamais le peuple d'Athènes ne vengea sur Anytus la mort de Socrate.

III. — *Quel était, à Éleusis, le lieu de la scène, tant pour les cérémonies que pour les spectacles?* (Page 71.)

Je ne puis donner sur cette question que de légers éclaircissements. Les auteurs anciens font entendre que les fêtes de Cérès attiraient quelquefois à Éleusis trente mille associés[7], sans y comprendre ceux qui n'y venaient que par un motif de curiosité. Ces trente mille associés n'étaient pas témoins de toutes les cérémonies. On n'admettait sans doute aux plus secrètes que le petit nombre de novices qui, tous les ans, recevaient le dernier sceau de l'initiation, et quelques-uns de ceux qui l'avaient reçu depuis longtemps.

1. Xenoph., Memor., lib. IV, p. 804. Plat., t. I, p. 363; t. III, p. 281. — 2. Argum., in Busir. Isocr., t. II, p. 149. — 3. Diod., lib. XIV, p. 266. Diog. Laert., lib. II, § 43. Menag., ibid. — 4. Themist., Orat. XX, p. 239. — 5. Plut., Invid., t. II, p. 538. — 6. Xenoph., in Apol., p. 707. — 7. Herodot., lib. VIII, cap. LXV.

Le temple, un des plus grands de ceux de la Grère [1], était construit au milieu d'une cour fermée d'un mur, longue de trois cent soixante pieds du nord au midi, large de trois cent un de l'est à l'ouest [2]. C'est là, si je ne me trompe, que les mystes, ou les initiés, tenant un flambeau à la main, exécutaient des danses et des évolutions.

Derrière le temple, du côté de l'ouest, on voit encore une terrasse taillée dans le roc même, et élevée de huit à neuf pieds au-dessus de l'aire du temple : sa longueur est d'environ deux cent soixante-dix pieds; sa largeur, en certains endroits, de quarante-quatre. A son extrémité septentrionale, on trouve les restes d'une chapelle à laquelle on montait par plusieurs marches [3].

Je suppose que cette terrasse servait aux spectacles dont j'ai parlé dans ce chapitre; qu'elle était, dans sa longueur, divisée en trois longues galeries; que les deux premières représentaient la région des épreuves et celle des enfers; que la troisième, couverte de terre, offrait aux yeux des bosquets et des prairies; que de là on montait à la chapelle, où se trouvait cette statue dont l'éclat éblouissait les nouveaux initiés.

IV. — *Sur une formule usitée dans les mystères de Cérès.* (Page 71.)

Meursius [4] a prétendu que l'assemblée était congédiée par ces mots: *konx*, *ompax*. Hésychius [5], qui nous les a transmis, dit seulement que c'était une acclamation aux initiés. Je n'en ai pas fait mention, parce que j'ignore si on la prononçait au commencement, vers le milieu, ou à la fin de la cérémonie.

Le Clerc a prétendu qu'elle signifiait : *Veiller et ne point faire de mal*. Au lieu d'attaquer directement cette explication, je me contenterai de rapporter la réponse que je fis, en 1766, à mon savant confrère M. Larcher, qui m'avait fait l'honneur de me demander mon avis sur cette formule [6]. « Il est visible que les deux mots Κὸγξ, ὄμπαξ, sont étrangers à la langue grecque; mais dans quelle langue faut-il les chercher? Je croirais volontiers qu'ils sont égyptiens, parce que les mystères d'Éleusis me paraissent venus d'Égypte. Pour en connaître la valeur, il faudrait, 1° que nous fussions mieux instruits de l'ancienne langue égyptienne, dont il ne nous reste que très-peu de chose dans la langue cophte; 2° que les deux mots en question, en passant d'une langue dans une autre, n'eussent rien perdu de leur prononciation, et qu'en passant dans les mains de plusieurs copistes, ils n'eussent rien perdu de leur orthographe primitive.

« On pourrait absolument avoir recours à la langue phénicienne, qui avait beaucoup de rapports avec l'égyptien. C'est le parti qu'a pris Le Clerc, qui, à l'exemple de Bochart, voyait tout dans le phénicien. Mais on donnerait dix explications différentes de ces deux termes, toutes également probables, c'est-à-dire toutes également incertaines. Rien ne se prête plus aux désirs de ceux qui aiment les étymologies, que les langues orientales, et c'est ce qui a presque toujours égaré ceux qui se sont occupés de ce genre de travail.

« Vous voyez, monsieur, combien je suis éloigné de vous dire quelque chose de positif, et que je réponds très-mal à la confiance dont

1. Strab., lib. IX, p. 395. Vitruv., in Præf., lib. VII, p. 125. — 2. Wood, Note manuscrite. Chandl., Trav. in Greece, chapt. XLII, p. 190. — 3. Id., ibid. Note de M. Foucherot. — 4. Meurs., in Eleus., cap. XI. — 5. Hesych., in Κὸγξ. — 6. Supplément à la philosophie de l'histoire.



vous m'honorez. Je ne puis donc que vous offrir l'aveu de mon ignorance, etc. »

V. — *Sur la doctrine sacrée.* (Page 72.)

Warburton a prétendu que le secret des mystères n'était autre chose que le dogme de l'unité de Dieu : à l'appui de son sentiment, il rapporte un fragment de poésie, cité par plusieurs pères de l'Église, et connu sous le nom de Palinodie d'Orphée. Ce fragment commence par une formule usitée dans les mystères : *Loin d'ici les profanes!* On y déclare qu'il n'y a qu'un Dieu, qu'il existe par lui-même, qu'il est la source de toute existence, qu'il se dérobe à tous les regards, quoique rien ne se dérobe aux siens[1].

S'il était prouvé que l'hiérophante annonçait cette doctrine aux initiés, il ne resterait plus aucun doute sur l'objet des mystères; mais il s'élève, à cet égard, plusieurs difficultés.

Que ces vers soient d'Orphée, ou de quelque autre auteur, peu importe. Il s'agit de savoir s'ils sont antérieurs au christianisme, et si on les prononçait dans l'initiation.

1° Eusèbe les a cités, d'après un Juif nommé Aristobule, qui vivait du temps de Ptolémée Philopator[2], roi d'Égypte, c'est-à-dire vers l'an 200 avant J. C. ; mais la leçon qu'il nous a conservée diffère essentiellement de celle qu'on trouve dans les ouvrages de saint Justin[3]. Dans cette dernière, on annonce un être unique qui voit tout, qui est l'auteur de toutes choses, et auquel on donne le nom de Jupiter. La leçon rapportée par Eusèbe contient la même profession de foi, avec quelques différences dans les expressions; mais il y est parlé de Moïse et d'Abraham. De là de savants critiques ont conclu que cette pièce de vers avait été fabriquée, ou du moins interpolée par Aristobule, ou par quelque autre juif[4]. Otons l'interpolation, et préférons la leçon de saint Justin; que s'ensuivra-t-il? que l'auteur de ces vers, en parlant d'un Être suprême, s'est exprimé à peu près de la même manière que plusieurs anciens écrivains. Il est surtout à remarquer que les principaux articles de la doctrine annoncée par la palinodie, se trouvent dans l'hymne de Cléanthe[5], contemporain d'Aristobule, et dans le poëme d'Aratus[6], qui vivait dans le même temps, et dont il paraît que saint Paul a cité le témoignage[7].

2° Chantait-on, lors de l'initiation, la palinodie d'Orphée? Tatien et Athénagore[8] semblent à la vérité l'associer aux mystères; cependant ils ne la rapportent que pour l'opposer aux absurdités du polythéisme. Comment ces deux auteurs, et les autres pères de l'Église, voulant prouver que le dogme de l'unité de Dieu avait toujours été connu des nations, auraient-ils négligé d'avertir qu'une telle profession de foi se faisait dans les cérémonies d'Eleusis?

En ôtant à Warburton ce moyen si victorieux, je ne prétends pas attaquer son opinion sur le secret des mystères; elle me paraît fort vraisemblable. En effet, il est difficile de supposer qu'une société reli-

1. Clem. Alex., in Protrept., p. 64. — 2. Euseb., Præp. evang., lib. XIII, cap. XII, p. 664. — 3. Justin., Exhort. ad Græc., p. 18; et De monarch., p. 37.— 4. Eschenb., De poes. Orph., p. 148. Fabric., Bibl. græc., t. II, p. 281. Cudw., Syst. intell., cap. IV, § 17, p. 445. Moshem., ibid. — 5. Fabric., ibid., t. II, p. 397. — 6. Arat., Phænom., v. 5. Euseb., ibid., p. 666. — 7. Act. apost., cap. XVII, v. 28. — 8. Tatian., Orat. ad Græc., p. 33. Athenag. legat. pro Christian, in init.

gieuse, qui détruisait les objets du culte reçu, qui maintenait le dogme des peines et des récompenses dans une autre vie, qui exigeait, de la part de ses membres, tant de préparations, de prières et d'abstinences, jointes à une si grande pureté de cœur, n'eût eu d'autre objet que de cacher, sous un voile épais, les anciennes traditions sur la formation du monde, sur les opérations de la nature, sur l'origine des arts, et sur d'autres objets qui ne pouvaient avoir qu'une légère influence sur les mœurs.

Dira-t-on qu'on se bornait à développer le dogme de la métempsycose? Mais ce dogme, que les philosophes ne craignaient pas d'exposer dans leurs ouvrages, supposait un tribunal qui, après notre mort, attachait à nos âmes les destinées bonnes ou mauvaises qu'elles avaient à remplir.

J'ajoute encore une réflexion : suivant Eusèbe[1], dans les cérémonies de l'initiation, l'hiérophante paraissait sous les traits du Démiurge, c'est-à-dire de l'auteur de l'univers. Trois prêtres avaient les attributs du soleil, de la lune, et de Mercure: peut-être des ministres subalternes représentaient-ils les quatre autres planètes. Quoi qu'il en soit, ne reconnaît-on pas ici le Démiurge tirant l'univers du chaos? et n'est-ce pas là le tableau de la formation du monde, tel que Platon l'a décrit dans son Timée?

L'opinion de Warburton est ingénieuse, et l'on ne pouvait l'exposer avec plus d'esprit et de sagacité; cependant, comme elle offre de grandes difficultés, j'ai pris le parti de la proposer comme une simple conjecture.

VI. — *Sur le nombre des tragédies d'Eschyle, de Sophocle, et d'Euripide.* (Page 91.)

Eschyle, suivant les uns, en composa soixante-dix[2]; suivant d'autres, quatre-vingt-dix[3]. L'auteur anonyme de la vie de Sophocle lui en attribue cent treize; Suidas, cent vingt-trois; d'autres un plus grand nombre[4] : Samuel Petit ne lui en donne que soixante-six[5]. Suivant différents auteurs, Euripide en a fait soixante-quinze ou quatre-vingt-douze[6] : il paraît qu'on doit se déterminer pour le premier nombre[7]. On trouve aussi des différences sur le nombre des prix qu'ils remportèrent.

VII. — *Sur le chant et sur la déclamation de la tragédie.* (Page 101.)

Les anciens ne nous ont laissé sur ce sujet que de faibles lumières; et les critiques modernes se sont partagés quand ils ont entrepris de l'éclaircir. On a prétendu que les scènes étaient chantées; on a dit qu'elles n'étaient que déclamées; quelques-uns ont ajouté qu'on notait la déclamation. Je vais donner en peu de mots le résultat de mes recherches.

1° *On déclamait souvent dans les scènes.* Aristote, parlant des moyens dont certains genres de poésie se servent pour imiter, dit que

1. Euseb., Præp. evang., lib. III, cap. XII, p. 117. — 2. Anonym., in Vita Æschyl — 3. Suid., in Αἰσχύλ. — 4. Id., in Σοφοκλ. — 5. Pet., Leg. attic., p. 71. — 6. Suid., in Εὐριπ. Varr. ap. Aul. Gell., lib. XVII, cap. IV. — 7. Walck., Diatrib. in Euripid., p. 9.

es dithyrambes, les nomes, la tragédie, et la comédie, emploient le rhythme, le chant et le vers, avec cette différence, que les dithyrambes et les nomes les emploient tous trois ensemble, au lieu que la tragédie et la comédie les emploient séparément [1]. Et plus bas il dit que, dans une pièce, la tragédie emploie quelquefois le vers seul, et quelquefois le vers accompagné du chant [2].

On sait que les scènes étaient communément composées de vers ïambes, parce que cette espèce de vers est la plus propre au dialogue. Or Plutarque, parlant de l'exécution musicale des vers ïambes, dit que dans la tragédie les uns sont récités pendant le jeu des instruments, tandis que les autres se chantent [3]. La déclamation était donc admise dans les scènes.

2° *On chantait quelquefois dans les scènes.* A la preuve tirée du précédent passage de Plutarque, j'ajoute les preuves suivantes. Aristote assure que les modes ou tons hypodorien et hypophrygien étaient employés dans les scènes, quoiqu'ils ne le fussent pas dans les chœurs [4]. Qu'Hécube et Andromaque chantent sur le théâtre, dit Lucien, on peut le leur pardonner; mais qu'Hercule s'oublie au point de chanter, c'est une chose intolérable [5]. Les personnages d'une pièce chantaient donc en certaines occasions.

3° *La déclamation n'avait jamais lieu dans les intermèdes, mais tout le chœur y chantait.* Cette proposition n'est point contestée.

4° *Le chœur chantait quelquefois dans le courant d'une scène.* Je le prouve par ce passage de Pollux : « Lorsqu'au lieu d'un quatrième acteur, on fait chanter quelqu'un du chœur, etc.; » par ce passage d'Horace : « Que le chœur ne chante rien entre les intermèdes, qui ne se lie étroitement à l'action [7]; » par quantité d'exemples, dont il suffit de citer les suivants : voyez dans l'Agamemnon d'Eschyle, depuis le vers 1099 jusqu'au vers 1186; dans l'Hippolyte d'Euripide, depuis le vers 58 jusqu'au vers 72; dans l'Oreste du même, depuis le vers 140 jusqu'au vers 207, etc., etc.

5° *Le chœur, ou plutôt son coryphée, dialoguait quelquefois avec les acteurs, et ce dialogue n'était que déclamé.* C'est ce qui arrivait surtout lorsqu'on lui demandait des éclaircissements, ou que lui-même en demandait à l'un des personnages; en un mot, toutes les fois qu'il participait immédiatement à l'action. Voyez dans la Médée d'Euripide, vers 811; dans les Suppliantes du même, vers 634; dans l'Iphigénie en Aulide du même, vers 917, etc.

Les premières scènes de l'Ajax de Sophocle suffiront, si je ne me trompe, pour indiquer l'emploi successif qu'on y faisait de la déclamation et du chant.

Scène première, *Minerve et Ulysse;* scène seconde, *les mêmes et Ajax;* scène troisième, *Minerve et Ulysse.* Ces trois scènes forment l'exposition du sujet. Minerve apprend à Ulysse qu'Ajax, dans un accès de fureur, vient d'égorger les troupeaux et les bergers, croyant immoler à sa vengeance les principaux chefs de l'armée. C'est un fait; il est raconté en vers ïambes, et j'en conclus que les trois scènes étaient déclamées.

Minerve et Ulysse sortent; le chœur arrive : il est composé de Sala-

1. Aristot., De poet., cap. I, t. II, p. 653, B. — 2. Id., ibid., cap. VI, p. 656, C. — 3. Plut., De mus., t. II, p. 1141, A. Buret., Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. X, p. 253. — 4. Aristot., Probl., sect. XIX, § 48, t. II, p. 770, B. — 5. Lucian., De salt., § 27, t. II, p. 285. — 6. Poll., lib. IV, cap. XV, § 110. — 7. Horat. De art. poet., v. 194.

miniens qui déplorent le malheur de leur souverain, dont on leur a raconté les fureurs; il doute, il cherche à s'éclaircir. Il ne s'exprime point en vers ïambes; son style est figuré. Il est seul, il fait entendre une strophe et une antistrophe, l'une et l'autre contenant la même espèce et le même nombre de vers. C'est donc là ce qu'Aristote appelle le premier discours de tout le chœur[1], et par conséquent le premier intermède, toujours chanté par toutes les voix du chœur.

Après l'intermède, scène première, *Tecmesse et le chœur*. Cette scène qui va depuis le vers 200 jusqu'au 347, est comme divisée en deux parties. Dans la première, qui contient soixante-deux vers, Tecmesse confirme la nouvelle des fureurs d'Ajax : plaintes de sa part, ainsi que de la part du chœur. Les vers sont anapestes. On y trouve pour le chœur une strophe, à laquelle correspond une antistrophe, parfaitement semblable pour le nombre et l'espèce de vers. Je pense que tout cela était chanté. La seconde partie de la scène était sans doute déclamée : elle n'est composée que de vers ïambes. Le chœur interroge Tecmesse, qui entre dans de plus grands détails sur l'action d'Ajax. On entend les cris d'Ajax; on ouvre la porte de sa tente; il paraît.

Scène seconde, *Ajax, Tecmesse et le chœur*. Cette scène, comme la précédente, était en partie chantée et en partie déclamée. Ajax (vers 348) chante quatre strophes avec leurs antistrophes correspondantes. Tecmesse et le chœur lui répondent par deux ou trois vers ïambes qui doivent être chantés, comme je le dirai bientôt. Après la dernière antistrophe et la réponse du chœur, commencent, au vers 430, des ïambes qui continuent jusqu'au vers 600, ou plutôt 595. C'est là que ce prince, revenu de son délire, laisse pressentir à Tecmesse et au chœur le parti qu'il a pris de terminer ses jours : on le presse d'y renoncer, il demande son fils, il le prend entre ses bras, et lui adresse un discours touchant. Tout cela est déclamé. Tecmesse sort avec son enfant. Ajax reste sur le théâtre; mais il garde un profond silence, pendant que le chœur exécute le second intermède.

D'après cette analyse que je pourrais pousser plus loin, il est visible que le chœur était envisagé sous deux aspects différents, suivant les deux espèces de fonctions qu'il avait à remplir. Dans les intermèdes, qui tenaient lieu de nos entr'actes, toutes les voix se réunissaient et chantaient ensemble; dans les scènes où il se mêlait à l'action, il était représenté par son coryphée. Voilà pourquoi Aristote et Horace ont dit que le chœur faisait l'office d'un acteur[2].

6° *A quels signes peut-on distinguer les parties du drame qui se chantaient, d'avec celles qu'on se contentait de réciter?* Je ne puis donner ici des règles applicables à tous les cas. Il m'a paru seulement que la déclamation avait lieu toutes les fois que les interlocuteurs, en suivant le fil de l'action sans l'intervention du chœur, s'exprimaient en une longue suite d'ïambes, à la tête desquels les scoliastes ont écrit ce mot, ÏAMBOI. Je croirais volontiers que tous les autres vers étaient chantés; mais je ne l'assure point. Ce qu'on peut affirmer en général, c'est que les premiers auteurs s'appliquaient plus à la mélopée que ne firent leurs successeurs[3]; la raison en est sensible. Les poëmes dramatiques tirant leur origine de ces troupes de farceurs qui parcouraient l'Attique, il était naturel que le chant fût regardé comme la principale

1. Aristot., De poet., cap. XII, t. II, p. 662. — 2. Id., ibid., cap. XVIII, t. II, p. 666, D. Dacier., ibid., p. 312. Horat., De art. poet., v. 193.— 3. Aristot., Probl., sect. XIX, § 31, t. II, p. 766.



partie de la tragédie naissante[1] : de là vient sans doute qu'il domine plus dans les pièces d'Eschyle et de Phrynicus[2] son contemporain, que dans celles d'Euripide et de Sophocle.

Plus haut, d'après le témoignage de Plutarque, j'ai dit que les vers ïambes se chantaient quelquefois, lorsque le chœur faisait l'office d'acteur. Nous trouvons en effet de ces vers dans des stances irrégulières et soumises au chant. Eschyle les a souvent employées dans des scènes modulées. Je cite pour exemple celles du roi d'Argos et du chœur dans la pièce des Suppliantes, vers 352 : le chœur chante des strophes et des antistrophes correspondantes; le roi répond cinq fois, et chaque fois par cinq vers ïambes : preuve, si je ne me trompe, que toutes ces réponses étaient sur le même air. Voyez des exemples semblables dans les pièces du même auteur; dans celle des Sept Chefs, vers 209 et 692; dans celle des Perses, vers 256; dans celle d'Agamemnon, vers 1099; dans celle des Suppliantes, vers 747 et 883.

7° *La déclamation était-elle notée?* L'abbé Dubos l'a prétendu[3]. Il a été réfuté dans les mémoires de l'Académie des belles-lettres[4]. On y prouve que l'instrument dont la voix de l'acteur était accompagnée n'était destiné qu'à la soutenir de temps en temps, et l'empêcher de monter trop haut ou de descendre trop bas.

VIII. — *Sur les vases des théâtres.* (Page 102.)

Vitruve rapporte que sous les gradins où devaient s'asseoir les spectateurs, les architectes grecs ménageaient de petites cellules entr'ouvertes, et qu'ils y plaçaient des vases d'airain, destinés à recevoir dans leur cavité les sons qui venaient de la scène, et à les rendre d'une manière forte, claire et harmonieuse. Ces vases, montés à la quarte, à la quinte, à l'octave l'un de l'autre[5], avaient donc les mêmes proportions entre eux qu'avaient entre elles les cordes de la lyre qui soutenait la voix; mais l'effet n'en était pas le même. La lyre indiquait et soutenait le ton; les vases ne pouvaient que le reproduire et le prolonger. Et quel avantage résultait-il de cette suite d'échos dont rien n'amortissait le son? Je l'ignore, et c'est ce qui m'a engagé à n'en pas parler dans le texte de mon ouvrage. J'avais une autre raison : rien ne prouve que les Athéniens aient employé ce moyen. Aristote se fait ces questions : Pourquoi une maison est-elle plus raisonnante quand elle vient d'être reblanchie, quand on y enfouit des vases vides, quand il s'y trouve des puits et des cavités semblables[6]? Ses réponses sont inutiles à rapporter; mais il aurait certainement cité les vases du théâtre, s'il les avait connus. Mummius en trouva au théâtre de Corinthe; ce fut deux cents ans après l'époque que j'ai choisie. L'usage s'en introduisit ensuite en plusieurs villes de la Grèce et de l'Italie, où l'on substituait quelquefois des vases de terre cuite aux vases d'airain[7]. Rome ne l'adopta jamais; ses architectes s'aperçurent, sans doute, que si d'un côté il rendait le théâtre plus sonore, d'un autre côté il avait des inconvénients qui balançaient cet avantage.

1. Athen., lib. XIV, cap. VII, p. 630, c. Diog. Laert., lib. III, § 56. — 2. Aristot., Probl., sect. XIX, § 31, t. II, p. 766. — 3. Dubos, Réflex. crit., t. III, p. 54, etc. — 4. Mém. de l'Acad. des bell. lettr., t. XXI, p. 191 et 209. — 5. Vitruv., De archit., lib. V, cap. V.— 6. Aristot., ibid., sect. XI, §§ 7, 8, 9, t. II, p. 736. — 7. Vitruv., ibid. Plin., lib. XI, cap. LI, t. I, p. 643.



IX. — *Sur Callipide.* (Page 104.)

Cet acteur, qui se vantait d'arracher des larmes à tout un auditoire[1], était tellement enorgueilli de ses succès, qu'ayant rencontré Agésilas, il s'avança, le salua, et s'étant mêlé parmi ceux qui l'accompagnaient, il attendit que ce prince lui dît quelque chose de flatteur : trompé dans son espérance : « Roi de Lacédémone, lui dit-il à la fin, est-ce que vous ne me connaîtriez pas? » Agésilas ayant jeté un coup d'œil sur lui, se contenta de lui demander s'il n'était pas Callipide l'histrion. Le talent de l'acteur ne pouvait plaire au Spartiate. On proposait un jour à ce dernier d'entendre un homme qui imitait parfaitement le chant du rossignol : « J'ai entendu le rossignol, » répondit-il[2].

X. — *Sur les masques.* (Page 107.)

On découvrit il y a quelques années, à Athènes, une grande quantité de médailles d'argent, la plupart représentant d'un côté un aire en creux, toutes d'un travail grossier et sans légendes. J'en acquis plusieurs pour le cabinet national. D'après les différents types dont elles sont chargées, je ne crains pas d'avancer qu'elles furent frappées à Athènes, ou dans les contrées voisines; et d'après leur fabrique, que les unes sont du temps d'Eschyle, les autres antérieures à ce poëte. Deux de ces médailles nous présentent ce masque hideux dont j'ai parlé dans le texte de mon ouvrage. Ce masque fut donc employé dès la naissance de l'art dramatique.

XI. — *Sur le lieu de la scène où Ajax se tuait.* (Page 118.)

Plusieurs critiques modernes ont supposé que dans la tragédie de Sophocle, Ajax se perçait de son épée à la vue des spectateurs. Ils s'autorisaient du scoliaste qui observe que les héros se donnaient rarement la mort sur le théâtre[3]. Je pense que la règle n'a pas été violée en cette occasion : il suffit, pour s'en convaincre, de suivre le fil de l'action.

Le chœur, instruit qu'Ajax n'est plus dans sa tente[4], sort par les deux côtés du théâtre pour le chercher et le ramener[5]. Le héros reparaît. Après un monologue touchant, il se précipite sur la pointe de son épée, dont il avait enfoncé auparavant la garde dans la terre[6]. Le chœur revient[7] : pendant qu'il se plaint de l'inutilité de ses recherches, il entend les cris de Tecmesse qui a trouvé le corps de son mari[8], et il s'avance pour voir ce funeste spectacle[9]. Ce n'est donc pas sur la scène qu'Ajax s'est tué.

J'ai supposé qu'à côté de la tente d'Ajax, placée au fond du théâtre, était une issue qui conduisait à la campagne, et qui était cachée par un rideau qu'on avait tiré lors de la sortie du chœur. C'est dans cet enfoncement qu'Ajax s'était montré, et qu'il avait déclaré hautement sa dernière résolution. Voilà pourquoi il est dit que le rôle de ce héros demandait une voix très-forte[10]. A quelques pas de là, derrière la tente,

1. Xenoph., in Conv., p. 880, C. — 2. Plut., in Ages., t. I, p. 607, D; id. Apophth. lacon., t. II, p. 212, E. — 3. Schol. Sophocl., in Ajac., v. 826. — 4. Sophocl., in Ajac., v. 805. — 5. Id., ibid., v. 824. — 6. Id., ibid., v. 826. — 7. Id., ibid., v. 877. — 8. Id., ibid., v. 900. — 9. Id., ibid., v. 924 et 1022. — 10. Schol., ibid., v. 875

il avait placé son épée. Ainsi les spectateurs pouvaient le voir et l'entendre lorsqu'il récitait son monologue, et ne pouvaient pas être témoins de sa mort.

XII. — *Sur la manière dont l'acteur Hégélochus prononça un vers d'Euripide.* (Page 133.)

En grec Γαληνά, *galéna*, désigne le calme : Γαλλν, *galén*, signifie un *chat*. Dans le passage dont il s'agit, Hégélochus devait faire entendre *galéna oro*, c'est-à-dire, *le calme je vois*. Or ces deux mots se prononçaient de telle manière qu'on entendait à la fois la dernière voyelle du premier, et la première du second. L'acteur épuisé, et manquant tout à coup de respiration, fut obligé de s'arrêter après le mot *galéna* dont il omit la voyelle finale, et dit *galén....oro*, c'est-à-dire, *un chat.... je vois*[1].

XIII. — *Sur le temple de Diane à Éphèse, et sur la statue de la déesse.* (Page 151.)

L'an 356 avant Jésus-Christ, le temple d'Éphèse fut brûlé par Hérostrate[2]. Quelques années après, les Éphésiens le rétablirent. Il paraît que la flamme ne détruisit que le toit et les parties qui ne pouvaient se dérober à son activité. On peut voir à cet égard un excellent mémoire de M. le marquis de Poléni, inséré parmi ceux de l'académie de Cortone[3]. Si l'on s'en rapporte à son opinion, il faudra dire que, soit avant, soit après Hérostrate, le temple avait les mêmes dimensions, et que sa longueur, suivant Pline[4], était de quatre cent vint-cinq pieds (quatre cent un de nos pieds cinq pouces huit lignes); sa largeur de deux cent vingt pieds (deux cent sept pieds neuf pouces quatre lignes); sa hauteur de soixante pieds (cinquante-six pieds huit pouces). Je suppose qu'il est question de pieds grecs dans le passage de Pline.

Les Éphésiens avaient commencé à restaurer le temple, lorsqu'Alexandre leur proposa de se charger seul de la dépense, à condition qu'ils lui en feraient honneur dans une inscription. Il essuya un refus dont ils obtinrent facilement le pardon. « Il ne convient pas à un dieu, lui dit le député des Éphésiens, de décorer le temple d'une autre divinité[5]. »

Je me suis contenté d'indiquer en général les ornements de la statue, parce qu'ils varient sur les monuments qui nous restent, et qui sont postérieurs à l'époque du voyage d'Anacharsis : il est même possible que ces monuments ne se rapportent pas tous à la Diane d'Éphèse. Quoi qu'il en soit, dans quelques-uns, la partie supérieure du corps, ou de la gaîne qui en tient lieu, est couverte de mamelles, viennent ensuite plusieurs compartiments, séparés l'un de l'autre par un listel qui règne tout au tour, et sur lequel on avait placé de petites figures représentant des victoires, des abeilles, des bœufs, des cerfs, et d'autres animaux à mi-corps : quelquefois des lions en ronde-bosse sont attachés aux bras[6]. Je pense que sur la statue ces symboles étaient en or. Xénophon qui avait consacré dans son petit temple de Scillonte

1. Euripid., in Orest., v. 279. Schol. Sophocl., in Ajac., v. 375. Markl., in Suppl. Euripid., v. 901. Aristoph., in Ran., v. 306. Schol., ibid, Brunck, ibid. — 2. Plut., in Alex., t. I, p. 665. — 3. Saggi di dissert., t. I, part. II, nos 13, 14, p. 21, etc. — 4. Plin., lib. XXXVI, cap. XIV, t. II, p. 740. — 5. Strab., lib. XIV, p. 641. — 6. Menetr. symbol. Dian. Ephes. stat.

une statue de Diane, semblable à celle d'Éphèse, dit que cette dernière était d'or, et que la sienne n'était que de cyprès[1]. Comme il paraît par d'autres auteurs, que la statue de la Diane d'Éphèse était de bois, il est à présumer que Xénophon n'a parlé que des ornements dont elle était couverte.

Je hasarde ici l'explication d'un petit monument en or, qui fut découvert dans l'ancienne Lacédémone, et que M. le comte de Caylus a fait graver dans le second volume de son Recueil d'Antiquités[2]. L'or en est de bas titre, et allié d'argent; le travail grossier, et d'une haute antiquité. Il représente un bœuf, ou plutôt un cerf accroupi : les trous dont il est percé montrent clairement qu'on l'avait attaché à un corps plus considérable; et si l'on veut le rapprocher des différentes figures de la Diane d'Éphèse, on tardera d'autant moins à se convaincre qu'il appartenait à quelque statue, qu'il ne pèse qu'une once un gros soixante grains, et que sa plus grande longueur n'est que de deux pouces deux lignes, et sa plus grande élévation jusqu'à l'extrémité des cornes, de trois pouces une ligne. Peut-être fut-il transporté autrefois à Lacédémone; peut-être y décorait-il une des statues de Diane, ou même celle d'Apollon d'Amyclæ, à laquelle on avait employé la quantité de l'or que Crœsus avait envoyé aux Lacédémoniens[3].

Je crois que plus les figures de la Diane d'Éphèse sont chargées d'ornements, moins elles sont anciennes. Sa statue ne présenta d'abord qu'une tête, des bras, des pieds, et un corps en forme de gaîne. On y appliqua ensuite les symboles des autres divinités, et surtout ceux qui caractérisent Isis, Cybèle, Cérès, etc.[4].

Le pouvoir de la déesse et la dévotion des peuples augmentant dans la même proportion que ses attributs, elle fut regardée par les uns comme l'image de la nature productrice, par les autres comme une des plus grandes divinités de l'Olympe. Son culte, connu depuis longtemps dans quelques pays éloignés[5], s'étendit dans l'Asie Mineure, dans la Syrie[6], et dans la Grèce proprement dite[7]. Il était dans son plus grand éclat, sous les premiers empereurs romains; et ce fut alors que d'autres divinités ayant obtenu par le même moyen un accroissement de puissance[8], on conçut l'idée de ces figures Panthées que l'on conserve encore dans les cabinets, et qui réunissent les attributs de tous les dieux.

XIV. — *Sur les Rhodiens.* (Page 160.)

Le caractère que je donne aux Rhodiens est fondé sur quantité de passages des anciens auteurs, en particulier sur les témoignages d'estime qu'ils reçurent d'Alexandre[9]; sur ce fameux siége qu'ils soutinrent avec tant de courage contre Démétrius-Poliorcète, trente-huit ans après le voyage d'Anacharsis dans leur île[10]; sur les puissants secours qu'ils fournirent aux Romains, et sur les marques de reconnaissance qu'ils en reçurent[11].

1. Xenoph., De exped. Cyr., lib. V, p. 350, E. — 2. Recueil d antiq., t. II, p. 42, pl. XI. — 3. Pausan., lib. III, cap. X, p. 231. — 4. Menetr. symbol. Dian. Ephes. stat. — 5. Strab., lib. IV, p. 179 et 180. — 6. Médailles impériales de Cyzique, de Philadelphie en Lydie, d'Hiérapolis en Phrygie, d'Ancyre en Galatie, de Néapolis en Palestine, etc., etc. Spanh., De præst. numism., t. I, p. 507. Cuper., in Apoth. Homer., p. 250. — 7. Pausan., lib. II, cap. II, p. 115; lib. IV, cap. XXXI, p. 357. — 8. Joan. Petr. Bellor., Symbol. deæ Syr. simulacr. — 9. Diod., lib. XX, p. 809. — 10. Id., ibid., p. 810. Plut., in Demetr., t. I, p. 898. — 11. Tit. Liv. lib. XXXI, cap. XV; lib. XXXVII, cap. XII. Aul. Gell. lib. VII, cap. III.



XV. — *Sur le labyrinthe de Crète* (pag. 164).

Je n'ai dit qu'un mot sur ce fameux labyrinthe de Crète, et ce mot je dois le justifier.

Hérodote nous a laissé une description de celui qu'il avait vu en Égypte auprès du lac Mœris. C'étaient douze grands palais contigus, communiquant les uns aux autres, dans lesquels on comptait trois mille chambres, dont quinze cents étaient sous terre [1]; Strabon, Diodore de Sicile, Pline, Méla, parlent de ce monument avec la même admiration qu'Hérodote [2]. Aucun d'eux n'a dit qu'on l'eût construit pour égarer ceux qui entreprenaient de le parcourir; mais il est visible qu'en le parcourant sans guide, on courait risque de s'égarer.

C'est ce danger qui, sans doute, introduisit une nouvelle expression dans la langue grecque. Le mot *labyrinthe*, pris au sens littéral, désigna un espace circonscrit, et percé de quantité de routes dont les unes se croisent en tout sens, comme celles des carrières et des mines, dont les autres font des révolutions plus ou moins grandes autour du point de leur naissance, comme ces lignes spirales que l'on voit sur certaines coquilles [3]. Dans le sens figuré, il fut appliqué aux questions obscures et captieuses [4], aux réponses ambiguës et détournées [5], à ces discussions qui, après de longs écarts, nous ramènent au terme d'où nous sommes partis [6].

De quelle nature était le labyrinthe de Crète? Diodore de Sicile rapporte, comme une conjecture, et Pline, comme un fait certain, que Dédale avait construit ce labyrinthe sur le modèle de celui d'Égypte, quoique sur de moindres proportions [7]. Ils ajoutent que Minos en avait ordonné l'exécution, qu'il y tenait le Minautore renfermé, et que de leur temps il ne subsistait plus, soit qu'il eût péri de vétusté, soit qu'on l'eût démoli à dessein [8]. Ainsi Diodore de Sicile et Pline regardaient ce labyrinthe comme un grand édifice, tandis que d'autres écrivains le représentent simplement comme un antre creusé dans le roc et plein de routes tortueuses [9]. Les premiers et les seconds ont rapporté deux traditions différentes. Il reste à choisir la plus vraisemblable.

Si le labyrinthe de Crète avait été construit par Dédale sous Minos, pourquoi n'en serait-il pas fait mention ni dans Homère, qui parle plus d'une fois de ce prince, ainsi que de la Crète; ni dans Hérodote, qui décrit celui d'Égypte, après avoir dit que les monuments des Égyptiens sont fort supérieurs à ceux des Grecs; ni dans les plus anciens géographes, ni dans aucun des écrivains des beaux temps de la Grèce?

On attribuait cet ouvrage à Dédale, dont le nom suffirait pour décréditer une tradition. En effet, ce nom est devenu, comme celui d'Hercule, la ressource de l'ignorance, lorsqu'elle porte ses regards sur les siècles anciens. Toutes les grandes entreprises, tous les ouvrages qui demandent plus de force que d'esprit, elle les attribue à Hercule; tous ceux qui tiennent aux arts, et qui exigent une certaine intelligence dans l'exécution, elle les rapporte à Dédale. On peut se rappeler que

1. Herodot., lib. II, cap. CXLVIII. — 2. Strab., lib. XVII, p. 811. Diod., lib. I, p. 55. Plin., lib. XXXVI, cap. XIII, t. II, p. 739. Pomp. Mela, lib. I, cap. IX, p. 56. — 3. Hesych., Suid., Etymol. magn., in Λαβύρ. — 4. Lucian., in Fugit., t. III, p. 371. — 5. Dionys. Halic., De Thucyd. judic., t. VI, p. 913. — 6. Plat., in Euthyd., t. I, p. 291, B. Lucian., in Icarom., t. II, p. 786. — 7. Diod., ibid.; lib. IV, p. 264 et 277. Plin., ibid. — 8. Diod., ibid. I, p. 56. — 9. Eustath., in Odyss., lib. XI, p. 1688, lin. 51. Etymol. magn., in Λαβύρ.



dans le cours de cet ouvrage[1], j'ai déjà cité les principales découvertes dans les arts et métiers, dont les anciens ont fait honneur à un artiste de ce nom.

L'opinion de Diodore et de Pline suppose que de leur temps il n'existait plus en Crète aucune trace du labyrinthe, et qu'on avait même oublié l'époque de sa destruction. Cependant il est dit qu'il fut visité par les disciples d'Apollonius de Tyane, contemporain de ces deux auteurs[2]. Les Crétois croyaient donc alors posséder encore le labyrinthe.

Je demande qu'on fasse attention à ce passage de Strabon : « A Nauplie, près de l'ancienne Argos, dit ce judicieux écrivain, on voit encore de vastes cavernes où sont construits des labyrinthes qu'on croit « être l'ouvrage des Cyclopes[3]. » Ce qui signifie que la main des hommes avait ouvert dans le roc des routes qui se croisaient et se repliaient sur elles-mêmes, comme on le pratique dans les carrières. Telle est, si je ne me trompe, l'idée qu'il faut se faire du labyrinthe de Crète.

Y avait-il plusieurs labyrinthes dans cette île ? les auteurs anciens ne parlent que d'un seul. La plupart le placent à Cnosse ; quelques-uns, en petit nombre, à Gortyne[4].

Bélon et Tournefort[5] nous ont donné la description d'une caverne située au pied du mont Ida, du côté du midi, à une légère distance de Gortyne. Ce n'était qu'une carrière, suivant le premier ; c'était l'ancien labyrinthe, suivant le second. J'ai suivi ce dernier, et j'ai abrégé son récit dans mon texte. Ceux qui ont ajouté des notes critiques à son ouvrage, outre ce labyrinthe, en admettent un second à Cnosse, et citent principalement en leur faveur les médailles de cette ville, qui en représentent le plan, suivant la manière dont le concevaient les artistes. Car il y paraît, tantôt de forme carrée, tantôt de forme ronde ; sur quelques-unes, il n'est qu'indiqué ; sur d'autres il renferme dans son milieu la tête du Minotaure[6]. J'en ai fait graver une dans les mémoires de l'Académie des belles-lettres, qui me paraît être du v[e] siècle avant Jésus-Christ, et sur laquelle on voit d'un côté la figure du Minotaure, et de l'autre le plan informe du labyrinthe[7]. Il est donc certain que dès ce temps-là les Cnossiens se croyaient en possession de cette célèbre caverne ; il paraît encore que les Gortyniens ne croyaient pas devoir la revendiquer, puisqu'ils ne l'ont jamais représentée sur leurs monnaies.

Le lieu où je place le labyrinthe de Crète n'est, suivant Tournefort[8], qu'à une lieue de Gortyne ; et suivant Strabon[9], il est éloigné de Cnosse de six à sept lieues. Tout ce qu'on en doit conclure, c'est que le territoire de cette dernière ville s'étendait jusqu'auprès de la première.

A quoi servaient ces cavernes auxquelles on donnait le nom de labyrinthe ? Je pense qu'elles furent d'abord ébauchées par la nature ; qu'en certains endroits on en tira des pierres pour en construire des villes ; que plus anciennement elles servirent de demeure ou d'asile aux habitants d'un canton exposé à des invasions fréquentes. Dans le voyage d'Anacharsis en Phocide, j'ai parlé de deux grandes cavernes du Parnasse, où se réfugièrent les peuples voisins : dans l'une, lors du

1. Chapitre XXXVII, article de Sicyone et la note correspondante. — 2. Philostr., Vit. Apoll., lib. IV, cap. XXXIV, p. 174. — 3. Strab., lib. VIII, p. 369 et 373. J'en ai parlé dans le chapitre LIII de cet ouvrage, t. IV, p. 291. — 4. Meurs., in Cret., lib I, cap. II. — 5. Bel., Observ., liv. I, chap. VI. Tournef., Voyag., t. I, p. 65. — 6. Médailles du cabinet national. — 7. Mém. de l'Acad. des bell.-lettr., t. XXIV, p. 40. — 8. Tournef., ibid. — 9. Strab., lib. X, p. 476.

déluge de Deucalion; dans l'autre, à l'arrivée de Xerxès [1]. J'ajoute ici que, suivant Diodore de Sicile, les plus anciens Crétois habitaient les antres du mont Ida [2]. Ceux qu'on interrogeait sur les lieux mêmes, disaient que leur labyrinthe ne fut, dans l'origine, qu'une prison [3]. On a pu quelquefois le destiner à cet usage; mais il est difficile de croire que, pour s'assurer de quelques malheureux, on eût entrepris des travaux si immenses

XVI. — *Sur la grandeur de l'île de Samos.* (Pag. 176.)

Strabon, Agathémère, Pline et Isidore, varient sur la circonférence de Samos. Suivant le premier, elle est de six cents stades [4], qui font vingt-deux de nos lieues et mille sept cents toises, chaque lieue de deux mille cinq cents toises; suivant le second [5], de six cent trente stades, ou vingt-trois lieues et deux mille trente-cinq toises; suivant Pline [6], de quatre-vingt sept milles romains, c'est-à-dire de vingt-six lieues et de deux cent soixante-douze toises; enfin, suivant Isidore [7], de cent milles romains, c'est-à-dire de huit cents stades, ou trente lieues et six cents toises. On trouve souvent de pareilles différences dans les mesures des anciens.

XVII. — *Sur l'anneau de Polycrate.* (Pag. 253.)

Suivant saint Clément d'Alexandrie, cet anneau représentait une lyre [8] : ce fait est peu important; mais on peut remarquer avec quelle attention les Romains conservaient les débris de l'antiquité. Du temps de Pline, on montrait à Rome, dans le temple de la Concorde, une sardoine-onyx, que l'on disait être l'anneau de Polycrate, et que l'on tenait renfermée dans un cornet d'or : c'était un présent d'Auguste [9]. Solin donne aussi le nom de sardoine à la pierre de Polycrate [10]; mais il paraît par le témoignage de quelques auteurs, et surtout d'Hérodote, que c'était une émeraude [11].

XVIII. — *Sur une inscription relative aux fêtes de Délos.* (Page 224.)

En 1739, M. le comte de Sanwich apporta d'Athènes à Londres un marbre sur lequel est gravée une longue inscription. Elle contient l'état des sommes qui se trouvaient dues au temple de Délos, soit par des particuliers, soit par des villes entières. On y spécifie les sommes qui ont été acquittées, et celles qui ne l'ont pas été. On y marque aussi les frais de la théorie ou députation des Athéniens : savoir, pour la couronne d'or qui fut présentée au dieu, la main d'œuvre comprise, mille cinq cents drachmes (mille trois cent cinquante livres); pour les trépieds donnés aux vainqueurs, la main d'œuvre également comprise, mille drachmes (neuf cents livres); pour les archithéores, un talent (cinq mille quatre cents livres); pour le capitaine de la galère qui avait transporté la théorie, sept mille drachmes (six mille trois cents livres); pour l'achat de cent neuf bœufs, destinés aux sacrifices, huit mille

1. Chapitre XXII de cet ouvrage. — 2. Diod., lib. V, p. 334. — 3. Philoch., ap. Plut., in Thes., t. I, p. 6, E. — 4. Strab., lib. XIV, p. 637. — 5. Agath., lib. I, cap. V; ap. Geogr. min., t. II, p. 17. — 6. Plin., lib. V, cap. LXXXI, p. 286. — 7. Isid. ap. Plin., ibid. — 8. Clem. Alex., in Pædag., lib. III, p. 289. Mariette, Pierr. grav., t. I, p. 13. — 9. Plin., lib. XXXVII, cap. I, t. II, p. 764. — 10. Solin cap. XXXIII, p. 63. — 11. Herodot., lib. III, cap. XLI.

quatre cent quinze drachmes (sept mille cinq cent soixante-treize livres dix sous), etc., etc. Cette inscription, éclaircie par M. Taylor [1] et par le père Corsini [2], est de l'an avant J. C. 373 ou 372, et n'est antérieure que d'environ 32 ans au voyage du jeune Anacharsis à Délos.

XIX. — *Si les anciens philosophes grecs ont admis l'unité de Dieu.* (Page 252.)

Les premiers apologistes du christianisme, et plusieurs auteurs modernes, à leur exemple, ont soutenu que les anciens philosophes n'avaient reconnu qu'un seul Dieu. D'autres modernes, au contraire, prétendant que les passages favorables à cette opinion ne doivent s'entendre que de la nature, de l'âme du monde, du soleil, placent presque tous ces philosophes au nombre des spinosistes et des athées [3]. Enfin il a paru, dans ces derniers temps, des critiques qui, après de longues veilles consacrées à l'étude de l'ancienne philosophie, ont pris un juste milieu entre ces deux sentiments. De ce nombre sont Brucker et Moshem, dont les lumières m'ont été très-utiles.

Plusieurs causes contribuent à obscurcir cette question importante Je vais en indiquer quelques-unes; mais je dois avertir auparavant qu'il s'agit ici principalement des philosophes qui précédèrent Aristote et Platon, parceque ce sont les seuls dont je parle dans mon ouvrage.

1° La plupart d'entre eux voulaient expliquer la formation et la conservation de l'univers par les seules qualités de la matière; cette méthode était si générale, qu'Anaxagore fut blâmé, ou de ne l'avoir pas toujours suivie, ou de ne l'avoir pas toujours abandonnée. Comme, dans l'explication des faits particuliers, il avait recours, tantôt à des causes naturelles, tantôt à cette intelligence qui, suivant lui, avait débrouillé le chaos, Aristote lui reprochait de faire, au besoin, descendre un Dieu dans la machine [4], et Platon, de ne pas nous montrer, dans chaque phénomène, les voies de la sagesse divine [5]. Cela supposé, on ne peut conclure du silence des premiers physiciens, qu'ils n'aient pas admis un Dieu [6], et de quelques-unes de leurs expressions, qu'ils aient voulu donner à la matière toutes les perfections de la Divinité.

2° De tous les ouvrages philosophiques qui existaient du temps d'Aristote, il ne nous reste en entier qu'une partie des siens, une partie de ceux de Platon, un petit traité du pythagoricien Timée de Locres sur l'âme du monde, un traité de l'univers par Ocellus de Lucanie, autre disciple de Pythagore. Ocellus, dans ce petit traité, cherchant moins à développer la formation du monde qu'à prouver son éternité, n'a pas occasion de faire agir la Divinité. Mais dans un de ses ouvrages, dont Stobée nous a transmis un fragment, il disait que l'harmonie conserve le monde, et que Dieu est l'auteur de cette harmonie [7]. Cependant je veux bien ne pas m'appuyer de son autorité; mais Timée, Platon et Aristote ont établi formellement l'unité d'un Dieu; et ce n'est pas en passant, c'est dans des ouvrages suivis, et dans l'exposition de leurs systèmes fondés sur ce dogme.

Les écrits des autres philosophes ont péri. Nous n'en avons que des

1. Marmor Sandvicence, cum comment. et notis Joan. Taylor. — 2. Corsin., Dissert. in append. ad not. Græcor. — 3. Moshem., in Cudw., cap. 4, § 26, t. I, p. 681. — 4. Aristot., Metaph., lib. I, cap. IV, t. II, p. 844. — 5. Plat., in Phædon., t. I, p. 98. — 6. Bruck., t. I, p. 469 et 1174. — 7. Stob., Eclog. phys., lib. I, cap. XVI, p. 32.

fragments, dont les uns déposent hautement en faveur de cette doctrine, dont les autres, en très-petit nombre, semblent la détruire : parmi ces derniers, il en est qu'on peut interpréter de diverses manières, et d'autres qui ont été recueillis et altérés par des auteurs d'une secte opposée, tels que ce Velléius que Cicéron introduit dans son ouvrage sur la nature des dieux, et qu'on accuse d'avoir défiguré plus d'une fois les opinions des anciens[1]. Si, d'après de si faibles témoignages, on voulait juger des opinions des anciens philosophes, on risquerait de faire à leur égard ce que, d'après quelques expressions détachées et mal interprétées, le P. Hardouin a fait à l'égard de Descartes, Malebranche, Arnaud et autres, qu'il accuse d'athéisme.

3° Les premiers philosophes posaient pour principe, que rien ne se fait de rien[2]. De là, ils conclurent, ou que le monde avait toujours été tel qu'il est, ou que du moins la matière est éternelle[3]. D'autre part, il existait une ancienne tradition, suivant laquelle toutes choses avaient été mises en ordre par l'Être suprême[4]. Plusieurs philosophes ne voulant abandonner ni le principe ni la tradition, cherchèrent à les concilier. Les uns, comme Aristote, dirent que cet être avait formé le monde de toute éternité[5]: les autres, comme Platon, qu'il ne l'avait formé que dans le temps et d'après une matière préexistante, informe, dénuée des perfections qui ne conviennent qu'à l'Être suprême[6]. L'un et l'autre étaient si éloignés de penser que leur opinion pût porter atteinte à la croyance de la Divinité, qu'Aristote n'a pas hésité à reconnaître Dieu comme première cause du mouvement[7]; et Platon, comme l'unique ordonnateur de l'univers[8]. Or, de ce que les plus anciens philosophes n'ont pas connu la création proprement dite, plusieurs savants critiques prétendent qu'on ne les doit pas ranger dans la classe des athées[9].

4° Les anciens attachaient en général une autre idée que nous aux mots *incorporel*, *immatériel*, *simple*[10]. Quelques-uns, à la vérité, paraissent avoir conçu la Divinité comme une substance indivisible, sans étendue et sans mélange[11]; mais par substance spirituelle, la plupart n'entendaient qu'une matière infiniment déliée[12]. Cette erreur a subsisté pendant une longue suite de siècles[13], et même parmi des auteurs que l'Église révère; et, suivant quelques savants, on pourrait l'admettre sans mériter d'être accusé d'athéisme[14].

5° Outre la disette de monuments dont j'ai parlé plus haut, nous

1. Sam. Parker., Disput. de Deo, disput. I, sect. VI, p. 16. Reimman., Hist. Atheism., cap. XXII, § 6, p. 166. Bruck., t. I, p. 738. Moshem., in Cudw., cap. I, § 7, note *y*, t. I, p. 16. — 2. Aristot., Nat. auscult., lib. I, cap. V, t. I, p. 316; id., De gener. et corrupt., lib. I, cap. III, t. I, p. 499, A; id., De Xenoph., cap. I, t. I, p. 1241. Democr. ap. Diog. Laert., lib. IX, § 44, etc., etc. — 3. Moshem., ibid. § 31, t. I, p. 64. — 4. De mund. ad. Aristot., cap. VI, t. I, p. 610. — 5. Aristot. De cœlo, lib. II, cap. I, t. I, p. 452; id., Metaph., lib. XIV, cap. VII, t. II, p. 1001 — 6. Plat., in Tim., t. III, p. 31, etc. Cicer., De nat. deor., lib. I, cap. VIII, t. II, p. 403. — 7. Aristot., ibid., p. 1000, etc. — 8. Plat., ibid. Moshem., De creat. ex nihilo, in Cudw., t. II, p. 310, etc. — 9. Cudw., cap. IV, § 7, t. I, p. 276. Beausobre, Hist. du Manich., liv. V, chap. V, t. II, p. 239. Bruck, Hist. philos, t. I, p. 508. Zimmerm., De Atheism. Plat., in Amœn. litter., t. XII, p. 387. — 10. Bruck., ibid., p. 690. Moshem., in Cudw., cap. IV, § 24, p. 630. — 11. Anaxagor. ap. Aristot., Metaph., lib. I, cap. VII, t. II, p. 851, A; De anim., lib. I, cap. II, t. I, p. 620, D; lib. III, cap. V, p. 652, E. — 12. Moshem., ibid., cap. I, § 26, t. I, p. 47, note *y*; id., in cap. V, sect. III, t. II, p. 360. Beausobre, ibid., liv. III, chap. I, t. I, p. 474; chap. II, p. 482. — 13. Moshem., ibid., cap. V, sect. III, § 26, note *l*, t. II, p. 434. — 14. Id., ibid., cap. III, § 4, t. I, p. 136. Beausobre, ibid., chap. II, t. I, p. 485.

avons encore à nous plaindre de l'espèce de servitude où se trouvaient réduits les anciens philosophes. Le peuple se moquait de ses dieux, mais ne voulait pas en changer. Anaxagore avait dit que le soleil n'était qu'une pierre ou qu'une lame de métal enflammée[1]. Il fallait le condamner comme physicien, on l'accusa d'impiété. De pareils exemples avaient depuis longtemps accoutumé les philosophes à user de ménagements. De là cette doctrine secrète qu'il n'était pas permis de révéler aux profanes. Il est très-difficile, dit Platon[2], de se faire une juste idée de l'auteur de cet univers; et si on parvenait à la concevoir, il faudrait bien se garder de la publier. De là ces expressions équivoques qui conciliaient, en quelque manière, l'erreur et la vérité. Le nom de Dieu est de ce nombre. Un ancien abus en avait étendu l'usage à tout ce qui, dans l'univers, excite notre admiration; à tout ce qui, parmi les hommes, brille par l'excellence du mérite ou du pouvoir. On le trouve dans les auteurs les plus religieux, employé tantôt au singulier, tantôt au pluriel[3]. En se montrant tour à tour sous l'une ou l'autre de ces formes il satisfaisait également le peuple et les gens instruits. Ainsi, quand un auteur accorde le nom de Dieu à la nature, à l'âme du monde, aux astres, on est en droit de demander en quel sens il prenait cette expression; et si, au-dessus de ces objets, il ne plaçait pas un Dieu unique, auteur de toutes choses.

6° Cette remarque est surtout applicable à deux opinions généralement introduites parmi les peuples de l'antiquité. L'une admettait au-dessus de nous des génies destinés à régler la marche de l'univers. Si cette idée n'a pas tiré son origine d'une tradition ancienne et respectable, elle a dû naître dans les pays où le souverain confiait le soin de son royaume à la vigilance de ses ministres. Il paraît en effet que les Grecs la reçurent des peuples qui vivaient sous un gouvernement monarchique[4]; et de plus, l'auteur d'un ouvrage attribué faussement à Aristote, mais néanmoins très-ancien, observe que, puisqu'il n'est pas de la dignité du roi de Perse de s'occuper des minces détails de l'administration, ce travail convient encore moins à l'Être suprême[5].

La seconde opinion avait pour objet cette continuité d'actions et de réactions qu'on voit dans toute la nature. On supposa des âmes particulières dans la pierre d'aimant[6], et dans les corps où l'on croyait distinguer un principe de mouvement, et des étincelles de vie. On supposa une âme universelle, répandue dans toutes les parties de ce grand tout. Cette idée n'était pas contraire à la saine doctrine; car rien n'empêche de dire que Dieu a renfermé dans la matière un agent invisible, un principe vital qui en dirige les opérations[7]. Mais, par une suite de l'abus dont je viens de parler, le nom de Dieu fut quelquefois décerné aux génies et à l'âme du monde. De là les accusations intentées contre plusieurs philosophes, et en particulier contre Platon et contre Pythagore.

Comme le premier, ainsi que je l'ai déjà dit, emploie le nom de Dieu tantôt au singulier, tantôt au pluriel[8], on lui a reproché de s'être contredit[9]. La réponse était facile. Dans son *Timée*, Platon, dévelop-

1. Plut., De supers., t. II, p. 169 F. Sotion. ap. Diog. Laert., lib. II, § 12. Euseb., Præp. evang., lib. XIV, § 14, p. 750. — 2. Plat., in Tim., t. III, p. 28. — 3. Xenoph., Plat. — 4. Plut., De orac. def., t. II, p. 415. — 5. De mund. ap. Aristot., cap. VI, t. I, p. 611. — 6. Thales. ap. Aristot., De anim., lib. I, cap. II, t. I, p. 620, D. — 7. Cudw., cap. III, § 2, t. I, p. 99. Moshem., ibid. — 8. Plat., in Tim., t. III, p. 27; id., De leg., lib. IV, t. II, p. 716, etc., etc. — 9. Cicer., De nat. deor., lib. I, cap. XII, t. II, p. 406. Bayle, Contin. des pens., t. III, § 26.

pant avec ordre ses idées, dit que Dieu forma l'univers, et que, pour le régir, il établit des dieux subalternes, ou des génies, ouvrages de ses mains, dépositaires de sa puissance et soumis à ses ordres. Ici la distinction entre le Dieu suprême et les autres dieux est si clairement énoncée, qu'il est impossible de la méconnaître, et Platon pouvait prêter les mêmes vues et demander les mêmes grâces au souverain et à ses ministres. Si quelquefois il donne le nom de Dieu au monde, au ciel, aux astres, à la terre, etc., il est visible qu'il entend seulement les génies et les âmes que Dieu a semés dans les différentes parties de l'univers, pour en diriger les mouvements. Je n'ai rien trouvé dans ses autres ouvrages qui démentît cette doctrine.

Les imputations faites à Pythagore ne sont pas moins graves, et ne paraissent pas mieux fondées. Il admettait, dit-on, une âme répandue dans toute la nature, étroitement unie avec tous les êtres qu'elle meut, conserve, et reproduit sans cesse; principe éternel dont nos âmes sont émanées, et qu'il qualifiait du nom de Dieu[1]. On ajoute que, n'ayant pas d'autre idée de la Divinité, il doit être rangé parmi les athées.

De savants critiques se sont élevés contre cette accusation[2], fondée uniquement sur un petit nombre de passages susceptibles d'une interprétation favorable. Des volumes entiers suffiraient à peine pour rédiger ce qu'on a écrit pour et contre ce philosophe; je me borne à quelques réflexions.

On ne saurait prouver que Pythagore ait confondu l'âme du monde avec la Divinité, et tout concourt à nous persuader qu'il a distingué l'une de l'autre. Comme nous ne pouvons juger de ses sentiments, que par ceux de ses disciples, voyons comment quelques-uns d'entre eux se sont exprimés dans des fragments qui nous restent de leurs écrits.

Dieu ne s'est pas contenté de former toutes choses, il conserve et gouverne tout[3]. Un général donne ses ordres à son armée, un pilote à son équipage, Dieu au monde[4]. Il est par rapport à l'univers ce qu'un roi est par rapport à son empire[5]. L'univers ne pourrait subsister, s'il n'était dirigé par l'harmonie et par la Providence[6]. Dieu est bon, sage, et heureux par lui-même[7]. Il est regardé comme le père des dieux et des hommes, parce qu'il répand ses bienfaits sur tous ses sujets. Législateur équitable, précepteur éclairé, il ne perd jamais de vue les soins de son empire. Nous devons modeler nos vertus sur les siennes, qui sont pures et exemptes de toute affection grossière[8].

Un roi qui remplit ses devoirs est l'image de Dieu[9]. L'union qui règne entre lui et ses sujets est la même qui règne entre Dieu et le monde[10].

Il n'y a qu'un Dieu très-grand, très-haut, et gouvernant toutes choses. Il en est d'autres qui possèdent différents degrés de puissance, et qui obéissent à ses ordres. Ils sont à son égard ce qu'est le chœur par rapport au coryphée, ce que sont les soldats par rapport au général[11].

Ces fragments contredisent si formellement l'idée qu'on a voulu nous

1. Cicer., De nat. deor., lib. I, cap. XI, t. II, p. 405. Clem. Alex., Cohort. ad gent., p. 62. Minuc. Felix, p. 121. Cyrill. ap. Bruck., t. I, p. 1075. Justin. Mart., Cohort. ad gent., p. 20. — 2. Beausobre, Hist. du Manich., liv. V, chap. II, t. II, p. 172. Reimmann., Histor. Atheism., cap. XX, p. 150; et alii ap. Bruck., t. I, p. 1081. — 3. Stheneid. ap. Stob., serm. XLVI, p. 332. — 4. Archyt., ibid., serm I, p. 15. — 5. Diotog., ibid., serm. XLVI, p. 330. — 6. Hippod., ibid., serm. CI, p. 555, lin. 26. — 7. Stheneid., ibid. Euryphant., ibid., p. 555. — 8. Stheneid., ibid. Archyt., ibid., p. 13. — 9. Diotog., ibid., serm. XLVI, p. 330. — 10. Ecphant., ibid., p. 334. — 11. Onatas, ap. Stob., Eclog. phys., lib. I, cap. III, p. 4.



donner des opinions de Pythagore, que des critiques[1] ont pris le parti de jeter sur leur authenticité des doutes qui n'ont pas arrêté des savants également exercés dans la critique[2]. En en effet, la doctrine déposée dans ces fragments est conforme à celle de Timée, qui distingue expressément l'Être suprême d'avec l'âme du monde, qu'il suppose produite par cet être. On a prétendu qu'il avait altéré le système de son maître[3]. Ainsi, pour condamner Pythagore, il suffira de rapporter quelques passages recueillis par des écrivains postérieurs de cinq à six cents ans à ce philosophe, et dont il est possible qu'ils n'aient pas saisi le véritable sens; et pour le justifier, il ne suffira pas de citer une foule d'autorités qui déposent en sa faveur, et surtout celle d'un de ses disciples qui vivait presque dans le même temps que lui, et qui, dans un ouvrage conservé en entier, expose un système lié dans toutes ses parties!

Cependant on peut, à l'exemple de plusieurs critiques éclairés, concilier le témoignage de Timée avec ceux qu'on lui oppose. Pythagore reconnaissait un Dieu suprême, auteur et conservateur du monde, être infiniment bon et sage qui étend sa providence partout; voilà ce qu'attestent Timée et les autres pythagoriciens dont j'ai cité les fragments. Pythagore supposait que Dieu vivifie le monde par une âme tellement attachée à la matière, qu'elle ne peut pas en être séparée; cette âme peut être considérée comme un feu subtil, comme une flamme pure; quelques pythagoriciens lui donnaient le nom de Dieu, parce que c'est le nom qu'ils accordaient à tout ce qui sortait des mains de l'Être suprême : voilà, si je ne me trompe, la seule manière d'expliquer les passages qui jettent des doutes sur l'orthodoxie de Pythagore.

Enfin il est possible que quelques pythagoriciens, voulant nous donner une image sensible de l'action de Dieu sur toute la nature, aient pensé qu'il est tout entier en tous lieux, et qu'il *informe* l'univers comme notre âme *informe* notre corps. C'est l'opinion que semble leur prêter le grand prêtre de Cérès, au chapitre XXX de cet ouvrage. J'en ai fait usage en cet endroit, pour me rapprocher des auteurs que je citais en note, et pour ne pas prononcer sur des questions qu'il est aussi pénible qu'inutile d'agiter. Car enfin ce n'est pas d'après quelques expressions équivoques, et par un long étalage de principes et de conséquences, qu'il faut juger de la croyance de Pythagore; c'est par sa morale pratique, et surtout par cet institut qu'il avait formé, et dont un des principaux devoirs était de s'occuper de la Divinité[4], de se tenir toujours en sa présence, et de mériter ses faveurs par les abstinences, la prière, la méditation et la pureté du cœur[5]. Il faut avouer que ces pieux exercices ne conviendraient guère à une société de Spinosistes.

7° Écoutons maintenant l'auteur des pensées sur la comète : « Quel « est l'état de la question, lorsqu'on veut philosopher touchant l'unité « de Dieu? C'est de savoir s'il y a une intelligence parfaitement simple, « totalement distinguée de la matière et de la forme du monde, et pro« ductrice de toutes choses. Si l'on affirme cela, l'on croit qu'il n'y a « qu'un Dieu; mais, si l'on ne l'affirme pas, on a beau siffler tous les « dieux du paganisme, et témoigner de l'horreur pour la multitude

1. Conring. et Thomas. ap. Bruck., t. I, p. 1040 et 1102. — 2. Fabr., Bibl. græc., t. I, p. 529. — 3. Bruck., t. I, p. 1093. — 4. Plut., in Num., t. I, p. 69. Clem. Alex., Strom., lib. V, p. 686. Aur. carm. — 5. Jambl., cap. XXVI, p. 57. Anonym. ap. Phot., p. 1313. Diod., Excerpt. Vales., p. 245 et 246.

« des dieux, on admettra réellement une infinité de dieux. » Bayle ajoute qu'il serait malaisé de trouver, parmi les anciens, des auteurs qui aient admis l'unité de Dieu, sans entendre une substance composée. « Or, une telle substance n'est une qu'abusivement et improprement, que sous la notion arbitraire d'un certain tout, ou d'un être collectif[1]. »

Si, pour être placé parmi les polythéistes, il suffit de n'avoir pas de justes idées sur la nature des esprits, il faut, suivant Bayle lui-même, condamner non-seulement Pythagore, Platon, Socrate et tous les anciens[2], mais encore presque tous ceux qui, jusqu'à nos jours, ont écrit sur ces matières. Car voici ce qu'il dit dans son Dictionnaire[3] : « Jusqu'à M. Descartes, tous nos docteurs, soit théologiens, soit philosophes, avaient donné une étendue aux esprits, infinie à Dieu, « finie aux anges et aux âmes raisonnables. Il est vrai qu'ils soutenaient « que cette étendue n'est point matérielle, ni composée de parties, et « que les esprits sont tout entiers dans chaque partie de l'espace qu'ils « occupent. De là sont sorties les trois espèces de présence locale : la « première pour les corps, la seconde pour les esprits créés, la troisième pour Dieu. Les Cartésiens ont renversé tous ces dogmes; ils « disent que les esprits n'ont aucune sorte d'étendue ni de présence locale; mais on rejette leur sentiment comme très-absurde. Disons « donc qu'encore aujourd'hui tous nos philosophes et tous nos théologiens enseignent, conformément aux idées populaires, que la substance de Dieu est répandue dans des espaces infinis. Or, il est certain « que c'est ruiner d'un côté ce que l'on avait bâti de l'autre; c'est redonner en effet à Dieu la matérialité que l'on lui avait ôtée. »

L'état de la question n'est donc pas tel que Bayle l'a proposé. Mais il s'agit de savoir si Platon, et d'autres philosophes antérieurs à Platon, ont reconnu un premier être, éternel, infiniment intelligent, infiniment sage et bon; qui a formé l'univers de toute éternité ou dans le temps; qui le conserve et le gouverne par lui-même ou par ses ministres; qui a destiné, dans ce monde ou dans l'autre, des récompenses à la vertu et des punitions au crime. Ces dogmes sont clairement énoncés dans les écrits de presque tous les anciens philosophes. S'ils y sont accompagnés d'erreurs grossières sur l'essence de Dieu, nous répondrons que ces auteurs ne les avaient pas aperçues, ou du moins ne croyaient pas qu'elles détruisissent l'unité de l'Être suprême[4]. Nous dirons encore qu'il n'est pas juste de reprocher, à des écrivains qui ne sont plus, des conséquences qu'ils auraient vraisemblablement rejetées, s'ils en avaient connu le danger[5]. Nous dirons aussi que notre intention n'est pas de soutenir que les philosophes dont je parle avaient des idées aussi saines sur la Divinité que les nôtres, mais seulement qu'ils étaient en général aussi éloignés de l'athéisme que du polythéisme.

XX. — *Sur la théologie morale des anciens philosophes grecs.* (Pag. 22.)

Les premiers écrivains de l'Église eurent soin de recueillir les témoignages des poëtes et des philosophes grecs, favorables au dogme de l'unité d'un Dieu, à celui de la Providence, et à d'autres égalemen essentiels[6].

1. Bayle, Contin. des pens., t. III, § 66. — 2. Moshem., in Cudw., cap. IV, § 27, note N, p. 684. — 3. Art. Simonide, note E. — 4. Moshem., Dissert. de creat. ap. Cudw., t. II, p. 315. — 5. Id., in Cudw., cap. IV, t. I, p. 685. — 6. Clem. Alex., Strom., lib. V et VI. Lactant., Divin. inst., lib. I, cap. V. August., De civit. Dei, lib. VIII, cap. IX; lib. XVIII, cap. XLVII. Euseb., Præpar. evang., lib. XI. Minuc. Felix., etc., etc.

Ils crurent aussi devoir rapprocher de la morale du christianisme celle que les anciens philosophes avaient établie parmi les nations, et reconnurent que la seconde, malgré son imperfection, avait préparé les esprits à recevoir la première, beaucoup plus pure [1].

Il a paru, dans ces derniers temps, différents ouvrages sur la doctrine religieuse des païens [2]; et de très-savants critiques, après l'avoir approfondie, ont reconnu que, sur certains points, elle mérite les plus grands éloges. Voici comment s'explique M. Fréret, par rapport au plus essentiel des dogmes : « Les Égyptiens et les Grecs ont donc connu « et adoré le Dieu suprême, le vrai Dieu, quoique d'une manière in- « digne de lui [3]. » Quant à la morale, écoutons le célèbre Huet, évêque d'Avranches : *Ac mihi quidem sæpenumero contigit, ut quum ea legerem quæ ad vitam recte probeque instituendam, vel a Platone, vel ab Aristotele, vel a Cicerone, vel ab Epicteto tradita sunt, mihi viderer ex aliquibus christianorum scriptis capere normam pietatis* [4].

Autorisé par de si grands exemples, et forcé par le plan de mon ouvrage à donner un précis de la théologie morale des Grecs, je suis bien éloigné de penser qu'on puisse la confondre avec la nôtre, qui est d'un ordre infiniment supérieur. Sans relever ici les avantages qui distinguent l'ouvrage de la sagesse divine, je me borne à un seul article. Les législateurs de la Grèce s'étaient contentés de dire : *Honorez les dieux*. L'Évangile dit : *Vous aimerez votre Dieu de tout votre cœur, et le prochain comme vous-même* [5]. Cette loi qui les renferme et qui les anime toutes, saint Augustin prétend que Platon l'avait connue en partie [6]; mais ce que Platon avait enseigné à cet égard n'était qu'une suite de sa théorie sur le souverain bien, et influa si peu sur la morale des Grecs, qu'Aristote assure qu'il serait absurde de dire qu'on aime Jupiter [7].

XXI. — *Sur quelques citations de cet ouvrage* (pag. 263).

A l'époque que j'ai choisie, il courait dans la Grèce des hymnes et d'autres poésies qu'on attribuait à de très-anciens poëtes; les personnes instruites en connaissaient si bien la supposition, qu'Aristote doutait même de l'existence d'Orphée [8]. Dans la suite, on plaça les noms les plus célèbres à la tête de quantité d'écrits dont les vrais auteurs étaient ignorés. Tels sont quelques traités qui se trouvent aujourd'hui dans les éditions de Platon et d'Aristote; je les ai cités quelquefois sous les noms de ces grands hommes, pour abréger, et parce qu'ils sont insérés parmi leurs ouvrages.

XXII. — *Sur le nombre des pièces de théâtre qui existaient parmi les Grecs, vers le milieu du quatrième siècle avant J. C.* (pag. 263).

C'est d'après Suidas, Athénée, et d'autres auteurs, dont les témoignages ont été recueillis par Fabricius [9], que j'ai porté à environ trois mille le nombre de ces pièces. Les calculs de ces écrivains ne méritent

1. Clem. Alex., Strom., lib. I, p. 331, 336, 376, etc. — 2. Mourg., Plan. Théolog. du Pythagor. Thomassin. Méth. d'enseigner les lettres hum.; id., Méth. d'enseigner la philosophie. Burigny, Théolog. païenn. Cudw., Syst. intellect., passim. — 3. Defens. de la chronol., p. 379 et 380. — 4. Huet. Alnetan. Quæst., lib. II, p. 92. — 5. Luc., cap. XXII, v. 37. — 6. August., De civit. Dei, lib. VIII, cap. IX. — 7. Aristot., Magn. mor., lib. II, cap. XI, t. II, p. 187, D. — 8. Cicer., De nat. deor., lib. I, cap. XXXVIII, t. II, p. 429. — 9. Fabr., Bibl. græc. t. I, p. 736.



pas la même confiance pour chaque article en particulier. Mais il faut observer qu'ils ont cité quantité d'auteurs dramatiques qui vécurent avant le jeune Anacharsis, ou de son temps, sans spécifier le nombre de pièces qu'ils avaient composées. S'il y a exagération d'un côté, il y a omission de l'autre, et le résultat ne pouvait guère différer de celui que j'ai donné. Il monterait peut-être au triple et au quadruple, si, au lieu de m'arrêter à une époque précise, j'avais suivi toute l'histoire du théâtre grec : car, dans le peu de monuments qui servent à l'éclaircir, il est fait mention d'environ trois cent cinquante poëtes qui avaient composé des tragédies et des comédies [1].

Il ne nous reste en entier que sept pièces d'Eschyle, sept de Sophocle, dix-neuf d'Euripide, onze d'Aristophane, en tout quarante-quatre. On peut y joindre les dix-neuf pièces de Plaute et les six de Térence, qui sont des copies ou des imitations des comédies grecques.

Le temps n'a épargné aucune des branches de la littérature des Grecs; livres d'histoire, ouvrages relatifs aux sciences exactes, système de philosophie, traités de politique, de morale, de médecine, etc., presque tout a péri; les livres des Romains ont eu le même sort; ceux des Égyptiens, des Phéniciens, et de plusieurs autres nations éclairées, ont été engloutis dans un naufrage presque universel.

Les copies d'un ouvrage se multipliaient autrefois si difficilement, il fallait être si riche pour se former une petite bibliothèque, que les lumières d'un pays avaient beaucoup de peine à pénétrer dans un autre, et encore plus à se perpétuer dans le même endroit. Cette considération devrait nous rendre très-circonspects à l'égard des connaissances que nous accordons ou que nous refusons aux anciens.

Le défaut des moyens, qui les égarait souvent au milieu de leurs recherches, n'arrête plus les modernes. L'imprimerie, cet heureux fruit du hasard, cette découverte peut-être la plus importante de toutes, met et fixe dans le commerce les idées de tous les temps et de tous les peuples. Jamais elle ne permettra que les lumières s'éteignent, et peut-être les portera-t-elle à un point, qu'elles seront autant au-dessus des nôtres, que les nôtres nous paraissent être au-dessus de celles des anciens. Ce serait un beau sujet à traiter, que l'influence qu'a eue jusqu'à présent l'imprimerie sur les esprits, et celle qu'elle aura dans la suite.

XXIII. — *Sur les griphes et sur les impromptus* (pag. 270).

Le mot *griphe* signifie un filet; et c'est ainsi que furent désignés certains problèmes qu'on se faisait un jeu de proposer pendant le souper, et dont la solution embarrassait quelquefois les convives [2]. Ceux qui ne pouvaient pas les résoudre se soumettaient à une peine.

On distinguait différentes espèces de griphes. Les uns n'étaient, à proprement parler, que des énigmes. Tel est celui-ci : « Je suis très-grande à ma naissance, très-grande dans ma vieillesse, très-petite dans la vigueur de l'âge [3]. » *L'ombre*. Tel est cet autre : « Il existe deux sœurs qui ne cessent de s'engendrer l'une l'autre [4]. » *Le jour et la nuit*. Le mot qui désigne le jour est féminin en grec.

D'autres griphes roulaient sur la ressemblance des noms. Par

1. Fabr., Bibl. græc., t. I, p. 62 et 736. — 2. Suid., in Γρῖφ. Schol. Aristoph., in Vesp., v. 20. — 3. Theodect. ap. Athen., lib. X, cap. XVIII, p. 451, F. — 4. Id., ibid.

exemple : « Qu'est-ce qui se trouve à la fois sur la terre, dans la mer, et dans les cieux[1]? » *Le chien*, *le serpent et l'ourse*. On a donné le nom de ces animaux à des constellations.

D'autres jouaient sur les lettres, sur les syllabes, sur les mots. On demandait un vers déjà connu, qui commençât par telle lettre, ou qui manquât de telle autre, un vers qui commençât ou se terminât par des syllabes indiquées[2]; des vers dont les pieds fussent composés d'un même nombre de lettres, ou pussent changer mutuellement de place sans nuire à la clarté ou à l'harmonie[3].

Ces derniers griphes, et d'autres que je pourrais citer[4], ayant quelques rapports avec nos logogriphes, qui sont plus connus, j'ai cru pouvoir leur donner ce nom dans le chapitre XXV de cet ouvrage.

Les poëtes, et surtout les auteurs de comédies, faisaient souvent usage de ces griphes. Il paraît qu'on en avait composé des recueils, et c'est un de ces recueils que je suppose dans la bibliothèque d'Euclide.

Je dis dans le même endroit, que la bibliothèque d'Euclide contenait des impromptus. Je cite en marge un passage d'Athénée, qui rapporte six vers de Simonide faits sur-le-champ. On peut demander, en conséquence, si l'usage d'improviser n'était pas connu de ces Grecs, doués d'une imagination au moins aussi vive que les Italiens, et dont la langue se prêtait encore plus à la poésie que la langue italienne. Voici deux faits, dont l'un est antérieur de deux siècles, et l'autre postérieur de trois siècles au voyage d'Anacharsis. 1° Les premiers essais de la tragédie ne furent que des impromptus, et Aristote fait entendre qu'ils étaient en vers[5]; 2° Strabon cite un poëte qui vivait de son temps, et qui était de Tarse en Cilicie; quelque sujet qu'on lui proposât, il le traitait en vers avec tant de supériorité, qu'il semblait inspiré par Apollon; il réussissait surtout dans les sujets de tragédie[6]. Strabon observe que ce talent était assez commun parmi les habitants de Tarse[7]. Et de là était venue, sans doute, l'épithète de Tarsique qu'on donnait à certains poëtes qui produisaient, sans préparation, des scènes de tragédie au gré de ceux qui les demandaient[8].

1. Theodect. ap. Athen., lib. X, cap. XX, p. 453, B. — 2. Id., ibid., cap. XVI, p. 448, D. — 3. Id., ibid., cap. XX, p. 455, B. — 4. Id., ibid., p. 453, D. — 5. Aristot., De poet., cap. IV, t. II, p. 654, E, et 655, B. — 6. Strab., lib. XIV. D 676. — 7. Id., ibid., p. 674. — 8. Diog. Laert., lib. IV, § 58. Menag., ibid.

FIN DU VOYAGE D'ANACHARSIS

TABLES.

AVERTISSEMENT

SUR LES TABLES SUIVANTES.

J'ai pensé que ces tables pourraient être utiles à ceux qui liront le *Voyage du jeune Anacharsis*, et à ceux qui ne le liront pas.

La première contient les principales époques de l'histoire grecque, jusqu'à la fin du règne d'Alexandre. Je les ai toutes discutées avec soin; et quoique j'eusse choisi des guides très-éclairés, je n'ai presque jamais déféré à leurs opinions qu'après les avoir comparées à celles des autres chronologistes.

J'ai donné des tables d'approximation pour les distances des lieux, et pour la valeur des monnaies d'Athènes, parce qu'il est souvent question dans mon ouvrage, et de ces monnaies, et de ces distances. Les tables des mesures itinéraires des Romains étaient nécessaires pour parvenir à la connaissance des mesures des Grecs.

Je n'ai évalué ni les mesures cubiques des anciens, ni les monnaies des différents peuples de la Grèce, parce que j'ai rarement occasion d'en parler, et que je n'ai trouvé que des résultats incertains.

Sur ces sortes de matières, on n'obtient souvent, à force de recherches, que le droit d'avouer son ignorance, et je crois l'avoir acquis.

Nota. Trois nouvelles tables ont été ajoutées aux douze anciennes, conformément aux vues de Barthélemy, qui avait même invité plus d'une fois le rédacteur de la Table des hommes illustres à s'en occuper. Ce sont les Tables deuxième, troisième et quatrième.

PREMIÈRE TABLE

CONTENANT

LES PRINCIPALES ÉPOQUES DE L'HISTOIRE GRECQUE, DEPUIS LA FONDATION DU ROYAUME D'ARGOS, JUSQU'A LA FIN DU RÈGNE D'ALEXANDRE.

Je dois avertir que, pour les temps antérieurs à la première des Olympiades, j'ai presque toujours suivi les calculs de feu M. Fréret, tels qu'ils sont exposés, soit dans sa *Défense de la Chronologie*, soit dans plusieurs de ses Mémoires, insérés parmi ceux de l'Académie des belles-lettres. Quant aux temps postérieurs à la première Olympiade, je me suis communément réglé sur les *Fastes Attiques* du P. Corsini.

N. B. Dans cette nouvelle édition, plusieurs dates ont été rectifiées, et quelques-unes ajoutées, d'après les monuments anciens et les ouvrages des plus habiles chronologistes, entre autres celui du savant Larcher sur la chronologie d'Hérodote.

	ANNÉES avant J. C
Colonie conduite par Inachus à Argos	1970
Phoronée son fils	1945
Déluge d'Ogygès dans la Béotie	1796
Colonie de Cécrops à Athènes	1657
Colonie de Cadmus à Thèbes	1594
Colonie de Danaüs à Argos	1586
Déluge de Deucalion aux environs du Parnasse, ou dans la partie méridionale de la Thessalie	1580
Commencement des arts dans la Grèce	1547
Règne de Persée à Argos	1458
Fondation de Troie	1425
Naissance d'Hercule	1384
Arrivée de Pélops dans la Grèce	1362
Expédition des Argonautes : on peut placer cette époque vers l'an.	1360
Naissance de Thésée	1346
Première guerre de Thèbes, entre Étéocle et Polynice, fils d'Œdipe	1317
Guerre de Thésée contre Créon, roi de Thèbes	1314
Règne d'Atrée, fils de Pélops, à Argos	1310
Seconde guerre de Thèbes, ou guerre des Épigones	1307
Prise de Troie, dix-sept jours avant le solstice d'été	1270
Conquête du Péloponèse par les Héraclides	1190
Mort de Codrus, dernier roi d'Athènes, et établissement des archontes perpétuels en cette ville	1132
Passage des Ioniens dans l'Asie Mineure. Ils y fondent les villes d'Éphèse, de Milet, de Colophon, etc	1130
Homère, vers l'an	900
Rétablissement des jeux olympiques, par Iphitus	884
Législation de Lycurgue	845
Sa mort	841
Nicandre, fils de Charilaüs, roi de Lacédémone	824

HUITIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 800 jusqu'à l'an 700.

Ire OLYMPIADE. — Avant J. C., 776. — Olympiade où Corœbus remporta le prix du stade, et qui a depuis servi de principale époque à la chronologie.

(Chaque olympiade est composée de quatre années. Chacune de ces années, commençant à la nouvelle lune qui suit le solstice d'été, répond à deux années juliennes, et comprend les six derniers mois de l'une et les six premiers de la suivante.)

II. — 3e année. — Avant J. C., 770. — Théopompe, petit-fils de Charilaüs, neveu de Lycurgue, monte sur le trône de Lacédémone.

V. — 3. — 758. — Ceux de Chalcis dans l'Eubée envoient une colonie à Naxos en Sicile.

Fondation de Crotone.

V. — 4. — 757. — Fondation de Syracuse par les Corinthiens.

Fondation de Sybaris.

VI. — 3. — 754. — Charops, premier archonte décennal à Athènes.

VII. — 1. — 752. — Ceux de Naxos en Sicile établissent une colonie à Catane.

IX. — 2. — 743. — Commencement de la première guerre de Messénie.

XIV. — 1. — 724. — Fin de la première guerre de Messénie.

La double course du stade aux jeux olympiques.

XVIII. — 1. — 708. — Rétablissement de la lutte et du penthale aux jeux olympiques.

XIX. — 2. — 703. — Phalante, Lacédémonien, conduit une colonie à Tarente.

SEPTIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 700 jusqu'à l'an 600.

XXIV. — 1. — 684. — Créon, premier archonte annuel à Athènes.

XXIV. — 3. — 682. — Commencement de la seconde guerre de Messénie.

Vers le même temps, le poëte Alcée fleurit.

XXV. — 1. — 680. — Course des chars à quatre chevaux, instituée à Olympie.

XXVI. — 1. — 676. — Établissement des jeux carnéens à Sparte.

XXVIII. — 1. — 668. — Fin de la seconde guerre de Messénie par la prise d'Ira.

XXVIII. — 1. — 667. — Une colonie de Messéniens, de Pyliens et de Mothonéens s'établit à Zancle en Sicile. Cette ville prit dans la suite le nom de Messane.

XXIX. — 2. — 663. — Cypsélus s'empare du trône de Corinthe, et règne trente ans.

Fondation de Byzance par ceux de Mégare.

XXXIII. — 1. — 648. — Le combat du pancrace admis aux jeux olympiques.

XXXIV. — 1. — 644. — Terpandre, poëte et musicien de Lesbos, fleurit.

XXXV. — 1. — 640. — Naissance de Thalès, chef de l'école d'Ionie.

XXXV. — 3. — 638. — Naissance de Solon.

XXXVII. — 1. — 632. — Le combat de la course et de la lutte, pour les enfants, introduit aux jeux olympiques.

XXXVIII° OLYMPIADE. — 1re année. — Avant J. C., 628. — Mort de Cypsélus, tyran de Corinthe. Son fils Périandre lui succède.
XXXIX. — 1. — 624. — Archontat et législation de Dracon à Athènes.
XLI. — 1. — 616. — Pugilat des enfants établi aux jeux olympiques.
XLII. — 1. — 612. — Meurtre des partisans de Cylon à Athènes.
XLII. — 2. — 611. — Alcée et Sapho, poëtes, fleurissent.
XLII — 3. — 610. — Naissance du philosophe Anaximandre.
XLIII. — 1. — 608. — Naissance de Pythagore.
XLIII. — 1. — 608. — Il mourut âgé de quatre-ving-dix-huit ans.

SIXIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 600 jusqu'à l'an 500.

XLV. — 2. — 599. — Fondation de Marseille.
XLV. — 4. — 597. — Éclipse de soleil prédite par Thalès, et survenue pendant la bataille que se livraient Cyaxare, roi des Mèdes, et Alyattès, roi de Lydie, le 31 juillet à cinq heures un quart du matin.
Épiménide de Crète purifie la ville d'Athènes souillée par le meurtre des partisans de Cylon.
XLVI. — 1. — 596. — Solon, dans l'assemblée des amphictyons, fait prendre la résolution de marcher contre ceux de Cyrrha, accusés d'impiété envers le temple de Delphes.
XLVI. — 3. — 594. — Archontat et législation de Solon.
XLVII. — 1. — 592. — Arrivée du sage Anacharsis à Athènes.
XLVII. — 1. — 590. — Pittacus commence à régner à Mytilène.
Il conserve le pouvoir pendant dix ans.
Prisé et destruction de Cyrrha.
XLVIII. — 3. — 585. — Concours de musiciens établi aux Jeux Pythiques.
Ces jeux se célébraient à Delphes au printemps.
XLIX. — 4. — 581. — Première Pythiade, servant d'époque au calcul des années où l'on célébrait les jeux publics à Delphes.
L. — 1. — 580. — Premiers essais de la comédie, par Susarion.
Pittacus abdique la tyrannie de Mytilène.
Quelques années après, Thespis donne les premiers essais de la tragédie.
LI. — 2. — 575. — Anaximandre, philosophe de l'école ionique, devient célèbre.
LI. — 3. — 574. — Ésope florissait.
LI. — 4. — 573. — Solon va en Égypte, à Sardes.
LIV. — 2. — 563. — Mort de Périandre, après un règne de soixante-dix ans. Les Corinthiens recouvrent leur liberté.
LV. — 1. — 560. — Cyrus monte sur le trône.
Commencement de l'empire des Perses.
Pisistrate usurpe le pouvoir souverain à Athènes.
LV. — 2. — 559. — Il est chassé de cette ville.
Solon meurt âgé de quatre-vingts ans.
LV. — 3. — 558. — Naissance du poëte Simonide de Céos.
LV. — 4. — 557. — Rétablissement de Pisistrate.
LVII. — 3. — 550. — Le poëte Théognis florissait.
LVIII. — 1. — 548. — Incendie du temple de Delphes, rétabli ensuite par les Alcméonides.
LIX. — 1. — 544. — Bataille de Thymbrée. Crœsus, roi de Lydie, est défait. Cyrus s'empare de la ville de Sardes.
Mort du philosophe Thalès.

LXIe OLYMPIADE. — 1re année. — Avant J. C., 536. — Thespis donne son Alceste.
Prix établi pour la tragédie.
LXII. — 1. — 532. — Anacréon florissait.
LXII. — 4. — 529. — Mort de Cyrus. Son fils Cambyse lui succède.
LXIII. — 2. — 527 — Mort de Pisistrate, tyran d'Athènes.
Ses fils Hippias et Hipparque lui succèdent.
LXIII. — 4. — 525. — Naissance du poëte Eschyle.
LXIV. — 1. — 524. — Chœrilus, auteur tragique, florissait.
LXIV. — 3. — 522. — Mort de Polycrate, tyran de Samos, après onze ans de règne.
LXIV. — 4. — 521. — Darius, fils d'Hystaspe, commence à régner en Perse.
LXV. — 2. — 519. — Naissance de Pindare.
LXVI. — 4. — 513. — Mort d'Hipparque, tyran d'Athènes, tué par Harmodius et Aristogiton.
LXVII. — 1. — 512. — Darius s'empare de Babylone, et la remet sous l'obéissance des Perses.
Hippias chassé d'Athènes.
LXVII. — 4. — 509. — Clisthène, archonte à Athènes, y établit dix tribus, au lieu de quatre qu'il y en avait auparavant.
Émeute de Crotone contre les Pythagoriciens qui sont chassés de la Grande-Grèce.
LXVIII. — 1. — 508. — Expédition de Darius contre les Scythes.
LXIX. — 1. — 504. — L'Ionie se soulève contre Darius. Incendie de Sardes.

CINQUIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 500 jusqu'à l'an 400.

LXX. — 1. — 500. — Course de char traîné par deux mules introduite aux Jeux Olympiques.
Naissance du philosophe Anaxagore.
Eschyle, âgé de vingt-cinq ans, concourt pour le prix de la tragédie avec Pratinas et Chœrilus.
LXX. — 3. — 498. — Naissance de Sophocle.
LXX. — 4. — 497. — Les Samiens s'emparent, en Sicile, de Zancle.
LXXI. — 1. — 496. — Prise et destruction de Milet par les Perses.
Phrynichus, disciple de Thespis, en fit le sujet d'une tragédie. Il introduisit les rôles de femme sur la scène.
Naissance de Démocrite.. Il vécut quatre-vingt-dix ans.
LXXI. — 2. — 495. — Naissance de l'historien Hellanicus.
LXXII. — 2. — 491. — Gélon s'empare de Géla.
LXXII. — 3. — 490. — Bataille de Marathon, gagnée par Miltiade, le 6 boédromion (13 septembre).
LXXII. — 4. — 489. — Miltiade, n'ayant pas réussi au siége de Paros, est poursuivi en justice, et meurt en prison.
LXXIII. — 1. — 488. — Chionidès donne à Athènes une comédie.
LXXIII. — 2. — 487. — Mort de Darius, roi de Perse. Xerxès son fils lui succède.
LXXIII. — 4. — 485. — Naissance d'Euripide.
Gélon se rend maître de Syracuse.
Naissance d'Hérodote.
LXXIV. — 4. — 481. — Xerxès passe l'hiver à Sardes.
Il traverse l'Hellespont au printemps, et séjourne un mois.

LXXVe OLYMPIADE. — 1re année. — Avant J. C., 480. — Combat des Thermopyles, le 6 hécatombæon (7 août). Xerxès arrive à Athènes vers la fin de ce mois.

Combat de Salamine, le 20 boédromion (19 octobre). Le même jour, les Carthaginois sont défaits à Himère, par Gélon.

Naissance de l'orateur Antiphon.

LXXV. — 2. — 479. — Bataille de Platée et de Mycale, le 4 boédromion (22 septembre). Prise de Sestos.

Fin de l'histoire d'Hérodote.

LXXVI. — 3. — 474. — Mort de Gélon : Hiéron, son frère, lui succède, et rétablissement des murs d'Athènes.

LXXVII. — 1. — 472. — Éruption du Vésuve.

LXXVII. — 2. — 471. — Thémistocle banni par l'ostracisme.

LXXVII. — 3. — 470. — Victoire de Cimon contre les Perses, auprès de l'Eurymédon.

Naissance de Thucydide.

LXXVII. — 4. — 469. — Eschyle et Sophocle se disputent le prix de la tragédie, qui est décerné au second.

Naissance de Socrate, le 6 thargélion (5 juin).

Cimon transporte les ossements de Thésée à Athènes.

LXXVIII. — 1. — 468. — Mort de Simonide, âgé de cent ans.

LXXVIII. — 2. — 467. — Mort d'Aristide.

LXXVIII. — 4. — 465. — Mort de Xerxès; Artaxerxès Longuemain lui succède, et règne quarante ans.

LXXIX. — 1. — 464. — Tremblement de terre à Lacédémone.

Troisième guerre de Messénie; elle dura dix ans.

Héraclide d'Éphèse florissait.

LXXIX. — 4. — 461. — Cimon conduit les Athéniens au secours des Lacédémoniens, qui, les soupçonnant de perfidie, les renvoient; source de la mésintelligence entre les deux nations. Exil de Cimon.

LXXX. — 1. — 460. — Naissance d'Hippocrate.

Éphialtès diminue l'autorité de l'Aréopage.

LXXX. — 2. — 459. — Naissance de l'orateur Lysias.

LXXXI. — 1. — 456. — Mort d'Eschyle.

Les Athéniens, sous la conduite de Tolmidès, et ensuite de Périclès, ravagent les côtes de la Laconie.

LXXXI. — 2. — 455. — Cratinus et Platon, poëtes de l'ancienne comédie.

LXXXII. — 1. — 452. — Ion donne ses tragédies.

Mort de Pindare.

LXXXII. — 3. — 450. — Trêve de cinq ans entre ceux du Péloponèse et les Athéniens, par les soins de Cimon qui avait été rappelé de son exil, et qui bientôt après conduisit une armée en Chypre.

Mort de Thémistocle âgé de soixante-cinq ans.

LXXXII. — 4. — 449. — Cimon contraint le roi de Perse à signer avec les Grecs un traité ignominieux pour ce prince. Mort de Cimon.

LXXXIII. — 3. — 446. — Les Eubéens et les Mégariens se séparent des Athéniens, qui les soumettent sous la conduite de Périclès.

Expiration de la trêve de cinq ans entre les Lacédémoniens et les Athéniens. Nouvelle trêve de trente ans.

LXXXIV. — 1. — 444. — Mélisus, Protagoras et Empédocle, philosophes, florissaient.

LXXXIV. — 1. — 444. — Hérodote lit son histoire aux jeux olympiques.

Périclès reste sans concurrents. Il se mêlait de l'administration depuis vingt-cinq ans; il jouit d'un pouvoir presque absolu pendant quinze ans encore.

LXXXIV° OLYMPIADE. — 3° année. — Avant J. C., 442. — Euripide, âgé de quarante-trois ans, remporte pour la première fois le prix de la tragédie.

LXXXV.— 3.— 438.— Les Athéniens envoient une colonie à Amphipolis.

Construction des Propylées à la citadelle d'Athènes.

Inauguration de la statue de Minerve, faite par Phidias. Mort de cet artiste.

L'orateur Antiphon florissait.

Rétablissement de la comédie interdite trois ans auparavant.

LXXXVI. — 1. — 436. — La guerre commence entre ceux de Corinthe et ceux de Corcyre.

Naissance d'Isocrate.

Alors florissaient les philosophes Démocrite, Empédocle, Hippocrate, Gorgias, Hippias, Prodicus, Zénon d'Élée, Parménide et Socrate.

LXXXVII. — 1. — 432. — Le 27 juin, Méton observa le solstice d'été, et produisit un nouveau cycle qu'il fit commencer à la nouvelle lune qui suivit le solstice, le 1er du mois hécatombæon, qui répondait alors au 16 juillet.

L'année civile concourait auparavant avec la lune qui suit le solstice d'hiver. Elle commença depuis avec celle qui vient après le solstice d'été. Ce fut aussi à cette dernière époque que les nouveaux archontes entrèrent en charge.

LXXXVII. — 2. — 431. — Commencement de la guerre du Péloponèse au printemps de l'année.

LXXXVII. — 3. — 430. — Peste d'Athènes.

Eupolis commence à donner des comédies.

LXXXVII. — 4. — 429. — Naissance de Platon, le 7 thargélion (6 juin).

Mort de Périclès vers le mois de boédromion (octobre).

LXXXVIII. — 1. — 428. — Mort d'Anaxagore.

LXXXVIII. — 2. — 427. — Les Athéniens s'emparent de Mytilène, et se divisent les terres de Lesbos.

L'orateur Gorgias persuade aux Athéniens de secourir les Léontins en Sicile.

LXXXVIII. — 3. — 426. — Éruption de l'Etna.

LXXXVIII. — 4. — 425. — Les Athéniens purifient l'île de Délos.

Ils s'emparent de Pylos dans le Péloponèse.

Mort d'Artaxerxès Longuemain. Xerxès II lui succède.

LXXXIX. — 1. — 424. — Bataille de Délium entre les Athéniens et les Béotiens qui remportent la victoire. Socrate y sauve les jours au jeune Xénophon.

Mort de Xerxès II, roi de Perse. Sogdien lui succède, et règne sept mois.

LXXXIX. — 2. — 423. — Première représentation des *Nuées* d'Aristophane.

Incendie du temple de Junon à Argos, dans la 56e année du sacerdoce de Chrysis.

Darius II, dit Nothus, succède à Sogdien.

LXXXIX. — 3. — 422. — Bataille d'Amphipolis, où périssent Brasidas, général des Lacédémoniens, et Cléon, général des Athéniens.

Trêve de cinquante ans entre les Athéniens et les Lacédémoniens.

LXXXIX. — 4 — 421. — Les Athéniens, sous différents prétextes, songent à rompre la trêve, et se lient avec les Argiens, les Éléens et les Mantinéens.

XC. — 1. — 420. — Rétablissement des habitants de Délos par les Athéniens.

XC

XC[e] OLYMPIADE. — 3[e] année. — Avant J. C., 418. — Prise d'Himère par les Carthaginois.
XCI. — 1. — 416. — Alcibiade remporte le prix aux jeux olympiques.
Les Athéniens s'emparent de Mélos.
XCI. — 2. — 415. — Leur expédition en Sicile.
XCI. — 3. — 414. — La trêve de cinquante ans, conclue entre les Lacédémoniens et les Athéniens, finit par une rupture ouverte, après avoir duré six ans et dix mois.
XCI. — 4. — 413. — Les Lacédémoniens s'emparent de Décélie, et la fortifient.
L'armée des Athéniens est totalement défaite en Sicile. Nicias et Démosthène mis à mort au mois de métagéitnion, qui commençait le 15 août.
Exil d'Hyperbolus; cessation de l'ostracisme.
XCII. — 1. — 412. — Alcibiade quitte le parti des Lacédémoniens.
Dioclès donne des lois aux Syracusains.
XCII. — 2. — 411. — Quatre cents citoyens mis à la tête du gouvernement, vers le commencement d'élaphébolion, dont le premier répondait au 27 février.
XCII. — 3. — 410. — Les quatre cents sont déposés, quatre mois après.
Fin de l'histoire de Thucydide qui se termine à la 21[e] année de la guerre du Péloponèse.
XCIII. — 2. — 407. — Mort d'Euripide.
XCIII. — 3. — 406. — Denys l'Ancien monte sur le trône de Syracuse.
Mort de Sophocle, dans sa 92[e] année.
Combat des Arginuses, où la flotte des Athéniens battit celle des Lacédémoniens.
XCIII. — 4. — 405. — Lysander remporte une victoire signalée sur les Athéniens, auprès d'Ægos Potamos.
Mort de Darius Nothus. Artaxerxès Mnémon lui succède.
Prise d'Athènes, le 16 munychion (24 avril).
XCIV. — 1. — 404. — Lysander établit à Athènes trente magistrats connus sous le nom de tyrans.
Leur tyrannie est abolie huit mois après.
XCIV. — 2. — 403. — La démocratie rétablie à Athènes. Archontat d'Euclide; amnistie qui réunit tous les citoyens d'Athènes.
Adoption de l'alphabet ionique.
Expédition du jeune Cyrus.

QUATRIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 400 jusqu'à l'an 300.

XCV. — 1. — 400. — Mort de Socrate, vers la fin de thargélion (mai)
XCV. — 3. — 398. — Fin de l'histoire de Ctésias.
XCVI. — 1. — 396. — Défaite des Carthaginois par Denys de Syracuse.
XCVI. — 3. — 394. — Victoire de Conon sur les Lacédémoniens, auprès de Cnide.
XCVI. — 4. — 293. — Agésilas, roi de Lacédémone, défait les Thébains à Coronée.
Conon rétablit les murs du Pirée.
XCVII. — 1. — 392. — Les Athéniens, sous la conduite de Trasybule, se rendent maîtres d'une partie de Lesbos.
XCVII. — 2. — 391. — Thucydide, rappelé de son exil, meurt.
XCVIII. — 2. — 387. — Paix d'Antalcidas entre les Perses et les Grecs.
Commencement de l'histoire de Callisthène.

XCVIII

XCVIIIe OLYMPIADE. — 3e année.— Avant J. C., 386.— Naissance de Démosthène.
XCIX. — 1. — 384. — Naissance d'Aristote.
C. — 1. — 380. — Mort de Philoxène, poëte dithyrambique.
C. — 3. — 378. — Pélopidas et les autres réfugiés de Thèbes partent d'Athènes, et se rendent maîtres de la citadelle de Thèbes, dont les Lacédémoniens s'étaient emparés peu de temps auparavant.
C. — 4. — 377. — Bataille navale auprès de Naxos, où Chabrias, général des Athéniens, défait les Lacédémoniens.
CI. — 1. — 376. — Eubulus, d'Athènes, auteur de plusieurs comédies.
CI. — 2. — 375. — Timothée, général athénien, s'empare de Corcyre, et défait les Lacédémoniens à Leucade.
CI. — 3. — 374. — Artaxerxès Mnémon, roi de Perse, pacifie la Grèce. Les Lacédémoniens conservent l'empire de la terre, les Athéniens obtiennent celui de la mer.
Mort d'Évagoras, roi de Chypre.
CI. — 4. — 373. — Platée détruite par les Thébains.
Tremblement de terre dans le Péloponèse. Les villes d'Hélice et de Bura détruites.
CII. — Apparition d'une comète dans l'hiver de 373 à 372.
CII. — 1. — 372. — Bataille de Leuctres, le 5 hécatombæon (8 juillet). Les Thébains, commandés par Épaminondas, défont les Lacédémoniens, commandés par le roi Cléombrote, qui est tué.
Fondation de la ville de Mégalopolis en Arcadie.
CII. — 2. — 371. — Expédition d'Épaminondas en Laconie. Fondation de la ville de Messène.
CII. — 3. — 370. — Mort de Jason, tyran de Phères.
CII. — 4. — 369. — Les Athéniens, commandés par Iphicrate, viennent au secours des Lacédémoniens.
Apharée, fils adoptif d'Isocrate, commence à donner des tragédies.
CIII. — 1. — 368. — Eudoxe de Cnide florissait.
Mort de Denys l'ancien, roi de Syracuse. Son fils, de même nom, lui succède au printemps de l'année.
CIII. — 2. — 367. — Aristote vient s'établir à Athènes, âgé de dix-huit ans
CIV. — 1. — 364. — Pélopidas attaque et défait Alexandre, tyran de Phères, et périt lui-même dans le combat.
CIV. — 2. — 363. — Bataille de Mantinée. Mort d'Épaminondas, le 12 scirophorion (4 juillet).
Mort d'Agésilas, roi de Lacédémone.
CIV. — 3. — 362. — Mort d'Artaxerxès Mnémon. Ochus lui succède.
Fin de l'histoire de Xénophon.
361. — Troisième voyage de Platon en Sicile.
Il y passe quinze à seize mois.
CV. — 1. — 360. — Philippe monte sur le trône de Macédoine.
Commencement de l'histoire de Théopompe.
CV. — 3. — 358. — Guerre sociale. Les îles de Chio, de Rhodes, de Cos, et la ville de Byzance, se séparent des Athéniens.
CV. — 4. — 357. — Expédition de Dion en Sicile; il s'embarque à Zacynthe, au mois de métagéitnion, qui commençait le 26 juillet.
Éclipse de lune le 19 septembre, à onze heures trois quarts du matin.
CVI. — 1. — 356. — Naissance d'Alexandre, le 6 hécatombæon (22 juillet), jour de l'incendie du temple de Diane, à Éphèse.
Philippe, son père, couronné vainqueur aux jeux olympiques, vers le même temps.
Fin de l'histoire d'Éphore; son fils Démophile la continue.

CVI° OLYMPIADE.. — 2° année. — Avant J. C., 355. — Commencement de la troisième guerre sacrée. Prise de Delphes, et pillage de son temple, par les Phocéens.
CVI. — 3. — 354. — Iphicrate et Timothée, accusés et privés du commandement.
CVI. — 4. — 353. — Mort de Mausole, roi de Carie. Artémise, son épouse et sa sœur, lui succède, et règne deux ans.
CVII. — 1 — 352. — Démosthène prononce sa première harangue contre Philippe de Macédoine.
CVII. — 4. — 349. — Les Olynthiens, assiégés par Philippe, implorent le secours des Athéniens.
CVIII. — 1. — 348. — Mort de Platon.
Fin de la troisième guerre sacrée.
CVIII. — 2. — 347. — Traité d'alliance et de paix entre Philippe et les Athéniens.
Les députés de Philippe prennent séance dans l'assemblée des Amphictyons.
CVIII. — 3. — 346. — Ce prince s'empare des villes de la Phocide, les détruit, et force leurs habitants à s'établir dans les villages.
CIX. — 2. — 343. — Timoléon chasse de Syracuse le jeune Denys, et l'envoie à Corinthe.
CIX. — 3. — 342. — Naissance d'Épicure, le 7 gamélion (12 janvier).
Naissance de Ménandre, vers le même temps.
CIX. — 4. — 341. — Apparition d'une comète vers le cercle équinoxial.
CX. — 3. — 338. — Bataille de Chéronée, le 7 métagéitnion (2 août).
Mort d'Isocrate, âgé de cent deux ans.
CX. — 4. — 337. — Timoléon meurt à Syracuse.
CXI. — 1. — 336. — Mort de Philippe, roi de Macédoine.
CXI. — 2. — 335. — Sac de Thèbes.
Passage d'Alexandre en Asie. Combat du Granique.
CXI. — 4. — 333. — Bataille d'Issus.
CXII. — 1. — 332. — Prise de Tyr. Fondation d'Alexandrie.
CXII. — 2. — 331. — Éclipse totale de lune, le 20 septembre, à sept heures et demie du soir.
Bataille de Gaugamèle ou d'Arbèles, le 26 boédromion (3 octobre).
CXII. — 3. — 330. — Mort de Darius Codoman, dernier roi de Perse.
Commencement de la période de Callippe, le 25 posidéon (20 décembre).
CXIII. — 1. — 328. — Philémon commence à donner ses comédies.
CXIII. — 2. — 327. — Défaite de Porus par Alexandre.
CXIV. — 1. — 324. — Mort d'Alexandre à Babylone, âgé de trente-trois ans huit mois, le 29 thargélion (1er juin).
Le même jour, Diogène le cynique meurt à Corinthe, âgé de quatre-vingt-dix ans.
CXIV. — 2. — 323. — Guerre lamiaque : Antipater est défait.
Aristote, après avoir enseigné treize ans au Lycée, s'enfuit à Chalcis, et y meurt.
CXIV. — 3. — 322. — Fin de la guerre lamiaque. Les Athéniens reçoivent la loi du vainqueur.
Démosthène, réfugié dans l'île de Calaurie, est forcé de se donner la mort, le 16 puanepsion, qui répondait au 12 novembre, selon le cycle de Callippe, et d'après l'ordre des mois attiques, indiqué dans la table suivante.

FIN DE LA PREMIÈRE TABLE.

DEUXIÈME TABLE.

MOIS ATTIQUES.

Depuis Théodore Gaza, savant Grec de Thessalonique, mort à Rome en 1478, jusqu'à Edouard Corsini, le plus habile chronologiste de notre siècle, on n'a cessé de bouleverser l'ordre des anciens mois de l'année attique. Barthélemy seul, écartant toute idée systématique, a rétabli cet ordre, par rapport au quatrième et cinquième mois, et a mis les autres dans leur véritable place. Il en donne des preuves convaincantes dans ses notes sur le marbre de Choiseul. Ce qui nous a paru remarquable, et bien propre à confirmer son opinion, c'est l'accord parfait qui se trouve là-dessus entre lui et un écrivain grec anonyme. A la vérité, celui-ci ne vivait qu'au temps de la prise de Constantinople par Mahomet II; mais il cite des auteurs plus anciens, d'après lesquels il rapporte la suite des mois attiques dans le même ordre qu'adopte Barthélemy. L'écrit de cet anonyme est resté manuscrit, et se trouve dans la bibliothèque nationale, *manus. cod. gr. in*-8, coté nº 1630.

Rien ensuite n'était plus difficile que de fixer le jour de chaque fête. Apollonius et plusieurs anciens grammairiens avaient fait des ouvrages sur ce sujet; malheureusement ils ont tous péri, et on est réduit à un petit nombre de passages d'auteurs de l'antiquité, qui, la plupart, ne sont ni clairs ni bien décisifs. Quoique Corsini s'en soit servi avec succès, il n'a pourtant pas réussi à déterminer le jour d'un grand nombre de fêtes dont le nom nous est parvenu. Nous avons été plus loin, en faisant usage d'un fragment de calendrier rustique, conservé parmi les marbres d'Oxford, que ce savant avait négligé, et d'après quelques nouvelles observations.

Le rapport de l'année des Athéniens avec notre année solaire ne devait pas entrer dans notre travail. On observera seulement que ce peuple, pour faire correspondre ces deux années, a employé plusieurs cycles. Au temps de Solon, il y en avait un de quatre ans. Cléostrate et Harpalus en imaginèrent d'autres. Ce dernier fit adopter son *Hecœdécaétéride*, ou période de seize ans, qui précéda l'*Ennéacœdécaétéride*, ou période de dix-neuf ans de Méton. Celle-ci fut réformée par Callippe, vers la mort d'Alexandre. L'année était d'abord purement lunaire, c'est-à-dire de trois cent cinquante-quatre jours; ensuite civile et lunaire, de trois cent soixante. Elle commençait, avant Méton, au solstice d'hiver, et après lui, au solstice d'été. Afin de rendre plus sensible ce qui résulte d'un pareil changement, dans la correspondance des mois attiques avec les nôtres, on a ajouté deux tableaux qui y sont relatifs. Sans doute que cette matière aurait encore besoin de grands éclaircissements; mais ils nous entraîneraient trop loin, et nous renvoyons aux ouvrages des différents chronologistes, entre autres à celui de Dodwel, *de veteribus Græcorum Romanorumque cyclis*.

N. B. Dans cette deuxième table on a ajouté les jours de séance de l'Aréopage, d'après Julius Pollux; et on a rejeté au bas des pages les fêtes dont le jour ne peut être fixé.

HECATOMBÆON.

JOURS DU MOIS.		FÊTES.
Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant.	1	Néoménie, et sacrifice à Hécate. Eisitéries, sacrifices et repas en commun, des magistrats et des généraux.
	2	
	3	
	4	
	5	Bataille de Leuctres.
	6	
	7	Jour consacré à Apollon. Connidées, en l'honneur du tuteur de Thésée.
	8	Fête de Neptune et de Thésée.
	9	
	10	
Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois.	11	Première Ecclésie, ou assemblée générale.
	12	Chronies en l'honneur de Saturne.
	13	
	14	Les petites Panathénées annuelles consacrées à Minerve.
	15	
	16	Métoécies ou Synoécies, en mémoire de la réunion des bourgs de l'Attique.
	17	
	18	
	19	
	20	Théoxénies, en l'honneur des dieux étrangers.
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant.	21	
	22	Séances de l'Aréopage.
	23	Séances de l'Aréopage.
	24	Séances de l'Aréopage.
	25	
	26	
	27	
	28	Les grandes Panathénées quinquennales, en l'honneur de Minerve.
	29	Androgéonies, fête expiatoire en mémoire de la mort d'Androgée, fils de Minos.
	30	

Hécatombées, en l'honneur de Junon.
Haloades, en celui de Cérès.

MÉTAGÉITNION.

JOURS DU MOIS.		FÊTES.
Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant.	1	Néoménie et sacrifice à Hécate.
	2	Sacrifice aux Euménides.
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	Jour consacré à Apollon.
	8	Fête de Neptune et de Thésée.
	9	
	10	
Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois.	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant.	21	
	22	Séances de l'Aréopage.
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	

Métagéitnies, en l'honneur d'Apollon.

BOÉDROMION.

JOURS DU MOIS.		FÊTES.	
Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant.	1	Néoménie et sacrifice à Hécate.	
	2		
	3		
	4	Victoire de Platée et Éleuthéries quinquennales.	
	5		
	6	Victoire de Marathon.	
	7	Fête d'Apollon et celle de Pan.	
	8	Fête de Neptune et de Thésée.	
	9		
	10		
Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois.	11		
	12	Charistéries ou actions de grâces pour le rétablissement de la liberté par Thrasybule.	
	13		
	14	Combat des coqs, institué par Thémistocle en mémoire du combat de Salamine.	
	15	Agyrme ou rassemblement des Initiés.	Éleusinies ou grands mystères (15–24).
	16	Leur procession à la mer. Victoire de Chabrias à Naxos.	
	17	Jour de jeûne.	
	18	Sacrifice général.	
	19	Lampadophorie ou procession des flambeaux.	
	20	Pompe d'Iacchus. Victoire de Salamine.	
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant.	21	Retour solennel des Initiés.	
	22	Épidaurie ou commémoraison de l'initiation d'Esculape.	
	23	Plémochoé; effusion mystérieuse d'eau.	
	24	Jeux gymniques à Éleusis.	
	25	Victoire de Gaugamèle, vulgairement d'Arbèles.	
	26		
	27		
	28		
	29		
	30		

Boédromies, consacrées à Apollon, en mémoire de la victoire de Thésée sur les Amazones.

PUANEPSION.

JOURS DU MOIS.		FÊTES.
	1	Néoménie et sacrifice à Hécate.
	2	
	3	
	4	
Μηνὸς ἱσταμένου.	5	
	6	
Mois commençant.	7	Puanepsies en l'honneur d'Apollon et de Diane. Oschéphories, en celui de Bacchus et d'Ariadne.
	8	Fête de Neptune et de Thésée.
	9	
	10	
	11	Sténie, préparation aux Thesmophories.
	12	
	13	
	14	Ouverture des Thesmophories.
Μηνὸς μεσοῦντος.	15	Second jour de cette fête consacrée spécialement à Cérès.
Milieu du mois.	16	Jour de jeûne, observé par les femmes qui la célébraient.
	17	Zémie, sacrifice expiatoire usité par elles.
	18	Diogme, ou poursuite; dernier jour de cette fête.
	19	
	20	Féries.
	21	Féries.
	22	Dorpéie, ou festin. — Apaturies en l'honneur de Bacchus.
	23	Anarrysis, ou sacrifice. — Apaturies en l'honneur de Bacchus.
	24	Courétis, ou tonsion. — Apaturies en l'honneur de Bacchus.
Μηνὸς φθίνοντος.	25	
Mois finissant.	26	
	27	
	28	
	29	
	30	Chalcies, ou Pandémies, fête en l'honneur de Vulcain, célébrée par tous les forgerons de l'Attique.

MÆMACTÉRION.

JOURS DU MOIS.		FÊTES.
Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant.	1	Néoménie et sacrifice à Hécate.
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	Jour consacré à Apollon.
	8	Fête de Neptune et de Thésée.
	9	
	10	
Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois.	11	
	12	
	13	
	14	
	15	Proérosies, fêtes des semailles, en l'honneur de Cérès.
	16	Fête funèbre, en mémoire des Grecs tués à la bataille de Platée.
	17	
	18	
	19	
	20	Mæmactéries, en l'honneur de Jupiter.
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant.	21	
	22	Séances de l'Aréopage.
	23	Séances de l'Aréopage.
	24	Séances de l'Aréopage.
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	

POSIDÉON.

JOURS DU MOIS.		FÊTES.
Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant	1	Noéménie et sacrifice à Hécate.
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	Jour consacré à Apollon.
	8	Fête de Thésée. Les grandes Posidéies, fête de Neptune.
	9	Fête consacrée aux Vents.
	10	
Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois.	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant.	21	
	22	Séances de l'Aréopage.
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	Thoinie, Dionysiaques des champs ou du Pirée.
	29	Ascholie,
	30	Iochabée,

GAMÉLION.

JOURS DU MOIS.		FÊTES.
Μενὸς ἱσταμένου. Mois commençant.	1	Néoménie et sacrifice à Hécate.
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	Jour consacré à Apollon.
	8	Fête de Neptune et de Thésée.
	9	
	10	
Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois.	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	Cittophories, en l'honneur de Bacchus
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant.	21	
	22	Séances de l'Aréopage. (22–24)
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	

Gamélies, en l'honneur de Junon.

ANTHESTÉRION.

JOURS DU MOIS.		FÊTES.	
Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant.	1	Néoménie et Hydrophories, fête lugubre en mémoire du déluge.	
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
	7	Jour consacré à Apollon.	
	8	Fête de Neptune et de Thésée.	
	9		
	10		
Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois.	11	Pythoégie,	Dionysiaques lénéennes.
	12	Choés,	
	13	Chytres,	
	14		
	15		
	16		
	17		
	18		
	19		
	20		
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant.	21	Diasies, fête hors de la ville, consacrée à Jupiter *Meilichius*.	
	22	Séances de l'Aréopage.	
	23		
	24		
	25	Petits mystères.	
	26		
	27		
	28		
	29		
	30		

ÉLAPHÉBOLION.

JOURS DU MOIS.		FÊTES.
Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant.	1	Néoménie et sacrifice à Hécate
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	Jour consacré à Apollon.
	8	Fête de Neptune et de Thésée. Aclépies, ou fête d'Esculape.
	9	
	10	
Μηνὸς μεσοῦτος. Milieu du mois.	11	.... } Dionysiaques de la ville.
	12	Phellos, } Dionysiaques de la ville.
	13	.... } Dionysiaques de la ville.
	14	Pandies, fête de Jupiter.
	15	Chronies, en l'honneur de Saturne.
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant.	21	
	22	} Séances de l'Aréopage.
	23	} Séances de l'Aréopage.
	24	} Séances de l'Aréopage.
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	

Élaphébolies, en l'honneur de Diane.
Anacéies, fête de Castor et de Pollux.

MUNYCHION.

JOURS DU MOIS.		FÊTES.
Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant.	1	Néoménie et sacrifice à Hécate
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	Delphinies, fête propitiatoire et commémorative du départ de Thésée pour la Crète, en l'honneur d'Apollon.
	7	Jour de la naissance de ce dieu.
	8	Fête de Neptune et de Thésée.
	9	
	10	
Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	Munichies, fête de Diane, en mémoire de la victoire de Salamine en Cypre.
	17	
	18	
	19	Diasies équestres, ou cavalcade en l'honneur de Jupiter.
	20	
Μηνος φθίνοντος. Mois finissant.	21	
	22	Séances de l'Aréopage.
	23	Séances de l'Aréopage.
	24	Séances de l'Aréopage.
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	Héraclées, fête rurale en l'honneur d'Hercule.
	30	

THARGÉLION.

JOURS DU MOIS.		FÊTES.
	1	Néoménie et sacrifice à Hécate.
	2	
	3	
Μηνὸς ἱσταμένου.	4	
	5	
Mois commençant.	6	Naissance d'Apollon. } Thargélies
	7	Naissance de Diane. } Thargélies
	8	Fête de Neptune et de Thésée.
	9	
	10	Délies annuelles, en l'honneur d'Apollon. Lustration d'Athènes.
	11	
	12	
	13	
Μηνὸς μεσοῦντος.	14	
	15	
Milieu du mois.	16	
	17	
	18	
	19	Callyntéries, fête lugubre en mémoire de la mort d'Agraule, fille de Cécrops.
	20	Bendidies, en l'honneur de Diane.
	21	
	22	Séances de l'Aréopage.
Μηνὸς φθίνοντος.	23	Séances de l'Aréopage.
	24	Séances de l'Aréopage.
Mois finissant.	25	Plyntéries, fête triste, en l'honneur de Minerve.
	26	
	27	
	28	

Délies quinquennales.

SCIRROPHORION.

JOURS DU MOIS.		FÊTES.
Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant.	1	Néoménie et sacrifice à Hécate.
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	Jour consacré à Apollon.
	8	Fête de Neptune et de Thésée.
	9	
	10	
Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du mois.	11	
	12	Scirrophories, en l'honneur de Minerve, de Cérès et de Proserpine. Bataille de Mantinée.
	13	
	14	Diipolies, ou Bouphonies, sacrifice de bœufs à Jupiter *Polieus*, ou protecteur de la ville.
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	Adonies, fête lugubre, en mémoire de la mort d'Adonis.
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant.	21	
	22	Séances de l'Aréopage.
	23	Séances de l'Aréopage.
	24	Séances de l'Aréopage.
	25	Horaïes, sacrifice au Soleil et aux Heures.
	26	
	27	
	28	Héraclées annuelles, en l'honneur d'Hercule.
	29	
	30	Sacrifice à Jupiter sauveur.

Arréphories, ou Herséphories, en l'honneur de Minerve

RAPPORT DES MOIS ATTIQUES

AVEC CEUX DU CALENDRIER EUROPÉEN.

Dans la première année de la lxxxj[e] olympiade. 448[e] année avant J. C.

Mois d'hiver.	1 Gamélion	6	février.
	1 Anthestérion	8	mars.
	1 Élaphébolion	6	avril.
Mois de printemps.	1 Munychion	6	mai.
	1 Thargélion	4	juin.
	1 Scirrophorion	4	juillet.
Mois d'été.	1 Hécatombéon	2	août.
	1 Métagéitnion	1	septembre.
	1 Boédromion	30	septembre
Mois d'automne.	1 Puanepsion	30	octobre.
	1 Mæmactérion	28	novembre.
	1 Posidéon	28	décembre.

N. B. Ce tableau présente l'ordre des mois d'après le cycle d'Harpalus; et le suivant d'après celui de Méton. Dans ces deux périodes on intercalait un treizième mois, POSIDÉON II, pour accorder, au temps déterminé, les années lunaires, ou civiles et lunaires, avec le cours du soleil.

RAPPORT DES MOIS ATTIQUES

AVEC CEUX DU CALENDRIER EUROPÉEN.

Dans la première année de la xcij[e] olympiade, 413-412[e] année avant J. C.

Mois d'été.	1 Hécatombéon	6	juillet.
	1 Métagéitnion	4	août.
	1 Boédromion	5	septembre.
Mois d'automne.	1 Puanepsion	2	octobre.
	1 Mæmactérion	1	novembre.
	1 Posidéon	30	novembre.
Mois d'hiver.	1 Gamélion	30	décembre.
	1 Anthestérion	28	janvier.
	1 Élaphébolion	27	février.
Mois de printemps.	1 Munychion	28	mars.
	1 Targélion	27	avril.
	1 Scirrophorion	27	mai.

FIN DE LA DEUXIÈME TABLE.

TROISIÈME TABLE.

TRIBUNAUX ET MAGISTRATS D'ATHÈNES

Dans le XVIe chapitre on lit des résultats sur les différents magistrats d'Athènes. Sans doute que si Barthélemy eût donné lui-même cette nouvelle édition de son ouvrage, on y aurait trouvé des notions plus détaillées, soit dans une note, soit dans une table particulière. Nous avons cru devoir y suppléer par la nomenclature suivante, qui est accompagnée de quelques explications dans les articles sur lesquels Barthélemy a gardé le silence. On s'est servi de tout ce qu'en rapportent Harpocration, Julius Pollux, et les anciens lexicographes imprimés, ainsi que Photius et Eudème, dont les ouvrages sont encore manuscrits. Quoique les orateurs, les historiens, et les autres auteurs de l'antiquité ne fournissent pas sur cette matière des notions suffisantes, nous les avons néanmoins consultés avec soin. Parmi les écrivains modernes, Sigonius est celui qui l'a traitée le mieux; mais les détails qu'il en offre ne sont pas toujours exacts, ni assez complets.

TRIBUNAUX.

1° L'Ecclésie (Ἐκκλησία), ou assemblée générale.
2° Le Sénat (Βουλὴ), ou Conseil des cinq cents.
3° L'Aréopage (Ἄρειος πάγος), ou Tribunal de la colline de Mars.
4° Le Tribunal héliastique (Ἡλιαστικὸν), ou des Héliastes (Ἡλιστιαὶ), en deux et trois divisions, suivant les causes.

5° L'Épipalladium (τὸ ἐπὶ Παλλαδίῳ), tribunal qui connaissait du meurtre volontaire, etc.
6° L'Épidelphinium (τὸ ἐπὶ Δελφινίῳ), qui prononçait sur le meurtre involontaire, etc.
7° L'Enphréattium (τὸ ἐν Φρεαττοῖ), ou du puits, sur les meurtres des exilés, etc.
8° L'Épiprytanium (τὸ ἐπὶ Πρυτανείῳ), ou tribunal qui prenait connaissance des meurtres occasionnés par des choses inanimées.
9° L'Épithalattium (Ἐπιθαλάττιον), ou tribunal qui jugeait des délits commis sur mer, mais dont l'autorité cessait à l'instant que l'ancre était jetée.

10° Le Tribunal de l'Archonte-Éponyme, ou premier archonte, composé de ce magistrat, de deux parèdres ou assesseurs, et d'un scribe. Il connaissait des tutelles, et des procès entre parents.
11° Celui de l'Archonte-Roi, composé de même. Il jugeait du crime d'impiété, et des choses relatives au culte.
12° Le tribunal du Polémarque, ou troisième archonte, composé de même. Il prenait connaissance de toutes les affaires concernant les domiciliés et les étrangers.
13° Les Thémosthètes, tribunal de commerce, de police générale.

14° Les Onze, y compris le scribe ou greffier : tribunal de police correctionnelle et exécutive. Ils siégeaient au Parabyste, prenaient connaissance des vols de jour jusqu'à cinquante drachmes, de tous ceux de nuit, étaient chargés de la garde des prisons, et faisaient exécuter les sentences de mort.

15° Les Catadèmes (Κατὰ Δήμους), ou quarante élus par le sort (τετταράκοντα Κληρωτοὶ), magistrats établis dans chaque bourgade de l'Attique, et qui jugeaient jusqu'à dix drachmes.

16° Les Diatètes (Διαιτηταὶ), ou Arbitres; leur nombre a varié : ils ont été jusqu'à douze cents. Par un décret que Démosthène fit rendre, ils furent réduits à trois cents.

17° Les Nautodiques (Ναυτοδίκαι), composant un tribunal où les marchands, les étrangers, et les gens de mer étaient jugés en première instance. La séance de ces juges était le 30 de chaque mois, au Pirée.

MAGISTRATS.

L'Archonte-Eponyme ('Επώνυμος ou 'Αρχων)........	Les neuf Archontes.
L'Archonte-Roi (Βασιλεὺς)........................	
Le Polémarque (Πολέμαρχος)........................	
Les six Thesmothètes (Θεσμοθέται)..................	

(Ces magistrats, réunis à l'Odéon, formaient le conseil d'État.)

L'Épistate ('Επιστάτης), ou président.

Les neuf Proëdres (Πρόεδροι), ou chefs de tribus.

Les Prytanes (Πρυτάνεις), qui, au nombre de cinq cents, y compris l'Épistate et les Proëdres, composaient le sénat, et présidaient par tour ou prytanie à l'assemblée du peuple.

Les Éphètes ('Εφέται), cinquante-un magistrats, qui formaient alternativement, et suivant le besoin, les tribunaux de l'Épipalladium, de l'Épidelphinium, de l'Enphréattium et de l'Épiprytanium.

Les Nomophylaques (Νομοφύλακες), ou gardiens des lois, qui surveillaient les votes dans l'assemblée générale.

Les Nomothètes (Νομοθέται), magistrats plus ou moins nombreux, choisis parmi les Héliastes pour la réforme des lois, et suivant les circonstances.

Les Vingt, établis après la tyrannie des Trente, pour surveiller les élections.

Les Orateurs ('Ρήτορες), élus par le sort, et institués par Solon, au nombre de dix, pour défendre les intérêts du peuple, soit dans le sénat, soit dans l'ecclésie ou assemblée générale.

Les Syndiques (Σύνδικοι), cinq orateurs choisis par le peuple pour la défense des lois anciennes, lorsqu'il s'agissait de leur abrogation au tribunal ou commission des nomothètes.

Les Péristiarques (Περιστίαρχοι), magistrats qui purifiaient le lieu des assemblées.

Les Lexiarques (Ληξίαρχοι), qui, au nombre de trente-six, tenaient registre des présents et des absents, dans l'assemblée du peuple.

Les Syngraphes (Συγγραφεῖς), au nombre de trente, qui recueillaient les suffrages.
Les Apographes ('Απογραφεῖς), qui distribuaient les procès.
Les Grammatistes (Γραμματισταὶ), ou scribes, deux par tribu.
L'Éphydor ('Εφύδωρ), celui qui veillait au clepsydre.
Les Céryces (Κήρυκες), les hérauts du sénat et du peuple.

Les Antigraphes ('Αντιγραφεῖς), ou correcteurs des comptes dans l'assemblée du peuple.
Les Apodectes ('Αποδέκται), créés par Clisthène, au nombre de dix, qui avaient à peu près les mêmes fonctions dans le sénat.
Les Épigraphes ('Επιγραφεῖς), qui enregistraient les comptes.

Les Logistes (Λογισταὶ), dix magistrats réviseurs des comptes.
Les Euthynes ('Ευθύναι), douze autres qui, ayant la même fonction, avaient encore le droit d'imposer des amendes.
Les Mastères (Μαστῆρες), ou inquisiteurs.
Les Zétètes (Ζητηταί), ou chercheurs.
(Ces deux dernières magistratures paraissent avoir eu le même objet, la recherche des débiteurs de l'État. On ignore si la première était annuelle; mais la seconde et les trois suivantes n'étaient que temporaires.)

Les Épistates, ou directeurs des eaux ('Επιστάται τῶν ὑδάτον), dont le nombre n'était pas déterminé.
Les Odopoies ('Οδοποιοὶ), ou constructeurs des chemins.
Les Teichopoiès (Τειχοποιοὶ), chargés de la réparation ou reconstruction des murailles.

Le Tamie, ou trésorier général de l'administration (Ταμίας τῆς διοικήσεως), élu pour cinq ans.
(Cette charge, dont Aristide et l'orateur Lycurgue furent revêtus, et qui donnait un grand pouvoir, paraît n'avoir été que temporaire.)

Les Tamis ou Tamiouques (Ταμίαι), c'est-à-dire trésoriers, étaient tirés de la classe la plus riche.
Les Polètes (Πωληταὶ), dix magistrats chargés des ventes du fisc.
Les Démarques (Δήμαρχοι), anciennement appelés Naucrares, chefs et administrateurs des tribus.
Les Distributeurs du Théorique (Θεωρικὸν), ou argent donné au peuple pour assister aux fêtes.
Les Sitophylaques (Σιτοφύλακες), quinze magistrats, dont cinq au Pirée et dix à Athènes, qui surveillaient la vente des grains.
Les Practores (Πράκτορες), chargés de la levée des impositions et de la recette des amendes.
Le Crénophylaque (Κρηνοφύλαξ), conservateur ou gardien des fontaines.

Les Administrateurs du port ('Επιμεληταὶ ἐμπορίου ou τῶν νεωρίων), dix magistrats chargés de tous les armements en guerre, et de la police du Pirée. Ils avaient sous leurs ordres,
Les Apostoles ('Αποστολεῖς), ou armateurs.
Les Nauphylaques (Ναυφύλακες), les gardiens des vaisseaux.

Les Métronomes (Μετρονόμοι), vérificateurs des poids et mesures, cinq au Pirée et dix à la ville.
Les Agoranomes (Ἀγορανόμοι), inspecteurs des marchés, cinq au Pirée et cinq à la ville.
Les Syndiques (Σύνδικοι), chargés des confiscations, au Pirée,

---

Les Œnoptes (Οἰνόπται), chargés de réprimer le luxe de table.
Les Gynæcosmes (Γυναικόσμοι), qui faisaient exécuter aux femmes les lois somptuaires.
Les Sophronistes (Σωφρονισταὶ), élus pour avoir soin de l'éducation des éphèbes ou adolescents.
Les Orphanistes (Ὀρφανισταὶ, ou Ὀρφανοφύλακες), protecteurs des orphelins.
Les Phratores (Φράτωρες), qui faisaient inscrire les enfants sur les registres de leur tribu.
Les Astynomes (Ἀστυνομοι), cinq à la ville et cinq au Pirée, pour surveiller les chanteurs, les histrions, etc.

Les Hellénotames (Ἑλληνοταμίαι), trésoriers, ou plutôt collecteurs des taxes mises sur les Grecs alliés d'Athènes.
Les Clérouques (Κληροῦχοι), qui veillaient au partage des terres dans les nouvelles colonies.
Les Épiscopes (Ἐπίσκοποι), inspecteurs, ou (Φύλακες), gardiens des villes soumises ou alliées. Ils n'étaient que temporaires, et différaient en cela des Harmostes établis par les Lacédémoniens.
Les Pylagores (Πυλαγόροι), députés annuels aux assemblées amphictyoniques de Delphes et des Thermopyles.

Les Stratéges (Στρατηγοὶ), ou généraux, au nombre de dix, ayant le droit, en quelques ciconstances, de convoquer l'assemblée générale : ils étaient élus par le peuple, ainsi que les suivants :
Les Taxiarques (Ταξίαρχοι), ou chefs de divisions.
Les Hipparques (Ἵππαρχοι), deux commandants de la cavalerie.
Les Phylarques (Φύλαρχοι); ils étaient au nombre de dix, et obéissaient aux Hipparques.

FIN DE LA TROISIÈME TABLE.

QUATRIÈME TABLE.

COLONIES GRECQUES.

Les Grecs distinguaient deux sortes de colonies; ils appelaient l'une ἀποικία, émigration; et l'autre κληρουχία, partage[1]. Celle-ci ne remonte pas au delà du temps de la guerre du Péloponèse. Dans une dépendance plus ou moins étroite, ces colonies étaient, pour ainsi dire, des garnisons permanentes dans les contrées dont leur métropole voulait s'assurer. Les autres jouissaient, au contraire, d'une entière liberté, et formaient presque autant de républiques que de villes particulières. On compte trois principales émigrations, l'Éolique, l'Ionique et la Dorique.

La première de ces émigrations a commencé soixante ans après le siége de Troie, dans le XII[e] siècle avant l'ère chrétienne. Les Éoliens, chassés du Péloponèse, se réfugièrent alors dans la partie occidentale de la presqu'île appelée depuis Asie Mineure. Quatre générations s'étant écoulées, et la population ayant beaucoup augmenté dans la Grèce, les Ioniens passèrent dans cette même partie de l'Asie, et s'y établirent sous la conduite de Nélée, fils de Codrus, dernier roi d'Athènes.

Les Doriens s'émigrèrent à trois époques différentes. La première se trouve fixée à une génération après le sac de Troie; Théras emmena alors une colonie dans l'île de Calliste, qui de son nom fut appelée Théra, et d'où sortirent ceux qui fondèrent Cyrène en Afrique. La seconde époque est à peu près la même que celle des Ioniens conduits par Nélée. Les Doriens vinrent habiter un pays voisin de ces derniers, sur les côtes méridionales de l'Asie Mineure. Enfin, la dernière doit être placée dans le VIII[e] siècle avant Jésus-Christ. Les Hippobotes, grands propriétaires de Chalcis, ayant mis en pâturages une grande partie de l'Eubée, les habitants de cette île se virent contraints d'aller cultiver d'autres terrains; et, après s'être transportés au nord-est de la Grèce proprement dite, ils occupèrent la contrée appelée, du nom de leur ancienne patrie, Chalcidique. Presque au même temps, les Cypsélides forcèrent, par leur tyrannie, d'autres Doriens à quitter le Péloponèse pour s'établir au nord-ouest de cette péninsule, en Sicile et en Italie.

Sans doute que ces différentes émigrations n'étaient pas entièrement composées d'Éoliens, d'Ioniens et de Doriens, et qu'elles se trouvaient mêlées des uns et des autres; mais la minorité réunie à la majorité ne faisait qu'un seul corps. D'ailleurs, adoptant le même idiome, ils furent bientôt confondus ensemble; de manière que toutes les colonies grecques de la Sicile et de la grande Grèce en Italie, se servant du dialecte dorique, étaient regardées comme doriennes, quoique des Éoliens et des Ioniens eussent été incorporés avec elles en diverses époques. On observera que nous parlons ici non-seulement des colonies fondées avant l'arrivée du jeune Anacharsis, mais encore de celles établies depuis son retour en Scythie. Ainsi, Thurium ayant remplacé Sybaris, il ne doit être question que de cette dernière. Smyrne fut d'abord peuplée par des Éoliens; mais ayant bientôt passé entre les mains des

1. A la lettre, *partage au sort*; on en comprend sans peine la raison.

Ioniens, nous avons dû la classer parmi les villes de ces derniers. Il en est de même par rapport à Cumes en Italie, qui, de colonie dorienne, ne tarda pas à devenir ville éolienne. Les colonies qui peuplèrent la plupart des Cyclades et quelques autres îles de la mer Ægée, n'appartiennent point à ces grandes émigrations; elles sont d'origine ionique; c'est pourquoi on les a mises à leur suite. L'île de Crète avait été habitée par des Doriens, et celle de l'Eubée par des Éoliens et des Doriens, avant le siége de Troie; mais, ne pouvant en déterminer la place, on ne fait mention ni de l'une ni de l'autre. L'Étolie reçut aussi dans son sein des Éoliens qui y bâtirent Calydon et Pleurone; par la même raison on ne parle point de ces deux villes. Ces exemples suffisent pour montrer toute l'attention que nous avons mise dans cette nomenclature. Elle a pour base bien des recherches et des discussions historiques, dans lesquelles on a souvent préféré l'opinion d'Éphore, l'historien le plus instruit de ce qui concernait l'origine des colonies grecques.

Les premières donnèrent naissance à d'autres, et quelques-unes de celles-ci devinrent à leur tour métropoles. Il y en eut plusieurs qui effacèrent, soit par leur gloire, soit par leur puissance, les villes dont elles descendaient: telles furent Cyrène, Byzance, etc. Milet, une de ces anciennes colonies, en vit sortir de son sein un grand nombre; on comptait jusqu'à quatre-vingts villes qui lui rapportaient leur origine; plusieurs étaient situées en Scythie, sur le Bosphore Cimmérien; d'autres, à l'extrémité du Pont-Euxin, en Egypte, etc. Phocée eut la gloire de jeter les fondements de Marseille qui poussa ses établissements jusqu'aux colonnes d'Hercule.

Quoique Eusèbe nous représente quelques-unes des colonies mères, ou secondes métropoles, comme maîtresses de la mer à certaines époques. Cependant aucune n'alla si loin que les Phéniciens. La raison en est évidente, et mérite d'être rappelée. Ceux-ci se dirigeaient dans leurs courses sur la constellation de Cynosure (la petite ourse), à cause de sa grande proximité du pôle, et parce qu'elle est toujours visible; les Grecs, au contraire, naviguaient en observant Hélicé (la grande ourse), qui n'a pas les mêmes avantages. Peut-être que les anciens Marseillais adoptèrent la méthode phénicienne; du moins Pythéas leur compatriote paraît en avoir fait usage dans ses longs voyages

On aurait désiré pouvoir ranger cette nomenclature en forme d'arbre généalogique; mais les lacunes étaient trop fréquentes et trop considérables pour remplir ce plan. On a suivi l'ordre géographique, tant que cela était praticable. Les colonies mères sont mises presque toujours en première ligne. Elles sont distinguées des suivantes par la lettre Δ; celles qui en ont fondé un plus grand nombre d'autres, par les deux lettres Δπ. D'autres enfin, les colonies puînées, ou les troisièmes en chronologie, qui ont été aussi fondatrices, se trouvent marquées par un T dans cette table.

ÉMIGRATION ÉOLIQUE.

Dans l'Asie Mineure.

Δ. Ægæ.
Δ. Larisse.
Δ. Temnos.
Δ. π. Cume.
Δ. Pitane.
Δ. Cilla.
Δ. Notium.
Δ. Ægiroesse.
Δ. Néontichos.
Δ. Myrine.
Δ. Grynium.

Δ. π. Lesbos. { Mytilène. Méthymne. Arisbe. Antisse. Éressus. Pyrrha. }

Δ. Ténédos, île.

Pordoséléné, dans une des îles Hécatonèses.
Lyrnesse.
Adramytte.
Thèbes.
Antandre.
Assus.
Hamaxite.
Néandrie.
Élée.
Atarnée.
Andérie.
Chrysa.
Pergame, l'ancienne.
Teuthranie.
Cébrène.
Gargara.
Sigée.
Celænes.
Syllium.
Carène.
Cisthène.
Astyre.
Perpérène.
Magnésie, sur le Méandre.
Sidé, en Pamphilie.
Abydos.

En Thrace.

Ænos.
Alopéconèse.
Sestos.

En Italie.

Spina, à l'embouchure du Padus.
Δ. π. Cumes, dans le pays des Opiques.
Parthénopé, dans la même contrée.
Pithécuse, île.

ÉMIGRATION IONIQUE.

Dans l'Asie Mineure.

Δ. π. Milet.
Δ. Myus.
Δ. Priène.
Δ. Éphèse.
Δ. π. Colophon.
Δ. π. Lébédos.
Δ. π. Théos.
Δ. π. Clazomènes, île.
Δ. Érythres.
Δ. Smyrne.
Δ. π. Phocée.
Δ. π. Samos, île.
Δ. Chio, île.

Mycale.
Tralles.
Casyte.
Néapolis.
Phygèle.
Panorme.
Posidéon.
Athymbra.
Hydréla.
Coscinie.
Orthosie.
Biule.
Mastaure.
Acharaca.
Thessalocé.
Pélopée.
Dascylie.
Andicale.
Termétis.
Samornie.
Parthénie.
Hermésie.
Ptélée.
Héraclée de Carie.
Myrlée de Bithynie.
Cius de Mysie.
Polichna, sur le mont Ida en Troade.

Dans la Chalcidique

Sane.
Acanthe.
Stagire.

En Thrace.

Amphipolis.
Argile.
Œsyme.
Gapsèle.
Éléonte.
Abdère.
Périnthe.

Iles de la mer Ægée.

Δ. π. Thasos.
Imbros.
Lemnos.
Samothrace.

Iles Cyclades.

Céos.
Cythnos.
Sériphos.
Siphnos.
Cimole.
Ios.
Δ. π. Andros.
Gyare.
Ténos.
Syros.
Délos.
Mycone.
Δ. π. Paros.
Naxos.
Amorgos.
Pharos, île d'Illyrie.
Ammon, en Libye.

COLONIES DE MILET.

T. Cysique, île de la Propontide.
Artacé, dans cette île.
Proconnèse, île de la même mer.
Milétopolis, en Mysie.

Sur les côtes et aux environs de l'Hellespont.

Priape.
Colonée.
Parium.
Pæsus.
Lampsaque.
Gergèthe.
Arisba.
Limnæ.
Percote.
Zéléie, au pied de l'Ida.
Scepsis, sur ce mont.

Près de Milet.

Iasus.
Latmos.
Héraclée, sur Latmos.

Iles Sporades.

Icarie.
Léros.

Sur les côtes du Pont-Euxin.

T. Héraclée.
Chersonèse.
Tium.
T. Sinope.
Cotyore.
Sésame.
Cromne.
Amisus.
Cérazunte.
Trapézunte.

En Colchide.

Phasis.
Dioscurias.

En Thrace.

Anthie.
Anchiale.
T. Apollonie.
Thynias.
Phinopolis.
Andriaque.
Crithote.
Pactyes.
Cardie.
Deultum.
Odesse.
Cruni, ou Dionysiopolis.
Calatis.
Tomes.
Istropolis.

En Scythie.

Tyras.
T. Olbia, ou Borysthéni.

Dans la Chersonèse taurique.

Théodosie.
Nymphée.
T. Panticapée.
Myrmécie.

Sur le Bosphore cimmérien.

Phanagorie.
Hermonasse.
Cépi.
Tanaïs, en Sarmatie.
Salamis, en Cypre.
Naucrate, en Égypte.
Chémis-Paralia, ou Murs des Milésiens, en Égypte.
Ampé, sur le Tigre.
Clauda, sur l'Euphrate.

COLONIES DE PHOCÉE.

Chez les Celtes.

Monœcie.
Nicée.
Antipolis.
Lérina, île.
Hiéra.
Olbia.
Tauroentum.
Cithariste.
T. Massilie, ou Marseille.
Rhodanusie.
Agathe.

En Ibérie.

Rhodes.
Emporium.
Héméroscopie.
Héraclée.
Mænace.

En Italie.

Hyélée, ou Élée, en Lucanie.
Lagarie, dans la grande Grèce.
Alalie, en Cyrne, ou Corse.

ÉMIGRATION DORIQUE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Iles d'Asie.

Δ. π. Théra.
Anaphé.

En Libye.

T. Cyrène.
Apollonie.
Barcé.
Théuchire.
Naustathme.
Zéphyrium.
Les Hespérides.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Dans l'Asie Mineure.

Δ. Halicarnasse.
Δ. π. Cnide.
Δ. Linde, } dans l'île de Rhodes.
Δ. π. Ialyse, } dans l'île de Rhodes.
Δ. Camire, } dans l'île de Rhodes.
Δ. Cos, une des îles Sporades.

Pédase.
Myndus.
Triopium.
Mylasa.
Sinagèle.
Limyre.
Phasélis.
Thermesse de Pisidie.
Héraclée.
Aspende, en Pamphylie.

En Cilicie.

T. Tarse.
Lyrnesse.
Malle.
Anchiale.
Soles.

Iles Sporades

Patmos.
Calymne.
Nisyre.
Caryande, île de Carie.
Carpathe, dans la mer de ce nom.

TROISIÈME ÉPOQUE.

En Macédoine.

Ænium.
Δ. Pydna.
Méthone.
Thermes.

Dans la Chalcidique.

Potidée.
Δ. π. Mendé.
Scione.
Pallène.
Æges.
Aphytis.
Δ. π. Olynthe.
Toroné.
Sermilis.
Δ. Chalcis.
Spartole.
Olophyxe.
Cléone.
Thysse.
Apollonie.
Dium.
Acroathos.
Échymnie.

En Thrace.

Eion.
Maronée.
Sélymbrie.
Δ. π. Byzance.
Mésembrie, près du mont Hœmus.
Nauloque.

En Bithynie.

Chalcédoine.
Astaque.

Iles de la mer Ægée.

Scyros.
Péparèthe.
Sciathus.
Astypalée.

Iles d'Illyrie.

Δ. π. Issa.
Tragurium.
Corcyre noire.

En Illyrie.

T. Épidamne.
Apollonie.
Lisse.
Acrolissus.
Oricum.
Ambracie, chez les Molosses.

Dans l'Acarnanie.

Anactorium.
Molycrie.
Argos-Amphilochique.

Iles de la mer Ionique.

Δ. π. Corcyre.
Céphallénie.
Ithaque.
Leucade.
Zacynthe.
Les Échinades.
Cythère.
Mélos, une des Cyclades.

En Sicile.

Δ. Zanclé, ou Danclé.
Δ. Catane.
Δ. Léontium.
Δ. π. Syracus
Δ. Géla.
Δ. π. Naxos.
Δ. Mégare.
Δ. Thapse.
Δ. Himère.
Acræ.
Tauroménium.
Motyes.
Camarine.
Hybla.
Agrigente.
Camique.
Sélinunte.
Lilybée.
Éryx.
Égeste.
Panorme.
Soloës.
Callipolis.
Eubée.
Tyndaris.
Mylæ.
Enna.

Iles lipariennes, ou éoliennes.

T. Lipara.
Didyme.
Strongyle.
Hiéra.

Dans la grande Grèce, ou Grèce d'Italie.

Δ. Tarente.
Δ. π. Sybaris.
Δ. Crotone.
Δ. π. Locres-Épizéphyriens.
Δ. Rhégium.

Métaponte.
Héraclée.
Caulonie.
Térina.
Pétilie.
Medmé.
Hipponium.
Pandosie.
Consentie.
Mystie.
Témèse.

En Italie.

Hydrunte, chez les Japyges.
Laos, dans le pays des Bruttiens.
Posidonie, ou Pœstum, en Lucanie
Ancone, dans le Picenum.

FIN DE LA QUATRIÈME TABLE.

CINQUIÈME TABLE

CONTENANT

LES NOMS DE CEUX QUI SE SONT DISTINGUÉS DANS LES LETTRES ET DANS LES ARTS, DEPUIS L'ARRIVÉE DE LA COLONIE PHÉNICIENNE EN GRÈCE, JUSQU'A L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE D'ALEXANDRIE.

L'objet de cette table est d'exposer d'une manière prompte et sensible les progrès successifs des lumières parmi les Grecs. On y verra que le nombre des gens de lettres et des artistes, très-borné dans les siècles les plus anciens, augmenta prodigieusement dans le sixième avant Jésus-Christ, et alla toujours croissant dans le cinquième et dans le quatrième, où finit le règne d'Alexandre. On en doit inférer que le VIe siècle, avant Jésus-Christ, fut l'époque de la première, et peut-être de la plus grande des révolutions qui se soient opérées dans les esprits.

On y verra quelles sont les villes qui ont produit le plus de gens à talents, et les espèces de littérature que l'on a cultivées avec le plus de soin dans chaque siècle.

Ce tableau peut servir d'introduction à l'histoire des arts et des sciences des Grecs. Je le dois à l'amitié de M. de Sainte-Croix, de l'Académie des belles-lettres. Ses connaissances doivent rassurer sur l'exactitude de ses calculs, et l'on peut juger de la difficulté de son travail par les réflexions qu'il m'a communiquées, et que je joins ici.

« En rédigeant cette table, je n'ai rien négligé pour m'assurer de l'âge, de la patrie et de la profession de chacun de ceux dont elle offre le nom. J'ai remonté aux sources; j'ai discuté et comparé les différents témoignages, ne suivant aveuglément, ni Pline sur les artistes, ni Diogène-Laërce sur les philosophes.

« J'ai déterminé le temps où ces hommes ont vécu, par des autorités formelles; ou, quand elles m'ont manqué, par l'analogie des faits et le calcul des générations : rarement mes conjectures ont été dénuées de preuves.

« Les cinq premiers siècles sont très-vides et assez incertains. J'en ai exclu les personnages imaginaires et fabuleux.

« C'est dans le temps qu'un homme florissait, que je l'ai nommé; de manière que Socrate est placé au Ve siècle avant Jésus-Christ, quoiqu'il soit mort au commencement du quatrième; ce qui prouve encore que je n'ai pas prétendu mettre entre deux hommes une grande distance, quoique j'aie rapporté leurs noms dans des siècles différents.

« Souvent j'ai mis entre le maître et le disciple une génération. Quelquefois aussi je les ai rapportés l'un après l'autre, comme à l'égard de Chersiphron et de Métagène son fils, parce qu'ils avaient dirigé ensemble la construction du fameux temple d'Éphèse, etc., etc.

« Pour faire connaître dans chaque siècle le goût dominant et les progrès de chaque science ou de chaque art, j'ai parlé quelquefois de personnages qui n'ont pas eu une égale célébrité; mais la réunion de tous ces noms était nécessaire. Ainsi, en jetant les yeux sur le IVe siècle, on jugera de l'espèce de passion qu'eurent les Grecs pour la

philosophie, lorsqu'on y verra ce nombre de disciples de Socrate et de Platon à la suite les uns des autres.

« Quand une science ou un art m'a paru avoir été négligé dans un siècle, c'est alors que j'ai cherché jusqu'au moindre personnage qui l'a cultivé.

« Si un homme ouvre la carrière dans un genre quelconque, je nomme ce genre, comme la peinture monochrome, la moyenne comédie, etc., qui eurent pour auteurs Cléophante, Sotade, etc., et dans la suite, je cesse de répéter ce même genre. Je mets Hérophile, médecin anatomiste, parce que c'est le premier qui se soit appliqué sérieusement à l'anatomie; Philinus, médecin empirique; Érasistrate, médecin dogmatique, parce que l'un a donné lieu à la secte empirique, et l'autre à la secte dogmatique, etc.

« J'ai toujours désigné le genre où chacun s'est le plus distingué. Tous les philosophes embrassaient l'encyclopédie des connaissances de leur temps, principalement ceux de l'école de Pythagore. Cependant j'ai marqué quand quelqu'un d'eux s'est fait une réputation dans un genre quelconque. S'ils en ont embrassé plusieurs, c'est toujours le premier que je nomme, parce qu'ils l'ont cultivé plus particulièrement. Pour les personnages tels que Thalès, Pythagore, etc., une pareille distinction m'a paru inutile; il suffit de les nommer. »

P. S. « Afin de remonter à la véritable source des connaissances des Grecs, et d'en mieux suivre les progrès, nous sommes partis, dans la nouvelle édition de cette table, de l'arrivée de Cadmus, conducteur de la colonie phénicienne en Grèce, et nous avons ajouté deux siècles aux douze de la première édition. De même nous n'avons pas cru devoir la finir exactement au siècle d'Alexandre; elle se trouve prolongée de plusieurs années dans le siècle suivant (le IIIe avant Jésus-Christ), pour attacher le dernier anneau de la chaîne des hommes illustres à l'établissement de l'école d'Alexandrie, une des plus mémorables époques de l'histoire de l'esprit humain. Cependant on ne s'est pas trop écarté, puisque Théocrite, le dernier de notre table, naquit à la fin du règne d'Alexandre. D'ailleurs rien n'a été oublié pour compléter et rectifier cette nomenclature. On y a ajouté un nouvel intérêt en marquant, par un signe particulier, 1° les hommes illustres par leurs découvertes; 2° ceux dont nous avons des ouvrages entiers; 3° ceux dont le temps a conservé des fragments d'une certaine étendue; 4° enfin, ceux dont il ne reste que peu de passages, mais capables de donner une idée plus ou moins juste de leur mérite. Ce signe est pour les premiers, K; pour les seconds, Π; pour les troisièmes, M; pour les quatrièmes, O. Enfin on a indiqué par un A les écrivains qui, ayant eu des idées neuves, nous ont encore laissé des ouvrages assez considérables. Il faut aussi remarquer qu'aucun signe n'est apposé aux auteurs auxquels on a faussement attribué quelques écrits; de ce nombre sont entre autres Phocyclide, Cébès, Démétrius de Phalère, etc.

« On a mis quelquefois un signe à des auteurs que l'on ne croit pas ordinairement nous avoir laissé des écrits; mais nous sommes persuadés du contraire, surtout par rapport à Lysis, qui nous paraît être l'auteur des Vers dorés, faussement attribués à Pythagore, et à Speusippe, qui est celui des Définitions imprimées à la suite des œuvres de Platon.

« Il est nécessaire d'expliquer quelques termes dont on a été obligé de se servir dans cette table. On entend par *cycliques*, les anciens écrivains qui ont mis en vers l'histoire des siècles héroïques; par *télétiques*, ceux dont les poëmes concernaient les initiations et les divi-

nités mystérieuses; par *stélédiques*, quelques pythagoriciens chassés de leur école, et dont le nom était en conséquence inscrit sur une colonne. On a hasardé le mot *poétesse*, afin d'abréger, en parlant des femmes qui s'étaient distinguées dans la poésie. Peut-être en aurait-il fallu agir de même à l'égard des personnes de ce sexe qui ont cultivé la philosophie; mais il y a bien des raisons qui s'y opposent. On a employé, au lieu du mot *sculpteur*, celui de *statuaire*, parce que ce dernier comprend les fondeurs et tous les autres artistes occupés à faire des statues. Au reste, il n'était guère possible de mettre tous les noms des statuaires dont Pausanias fait mention, sans qu'ils occupassent une place trop considérable; il suffisait d'en rapporter un assez grand nombre et ceux des plus célèbres, pour montrer les progrès de l'art dans les différents siècles.

« Ajoutons encore que cette table est la plus étendue qu'on ait encore donnée : elle contient près de neuf cents noms, tandis que celle de Jean Blair, la dernière de toutes les autres, n'en a que cent vingt dans le même espace de temps. Mais ce qui est très-remarquable, près d'un tiers de ces neuf cents noms appartient au IVe siècle avant l'ère vulgaire, celui où l'esprit humain a fait les plus grands progrès, et où s'est trouvée une réunion bien étonnante d'hommes de génie, d'artistes célèbres, et d'écrivains illustres en tous les genres.

« Néanmoins cette nomenclature aurait été plus considérable, s'il avait été possible d'y insérer bien des hommes dont l'âge précis, le siècle même, est absolument ignoré. Les anciens sont souvent à cet égard d'une grande négligence. Sans s'arrêter à la preuve que Pline surtout en fournit, on en rapportera une tirée des fragments assez longs des pythagoriciens Théagis, Métope, Diotogène, etc., que Stobée a conservés. Ces philosophes ont dû vivre au plus tôt à la fin du Ve siècle, et au plus tard dans le IVe avant la 4e année de la CIIIe olympiade (365 ans avant J. C.), temps où finit leur école. Mais il n'y a pas la moindre indication d'après laquelle on puisse en déterminer la place avec quelque exactitude, ou d'une manière approximative. »

QUINZIÈME, QUATORZIÈME, TREIZIÈME, DOUZIÈME ET ONZIÈME SIÈCLES

AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 1500 jusqu'à l'an 1000.

K. Cadmus de Phénicie, auteur de l'alphabet hellénique.
K. Amphion de Thèbes, poëte-musicien, inventeur de la lyre.
Hyagnis de Phrygie, inventeur de la flûte.
K. Érichthonius d'Athènes, instituteur des fêtes de Minerve.
Celmis, du mont Ida, en Crète, métallurgiste.
Damnaneus, du même pays, métallurgiste.
Acmon, du même pays, métallurgiste.
Eumiclée de Cypre, poëte cyclique.
K. Orphée de Thrace, poëte télétique, musicien, auteur d'une théogonie.
Thymoëte de Phrygie, poëte-musicien.
Musée I, de Thrace, poëte télétique.
Eumolpe, du même pays, poëte télétique.
K. Triptolème d'Éleusis, premier législateur de l'Attique.
Mélampus d'Argos, poëte télétique.
Jason de Thessalie, navigateur.
Tiphys de Béotie, navigateur.
Chiron de Thessalie, astronome, médecin et musicien.
Palamède d'Argos, poëte musicien, régulateur de l'alphabet.
Corinnus, son disciple, poëte musicien.

Philammon de Thrace, poëte télétique.
Pamphus d'Athènes, poëte hymnographe.
Linus de Thèbes, poëte hymnographe et télétique.
Thamyris de Thrace, poëte télétique, musicien, et inventeur du mode dorien.
Agamède de Thèbes, architecte.
Trophonius, son frère, architecte.
Tirésias de Béotie, poëte et devin.
Daphné, sa fille, poëtesse et devineresse.
Lycaon d'Arcadie, instituteur des jeux gymniques.
Olen de Lycie, poëte hymnographe.
Dédale d'Athènes, architecte, mécanicien et navigateur.
Eudocus, son élève.
Minos, législateur de Crète.
Rhadamanthe, législateur de Crète.
Acaste de Thessalie, instituteur des jeux funèbres.
Marsyas de Phrygie, musicien, inventeur du mode phrygien.
Olympe, son élève, poëte musicien.
Hercule de Thèbes, instituteur des jeux athlétiques.
Thésée d'Athènes, législateur de sa patrie.
K. Esculape d'Épidaure, médecin.
Sisyphe de Cos, poëte.
Darès de Phrygie, poëte cyclique.
Dictys de Cnosse, poëte cyclique.
Automène de Mycène, poëte.
Damodoque de Corcyre, son disciple.
Phémonoé, devineresse et inventrice du vers hexamètre.
Hérophile de Phrygie, dite *la Sibylle*, poétesse et devineresse.
Podalire, médecin.
Machaon, médecin.
Phémius d'Ithaque, musicien.
Oxylus, Éléen, législateur des Doriens du Péloponèse.
Daphnis de Sicile, premier poëte pastoral.
Nicomaque, fils de Machaon, médecin.
Gorgasus, son frère, médecin.
Orœbantius de Trœzène, poëte cyclique.

DIXIÈME SIÈCLE
AVANT JÉSUS-CHRIST.
Depuis l'an 1000 jusqu'à l'an 900.

K. Ardale de Trœzène, poëte musicien.
Thalès ou Thalétas, de Gortyne en Crète, législateur, poëte lyrique et musicien.
Xénodame de Cythère, poëte musicien.
Onomacrite de Crète, législateur.
Musée II, poëte hymnographe.
Mélisandre de Milet, poëte cyclique.
K. Damaste d'Érythrée, inventeur du birème.
Aristéas de Proconèse, poëte cyclique.
Pythéas de Trœzene, devin et poëte.
Syagrus, poëte cyclique.
Pronapide d'Athènes, poëte et grammairien.
Créophile de Samos, poëte cyclique.

NEUVIÈME SIÈCLE
AVANT JÉSUS-CHRIST.
Depuis l'an 900 jusqu'à l'an 800.

A. Homère de Chio, poëte épique.
Phidon d'Argos, législateur et inventeur des poids et mesures.
Eumèle de Corinthe, poëte cyclique, auteur de la *Titanomachie*.
Aminocle de Corinthe, inventeur du trirème.
H. Hésiode de Cumes, en Éolie, poëte didactique et épique.
Arctinus de Milet, poëte cyclique, auteur du poëme sur la prise de Troie et de l'*Æthiopide*.
Stasinus de Cypre, poëte cyclique.
K. Lycurgue de Sparte, législateur de sa patrie.
K. Cléophante de Corinthe, peintre monochrome.
Charmadas, peintre.
Dinias, peintre.
Hygiémon, peintre.
K. Eumare d'Athènes, peintre.
Dicæogène, poëte cyclique, auteur des *Cypriaques*.

Polymneste de Colophon, poëte-musicien.
Augias de Trœzène, poëte cyclique, auteur du poëme intitulé *les Retours*.
Prodicus de Phocée, poëte cyclique, auteur de la *Minyade*.
K. Gitiadas de Laconie, architecte, statuaire et poëte.
Mnésion de Phocée, législateur de sa patrie.

HUITIÈME SIÈCLE
AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 800 jusqu'à l'an 700.

Iphitus de l'Élide, législateur de sa patrie, restaurateur des jeux olympiques.
O. Callinus d'Éphèse, poëte élégiaque.
Cimon de Cléone, peintre.
Cresphonte, législateur des Messéniens.
K. Bularque de Lydie, peintre polychrome.
K. Zaleucus de Locres, législateur des Locriens d'Italie.
Cinæthon de Sparte, poëte cyclique.
Philolaüs de Corinthe, législateur de Thèbes.
M. Archiloque de Paros, poëte lyrique et satirique.
Aristocle de Cydone, en Élide, peintre.
Antimaque de Téos, poëte lyrique.
Xénocrite de Locres, poëte musicien.
Charondas de Catane, législateur des Chalcidiens de Sicile.
Pisandre de Camire, poëte cyclique, auteur de l'*Héracléide*.
Périclite de Lesbos, musicien.
Eupalinus de Mégare, architecte.
K. Chrysothémis de Crète, poëte musicien.

SEPTIÈME SIÈCLE
AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 700 jusqu'à l'an 600.

M. Tyrtée d'Athènes, poëte musicien.
O. Alcman de Sardes, poëte musicien.
O. Leschès de Mytilène, poëte cyclique, auteur de la *petite Iliade*.
K. Glaucus de Chio, ouvrier en fer.
Nymphée de Cydone, poëte musicien.
K. Terpandre de Lesbos, poëte musicien.
Cléonas de Tégée, poëte musicien.
K. Dibutade de Corinthe, sculpteur en plastique.
Cépion, musicien.
Stésichore l'ancien, d'Himère, poëte musicien.
Hélianax, son frère, législateur.
K. Rhœcus de Samos, fondeur et architecte.
Arion de Méthymne, poëte musicien.
Théodore de Samos, fondeur, architecte et graveur.
Dracon d'Athènes, législateur.
O. Alcée de Mytilène, poëte militaire et satirique.
M. Sapho de Mytilène, poétesse érotique.
O. Érinna de Lesbos, poétesse érotique.
Damophile, poétesse érotique.
Gorgus de Corinthe, législateur d'Ambracie.
O. Ibycus de Rhégium, poëte lyrique.
Épiménide de Crète, philosophe, devin, poëte cyclique et musicien.
Phocylide de Milet, poëte gnomologique.
Colæus de Samos, navigateur.
K. Euchyr de Corinthe, statuaire.

SIXIÈME SIÈCLE
AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 600 jusqu'à l'an 500.

K. Cadmus de Milet, historien et premier écrivain en prose.
Acusilaüs d'Argos, historien.
K. Thalès de Milet, philosophe, chef de la secte ionique.
Périandre de Corinthe, un des sept sages, législateur.

Bias de Priène, un des sept sages, poëte et législateur.
Chilon de Sparte, un des sept sages.
Cléobule de Linde, un des sept sages, législateur.
Pittacus de Mytilène, un des sept sages, législateur.
Myson de Laconie, un des sept sages.
Lysinus de Sicile, poëte lyrique.
M. Solon d'Athènes, un des sept sages, législateur et poëte élégiaque.
Dropide, son frère, poëte.
Mélas de Chio, statuaire.
Chersias d'Orchomène, poëte.
Pisistrate d'Athènes, éditeur d'Homère.
Hipparque, son fils, éditeur d'Homère.
K. Æsope, de Cotis en Phrygie, fabuliste.
Archétime de Syracuse, philosophe et historien.
O. Mimnerme de Colophon, poëte élégiaque.
Androdamas de Rhégium, législateur des Chalcidiens de Thrace.
Sacadas d'Argos, poëte élégiaque et musicien.
Mélas de Chio, statuaire.
Micciade, son fils, statuaire.
Polyzèle de Messénie, historien.
Antistate, architecte.
Π. Onomacrite d'Athènes, poëte hymnographe.
Calleschros, architecte.
Antimachide, architecte.
Porinus, architecte.
Dédale de Sicyone, statuaire.
K. Dipœnus de Crète, son élève, statuaire.
Scyllis, Crétois, son autre élève, statuaire.
Smilis d'Égine, statuaire.
Dontas de Sparte, statuaire.
Licymnius de Chio, poëte lyrique.
Clisthène d'Athènes, législateur de sa patrie.
Périle d'Agrigente, fondeur.
Archémus de Chio, statuaire.
K. Lasus d'Hermione, poëte dithyrambique, premier écrivain sur la musique.
K. Susarion d'Icarie, dans l'Attique, farceur.
Dolon son compatriote, farceur.
M. Simonide de Céos, poëte et grammairien.
Π. Théognis de Mégare, poëte gnomologique.
Hipponax d'Éphèse, poëte satirique.
Spinthare de Corinthe, architecte.
K. Anaximandre de Milet, philosophe et astronome.
K. Xénophane de Colophon, philosophe et législateur.
Antiochus de Syracuse, son fils, historien.
Phocus de Samos, astronome.
K. Anaximène de Milet, philosophe et astronome.
Matricétas de Méthymne, astronome.
K. Thespis d'Athènes, poëte tragique.
K. Cléostrate de Ténédos, astronome, auteur du cycle octaétérique.
Bupalus de Chio, statuaire.
Athénis, son compatriote, statuaire.
Cléarque de Rhégium, statuaire.
Théoclès, statuaire.
Doryclidas, statuaire.
Médon de Sparte, statuaire.
Tectée, statuaire.
Angélion, statuaire.
Ménæchme de Naupacte, statuaire.
Soidas, son compatriote, statuaire.
Callon d'Égine, statuaire.
Daméas de Crotone, statuaire.
Mélanippide de Mélos, poëte dithyrambique.
Damocède de Crotone, médecin.
Eugamon de Cyrène, poëte cyclique, auteur de la *Télégonie*.
Memnon, architecte.
Phrynique d'Athènes, poëte tragique.
O. Bacchylide de Céos, poëte lyrique et dithyrambique.
Π. Anacréon de Téos, poëte lyrique et érotique.
Chœride d'Athènes, poëte tragique.
K. Phérécyde de Syros, philosophe et astronome.
Damophon de Messénie, statuaire.

Pythodore de Thèbes, statuaire.
Laphaès de Messénie, statuaire.
Mnésiphile de Phréar, dans l'Attique, orateur
K. Pythagore de Samos, philosophe et législateur.
O. Théano de Crète, sa femme, poétesse lyrique et philos.
Antiochus de Syracuse, historien.
O. Héraclite d'Éphèse, philosophe.
K. Parménide d'Élée, en Italie, philosophe.
Aristée de Crotone, philosophe et mathématicien.
Arignote de Samos, philosophe pythagoricienne.
Damo, fille de Pythagore, philosophe.
Cinœthus de Chio, rhapsode, et éditeur d'Homère à Syracuse.
Télaugès, fils et successeur de Pythagore.
Arimneste, fils de Pythagore, philosophe.
Mnésarque, son autre fils, philosophe.
Cléobuline de Linde, poétesse.
O. Hellanicus de Lesbos, historien.
Damaste de Sigée, historien.
Xénomède de Chio, historien.
Bion de Proconnèse, historien.
Xanthus de Lydie, historien.
K. Xéniade de Corinthe, philosophe pneumatiste.
K. Hippodique de Chalcis, poëte-musicien, instituteur des combats de musique.
K. Mélissus de Samos, philosophe hylozoïste.
Bothrys de Messane poëte.
II. Pigrès d'Halicarnasse, grammairien et poëte, auteur de la *Batrachomyomachie*.

CINQUIÈME SIÈCLE
AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 500 jusqu'à l'an 400.

A. Æschyle d'Athènes, poëte tragique.
Agatharque, architecte scénique.
Pratinas de Phliunte, poëte tragique.
K. Diomus de Syracuse, poëte pastoral.
Myrtis d'Anthédon, poétesse lyrique.
II. Ocellus de Lucanie, philosophe pythagoricien.
K. Alcmæon de Crotone, philosophe et médecin.
Téleste, acteur pantomime.
O. Brontinus de Métaponte, philosophe pythagoricien.
O. Hécatée de Milet, historien.
Théagène de Rhégium, historien.
Scyllias de Scioné, plongeur.
O. Corinne de Tanagre, poétesse lyrique.
Onatas d'Égine, statuaire.
Callitèle, son élève, statuaire.
Glaucias d'Égine, statuaire.
Hégésias d'Athènes, statuaire.
Agéladas d'Argos, statuaire.
Euphorion d'Athènes, fils d'Æschyle, poëte tragique.
Philoclès de la même ville, son autre fils, poëte tragique.
Timagoras de Chalcis, vainqueur au premier concours de peinture à Delphes.
Panænus d'Athènes, son rival, peintre.
O. Panyanis d'Halicarnasse, poëte épique et gnomologique.
A. Pindare de Thèbes, poëte lyrique.
Callias d'Athènes, poëte comique.
Xénodème, danseur pantomime.
Eugéon de Samos, historien.
Déiochus de Proconnèse, historien.
Eudème de Paros, historien.
Damoclès de Phigalée, historien.
Mélésagore de Chalcédoine, historien.
Chionidès d'Athènes, poëte comique.
K. Harpalus, astronome, auteur du cycle heccædécaétérique.
Callistrate de Samos, régulateur de l'alphabet ionique.
O. Ariphron de Sicyone, poëte lyrique.
K. Œnipode de Chio, philosophe, mathématicien, astronome et inventeur du zodiaque.
Phéax d'Agrigente, architecte
Denys de Milet, historien.

O. Pherécyde de Léros, historien.
K. Hicétas de Syracuse, astronome, premier auteur du système actuel du monde.
Stomius, statuaire.
Somis, statuaire.
Anaxagore d'Égine, statuaire.
Simon, son compatriote, statuaire.
Archias de Corinthe, architecte.
O. Sophron de Syracuse, poëte comique et mimographe.
K. Leucippe d'Abdère, philosophe, astronome et physicien.
Diogène d'Apollonie, philosophe, physicien et orateur.
II. Scylax de Caryande, navigateur-géographe.
Hippase de Metaponte, philosophe pythagoricien.
Mandroclès de Samos, architecte.
K. Zénon d'Elée, en Italie, philosophe, chef de la secte éléatique.
K. Démocrite d'Abdère, philosophe.
Métrodore de Chio, son disciple, philosophe.
Lamprus d'Érythrée, poëte-musicien.
Xanthus, poëte lyrique.
Bion d'Abdère, mathématicien.
Denys de Rhégium, statuaire.
Glaucus de Messane, statuaire.
A. Sophocle d'Athènes, poëte tragique.
K. Corax de Syracuse, rhéteur, auteur des premiers traités sur la dialectique et la rhétorique.
Tisias de Sicile, son disciple.
Stésimbrote de Thasos, historien.
Protagore d'Abdère, philosophe éleatique.
O. Xénarque de Syracuse, poëte mimographe.
O. Achæus d'Érétrie, poëte tragique et satirique.
Hippias d'Élée, philosophe et poëte.
O. Charon de Lamsaque, historien.
Iophon d'Athènes, fils de Sophocle, poëte tragique.
Aristomède de Thèbes, statuaire.
Socrate, son compatriote, statuaire.
K. Hippodame de Milet, architecte.
M. Empédocle d'Agrigente, philosophe et poëte.
O. Callicratidé, son frère, philosophe pythagoricien.
Pausanias de Géla, médecin.
Telésille d'Argos, poétesse.
Acron d'Agrigente, médecin empirique.
O. Praxille de Sicyone, poétesse dithyrambique.
Euriphon de Cnide, médecin.
II. Hérodote d'Halicarnasse, historien.
Timon, dit le *Misanthrope*, d'Athènes, philosophe.
Éladas d'Argos, statuaire.
Aristarque de Tégée, poëte tragique.
Prodicus de Céos, rhéteur ou sophiste.
II. Gorgias de Léonte, rhéteur ou sophiste.
Polus d'Agrigente, rhéteur ou sophiste.
II. Alcidamas d'Élaïa, ou Élée, en Éolie, rhéteur ou sophiste.
Théodore de Byzance, rhéteur ou sophiste.
A. Hippocrate de Cos, médecin clinique ou observateur.
Thessalus, son fils, médecin clinique ou observateur.
Polybe, son gendre, médecin clinique ou observateur.
Dexippe de Cos, son disciple, médecin clinique ou observateur.
Apollonius, son autre disciple, médecin clinique ou observateur.
Plésirrhoüs de Thessalie, poëte hymnographe et éditeur d'Hérodote.
A. Euripide d'Athènes, poëte tragique.
O. Agathon d'Athènes, poëte tragique.
Magnès, poëte comique.
O. Cratès d'Athènes, poëte comique.
O. Eupolis, son compatriote, poëte comique.
O. Cratinus d'Athènes, poëte comique.
Aristomène, poëte comique.
O. Stésichore le jeune, d'Himère, poëte élégiaque.
Amériste, son frère, mathématicien.

Phrynis de Mytilène, musicien.
Périclès d'Athènes, orateur.
Céphalus d'Athènes, orateur.
Ephialte d'Athènes, orateur.
Hérodicus de Sélymbrie, médecin iatraleptique.
Aspasie de Milet, poétesse et sophiste.
K. Phidias d'Athènes, statuaire.
Myus, graveur.
Corœbus, architecte.
Ménésiclès, architecte.
Xénoclès d'Athènes, architecte.
Métagène de Xypète, architecte.
Callicrate, architecte.
Ictinus, architecte.
Carpion, architecte.
K. Hermotime de Clazomène, philosophe unitaire.
Philoclès d'Athènes, dit *la Bile*, poëte comique.
Artémon de Clazomène, mécanicien.
Myrmécide, sculpteur en ivoire.
K. Anaxagore de Clazomène, philosophe.
Alcamène d'Athènes, statuaire de l'école de Phidias.
Agoracrite de Paros, statuaire de l'école de Phidias.
Critias, dit *Nésiote* ou l'Insulaire, statuaire.
Lydias d'Athènes, orateur.
Damon d'Athènes, musicien.
Acragas, graveur.
Archélaüs de Milet, philosophe.
Hermocrate de Syracuse, orateur.
O. Ion de Chio, poëte élégiaque et tragique.
Cratyle, disciple d'Héraclite, philosophe.
Hermogène, disciple de Parménide, philosophe.
K. Socrate d'Alopécée, dans l'Attique, philosophe.
Battalus d'Éphèse, poëte érotique et musicien.
I. Antiphon d'Athènes, rhéteur.
Thrasymaque de Chalcédoine, rhéteur.
Polycrate d'Athènes, rhéteur.
A. Aristophane d'Athènes, poëte de l'ancienne comédie.
Lesbonax d'Athènes, orateur.
O. Phrynichus, poëte comique.
Stratis, poëte comique.
O. Philonide d'Athènes, poëte comique.
O. Phérécrate, son compatriote, poëte comique.
O. Platon d'Athènes, poëte comique.
Téléclide d'Athènes, poëte comique.
O. Théopompe, son compatriote, poëte comique.
Nicérate d'Athènes, poëte épique.
II. Andocide d'Athènes, orateur.
II. Thucydide d'Alimunte dans l'Attique, historien.
Ararus d'Athènes, fils d'Aristophane.
Philétære, son autre fils, poëte comique.
Nicophron, poëte comique.
Nicocharès, poëte comique.
Théophile, poëte comique.
Archippe, poëte comique.
Sanarion, poëte comique.
Myrtile d'Athènes, poëte comique.
Hermippe, son frère, poëte comique.
II. Lysias d'Athènes, orateur.
Phænus, son compatriote, astronome.
K. Méton d'Athènes, disciple de ce dernier, auteur de l'Ennéacaidécaétéride, astronome.
Euctémon d'Athènes, astronome.
Théodore de Cyrène, mathématicien.
K. Hippocrate de Chio, mathématicien.
O. Antimaque de Colophon, poëte épique.
O. Théophile d'Épidaure, médecin et poëte comique.
O. Hégémon de Thasos, poëte tragique et parodiste.
Chœrile de Samos, poëte et historien.
K. Polyclète d'Argos, statuaire et architecte.
Phradmon d'Argos, statuaire.
Gorgias, statuaire.
Callon d'Élis, statuaire.
K. Myron d'Éleuthère, statuaire.
Pérélius, statuaire.
Pythagore de Rhégium, statuaire.

O. Timocréon de Rhodes, poëte comique et satirique.
Théophraste de Piérie, musicien.
Nicodore de Mantinée, législateur de sa patrie.
Diagoras de Mélos, philosophe éléatique.
O. Événus de Paros, poëte élégiaque et gnomologique.
Simonide de Mélos, poëte et grammairien.
Dioclès de Syracuse, législateur de sa patrie.
K. Épicharme de Cos, poëte comique, philosophe pythagoricien, et régulateur de l'alphabet.
Cratippe, historien.
Polygnote de Thasos, peintre.
Hiéron I, de Syracuse, agrographe.
Hermon, navigateur.
Clitodème, historien.
Alexis de Sicyone, statuaire de l'école de Polyclète.
Asopodore d'Argos, statuaire de l'école de Polyclète.
Aristide, statuaire de l'école de Polyclète.
Phrynon, statuaire de l'école de Polyclète.
Dinon, statuaire de l'école de Polyclète.
Athénodore de Clitore, statuaire de l'école de Polyclète.
Damias, son compatriote, statuaire de l'école de Polyclète.
Micon d'Athènes, peintre.
Démophile d'Himère, peintre.
Néséas de Thasos, peintre.
Gorgasus de Sicile, peintre.
Timarète, fille de Micon, peintre.
Lycius, fils de Myron, statuaire.
Antiphane d'Argos, statuaire.
Aglaophon de Thasos, peintre.
Céphisodore, peintre.
Phryllus, peintre.
Événor d'Éphèse, peintre.
Pauson, son compatriote, peintre.
Denys de Colophon, peintre.
Canthare de Sicyone, statuaire.
Cléon, son compatriote, statuaire.
Autoclès d'Athènes, orateur.
Nicanor de Paros, peintre.
Arcésilaüs, son compatriote, peintre.
Lysippe d'Égine, peintre.
Briétès de Sicyone, peintre.
O. Critias d'Athènes, poëte et orateur.
Cléophon d'Athènes, orateur.
Chœriphon de Sphettie, dans l'Attique, poëte tragique.
Théramène de Céos, dit *le Cothurne*, orateur.
Carcinus d'Athènes, poëte tragique.
Théætète, astronome et mathématicien.
Téleste de Sélinonte, poëte dithyrambique.
Polyclète de Larisse, historien
Archinus d'Athènes, orateur, grammairien et régulateur de l'alphabet attique.
Théodamas d'Athènes, orateur.
Mnésigiton de Salamine, inventeur du quinquérème.
Mithæcus de Syracuse, sophiste, poëte et auteur d'un traité sur les aliments.

QUATRIÈME SIÈCLE

AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 400 jusqu'à l'an 300.

K. Philolaüs de Crotone, philosophe pythagoricien et astronome.
Euryte de Métaponte, son disciple, philosophe.
Clinias de Tarente.
Histiée de Colophon, musicien.
Mélitus d'Athènes, poëte et philosophe.
Naucyde d'Argos, statuaire.
Dinomène.
Patrocle de Crotone, statuaire.
Téléphane de Phocée, statuaire.
Canachus de Sicyone, statuaire.
Aristote, son frère, statuaire.
K. Apollodore d'Athènes, peintre.
K. Chersiphron de Cnosse, architecte.
Métagène, son fils, architecte.
M. Archestrate de Syracuse, auteur de la *Gastrologie*, poëme sur la cuisine.
H Timée de Locres, philosophe pythagoricien.

Simon d'Athènes, auteur du premier traité d'équitation.
Alcibiade d'Athènes, disciple de Socrate, orateur.
K. Zeuxis d'Héraclée, peintre.
K. Parrhasius d'Éphèse, peintre.
K. Timanthe de Cythnos, peintre.
Androcyde de Cyzique, peintre.
Euxénidas de Sicyone, peintre.
Eupompe, son compatriote, peintre.
Diogène d'Athènes, poëte tragique.
Androclès de Pitthée dans l'Attique, orateur.
Nicostrate, fils d'Aristophane, acteur et poëte comique.
Callipide, dit *le Singe*, acteur comique.
K. Sotade d'Athènes, poëte de la moyenne comédie.
Orthagore de Thèbes, musicien.
Nicocharis, poëte parodiste, auteur de *la Déliade*.
II. Æschine d'Athènes, philosophe de l'école de Socrate.
Antisthène d'Athènes, disciple de Socrate, et chef de la secte cynique.
Cébès d'Athènes, philosophe de l'école de Socrate.
Criton d'Athènes, philosophe de l'école de Socrate.
Phædon d'Élis, philosophe de l'école de Socrate.
Simon d'Athènes, philosophe de l'école de Socrate.
Simias de Thèbes, philosophe de l'école de Socrate.
Aristophon, peintre.
Timothée de Milet, poëte dithyrambique et musicien.
Ion d'Éphèse, rhapsode.
Euclide de Mégare, philosophe de l'école de Socrate, chef des Éristiques.
Ecphrante de Syracuse, philosophe pythagoricien.
Hippon de Rhégium, philosophe pythagoricien.
Léodamas de Thasos, mathématicien.
M. Archytas de Tarente, philosophe, mécanicien et musicien.
Néoclite, mathématicien.
Échécrate de Locres, philosophe pythagoricien.

[illegible]mogène de Sicyone, historien.
Philoxène de Cythère, poëte lyrique, dithyrambique et tragique.
O. Philiste de Syracuse, orateur et historien.
Polycide, zoographe et musicien.
Xénagore de Syracuse, constructeur de navires.
Antigénide de Thèbes, musicien.
O. Anaxandride de Camire, poëte tragique et comique.
O. Éphippe d'Athènes, poëte comique.
O. Eubule d'Athènes, poëte comique.
O. Amphis, son compatriote, poëte comique.
O. Épicrate d'Ambracie, poëte comique.
O. Anaxilas d'Athènes, poëte comique.
[illegible] de Paros, statuaire.
Bryaxis, statuaire.
Timothée, statuaire.
Léocharès, statuaire.
Aristippe de Cyrène, philosophe, disciple de Socrate, et chef de l'école cyrénaïque.
Arétée, sa fille, philosophe.
Thémistogène de Syracuse, historien.
Plistane d'Élis, philosophe, disciple de Phædon.
M. Ctésias de Cnide, médecin et historien.
Phytéus, architecte.
Tinichus de Chalcis, poëte hymnographe.
Anaximandre de Milet, historien.
Pausias de Sicyone, peintre.
Archippe de Tarente, philosophe pythagoricien.
O. Hipparque, stélédique, philosophe pythagoricien.
O. Euriphane de Métaponte, philosophe pythagoricien.
O. Hippodame de Thurium, philosophe pythagoricien.
Euphème de Syracuse, philosophe pythagoricien.
Millias de Crotone, philosophe pythagoricien.
Timycha de Sparte, sa femme, philosophe pythagoricienne.
Pamphile de Macédoine, peintre.

Lycomède de Mantinée, législateur des Arcadiens.
Aristippe, dit *Matrodidactos*, fils d'Arétée, philosophe.
Théodore de Cyrène, dit l'*Athée*.
M. Denys de Thèbes, poëte-musicien.
O. Onatas de Crotone, pythagoricien stélédique.
Périlaüs de Thurium, pythagoricien stélédique.
Cylon de Crotone, pythagoricien stélédique.
II. Lysis de Tarente, philosophe et poëte didactique.
Proxène de Béotie, rhéteur.
Euphranor de Corinthe, peintre et statuaire.
Cydias de Cythnos, peintre.
Nicomaque, peintre.
Caladès, peintre.
Philistion de Locres, médecin.
Léon, mathématicien.
Échion, peintre et statuaire.
Thérimaque, peintre et statuaire.
Annicéris de Cyrène, philosophe de l'école d'Aristippe.
A. Platon de Collyto, dans l'Attique, chef de l'ancienne académie.
Glaucon d'Athènes, son frère, disciple de Socrate, poëte tragique.
Théognis d'Athènes, dit *la Neige*, poëte tragique.
Callippe de Syracuse, rhéteur.
II. Xénophon d'Athènes, philosophe et historien.
K. Eudoxe de Cnide, philosophe, astronome et mathématicien.
Timonide de Leucade, historien.
Dion de Syracuse, philosophe, disciple de Platon.
II. Isocrate d'Athènes, rhéteur et philosophe.
Amyclas d'Héraclée, mathématicien.
Ménæchme, mathématicien.
Dinostrate, son frère, mathématicien.
Theudius de Magnésie, mathématicien.
Athénée de Cyzique, mathématicien.
Hermotime de Colophon, mathématicien.
Philippe de Medmée, astronome et géomètre.
Hégésias, dit *Pisithanatos*, philosophe cyrénaïque.
Antipater de Cyrène, philosophe cyrénaïque.
Évhémère de Messène, historien, philosophe cyrénaïque.
Aristolaüs, peintre, élève de Pausias.
Méchopane, peintre, élève de Pausias.
Antidote, peintre, élève de Pausias.
Calliclès, peintre, élève de Pausias.
Hélicon de Cyzique, astronome.
Polyclès d'Athènes, statuaire de l'école d'Athènes.
Céphisodote, son compatriote, statuaire de l'école d'Athènes.
Hypatodore, statuaire de l'école d'Athènes.
Aristogiton, statuaire de l'école d'Athènes.
Eubulide de Milet, philosophe et historien.
Hermias de Méthymne, historien.
Athanis de Syracuse, historien.
Timoléon de Corinthe, législateur de Syracuse.
Céphalus de Corinthe, rédacteur de ses lois.
Théodecte de Phasélis, rhéteur et poëte tragique, disciple d'Isocrate.
M. Théopompe de Chio, historien, de l'école d'Isocrate.
Naucrate, rhéteur, de l'école d'Isocrate.
M. Éphore de Cumes, historien de l'école d'Isocrate.
Céphisodore, rhéteur, de l'école d'Isocrate.
Asclépias de Trogile en Sicile, poëte tragique, de l'école d'Isocrate.
Astydamas d'Athènes, poëte tragique, de l'école d'Isocrate.
Lacrite d'Athènes, orateur, de l'école d'Isocrate.
Apharée d'Athènes, orateur et poëte, de l'école d'Isocrate.
Cocus d'Athènes, rhéteur, de l'école d'Isocrate.

Philiscus de Milet, rhéteur, de l'école d'Isocrate.
Léodamas d'Acarnanie, orateur, de l'école d'Isocrate.
Androtion, orateur et agrographe, de l'école d'Isocrate.
Zoïle d'Amphipolis, rhéteur, critique et grammairien.
Polyide de Thessalie, mécanicien.
Euphante d'Olynthe, philosophe et historien.
Dionysiodore de Béotie, historien.
Anaxis, son compatriote, historien.
Phaléas de Chalcédoine, politique.
Iphicrate d'Athènes, orateur.
Mnasithée d'Oponte, rapsode.
Charès de Paros, agrographe.
Apollodore de Lemnos, agrographe.
K. Praxitèle d'Athènes, statuaire.
II. Lycurgue d'Athènes, orateur.
II. Isée de Chalcis, orateur.
II. Speusippe d'Athènes, philosophe de l'école de Platon.
Philippe d'Oponte, astronome, philosophe de l'école de Platon.
Amyclée d'Héraclée, philosophe de l'école de Platon.
Hestiée de Périnthe, philosophe de l'école de Platon.
Éraste de Scepsis, philosophe de l'école de Platon.
Mnésistrate de Thasos, philosophe de l'école de Platon.
Corisque, son compatriote, philosophe de l'école de Platon.
Timolaüs de Cyzique, philosophe de l'école de Platon.
Euagon de Lampsaque, philosophe de l'école de Platon.
Pithon d'Ænium, philosophe de l'école de Platon.
Héraclide, son compatriote, philosophe de l'école de Platon.
Hippotale d'Athènes, philosophe de l'école de Platon.
Callippe, son compatriote, philosophe de l'école de Platon.
Lasthénie de Mantinée, philosophe platonicienne.
Axiothée de Phlionte, philosophe platonicienne.
Néoptolème, acteur tragique.
II. Ænéas de Stymphalée, tacticien.
II. Palæphate d'Athènes, mythologiste.
Sannion d'Athènes, musicien, régulateur des chœurs dans la tragédie.
Parménon, acteur
Philémon, acteur.
Hermodore de Syracuse, disciple de Platon, et éditeur de ses œuvres.
Callistrate d'Athènes, orateur.
Ménécrate de Syracuse, médecin empirique.
Critobule, médecin-chirurgien.
Aristophon d'Azénie, dans l'Attique, orateur.
Hérodore d'Héraclée, zoologiste.
Brison, son fils, sophiste.
Asclépiodore, dernier peintre de l'école de Sicyone.
Théomneste, dernier peintre de l'école de Sicyone.
Mélanthius, dernier peintre de l'école de Sicyone.
Téléphane de Mégare, musicien.
Syennésis de Cypre, médecin-physiologiste.
A. Démosthène de Pæanée, dans l'Attique, orateur.
II. Hypéride de Collyto, bourg de l'Attique, orateur.
II. Æschine d'Athènes, orateur.
Eubule d'Anaphlystie, orateur.
II. Démade d'Athènes.
II. Dinarque de Corinthe, orateur.
Leptinès d'Athènes, orateur.
Mœroclès de Salamine, orateur.
Ctésiphon d'Anaphlystie, orateur.
Polyeucte de Sphettie, orateur.
Phylinus d'Athènes, orateur.
II. Autolycus de Pitanée, physicien et astronome.
Praxagore de Cos, médecin.
Clinomaque de Thurium, rhéteur.
Archébule de Thèbes, poëte lyrique.
O. Criton d'Ægée, philosophe pythagoricien.
Sosiclès de Syracuse, poëte tragique.
Théodore, acteur comique.
Polus, acteur.
Méniscute, acteur.
Chion d'Héraclée, dans le Pont, philosophe platonicien.

Diodore, dit *Chronos*, d'Iasus, philosophe.
Stilpon de Mégare, philosophe, disciple d'Euclide.
Xénophile, chalcidien de Thrace, dernier philosophe de l'école de Pythagore.
Échécrate de Phlionte, dernier philosophe de l'école de Pythagore.
Phanton, son compatriote, dernier philosophe de l'école de Pythagore.
Dioclès de Phlionte, dernier philosophe de l'école de Pythagore.
Polymneste, son compatriote, dernier philosophe de l'école de Pythagore.
Pythéas d'Athènes, orateur.
Dinon, historien.
Xénocrate de Chalcédoine, philosophe platonicien.
A. Aristote de Stagire, philosophe, chef de l'école péripatéticienne.
Anaximène de Lampsaque, sophiste improvisateur et historien satirique.
Diogène de Sinope, philosophe cynique.
K. Hérophile de Chalcédoine, médecin-anatomiste.
Néophron de Sicyone, poëte tragique.
Timothée de Thèbes, musicien.
Agénor de Mytilène, musicien.
Pythagore de Zacynthe, musicien.
Érastoclès, musicien.
Épigone, musicien.
Dorion, musicien.
O. Philippide d'Athènes, poëte comique.
K. Apelle de Cos, peintre et auteur de plusieurs traités sur la peinture.
K. Aristide de Thèbes, peintre.
K. Protogène de Caunie, peintre.
Antiphile de Naucrate, peintre.
Nicias d'Athènes, peintre.
Nicophane, peintre.
Alcimaque, peintre.
Philinus de Cos, médecin empirique.
Démophile, fils d'Éphore, historien.
K. Callipe de Cyzique, astronome, auteur d'un nouveau cycle.
Bacchus de Tanagre, médecin et interprète d'Hippocrate
Irène, femme peintre.
Calypso, femme peintre.
Alcisthène, femme peintre.
Aristarète, femme peintre.
Ménécrate d'Élaïa, navigateur-géographe.
Phocion d'Athènes, philosophe et orateur.
Monime de Syracuse, philosophe cynique.
Marsyas de Pella, historien.
O. Callisthène d'Olynthe, philosophe, disciple d'Aristote, historien, éditeur d'Homère.
Alexandre de Pella, dit *le Grand*, éditeur d'Homère.
Anaxarque d'Abdère, philosophe cynique, éditeur d'Homère.
II. Aristoxène de Tarente, philosophe, musicien et polygraphe.
Onésicrite d'Égine, philosophe cynique et historien.
O. Alexis de Thurium, poëte comique.
Apollonius de Mynde, astronome.
Phanias d'Érèse, historien et naturaliste.
Antiphane de Délos, physicien.
Épigène de Rhodes, astronome.
Cratès de Thèbes, philosophe cynique.
Hipparchie de Maronée, sa femme, philosophe cynique.
Métroclès, frère de celle-ci, philosophe cynique.
Philippe d'Acarnanie, médecin.
Cléon de Syracuse, géographe.
Democharès d'Athènes, orateur et historien.
Ménippe de Phénicie, philosophe cynique.
Diognète, arpenteur-géographe.
Bœton, arpenteur-géographe.
Nicobule, arpenteur-géographe.
Chæréas d'Athènes, mécanicien et agrographe.
Diade, mécanicien.
Athénodore, acteur tragique.
Thessalus, acteur tragique.
Lycon de Scarphée, acteur comique.
Pyrgotèle, graveur.
Thrasias de Mantinée, médecin.

O. Antiphane de Rhodes, poëte comique.
Ménédème d'Érétrie, philosophe, disciple de Stilpon.
Dinocrate, architecte.
K. Zénon de Citium, philosophe, chef de la secte stoïcienne.
Persée de Citium, son esclave, philosophe et grammairien.
Alexinus d'Élis, philosophe, antagoniste de Zénon.
Ménédème de Colote, philosophe cynique.
Philon, esclave d'Aristote, apologiste des philosophes.
Chrysippe de Cnide, médecin.
Polémarque de Cyzique, astronome.
K. Lysippe de Sicyone, statuaire.
K. Lysistrate de Sicyone, statuaire.
Sthénis d'Olynte, statuaire.
Euphronide, statuaire.
Sostrate de Chio, statuaire.
Ion, statuaire.
Silanion d'Athènes, statuaire.
Eudème de Rhodes, astronome, historien, géomètre et physicien.
M. Néarque de Crète, navigateur-géographe.
Iphippus d'Olynte, historien.
Alexias, médecin.
Androsthène de Thasos, voyageur-géographe.
Hiéron de Soles, navigateur.
Critodème de Cos, médecin.
Thrasymaque de Corinthe, philosophe.
Clitarque, fils de Dinon, historien.
K. Callias d'Athènes, métallurgiste.

TROISIÈME SIÈCLE

AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 300 jusqu'à l'an 260.

H. Théophraste d'Érèse, philosophe et naturaliste.
Démoclès d'Athènes, son disciple, orateur.
Cléarque de Soles, philosophe péripatéticien, anatomiste et physicien
M. Ménandre d'Athènes, poëte de la nouvelle comédie.
M. Philémon de Soles, poëte de la nouvelle comédie.
O. Apollodore de Géla, poëte de la nouvelle comédie.
Cercidas de Mégalopolis, législateur et poëte.
Agnon, ou Agnonide, d'Athènes, orateur.
Tisicrate de Sicyone, statuaire, élève de Lysippe.
Zeuxis, son disciple, statuaire, élève de Lysippe.
Iade, statuaire, élève de Lysippe.
Aristobule, historien.
Satyrus, architecte.
Callixène, mécanicien.
Ariston de Chio, philosophe, disciple de Zénon.
Hérille de Carthage, philosophe, disciple de Zénon.
Spærus du Bosphore, philosophe, disciple de Zénon.
Athénodore de Soles, philosophe, disciple de Zénon.
Philonide de Thèbes, philosophe, disciple de Zénon.
Callippe de Corinthe, philosophe, disciple de Zénon.
Posidonius d'Alexandrie, philosophe, disciple de Zénon.
Zénon de Sidon, philosophe, disciple de Zénon.
K. Pyrrhon d'Élis, chef de l'école sceptique.
Straton, dit *le Physicien*, de Lampsaque, philosophe.
Crantor de Soles, philosophe platonicien.
M. Héraclide de Pont, philosophe et historien.
Diyllus d'Athènes, historien.
Pamphile d'Amphipolis, grammairien et agrographe.
Polémon d'Athènes, philosophe platonicien.
Lycon de la Troade, philosophe péripatéticien.
K. Pythéas de Massilie, astronome-navigateur.
M. Épicure, de Gargette dans l'Attique, philosophe, chef de sa secte.
Ptolémée, fils de Lagus, historien

Callias de Syracuse, historien.
Léontion, courtisane et philosophe épicurienne.
Marmérion, courtisane et philosophe épicurienne.
Hédeie, courtisane et philosophe épicurienne.
Érotion, courtisane et philosophe épicurienne.
Nicidion, courtisane et philosophe épicurienne.
Antandre de Syracuse, historien.
O. Hermésianax de Colophon, poëte élégiaque.
O. Mégasthène, voyageur-géographe.
O. Timée de Tauroménium, historien.
M. Léonidas de Tarente, poëte épigrammatiste.
O. Timon de Phliase, disciple de Pyrrhon, et poëte satirique.
M. Hécatée d'Abdère, historien, philosophe, disciple de Pyrrhon.
Euryloque d'Élis, philosophe, disciple de Pyrrhon.
Nausiphane de Téos, philosophe, disciple de Pyrrhon.
Hiéronyme de Cardie, historien.
Hipponique d'Athènes, astronome.
Hermaque de Mitylène, successeur d'Épicure, disciple d'Épicure.
Sandès de Lampsaque, disciple d'Épicure.
Athénéé, disciple d'Épicure.
Polyen de Lampsaque, disciple d'Épicure.
Léontéus de Lampsaque, disciple d'Épicure.
Thémista, sa femme, disciple d'Épicure.
Colotès de Lampsaque, disciple d'Épicure.
Idoménée, son compatriote, disciple d'Épicure.
Métrodore de Lampsaque, disciple d'Épicure.
Timocrate, son frère, disciple d'Épicure.
Polystrate, troisième chef de son école, disciple d'Épicure.
K. Arcésilaüs de Pitanée, philosophe, chef de la moyenne académie.
Démétrius de Phalère, orateur et philosophe péripatéticien.
Patrocle, navigateur-géographe.
Diognète de Rhodes, architecte-mécanicien.
K. Charès de Linde, élève de Lysippe, fondeur du colosse de Rhodes.
Léon de Byzance, historien.
Cinéas de Thessalie, philosophe épicurien.
Psaon de Platée, historien.
Z. Dicæarque de Messene, philosophe, historien et géographe.
O. Simias de Rhodes, poëte énigmatique et grammairien.
Rhinthon de Syracuse, poëte tragique.
Daïmaque, voyageur et tacticien
O. Dosiade de Rhodes, poëte énigmatique.
Épimaque d'Athènes, architecte-mécanicien.
Philon, architecte.
Denys d'Héraclée, dit *Méthatemenos*, ou le Versatile, philosophe.
M. Diphile de Sinope, poëte comique.
O. Nossis de Locres, poétesse.
Apollonide, graveur.
Cronius, graveur.
Bion de Borysthénaïs, philosophe.
Sopater de Paphos, poëte comique.
Callias d'Arade, architecte-mécanicien.
O. Philétas de Cos, grammairien et poëte élégiaque.
O. Damoxène d'Athènes, philosophe épicurien et poëte comique.
M. Cléanthe d'Assus, philosophe stoïcien, disciple de Zénon, et poëte hymnographe.
H. Aristarque de Samos, astronome.
Euthychide de Sicyone, dernier statuaire de l'école de Lysippe.
Euthycrate, dernier statuaire de l'école de Lysippe.
Lahippe, dernier statuaire de l'école de Lysippe.
Timarque, dernier statuaire de l'école de Lysippe.
Céphisodore, dernier statuaire de l'école de Lysippe.

Pyromaque, dernier statuaire de l'école de Lysippe.
K. Érasistrate de Cos, petit-fils d'Aristote, médecin dogmatique, chef de l'école de Smyrne.
O. Dioclès de Carystie, médecin.
Timocharis, astronome.
Aristylle, astronome.
Xénodote d'Éphèse, poëte grammairien, et éditeur d'Homère.
K. Lacyde de Cyrène, chef de la nouvelle académie.
O. Posidippe de Macédoine, poëte comique.
O. Anyte de Thégée, poétesse.
A. Euclide, géomètre, opticien et astronome.
Téléclus de Phocée, disciple de Lacyde.
Evandre, son compatriote, disciple de Lacyde.
Π. Lycophron de Chalcis, poëte et grammairien.
Mnaséas de Patare, géographe.
M. Diotime d'Adramytium, poëte épigrammatiste.
Sostrate de Cnide, architecte.
Lyncée, de Samos, historien et critique.
M. Mélampe, médecin empirique.
Z. Antigone de Carystie, naturaliste et biographe.
Manéthon de Diospolis, historien.
Ctésibius, mécanicien.
O. Hédyle de Samos, poëte épigrammatiste.
Z. Aratus de Soles, poëte et astronome.
O. Nicias de Milet, poëte épigrammatiste.
Z. Callimaque de Cyrène, grammairien et poëte.
Rhianus de Bénée en Crète, historien et poëte.
A. Théocrite de Syracuse, poëte pastoral.

FIN DE LA CINQUIÈME TABLE.

SIXIÈME TABLE

CONTENANT

LES NOMS DES HOMMES ILLUSTRES, RANGÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Dans la table précédente, les noms des auteurs ou des artistes sont rangés par ordre chronologique; ils le sont dans celle-ci par ordre alphabétique, et accompagnés de notes qui renvoient aux différents siècles avant l'ère vulgaire.

On a cru qu'en liant ainsi les deux tables, on épargnerait des recherches à ceux qui lisent ou qui écrivent. Quand on verra par exemple à côté du nom de Solon le chiffre romain VI, on pourra recourir à la table précédente; et, en parcourant la liste des Hommes illustres qui ont vécu dans le VIe siècle avant J. C., on trouvera que Solon est un des premiers de cette liste, et qu'il a dû en conséquence fleurir vers l'an 590 avant J. C.

L'étoile que l'on a placée après un petit nombre de noms, désigne les XI, XII, XIII, XIV et XVe siècles avant J. C.

A

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Acaste, inventeur.	*
Achœus d'Erétrie, poëte.	v
Acmon, minéralogiste.	*
Acragas, graveur.	v
Acron, médecin.	v
Acusilaüs, historien.	vi
Ænéas, tacticien.	iv
Æschine, philosophe.	iv
Æschine, orateur.	iv
Æschyle, poëte.	v
Æsope, fabuliste,	vi
Agamède, architecte.	*
Agatharque, architecte scénique.	v
Agathon, poëte.	v
Agéladas, statuaire.	v
Agénor de Mytilène, musicien.	iv
Aglaophon, peintre.	v
Agnon ou Agnonide, orateur.	iii
Agoracrite, statuaire.	v
Alcamène, statuaire.	v
Alcée, poëte.	vii
Alcibiade d'Athènes, orateur	iv
Alcidamas. rhéteur.	v
Alcimaque, peintre.	iv
Alcisthène, femme peintre.	iv
Alcmæon, philosophe et médecin.	v
Alcman, poëte musicien.	vii
Alexandre, dit le Grand, éditeur d'Homère.	iv
Alexias, médecin.	iv
Alexinus, philosophe.	iv
Alexis de Thurium, poëte comique.	iv
Alexis de Sicyone, statuaire.	v
Amériste, mathématicien.	v
Amiclée, philosophe.	iv
Ammocle, constructeur de navires.	ix
Amphion, musicien.	*
Amphis, poëte.	iv
Amyclas, mathématicien.	iv
Anacréon, poëte.	vi
Anaxagore, philosophe.	v
Anaxagore, statuaire.	v
Anaxandride, poëte.	iv
Anaxarque, philosophe.	iv
Anaxilas, poëte.	iv
Anaximandre, historien	iv

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Anaximandre, philosophe.	VI
Anaximène, philosophe.	VI
Anaximène, rhéteur.	IV
Anaxis, historien.	IV
Andocide, orateur.	V
Androclès, orateur.	IV
Androcyde, peintre.	IV
Androdamas, législateur.	VI
Androsthène, voyageur-géographe.	IV
Androtion, orateur.	IV
Angélion, statuaire.	VI
Annicéris, philosophe.	IV
Antandre, historien.	III
Antidote, peintre.	IV
Antigénide, musicien.	IV
Antigone, naturaliste.	III
Antimachide, architecte.	VI
Antimaque de Colophon, poëte.	V
Antimaque de Téos, poëté.	VIII
Antiochus, historien.	VI
Antipater, philosophe.	IV
Antiphane, physicien.	IV
Antiphane, poëte.	IV
Antiphane, statuaire.	V
Antiphile, peintre.	IV
Antiphon, rhéteur.	V
Antistate, architecte.	VI
Antisthène, philosophe.	IV
Anyte, poétesse.	III
Apelle, peintre.	IV
Apharée, orateur.	IV
Arpollodore, agrographe.	IV
Apollodore, peintre.	IV
Apollodore, poëte.	III
Apollonide, graveur.	III
Apollonius, astronome.	IV
Apollonius, médecin.	V
Ararus, poëte.	V
Aratus, poëte.	III
Arcésilaüs, peintre.	V
Arcésilaüs, philosophe.	IV
Archébule, poëte.	IV
Archélaüs, philosophe.	V
Archémus, statuaire.	VI
Archestrate, poëte.	IV
Archétime, philosophe.	VI
Archias, architecte.	V
Archiloque, poëte.	VIII
Archinus, orateur.	V
Archippe, philosophe.	IV
Archippe, poëte.	V
Archytas, philosophe.	IV
Arctinus, poëte.	IX

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Ardale, poëte.	X
Arétée, femme philosophe.	IV
Arignote, femme philosophe.	IV
Arimneste, philosophe.	VI
Arion, poëte.	VII
Ariphron, poëte.	V
Aristarète, femme peintre.	IV
Aristarque, astronome.	III
Aristarque, poëte.	V
Aristéas, poëte.	X
Aristée, philosophe.	VI
Aristide, peintre.	IV
Aristide, statuaire.	V
Aristippe de Cyrène, philosophe.	IV
Aristippe, dit *Matrodidactos*, philosophe.	IV
Aristobule, historien.	III
Aristocle, peintre.	VIII
Aristocle, statuaire.	IV
Aristogiton, statuaire.	IV
Aristolaüs, peintre.	IV
Aristomède, statuaire.	V
Aristomène, poëte.	V
Ariston, philosophe.	III
Aristophane, poëte.	V
Aristophon, orateur.	IV
Aristophon, peintre.	IV
Aristote, philosophe.	IV
Aristoxène, philosophe.	IV
Aristylle, astronome.	III
Artémon, mécanicien.	V
Asclépias, poëte.	IV
Asclépiodore, peintre.	IV
Asopodore, statuaire.	V
Aspasie, poétesse.	V
Astydamas, poëte.	IV
Athanis, historien.	IV
Athénée, mathématicien.	IV
Athénée, philosophe.	III
Athénis, statuaire.	VI
Athénodore, acteur.	IV
Athénodore, philosophe.	III
Athénodore, statuaire.	V
Augias, poëte.	IX
Autolycus, astronome.	IV
Automène, poëte.	*
Axiothée, femme philosophe.	IV

B

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Bacchius, médecin.	IV
Bacchylide, poëte.	VI
Battalus, poëte.	V
Bias, un des sept sages, poëte.	VI

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Bion, mathématicien.	V
Bion, philosophe.	III
Bion, historien.	VI
Bœton, arpenteur.	IV
Bothrys, poëte.	VI
Briétès, peintre.	IV
Brison, sophiste.	V
Brontinus, philosophe	V
Bryaxis, statuaire.	IV
Bularque, peintre.	VIII
Bupalus, statuaire.	VI

C

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Cadmus, historien.	VI
Cadmus, inventeur.	*
Caladès, peintre.	IV
Calleschros, architecte.	VI
Callias, architecte.	III
Callias, historien.	III
Callias, métallurgiste.	IV
Callias, poëte.	V
Calliclès, peintre.	IV
Callicrate, architecte.	V
Callicratide, philosophe.	V
Callimaque, grammairien.	III
Callinus, poëte.	VIII
Callipide, acteur.	IV
Callippe, astronome.	IV
Callippe, rhéteur.	IV
Callippe d'Athènes, philosophe.	IV
Callippe de Corinthe, philosophe.	IV
Callisthène, philosophe.	IV
Callistrate, grammairien.	V
Callistrate, orateur.	IV
Callitèle, statuaire.	V
Callixène, mécanicien.	III
Callon d'Égine, statuaire.	VI
Callon d'Élis, statuaire.	V
Calypso, femme peintre.	IV
Canachus, statuaire.	IV
Canthare, statuaire.	V
Carcinus, poëte.	V
Carpion, architecte.	V
Cébès, philosophe.	IV
Celmis, minéralogiste.	*
Céphalus, jurisconsulte.	IV
Céphalus, orateur.	V
Céphisodore, peintre.	V
Céphisodore, rhéteur.	IV
Céphisodore, statuaire.	III
Céphisodote, statuaire.	IV
Cépion, musicien.	VII
Cercidas, législateur.	III
Chæréas, mécanicien.	IV
Charès, agrographe.	IV
Charès, fondeur.	III
Charmadas, peintre.	II
Charon, historien.	V
Charondas, législateur.	VIII
Chersias, poëte.	VI
Chersiphron, architecte.	IV
Chilon, un des sept sages.	VI
Chion, philosophe.	IV
Chionidès, poëte.	V
Chiron, astronome.	*
Chœrile d'Athènes, poëte.	V
Chœrile de Samos, poëte et historien.	V
Chœriphon, poëte.	V
Chrysippe, médecin.	IV
Chrysothémis, poëte.	VIII
Cimon, peintre.	VII
Cinæthon, poëte.	VI
Cinæthus, éditeur.	VI
Cinéas, philosophe.	III
Cléanthe, philosophe.	III
Cléarque, philosophe.	III
Cléarque, statuaire.	V
Cléobule, un des sept sages, législateur.	VI
Cléobuline, poëtesse.	VI
Cléon, géographe.	IV
Cléon, statuaire.	V
Cléonas, poëte.	VII
Cléophonte, peintre.	II
Cléophon, orateur.	V
Cléostrate, astronome.	VI
Clinias, philosophe.	IV
Clinomaque, rhéteur.	IV
Clisthène, législateur.	V
Clitarque, historien.	IV
Clitodème, historien.	V
Cocus, rhéteur.	IV
Colæus, navigateur.	VII
Colotès, philosophe.	III
Corax, rhéteur.	V
Corinne, poétesse.	V
Corinnus, poëte.	[illegible]
Corisque, philosophe.	IV
Corœbus, architecte.	V
Crantor, philosophe.	III
Cratès, philosophe.	IV
Cratès, poëte.	V
Cratinus, poëte.	V
Cratippe, historien.	V
Cratyle, philosophe.	V

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Créophile, poëte.	x
Cresphonte, législateur.	viii
Critias, dit *Nésiôte*, statuaire.	v
Critias, poëte.	v
Critobule, médecin.	iv
Critodème, médecin.	iv
Criton d'Ægæ, philosophe.	iv
Criton d'Athènes, philosophe.	iv
Cronius, graveur.	iii
Ctésias, médecin.	iv
Ctésibius, mécanicien.	iii
Ctésiphon, orateur.	iv
Cydias, orateur.	v
Cydias, peintre.	iv
Cylon, philosophe.	iv

D

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Daimaque, voyageur.	iii
Damaste, constructeur.	x
Damaste, historien.	vi
Daméas, statuaire.	vi
Damias, statuaire.	v
Damnaneus, minéralogiste.	*
Damo, femme philosophe.	vi
Damocède, médecin.	vi
Damoclès, historien.	v
Damodoque, poëte.	*
Damon, musicien.	v
Damophile, poétesse.	vii
Damophon, statuaire.	vi
Damoxène, poëte.	iii
Daphné, devineresse.	*
Daphnis, poëte.	*
Darès, poëte.	*
Dédale, inventeur.	*
Dédale, statuaire.	vi
Déiochus, historien.	v
Démade, orateur.	iv
Démétrius de Phalère, orateur.	iii
Démocharès, orateur.	iv
Démoclès, historien.	iii
Démocrite, philosophe.	v
Démophile, historien.	iv
Démophile, peintre.	v
Démosthène, orateur.	iv
Denys, historien.	v
Denys, peintre.	v
Denys, philosophe.	iii
Denys, poëte.	iv
Denys, statuaire.	v
Dexippe, médecin.	v
Diade, mécanicien	iv
Diagoras, philosophe.	v
Dibutade, sculpteur.	vii
Dicæarque, philosophe.	iii
Dicæogène, poëte.	ix
Dictys, poëte.	*
Dinarque, orateur.	iv
Dinias, peintre.	ix
Dinocrate, architecte.	iv
Dinomène, statuaire.	iv
Dinon, historien.	iv
Dinon, statuaire.	v
Dinostrate, mathématicien.	iv
Dioclès, législateur.	v
Dioclès, médecin.	iii
Dioclès, philosophe.	iv
Dioclès, poëte.	v
Diodore, philosophe.	iv
Diogène d'Apollonie, philosophe.	v
Diogène de Synope, philosophe cynique.	iv
Diogène, historien.	iv
Diogène, poëte.	iv
Diognète, architecte.	iii
Diognète, arpenteur.	iv
Dion, philosophe.	iv
Dionysiodore, historien.	iv
Diotime, poëte.	iii
Diphile, poëte.	iii
Dipœnus, statuaire.	vi
Diyllus, historien.	iii
Dolon, farceur.	vi
Dontas, statuaire.	vi
Dorion, musicien.	iv
Doryclidas, statuaire.	vi
Dosiade, poëte.	iii
Dracon, législateur.	vii
Dropide, poëte.	vi

E

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Échécrate de Locres, philosophe.	iv
Échécrate de Phlionte, philosophe.	iv
Échion, peintre.	iv
Ecphante, philosophe.	iv
Éladas, statuaire.	v
Empédocle, philosophe.	v
Éphialte, orateur.	v
Éphippe, poëte.	iv
Éphore, historien.	iv
Épicharme, poëte	v
Épicrate, poëte.	iv
Épicure, philosophe.	iii
Épigène, astronome.	iv
Épigène, physicien.	iv

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Épigone, musicien.	IV
Épimaque, architecte.	III
Épiménide, philosophe.	VII
Érasistrate, médecin.	III
Éraste, philosophe.	IV
Érastoclès, musicien.	IV
Érichtonius, inventeur.	*
Érinna, poétesse.	VII
Érotion, femme philosophe.	III
Esculape, médecin.	*
Évandre, philosophe.	III
Événor, peintre.	V
Évènus, poëte.	V
Evhémère, philosophe.	IV
Euagon, philosophe.	IV
Eubule, orateur.	IV
Eubule, peintre.	IV
Eubule, poëte.	IV
Eubulide, historien.	IV
Euchyr, statuaire.	VII
Euclide, mathématicien.	III
Euclide, philosophe.	IV
Euctémon, astronome.	V
Eudème, astronome.	IV
Eudème, historien.	V
Eudocus, sculpteur.	*
Eudoxe, philosophe.	IV
Eugamon, poëte.	VI
Eugéon, historien.	V
Eumare, peintre.	IX
Eumèle, poëte.	IX
Eumiclée, poëte.	*
Eumolpe, poëte.	*
Eupalinus, architecte.	VIII
Euphante, historien.	IV
Euphème, philosophe.	IV
Euphorion, poëte.	V
Euphranor, peintre.	IV
Euphronide, statuaire.	IV
Eupolis, poëte.	V
Eupompe, peintre.	IV
Euriphane, philosophe.	IV
Euriphron, médecin.	V
Euripide, poëte.	V
Euryloque, philosophe.	III
Euryte, philosophe.	IV
Euthychide, statuaire.	III
Euthycrate, statuaire.	III
Euxénidas, peintre.	IV

G

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Gitiadas, architecte.	IX
Glaucias, statuaire.	V
Glaucon, philosophe.	IV
Glaucus, ouvrier en fer.	VI
Glaucus, statuaire.	V
Gorgasus, médecin.	*
Gorgasus, peintre.	V
Gorgias, rhéteur.	V
Gorgias, statuaire.	V
Gorgus, législateur.	VII

H

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Harpalus, astronome.	V
Hécatée d'Abdère, philosophe.	III
Hécatée de Milet, historien.	V
Hédéie, femme philosophe.	III
Hédyle, poëte.	III
Hégémon, poëte.	V
Hégésias, dit *Pisithanatus*, philosophe.	IV
Hégésias, statuaire.	V
Hélianax, législateur.	VII
Hélicon, astronome.	IV
Hellanicus, historien.	VI
Héraclide, philosophe.	IV
Héraclite d'Éphèse, philosophe.	VI
Héraclite de Pont, philosophe.	III
Hercule, inventeur.	*
Hérille, philosophe.	III
Hermaque, philosophe.	III
Hermésianax, poëte.	III
Hermias, historien.	IV
Hermippe, poëte.	V
Hermocrate, orateur.	V
Hermodore, éditeur de Platon.	IV
Hermogène, philosophe.	V
Hermon, navigateur.	V
Hermotime, mathématicien.	IV
Hermotime, philosophe.	V
Hérodicus, médecin.	V
Hérodore, zoologiste.	IV
Hérodote, historien.	V
Hérophile, médecin.	IV
Hérophile, poétesse.	*
Hésiode, poëte.	IX
Hestiée, philosophe.	IV
Hicétas, philosophe.	V
Hiéron, agrographe.	V
Hiéron, navigateur.	IV
Hiéronyme, historien.	III
Hipparchie, femme philosophe.	IV
Hipparque, éditeur.	VI
Hipparque, philosophe.	IV
Hippase, philosophe.	V
Hippias, philosophe.	V

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Hippocrate de Chio, mathématicien.	V
Hippocrate de Cos, médecin.	V
Hippodame, architecte.	V
Hippodame, philosophe.	IV
Hippodique, poëte.	VI
Hippon, philosophe.	IV
Hipponax, poëte.	VI
Hipponique, mathématicien.	III
Hippotale, philosophe.	IV
Histiée, musicien.	IV
Homère, poëte.	IX
Hyagnis, musicien.	*
Hygiémon, peintre.	IX
Hypatodore, statuaire.	IV
Hypéride, orateur.	IV

I

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Iade, statuaire.	III
Jason, navigateur.	*
Ibycus, poëte.	VII
Ictinus, architecte.	V
Idoménée, philosophe.	III
Ion, statuaire.	IV
Ion de Chio, poëte.	V
Ion d'Éphèse, rapsode.	IV
Iophon, poëte.	V
Iphicrate, orateur.	IV
Iphippus, historien.	IV
Iphitus, législateur.	VIII
Irène, femme peintre.	IV
Isée, orateur.	IV
Isocrate, rhéteur.	IV

L

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Lacrite, orateur.	IV
Lacyde, philosophe.	III
Lahippe, statuaire.	III
Lamprus, poëte.	V
Laphaës, statuaire.	VI
Lasthénie, femme philosophe.	IV
Lasus, poëte.	VI
Léocharès, statuaire.	IV
Léodamas, mathématicien.	IV
Léodamas, orateur.	IV
Léon, historien.	III
Léon, mathématicien.	IV
Léonidas, poëte.	III
Léontéus, philosophe.	III
Léontion, courtisane philosophe.	III
Leptinès, orateur.	IV
Lesbonax, orateur.	V
Leschès, poëte.	VII
Leucippe, philosophe.	V
Licymnius, poëte.	VI
Linus, poëte.	*
Lycaon, inventeur.	*
Lycius, statuaire.	V
Lycomède, législateur.	IV
Lycon, acteur.	IV
Lycon, philosophe.	III
Lycophron, poëte.	III
Lycurgue, législateur.	IX
Lycurgue, orateur.	IV
Lyncée, historien.	III
Lysias, orateur.	V
Lysinus, poëte.	VI
Lysippe, peintre.	V
Lysippe, statuaire.	IV
Lysis, philosophe.	IV
Lysistrate, statuaire.	IV

M

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Machaon, médecin.	*
Magnès, poëte.	V
Mandrocle, architecte.	V
Manéthon, historien.	III
Marmérion, femme philosophe.	III
Marsyas, historien.	IV
Marsyas, musicien.	*
Matricétas, astronome.	VI
Méchopane, peintre.	IV
Médon, statuaire.	VI
Mégasthène, voyageur.	III
Mélampe, médecin.	III
Mélampus, poëte.	*
Mélanippide, poëte.	VI
Mélanthius, peintre.	IV
Mélas, statuaire.	VI
Mélésagore, historien.	V
Mélisandre, poëte.	X
Mélissus, philosophe.	VI
Mélitus, poëte.	IV
Memnon, architecte.	VI
Ménæchme, mathématicien.	IV
Ménæchme, statuaire.	VI
Ménandre, poëte.	III
Ménécrate, médecin.	IV
Ménécrate, navigateur.	IV
Ménédème de Colote, philosophe.	IV
Ménédème d'Érétrie, philosophe.	IV
Ménésiclès, architecte.	V
Ménésistrate, philosophe.	IV
Ménippe, philosophe.	IV

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Méniscus, acteur.	IV
Métagène de Cnosse, architecte.	IV
Métagène de Xypète, architecte.	V
Méton, astronome.	V
Métrocle, philosophe.	IV
Métrodore de Chio, philosophe.	V
Métrodore de Lampsaque, philosophe.	III
Miciade, statuaire.	VI
Micon, peintre.	V
Mimnerme, poëte.	VI
Minos, législateur.	*
Mithæcus, sophiste.	V
Mnaséas, géographe.	III
Mnasithée, rapsode.	IV
Mnégisithon, inventeur.	V
Mnésarque, philosophe.	VI
Mnésion, législateur.	IX
Mnésiphile, orateur.	VI
Mnésiphile, philosophe.	IV
Mnésistrate, philosophe.	IV
Mœroclès, orateur.	IV
Monime, philosophe.	IV
Musée I, poëte.	*
Musée II, poëte.	X
Myllias, philosophe.	IV
Myrmécide, statuaire.	V
Myron, statuaire.	V
Myrtile, poëte.	V
Myrtis, poëtesse.	V
Myson, un des sept sages.	VI
Myus, graveur.	V

N

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Naucrate, rhéteur.	IV
Naucyde, statuaire.	IV
Nausiphane, philosophe.	III
Néarque, navigateur.	IV
Néoclite, mathématicien.	IV
Néophron, poëte.	IV
Néoptolème, acteur.	IV
Néséas, peintre.	V
Nicanor, peintre.	V
Nicérate, poëte.	V
Nicias d'Athènes, peintre	IV
Nicias de Milet, poëte.	III
Nicidion, femme philosophe.	III
Nicobule, arpenteur.	IV
Nicocharès, poëte.	V
Nicocharis, poëte	IV
Nicodore, législateur.	V
Nicomaque, médecin.	*
Nicomaque, peintre.	IV
Nicophane, peintre.	IV
Nicophron, poëte.	V
Nicostrate, acteur.	IV
Nossis, poëtesse.	III
Nymphée, poëte.	VII

O

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Ocellus, philosophe.	V
Œnipode, philosophe.	V
Olen, poëte.	*
Olympe, poëte.	*
Onatas, statuaire.	V
Onatus, philosophe.	IV
Onésicrite, philosophe.	IV
Onomacrite, législateur.	X
Onomacrite, poëte.	VI
Orœbantins, poëte.	*
Orphée, poëte.	*
Orthagore, musicien.	IV
Oxylus, législateur.	*

P

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Palæphate, mythologiste.	IV
Palamède, poëte.	*
Pamphile, grammairien.	III
Pamphile, peintre.	IV
Pamphus, poëte.	*
Panænus, peintre.	V
Panyasis, poëte.	V
Parménide, philosophe.	VI
Parménon, acteur.	IV
Parrhasius, peintre.	IV
Patrocle, navigateur.	III
Patrocle, statuaire.	IV
Pausanias, médecin.	V
Pausias, peintre.	IV
Pauson, peintre.	V
Pérélius, statuaire.	V
Périandre, législateur.	VI
Périclès, orateur.	V
Périclite, musicien.	VIII
Périlaüs, philosophe.	IV
Périle, fondeur.	VI
Persée, philosophe.	IV
Phædon, philosophe.	IV
Phænus, astronome.	V
Phaléas, politique.	IV
Phanias, physicien.	IV
Phanton, philosophe.	IV
Phéax, architecte.	V
Phémius, musicien.	*
Phémonoé, devineresse.	*

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Phérécrate, poëte.	V
Phérécyde de Léros, historien.	V
Phérécyde de Syros, philosophe.	VI
Phidias, statuaire.	V
Phidon, législateur.	IX
Philammon, poëte.	*
Philémon, acteur.	IV
Philémon, poëte.	III
Philétære, poëte.	V
Philétas, grammairien.	III
Philinus, médecin.	IV
Philinus, orateur.	IV
Philippe de Medmée, astronome.	IV
Philippe d'Opunte, astronome.	IV
Philippe, médecin.	IV
Philippide, philosophe.	IV
Philiscus, rhéteur.	IV
Philiste, orateur.	IV
Philistion, médecin.	IV
Philoclès, poëte comique.	V
Philoclès, poëte tragique.	V
Philolaüs, législateur.	VIII
Philolaüs, philosophe.	IV
Philon, architecte.	III
Philon, philosophe.	IV
Philonide, philosophe.	III
Philonide, poëte.	V
Philoxène, poëte.	IV
Phocion, philosophe.	IV
Phocus, astronome.	VI
Phocylide, poëte.	VII
Phradmon, statuaire.	V
Phryllus, peintre.	V
Phrynichus, poëte.	V
Phrynique, poëte.	VI
Phrynis, musicien.	V
Phrynon, statuaire.	V
Phytéus, architecte.	IV
Pigrès, poëte.	VI
Pindare, poëte.	V
Pisandre, poëte.	VIII
Pisistrate, éditeur.	VI
Pithon, philosophe.	IV
Pittacus, un des sept sages.	VI
Platon, philosophe.	IV
Platon, poëte.	V
Plésirrhoüs, éditeur.	V
Plistane, philosophe.	IV
Podalire, médecin.	*
Polémarque, astronome.	IV
Polémon, philosophe.	III
Polus, acteur.	IV
Polus, rhéteur.	V
Polybe, médecin.	V
Polycide, zoographe.	IV
Polyclès, statuaire.	IV
Polyclète, historien.	V
Polyclète, statuaire.	V
Polycrate, rhéteur.	V
Polyen, philosophe.	III
Polyeucte, orateur.	IV
Polygnote, peintre.	V
Polyide, mécanicien.	IV
Polymneste, philosophe.	IV
Polymneste, poëte.	IX
Polystrate, philosophe.	III
Polyzèle, historien.	VI
Porinus, architecte.	VI
Posidippe, poëte.	III
Posidonius, philosophe.	III
Pratinas, poëte.	V
Praxagore, médecin.	IV
Praxille, poétesse.	V
Praxitèle, statuaire.	IV
Prodicus, poëte.	IX
Prodicus, rhéteur.	V
Pronapide, poëte.	X
Protagore, philosophe.	V
Protogène, peintre.	IV
Proxène, rhéteur.	IV
Psaon, historien.	III
Ptolémée, historien.	III
Pyrgotèle, graveur.	IV
Pyromaque, statuaire.	III
Pyrrhon, philosophe.	III
Pythagore, musicien.	IV
Pythagore, philosophe.	VI
Pythagore, statuaire.	V
Pythéas d'Athènes, orateur.	IV
Pythéas de Massilie, astronome.	III
Pythéas de Trœzène, poëte.	X
Pythodore, statuaire.	VI

R

Rhadamanthe, législateur.	*
Rhinthon, poëte.	III
Rhœcus, fondeur.	VII

S

Sacadas, poëte.	VI
Sanarion, poëte.	V
Sandès, philosophe.	III
Sannion, musicien.	IV
Sapho, poétesse.	VII
Satyrus, architecte.	IV
Scopas, statuaire.	IV

Noms et qualités.	Siècl. av. J.C.
Scylax, navigateur-géographe.	V
Scyllias, plongeur.	V
Scyllis, statuaire.	VI
Silanian, statuaire.	IV
Simias, philosophe.	IV
Simmias, poëte.	III
Simon, écuyer.	IV
Simon, philosophe.	IV
Simon, statuaire.	V
Simonide de Céos, poëte.	VI
Simonide de Méos, poëte.	V
Sisyphe, poëte.	*
Smilis, statuaire.	VI
Socrate, philosophe.	V
Socrate de Thèbes, statuaire.	V
Soïdas, statuaire.	VI
Solon, un des sept sages.	VI
Somis, statuaire.	V
Sopater, poëte.	III
Sophocle, poëte.	V
Sophron, poëte.	V
Sosiclès, poëte.	IV
Sostrate, architecte.	III
Sostrate, statuaire.	IV
Sotade, poëte.	IV
Speusippe, philosophe.	IV
Sphœrus, philosophe.	III
Spinthare, architecte.	VI
Stasinus, poëte.	IX
Stésichore l'ancien, poëte.	VII
Stésichore le jeune, poëte.	V
Stésimbrote, historien	V
Sthénis, statuaire.	IV
Stilpon, philosophe.	IV
Stomius, statuaire.	V
Stratis, poëte.	V
Straton, philosophe.	III
Susarion, farceur.	VI
Syagrus, poëte.	X
Syennésis, médecin.	IV

T

Noms et qualités.	Siècl. av. J.C.
Tectée, statuaire.	VI
Télaugès, philosophe.	VI
Téléclide, poëte.	V
Téléclus, philosophe.	III
Téléphane, musicien.	IV
Téléphane, statuaire.	IV
Télésille, poétesse.	V
Téleste, acteur.	V
Téleste, poëte.	V
Terpandre, poëte.	VII
Thalès de Gortyne, législateur.	X
Thalès de Milet, philosophe.	VI
Thamyris, musicien.	[illegible]
Théætète, astronome.	V
Théagène, historien.	V
Théano, poétesse.	VI
Thémista, femme philosophe.	III
Thémistogène, historien.	IV
Théoclès, statuaire.	V
Théocrite, poëte.	III
Théodamas, orateur.	V
Théodecte, rhéteur.	IV
Théodore, acteur.	IV
Théodore, fondeur.	VI
Théodore, mathématicien.	V
Théodore, philosophe.	IV
Théodore, rhéteur.	V
Théognis d'Athènes, poëte.	IV
Théognis de Mégare, poëte.	VI
Théomneste, peintre.	IV
Théophile, médecin.	V
Théophile, poëte.	V
Théophraste, musicien.	V
Théophraste, philosophe.	III
Théopompe, historien.	IV
Théopompe, poëte.	V
Théramène, orateur.	V
Thérimaque, peintre.	IV
Thésée, législateur.	[illegible]
Thespis, poëte.	VI
Thessalus, acteur.	IV
Thessalus, médecin.	V
[illegible], mathématicien.	IV
Thrasias, médecin.	IV
Thrasymaque, philosophe.	IV
Thrasymaque, rhéteur.	V
Thucydide, historien	V
Thymoète, poëte.	[illegible]
Timagoras, peintre.	V
Timanthe, peintre.	IV
Timarète, peintre.	V
Timarque, statuaire.	[illegible]
Timée, historien.	III
Timée de Locres, philosophe.	IV
Timocharis, astronome.	III
Timocrate, philosophe.	III
Timocréon, poëte.	V
Timolaüs, philosophe.	IV
Timoléon, législateur.	IV
Timon, dit le *Misanthrope*, philosophe.	V
Timon de Phliasse, philosophe.	III
Timothée, musicien.	IV
Timothée, poëte.	IV
Timothée, statuaire.	IV

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Timycha, femme philosophe.	IV
Tinichus, poëte.	IV
Tiphys, navigateur.	*
Tirésias, poëte.	*
Tisias, rhéteur.	V
Tisicrate, statuaire.	IV
Triptolème, législateur.	*
Trophonius, architecte.	*
Tyrtée, poëte.	VII

X

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Xanthus, historien.	VI
Xanthus, poëte.	V
Xénagore, constructeur de navires.	IV
Xénarque, poëte.	V
Xéniade, philosophe.	VI
Xénoclès, architecte.	V
Xénocrate, philosophe.	IV
Xénocrite, poëte.	VIII
Xénodame, poëte.	X
Xénodème, danseur.	V
Xénomède, historien.	VI
Xénophane, philosophe.	VI
Xénophile, philosophe.	IV
Xénophon, philosophe.	IV

Z

Noms et qualités.	Siècl. av. J. C.
Zaleucus, législateur.	VIII
Zénodote, poëte.	III
Zénon d'Élée, philosophe.	V
Zénon de Citium, philosophe.	IV
Zénon de Sidon, philosophe.	III
Zeuxis, peintre.	IV
Zeuxis, statuaire.	III
Zoïle, rhéteur.	IV

FIN DE LA SIXIÈME TABLE.

SEPTIÈME TABLE.

RAPPORT DES MESURES ROMAINES AVEC LES NÔTRES.

Il faut connaître la valeur du pied et du mille romains pour connaître la valeur des mesures itinéraires des Grecs.

Notre pied de roi est divisé en douze pouces et en cent quarante-quatre lignes. On subdivise le total de ces lignes en quatorze cent quarante parties, pour en avoir les dixièmes.

Dixièmes de lignes.	Pouces.	Lignes.	Dixièmes de lignes.	Pouces.	Lignes.
1440	12	»	1308	10	10 $\frac{8}{10}$
1430	11	11	1307	10	10 $\frac{7}{10}$
1420	11	10	1306	10	10 $\frac{6}{10}$
1410	11	9	1305	10	10 $\frac{5}{10}$
1400	11	8	1304	10	10 $\frac{4}{10}$
1390	11	7	1303	10	10 $\frac{3}{10}$
1380	11	6	1302	10	10 $\frac{2}{10}$
1370	11	5	1301	10	10 $\frac{1}{10}$
1360	11	4	1300	10	10
1350	11	3	1299	10	9 $\frac{9}{10}$
1340	11	2	1298	10	9 $\frac{8}{10}$
1330	11	1	1297	10	9 $\frac{7}{10}$
1320	11	»	1296	10	9 $\frac{6}{10}$
1315	11	11 $\frac{5}{10}$	1295	10	9 $\frac{5}{10}$
1314	11	11 $\frac{4}{10}$	1294	10	9 $\frac{4}{10}$
1313	10	11 $\frac{3}{10}$	1293	10	9 $\frac{3}{10}$
1312	10	11 $\frac{2}{10}$	1292	10	9 $\frac{2}{10}$
1311	10	11 $\frac{1}{10}$	1291	10	9 $\frac{1}{10}$
1310	10	11	1290	10	9
1309	10	10 $\frac{9}{10}$			

On s'est partagé sur le nombre des dixièmes de ligne qu'il faut donner au pied romain. J'ai cru devoir lui en attribuer, avec M. d'Anville et d'autres savants, 1306, c'est-à-dire 10 pouces, 10 lignes, $\frac{6}{10}$ de ligne.

Suivant cette évaluation, le pas romain, composé de 5 pieds, sera de 4 pieds de roi, 6 pouces, 5 lignes.

Le mille romain, composé de 1000 pas, sera de 755 toises, 4 pieds, 8 pouces, 8 lignes. Pour éviter les fractions, je porterai, avec M. d'Anville. le mille romain à 756 toises.

Comme on compte communément 8 stades au mille romain, nous prendrons la huitième partie de 756 toises, valeur de ce mille, et nous aurons pour le stade 94 toises et demie. (D'Anville, *Mes. itinér.*, p. 70.)

(Les Grecs avaient diverses espèces de stades. Il ne s'agit ici que du stade ordinaire, connu sous le nom d'Olympique.)

FIN DE LA SEPTIÈME TABLE.

HUITIÈME TABLE.

RAPPORT DU PIED ROMAIN AVEC LE PIED DE ROI.

P. romains.	P. de roi.	Pouces.	Lignes.	P. romains.	P. de roi.	Pouces.	Lignes.
1	»	10	10 $\frac{6}{10}$	39	35	4	5 $\frac{4}{10}$
2	1	9	9 $\frac{2}{10}$	40	36	3	4
3	2	8	7 $\frac{8}{10}$	41	37	2	2 $\frac{6}{10}$
4	3	7	6 $\frac{4}{10}$	42	38	1	1 $\frac{2}{10}$
5	4	6	5	43	38	11	11 $\frac{8}{10}$
6	5	5	3 $\frac{6}{10}$	44	39	10	10 $\frac{4}{10}$
7	6	4	2 $\frac{2}{10}$	45	40	9	9
8	7	3	» $\frac{8}{10}$	46	41	8	7 $\frac{6}{10}$
9	8	1	11 $\frac{4}{10}$	47	42	7	6 $\frac{2}{10}$
10	9	»	10	48	43	6	4 $\frac{8}{10}$
11	9	11	8 $\frac{6}{10}$	49	44	5	3 $\frac{4}{10}$
12	10	10	7 $\frac{2}{10}$	50	45	4	2
13	11	9	5 $\frac{8}{10}$	60	54	5	»
14	12	8	4 $\frac{4}{10}$	70	63	5	10
15	13	7	3	80	72	6	8
16	14	6	1 $\frac{6}{10}$	90	81	7	6
17	15	5	» $\frac{2}{10}$	100	90	8	4
18	16	3	10 $\frac{8}{10}$	200	181	4	8
19	17	2	9 $\frac{4}{10}$	300	272	1	»
20	18	1	8	400	362	9	4
21	19	»	6 $\frac{6}{10}$	500	453	5	8
22	19	11	5 $\frac{2}{10}$	600	544	2	»
23	20	10	3 $\frac{8}{10}$	700	634	10	4
24	21	9	2 $\frac{4}{10}$	800	725	6	8
25	22	8	1	900	816	3	»
26	23	6	11 $\frac{6}{10}$	1000	906	11	4
27	24	5	10 $\frac{2}{10}$	2000	1813	10	8
28	25	4	8 $\frac{8}{10}$	3000	2720	10	»
29	26	3	7 $\frac{4}{10}$	4000	3627	9	4
30	27	2	6	5000	4534	8	8
31	28	1	4 $\frac{6}{10}$	6000	5441	8	»
32	29	»	3 $\frac{2}{10}$	7000	6348	7	4
33	29	11	1 $\frac{8}{10}$	8000	7255	6	8
34	30	10	» $\frac{4}{10}$	9000	8162	6	»
35	31	8	11	10000	9068	5	4
36	32	7	9 $\frac{6}{10}$	15000	13604	2	»
37	33	6	8 $\frac{2}{10}$	20000	18138	10	8
38	34	5	6 $\frac{8}{10}$				

FIN DE LA HUITIÈME TABLE.

NEUVIÈME TABLE.

RAPPORT DES PAS ROMAINS AVEC NOS TOISES.

J'ai dit plus haut que le pas romain, composé de 5 pieds, pouvait être de 4 de nos pieds, 6 pouces, 5 lignes. (Voyez ci-dessus, page 370.)

Pas romains.	Toises.	Pieds.	Pouc.	Lign.	Pas romains.	Toises.	Pieds.	Pouc.	Lign.
1	»	4	6	5	42	31	4	5	6
2	1	3	»	10	43	32	2	11	11
3	2	1	7	3	44	33	1	6	4
4	3	»	1	8	45	34	»	»	9
5	3	4	8	1	46	34	4	7	2
6	4	3	2	6	47	35	3	1	7
7	5	1	8	11	48	36	1	8	»
8	6	»	3	4	49	37	»	2	5
9	6	4	9	9	50	37	4	8	10
10	7	3	4	2	51	38	3	3	3
11	8	1	10	7	52	39	1	9	8
12	9	»	5	»	53	40	»	4	1
13	9	4	11	5	54	40	4	10	6
14	0	3	5	10	55	41	3	4	11
15	11	2	»	3	60	45	2	1	»
16	12	»	6	8	70	52	5	5	2
17	12	5	1	1	80	60	2	9	4
18	13	3	7	6	90	68	»	1	6
19	14	2	1	11	100	75	3	5	8
20	15	»	8	4	200	151	»	11	4
21	15	5	2	9	300	226	4	5	»
22	16	3	9	2	400	302	1	10	8
23	17	2	3	7	500	377	5	4	4
24	18	»	10	»	600	453	2	10	»
25	18	5	4	5	700	529	»	3	8
26	19	3	10	10	800	604	3	9	4
27	20	2	5	3	900	680	1	3	»
28	21	»	11	8	1000	755	4	8	8
29	21	5	6	1	2000	1511	3	5	4
30	22	4	»	6	3000	2267	2	2	»
31	23	2	6	11	4000	3023	»	10	8
32	24	1	1	4	5000	3778	5	7	4
33	24	5	7	9	10000	7557	5	2	8
34	25	4	2	2	20000	15115	4	5	4
35	26	2	8	7	30000	22673	3	8	»
36	27	1	3	»	40000	30231	2	10	8
37	27	5	9	5	50000	37789	2	1	4
38	28	4	3	10	100000	75578	4	2	8
39	29	2	10	3	200000	151157	2	5	4
40	30	1	4	8	300000	226739	»	8	»
41	30	5	11	1	400000	302314	4	10	8

FIN DE LA NEUVIÈME TABLE.

DIXIÈME TABLE.

RAPPORT DES MILLES ROMAINS AVEC NOS TOISES.

On a vu par la table précédente qu'en donnant au pas romain 4 pieds 6 pouces 5 lignes, le mille romain contiendrait 755 toises 4 pieds 8 pouces 8 lignes. Pour éviter les fractions, nous le portons, avec M. d'Anville, à 756 toises.

Il résulte de cette addition d'un pied, 3 pouces, 4 lignes, faite au mille romain, une légère différence entre cette table et la précédente Ceux qui exigent une précision rigoureuse pourront consulter la neuvième table; les autres pourront se contenter de celle-ci, qui, dans l'usage ordinaire, est plus commode.

Milles romains.	Toises.	Milles romains.	Toises.
1	756	29	21924
2	1512	30	22680
3	2268	31	23436
4	3024	32	24192
5	3780	33	24948
6	4536	34	25704
7	5292	35	26460
8	6048	36	27216
9	6804	37	27972
10	7560	38	28728
11	8316	39	29484
12	9072	40	30240
13	9828	41	30996
14	10584	42	31752
15	11340	43	32508
16	12096	44	33264
17	12852	45	34020
18	13608	46	34776
19	14364	47	35532
20	15120	48	36288
21	15876	49	37044
22	16632	50	37800
23	17388	100	75600
24	18144	200	151200
25	18900	300	226800
26	19656	400	302400
27	20412	500	378000
28	21168	1000	756000

FIN DE LA DIXIÈME TABLE.

ONZIÈME TABLE.

RAPPORT DU PIED GREC A NOTRE PIED DE ROI.

Nous avons dit que notre pied est divisé en 1440 dixièmes de ligne, et que le pied romain en avait 1306. (Voyez la septième table.)

Le rapport du pied romain au pied grec étant comme 24 à 25, nous aurons pour ce dernier 1360 dixièmes de ligne, et une très-légère fraction que nous négligerons : 1360 dixièmes de ligne donnent 11 pouces 4 lignes.

Pieds grecs.	Pieds de roi.	Pouc.	Lign.
1	»	11	4
2	1	10	8
3	2	10	»
4	3	9	4
5	4	8	8
6	5	8	»
7	6	7	4
8	7	6	8
9	8	6	»
10	9	5	4
11	10	4	8
12	11	4	»
13	12	3	4
14	13	2	8
15	14	2	»
16	15	1	4
17	16	»	8
18	17	»	»
19	17	11	4
20	18	10	8
21	19	10	»
22	20	9	4
23	21	8	8
24	22	8	»
25	23	7	4
26	24	6	8
27	25	6	»
28	26	5	4
29	27	4	8
30	28	4	»
31	29	3	4
32	30	2	8
33	31	2	»
34	32	1	4
35	34	»	8
36	34	»	»
37	33	11	4
38	35	10	8
39	36	10	»
40	37	9	4
41	38	8	8
42	39	8	»
43	40	7	4
44	41	6	8
45	42	6	»
46	43	5	4
47	44	4	8
48	45	4	»
49	46	3	4
50	47	2	8
100	94	5	4
200	188	10	8
300	283	4	»
400	377	9	4
500	462	2	8
600	566	8	»

Suivant cette table, 600 pieds grecs ne donneraient que 94 toises 2 pieds 8 pouces, au lieu de 94 toises 3 pieds que nous assignons au stade. Cette légère différence vient de ce que, à l'exemple de M. d'Anville, nous avons, pour abréger les calculs, donné quelque chose de plus au mille romain, et quelque chose de moins au stade.

FIN DE LA ONZIÈME TABLE.

DOUZIEME TABLE.

RAPPORT DES STADES AVEC NOS TOISES, AINSI QU'AVEC LES MILLES ROMAINS : LE STADE FIXÉ A 94 TOISES $\frac{1}{2}$.

Stades.	Toises.	Milles.	Stades.	Toises.	Milles
1	94 1/2	» 1/8	65	6142 1/2	7 7/8
2	189	» 1/4	70	6615	8 3/4
3	283 1/2	» 3/8	75	7087 1/2	9 3/8
4	378	» 1/2	80	7560	10
5	472 1/2	» 5/8	85	8032 1/2	10 5/8
6	567	» 6/8	90	8505	11 1/4
7	661 1/2	» 7/8	95	8977 1/2	11 7/8
8	756	1	100	9450	12 1/2
9	850 1/2	1 1/8	200	18900	25
10	945	1 1/4	300	28350	37 1/2
11	1039 1/2	1 3/8	400	37800	50
12	1134	1 1/2	500	47250	62 1/2
13	1228 1/2	1 5/8	600	56700	75
14	1323	1 6/8	700	66150	87 1/2
15	1417 1/2	1 7/8	800	75600	100
16	1512	2	900	85050	112 1/2
17	1606 1/2	2 1/8	1000	94500	125
18	1701	2 1/4	2000	189000	250
19	1795 1/2	2 3/8	3000	283500	375
20	1890	2 1/2	4000	378000	500
21	1984 1/2	2 5/8	5000	472500	625
22	2079	2 6/8	6000	567000	750
23	2173 1/2	2 7/8	7000	661500	875
24	2268	3	8000	756000	1000
25	2362 1/2	3 1/8	9000	850500	1125
26	2457	3 1/4	10000	945000	1250
27	2551 1/2	3 3/8	11000	1039500	1375
28	2646	3 1/2	12000	1134000	1500
29	2740 1/2	3 5/8	13000	1228500	1625
30	2835	3 6/8	14000	1323000	1750
35	3307 1/2	4 3/8	15000	1417500	1875
40	3780	5	16000	1512000	2000
45	4252 1/2	5 5/8	17000	1606500	2125
50	4725	6 1/4	18000	1701000	2250
55	5197 1/2	6 7/8	19000	1795500	2375
60	5670	7 1/2	20000	1890000	2500

FIN DE LA DOUZIÈME TABLE.

TREIZIÈME TABLE.

RAPPORT DES STADES AVEC NOS LIEUES DE 2500 TOISES.

Stades.	Lieues.	Toises.	Stades.	Lieues.	Toises.
1	»	94 ½	120	4	1340
2	»	189	130	4	2285
3	»	283 ½	140	5	730
4	»	378	150	5	1675
5	»	472 ½	160	6	120
6	»	567	170	6	1065
7	»	661 ½	180	6	2010
8	»	756	190	7	455
9	»	850 ½	200	7	1400
10	»	945	210	7	2345
11	»	1039 ½	220	8	790
12	»	1134	230	8	1735
13	»	1228 ½	240	9	180
14	»	1323	250	9	1125
15	»	1417 ½	260	9	2070
16	»	1512	270	10	515
17	»	1606 ½	280	10	1460
18	»	1701	290	10	2405
19	»	1795 ½	300	11	850
20	»	1890	400	15	300
21	»	1984 ½	500	18	2250
22	»	2079	600	22	1700
23	»	2173 ½	700	26	1150
24	»	2268	800	30	600
25	»	2362 ½	900	34	50
26	»	2457	1000	37	2000
27	1	51 ½	1500	56	1750
28	1	146	2000	75	1500
29	1	240 ½	2500	94	1250
30	1	335	3000	113	1000
35	1	807 ½	4000	151	500
40	1	1280	5000	189	»
45	1	1752 ½	6000	226	2000
50	1	2225	7000	264	1500
55	2	197 ½	8000	302	1000
60	2	670	9000	340	500
65	2	1142 ½	10000	378	»
70	2	1615	11000	415	2000
75	2	2087 ½	12000	453	1500
80	3	60	13000	491	1000
85	3	532 ½	14000	529	500
90	3	1005	15000	567	»
95	3	1477 ½	16000	604	2000
100	3	1950	17000	642	1500
110	4	395	18000	680	1000

Stades.	Lieues.	Toises.	Stades.	Lieues.	Toises.
19000	718	500	160000	6048	»
20000	756	»	170000	6426	»
25000	945	»	180000	6804	»
30000	1134	»	190000	7182	»
40000	1512	»	200000	7560	»
50000	1890	»	210000	7938	»
60000	2268	»	220000	8316	»
70000	2646	»	230000	8694	»
80000	3024	»	240000	9072	»
90000	3402	»	250000	9450	»
100000	3780	»	260000	9828	»
110000	4158	»	270000	10206	»
120000	4536	»	280000	10584	»
130000	4914	»	290000	10962	»
140000	5292	»	300000	11340	»
150000	5670	»	400000	15120	»

FIN DE LA TREIZIÈME TABLE.

QUATORZIÈME TABLE

ÉVALUATION DES MONNAIES D'ATHÈNES.

Il ne s'agit pas ici des monnaies d'or et de cuivre, mais simplement de celles d'argent. Si on avait la valeur des dernières, on aurait bientôt celle des autres.

Le talent valait..............................6 000 drachmes.
La mine.................................. 100 dr.
Le tétradrachme.......................... 4 dr.
La drachme se divisait en six oboles.

On ne peut fixer d'une manière précise la valeur de la drachme. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'en approcher. Pour y parvenir, on doit en connaître le poids et le titre.

J'ai opéré sur les tétradrachmes, parce qu'ils sont plus communs que les drachmes, leurs multiples et leurs subdivisions.

Des gens de lettres, dont l'exactitude m'était connue, ont bien voulu se joindre à moi pour peser une très-grande quantité de ces médailles. Je me suis ensuite adressé à M. Tillet, de l'Académie des sciences, commissaire du roi pour les essais et affinages des monnaies. Je ne parlerai ni de ses lumières, ni de son amour pour le bien public, et de son zèle pour le progrès des lettres; mais je dois le remercier de la bonté qu'il a eue d'essayer quelques tétradrachmes que j'avais reçus d'Athènes, d'en constater le titre, et d'en comparer la valeur avec celle de nos monnaies actuelles.

On doit distinguer deux sortes de tétradrachmes : les plus anciens, qui ont été frappés jusqu'au temps de Périclès, et peut-être jusque vers la fin de la guerre du Péloponèse, et ceux qui sont postérieurs à cette époque. Les uns et les autres représentent d'un côté la tête de Minerve, et au revers une chouette. Sur les seconds, la chouette est posée sur un vase; et l'on y voit des monogrammes ou des noms, et quelquefois, quoique rarement, les uns mêlés avec les autres.

1° *Tétradrachmes plus anciens*. Ils sont d'un travail plus grossier, d'un moindre diamètre, et d'une plus grande épaisseur que les autres. Les revers présentent des traces plus ou moins sensibles de la forme carrée qu'on donnait au coin dans les temps les plus anciens. (Voyez les Mém. de l'acad. des bell.-lettr. t. XXIV, p. 30.)

Eisenschmid (*de Ponder. et mens.* sect. 1, cap. III) en publia un qui pesait, à ce qu'il dit, 333 grains, ce qui donnerait, pour la drachme 83 grains un quart. Nous en avons pesé quatorze semblables, tirés la plupart du cabinet du roi; et les mieux conservés ne nous ont donné que 324 grains un quart. On en trouve un pareil nombre dans le recueil des médailles de villes de feu M. le docteur Hunter (p. 48 et 49). Le plus fort est de 265 grains et demi, poids anglais, qui répondent à 323 et demi de nos grains.

Ainsi, nous avons d'un côté un médaillon qui pesait, suivant Eisenschmid, 333 grains, et de l'autre vingt-huit médaillons, dont les mieux conservés n'en donnent que 324. Si cet auteur ne s'est point trompé, si l'on découvre d'autres médaillons du même temps et du même poids, nous conviendrons que, dans quelques occasions, on les

a portés à 332 ou 336 grains; mais nous ajouterons qu'en général ils n'en pesaient qu'environ 324 : et comme dans l'espace de 2200 ans ils ont dû perdre quelque chose de leur poids, nous pourrons leur attribuer 328 grains : ce qui donne pour la drachme 82 grains.

Il fallait en connaître le titre. M. Tillet a eu la complaisance d'en passer à la coupelle un qui pesait 324 grains : il a trouvé qu'il était à onze deniers 20 grains de fin, et que la matière presque pure dont il était composé, valait intrinsèquement, au prix du tarif, 52 livres 14 sous 3 deniers le marc.

« Ce tétradrachme, dit M. Tillet, valait donc intrinsèquement 3 livres 14 sous, tandis que 324 grains, de la valeur de nos écus, n'ont de valeur intrinsèque que 3 livres 8 sous.

« Mais la valeur de l'une et de l'autre matière d'argent, considérée comme monnaie, et chargée des frais de fabrication et du droit de seigneuriage, reçoit quelque augmentation au delà de la matière brute; et de là vient qu'un marc d'argent, composé de huit écus de 6 livres et de trois pièces de 12 sous, vaut, par l'autorité du prince, dans la circulation du commerce, 49 livres 16 sous, c'est-à-dire une livre 7 sous au delà du prix d'un autre marc non monnayé, de la matière des écus. » Il faut avoir égard à cette augmentation, si l'on veut savoir combien un pareil tétradrachme vaudrait de notre monnaie actuelle.

Il résulte des opérations de M. Tillet, qu'un marc de tétradrachmes, dont chacun aurait 324 grains de poids, et 11 deniers 20 grains de fin, vaudrait maintenant dans le commerce 54 livres 8 sous 9 deniers; chaque tétradrachme, 3 livres 16 sous; chaque drachme, 19 sous, et le talent 5700 livres.

Si le tétradrachme pèse 328 grains, et la drachme 82, elle aura valu 19 sous et environ 3 deniers, et le talent à peu près 5775 livres.

A 332 grains de poids pour le tétradrachme, la drachme pesant 83 grains, vaudrait 19 sous et environ 6 deniers, et le talent à peu près 5850 livres.

A 336 grains pour le tétradrachme, à 84 pour la drachme, elle vaudrait 19 sous 9 deniers, et le talent environ 5925 livres.

Enfin, donnons au tétradrachme 340 grains de poids, à la drachme 85 : la valeur de la drachme sera d'environ une livre, et celle du talent d'environ 6000 livres.

Il est inutile de remarquer que si on attribuait un moindre poids au tétradrachme, la valeur de la drachme et du talent diminuerait dans la même proportion.

2° *Tétradrachmes moins anciens.* Ils ont eu cours pendant quatre ou cinq siècles; ils sont en beaucoup plus grand nombre que ceux de l'article précédent, et en diffèrent par la forme, le travail, les monogrammes, les noms de magistrats, et d'autres singularités que présentent les revers, mais surtout par les riches ornements dont la tête de Minerve est parée. Il y a même lieu de penser que les graveurs en pierres et en monnaies dessinèrent cette tête d'après la célèbre statue de Phidias. Pausanias (lib. I, cap. XXIV, p. 57) rapporte que cet artiste avait placé un sphinx sur le sommet du casque de la déesse, et un griffon sur chacune des faces. Ces deux symboles se trouvent réunis sur une pierre gravée, que le baron de Stosch a publiée (pierres antiq. pl. XIII). Les griffons paraissent sur tous les tétradrachmes postérieurs au temps de Phidias, et jamais sur les plus anciens.

Nous avons pesé au delà de 160 des tétradrachmes dont je parle maintenant. Le cabinet du roi en possède plus de 120. Les plus forts,

mais en très-petit nombre, vont à 320 grains; les plus communs à 315, 314, 313, 312, 310, 306, etc, quelque chose de plus ou de moins, suivant les différents degrés de leur conservation. Il s'en trouve d'un poids fort inférieur, parce qu'on en avait altéré la matière.

Sur plus de 90 tétradrachmes, décrits avec leur poids dans la collection des médailles de villes, de feu M. le docteur Hunter, publiée avec beaucoup de soin en Angleterre, sept à huit pèsent au delà de 320 de nos grains; un, entre autres, qui présente les noms de Mentor et de Moschion, pèse 271 trois quarts de grains anglais, environ 331 de nos grains : singularité d'autant plus remarquable, que de cinq autres médaillons du même cabinet, avec les mêmes noms, le plus fort ne pèse qu'environ 318 de nos grains, et le plus faible que 312, de même qu'un médaillon semblable du cabinet du roi. J'en avais témoigné ma surprise à M. Combe, qui a publié cet excellent recueil. Il a eu la bonté de vérifier le poids du tétradrachme dont il s'agit, et il l'a trouvé exact. Ce monument prouverait tout au plus qu'il y eut dans le poids de la monnaie une augmentation qui n'eut pas de suite.

Quoique la plupart des tétradrachmes aient été altérés par le fret et par d'autres accidents, on ne peut se dispenser de reconnaître, à l'inspection générale, que le poids des monnaies d'argent avait éprouvé de la diminution. Fut-elle successive? à quel point s'arrêta-t-elle? c'est ce qui est d'autant plus difficile à décider, que sur les médaillons de même temps on voit tantôt une uniformité de poids très-frappante, et tantôt une différence qui ne l'est pas moins. De trois tétradrachmes qui offrent les noms de Phanoclès et d'Apollonius (recueil de Hunter. p. 54), l'un donne 253 grains, l'autre 253 un quart, et le troisième 253 trois quarts, poids anglais; environ 308 grains un tiers, 308 grains deux tiers, 309 grains, poids français; tandis que neuf autres, avec les noms de Néstor et de Mnaséas, s'affaiblissent insensiblement depuis environ 320 de nos grains, jusqu'à 310 (ibid, p. 53.)

Outre les accidents qui ont partout altéré le poids des médailles anciennes, il paraît que les monétaires grecs, obligés de tailler tant de drachmes à la mine, ou au talent, comme les nôtres tant de pièces de 12 sous au marc, étaient moins attentifs qu'on ne l'est aujourd'hui à égaliser le poids de chaque pièce.

Dans les recherches qui m'occupent ici, on est arrêté par une autre difficulté. Les tétradrachmes d'Athènes n'ont point d'époque, et je n'en connais qu'un dont on puisse rapporter la fabrication à un temps déterminé. Il fut frappé par ordre du tyran Aristion, qui, en 88 avant J. C., s'étant emparé d'Athènes, au nom de Mithridate, en soutint le siége contre Sylla. Il représente d'un côté la tête de Minerve; de l'autre, une étoile dans un croissant, comme sur les médailles de Mithridate. Autour de ce type, sont le nom de ce prince, celui d'Athènes, et celui d'Aristion : il est dans la collection de M. Hunter. M. Combe, à qui je m'étais adressé pour en avoir le poids, a bien voulu prendre la peine de s'en assurer, et de me marquer que le médaillon pèse 254 grains anglais, qui équivalent à 309 et $\frac{18}{32}$ de nos grains. Deux tétradrachmes du même cabinet, où le nom du même Aristion se trouve joint à deux autres noms, pèsent de 313 à 314 de nos grains.

Parmi tant de variations que je ne puis pas discuter ici, j'ai cru devoir choisir un terme moyen. Nous avons vu qu'avant et du temps de Périclès, la drachme était de 81, 82, et même 83 grains. Je suppose qu'au siècle suivant, temps où je place le voyage d'Anacharsis, elle était tombée à 79 grains, ce qui donne pour le tétradrachme 316

grains : je me suis arrêté à ce terme, parce que la plupart des tétradrachmes bien conservés en approchent.

Il paraît qu'en diminuant le poids des tétradrachmes, on en avait affaibli le titre. A cet égard, il n'est pas facile de multiplier les essais. M. Tillet a eu la bonté d'examiner le titre de deux tétradrachmes : l'un pesait 311 grains et environ deux tiers; l'autre 310 grains et $\frac{1}{18}$ de grain. Le premier s'est trouvé de 11 deniers 12 grains de fin, et n'avait en conséquence qu'une 24ᵉ partie d'alliage; l'autre était de 11 deniers 9 grains de fin.

En donnant au tétradrachme 316 grains de poids, 11 deniers 12 grains de fin, M. Tillet s'est convaincu que la drachme équivalait à 18 sous et un quart de denier de notre monnaie. Nous négligerons cette fraction de denier, et nous dirons qu'en supposant, ce qui est très-vraisemblable, ce poids et ce titre, le talent valait 5400 livres de notre monnaie actuelle : c'est d'après cette évaluation que j'ai dressé la table suivante. Si, en conservant le même titre, on n'attribuait au tétradrachme que 312 grains de poids, la drachme de 78 grains ne serait que de 17 sous 9 deniers, et le talent, de 5325 livres. Ainsi la diminution ou l'augmentation d'un grain de poids par drachme, diminue ou augmente de 3 deniers la valeur de cette drachme, et de 75 livres celle du talent : on suppose toujours le même titre.

Pour avoir un rapport plus exact de ces monnaies avec les nôtres, il faudrait comparer la valeur respective des denrées. Mais j'ai trouvé tant de variations dans celles d'Athènes, et si peu de secours dans les auteurs anciens, que j'ai abandonné ce travail Au reste, il ne s'agissait, pour la table que je donne ici, que d'une approximation générale.

Elle suppose, comme je l'ai dit, une drachme de 79 grains de poids, de 11 deniers 12 grains de fin, et n'est relative qu'à la seconde espèce de tétradrachmes.

Drachmes.	Livres.	Sous.	Drachmes.	Livres.	Sous.
Une drachme.	»	18	21	18	18
Obole, 6ᵉ partie de la drachme.	»	3	22	19	16
			23	20	14
2 drachmes.	1	16	24	21	12
3	2	14	25	22	10
4	3	12	26	23	8
5	4	10	27	24	6
6	5	8	28	25	4
7	6	6	29	26	2
8	7	4	30	27	»
9	8	2	31	27	18
10	9	»	32	28	16
11	9	18	33	29	14
12	10	16	34	30	12
13	11	14	35	31	10
14	12	12	36	32	8
15	13	10	37	33	6
16	14	8	38	34	4
17	15	6	39	35	2
18	16	4	40	36	»
19	17	2	41	36	18
20	18	»	[illegible]	37	16

Drachmes.	Livres.	Sous.
43	38	14
44	39	12
45	40	10
46	41	8
47	42	6
48	43	4
49	44	2
50	45	»
51	45	18
52	46	16
53	47	14
54	48	12
55	49	10
56	50	8
57	51	6
58	52	4
59	53	2
60	54	»
61	54	18
62	55	16
63	56	14
64	57	12
65	58	10
66	59	8
67	60	6
68	61	4
69	62	2
70	63	»
71	63	18
72	64	16
73	65	14
74	66	12
75	67	10
76	68	8
77	69	6
78	70	4
79	71	2
80	72	»
81	72	18
82	73	16
83	74	14
84	75	12
85	76	10
86	77	8
87	78	6
88	79	4
89	80	2
90	81	»
91	81	18
92	82	16
93	83	14
94	84	12
95	85	10
96	86	8

Drachmes.	Livres.	Sous.
97	87	6
98	88	4
99	89	2

	Livres.
100 ou 1 mine	90
200 ou 2 —	180
300 ou 3 —	270
400 ou 4 —	360
500 ou 5 —	450
600 ou 6 —	540
700 ou 7 —	630
800 ou 8 —	720
900 ou 9 —	810
1000 ou 10 —	900
2000 ou 20 —	1800
3000 ou 30 —	2700
4000 ou 40 —	3600
5000 ou 50 —	4500
6000 ou 60 — composent le talent.	

Talents.	Livres.
1	5400
2	10800
3	16200
4	21600
5	27000
6	32400
7	37800
8	43200
9	48600
10	54000
11	59400
12	64800
13	70200
14	75600
15	81000
16	86400
17	91800
18	97200
19	102600
20	108000
25	135000
30	162000
40	216000
50	270000
60	324000
70	378000
80	432000
90	486000
100	540000
200	1080000
300	1620000
400	2160000

Talents.	Livres.	Talents.	Livres.
500	2700000	4000	21600000
600	3240000	5000	27000000
700	3780000	6000	32400000
800	4320000	7000	37800000
900	4860000	8000	43200000
1000	5400000	9000	48600000
2000	10800000	10000	54000000
3000	16200000		

FIN DE LA QUATORZIÈME TABLE

QUINZIÈME TABLE.

RAPPORT DES POIDS GRECS AVEC LES NÔTRES.

Le talent attique pesait 60 mines, ou 6000 drachmes; la mine, 100 drachmes : nous supposons toujours que la drachme pesait 79 de nos grains. Parmi nous, le gros pèse 72 grains; l'once, composée de 8 gros, pèse 576 grains; le marc, composé de 8 onces, pèse 4608 grains; la livre, composée de 2 marcs, pèse 9216 grains.

Drachmes.	Livres.	Marc.	Onc.	Gros.	Gr.	Drachmes.	Livres.	Marc.	Onc.	Gros.	Gr.
1	»	»	»	1	7	40	»	»	5	3	64
2	»	»	»	2	14	41	»	»	5	4	71
3	»	»	»	3	21	42	»	»	5	6	6
4	»	»	»	4	28	43	»	»	5	7	13
5	»	»	»	5	35	44	»	»	6	»	20
6	»	»	»	6	42	45	»	»	6	1	27
7	»	»	»	7	49	46	»	»	6	2	34
8	»	»	1	»	56	47	»	»	6	3	41
9	»	»	1	1	63	48	»	»	6	4	48
10	»	»	1	2	70	49	»	»	6	5	55
11	»	»	1	4	5	50	»	»	6	6	62
12	»	»	1	5	12	60	»	1	»	1	60
13	»	»	1	6	19	70	»	1	1	4	58
14	»	»	1	7	26	80	»	1	2	7	56
15	»	»	2	»	33	90	»	1	4	2	54
16	»	»	2	1	40	100 ou 1 m.	»	1	5	5	52
17	»	»	2	2	47	2 mines.	1	1	3	3	32
18	»	»	2	3	54	3	2	1	1	1	12
19	»	»	2	4	61	4	3	»	6	6	64
20	»	»	2	5	68	5	4	»	4	4	44
21	»	»	2	7	3	6	5	»	2	2	24
22	»	»	3	»	10	7	6	»	»	»	4
23	»	»	3	1	17	8	6	1	5	5	56
24	»	»	3	2	24	9	7	1	3	3	36
25	»	»	3	3	31	10	8	1	1	1	16
26	»	»	3	4	38	11	9	»	6	6	68
27	»	»	3	5	45	12	10	»	4	4	48
28	»	»	3	6	52	13	11	»	2	2	28
29	»	»	3	7	59	14	12	»	»	»	8
30	»	»	4	»	66	15	12	1	5	5	60
31	»	»	4	2	1	16	13	1	3	3	40
32	»	»	4	3	8	17	14	1	1	1	20
33	»	»	4	4	15	18	15	»	6	7	»
34	»	»	4	5	22	19	16	»	4	4	52
35	»	»	4	6	29	20	17	»	2	2	32
36	»	»	4	7	36	21	18	»	»	»	12
37	»	»	5	»	43	22	18	1	5	5	64
38	»	»	5	1	50	23	19	1	3	3	44
39	»	»	5	2	57	24	20	1	1	1	24

Mines.	Livres.	Marc.	Onc.	Gros.	Gr.	Talents.	Livres.	Marc.	Onc.	Gros.	Gr.
25	21	»	6	7	4	9	462	1	6	2	»
26	22	»	4	4	56	10	514	»	5	1	24
27	23	»	2	2	36	20	1028	1	2	2	48
28	24	»	»	»	16	30	1542	1	7	4	»
29	24	1	5	5	68	40	2057	»	4	5	24
30	25	1	3	3	48	50	2571	1	1	6	48
35	30	»	»	»	20	60	3085	1	7	»	»
40	34	»	4	4	64	70	3600	»	4	1	24
45	38	1	1	1	36	80	4114	1	1	2	48
50	42	1	5	6	8	90	4628	1	6	4	»
60 ou 1 tal.	51	»	6	7	24	100	5143	»	3	5	24
2 talents.	102	1	5	6	48	500	25716	»	2	2	48
3	154	»	4	6	»	1000	51432	»	4	5	24
4	205	1	3	5	24	2000	102864	1	1	2	48
5	257	»	2	4	48	3000	154296	1	6	»	»
6	308	1	1	4	»	4000	205729	»	2	5	24
7	360	»	»	3	24	5000	257161	»	7	2	48
8	411	»	7	2	48	10000	514322	1	6	5	24

FIN DE LA QUINZIÈME TABLE.

INDEX

DES AUTEURS ET DES ÉDITIONS

CITÉS DANS CET OUVRAGE.

A

Académie des belles-lettres et des sciences. Voy. Mémoires de l'Académie.

Achillis Tatii de Clitophontis et Leucippes amoribus libri VIII, gr. et lat. ex recens. B. G. L. Boden. Lipsiæ, 1776, in-8.

Adagia, sive proverbia Græcorum ex Zenobio, seu Zenodoto, etc., gr. et lat. Antuerpiæ, 1612, in-4.

Æliani (Cl.) tactica, gr. et lat. edente Arcerio. Lugd. Bat. 1613, in-4.

Æliani de natura animalium libri. XVII, gr. et lat. cum notis varior. curante Abr. Gronovio. Londini, 1744, 2 vol. in-4.

— Varia hist. gr. et lat. cum notis Perizonii, cura Abr. Gronovii. Lugd. Bat. 1731, 2 vol. in-4.

Æneæ Tactici Commentarius Poliorceticus, gr. et lat. Vide Polybium. Is. Casauboni. Parisiis, 1609, vel 1619, in-fol.

Æschines de falsa legatione, idem contra Ctesiphonem, etc., gr. et lat. in operibus Demosthenis, edit. Wolfii. Francofurti, 1604, in-fol.

Æschinis Socratici dialogi tres, gr. et lat. recensuit P. Horreus. Leovardiæ, 1718, in-8.

Æschyli tragœdiæ VII, a Francisco Robortello ex MSS. expurgatæ, ac suis metris restitutæ, græce. Venetiis, 1552, in-8.

— Tragœdiæ VII, gr. et lat. cura Thom. Stanleii. Londini, 1663, in-fol.

— Vita præmissa editioni Robortelli. Venetiis, 155 , in-8.

Æschyli vita præmissa editioni Stanleii. Londini, 1663, in-fol.

Agathemeri de geographia libri duo, gr. et lat. apud geographos minores. Tom. II. Oxoniæ, 1698, 4 vol. in-8.

Alcæi carmina, gr. et lat. apud poetas græcos veteres, cum notis Jac. Lectii. Aureliæ Allobrogum. 1606 et 1614, 2 vol. in-fol.

Aldrovandi (Ulyssis) opera omnia. Bononiæ, 1599, 13 vol. in-fol.

Allatius (Leo) de patria Homeri. Lugduni, 1640, in-8.

Alypii introductio musica, gr. et lat. apud antiquæ musicæ auctores, ex edit. Marc. Meibomii. Amstel. 1652, 2 vol. in-4.

Amelot de La Houssaie, Histoire du gouvernement de Venise. Paris, 1685, in-8.

Ammiani Marcellini rerum gestarum libri XVIII, edit. Henr. Valesii. Parisiis, 1681, in-fol.

Ammonii vita Aristotelis, gr. et lat. in operibus Aristotelis, edit. Guil. Duval. Parisiis, 1629, 2 vol. in-fol.

Amœnitates litterariæ, stud. Jo. Georg. Schelhornii. Francofurti, 1730, 12 vol. in-8.

Ampelii libri memorabiles, ad calcem historiæ L. An. Flori, cum notis variorum. Amstelod. 1702, in-8.

Amyot (Jacques), trad. des œuvres de Plutarque. Paris, Vascosan, 1567, 14 vol. in-8.

Anacreontis carmina, gr. et lat. edit. Barnesii. Cantabrigiæ, 1705, in-8.

Andocides de mysteriis et de pace, gr. apud oratores græcos, edit. Henr. Stephani, 1575, in-fol.

Anthologia græcorum epigrammatum, gr. edit. Henr. Stephani. 1566, in-4.
Antiphontis orationes, gr. et lat. apud oratores Græciæ præstantiores. Hanoviæ, 1619, in-8.
Antonini itinerarium, edit. Pet. Wesselingii. Amstel. 1735, in-4.
Anville (D'), Mesures itinéraires. Paris, 1769, in-8.
Aphthonii progymnasmata, gr. edit. Franc. Porti, 1570, in-8.
Apollodori bibliotheca, gr. et lat. edit. Tanaquilli Fabri Salmurii, 1661, in-8.
Apollodorus, apud Donatum inter grammaticæ latinæ auctores, edit. Putschii. Hanoviæ, 1605, in-4.
Apollonii Rhodii Argonauticon, gr. et lat. edit. Jer. Hoelzlini. Lugd. Bat. 1641, in-8.
Appiani Alexandrini historiæ, gr. et lat. cum notis variorum. Amstelodami, 1670, 2 vol. in-8.
Apsini de arte rhetorica præcepta, gr. apud rhetores græcos. Venetiis, Aldus, 1508, 2 vol. in-fol.
Apulei (Lucii) metamorphoseon libri XI, edit. Pricæi. Goudæ, 1650, in-8.
Arati phænomena, gr. et lat. edit. Grotii apud Raphelingium, 1600, in-4.
— Phænomena, gr. Oxonii, 1672, in-8.
Archimedis opera, gr. et lat. edit. Dav. Rivalti. Parisiis, 1615, in-fol.
Aristides Quintilianus de musica, gr. et lat. apud antiquæ musicæ auctores, edit. Meibomii. Amstel. 1652, 2 vol. in-4.
Aristidis orationes, gr. et lat. edit. G. Canteri. 1603, 3 vol. in-8.
Aristophanis comœdiæ, gr. et lat. cum notis Ludolph. Kusteri. Amstelod. 1710, in-fol.
Aristotelis opera omnia gr. et lat. ex recensione G. Duval. Parisiis, 1629, 2 vol. in-fol.
Aristoxenis harmonicorum libri tres, gr. et lat. apud antiquæ musicæ auctores, edit. Meibomii. Amstel. 1652, 2 vol. in-4.
Arnaud (l'abbé), Lettre sur la musique, 1754, in-8.
Arriani historia expedit. Alexandri magni, gr. et lat. edit. Jac. Gronovii. Lugd. Bat. 1704, in-fol.
— Tactica, gr. et lat. cum notis variorum. Amstelod. 1683, in-8.
— Diatribe in Epictetum, gr. et lat. edit. Jo. Uptoni. Londini, 1741, 2 vol. in-4.
Athenæi deipnosophistarum libri XV, gr. et lat. ex recens. Is. Casauboni. Lugduni, 1612, 2 vol. in-fol.
Athenagoræ opera, scilicet, apologia et legatio pro christianis, gr. et lat. Lipsiæ, 1685, in-8.
Aubignac (l'abbé Hédelin d'), Pratique du théâtre. Amsterdam, 1715. 2 vol. in-8.
Augustini (sancti) opera, edit. Benedictinor. Parisiis, 1679, 11 vol. in-fol.
Avienus (Rufus Festus), in Arati prognostica, gr. Parisiis, 1559, in-4.
Auli-Gellii noctes atticæ, cum notis variorum. Ludg. Bat., 1666, in-8.
Aurelii Victoris historia romana, cum notis variorum. Lugd. Bat. 1670, in-8.

B

Bacchii Senioris introd. artis musicæ, gr. et lat. apud antiquæ musicæ auct. edit. Meibomii. Amstel. 1652, 2 vol. in-4.
Bailly, Histoire de l'astronomie ancienne. Paris, 1781, in-4.
Banier, la Mythologie, ou les Fables expliquées par l'histoire. Paris, 1738, 3 vol. in-4.
Barnes vita Euripidis, in editione Euripidis. Cantabrig. 1694, in-fol.
Batteux, Histoire des causes premières. Paris, 1769, 2 vol. in-8.
— Traduction des quatre poétiques. Paris, 1771, 2 vol. in-8.
Bayle (Pierre), Dictionnaire historique. Rotterdam, 1720, 4 vol. in-fol.
— Pensées sur la comète. Rotterdam, 1704, 4 vol. in-12.

Bayle (Pierre), Réponse aux quest. d'un provincial. Rotterdam, 1704, 5 vol. in-12.
Beausobre, Histoire du Manichéisme. Amsterd., 1734, 2 vol. in-4.
Bellorii (Joan. Petr.) expositio symbolici deæ Syriæ simulacri, in thesaur. ant. Græc. Tom. VII.
Belon, Observations de plusieurs singularités trouvées en Grèce, Asie, etc. Paris, 1588, in-4.
Bernardus de ponderibus et mensuris. Oxoniæ, 1688, in-8.
Bidet, Traité de la culture de la vigne. Paris, 1759, 2 vol. in-12.
Bircovii (Sim.), notæ in Dionysium Halicarnass. de structura orationis, ex recensione Jac. Upton. Londini, 1702, in-8.
Blond (l'abbé Le), Description des pierres gravées de M. le duc d'Orléans. Paris, 1780, 2 vol. in-fol.
Bocharti geographia sacra. Lugd. Bat. 1707, in-fol.
Boethii de musica libri IV, gr. et lat. apud antiquæ musicæ auctores, edit. Meibomii. Amstelod. 1652, 2 vol. in-4.
Boileau Despréaux, traduction de Longin, dans ses œuvres. Paris, 1747, 5 vol. in 8.
Bordone (Benedetto), isolario. In Venegia, 1534, in-fol.
Bougainville, Dissertation sur les métropoles et les colonies. Paris, 1745, in-12.
Bossu (Le), Traité du poëme épique. Paris, 1708, in-12.
Brissonius (Barn.) de regio Persarum principatu. Argentorati, 1710, in 8.
Bruce, Voyage en Nubie et en Abyssinie. Paris, 1791, 10 vol. in-8.
Bruckeri historia critica philosophiæ. Lipsiæ, 1742, 6 vol. in-4.
Brumoy (le P.), traduction du théâtre des Grecs. Paris, 1749, 6 vol. in-12.
Brun (le P. Le), Histoire critique des pratiques superstitieuses. Paris, 1750, 4 vol. in-12.
Brunck (Rich. Fr. Phil.) edit. Aristophanis, gr. et lat. 1783, 4 vol. in-8.
Bruyn (Corn. Le), ses voyages au Levant, dans l'Asie Mineure, etc. Rouen, 1725, 5 vol. in-4.
Buffon, Histoire naturelle. Paris, 1749, 32 vol. in-4.
Bulengerus (Jul. Cæs.) de ludis veterum. In thes. antiquit. græcar. Tom. VII.
— De theatro. In thesaur. antiquit. rom. t. IX.
Burigny, Théologie païenne, ou Sentiments des philosophes et des peuples païens sur Dieu, sur l'âme, etc. Paris, 1754, 2 vol. in-12.

C

Cæsaris (Caii Jul.) quæ exstant, edit. Fr. Oudendorpii. Lug. Bat. 1737, 2 vol. in-4.
Callimachi hymni et epigrammata, gr. et lat. edit. Spanhemii Ultrajecti, 1697, 2 vol. in-8.
Capitolinus in vita Antonini philosophi, apud historiæ Augustæ scriptores, edit. Salmasii et Casauboni. Parisiis, 1620, in-fol.
Casaubonus (Isaacus) de satyrica Græcorum poesi. In museo philologico et historico Th. Crenii. Lugd. Bat. 1699, in-12.
Castellanus de festis Græcorum. In Dionys. In thesauro antiquit. græcarum, tom. VII.
Catulus cum observationibus. Is. Vosii Londini, 1684, in-4.
Caylus (le comte de), Recueil d'antiquités. Paris, 1752, 7 vol. in-4°.
Celsus (Cornel.) de re medica, edit. J. Valart. Parisiis, 1772, in-12.
Censorinus de die natali, cum notis variorum. Lugd. Bat. 1743, in-8.
Certamen Homeri et Hesiodi, gr. in edit. Homeri a Barnesio. Cantabrigiæ, 1711, 2 vol. in-4.
Chabanon, traduction de Théocrite. Paris, 1777, in-12.
— Traduction des Pythiques de Pindare. Paris, 1772, in-8.
Chandler's travels in Greece and in Asia minor. Oxford and London, 1776, 2 vol. in-4.
— Inscriptiones antiquæ, gr. et lat. Oxonii, 1774, in-fol.

Chardin, ses voyages. Amsterdam, 1711, 10 vol. in-12.
Charitonis de Chærea et Callirrhoe amoribus, libri VIII, gr. et lat. edit. Jo. Jac. Reiskii. Amstel. 1750, in-4.
Chau (l'abbé de La), Description des pierres gravées de M. le duc d'Orléans. Paris, 1780, 2 vol. in-fol.
Chisbull antiquitates asiaticæ, gr. et lat. Londini, 1728, in-fol.
Choiseul-Gouffier (le comte de), Voyage pittoresque de la Grèce. Paris, 1782, in-fol.
Christiani (Flor.) notæ in Aristophanem, edit. Lud. Kusteri. Amstelodami, 1710, in-fol.
Ciceronis opera, edit. Oliveti. Parisiis, 1740, 9 vol. in-4.
Claudiani (Cl.) quæ exstant, edit. Jo. Mat. Gesneri. Lipsiæ, 1759, 2 vol. in-8.
Clementis Alexandrini opera, gr. et lat. edit. Potteri. Oxoniæ, 1715, 2 vol. in-fol.
Clerc (Daniel Le), Histoire de la médecine. La Haye, 1729, in-4°.
Clerici (Joan.) ars critica. Amstelodami, 1712, 3 vol. in-8.
Columella de re rustica, apud rei rusticæ scriptores, curante Jo. M. Gesnero. Lipsiæ, 1735, 2 vol. in-4.
Coluthus de raptu Helenæ, gr. et lat. edit. Aug. Mar. Bandinii. Florentiæ, 1765, in-8.
Combe (Carol.) nummorum veterum populorum et urbium, qui in museo G. Hunter asservantur, descript. Londini, 1782, in-4.
Conti (abate) illustrazione del Parmenide di Platone. In Venezia, 1743, in-4.
Corneille (Pierre), son théâtre. Paris, 1747, 6 vol. in-12.
Cornelii Nepotis vitæ illustrium virorum, edit. J. H. Boecleri. Trajecti ad Rhen. 1705, in-12.
Corsini (Eduardi) fasti attici. Florentiæ, 1744, 4 vol. in-4.
— Dissertationes IV agonisticæ. Florentiæ, 1747, in-4.
— Dissertatio de natali die Platonis, in volum. VI symbolarum litterariarum. Florentiæ, 1749, 10 vol. in-8.
— Notæ Græcorum, sive vocum et numerorum compendia quæ in æreis atque marmoreis Græcorum tabulis observantur. Florentiæ, 1749, in-fol.
Cragius de republica Lacedæmoniorum. In thes. antiq. græcarum, tom. V.
Crenius (Thomas) museum philologic. Lugd. Bat. 1699, in-12.
Croix (le baron de Sainte-), Examen critique des anciens historiens d'Alexandre. Paris, 1775, in-4.
— De l'état et du sort des colonies des anciens peuples. Philadelphie, 1779, in-8.
Croze (La) thesaurus epistolicus. Lipsiæ, 1742, 2 vol. in-4.
Cudworthi (Radulp.) systema intellectuale. Lugd. Bat. 1773, 2 vol. in-4.
Cuperi (Gisb.) apotheosis vel consecratio Homerti. Amstelod. 1683, in-4.
— Harpocrates. Ultrajecti, 1687, in-4.

D

Dacier (André), traduction des œuvres d'Hippocrate. Paris, 1697, 2 vol. in-12.
— La poétique d'Aristote, trad. avec des remarques. Paris, 1692, in-4.
Dacier (Mme), traduc. des œuvres d'Homère. Paris, 1719, 6 vol. in-12.
— Traduction de Plutus et des Nuées d'Aristophane. Paris, 1684, in-8.
— Traduction d'Anacréon. Amsterdam, 1716, in-8.
— Traduction des comédies de Térence. Rotterdam, 1717, 3 vol. in-8.
Dale (Ant. van) de oraculis veterum dissertationes. Amstelodami, 1700, in-4.
— Dissertationes IX antiquitatibus, quin et marmoribus illustrandis inservientes. Amstelodami, 1743, in-4.

Demetrius Phalereus de elocutione, gr. et lat. Glasguæ, 1743, in-4.
Demosthenis et Æschinis opera, gr. et lat. edente H. Wolfio. Francofurti, 1604, in-fol.
— Opera, gr. et lat. cum notis Joan. Taylor. Cantabrigiæ, 1748 et 1757, tom. II et III, in-4.
Description des principales pierres gravées du cabinet de M. le duc d'Orléans. Paris, 1780, 2 vol. in-fol.
Dicæarchi status Græciæ, gr. et lat. apud geographos minores. Oxoniæ, 1698, 4 vol. in-8.
Dinarchus in Demosthenem, gr. apud oratores græcos, edit. H. Stephani. 1575, in-fol.
Diodori Siculi bibliotheca historica, gr. et lat. edit. Rhodomani. Hanoviæ, 1604, in-fol.
— Eadem historia, gr. et lat. edit. Petri Wesselingii. Amstelodami, 1746, 2 vol. in-fol.
Diogenis Laertii vitæ illustrium philosophorum, gr. et lat. edente Eg. Menagio. Amstelodami, 1692, 2 vol. in-4.
Diomedis de oratione libri tres, apud grammaticæ lat. auctores, stud. Eliæ Putschii. Hanoviæ, 1605, in-4.
Dionis Cassii historia romana, gr. et lat. edit. Reimari. Hamburgi, 1750, 2 vol. in-fol.
Dionis Chrysostomi orationes, gr. et lat. edit. Is. Casauboni. Lutetiæ, 1604, in-fol.
Dionysii Halicarnassensis opera, gr. et lat. edit. Jo. Jac. Reiske. Lipsiæ, 1774, 6 vol. in-8.
Dionysius Periegeta, gr. et lat. apud geographos minores græcos. Oxoniæ, 1698, 4 vol. in-8.
Dodwel (Henr.) de veteribus Græcorum Romanorumque cyclis. Oxonii, 1701, in-4.
— Annales Thucydidei et Xenophontei; ad calcem operis ejusdem de cyclis. Oxonii, 1710, in-4.
Donati fragmenta de comœdia et tragœdia, apud Terentium, edit. Westherovii. Hagæcomitis, 1726, 2 vol. in-4.
D'Orville. (*Voy*. Orville.
Dubos, Réflexions sur la poésie et sur la peinture. Paris, 1740, 3 vol. in-12.
Duporti (Jac.) prælectiones in Theophr. characteres. Cantabrig. 1712, in-8.
Dupuis, traduction du théâtre de Sophocle. Paris, 1777, 2 vol. in-12.

E

Eisenchmidius de ponderibus et mensuris veterum. Argentorati, 1737, in-12.
Emmius (Ubo), Lacedemona antiqua.
— De republica Carthaginiensium, etc. in thes. antiquit. græcarum, tom. IV.
Empirici (Sexti), opera, gr. et lat. edit. Fabricii. Lipsiæ, 1718, in-fol.
Epicteti Euchiridion, gr. et lat. edit. Uptoni. Londini, 1741, 2 vol. in-4.
Erasmi (Desid.) adagia. Parisiis, 1572, in-fol.
Eschenbachi (Andr. Christ.) epigenes de poesi Orph. in priscas Orphicorum carminum memorias, liber commentarius. Noribergæ, 1702. in-4.
Esprit des lois. (*Voy*. Montesquieu.)
Etymologicon magnum, gr. Venetiis, 1549, in-fol.
Euclidis introductio harmonica, gr. et lat. apud antiq. musicæ auct. edit. Meibomii. Amstelodami, 1652, 2 vol. in-4.
Euripidis tragœdiæ, gr. et lat. edit. Barnesii. Cantabr., 1694, in-fol.
Eusebii Pamphili præparatio et demonstratio evang., gr et lat edit. Fr. Vigeri. Parisiis, 1628, 2 vol. in-fol.
— Thesaurus temporum, sive chronicon, gr. et lat. edit. Jos. Scaligeri. Amstelodami, 1658, in-fol.
Eustathii commentaria in Homerum, gr. Romæ, 1542, 4 vol. in-fol.
— Commentaria ad Dionysium Peregietem, gr. apud geographos minores græcos, tom. IV. Oxonii, 1698, 4 vol. in-8.

F

Fabri (Pet.) agonisticon, sive de re athletica. In thesauro antiquit. græcarum, tom. VIII.
Fabri (Tanaquilli) notæ in Luciani Timon. Parisiis, 1655, in-4.
Fabricii (Jo. Alb.) bibliotheca græca. Hamburgi, 1708, 14 vol. in-4.
Falconet, ses œuvres. Lausanne, 1781, 6 vol. in-8.
Feithii (Everh.) antiquitates Homericæ. Argentor. 1743, in-12.
Ferrarius (Octavius) de re vestiaria. In thesaur. antiq. roman. tom. VI.
Florus (Luc. Ann.) cum notis variorum. Amstelodami, 1702, in-8.
Folard. (*Voy*. Polybe.)
Fourmont (Est.), Inscriptions manuscrites, à la Bibliothèque du roi.
— Voyage manuscrit de l'Argolide.
Fréret, Défense de la chronologie. Paris, 1758, in-4.
— Observations manuscrites sur la condamnation de Socrate.
Frontini (Sexti Jul.) libri IV, strategematicon, cum notis variorum. Lugd. Bat. 1779, in-8.

G

Galeni (Claud.) opera, gr. Basileæ, 1538, 5 vol. in-fol.
Galiani, architettura di Vitruvio. Napoli, 1758, in-fol.
Gassendi (Pet.) opera omnia. Lugduni, 1658, 6 vol. in-fol.
Gaudentii harmonica introductio, gr. et lat. apud antiquæ musicæ auctores, edit. Meibomii Amstel. 1652, 2 vol. in-4.
Gellius. (*Voy*. Aulus Gellius.)
Gemini elementa astronomiæ, gr. et lat. apud Petavium de doctrina temporum, tom. III. Antverpiæ, 1703, 3 vol. in-fol.
Geographiæ veteris scriptores græci minores, gr. et lat. edit. H. Dodwelli et Jo. Hudson. Oxoniæ, 1698, 4 vol. in-8.
Geoponicorum de re rustica libri XX, gr. et lat. edit. Pet. Needham. Cantabrig. 1704, in-8.
Gesneri (Conradi) hist. animalium. Tiguri, 1558, 4 vol. in-fol.
Goguet, De l'origine des lois, etc. Paris, 1758, 3 vol. in-4.
Gourcy (l'abbé de). Histoire philosophique et politique des lois de Lycurgue. Paris, 1768, in-8.
Grævii (Jo. Georg.) thesaurus antiquitatum roman. Lugd. Bat. 1694, 12 vol. in-fol.
Granger, Voyage en Égypte. Paris, 1745, in-12.
Gronovii (Jacobi) thesaurus antiquitatum græcarum. Lugd. Bat. 1697, 13 vol. in-fol.
Gruteri (Jani) inscriptiones antiq. curante Jo. Georg. Grævio. Amstelodami, 1707, 4 vol. in-fol.
Guilletière (La). Athènes ancienne et nouvelle. Paris, 1675, in-12.
— Lacédémone ancienne et nouvelle. Paris, 1676, 2 vol. in-12.
Guischardt (Charles), Mémoires sur les Grecs et les Romains. Lyon, 1760, 2 vol. in-8.
Gyllius (Pet.) de topographia Constantinopoleos, in thes. antiquit. græcarum, tom. VI.
Gyraldi (Lilii Greg.) opera omnia. Lugd. Bat. 1696, 2 vol. in-fol.

H

Harpocrationis lexicon. gr. et lat. cum notis Maussaci et H. Valesii. Lugd. Bat. 1683, in-4.
Heliodori Æthiopica, gr. et lat. edit. Jo. Bourdelotii. Parisiis, 1619, in-8.
Hephæstionis Alexandrini Enchiridion de metris, gr. edit. J. Corn. de Paw. Traj. ad Rhen. 1726, in-4.
Heraclides ponticus de Politiis, gr. et lat. in thesaur. antiquit. græc., tom. VI.
Heraldi animadversiones in jus atticum. Parisiis. 1650, in-fol.
Hermogenis ars oratoria, gr. apud antiq. rhetores græcos. Venetiis, Aldus, 1508, 2 vol. in-fol.
— Ars oratoria, gr. edit. Franc. Porti. 1570, in-8.
— Ars oratoria, gr. et lat. edit. Gasp. Laurentii, Colon. Allobrog. 1614, in-8.

Herodiani historiarum libri VIII, gr. et lat. Edimb. 1724, in-8.
Herodoti historiarum libri IX, gr. et lat. edit. Pet. Wesselingii. Amstelodami, 1763, in-fol.
Hesiodi opera, gr. et lat. cum scholiis Procli, Mosch., etc., edit. Heinsii, 1603, in-4.
Hesychii lexicon, gr. edit. Alberti. Lugd. Bat. 1746, 2 vol. in-fol.
Hesychii Milesii opuscula, gr. et lat. edente Meursio. Lugd. Bat. 1613, in-12.
Hieroclis commentarius in aurea carmina Pythag. gr. et lat. edit. Needham. Cantabrig. 1709, in-8.
Hippocratis opera, gr. et lat. cum notis varior. curante Jo. Ant. vander Linden. Lugd. Bat. 1665, 2 vol. in-8.
Historiæ Augustæ scriptores, cum notis Cl. Salmasii et Is. Casauboni. Parisiis, 1620, in-fol.
Historiæ poeticæ scriptores, gr. et lat. edit. Th. Gale. Parisiis, 1675, in-8.
Homeri opera, gr. et lat. edit. Barnesii Cantabrigiæ, 1711, 2 vol. in-4.
Horatii Flacci (Q.) carmina, edit. Gesneri. Lipsiæ, 1752, in-8.
Hori Apollonis hieroglyphica, gr. et lat. edit. Dav. Hoeschelii. Aug. Vindel., 1595, in-4.
Huetii (Pet. Dan.) Alnetanæ quæstiones. Parisiis, 1690, in-4.
Hume, Discours politiques. Paris, 1754, 2 vol. in-12.
Hunter (G.) descriptio nummorum veterum populorum et urbium, qui in museo ejus asservantur. Londini, 1782, in-4.
Hyde (Th.) de ludis orientalibus. Oxonii, 1694, 2 vol. in-8.
Higini fabulæ, apud auctores mythographos latinos, edit. Aug. van Staveren. Lugd. Bat. 1742, in-4.

I

Isæi orationes, gr. apud oratores veteres græcos. edit. H. Stephani. 1575, in-fol.
Isocratis opera, gr. et lat. cum notis Guil. Battie. Londini, 1749 2 vol. in-8.

J

Jablonski (Paul-Ernest.) Panthe Ægyptior. Francofurti, 175 3 vol. in-8.
Jamblichi de mysteriis liber, gr. et lat. edit. Th. Gale. Oxonii, 1678, in-fol.
— De vita Pythagorica liber, gr. et lat. cum notis Ludolp. Kusteri : accedit Porphyrius de vita Pythagoræ, gr. et lat. cum notis L. Holstenii et Cour. Rittershusii. Amstelodami, 1707, in-4.
Josephi (Flavii), opera omnia, gr. et lat. edit. Sig. Havercampi. Amstelodami, 1726, 2 vol. in-fol.
Juliani imperatoris opera, gr. et lat. edit. Ezech. Spanhemii. Lipsiæ, 1696, in-fol.
Junius de pictura veterum. Roterdami, 1694, in-fol.
Justini histor. cum notis variorum, cura Abr. Gronovii. Lugd. Bat. 1760, in-8.
Justini martyris (sancti) opera omnia, gr. et lat. stud. monachorum ordinis S. Benedicti. Parisiis, 1742, in-fol.
Juvenalis (Dec. Jun.) et Auli Persii Flacci satyræ, cum notis Merici Casauboni. Lugd. Bat. 1695, in-4.

K

Kirchmannus de funeribus Roman. Lugd. Bat. 1672, in-12.

L

Lactantii Firmiani (L. C.) opera, stud. Nic. Lenglet du Fresnoy. Parisiis. 1748, 2 vol. in-4.
Lalande, Astronomie. Paris, 1771, 4 vol. in-4.
Lampridius in Alexandrum Severum, apud hist. Aug. scriptores, edit. Casauboni. Parisiis, 1620 in-fol.
Larcher, Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1786, 7 vol. in-8.
— Supplément à la philosophie de l'hist. Amsterdam, 1769, in-8.
Le Roi. (*Voy.* Roi.)

Lesbonax in Protrept. apud oratores græcos, edit. H. Stephani, 1575, in-fol.
Libanii præludia oratoria et declamationes, gr. et lat. edit. Fed. Morelli. Parisiis, 1606, 2 vol. in-fol.
Livii (Titi) historiæ, cum notis Joan. Bapt. Ludov. Crevier. Parisiis, 1735, 6 vol. in-4.
Lomeyerus de lustrationibus veterum gentilium. Ultraj. 1681, in-4.
Longi pastoralia de Daphnide et Chloe, gr. et lat. edit. Jungermanni. Hannoviæ, 1605, in-8.
Longinus de Sublimitate, gr. et lat. edit. Tollii. Traj. ad Rhen., 1694, in-4.
Lucani (M. An.) Pharsalia, edit. Fr. Oudendorpii. Lugd. Bat. 1728, in-4.
Lucas (Paul), Voyage de la Haute-Égypte. Rouen, 1719, 3 vol. in-12.
Luciani opera, gr. et lat. edit. Tib. Hemsterhuisii et Reitzii. Amstelodami, 1743, 4 vol. in-4.
Lucretii Cari (Titi), de rerum natura, libri VI, edit. Sig. Havercampi. Lugd. Bat. 1725, 2 vol. in-4.
Luzerne (le comte de La), traduction de l'expédition de Cyrus. Paris, 1778, 2 vol. in-12.
Lycurgi orationes, gr. et lat. apud oratores græcos, edit. H. Stephani. 1575, in-fol.
Lysiæ orationes, gr. et lat. cum notis Jo. Taylor et Jer. Marklandi. Londini, 1730, in-4.

M

Macrobii opera, cum notis variorum. Lugd. Bat. 1670, in-8.
Maittaire, græcæ linguæ dialecti. Londini, 1706, in-8.
Marcelli vita Thucydidis. Vid. in operibus Thucydidis, edit. Tukeri. Amstelodami, 1731, in-fol.
Mariette (P. J.), Traité des pierres gravées. Paris, 1750. 2 vol. in-fol.
Marklandi notæ in Euripidis drama Supplices mulieres. Londini, 1763, in-4.
Marmontel, Poétique française. Paris, 1763, 2 vol. in-8.
Marmor Sandvicense, cum commentariis et notis Joan. Taylor. Cantabrigiæ, 1743, in-4.
Marmora Oxoniensia, gr. et lat edit. Mich. Maittaire. Londini, 1732, in-fol.
Marsham chronicus canon. Londini, 1672, in-fol.
Martialis epigrammata, cum notis variorum. Lugd. Bat. 1670, in-8.
Mathon de La Cour, Dissertation sur la décadence des lois de Lycurgue. Lyon, 1767, in-8.
Maximi Tyrii dissert. gr. et lat. edente Marklando. Londini, 1740, in-4.
Maximus Victorinus de re grammatica, apud grammat. lat. auct. stud. El. Putschii. Hanoviæ, 1605, in-4.
Meibomii (Marci), antiquæ musicæ auctores, gr. et lat. Amstelodami, 1652, 2 vol. in-4.
Mela. (*Voy.* Pomponius-Mela.)
Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Paris, 1717, 43 vol. in-4.
Mémoires de l'Académie royale des sciences. Paris, 1733, in-4.
Menagii historia mulierum philosopharum. Lugduni, 1690, in-12
Menetrier (Claudii) symbolicæ Dianæ Ephesiæ stat. expositio, in thesaur. ant. græc., tom. VII.
Meursii bibliotheca græca et attica, in thesauro antiq. græc., tom. X.
— Creta, Cyprus, Rhodus, sive de harum insularum rebus et antiquitatibus comment. posth. Amstelodami, 1675, in-4.
— De archontibus Atheniensium, et alia opera. Vide passim in thesauro græc. antiquitatum Jac. Gronovii.
Méziriac, comment. sur les épîtres d'Ovide. La Haye, 1716, 2 vol. in-8.
Minucii Felicis (Marc.) Octavius, cum præfatione D. Jo. Aug. Ernesti. Longossol. 1760, in-8.
Montaigne (Michel de), ses Essais, Londres, 1754, 10 vol. in-12.
Montesquieu, ses œuvres. Amsterdam, 1758, 3 vol. in-4.

Montfaucon (dom Bernard de), l'Antiquité expliquée. Paris, 1719, 15 vol. in-fol.
Montucla, Histoire des mathématiques. Paris, 1758, 2 vol. in-4.
Mosheim notæ in syst. intellect. Cudworthi. Lugd. Bat. 1773, 2 vol. in-4.
Motte (La), ses fables. Paris, 1719, in-4.
Mouceaux, ses voyages, à la suite de ceux de Corn. Le Bruyn. Rouen, 1725, 5 vol. in-4.
Mourgues, Plan théologique du pythagorisme. Paris, 1712, 2 vol. in-8.
Musæi de Herone et Leandro carmen, gr. et lat. edit. Mat. Rover. Lugd. Bat. 1737, in-8.
Musicæ antiquæ auctores, gr. et lat. edit. Meibomii. Amst. 1652, 2 vol. in-4.

N

Nicandri theriaca, etc., gr., apud poetas heroïcos, græcos. edit. H. Stephani, 1566, in-fol.
Nicomachi harmonices manuale, gr. et lat. apud antiq. musicæ auct. edit. Meibomii. Amstelodami, 1652, 2 vol. in-4.
Nointel, Marmora, in Museo Acad. reg. inscriptionum.
— Ses dessins, conservés à la Bibliothèque du roi, au cabinet des estampes.
Nonni Dionysiaca, gr. et lat. edit. Scaligeri. Hanov. 1610, in-8.
Norden, Voyage d'Égypte et de Nubie. Copenhague, 1755, 2 vol. in-fol.
Novum Testamentum. Parisiis, 1649, 2 vol. in-12.

O

Ocellus Lucanus et Timée de Locres, en grec et en français, par l'abbé Batteux. Paris, 1768, 2 vol. in-8.
Olivier (Cl. Math.), Histoire de Philippe, roi de Macédoine. Paris, 1740, 2 vol. in-12.
Onosandri Strategicus, sive de imperatoris institutione, cum notis Jo. a Chokier, gr. et lat. Romæ, 1610, in-4.
Oppianus de venatione et piscatu, gr. et lat. edit. Jo. Gott. Schneider. Argentorati, 1776, in-8.
Opuscula mythologica, gr. et lat. cum notis variorum. Amstelodami, 1688, in-8.
Oratores græci, gr. edente H. Stephano, 1575, in-fol.
Origenis opera omnia, gr. et lat. stud. Dom. Car. de la Rue. Parisiis, 1732, 4 vol. in-fol.
Orosii (P.) historiæ, edit. Havercampi. Lugd. Bat. 1767, in-4.
Orville (Jac. Phil. d') Sicula. Amstelodami, 1764, in-fol.
Ovidii Nasonis (Pub.) opera, edit. Pet. Burmanni. 1727, 4 vol. in-4.

P

Paciaudi de athletarum saltatione commentarius. Romæ, 1756, in-4.
— Monumenta Peloponesia. Romæ, 1761, 2 vol. in-4.
Palæphatus de incredibilibus, gr. et lat., in opusculis mythologicis cum notis varior. Amstelodami, 1688, in-8.
Palladius de re rustica, apud rei rusticæ scriptores, edit. Gesneri. Lipsiæ, 1735, 2 vol. in-4.
Palmerii exercitationes in auctores græcos. Traj. ad Rhen. 1694, in-4.
— Græcia antiqua. Lugd. Bat. 1678, in-4.
Parker (Samuel) disputationes de Deo et providentia divina. Londini, 1678, in-4.
Parthenii erotica, gr. et lat. apud histor. poet. script. Parisiis. 1675, in-8.
Pastoret, Dissertation sur les lois des Rhodiens. Paris, 1784, in-8.
Patricii (Franc.) discussiones peripateticæ. Basileæ, 1581, 2 vol. in-fol.
Pausaniæ Græciæ descriptio, gr. et lat. edit. Kuhnii. Lipsiæ, 1696. in-fol.
Paw (de), Recherches philosophiques sur les Égyptiens. Berlin, 1773, 2 vol. in-12.

Perrault, traduction de Vitruve. Paris, 1684, in-fol.
Petavius de doctrina temporum. Antuerpiæ, 1703, 3 vol. in-fol.
Petiti (Samuelis) leges atticæ. Parisiis, 1635, in-fol.
— Miscellanea, in quibus varia veterum script. loca emendantur et illustrantur. Parisiis, 1630, in-4.
Petronii Arbitri (Titi), satyricon, cum notis variorum. Amstelodami, 1669, in-8.
Philonis Judæi opera, gr. et lat. edit. David. Hoeschelii. Lutet. Parisior. 1640, in-fol.
Philostratorum opera omnia, gr. et lat. edit. G. Olearii. Lipsiæ, 1709, in-fol.
Phlegon Trallianus de rebus mirabilibus, gr. et lat. in thes. antiquit. græcarum, tom. VIII, pag. 2690.
Phocylidis poemata admonitoria, gr. et lat. apud poetas minores græcos, edit. Rad. Wintertoni. Cantabrig. 1684, in-8.
Photii bibliotheca, gr. et lat. cum notis D. Hoeschelii. Rhotomagi, 1653, in-fol.
Phrynichi eclogæ nominum et verborum atticorum, edit. Jo. Corn. de Paw. Traj. ad Rhen. 1739, in-4.
Phurnutus de natura deorum, gr. et lat. in opusculis mythologicis. Amstelodami, 1688, in-8.
Pietro della Valle. (*Voy.* Valle.)
Piles (de), Cours de peinture par principes. Paris, 1708, in-12.
Pindari opera, græce, cum latina versione nova et comment. Erasmi Schmidii; accesserunt fragmenta aliquot, etc. Vitebergæ, 1616, in 4.
indari opera, gr. et lat. cum scholiis græc. et notis, cura R. West. et Rob. Welsted; una cum versione lyrico carmine. Nic. Sudorii. Oxonii, 1697, in-fol.
Pitture antiche d'Ercolano. Napoli, 1757, 9 vol. in-fol.
Platonis opera omnia, gr. et lat. edit. Serrani, 1578, 8 vol. in-fol.
Plauti comœdiæ, cum notis Lambini. Parisiis, 1576, in-fol.
Plinii historia naturalis, cum notis Harduini. Parisiis, 1723, 3 vol. in-fol.
— Epistolæ, ex recensione P. Dan. Longolii. Amstelodami, 1734, in-4.
Plutarchi opera omnia, gr. et lat. edit. Rualdi. Parisiis, 1624, 2 vol. in-fol.
Pococke's description of the East, etc. London, 1743, 3 vol. in-fol.
Poleni (marchese Giovanni). *Voy.* Saggi di dissertaz academiche di Cortona. In Roma, 1742, 6 vol. in-4.
Pollucis (Julii) Onomatiscon, gr. et lat. edit. Hemsterhuis. Amstelodami, 1706, 2 vol. in-fol.
Polyæni strategemata, gr. et lat. cum notis variorum. Lugd. Bat. 1691, in-8.
Polybe, traduit en français par dom Vinc. Thuillier, avec les notes de Folard. Paris, 1727, 6 vol. in-4.
Polybii historiæ, gr. et lat. ex recens. Is. Casauboni. Parisiis, 1609 vel 1619, in-fol.
— Diodori Sic., etc., excerpta, gr. et lat., edente H. Valesio. Parisiis, 1634, in-4.
Pompeius Festus de verborum significatione. Amstelodami, 1700, in-4.
Pompignan (Le Franc de), traduction d'Eschyle. Paris, 1770, in-8.
Pomponius Mela de situ orbis, cum notis variorum. Lugd. Bat. 1722, in-8.
Porcacchi (Thomaso), l'isole piu famose del mondo. In Padoua, 1620, in-fol.
Porphyrius de abstinentia, gr. et lat., cum notis Jac. Rhoer, edit. Jac. Reiske. Traj. ad Rhen. 1767, in-4.
— De vita Pythagoræ. *Voy.* Jamblichus de vita Pythag. Amstelodami, 1707, in-4.
Potteri archæologia græca. Lugd. Bat. 1702, in-fol.
Proclus in Timæum, græce. Basileæ, 1534, in-fol.
— In rempublicam Platonis. Ibid.

Procopii historiæ, gr. et lat. Parisiis, 1662, 2 vol. in-fol.
Prodromus. (*Voy*. Theodorus Prodromus.)
Propertii (Aurel.) elegiarum libri IV, ex castigatione Jani Broukhusii. Amstelodami, 1727, in-4.
Ptolemæi (Claudii) magnæ constructionis libri XIII. Basileæ, 1538, in-fol.
Pythagoræ aurea carmina, gr. et lat., apud poetas minores græcos, edit. Rad. Wintertoni. Cantabrigiæ, 1684, in-8.

Q

Quinti Curtii hist. cum notis H Snakenburgii. Delphis, 1724, 2 vol. in-4.
Quintiliani institutiones oratoriæ, ed. Cl. Capperonnerii. Parisiis, 1725, in-fol.

R

Reimmannus (Joan. Frid.) historia universalis atheismi. Hildes, 1725, in-8.
Reineccii (Reineri) historia Julia. Helmestadii, 1594, 3 vol. in-fol.
Rhetores græci. Venetiis, apud Aldum, 1508, 2 vol. in-fol.
Riccioli Almagestum. Bononiæ, 1651, 2 vol. in-fol.
Roi (Le), Ruines de la Grèce. Paris, 1758 et 1770, in-fol.
Rousseau (J. J.), Dictionnaire de musique. Paris, 1768, in-4.
Roussier (l'abbé), Mémoire sur la musique des anciens. Paris, 1770. in-4.
Rusticæ (Rei) scriptores, curante Mat. Gesnero. Lipsiæ 1735, 2 vol. in-4.

S

Sainte-Croix. (*Voy*. Croix.)
Salmasii Plinianæ exercitationes in Solinum. Parisiis, 1629, 2 vol. in-fol.
— Ad Diod. aras. in musæo philologico Th. Crenii. Ludg. Bat. 1700, in-12.
Sapphus poetriæ Lesbiæ fragmenta gr. et lat., edente Jo. Ch. Volfio. Hamburgi, 1733, in-4.
Scaliger de emendatione temporum Genevæ, 1629, in-fol.
Schefferus (Joan.) de militia navali veterum libri IV, accessit dissertatio de varietate navium. Upsaliæ, 1654, in-4.
Schelhornii (Jo. Georg.) amœnitates litterariæ. Francofurti, 1730, 12 vol. in-8.
Scylacis Periplus, gr. et lat. apud geographos minores. Oxonii, 1698, 4 vol in-8.
Scymni-Chii orbis descriptio; gr. et lat. apud geographos minores. Oxonii, 1698, 4 vol. in-8.
Seldenus de diis Syris, edit. M. And. Beyeri. Amstelodami, 1680, in-12.
Senecæ philosophi (Luc. An.) opera, cum notis variorum. Amstelodami, 1672, 3 vol. in-8.
Senecæ tragici tragœdiæ cum notis variorum. Amstelodami, 1662, in-8.
Sextus Empiricus. (*Voy*. Empiricus.)
Sicard, Mémoires des missions du Levant. Paris, 1715, 9 vol. in-12.
Sigonius de republica Atheniensium, in thes. antiquit. græcar. tom. V.
Simplicii comment, in IV Aristotelis libros de cœlo, gr. Venetiis. in ædib. Aldi, 1526, in-fol.
Simplicii comment. in Epictetum, gr. et lat. Lugd. Bat. 1640, in-4.
Socratis, Antisthenis et aliorum epistolæ, gr. et lat. edit. L. Allattii. Parisiis, 1637, in-4.
Solinus (Caius Jul.) Polyhistor, cum notis Salmasii. Parisiis, 1629, 2 vol. in-fol.
Sopatris rhetoris quæstiones, apud rhetores græcos. Venetiis, apud Aldum, 1508, 2 vol. in-fol.
Sophoclis tragœdiæ, gr. et lat. edit. Th. Johnson. Londini, 1746, 3 vol. in-8.
Sorani vita Hippocratis, in operibus Hippocratis, edit. vander Linden. tom. II. Lugd. Bat. 1665, 2 vol. in-8.
Sozomeni (Hermiæ) scholastici hi-

storia ecclesiastica, edit. Henr. Valesii, gr. et lat. Parisiis, 1686, in-fol.
Spanheim de præstantia et usu numismatum antiquor. Londini, 1706, 2 vol. in-fol.
Spon, Voyage de Grèce. La Haye, 1724. 2 vol. in-12.
Statii opera, cum notis variorum. Lugd. Bat. 1671, in-8.
Stephanus de urbibus, gr. et lat. edit. Th. de Pinedo. Amstelodami, 1678, in-fol.
Stobæi sententiæ et eclogæ, gr. et lat. Aureliæ Allobr. 1609, in-fol.
Stosch, pierres antiques gravées. Amsterdam, 1724, in-fol.
Strabonis geogr. gr. et lat. edit. Casauboni. Parisiis, 1620, in-fol.
Stuart, the antiquities of Athens. London, 1761, in-fol.
Suetonii Tranquilli (Caii) opera, edit. Sam. Pitisci. Leovardiæ, 1714, 2 vol. in-4.
Suidæ lexicon, gr. et lat. ex recensione Lud. Kusteri. Cantabrigiæ, 1705, 3 vol. in-fol.
Syncelli chronographia, gr. et lat. edit. Goar. Parisiis, 1652, in-fol.
Synesii Cyrenæi episcopi opera, gr. et lat. Parisiis, 1612, in-fol.

T

Taciti (C. Corn.) historiæ, edit. Gabr. Brotier. Parisiis, 1771, 4 vol. in-4.
Tartini trattato di musica. In Padova, 1754, in-4.
Tatiani oratio ad Græcos, gr. et lat. edit. Wilh. Worth. Oxoniæ, 1700, in-8.
Taylor notæ in marmor Sandvicense. Cantabrigiæ, 1743, in-4.
Terentii (Pub.) comœdiæ, cum notis Westerhovii. Hagæ Comit. 1726, 2 vol. in-4.
Themistii orationes, gr. et lat. cum notis Dionys. Petavii, edit. Jo. Harduini. Parisiis, 1684, in-fol.
Theocriti, Moschi, Bionis et Simmii quæ extant, gr. et lat., stud. et opera Dan. Heinsii. 1604, in-4.
Theodori Prodromi de Rhodantes et Dosiclis amoribus libri IX, gr. et lat., interprete Gaulmino. Parisiis, 1625, in-8.
Theognidis et Phocylidis sententiæ, gr. et lat. Ultraj. 1651, in-18.
Theonis Smyrnæi, eorum quæ in mathematicis ad Platonis lectionem utilia sunt, expositio, gr. et lat., cum notis. Is. Bulialdi, Lut. Parisior. 1644, in-4.
Theonis Smyrnæi scholia ad Arati phænomena et prognostica, gr. Parisiis, 1559, in-4.
Theonis sophistæ exercitationes, gr. et lat. ex recens. Joach. Camerarii. Basileæ, 1541, in-8.
Theophili episc. Antiocheni libri III ad Autolycum, gr. et lat., edit. Jo. Ch. Wolfii. Hamburgi, 1724, in-8.
Theophrasti Eresii characteres, gr. et lat., cum notis variorum et Duporti. Cantabrigiæ, 1712, in-8.
Theophrasti opera omnia, in quibus, de causis plantarum, de lapidibus, etc., gr. et lat., edit. Dan. Heinsii, Lugd. Bat. 1613, in-fol.
— Historia plantarum, gr. et lat., edit. Jo. Dodæi a Stapel. Amstelodami, 1644, in-fol.
Thomassin (le P. L.), Méthode d'étudier et d'enseigner la philosophie. Paris, 1685, in-8.
— Méthode d'étudier et d'enseigner les lettres humaines. Paris, 1681, 3 vol. in-8.
Thucydidis opera, gr. et lat. edit. Dukeri. Amstelodami, 1731, in-fol.
Tournefort (Jos. Pitton), Voyage au Levant. Paris, 1717, 2 vol. in-4.
Turnebii (Adriani) adversaria. Aureliopoli, 1604, in-4.

V

Valerius Maximus, edit. Torrenii. Leidæ, 1726, in-4.
Valesii (Henr.) excerpta ex Polybio, Diodoro Sic., etc., gr. et lat., Parisiis, 1634, in-4.
Valesius in Maussac. (*Voy*. Harpocrationis Lexicon.)
Valle (Pietro della) viaggi in Tur-

chia, Persia, etc. In Roma, 1658, 3 vol. in-4.
Van Dale. (*Voy.* Dale.)
Varro (M. Terentius), de re rustica, apud rei rusticæ scriptores. Lipsiæ, 1735, 2 vol. in-4.
Varronis opera quæ supersunt. Parisiis, 1581, in-8.
Ubbo Emmius. (*Voy.* Emmius.)
Velleius Paterculus, cum notis variorum. Roterdami, 1756, in-8.
Virgilii Maronis (Publ.) opera, cum notis P. Masvicii. Leovardiæ, 1717, 2 vol. in-4.
Vitruvius (M.) de architectura, edit. Jo. de Laet. Amstelodami, 1643, in-fol.
Vopiscus (Flavius) apud scriptores hist. Augustæ, cum notis Cl. Salmasii. Parisiis, 1620, in-fol.
Vossii (Gerard. Joan.) de historicis græcis libri quatuor. Lugd. Bat. 1650, in-4.
— De artis poeticæ natura et constitutione liber. Amstelodami, 1647, in-4.
— Poeticarum institutionum libri tres. Amstelodami, 1647, in-4.

W

Walckenaer diatribe in Euripides deperditorum dramatum reliquias. Lugd. Bat. 1767, in-4.
Warburton, Dissertations sur l'union de la religion, etc. Londres, 1742, 2 vol. in-12.
Wheler, a journey into Greece. London, 1682, in-fol.
— Voyage de Dalmatie, de Grèce et du Levant. Amsterdam, 1689, 2 vol. in-12.
Winckelmann, Descript. des pierres gravées de Stosch. Florence, 1760, in-4.
— Hist. de l'art. chez les anciens. Leipsick, 1781, 3 vol. in-4.
— Recueil de ses lettres. Paris, 1781, 2 vol. in-8.
— Monumenti antichi inediti. Roma, 1767, 2 vol. in-fol.
Wood, an essay on the original genius of Homer. London. 1775, in-4.

X

Xenophontis opera, gr. et lat. edit. Joan. Leunclavii. Lut. Parisior. 1625, in-fol.

Z

Zenobii centuriæ proverbiorum. (*Voy.* Adagia.)
Zozimi historiæ, gr. et lat., apud romanæ hist. script. græc. min., stud. Frid. Sylburgii. Francofurti, 1590, in-fol.

FIN DE L'INDEX DES AUTEURS.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE VOYAGE D'ANACHARSIS ET DANS LES NOTES.

Nota. Le chiffre romain indique le tome; le chiffre arabe la page du volume.

A

Abeilles du mont Hymette; leur miel excellent, I, 53, 244. La mère abeille, II, 330; III, 68.

Abradate et **Panthée**. Leur histoire et leur mort, II, 144.

Académie, jardin à un quart de lieue d'Athènes, où se trouvait un gymnase, I, 234.

Acarnanie. Les peuples qui l'habitaient. quoique d'origine différente, étaient liés par une confédération générale, II, 414.

Accents, inhérents à chaque mot de la langue grecque, formaient une espèce de mélodie, II, 277.

Accusateur. A Athènes, dans les délits qui intéressaient le gouvernement, chaque citoyen pouvait se porter pour accusateur, I, 310. A qui il s'adressait: serment qu'il devait faire, 311.

Accusations et **Procédures** parmi les Athéniens, I, 310.

Achaïe, province du Péloponèse, autrefois habitée par les Ioniens. Sa position; nature du sol, II, 111. Douze villes principales qui renfermaient chacune sept à huit bourgs dans leur district, 113. Tremblement de terre qui détruisit deux de ces villes, 112, 113.

Acharnes, bourg de l'Attique, à soixante stades d'Athènes, II, 328. Entouré de vignobles, 330.

Achéens. Pendant très-longtemps ne se mêlèrent point des affaires de la Grèce, II, 111. Chacune de leurs villes avait le droit d'envoyer des députés à l'assemblée ordinaire qui se tenait tous les ans, et à l'extraordinaire que les principaux magistrats pouvaient convoquer, 114. La démocratie se maintint chez eux: pourquoi? 114.

Achélous, fleuve, II, 93.

Achéron, fleuve d'Épire, II, 93.

Achille, fils de Pélée. Son temple auprès de Sparte, toujours fermé, II, 242.

Acteurs. Les mêmes jouaient quelquefois dans la tragédie et dans la comédie; peu excellaient dans les deux genres, III, 101. Souvent maltraités par le public, 105. Jouissaient néanmoins de tous les priviléges du citoyen; quelques-uns envoyés en ambassade, 105. Leurs habits assortis à leurs rôles, 105. Voy. *Théâtre*.

Action dramatique, doit être entière et parfaite, III, 114. Son unité, 114. Sa durée, 115. Est l'âme de la tragédie, 115.

Acusilaüs, un des plus anciens historiens. Jugement sur ses ouvrages, III, 30.

Administration. C'est une grande imposture de s'en mêler sans en avoir le talent, III, 50. Connaissances nécessaires à celui qui en est chargé, I, 405.

Adultère. Comment puni à Athènes, I, 321. Chez les habitants de Cortyne en Crète, III, 163. Longtemps inconnu à Sparte, II, 220.

Aganippe. Fontaine consacrée aux Muses, II, 53.

Agathon. Auteur dramatique, ami de Socrate, hasarde le premier des sujets feints. Jugements sur ces pièces. III, 90. Sa belle maxime sur les rois, 83.

Agésilas, roi de Lacédémone, monte sur le trône, II, 240. Passe en Asie; bat les généraux d'Artaxerxès, projette d'attaquer ce prince jusque dans la capitale de ses États, I, 196. Rappelé par les magistrats de Sparte, et vainqueur à Coronée, I, 196. Étonné des succès d'Épaminondas, sans en être découragé, 198. Agé de quatre-vingts ans, il va en Égypte au secours de Tackos, 360. Se déclare ensuite pour Nectanèbe; l'affermit sur le trône, et meurt en Libye, 361. Ses talents, ses vertus, son caractère, son amour excessif pour la gloire, 198. Ses vues pour l'élévation de Sparte, II, 239

AGIS, roi de Lacédémone, poursuit Alcibiade, I, 180.
AGLAUS de Psophis, déclaré le plus heureux des hommes par l'oracle de Delphes, II, 250.
AGORACRITE, sculpteur. Quelques-uns de ses ouvrages avaient paru sous le nom de Phidias, son maître, III, 217.
AGRICULTURE. Voyez *Attique*.
AIDES DE CAMP chez les Athéniens, I, 262.
ALCAMÈNE, sculpteur, I, 186, 188.
ALCÉE, excellent poète lyrique de Lesbos. Abrégé de sa vie. Caractère de sa poesie. Il aima Sapho, et n'en fut pas aimé, 215. Ses chansons de table, I, 382.
ALCIBIADE. Ses grandes qualités, I, 173. Ses vices, 184. Disciple de Socrate, 173; III, 91. Fait rompre la trêve qui subsistait entre Athènes et Lacédémone, I, 172. Ce que lui dit un jour Timon le Misanthrope, I, 174. Fait résoudre la guerre contre la Sicile, 175. Est nommé général avec Nicias et Lamachus, 175. Accusé d'impiété dans l'assemblée du peuple, 175. Ses succès en Sicile, 177. Sommé de revenir à Athènes, se retire au Péloponèse, 178. Donne des conseils aux Lacédémoniens contre Athènes; fait déclarer en leur faveur plusieurs villes de l'Asie Mineure, 180. Se réconcilie avec les Athéniens, et force les Lacédémoniens à demander la paix, 180. Revient triomphant à Athènes, 180. Se remet en mer; sa flotte reçoit un échec; on lui en ôte le commandement, 181. Mis à mort par ordre du satrape Pharnabaze, 182.
ALEXANDRE Ier, roi de Macédoine, pendant la guerre des Perses avertit les Grecs, placés à la vallée de Tempé, du danger de leur position, I, 124. Porte, de la part de Mardonius, des propositions de paix aux Athéniens, 139. A Platee, il avertit secrètement Aristide du dessein de Mardonius, 143.
ALEXANDRE LE GRAND, âgé de dix-huit ans, combat avec beaucoup de valeur à la bataille de Chéronée, III, 283. Il vient de la part de son père Philippe, proposer un traité de paix aux Athéniens. Son portrait, 283.
ALEXANDRE, tyran de Phères. Ses vices, ses cruautés, II, 79. Ses craintes, ses défiances, 79. Est tué par les frères de sa femme Thébé. 80.
ALPHÉE, fleuve. Sa source; il disparaît et reparaît par intervalles, II, 118.
ALTIS, bois sacré auprès d'Olympie, où se trouvaient le temple de Jupiter, celui de Junon, d'autres édifices remarquables, et une très-grande quantité de statues, II, 119.
AMAZONES (les), vaincues par Thésée, I, 59.
AMBRACIE (ville et golfe d'), en Épire, II, 87.
AME. Du monde, II, 343.
AMITIÉ. Son caractère et ses avantages, III, 243. Les Grecs ne lui ont jamais élevé de temples, 170. Ils lui consacrèrent des autels, I, 279. Mot d'Aristote sur l'amitié, II, 384. Mot de Pythagore sur le même sujet, III, 195.
AMOUR. Différentes acceptions qu'on donnait à ce mot, III, 170. Les Grecs ne lui ont jamais consacré de temples, 170. La belle statue de l'Amour par Praxitèle, II, 405.
AMPHIARAUS, devin, et un des chefs de la guerre de Thèbes. Son temple, ses oracles, I, 62; II, 49.
AMPHICTYONS (diète des). Ce que c'est, II, 69. Serment des Amphictyons, 69. Juridiction de cette diète, 69. Leurs jugements contre les profanateurs du temple de Delphes inspirent beaucoup de terreur, 70. On établit les différents jeux qui se célèbrent à Delphes, I, 350. Philippe, roi de Macédoine, obtient le droit d'assister et de donner son suffrage à leur assemblée, II, 402. Est placé à la tête de leur confédération, III, 279. Voyez *Anthéla*.
AMPHISIENS, battus par Philippe, qui s'empare de leur ville, III. 281.
AMYCLÆ, ville de la Laconie, II, 169. Son temple d'Apollon, 169. Desservi par des prêtresses, 169. Inscriptions et décrets qu'on y voit, 169. Autre temple fort ancien de la déesse Onga, 170. Environs d'Amyclæ, 171.
ANACHARSIS (l'ancien) vient en Grèce du temps de Solon; il est placé au nombre des Sages, I, 87.
ANACRÉON, poëte, né à Théos, III, 153. Caractère de sa poésie, I, 382. Se rend auprès de Polycrate, dont il obtient l'amitié, et qu'il chante sur sa lyre, III, 181. Hipparque l'attire auprès de lui, I, 101.
ANAXAGORE, disciple de Thalès; le premier qui enseigna la philosophie à Athènes, I, 186, 384. Emploie une cause intelligente pour expliquer les effets de la nature, II, 12. Accusé d'impiété, prend la fuite, I, 160, II, 21.
ANAXANDRIDE, roi de Sparte, forcé par les éphores à prendre une seconde femme, II, 190.
ANAXANDRIDE, auteur comique, pour ne pas s'être soumis à la réforme des personnalités dans la comédie,

est condamné à mourir de faim, III, 95.
ANAXIMANDRE, philosophe, disciple de Thalès, II, 4. Son opinion sur la lumière du soleil, 21.
ANAXIMÈNE, philosophe, disciple de Thalès, II, 4.
ANAXIMÈNE de Lampsaque, historien, III, 34.
ANDOCIDE, orateur, I, 85.
ANDROS, île à douze stades de Ténos, a des montagnes couvertes de verdure, des sources très-abondantes, des vallées délicieuses, III, 208; ses habitants sont braves; honorent spécialement Bacchus, 209.
ANIMAUX. Observations d'Aristote sur les animaux, III, 21. Le climat influe sur leurs mœurs, 21. Recherches sur la durée de leur vie, 23. Mulet qui mourut à quatre-vingts ans, 23.
ANTALCIDAS, Spartiate, conclut un traité de paix entre les Grecs et Artaxercès, I, 182, 197.
ANTHÉLA, village ou bourg de Thessalie, célèbre par un temple de Cérès, et par l'assemblée des Amphictyons, II, 69.
ANTIMAQUE, de Colophon, auteur d'un poëme intitulé la Thébaïde, et d'une élégie nommée la Lydienne, III, 265.
ANTIOCHUS, Arcadien, député au roi de Perse; ce qu'il dit à son retour, II, 254.
ANTIPHON, orateur, I, 185.
ANTIPODES opinion des philosophes sur les), II, 31.
ANTISTHÈNE, disciple de Socrate, établit une école à Athènes, I, 240. Les austérités qu'il prescrit à ses disciples les éloignent de lui, 240. Diogène devient son disciple, 240. Système de l'un et de l'autre pour être heureux, 240.
ANTRES, premières demeures des habitants de la Grèce, I, 49. Voyez *Labyrinthe*. Antre de Cnosse. Voyez *Crète*. Antre de Corycius dans la Phocide. Sa description, II, 357. Antre de Delphes. Voyez *Delphes*. Antre de Ténare. Voyez *Ténare*. Antre de Trophonius. Voyez *Trophonius*.
ANYTUS, citoyen puissant d'Athènes, un des accusateurs de Socrate, III, 54.
AORNE, ou AVERNE, en Épire, lieu d'où s'exhalent des vapeurs pestilentielles, II, 88.
APELLE, célèbre peintre né à Cos ou à Éphèse, I, 187.
APOLLODORE d'Athènes, peintre, I, 187.
APOLLON. Temples qui lui étaient consacrés. Voyez *Amyclæ*, *Cotylius*, *Délos*, *Delphes*, etc.
ARCADIE (voyage d'), II, 242. Province au centre du Péloponèse, hérissée de montagnes, entrecoupée de rivières et de ruisseaux, 243. Fertile en grains, en plantes et en arbres, 243. Contradiction dans le culte de ses différents cantons, 246.
ARCADIENS (les) n'ont jamais subi un joug étranger, II, 244. La poésie, le chant, la danse, et les fêtes ont adouci leur caractère, 244. Ils sont humains, bienfaisants, braves, 244. Jaloux de la liberté, forment plusieurs républiques confédérées, 244. Epaminondas pour contenir les Spartiates, les engage à bâtir Mégalopolis, 244. Ils honorent particulièrement le dieu Pan, 248.
ARCHELAUS, roi de Macédoine, appelle à sa cour tous ceux qui se distinguaient dans les lettres et dans les arts. Euripide, Zeuxis, et Timothée se rendent à ses invitations, III, 83. Il offre vainement un asile à Socrate, 49.
ARCHELAUS, philosophe, disciple de Thalès, et maître de Socrate, II, 4.
ARCHIDAMUS, roi de Lacédémone, ravage l'Attique, I, 167.
ARCHILOQUE, poëte lyrique de Paros, a étendu les limites de l'art et servi de modèle, III, 215. Ses écrits licencieux et pleins de fiel, 216. Néobule, qu'il avait aimée et recherchée en mariage, périt sous les traits de ses satires, 216. Il se rend à Thasos avec une colonie de Pariens, s'y fait haïr, et y montre sa lâcheté, 216. Il est banni de Lacédémone; ses ouvrages y sont proscrits, 216. Couronné aux jeux olympiques, 217. Est tué par Callondas de Naxos, 217.
ARCHONTES, magistrats d'Athènes. Leurs fonctions, I, 91, 302. Examens qu'ils subissent, 302. Leurs priviléges, 302. Veillent au culte public, 335.
ARÉOPAGE, tribunal chargé de veiller au maintien des lois et des mœurs à Athènes, I, 91. Établi par Cécrops, 52. Dépouillé de ses priviléges, et réduit au silence par Périclès, I, 106. Cérémonies effrayantes qui précèdent ses jugements, 309. Il revoit quelquefois ceux du peuple, 309. Respect que l'on a pour ce tribunal, 310.
ARGENT. Quelle fut parmi les Grecs, en différents temps, sa proportion avec l'or, II, 288. Voyez *Mines*.
ARGIENS (les) sont fort braves, II, 258. Ont négligé les sciences et cultivé les arts, 258.
ARGOLIDE (voyage d'), 256. A été le berceau des Grecs, 256.
ARGONAUTES, premiers navigateurs

veulent s'emparer des trésors d'Æétès, roi de Colchos, I, 55. Leur expédition fit connaître ce pays éloigné, et devint utile au commerce, 194.

ARGOS, capitale de l'Argolide. Sa situation, ses divers gouvernements, II, 257. Citadelle; temple de Minerve; statue singulière de Jupiter, 263. Elle avait été consacrée à Junon, II, 51. Ses marais desséchés par la chaleur du soleil, III, 15.

ARION, musicien de Méthymne, laissa des poésies, I, 214. Inventa ou perfectionna les dithyrambes. Quelques traits de sa vie, 214.

ARISTIDE, regardé comme le plus juste et le plus vertueux des Athéniens, I, 116. Un des généraux athéniens à la bataille de Marathon, cède le commandement à Miltiade, 116. Exilé par la faction de Thémistocle, 119. Rappelé de son exil, 135. Commande les Athéniens à la bataille de Platée. 141. Gagne par sa douceur et sa justice les confédérés que la dureté de Pausanias révoltait, 148. Les Grecs mettent leurs intérêts entre ses mains, 149. Hommage que les Athéniens rendent à sa vertu, 116. Réflexions sur le siècle d'Aristide, 154. Citoyen d'Athènes qui donna son suffrage contre Aristide, parce qu'il était ennuyé de l'entendre appeler le Juste, III, 170.

ARISTIPPE, philosophe. II, 33. Idée de son système et de sa conduite, 34.

ARISTOCRATE, roi d'Arcadie, trahit les Messéniens, II, 157. Il est tué par ses sujets, 159.

ARISTOCRATIE. Voyez *Gouvernement*.

ARISTODÈME, chef des Messéniens, immole sa fille pour la patrie, II, 153. Défend Ithome avec courage, 153. Se tue de désespoir, 153.

ARISTOGITON. Voyez *Harmodius*.

ARISTOMÈNE est déclaré chef des Messéniens, II, 154. Vainqueur des Lacédémoniens, 155. Blessé, perd l'usage de ses sens, 157. Revenu à lui, se trouve sur un tas de morts et de mourants dans un séjour ténébreux, 157. Comment il en sort; il retourne auprès des siens, se venge des Lacédémoniens et des Corinthiens, 158. Ne pouvant plus défendre Ira, il rassemble les femmes, les enfants, avec une troupe de soldats, et arrive en Arcadie, 160. Il donne son fils à ses fidèles compagnons, qui, sous sa conduite, se rendent en Sicile, 160. Meurt à Rhodes, 160.

ARISTOPHANE, poëte comique, III, 92. Compose contre Cicéron une pièce pleine de fiel, 94. Traite dans les sujets allégoriques les intérêts les plus importants de la république, 95. Joue Socrate sur le théâtre d'Athènes, 53. Callistrate et Philonide, excellents acteurs, secondent ses efforts, 95. Il réforme la licence de ses pièces, vers la fin de la guerre du Péloponèse, 95. Son jugement sur Eschyle, Sophocle, Euripide, 83. De grands défauts et de grandes beautés dans ses pièces, 139. Voyez *Comédie*.

ARISTOTE, philosophe, disciple de Platon, I, 238. Quitte Athènes, II, 384. Ses réparties, 384. S'établit à Mytilène, capitale de Lesbos; il se charge de l'éducation d'Alexandre, fils de Philippe, 412. Son ouvrage sur les différentes espèces de gouvernements, 414. Son éloge, sa méthode, étendue de ses projets, son histoire générale et particulière de la nature, III, 2.

ARISTRATE, s'empare du pouvoir suprême à Sicyone, après la mort d'Euphron, II, 109.

ARMÉES des Athéniens, I, 257. Dans les derniers temps n'étaient presque plus composées que de mercenaires, 264. Voyez *Athéniens*. — Armées des Lacédémoniens, I, 225.

ARMES. Leurs formes, leurs usages, I, 262.

ARSAME, ministre du roi de Perse. Ses grandes qualités, II, 375; III, 274.

ARTÉMISE, reine d'Halicarnasse et de quelques îles voisines, suit Xerxès dans son expédition, I, 134. Conseils qu'elle donne à ce prince, 134. Son tombeau à Leucade, II, 92.

ARTÉMISE, femme de Mausole, roi de Carie, II, 367. Sa tendresse pour son mari, 367. Invite les orateurs à en faire l'éloge, 367. Lui fait construire un tombeau magnifique; description de ce tombeau, 368.

ARTS. Remarques sur leur origine, II, 109. En Grèce, les causes morales ont plus influé sur leurs progrès que les causes physiques, I, 190.

ARTS du *Dessin*, de la *Peinture*, de la *Sculpture*. Voyez ces mots.

ASCRA, ville de Béotie, patrie d'Hésiode, II, 53.

ASIE, extrait d'un voyage sur ses côtes, et dans quelques-unes des îles voisines, III, 144. Environ deux siècles après la guerre de Troie, des Ioniens, des Éoliens, et des Doriens s'établissent sur ses côtes, 146. Elles sont renommées pour leur richesse et leur beauté, 146.

ASILE (droit d'), à quels lieux accordé, I, 334.

ASPASIE, accusée d'irréligion, I, 160.

Maîtresse de Périclès, devient sa femme, 183. Son éloge; les Athéniens les plus distingués s'assemblaient auprès d'elle, 191.
SEMBLÉES DU PEUPLE à Athènes. Quel en était l'objet., I, 290. Comment on y opinait, 292.
STRES (cours des). Les Égyptiens et les Chaldéens en ont donné les premières notions aux Grecs, II, 25.
ASTRONOMIE (idée générale de l'état de l') parmi les Grecs dans le milieu du quatrième siècle avant J. C., 27.
ASTYDAMAS, auteur dramatique, remporte quinze fois le prix, III, 90. Son fils, de même nom, eut pour concurrents Asclépiade, Apharée, et Théodecte, 90.
ATHÉISME. Plusieurs auteurs anciens en ont été accusés, III, 253.
ATHÈNES. Sa fondation, I, 52. Consacrée à Minerve, 51. Description sommaire de cette ville, 229. Description plus détaillée, 272. Sa citadelle, 278. Divisée, ainsi que l'Attique, en dix tribus, 289. Prise par Lysander, 181. Il y établit trente magistrats, qui en deviennent les tyrans, 181. Elle secoue le joug de Lacédémone, accepte le traité d'Antalcidas, 182. Fut moins le berceau que le séjour des talents, 191.
ATHÉNIENNES. I, 320. Leurs parures, 371. La loi ne leur permet guère de sortir dans le jour, 321. Leurs occupations, leurs ameublements, etc., 371.
ATHENIENS. — Leur caractère, I, 296. Leur légèreté, II, 384. Mœurs et vie civile, I, 317. Religion; ministres sacrés; crimes contre la religion, 327. Fêtes, 363. Maisons et repas, 370. — Éducation, cérémonies pour inscrire un jeune Athénien au nombre des enfants légitimes, 388. Acte qui les mettait en possession de tous les droits de citoyen, 388. Athénien par adoption, 233. — *Commerce* des Athéniens, III, 1. Le port du Pirée est très-fréquenté et pourrait l'être davantage, II, 283. Les lois ont mis des entraves au commerce, 283. Plus le commerce est florissant, plus on est forcé de multiplier les lois, 284. Quand sont jugées les causes qui regardent le commerce, 284. L'exportation du blé de l'Attique défendue, 284. D'où en tirent les Athéniens, 284. Ce qu'ils tirent de différents pays, 284. L'huile est la seule denrée que les Athéniens puissent exporter sans payer des droits, 285. Ce qu'ils achètent, ce qu'ils exportent, 285. Quels étrangers peuvent trafiquer au marché public, 285. Loi contre le monopole du blé, 285. — *Finances, impositions* des Athéniens, 288. Droits d'entrée et de sortie, 288. Menées des traitants, 289. Revenus tirés des peuples tributaires, 289. Dons gratuits, 289. Contributions des peuples alliés, 289. Contributions forcées, 290. Contribution pour l'entretien de la marine, 290. Démosthène avait rendu la perception de cet impôt beaucoup plus facile, et plus conforme à l'équité, 291. Loi des échanges sur cet objet, 291. Zèle et ambition des commandants des galères, 291. Autres dépenses volontaires ou forcées des riches, 292. Officiers chargés de veiller à l'administration des finances, 292. Caisses et receveurs des deniers publics, 292. Richesses des Athéniens; leurs mines d'argent leur sont d'une grande ressource, 285. Manière dont ils font valoir leur argent dans le commerce, 286. Ont des banquiers; leurs fonctions, 286. L'or était fort rare en Grèce avant Philippe, 288. D'où on le tirait, à quoi on l'employait, 288. Ce qui le rendit plus commun, 288. Monnaies différentes, 287. Drachme, didrachme, tétradrachme, obole, 288. — *Service militaire.* On élit tous les ans dix généraux, I, 258. A quel âge et jusqu'à quel âge on est tenu de servir, 258. Ceux qui sont dispensés du service, 258. Où sont inscrits les noms de ceux qui doivent faire la campagne, 258. Soldats, cérémonies pour enrôler un jeune homme à la milice, 288. Soldats oplites, ou pesamment armés. Leurs armes, 29. Changements introduits par Iphicrate dans leurs armes, 259. Soldats armés à la légère. Leur destination, 259. — *Histoire* des Athéniens. Si on la termine à la bataille de Chéronée, elle ne comprend guère que trois cents ans. On peut la diviser en trois intervalles de temps : le siècle de Solon ou des lois ; le siècle de Thémistocle et d'Aristide, c'est celui de la gloire; le siècle de Périclès, celui du luxe et des arts, 84. Ils contribuent à la prise de Sardes, 113. Font plusieurs conquêtes, 151. Attaquent Corinthe, Épidaure, 152. Battus à Tanagra, rappellent Cimon de l'exil, 153. Rejettent un projet de Thémistocle, parce qu'il est injuste; et quelques années après suivent l'avis injuste des Samiens, parce qu'il est utile, 156. Secourent Corcyre, 161. Assiégent Potidée. Vont ravager les côtes du Péloponèse, 161. Maltraités par les trente magistrats établis par Lysander, qui deviennent des tyrans, 181. Leurs démêlés avec Philippe, roi de Macédoine. Après

bien des négociations, ils font un traité avec ce prince; leurs craintes augmentent; ils s'unissent avec les Thébains, et sont vaincus à Chéronée en Béotie, II, 360; III, 275. Voyez *Athènes* et *Grèce*.

ATHLÈTES. Il y avait en Grèce des écoles pour eux, entretenues aux dépens du public, I, 190. Serment qu'ils faisaient avant de combattre, II, 126. Serment de leurs instituteurs, 126. Conditions pour être admis à combattre, 126. Règle qu'il fallait observer dans les combats, 127. Ceux qui étaient convaincus de mauvaises manœuvres étaient punis, 139. Suites funestes de la voracité de plusieurs d'entre eux, I, 250.

ATTALUS, Athlète. Anecdote qui le concerne, II, 409.

ATTERRISSEMENTS formés en diverses contrées par les rivières et par la mer, III, 13.

ATTIQUE. Ses premiers habitants. Voyez *Cécrops*. Dédaignés par les nations farouches de la Grèce, I, 50. Se réunissent à Athènes, 52. Progrès de leur civilisation et de leurs connaissances, 53. Divisés en trois classes. Grand nombre d'esclaves dans l'Attique, II, 230. Légère notion de ce pays, 230. Description plus détaillée de l'Attique, II. 326. Ses champs séparés par des haies ou par des murailles, 326. De petites colonnes désignent ceux qui sont hypothéqués.326. Le possesseur d'un champ ne peut y faire un puits, un mur, une maison, qu'à une distance du champ voisin, ni détourner sur celui-ci l'eau qui l'incommode, 326. — *Agriculture* de l'Attique. Les Égyptiens en ont enseigné les principes aux Athéniens, et ceux-ci aux autres peuples de la Grèce, 332. Moyens que proposait Xénophon pour l'encourager, 338. Philosophes qui ont écrit sur ce sujet, 332. Préceptes sur l'agriculture, 333. Le labourage se fait en Attique avec des bœufs, 331. Culture des arbres, 335. Greffe, 336. Figuiers, grenadiers, etc., 336. Fruits de l'Attique remarquables par leur douceur, 336. Différence des sexes dans les arbres et dans les plantes, 336. Préceptes sur les plantes potagères, 335. — Préceptes pour la culture de la vigne, 338. Taille de la vigne; ses différents labours; comment on rajeunit un cep; méthode pour avoir des raisins sans pepins; pour en avoir de blancs et de noirs à un même cep, à une même grappe, 333. Vendanges de l'Attique; diverses manières de conserver le vin, 327. Chansons et danses du pressoir, 327. — *Moisson* de l'Attique; comment elle se fait, 326. Chansons des moissonneurs; manière de battre le grain, 327. Les travaux de la campagne sont accompagnés dans l'Attique de fêtes et de sacrifices, 328

AULIDE ou plutôt AULIS, bourg auprès duquel la flotte d'Agamemnon fut longtemps retenue, I, 64, 223.

B

BABYLONE. Darius s'en empare après dix-neuf mois de siége, I, 109.

BACCHUS. Ses fêtes dans l'île d'Andros, III, 208. Spécialement honoré à Naxos, 219, 212. Voyez *Brauron*.

BACCHILYDE, célèbre poëte lyrique, III, 213 Partagea pendant quelque temps avec Pindare la faveur du roi Hiéron, 214 Bains publics et particuliers, I, 319.

BEAUTÉ. D'où résulte la beauté, soit universelle, soit individuelle, III, 155. Sentiments de Platon à ce sujet, 156 Celui d'Aristote, 157. En Élide, prix décerné à la beauté, II, 117. Mot d'Aristote sur la beauté, 284.

BELMINA, place forte; source de querelles entre les Spartiates et les Arcadiens, II, 243.

BÉOTARQUES, chefs des Béotiens, II, 59.

BÉOTIE (voyage de), II, 49. Fertile en blés, 60. L'hiver y est très-froid, 66. Proverbes sur plusieurs de ses villes, 67. Grands hommes qu'elle a produits, 61.

BÉOTIENS (les) sont braves et robustes, II, 60. Ils paraissent lourds et stupides, 61. Leur goût pour la musique et pour la table; leur caractère, 65. Leur bataillon sacré, 66. Témoignage que Philippe de Macédoine rend au courage de ce bataillon, 66.

BIAS de Priène, un des sages de la Grèce, I, 88. Conseils qu'il donne aux peuples de l'Ionie, III, 149.

BIBLIOTHÈQUE d'un Athénien. Pisistrate avait fait une collection de livres, et l'avait rendue publique, II, 1. Sur quelles matières on écrivait; copistes de profession, 1 Division d'une bibliothèque. La Philosophie, 1. L'Astronomie et la Géographie, 20. La Logique, 293. La Rhétorique, 302. La Physique et l'Histoire naturelle, III, 1. L'Histoire, 29. La Poésie, 260. La Morale, 271.

BLÉ. Les Athéniens en tiraient de l'Égypte, de la Sicile, de la Chersonèse Taurique, aujourd'hui Crimée, où l'on en recueillait en très-grande

quantité, I, 193. La Béotie en produit beaucoup, II, 284. de même que la Thessalie, 75. Défendu aux Athéniens d'en exporter, 284. Défendu aux particuliers d'en acheter au delà d'une certaine quantité, 285. Prix ordinaire du blé, 285. Manière de le cultiver et de le conserver, 333.

BONHEUR. On se partage sur sa nature, III, 231. Les uns le doivent à leur caractère ; les autres peuvent l'acquérir par un travail constant, 233. En quoi il devrait consister, I, 403 ; III, 231.

BOSPHORE CIMMERIEN, I, 193.

BOSPHORE DE THRACE, I, 205.

BOUCLIER. Le déshonneur attaché à sa perte; pourquoi, I, 261. Spartiate puni pour avoir combattu sans bouclier, II, 176.

BRAURON, bourg de l'Attique où l'on célèbre la fête de Diane, II, 338 ; et celle de Bacchus, 339.

BUTIN. Le droit d'en disposer ou d'en faire la répartition, a toujours été regardé comme une des prérogatives du général, I, 264.

BYZANCE. Description de cette ville, I, 206. Le peuple y a la souveraine autorité. Mot d'Anacharsis à Solon, 207. Fertilité de son territoire, sa position avantageuse, 207.

BYZANTINS (les) secourent Périnthe assiégée par Philippe, et sont eux mêmes assiégés par ce prince. Délivrés par Phocion qui commandait les Athéniens, ils décernent, par reconnaissance, une statue au peuple d'Athènes, III, 275, 277, 278.

C

CADMUS, arrive en Béotie avec une colonie de Phéniciens, I. 49. Y introduit l'art de l'écriture, 53. Chassé du trône qu'il avait élevé, 60.

CADMUS DE MILET, un des premiers qui aient écrit l'histoire en prose I, 188 ; III, 29.

CALENDRIER GREC, réglé par Méton, II 26.

CALLIMAQUE, polémarque, conseille la bataille de Marathon; y commande l'aile droite des Grecs, I, 117.

CALLIPIDE, acteur outré dans ses gestes, surnommé le Singe, III, 104.

CALLIPPE, Athénien, devient ami de Dion, le suit en Sicile, II, 356. Conspire contre lui, 356. Malgré le plus terrible des serments le fait périr, 357. Périt lui-même accablé de misère, 357.

CAMBYSE, fils de Cyrus, soumet plusieurs nations de l'Afrique, I, 107.

CAPANÉE, un des chefs de la première guerre de Thèbes, I, 62.

CAPHIES, ville de l'Arcadie. Ce qu'on y voit de remarquable, II, 252.

CARACTÈRES ou PORTRAIT DES MOEURS. Ce genre était connu des Grecs. Grandeur d'âme peinte par Aristote, III, 274.

CARTHAGE. Son gouvernement incline vers l'oligarchie, II, 419. Développement du système qu'elle a suivi, 424.

CARYSTE, ville d'Eubée, a beaucoup de pâturages, des carrières de marbre, et une pierre dont on fait une toile incombustible, I, 220.

CAUNUS, ville de Carie. Le pays est fertile, mais il y règne souvent des fièvres, III, 157. Voyez *Stratonicus*.

CAUSES PREMIÈRES (discours sur les), II, 8.

CAVALERIE, Principales forces des armées persanes, I, 102.

CAVALERIE D'ATHÈNES. Moins bonne que celle de Thèbes; pourquoi, I, 68.

CAVALIERS D'ATHÈNES (revue des) par les officiers généraux, I, 263.

CÉCROPS, originaire de Saïs en Égypte, paraît dans l'Attique, réunit, instruit et police les Athéniens par des lois, jette les fondements d'Athènes et de onze autres villes; établit l'Aréopage. Son tombeau, sa mémoire, ses successeurs, I, 2.

CÉLIBATAIRES, à Sparte, ne sont pas respectés dans leur vieillesse comme les autres citoyens, II. 210.

CENCHRÉE, port de Corynthe, II, 98.

CENS, état des biens de chaque citoyen. Celui que l'on exige dans l'oligarchie est si fort, que les plus riches forment seuls l'assemblée générale: ce qui est vicieux; on n'y a point égard dans certaines démocraties, c'est un vice plus grand encore, II, 431.

CÉOS, île très-fertile et très-peuplée, où l'on honore Aristée, Apollon, Minerve, Bacchus, III, 209. A Ioulis, la loi permet le suicide aux personnes âgées de soixante ans, 210. Les habitants sont braves, 210. La ville est superbe, et a produit plusieurs hommes célèbres, 210.

CÉPHISE, rivière qui coule auprès d'Athènes, I, 230. Autre rivière du même nom dans le territoire d'Éleusis, III, 66.

CÉRÉMONIES. Beautés des cérémonies religieuses à Athènes, I, 329. Cérémonies effrayantes qui précèdent les jugements de l'Aréopage, 308. Des Béotiens dans la fête des rameaux de laurier, II, 60. Du couronnement des vainqueurs aux jeux olympiques, 137

De l'expiation quand on avait tué quelqu'un, I, 70. Des funérailles des personnes mortes en combattant pour la patrie, 288.
CÉRÈS. Voyez *Éleusis*.
CERF. Durée de sa vie, 247.
CHABRIAS, général athénien, I, 242. Idée de ses talents militaires, 363. Périt dans le port de Chio, 363.
CHALCIS, ville d'Eubée, sa situation, I, 221.
CHALDÉENS (les). Les Grecs leur doivent en partie leurs notions sur le cours des astres, II, 26.
CHAMBRE DES COMPTES à Athènes. Ses fonctions, I, 303.
CHAMPS ÉLYSÉES, séjour du bonheur dans la religion des Grecs, 76.
CHANSONS. Les Grecs en avaient de plusieurs espèces. Chansons de table, militaires, des vendangeurs, etc., III, 267. Voyez *Chant* et *Harmodius*.
CHANT mêlé aux plaisirs de la table, à Athènes, 382.
CHARÈS, général athénien, vain et sans talents, I, 250. Corrompu, avide, ne se soutenait auprès du peuple que par les fêtes qu'il lui donnait, II, 288. Fait condamner à l'amende ses collègues Timothée et Iphicrate, 357. Se met à la solde d'Artabaze, 358. Les Athéniens, sur les plaintes d'Artaxerxès, rappellent Charès et font la paix, 359 Envoyé sans succès au secours des Olynthiens, 378. Est employé contre Philippe, et battu à Chéronée, III, 281.
CHARONDAS, législateur de divers peuples de Sicile, II, 437. Belles maximes mises à la tête de son code, 438.
CHARS (l'usage des) défendu dans les États de Philippe. Pourquoi, II, 405.
CHASSES. Détails sur les différentes chasses en Élide, II, 140, 142. Moyens imaginés par différents peuples pour prendre les animaux féroces, 142.
CHEFS ET SOLDATS ÉTRANGERS dans les armées athéniennes, I, 268.
CHÉRONÉE, ville de Béotie, célèbre par la bataille qu'y gagna Philippe, III, 282.
CHERSONÈSE TAURIQUE. Sa fertilité, son commerce, I, 193.
CHERSONÈSE DE THRACE. Sa possession assure aux Athéniens la navigation de l'Hellespont, II, 394.
CHILON de Lacédémone, un des sages de la Grèce, I, 87. Expira de joie en embrassant son fils vainqueur aux jeux olympiques, II, 138.
CHIO. Idée de cette île, III, 144. Ses habitants prétendent qu'Homère y est né, 145. Leur puissance et leurs richesses leur devinrent funestes, 145.
CHOEUR, Voyez *Théâtre*.
CHRONOLOGIE. Incertitude de l'ancienne chronologie des Grecs, III, 39.
CIGOGNES, respectées dans la Thessalie, qu'elles avaient délivrée des serpents qui l'infestaient, II, 77.
CIMON, fils de Miltiade. Ses qualités, I, 150. Ses exploits, 150. Sa politique à l'égard des alliés, 151. Va au secours d'Inarus, 152. Est rappelé de l'exil par les Athéniens battus à Tanagra, 153. Fait signer une trêve de cinq ans entre Lacédémone et Athènes, 153. Force Artaxerxès à demander la paix en suppliant, 153. Comparé à Périclès, qui le fait exiler, 159. Meurt en Chypre, 154.
CITOYEN. Pour avoir ce titre, il suffisait à Athènes d'être fils d'un père et d'une mère qui fussent citoyens, I, 233. Plusieurs souverains l'ont sollicité, difficultés pour l'obtenir, 233. En d'autres républiques, on n'était citoyen que lorsqu'on descendait d'une suite d'aïeux qui eux-mêmes l'avaient été, II, 423. Suivant Aristote il ne faudrait accorder cette prérogative qu'à celui qui, libre de tout autre soin, serait uniquement consacré au service de la patrie, d'où il suivrait que le nom de citoyen ne conviendrait qu'imparfaitement aux enfants et aux vieillards décrépits, et nullement à ceux qui exercent des arts mécaniques, 428. Quelle espèce d'égalité doit régner entre les citoyens? On n'en admet aucune dans l'oligarchie; celle qu'on affecte dans la démocratie détruit toute subordination, 429. Des législateurs voulurent établir l'égalité des fortunes, et ne purent réussir, 429. La liberté du citoyen ne consiste pas à faire tout ce qu'on veut, mais à n'être obligé de faire que ce qu'ordonnent les lois, 429.
CLAZOMÈNES, île, tire un grand profit de ses huiles, III, 150. Patrie d'Anaxagore, 153.
CLAZOMÉNIENS. Comment ils rétablirent leurs finances, III, 150.
CLÉOBULE de Lindus, un des sept sages de la Grèce, I, 87.
CLÉOMBROTE, roi de Sparte, vaincu et tué à Leuctres, I, 202. Comment on reçut la nouvelle de sa défaite à Sparte, 203.
CLÉON, remplace Périclès mort de la peste à Athènes, I, 172. Il perd la vie en Thrace, II, 172.

Cléophante, de Corinthe, fut le premier peintre qui coloria les traits du visage, II, 110.
Clisthène, roi de Sicyone. Voyez ce mot.
Clisthène d'Athènes, force Hippias d'abdiquer la tyrannie, I, 102. Raffermit la constitution établie par Solon, 103. Partage en dix tribus les quatre qui subsistaient avant lui, 105.
Cnide, dans la Doride, patrie de Ctésias et d'Eudoxe, III, 154. Célèbre par le temple et la statue de Vénus, et par le bois sacré qui est auprès de ce temple, 153.
Cocyte, fleuve de l'Épire, II, 87.
Codrus, dernier roi d'Athènes, I, 5. Se dévoue à la mort pour le salut de la patrie, I, 68.
Colonies grecques, établies jusque dans les mers les plus éloignées; quels furent les motifs de ces émigrations; quels étaient les rapports des colonies avec leurs métropoles, I, 208; II, 106. Établissement des Grecs sur les côtes de l'Asie Mineure, dans les cantons connus sous le nom d'Éolide, d'Ionie et de Doride, I, 77; III, 145. Leurs mœurs, leur gouvernement ibid.
Colonnes où l'on gravait des traités d'alliance, II, 124. Autres qui désignaient dans l'Attique les terres ou les maisons hypothequées, 124. Autres colonnes autour du temple d'Esculape, à Épidaure, sur lesquelles étaient inscrits les noms des malades, leurs maladies, et les moyens de leurs guérisons, 267.
Colophon, patrie de Xénophanès, III, 153.
Combats. Les combats singuliers avaient souvent lieu entre les Grecs et les Troyens; mais la fuite n'était pas honteuse, lorsque les forces n'étaient pas égales, I, 65. Combats gymniques des Athéniens, I, 364. Combats scéniques, 364. Combats aux jeux olympiques; ordre que l'on y suit, II, 126.
Comédie (histoire de la), III, 91. Ses commencements, 91. Les auteurs qui se distinguèrent dans ce genre, 92. Socrate n'assistait point à la représentation des comédies, et la loi défendait aux aéropagites d'en composer, 137. Mais il voyait avec plaisir les pièces d'Euripide, et e timait Sophocle, 137. Aristophane connut l'espèce de plaisanterie qui doit plaire à tous les siècles, 139. Idée de plusieurs scènes de la comédie des Oiseaux, d'Aristophane, 139. Le goût de la comédie ne peut naître et se perfectionner que chez les peuples riches et éclairés, 143.
Comètes (sentiments sur les). Les anciens n'en ont pas connu le cours, II, 30.
Commerce. Voyez *Athéniens*, *Corinthe*, *Rhodiens*.
Concours établis dans la Grèce pour les beaux-arts, I, 189.
Confédération des peuples de la Grèce dès les temps les plus anciens. Les villes de chaque province s'étaient unies par une ligue fédérative. Voyez *Diète*.
Connaissances apportées en Grèce par Thalès, Pythagore et autres Grecs, de leurs voyages en Egypte et en Asie, I, 188.
Contributions que les Athéniens exigeaient des villes et des îles alliées, II, 289; contributions volontaires auxquelles ils se soumettaient dans les besoins pressants de l'État, 290.
Convenance, une des principales qualités de l'élocution, laquelle doit varier suivant le caractère de celui qui parle ou de ceux dont il parle, suivant la nature des matières qu'il traite et des circonstances où il se trouve, II, 312.
Copaïs. Lac. Sa description et sa grandeur, II, 67. Canaux pour l'écoulement de ses eaux, 67.
Coquilles. Pourquoi on trouve des coquilles dans les montagnes, et des poissons pétrifiés dans les carrières, III, 13.
Corax, de Syracuse, un des premiers qui aient fait un traité de rhétorique, II, 304.
Corinne, de Tanagra, prit des leçons de poésie sous Myrtis avec Pindare, II, 62. L'emporta cinq fois sur ce poëte, 65.
Corinthe. Sa situation, II, 98. Sa grandeur, 98. Ses curiosités, 98. Sa citadelle, 99. Est l'entrepôt de l'Asie et de l'Europe, 100. Pleine de magasins et de manufactures, 101. Les femmes y sont fort belles, 102. Les courtisanes y ruinent les étrangers, 102. Elles ne sont pas admises à la fête de Vénus, célébrée par les femmes honnêtes, 102. Variations arrivées dans son gouvernement, 102. Syracuse, Potidée, Corcyre, etc., colonies de Corinthe, 106.
Corinthiens. Après l'extinction de la royauté, les Corinthiens formèrent un gouvernement qui tenait plus de l'oligarchie que de la démocratie, II, 105. Phidon, un de leurs législateurs, en laissant subsister l'inégalité des fortunes, avait tâché de dé-

terminer le nombre des familles et des citoyens, 105.
Coronée, ville du Péloponèse, construite par ordre d'Épaminondas, II, 149.
Corycius. Voyez *Antres*.
Cos (île de). Ses particularités, III, 171. Son temple d'Esculape, 171. Patrie d'Hippocrate, 153.
Cotylius, montagne célèbre par un temple d'Apollon, II, 248.
Cotys, roi de Thrace. Son caractère, ses revenus, II, 85. Ses folies, sa cruauté, sa mort, 85.
Courage (le vrai). En quoi il consiste, I, 402.
Course de chevaux et de chars aux jeux olympiques, II, 128. Détails sur la course des chars, 128.
Courtisanes à Athènes. Les lois les protégent, I, 322. Les jeunes gens se ruinent avec elles, 322. Courtisanes de Corinthe. Voyez *Corinthe*.
Cranaus, roi d'Athènes, successeur de Cécrops, I, 53. Détrôné par Amphictyon, 54.
Cratès, auteur de comédies, III, 92.
Cratinus. auteur de comédies, III, 92.
Créophile de Samos, accueillit Homère et conserva ses écrits, III, 179.
Cresphonte, un des Héraclides, obtient la souveraineté de la Messénie, I, 68; II, 185.
Crésus. Présents qu'il fit au temple de Delphes, I, 345.
Crète (île de), aujourd'hui Candie, III, 161. Son heureuse position; la nature du sol, ses productions, ses ports, ses villes du temps d'Homère, 164. Ses traditions fabuleuses, 161. Ses anciennes conquêtes, 165. Tombeau ou antre de Jupiter, 163. Mont Ida, 178. Voyez *Labyrinthe*.
Crétois (les), sont excellents archers et frondeurs, III, 165. Rhadamanthe et Minos leur donnèrent des lois célèbres, dont Lycurgue profita pour Sparte, 166. Pourquoi ils ont plutôt dégénéré de leurs institutions que les Spartiates, 166. Syncrétisme; quelle est cette loi, 167. Crétois qui se sont distingués dans la poésie et dans les arts, 167.
Cryptie, ou embuscade, exercice militaire des Spartiates, II, 209.
Ctésias, de Cnide, donna l'histoire des Assyriens et des Perses, III, 33.
Cuisine. Auteurs grecs qui en ont écrit, I, 377.
Culture des terres, était protégée par les rois de Perse, II, 375.
Cume en Éolide. Ses habitants vertueux; ils passaient pour des hommes presque stupides, III, 149.
Curie. Chaque tribu, parmi les Athéniens, se divisait en trois curies, et chaque curie en trente classes, I, 388. Chaque Athénien était inscrit dans l'une des curies, soit d'abord après sa naissance, soit à l'âge de trois ou quatre ans, rarement après la septième année, 388.
Cyclades (îles), pourquoi ainsi appelées, III, 206. Après avoir été soumises à différentes puissances, elles se formèrent en républiques, 207. Furent enfin assujetties par les Athéniens, 207.
Cycle épique, recueil qui contenait les anciennes traditions des Grecs, et où les auteurs dramatiques puisaient les sujets de leurs pièces, III, 124, 263.
Cycle de Méton. Voyez *Méton*.
Cydippe, prêtresse de Junon à Argos. Ce qui arriva à ses deux fils Biton et Cléobie, II, 261.
Cyllène, la plus haute montagne de l'Arcadie, II, 251. Port de la ville d'Élis, 118.
Cylon veut s'emparer de l'autorité à Athènes, I, 85. Ses partisans mis à mort, 85.
Cynosarge. Voyez *Gymnases*.
Cyparissia, port, II, 148.
Cypsélus devient roi de Corinthe, II, 103. Fut d'abord cruel et ensuite très-humain, 103.
Cyrus, élève la puissance des Perses, I, 107. Sa conduite envers Panthée, II, 144.
Cythère, île à l'extrémité de la Laconie, II, 166. Idée de cette île et de ses habitants, 166.
Cythnos, île cyclade, renommée pour ses pâturages, III, 214.

D

Dames (jeu des), connu, suivant les apparences, parmi les Grecs, I, 317.
Damindas, Spartiate. Sa réponse aux envoyés de Philippe, II, 222.
Damon et Phintias, modèle de la plus parfaite amitié. Leur histoire, III, 243.
Danaus, roi d'Argos. Son arrivée en Grèce, I, 49, Ses descendants, 67.
Danse proprement dite, se mêlait non-seulement aux cérémonies religieuses, mais encore aux repas. Les Athéniens regardaient comme impolis ceux qui, dans l'occasion, refusaient de se livrer à cet exercice, I, 383. Les Thessaliens l'estimaient tellement, qu'ils appliquaient les termes de cet art aux fonctions des magistrats et des généraux, II, 77. On donnait aussi

le nom de danse au jeu des acteurs, à la marche des chœurs, III, 103.

DAPHNÉ, fille du Ladon. Son aventure, II, 249.

DARIUS, fils d'Hystaspe, devient roi de Perse, I, 108. Divise son empire en vingt satrapies, 109. Fait des lois sages, 109. Étendue de son empire, ses revenus, 109. Sur les avis de Démocède, fait la guerre aux Grecs, 111. Marche contre les Scythes, 112. Soumet les peuples qui habitent auprès de l'Indus, 113. Sa mort, 119.

DATIS reçoit ordre de Darius de détruire Athènes et Érétrie, I, 115.

DÉCENCE. Avec quelle sévérité on la faisait autrefois observer aux jeunes Athéniens, I, 404.

DÉCLAMATION. Quelles sont les parties de la tragedie que l'on déclamait. Voyez *Théâtre*.

DÉCRETS du sénat et du peuple d'Athènes dans l'administration, I, 293.

DÉDALE de Sicyone, fameux sculpteur, fut, à ce qu'il paraît, le premier qui détacha les bras, les mains, les jambes et les pieds dans les statues, II, 110.

DÉGRADATION à Athènes. Voyez *Peines afflictives*.

DÉLITS. Difficulté de proportionner les peines aux delits; ce que la jurisprudence d'Athènes statuait à cet égard, I, 314. Quels soins on mettait à Lacédémone à l'examen des délits qui entraînaient la peine de mort, II, 198.

DÉLOS et les Cyclades, III, 199. Idée de la ville de Délos, 203. Circuit et largeur de l'île; situation de la ville, 204. Ses divers gouvernements, 204. Les tombeaux de ses anciens habitants ont été transportés dans l'île de Rhénée, 204. La paix y règne toujours, 204. *Temple d'Apollon*, son antiquité, sa description, 201. Autel qui passe pour une des merveilles du monde, 201. Autre autel où Pythagore venait faire ses offrandes, 202. Statue d'Apollon de vingt-quatre pieds, 202. Palmier de bronze, 202. Différentes possessions appartenantes au temple, 224. — *Fêtes de Délos*. Elles revenaient tous les ans au printemps; mais à chaque quatrième année, elles se célébraient avec plus de magnificence, 200. Elles attirent un grand nombre d'étrangers, 203. Des députations solennelles, nommées Théories, y venaient des îles et des divers cantons de la Grèce, 221. Diverses petites flottes les amenaient à Délos, 221. Les proues des vaisseaux offraient des attributs propres à chaque nation, 227. Théories des îles de Rhénée, de Mycone, de Céos, d'Andros et de quelques autres endroits, 222. Celle des Athéniens, sa magnificence, 223. Celle dont fut chargé Nicias, général des Athéniens; son offrande, son sacrifice, 223. Celle des Téniens, qui, outre ses offrandes, apportait celles des Hyperboréens, 226. Frais de la théorie des Athéniens, 224. Ballet des jeunes Déliens et danses des jeunes Déliennes, 222. Ballet des Athéniens et des Déliens pour figurer les sinuosités du labyrinthe de Crète, 223. Ballet des nautonniers; cérémonie bizarre qui le précède; ils dansent les mains liées derrière le dos, 225. Ces nautonniers étaient des marchands étrangers; leur trafic, 225. Prix accordés aux vainqueurs, 224. Les poëtes les plus distingués avaient composé des hymnes pour ces fêtes, 222. Après les cérémonies du temple, le sénat de Délos donnait un repas sur les bords de l'Inopus; repas institué et fondé par Nicias, 224. *Commerce* qu'on faisait dans l'île de Délos. Le cuivre qu'on tirait de ses mines se convertissait en vases élégants, 225. Ses habitants avaient trouvé l'art d'engraisser la volaille, 226.

DELPHES. Description de cette ville, I, 342. Ses temples, 342. L'antre du temple d'Apollon, 349. Les Grecs envoyèrent des présents au temple, après la bataille de Salamine, I, 138.

DÉMADE, orateur. Son premier état, II, 385. Ses bonnes et ses mauvaises qualités, 385. Ce qu'il dit à Philippe après la bataille de Chéronée, III, 283.

DÉMARATE, roi de Lacédémone. Ce qu'il dit à Xercès sur ses projets, I, 121.

DÉMOCÈDE, engage Darius à envahir la Grèce. S'enfuit en Italie, I, 111.

DÉMOCRITE. Voyez *Gouvernement*.

DÉMOCRITE d'Abdère, céda ses biens à son frère, et passa le reste de ses jours dans la retraite, II, 7. Son système de philosophie, 19. Son opinion sur les comètes, 30. Sur la voie lactée, 30. Ses écrits, ses découvertes, son éloge, III, 4.

DÉMOSTHÈNE, orateur, disciple de Platon, I, 238. Etat de son père, 238. Gagne un procès contre ses tuteurs, 238. Fréquente l'école d'Isée; pourquoi il va à l'Académie, 238. Transcrit huit fois l'histoire de Thucydide, pour se former le style, II, 1. Sur le bruit des préparatifs immenses du roi de Perse, il engage les Athéniens à se mettre en état de défense, 362.

Il fait voir que la sûreté d'Athènes dépend de l'équilibre qu'elle saura maintenir entre Lacédémone et Thèbes, 363. Peint avec les plus fortes couleurs l'indolence des Athéniens et l'activité de Philippe, 365. Montre un zèle ardent pour la patrie, 386. Ne réussit pas les premières fois à la tribune, se corrige ensuite à force de travail. 386, Reproches qu'on lui a faits, 386. Reçoit un soufflet de Midias, et le fait condamner à l'amende, 387. Il accuse un de ses cousins de l'avoir blessé; bon mot à ce sujet, 387. Son amour-propre, 387. Est déconcerté devant Philippe, 391. Sa conduite à l'égard des ambassadeurs de Philippe. Accuse les ambassadeurs athéniens de s'être vendus à ce prince, 393, 397. Bon mot de Parménion à ces ambassadeurs, 398. Démosthène engage le sénat à voler au secours des Phocéens, 398. Soulève la Grèce contre Philippe, III, 271. Ménage une alliance entre les Athéniens et les Thébains, 281. Génie vigoureux et sublime, II, 399.

Denrées (valeur des principales) à Athènes, I, 324.

Denys l'ancien, roi de Syracuse, s'entretient avec Platon, est offensé de ses réponses, et veut le faire périr, I, 199; II, 39. Envoie une députation solennelle aux jeux olympiques, pour y réciter ses vers, II, 132. Ses ouvrages. Sollicite bassement des suffrages, et ne peut obtenir ceux de Philoxène, III, 90. Vieille femme qui priait les dieux de ne pas survivre à ce tyran. Pourquoi, II, 40.

Denys le jeune, roi de Syracuse, sollicite Platon de venir à sa cour, II, 41. La manière dont il le reçoit, et dont il le traite ensuite, 41. Ses bonnes et ses mauvaises qualités, 44. Consent au départ de Platon, 44. Il le presse de revenir et le renvoie encore, 48. Chassé de ses États, il se sauve en Italie, 351. Il remonte sur le trône, 351. En est chassé par Timoléon, 439. Sa conduite à Corinthe, 440. Ses entretiens avec Philippe roi de Macédoine, 441. Sa fin, 441.

Dés (jeu des), I, 317.

Désertion, punie de mort parmi les Athéniens, I, 263.

Dessin (l'art du). Son origine, II, 109.

Devins et Interprètes, suivent l'armée, 106, 182. Dirigent les consciences, 182. Ont perpétué la superstition, 182. Flattent les préjugés des faibles, 183. Des femmes de la lie du peuple font le même trafic, 183.

Diagoras de Mélos, donna de bonnes lois aux Mantinéens. Une injustice qu'il éprouva le rendit athée, I, 220. Souleva toute la Grèce contre lui. Poursuivi de ville en ville, périt dans un naufrage, 220.

Diagoras de Rhodes, expire entre les bras de ses deux fils, vainqueurs aux jeux olympiques, II, 138.

Dialectes de la langue grecque, III, 146.

Diane. Ses fêtes à *Délos* et à *Brauron*. Voyez ces deux mots. Son temple et sa statue à Éphèse. Voyez *Éphèse*.

Diète générale, assemblée à l'isthme de Corinthe, où se trouvèrent les députés de tous les peuples qui n'avaient pas voulu se soumettre à Xerxès, I, 122. — Diète des Amphictyons, se tenait au printemps à Delphes, en automne aux Thermopyles, II, 70. Voyez *Amphictyons*. — Celle de la ligue du Péloponèse, I, 165. — Celle de la Béotie, où les affaires de la nation étaient discutées dans quatre conseils différents; les Thébains finirent par régler les opérations de la diète, II, 59. — Celle des Thessaliens; ses décrets n'obligeaient que les villes et les cantons qui les avaient souscrits, 75 — Celle des Acarnaniens, 93 — Celle des Étoliens était renommée pour le faste qu'on y étalait, pour les jeux et les fêtes qu'on y célébrait, et pour le concours des marchands et des spectateurs. On y nommait tous les ans les chefs qui devaient gouverner la nation, 93. — Celle des Achéens, qui s'assemblait tous les ans par députés, vers le milieu du printemps. On y nommait des magistrats qui devaient exécuter les règlements qu'on venait de faire, et qui, dans un cas pressant, pouvaient indiquer une assemblée extraordinaire, 114. — Celle de l'Élide, 116 — Celle des Arcadiens, 244. — Celle de quelques villes de l'Argolide, 262. — Diète de Corinthe; où Philippe propose une paix universelle pour la Grèce, et la Guerre contre les Perses. Il est élu généralissime des Grecs, III, 285. — Celle des Éoliens, composée des députés de onze villes, 147. — Celle des Ioniens, formée par les députés de douze villes, 147. — Celle des Doriens, composée d'un petit nombre de députés, 147. — Les décrets de ces diètes n'obligeaient pas toutes les villes du canton, 149.

Dieu, Divin. Diverses acceptions de ces mots dans les auteurs anciens, III, 254.

Dieux. Comment on les représentait

autrefois, III, 177. Leur naissance, leurs mariages, leur mort, 178.

DIOGÈNE. Comment il prétend démontrer que la définition de l'homme donnée par Platon est fausse, I, 239. Devient disciple d'Anthisthène, 230. — Système de l'un et de l'autre pour être heureux, 230. Sa manière de vivre, son esprit, son caractère, 241. Ses réponses à plusieurs questions, 431. Bon mot de Platon à son sujet, 242, 432.

DION. Ses démêlés avec Denys le Jeune, son beau-frère, II, 39. Ses entretiens avec Platon, 40 Parle avec franchise à Denys l'Ancien, 40. Donne de bons conseils à Denys le Jeune, 40. Calomnié auprès de ce prince, 41. Exilé par Denys, 43. Indigné des outrages qu'il reçoit de Denys, il pense à retourner en Sicile, 48. Les Syracusains soupirent après son arrivée, 48. Se rend d'Athènes à Zacynthe, et y trouve trois mille hommes prêts à s'embarquer. Ses exploits en Sicile, II, 353. Son éloge, 355. Il pense à réformer le gouvernement. 355. Callippe son ami conspire contre lui, le fait périr, et perit bientôt lui-même accablé de misère, 356.

DIONYSIAQUES, ou fêtes consacrées à Bacchus, I, 368.

DIPHILUS, poëte comique, II, 411.

DISQUE ou PALET aux jeux olympiques. Quel est cet exercice, II, 136.

DITHYRAMBES, hymnes chantés aux fêtes de Bacchus, III, 74. Licence de ce poëme, ses écarts, 269. Poëtes qui se sont livrés à ce genre de poésie, 269. Plaisanterie d'Aristophane sur ces poëtes, 269.

DIVIN. Voyez *Dieu*.

DIVORCE, permis à Athènes, I, 94.

DOCTRINE sacrée dans les mystères de Cérès. Voyez *Éleusis*.

DODONE, ville d'Épire. Sa situation, son temple de Jupiter, sa forêt sacrée, ses chênes prophétiques, ses sources singulières, II, 89. Trois prêtresses annoncent ses décisions, 90. Comment les dieux dévoilent leurs secrets à ces prêtresses, 90. On consulte aussi l'oracle de Dodone par le moyen des sorts, 91. Réponse de cet oracle, conservée par les Athéniens, 91. Encens que l'on brûle au temple de Dodone, 91 Les premiers Grecs n'avaient pas d'autre oracle, I, 51.

DOMICILIÉS à Athènes. Ce que c'est, I, 232.

DORCIS, général de Sparte. Les alliés refusent de lui obéir, I, 149.

DORUS et ÉOLUS, fils de Deucàlion, roi de Thessalie, et ION son petit-fils, donnent leurs noms à trois grandes peuplades de la Grèce; de là les trois principaux dialectes de la langue grecque, chacun desquels reçoit ensuite plusieurs subdivisions, III, 145.

DRACON donne aux Athéniens des lois qui portent l'empreinte de la sévérité de son caractère, I, 85. Il se retire dans l'île d'Égine, et y meurt, 85. Son nom est prononcé avec respect dans les tribunaux d'Athènes, 89. Voyez *Lois*.

DRAME. Voyez *Comédie*, *Tragédie*, *Théâtre*.

E

ÉACÈS, tyran de Samos, III, 180.

EAU DE MER mêlée dans la boisson, I, 381.

EAU LUSTRALE. Comme elle se faisait, ses usages, I, 332.

ÉCLIPSES de lune et de soleil. Les astronomes grecs savaient les prédire, II, 29.

ÉCOLE d'ÉLÉE. Xénophanès en fut le fondateur, II, 5.

ÉCOLE d'IONIE. Son fondateur; philosophes qui en sont sortis, II, 327.

ÉCOLE D'ITALIE. Philosophes qui en sont sortis, II, 4. Pourquoi elle répandit plus de lumières que celles d'Ionie, 5.

ÉCRITEAUX placés à Athènes sur les portes des maisons, pour en annoncer la vente ou la location, I, 323.

ÉCRITURE, introduite en Béotie par Cadmus, I, 53. Matière sur laquelle on la traçait, II, 1.

ÉCUYER, officier subalterne qui suivait partout l'officier général parmi les Athéniens, I, 261.

ÉDUCATION. — Tous ceux qui, parmi les Grecs, méditèrent sur l'art de gouverner les hommes, reconnurent que le sort des empires dépend de l'instruction de la jeunesse, II, 202, 437. Elle avait pour objet de procurer au corps la force qu'il doit avoir, à l'âme la perfection dont elle est susceptible, I, 384. On ne devait prescrire aux enfants, pendant les cinq premières années, aucun travail qui les appliquât, 388. Les plus anciens législateurs les assujettissaient à une institution commune, 389. Il faut qu'un enfant ne contracte aucune habitude que la raison ne puisse justifier un jour, et que les exemples,

les conversations, les sciences, les exercices du corps, tout concoure à lui faire aimer et haïr de bonne heure ce qu'il doit aimer et haïr toute sa vie, I, 390. — *Chez les Athéniens* elle commençait à la naissance de l'enfant, et ne finissait qu'à la vingtième année, 384. Détail sur la manière dont on l'élevait dans ses premières années, 385-389. Exercices du corps et de l'esprit auxquels on l'accoutumait ensuite, 389-396. Éducation des filles, 408. — *Éducation des Spartiates*. Ce qui se pratique à Sparte quand l'enfant est né, II, 203. Jusqu'à l'âge de sept ans, il est laissé aux soins du père et de la mère, ensuite à ceux des magistrats, 204. Tous les enfants élevés en commun, 202. On leur inspire l'amour de la patrie, 179; et la soumission aux lois, 182. Ils sont très-surveillés et très-soumis, 180. Ils marchent en public en silence et avec gravité, 180. Assistent aux repas publics, 180. Ce qu'on leur apprend, 205. Exercices auxquels on les occupe, 205. Combats qu'ils se livrent dans le plataniste, 206. Coups de fouet qu'on leur donne dans une fête de Diane, 206. Cet usage était contraire aux vues de Lycurgue, 207. Il leur était permis d'enlever, dans la campagne, ce qui était à leur bienséance. Pourquoi, 183. D'attaquer les Hilotes. Voyez *Cryptie*. — *Éducation des filles*. Jeux et exercices auxquels on les accoutumait, 209. Les jeunes gens qui assistaient à ces jeux, y faisaient souvent choix d'une épouse, 209. Voyez tout le chapitre XLVII de cet ouvrage.

ÉGÉE, roi d'Athènes, père de Thésée, I, 56.

ÉGIRE, une des principales villes de l'Achaïe, II, 112.

ÉGIUM, ville où s'assemblaient les états de l'Achaïe, II, 113.

ÉGLOGUE, petit poëme dont l'objet est de peindre les douceurs de la vie pastorale : ce genre de poésie prit son origine en Sicile, et fit peu de progrès dans la Grèce, III, 266.

ÉGYPTIENS, premiers législateurs des Grecs, I, 49. Firent changer de face à l'Argolide, à l'Arcadie, et aux regions voisines, 49 C'est à eux que les Grecs doivent leurs notions sur le cours des astres, II, 25.

ÉLAIUS, mont d'Arcadie, où l'on voit la grotte de Cérès la Noire, II, 248.

ÉLÉGIE, espèce de poëme destiné dans son origine à peindre tantôt les désastres d'une nation ou les infortunes d'un grand personnage, tantôt la mort d'un parent, d'un ami. Dans la suite exprima les tourments de l'amour. Quelle est l'espèce de vers ou de style qui convient à l'élégie. Quels sont les auteurs qui s'y sont distingués, III, 263.

ÉLÉMENTS. Observations sur les quatre élements, sur la forme de leurs parties, III, 17. Sur leurs principes de mouvement et de repos, 17. Propriétés essentielles aux éléments, 18. Empédocle en admettait quatre, II, 13.

ÉLEUSIS, ville de l'Attique, célèbre par son temple et les mystères de Cérès qu'on y célébrait, III, 65. Situation du temple, 68. Ses quatre principaux ministres, 68. Ses prêtresses, 68. Le second des archontes préside aux fêtes, qui durent plusieurs jours, dont le sixième est le plus brillant, 69. Avantage que promettait l'initiation aux mystères, 66. Quelles étaient les cérémonies de cette initiation, 70. Ceux qui en troublaient l'ordre, punis de mort, ou condamnés à de fortes amendes, 67. Doctrine sacrée qu'on y enseignait, 72.

ÉLIDE, province du Péloponèse. Situation de ce pays, II, 116.

ÉLIS, capitale de l'Élide. Sa situation, comment elle s'est formée, II, 116. Son port, 118.

ÉLOQUENCE. Voyez *Rhétorique*.

ÉMIGRATIONS, pourquoi elles étaient fréquentes chez les Grecs, II, 262.

EMPÉDOCLE d'Agrigente, philosophe de l'école d'Italie; ses talents, II, 4. Admet quatre éléments, 13. Son système, III, 9. Il illustra sa patrie par ses lois, et la philosophie par ses écrits; ses ouvrages, 9. Comment dans ses dogmes il suivit Pythagore, 10. Il distingua dans ce monde deux principes, qui entretiennent partout le mouvement et la vie, 10. Quatre causes principales influent sur nos actions, 11. Nous avons deux âmes. D'où est emprunté le système de métempsycose, 11. Destinée différente des âmes pures et des coupables, 11. Comment il décrit les tourments qu'il prétend avoir éprouvés lui-même, 12.

ÉNIGMES, étaient en usage parmi les Grecs, III, 270.

ÉPAMINONDAS défend avec force les droits de Thèbes à la diète de Lacédémone, I, 201. Triomphe des Lacédémoniens à Leuctres, 202. Après cette victoire, il fait bâtir Messène, II, 163. Porte, avec Pélopidas, la terreur dans le Péloponèse, I, 203. Comment il se défend d'avoir gardé

le commandement au delà du terme prescrit par la loi, I, 204. Meurt vainqueur à Mantinée, 287. Il avait détruit la puissance de Sparte, II, 229. Tombeau, trophées qui lui sont elevés dans la plaine de Mantinée, 254. Trois villes se disputent l'honneur d'avoir donné le jour au soldat qui lui porta le coup mortel, 255. Ses vertus, son éloge, I, 195, 200.

ÉPHÈSE. Son temple brûlé par Hérostrate, III, 151. Beauté de cet édifice, 151. Statue de Diane, 151. Patrie de Parrhasius. 153.

ÉPHÉSIENS, ont une loi très-sage sur la construction des édifices publics, III, 151.

ÉPHORE, disciple d'Isocrate, se consacre à l'histoire, III, 34. Son caractère, 34. Jugement sur ses ouvrages, 35.

ÉPHORES, magistrats institués à Lacédémone pour défendre le peuple en cas d'oppression, II, 5.

PICHARME, philosophe; pourquoi fut disgracié par Hiéron, et haï des autres philosophes, II, 5. Auteur de comédies, perfectionne la comédie en Sicile, III, 91. Ses pièces sont accueillies avec transport par les Athéniens, 92. Auteurs qui l'imitèrent, 92.

PICURE, fils de Néoclès et de Chérestrate, naquit dans une des dernières années du séjour d'Anacharsis en Grèce, III, 184.

PIDAURE, ville d'Argolide. Sa situation, son territoire, son temple d'Esculape, II, 265. Belle inscription gravée sur la porte de ce temple, III, 258. Sa rotonde, dans le bois sacré, bâtie par Polyclète, décorée par Pausias, entourée de colonnes sur lesquelles sont inscrits les noms des malades qui ont été guéris, leurs maladies, et les moyens qui leur ont procuré la santé, II, 267. Son théâtre, construit par le même architecte, 267.

IDAURIENS. Fêtes qu'ils célèbrent en l'honneur d'Esculape, II, 267. Sont fort crédules, 269.

IMÉNIDE de Crète, vient à Athènes, I, 36. Tradition sur son sommeil et son réveil, 86. Change les cérémonies religieuses des Athéniens, 87.

IRE (aspects agréables et riches campagnes de l'); remarquable par ses ports; produit des chevaux fort légers à la course, et des vaches d'une grandeur prodigieuse, II, 88. La maison régnante en Épire tirait son origine de Pyrrhus, fils d'Achille. Un de ces princes, élevé à Athènes, fut assez grand pour donner des bornes à son autorité, 88.

ÉPOPÉE, ou poëme épique, dans lequel on imite une action grande, circonscrite, intéressante, relevée par des incidents merveilleux et par les charmes variés de la diction. Souvent la manière de la disposer coûte plus et fait plus d'honneur au poëte que la composition des vers, III, 261. Plusieurs poëtes anciens chantèrent la guerre de Troie; d'autres, dans leurs poëmes, n'omirent aucun des exploits d'Hercule et de Thésée; ce qui est contre la nature de l'épopée, 263.

ÉRÉTRIE, ville d'Eubée, autrefois ravagée par les Perses. Son éloge, dispute la prééminence à la ville de Chalcis, I, 221.

ÉRYMANTHE, montagne d'Arcadie, où l'on va chasser le sanglier et le cerf, II, 250. On y voit le tombeau d'Alcméon, 250.

ESCHINE, orateur, disciple de Platon. Son enfance, ses différents états, I, 239; II, 387. Son éloquence, son amour-propre, sa valeur, 387. Député par les Athéniens vers Philippe, 389. Son récit du jeune Cimon et de Callirrhoé, II, 409.

ESCHINE, philosophe, disciple de Socrate, II, 35; III, 46.

ESCHYLE, peut être regardé comme le père de la tragédie, III, 78. Sa vie, son caractère, 76. Il introduisit plusieurs acteurs dans ses tragédies, 76. Reproche qu'on lui fait, 76. Son éloge, 77. Examen de la manière dont il a traité les différentes parties de la tragédie. 77. Ses plans sont fort simples, 77. Ses chœurs font partie du tout, 77. Les caractères et les mœurs de ses personnages sont convenables, 77. Comment il fait parler Clytemnestre, 78. Il emploie dans ses tragédies le ton de l'épopée et celui du dithyrambe, 78. Il est quelquefois obscur, 79. Quelquefois il manque d'harmonie et de correction, 79. Son style est grand avec excès, et pompeux jusqu'à l'enflure, 79. Il donna à ses acteurs une chaussure très-haute, un masque, des robes traînantes et magnifiques, 80. Il obtint un théâtre pourvu de machines et embelli de décorations, 80. Effroi qu'il causa aux spectateurs dans une de ses pièces, 80. Il exerçait très-bien ses acteurs et jouait avec eux, 80. Son chant était plein de noblesse et de décence, 81. Est faussement accusé d'avoir révélé les mystères d'Éleusis, 81. Fâché de voir couronner ses rivaux, il se rend en Sicile, où il est bien accueilli par Hiéron, 81. Sa mort, son épitaphe,

honneurs rendus à sa mémoire, III, 81. Défauts que lui reproche Sophocle, 84.

Esclaves. Il y en a un très-grand nombre dans la Grèce; ils sont de deux sortes, et font un grand objet de commerce, I, 230. Leur nombre surpasse celui des citoyens, 230. — Esclaves à Athènes. Leurs occupations, leurs punitions; il est défendu de les battre; quand ils sont affranchis, ils passent dans la classe des domiciliés, 230, 231. — Esclaves des Lacédémoniens, Voy. *Hilotes*.

Esculape. Différentes traditions sur sa naissance, II, 265. Fêtes en son honneur, 267. Paroles gravées au-dessus de la porte de son temple, 267. Sa statue par Thrasymède de Paros, 267. Ses prêtres employèrent l'imposture pour s'accréditer, 267. Ont un serpent familier, 268. Il y en a de même dans les autres temples d'Esculape, de Bacchus, et de quelques autres dieux, 269. Voyez *Épidaure*.

Esprit humain (l'), depuis Thalès jusqu'à Périclès, c'est-à-dire en deux cents ans, a plus acquis de lumières que dans tous les siècles antérieurs, I, 188.

Étéobutades (les), famille sacerdotale d'Athènes, consacrée au culte de Minerve, I, 234.

Étolie, province de la Grèce, II, 93.

Êtres. Les minéraux, les végétaux, les animaux, forment les anneaux de la chaîne des êtres, III, 23. Qualités qui donnent à l'homme le rang suprême dans cette chaîne, 24.

Eubée (île d'). Sa situation, sa fertilité, I, 220. A des eaux chaudes; est sujette à des tremblements de terre, 220. Était alliée des Athéniens, 220.

Eubulide, philosophe, chef de l'école de Mégare; sa manière de raisonner, II, 97; III, 226.

Euclide, philosophe, fondateur de l'école de Mégare, II, 4. Son déguisement pour profiter des leçons de Socrate, 96. Se livre aux subtilités de la métaphysique, 96.

Eudoxe, astronome, né à Cnide, où l'on montrait la maison qui lui tenait lieu d'observatoire, III, 153. Avait rapporté d'Égypte en Grèce la connaissance du mouvement des planètes, II, 26.

Eumolpides (les), famille considérable à Athènes, consacrée au sacerdoce de Cérès, I, 234. Exercent une juridiction sur le fait des mystères, 338.

Euphaès, roi de la Messénie, excite ses sujets à la guerre, II, 152. Est tué dans une bataille, 153.

Euphranor, peintre. Ses ouvrages, I, 187. Il publia un traité sur la symétrie et les couleurs, III, 155.

Euphron, se rend tyran de Sicyone; est mis à mort, II, 108.

Eupolémus d'Argos, construisit un très-beau temple de Junon, à 40 stades de cette ville, II, 260.

Eupolis, auteur de comédies, III, 92.

Eupompe, fonde à Sicyone une école de peinture, II, 110.

Euripe, détroit qui sépare l'Eubée du continent; a un flux et un reflux, I, 222.

Euripide, un des plus grands poëtes dramatiques, I, 185. Il prend des leçons d'éloquence sous Prodicus, et de philosophie sous Anaxagore, III, 83. Est l'émule de Sophocle, 83. Les facéties l'indignent, 83. Les auteurs de comédies cherchaient à décrier ses mœurs, 83. Sur la fin de ses jours il se retire auprès d'Archélaüs, roi de Macédoine, I, 248; III, 83. Il y trouve Zeuxis, Timothée, Agathon, III, 83. Sa réponse aux reproches d'Archélaüs, 83. Sa mort, 83. Archélaüs lui fit élever un tombeau magnifique, 84. A Salamine, sa patrie, on montrait une grotte où il avait, dit-on, composé la plupart de ses pièces, 84. Son cénotaphe à Athènes, I, 274; III, 84. Fut accusé d'avoir dégradé les caractères des anciens Grecs, en représentant tantôt des princesses brûlantes d'un amour criminel, tantôt des rois tombés dans l'adversité et couverts de haillons, III, 85. Il se proposa de faire de la tragédie une école de sagesse, 86. Multiplia les sentences et les maximes, 86. Son éloquence dégénéra quelquefois en une vaine déclamation, 87. Habile à manier les affections de l'âme, il s'élève quelquefois jusqu'au sublime, 86. Il fixa la langue de la tragédie; dans son style enchanteur, la faiblesse de la pensée semble disparaître, et le mot le plus commun s'ennoblit, 87. Ce n'était que très-difficilement qu'il faisait des vers faciles, 87. Il employa les harmonies dont la douceur et la mollesse s'accordaient avec le caractère de sa poésie, 87. Il réussit rarement dans la disposition ainsi que dans l'exposition du sujet, 88. Mais ses dénoûments produisent presque toujours le plus grand effet, 89. Ses déclamations contre les femmes, 132. Sa description anatomique du nom de Thésée, 132. Réponse qu'il fit en plein théâtre aux Athéniens qui voulaient lui faire retrancher un vers dont ils étaient blessés, 131.

Eurotas, fleuve de la Laconie, II, 169. La parcourt dans toute son étendue, 172. Est couvert de cygnes et de roseaux très-recherchés, 172.
Eurybiade, Spartiate, commandait la flotte des Grecs à la bataille de Salamine, I, 125. Voyez *Thémistocle*.
Eurysthène et **Proclès**, descendants d'Hercule, eurent en partage la Laconie, II, 185.
Euthycrate et **Lasthène**, livrent Olynthe à Philippe, II, 380. Périssent misérablement, 382.
Exercices pratiqués dans les gymnases et dans les palestres, I, 245.
Exil. Voyez *Peines afflictives*.
Expiation. Quand on avait commis un meurtre, comment elle se pratiquait, I, 70.

F

Fable, manière de disposer l'action d'un poëme, III. 261. Dans la tragédie, il y a des fables simples et implexes. Celles-ci sont préférables, 124.
Fable, apologue. Socrate avait mis quelques fables d'Ésope en vers, II, 4.
Familles distinguées d'Athènes. Celles des *Eumolpides*, des *Étéobutades*, des *Pallantides*. Voyez ces mots.
Fatalité. Origine de ce dogme, III, 121. Dans plusieurs tragédies de Sophocle et d'Euripide, elle n'influe point sur la marche de l'action, 121.
Femmes, à Athènes, pouvaient demander le divorce, I, 94, 322. Négligeaient l'orthographe, II, 320. Préféraient la tragédie à la comédie, III, 139. Voyez *Athéniennes*.
Ferme. Détails d'une ferme athénienne, II, 329.
Fêtes. — D'Amyclæ, en l'honneur d'Hyacinthe. Voyez *Hyacinthe*. Des Argiens, en l'honneur de Junon. Voyez *Junon*. — *Des Athéniens*, I, 363. Quelques-unes rappelaient les principaux traits de leur gloire, 363. Enlevaient à l'industrie et à la campagne plus de 80 jours, 363. Description des Panathénées en l'honneur de Minerve, 366. Description des grandes Dionysiaques en l'honneur de Bacchus, 368. Chaque bourg de l'Attique avait ses fêtes et ses jeux particuliers, II, 328. — De Délos. Voyez *Délos*. D'Éleusis, en l'honneur de Cérès, III, 65. Voyez *Éleusis*. D'Épidaure, en l'honneur d'Esculape, II, 266. Des Hermioniens, en l'honneur de Cérès, II, 264. De Naxos, en l'honneur de Bacchus, III, 218. De Sicyone, aux flambeaux, II, 106. Des Thessaliens, 86.
Fèves. Pythagore n'en avait pas défendu l'usage à ses disciples, III, 187.
Fictions, partie essentielle de la poésie, III, 262
Figues, excellentes à Athènes. On en transportait en Perse pour la table du roi, I, 376. Celles de Naxos, également renommées, III, 219.
Fleurs. Les Athéniens les cultivaient avec soin, et en faisaient un grand usage, II, 330.
Fleuves et **Fontaines**. Leur origine suivant quelques philosophes, III, 15. Fleuves nommés éternels, 15.
Froment de l'Attique, moins nourrissant que celui de la Béotie, II, 334.
Frontières de l'Attique, garanties par des places fortes, II, 338
Funérailles; spectacles qui s'y donnaient et où se rendaient tous les héros, I, 70. Cérémonies des funérailles de ceux qui étaient morts pour la patrie, I, 288. Voyez *Morts*.

G

Gélon, roi de Syracuse, refuse de se joindre aux Grecs contre Xerxès, et n'est pas éloigné de se soumettre à ce prince, I, 123. Représenté dans un char de bronze, qui était à Olympie, II, 128.
Généalogies. Quelques Athéniens s'en fabriquaient, quoiqu'elles ne fussent pas d'une grande utilité, I, 234.
Génies. Il y a quatre classes principales de génies, III, 25. Génie de Politès; comment apaisé à Témèse, 29. Génie de Socrate, 50.
Globe. Opinions diverses sur l'état de notre globe après sa formation, III, 12.
Gomphi, ville de Thessalie, située au pied du mont Pindus, II, 87.
Gonnus, ville de Thessalie, très-importante par sa situation, II, 83.
Gorgias, célèbre rhéteur; obtient de grands succès à Athènes, en Thessalie et dans toute la Grèce. On lui décerne une statue dans le temple de Delphes, II, 307. Jugement qu'il porte de Platon, 308.
Gortyne, ville de Crète. Sa situation, III, 163. Comment on y punit un homme convaincu d'adultère, 163. Caverne que l'on dit être le labyrinthe, 163.
Gortynius, rivière d'Arcadie, dont les eaux conservent toujours la même température, II, 249.
Gortys, ville d'Arcadie, II, 249.
Gouvernement. — Quel est le meilleur

de tous? Quantité d'écrivains parmi les Grecs avaient cherché à résoudre ce problème, II, 282. République de Platon, 270. Sentiment d'Aristote et de plusieurs autres philosophes, 412. Dans la Grèce, on ne trouvait pas deux nations, pas même deux villes, qui eussent la même législation ou la même forme de gouvernement. Partout la constitution inclinait vers le despotisme des grands, ou vers celui de la multitude, 418. Une constitution sans défaut ne serait peut-être pas susceptible d'exécution, ou ne conviendrait pas à tous les peuples, 427. Deux sortes de gouvernements : ceux où l'utilité publique est comptée pour tout, tels que la monarchie tempérée, l'aristocratie et la république proprement dite; et ceux où elle n'est comptée pour rien, tels que la tyrannie, l'oligarchie et la démocratie, qui ne sont que des corruptions des trois premières formes de gouvernements. La constitution peut être excellente, soit que l'autorité se trouve entre les mains d'un seul, soit qu'elle se trouve entre les mains de plusieurs, soit qu'elle réside dans celles du peuple, 414. Principes de chaque gouvernement, 426. Causes nombreuses et fréquentes qui, dans les républiques de la Grèce, ébranlaient ou renversaient la constitution, 423. Dans un bon gouvernement doit se trouver une sage distribution des peines et des récompenses, I, 89. Un des meilleurs gouvernements est le mixte, celui où se trouvent la royauté, l'aristocratie et la démocratie, combinées par des lois qui redressent la balance du pouvoir, toutes les fois qu'elle incline trop vers l'une de ces formes, II, 434. Belle loi de Solon : dans les temps de trouble, tous les citoyens doivent se déclarer pour un des partis. L'objet de cette loi était de tirer les gens de bien d'une inaction funeste, I, 91. — *Monarchie* ou *Royauté*. Plusieurs espèces. La plus parfaite est celle où le souverain exerce dans ses États la même autorité qu'un père de famille dans l'intérieur de sa maison, II, 415. Les philosophes grecs ont fait le plus grand éloge de cette constitution, 434. Ses avantages, tels que l'uniformité des principes, le secret des entreprises, la célérité dans l'exécution, 434. Quelles sont les prérogatives du souverain, 416. Quels sont ses devoirs. Il faut que l'honneur soit le mobile de ses entreprises; que l'amour de son peuple et la sûreté de l'État en soient le prix, 416.—*La Tyrannie* est une monarchie corrompue et dégénérée; le souverain n'y règne que par la crainte qu'il inspire, et sa sûreté doit être l'unique objet de son attention, 417. Moyens odieux qu'ont souvent employés plusieurs tyrans pour se maintenir, 417. Ceux de Sicyone et de Corinthe conservèrent leur autorité en obtenant l'estime et la confiance des peuples, les uns par leurs talents militaires, les autres par leur affabilité, d'autres par les égards qu'en certaines occasions ils eurent pour les lois, 418.—*Aristocratie*. La meilleure est celle où l'autorité serait remise entre les mains d'un certain nombre de magistrats éclairés et vertueux, 418. La vertu politique, ou l'amour du bien public, en est le principe ; et la constitution y est plus ou moins avantageuse, suivant que ce principe influe plus ou moins sur le choix des magistrats, 419. Pour l'assurer il faut la tempérer de telle manière que les principaux citoyens trouvent les avantages de l'oligarchie, et le peuple ceux de la démocratie, 418. Quand cette constitution est en danger, 419. — *L'Oligarchie* est une aristocratie imparfaite, dans laquelle toute l'autorité est confiée à un très-petit nombre de gens riches. Les richesses y sont préférées à tout, et le désir d'en acquérir est le principe du gouvernement, 420. Précautions à prendre pour établir et maintenir la meilleure des oligarchies, 421. Causes qui la détruisent, 422. *République proprement dite*, serait le meilleur des gouvernements. Les riches et les pauvres y trouveraient les avantages de la constitution qu'ils préfèrent, sans craindre les inconvénients de celle qu'ils rejettent, 430. *Démocratie*; corruption de la véritable république, suivant Aristote. Elle est sujette aux mêmes révolutions que l'aristocratie. Elle est tempérée, partout où l'on a soin d'écarter de l'administration une populace ignorante et inquiète. Elle est tyrannique, partout où les pauvres ont trop d'influence dans les délibérations publiques, 423. Il est essentiel à la démocratie que les magistratures ne soient accordées que pour un temps, et que celles du moins qui ne demandent pas un certain degré de lumières soient données par la voie du sort, I, 90. Ses inconvénients et ses dangers, 293, 300. — *Gouvernement d'Athènes*, tel qu'il fut établi

par Solon. Trois objets essentiels ; l'assemblée de la nation, le choix des magistrats, et les tribunaux de justice, I, 89, 92. Lois civiles et criminelles, 92, 98. Elles ne devaient conserver leur autorité que pendant un siècle, 98. Réflexions sur la législation de Solon, 103. En préférant le gouvernement populaire, il l'avait tempéré de telle manière, qu'on croyait y trouver plusieurs avantages de l'oligarchie, de l'aristocratie et de la démocratie, 104. Toute l'autorité entre les mains du peuple ; mais tous ses décrets devaient être précédés par des décrets du sénat, 293. Changements faits à la constitution par Clisthène, 105. Quel était le gouvernement d'Athènes du temps de Démosthène, 289. Le sénat, 289. Les assemblées du peuple, 292. Les magistrats, tels que les archontes, les stratéges, etc., 301. Les tribunaux de justice, 304. L'Aréopage, 307. Ancien gouvernement d'Athènes. Voyez *Cécrops* et *Thésée*. — *Gouvernement de Lacédémone*. Lycurgue l'avait tellement combiné qu'on y voyait l'heureux mélange de la royauté, de l'aristocratie et de la démocratie. L'autorité que prirent ensuite les éphores fit pencher la constitution vers l'oligarchie, II, 189. Les deux rois jouissaient de grands priviléges en qualité de chefs de la religion, de l'administration et des armées, 190. En montant sur le trône, ils pouvaient annuler les dettes contractées, soit avec leurs prédécesseurs, soit avec l'État, 190. Le sénat, présidé par les deux rois, et composé de vingt-huit sénateurs, était le conseil suprême de la nation. On y discutait les hautes et importantes affaires de l'État, 193. Comment se faisait l'élection des sénateurs ; quels étaient leurs devoirs, 193. Les éphores, au nombre de cinq, étendaient leurs soins sur toutes les parties de l'administration ; ils veillaient sur l'éducation de la jeunesse et sur la conduite de tous les citoyens, 194. Le peuple, qui les élisait, les regardait comme ses défenseurs, et ne cessa d'augmenter leurs prérogatives, 195. Ils combattirent longtemps contre l'autorité des rois et des sénateurs, et ne cessèrent d'être leurs ennemis, qu'après être devenus leurs protecteurs, 197. Assemblées de la nation ; il y en avait de deux sortes ; l'une, composée uniquement de Spartiates, réglait la succession au trône, élisait ou déposait les magistrats, prononçait sur les délits publics, et statuait sur les grands objets de la religion ou de la législation, 197. Dans l'autre, on admettait les députés des villes de la Laconie, quelquefois ceux des peuples alliés ou des nations qui venaient implorer le secours des Lacédémoniens. On y discutait les intérêts de la ligue du Péloponèse, 198. Idées générales sur la législation de Lycurgue, 176. Défenses de ses lois, et causes de leur décadence, 229. *Gouvernement de Crète*, digne d'éloges, II, 424. Il servit de modèle à Lycurgue, qui adopta plusieurs de ces lois, 229. Pourquoi les Crétois ont plutôt dégénéré de leurs institutions que les Spartiates, III, 166. — *Gouvernement de Carthage*. Sa conformité avec ceux de Crète et de Lacédémone, II, 419. Ses avantages et ses défauts, 425.

GRÈCE. Sa superficie, I, 109. Son histoire, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la prise d'Athènes, l'an 404 avant J. C. (Voyez l'Introduction.) Depuis cette dernière époque, jusqu'à la bataille de Leuctres, en 372. (Voyez le chapitre I.) Ses démêlés et ses guerres avec Philippe jusqu'à la bataille de Chéronée, en 338. (Voyez les chapitres LXI et LXXXII.) Table des principales époques de cette histoire, jusqu'au règne d'Alexandre table I, III, 310.

GRIPHES, nom générique qu'on donnait parmi les Grecs à ce que nous entendons par énigme, logogriphe, acrostiche, etc., III, 270.

GUERRE des Grecs contre les Perses, appelée quelquefois guerre Médique, I, 107. Celle du Péloponèse, 157. Guerre sociale, son commencement, 362. Sa fin, II, 359. Guerre sacrée, du temps de Philippe, 359. Guerres de Messénie. Voyez *Messénie*.

GYAROS, l'une des Cyclades ; petite île hérissée de rochers, III, 209.

GYMNASES des Athéniens, sont au nombre de trois, ceux de l'Académie, du Lycée, et du Cynosarge ; leur description, I, 244. Exercices que l'on y pratiquait, 245.

GYMNASIARQUE, magistrat qui préside aux gymnases, et a sous lui plusieurs officiers, I, 245.

GYTIUM, ville forte et port excellent dans la Laconie, II, 169.

H

HABILLEMENT des hommes et des femmes, à Athènes, I, 319. A Sparte, II, 210, 219. Habillement des femmes

thébaines, II, 66. Des acteurs, III, 105.
HALICARNASSE, patrie d'Hérodote, III, 153. Sa place publique, ornée du tombeau de Mosole et d'autres beaux édifices, II, 367.
HARMODIUS et ARISTOGITON, se vengent sur les fils de Pisistrate, d'un affront qu'ils en avaient reçu, I, 102. Honneur qu'on leur rend, 102.
HÉCATÉE de Milet, historien; un des premiers qui aient écrit l'histoire en prose, I, 188. Il parcourut l'Égypte et d'autres contrées jusqu'alors inconnues des Grecs, III, 31.
HÉGÉLOCHUS, acteur. Anecdote qui le concerne, III, 133.
HÉLIASTES (tribunal des), un des principaux d'Athènes, I, 298.
HÉLICE, ville d'Achaïe, détruite par un tremblement de terre, II, 112.
HÉLICON, montagne de Béotie, où les muses étaient spécialement honorées, II, 53.
HELLESPONT. Ses villes, I, 209. Endroit où Xerxès passa ce détroit avec son armée, 210.
HÉRACLIDE. Syracusain. Son caractère comparé à celui de Dion, II, 350. Est nommé amiral; remporte un avantage sur la flotte de Denys, 351.
HÉRACLIDES (les), descendants d'Hercule, avaient tenté plusieurs fois de reprendre le souverain pouvoir dans le Péloponèse. La maison de Pélops, où les Pélopides, avaient réprimé leurs efforts, et usurpé la couronne après la mort d'Eurysthée. Témène, Cresphonte et Aristodème, descendants d'Hercule, reconnus souverains, I, 67.
HÉRACLITE, philosophe d'Éphèse, nommé le Ténébreux, vain et misanthrope II, 7. Jugement de Socrate sur un ouvrage d'Héraclite, 7. Connaissances astronomiques d'Héraclite, 21.
HÉRAUTS. Leur personne est sacrée; leurs fonctions, I, 261.
HERCULE, un des Argonautes, et le premier des demi-dieux, I, 55. Ses travaux et ses exploits. Idée que l'on doit s'en former, 55. Ses descendants. Voyez *Héraclides*.
HERMIONE, ville située vers l'extrémité de l'Argolide; ce qu'on y trouvait de remarquable, II, 264. Ses fêtes de Cérès, 264.
HÉRODOTE, né à Halicarnasse en Carie, après avoir fait plusieurs voyages, termina ses jours dans une ville de la grande Grèce. Son histoire universelle, lue dans l'assemblée des jeux olympiques, et ensuite dans celle des Athéniens, y reçut des applaudissements universels. Son éloge, III, 31.
HÉROÏQUES (réflexions sur les siècles), I, 68.
HÉROÏSME. Ce qu'il était chez les Grecs, dans les premiers siècles, I, 54. Les chefs plus jaloux de donner de grands exemples que de bons conseils. Combats singuliers pendant les batailles, 65. La fuite était permise quand les forces n'étaient pas égales, 65. Associations d'armes et de sentiments, étaient fort communes entre les héros, 66.
HÉROS. On donnait, dans les plus anciens temps, ce nom à des rois ou à des particuliers qui avaient rendu de grands services à l'humanité, et qui par là devinrent l'objet du culte puplic. En quoi leur culte différait de celui des dieux, I, 327.
HÉROSTRATE, devenu célèbre par l'incendie du temple de Diane à Éphèse, III, 151.
HÉSIODE, poëte. Sa Théogonie, son épître à son frère Persée; son style, II, 61.
HICÉTAS de Syracuse. Suivant ce philosophe, tout est en repos dans le ciel, la terre seule a un mouvement, II, 23.
HILOTES, à Sparte. Origine de leur nom. Ils tiennent le milieu entre les esclaves et les hommes libres, II, 176. Sont traités avec rigueur, mais jouissent d'avantages réels, 177. Peuvent mériter d'être affranchis, et de monter au rang des citoyens, 177. Se sont souvent révoltés, 177.
HIPPARQUE, Athénien, succède à Pisistrate. I, 101. Attire auprès de lui Anacréon et Simonide, 102. Rétablit les poésies d'Homère dans leur pureté, 102. Tué par Harmodius et Aristogiton, 102.
HIPPARQUES, généraux de la cavalerie parmi les Athéniens, I, 201.
HIPPIAS, frère d'Hipparque, I, 101. Ses injustices, 102. Abdique la tyrannie, se retire en Perse, périt à Marathon, 102.
HIPPOCRATE, de la famille des Asclépiades, et fils d'Héraclide, naquit à Cos, III, 171. Il éclaira l'expérience par le raisonnement, et rectifia la théorie par la pratique, 172. Mourut en Thessalie, 172. Son éloge, ses ouvrages, 172. Ses règles pour l'institution d'un médecin, 173. Alla au secours des Athéniens affligés de la peste, I, 170.
HIPPODROME, lieu où se font les courses des chevaux et des chars, I, 354; II, 125.
HIPPOMÉDON, un des chefs de la guerre de Thèbes, I, 62.

Histiée de Milet, que Darius, roi de Perse, avait établi au gouvernement de Milet, s'étant obstiné à garder le pont de l'Ister, sauve ce prince et son armée, I, 114. Peu de temps après, ayant excité les troubles d'Ionie, est mis à mort par les généraux de Darius, qui le regrette et honore sa mémoire, 114.

Histoire naturelle. Comment il faut l'étudier et la traiter, III, 19. Les productions de la nature doivent être distribuées en un petit nombre de classes, 20. Ces classes divisées et subdivisées en plusieurs espèces. 20. Divisions défectueuses, 20. Voyez le chap. LXIV.

Historiens. Dans quelles sources les plus anciens historiens ont puisé les faits, III, 29. Ils ont adopté, sans examen, un amas confus de vérités et d'erreurs, 30. Ceux qui leur ont succédé, ont un peu débrouillé ce chaos, 30. Hérodote, Thucydide, Xénophon : caractère de ces trois historiens, 33. Voyez le chap. LXV.

Homère florissait quatre siècles après la guerre de Troie, I, 78. Poëtes qui l'avaient précédé, 78. Sujets de l'Iliade et de l'Odyssée, 79. Histoire abrégée de ces deux poëmes, 80. Lycurgue enrichit sa patrie de ces poëmes, 80. Solon prescrit aux rhapsodes de suivre dans leurs récits l'ordre observé par Homère, 80. La gloire d'Homère augmente de jour en jour ; honneurs que l'on rend à sa mémoire. Son éloge, 82, 83.

Homérides, nom qu'on donnait à des habitants de l'île de Chio, qui prétendaient descendre d'Homère, III, 144.

Hommes illustres vers le temps de la guerre du Péloponèse, I, 165. Ceux qui ont vécu depuis l'arrivée de la Colonie phénicienne en Grèce, jusqu'à l'établissement de l'école d'Alexandrie, tables V et VI, III, 343, 360.

Honneurs funèbres rendus à ceux qui périrent à la bataille de Platée, I, 147. Aux mânes de Néoptolème, fils d'Achille, 354. Voyez *Funérailles* et *morts*.

Hoplite, ou homme pesamment armé, avait un valet, I, 261.

Hospitalité. Ses droits dans les temps héroïques, I, 70.

Hyacinthe. Fêtes et jeux en son honneur, où l'on chantait l'hymne d'Apollon, II, 244.

Hymnes, poëmes lyriques en l'honneur des dieux et des athlètes, III, 268. Le style et la musique de ces cantiques doivent être assortis à leur objet, 268. Auteurs qui ont réussi dans la poésie lyrique, 268.

Hypate, ville de Thessalie, fameuse par ses magiciennes, II, 71.

Hyperboréens, peuple qui habite vers le nord de la Grèce ; particularités sur ce peuple et son pays, III, 226.

Hypéride, orateur d'Athènes ; disciple de Platon, I, 239.

I

Ictinus, architecte qui fit un très-beau temple d'Apollon sur le mont Cotylius, et celui de Minerve à Athènes, II, 248. Son ouvrage sur le Parténon, I, 282.

Ida, montagne de la Grèce ; sa description, III, 162.

Idoménée, roi de Crète, I, 64. Chef de plusieurs princes grecs obligés de chercher des asiles à leur retour de Troie, 67.

Idriéus, roi de Carie, successeur d'Artémise, envoie un corps d'Auxiliaires contre les rois de Chypre. II, 368.

Ilissus, torrent auprès d'Athènes. Temples que l'on voit sur ses bords, I, 243.

Impiété (crime d'). Comment était puni à Athènes, I, 339. Voyez *Eumolpides*.

Impromptus, étaient en usage parmi les Grecs, III, 270.

Inachus et **Phoronée**, chefs de la première colonie égyptienne qui aborda en Grèce, I, 49.

Ingratitude, était très-sévèrement punie chez les Perses, III, 237. Ceux qu'ils comprenaient sous le nom d'ingrats, 237.

Inscriptions en l'honneur des tribus qui avaient remporté le prix de la musique et de la danse aux fêtes d'Athènes, I, 277.

Institut de Pythagore. Voyez *Pythagore*.

Intermèdes ou entr'actes dans les pièces de théâtre. Le nombre n'en était pas fixé, et dépendait uniquement du poëte. On n'en trouve qu'un ou deux dans certaines pièces, cinq ou six dans d'autres, III, 100.

Ion, auteur dramatique, est couronné. Ses ouvrages trop soignés, III, 90.

Ioniens, **Éoliens**, **Doriens**, établis sur les côtes de l'Asie, III, 146. Leur confédération, leur commerce, 147. Cyrus les unit à la Perse, 147. Crœsus les assujettit, 147. Ces républiques essuient depuis ce temps diverses révolutions, 147. Pourquoi ne purent

conserver une entière liberté, III, 148. — Ioniens établis sur les côtes de l'Asie Mineure, I, 77. Brûlent Sardes, 113. Leur caractère, III, 152. Leur musique, I, 425.

IPHICRATE, fils d'un cordonnier, gendre de Cotys, roi de Thrace, général athénien, I, 242. Ses réformes, ses ruses de guerre, 268. Accusé par Charès défend sa cause les armes à la main, II, 358. Sa réponse à ceux qui lui reprochaient la violence de son procédé, 358.

IDA, montagne d'Arcadie, où les Messéniens sont assiégés, II, 157. Ils sont forcés par la trahison d'un berger, 158.

IRÈNE, jeune Spartiate de vingt ans, que l'on mettait à la tête des autres jeunes gens. Ses fonctions. Voy. *Éducation*.

ISOCRATE, orateur. Principaux traits de sa vie; son caractère, I, 246. Son style, son éloquence, 246. Extrait de sa lettre à Démonicus, I, 397. Écrit à Philippe de Macédoine une lettre pleine de flatterie, II, 412.

ITHAQUE, île de la mer Ionienne, II, 93.

J

JASON, un des Argonautes, séduit et enlève Médée, fille d'Æétès, et perd le trône de Thessalie, I, 55.

JASON, roi de Phères, ses qualités, II, 77. Entretenait un corps de six mille hommes. 77. Gouvernait avec douceur; était ami fidèle, 77. Élu chef général de la ligue thessalienne, 78. Ravage la Phocide, 78. Est tué à la tête de son armée, 78. Il avait formé le projet, exécuté depuis par Philippe et Alexandre de Macédoine, de réunir les Grecs et d'asservir les Perses, 79.

JEUX de combinaison auxquels on exerçait les enfants à Athènes, I, 394. Jeux des dames, des osselets, des dés et autres, en usage parmi les Athéniens, I, 317. — Jeux Isthmiques, II, 98. — Jeux Néméens; leur institution, I, 62. — Jeux olympiques, II, 117. — Jeux Pythiques, I, 341.

JOUEURS de gobelets à Athènes, I, 383.

JOUEUSES de flûtes, dans les repas chez les Grecs, I, 383.

JUGEMENTS, prononcés par les tribunaux d'Athènes, contre les impies, I, 338. Contre Eschyle, Diagoras, Protagoras, Prodicus, Anaxagore, Alcibiade, accusés d'impiété, 339, 340.

JUNON. Son superbe temple à Argos, bâti par Eupolémus, décoré par Polyclète, II, 260. Ce temple desservi par une prêtresse, 261. Pompe de la fête de Junon à Argos, 261. Son temple à Olympie, II, 121. Jeux qu'on y célébrait, 121. Son temple à Samos, III, 177 Pourquoi elle était représentée, à Samos, en habit de noces, avec deux paons et un arbuste à ses pieds, 177.

JUPITER. Sa statue et son trône, ouvrages de Phidias, dans le temple d'Olympie, II, 120.

JUSTICE. Belle maxime de Solon : la justice doit s'exercer avec lenteur sur les fautes des particuliers, à l'instant même sur celles des gens en place, I, 97, Voyez *Tribunaux*.

L

LABYRINTHE de Crète. A quoi destiné dans son origine, III, 1 3.

LACÉDÉMONE. Voyez *Sparte*.

LACÉDÉMONIENS, nom qu'on donnait à tous les habitants de la Laconie, et plus particulièrement à ceux des campagnes et des villes de la province. Ils formaient tous ensemble, une confédération; ceux de Sparte, placés à leur tête, avaient fini par les asservir, II, 175, 176. Voyez *Spartiates*.

LACONIE (voyage de), II. 165. Idée de cette province du Péloponèse, 171. Est sujette aux tremblements de terre, 172.

LADON, rivière de l'Arcadie. Ses eaux sont très-limpides. II, 249. Voyez *Daphné*.

LAMACHUS, général des Athéniens dans l'expédition de Sicile, I, 175, 177.

LANGUE GRECQUE, doit ses richesses à l'imagination brillante des Grecs. Ses dialectes principaux sont le dorien, l'éolien et l'ionien, III, 146. Où se parle le dorien, 146. Les mœurs de ceux qui le parlent ont toujours été sévères, 146.

LARISSE, ville de Thessalie, entourée de belles plaines. On prétendait que l'air y était devenu plus pur et plus froid, II, 404. Les magistrats, élus par le peuple, étaient obligés de se livrer à ses caprices. 408. On y donnait des combats de taureaux, 408.

LAURIUM, mont de l'Attique, abondant en mines d'argent, II, 339.

LÉBADÉ, ville de Béotie, remplie de monuments, II, 54.

LÉCHÉE, port de Corinthe, sur la mer de Crissa, II, 98.

LÉGISLATEUR. Il doit regarder la morale comme la base de sa politique. Voyez *Mœurs*. Plusieurs législateurs grecs cherchèrent vainement à éta-

blir l'égalité des fortunes entre les citoyens d'une ville, II, 199.
Léonidas, va s'emparer des Thermopyles, I, 125. Son discours aux éphores, I, 125. Combat funèbre de ses compagnons avant leur départ, 125. Lettres qu'il reçoit de Xerxès, et sa réponse, 127. Combat et périt aux Thermopyles, après avoir fait un grand carnage des Perses, 129. Son dévouement anime les Grecs et effraye Xerxès, 130. Ses ossements sont déposés dans un tombeau proche le théâtre, à Lacédémone, II, 174.
Lesbos, dans la mer Égée. Description de cette île, I, 211. Avait une école de musique, 215.
Lesché, nom qu'on donnait à des portiques où l'on s'assemblait pour converser ou pour traiter d'affaires. Celui de Delphes était enrichi de peintures de Polygnote, I, 355.
Leucade, presqu'île, II, 91. Saut de Leucade; remèdes contre les fureurs de l'amour, 91. On y conserve le tombeau d'Artémise, reine d'Halicarnasse, 92. Sapho y périt malheureusement, 92.
Leucippe, amant de Daphné. Voyez *Daphné*.
Leucon, roi de Panticapée. Son caractère, son courage, I, 193. Mot qu'on cite de lui sur les délateurs, 193. Ouvre un port à Théodosie: y reçoit les Athéniens, qui par reconnaissance l'admettent au nombre de leurs concitoyens, 193.
Leuctres, bourgade de Boétie, où Épaminondas défit les Spartiates, II, 52.
Leutychidas, roi de Sparte, est vainqueur des Perses auprès de Mycale en Ionie, I, 147.
Libations au bon Génie et à Jupiter sauveur, usitées dans les festins, I, 383.
Libon, habile architecte, construit le temple de Jupiter, à Olympie, II, 119.
Linde, ancienne ville de l'île de Rhodes; ce qu'il y avait de remarquable, III, 160.
Linus ancien poëte et musicien: sa statue, II, 53.
Livres. Étaient rares et coûtaient fort cher, ce qui fit que les lumières ne se répandaient qu'avec lenteur, II, 1. Les libraires d'Athènes ne s'assortissaient qu'en livres d'agrément, et en faisaient des envois dans les colonies grecques, 2.
Logique. — Les Grecs d'Italie et de Sicile ont médité les premiers sur l'art de penser et de parler, II, 293. Zénon d'Élée publia le premier un essai de dialectique, 293. Aristote a fort perfectionné la méthode du raisonnement, 293. — Des catégories, 294. Des individus, 295. Des espèces, 295. Des genres et de la différence, 295. Du propre, 296. De l'accident, 296. De l'énonciation, 296. Du sujet, 296. Du verbe, 296. De l'attribut, 297. — Jugements: ce que c'est. Différentes espèces d'énonciations, 297. D'où la plupart de nos erreurs tirent leur source, 297. Le philosophe doit employer les expressions les plus usitées, et déterminer l'idée qu'il attache à chaque mot, 298. — Ce que c'est que définir; règles d'une bonne définition, 298. De quoi elle est composée, 298. — Du syllogisme, 299. De quoi il est composé, 299. Enthymème; ce que c'est, 300. Toute démonstration est un syllogisme, 301. Le syllogisme est ou démonstratif, ou dialectique, ou contentieux, 301. Usage du syllogisme, 301. On ne doit pas conclure du particulier au général; une exception ne détruit pas la règle, 301. Utilité de la logique, 302.
Lois. — Peu nombreuses et très simples dans les siècles héroïques. Elles doivent être claires, précises, générales, relatives au climat, toutes en faveur de la vertu. Il faut qu'elles laissent le moins de choses qu'il est possible à la décision des juges, II, 435. Des philosophes pensaient que pour éclairer l'obéissance des peuples, des préambules devaient exposer les motifs et l'esprit des lois, 436. Platon avait composé les préambules de quelques-unes des lois de Denys, roi de Syracuse, 43. Zaleucus et Charondas avaient mis à la tête de leurs codes une suite de maximes qu'on peut regarder comme les fondements de la morale, 437. Il est dangereux de faire de fréquents changements aux lois, 435. Précautions qu'on prenait à Athènes pour en abroger quelqu'une, I, 299. Danger que courait, parmi les Locriens d'Italie, celui qui proposait d'abolir ou de modifier une loi, II, 436. Leur multiplicité dans un État, indice de corruption, 435. — *Lois de Dracon*, si sévères qu'elles décernaient la mort aux crimes les plus légers, I, 85. Elles furent abolies, ou du moins adoucies; mais on conserva celles qui regardent l'homicide, 89. *Lois de Solon*, relatives à la constitution. Il veut établir l'espèce d'égalité qui, dans une république, doit subsister entre les divers ordres des citoyens, 88. Il

donne l'autorité suprême à l'assemblée de la nation, I, 89. Il forme un sénat pour diriger le peuple, 89. Toute décision du peuple devait être précédée par un décret du sénat, 89. Les orateurs publics ne pouvaient se mêler des affaires publiques sans avoir subi un examen sur leur conduite, 90. A qui il déféra la puissance exécutrice, 90. Laissa au peuple le choix des magistrats, avec le pouvoir de leur faire rendre compte de leur administration. Ils devaient être choisis parmi les gens riches, 90. Il distribua les citoyens de l'Attique en quatre classes, 90. Soumit les jugements prononcés par les magistrats supérieurs à des cours de justice, 91. Voyez *Tribunaux*. Donna une grande autorité à l'Aréopage, 91. Décerna des peines contre ceux qui, dans un temps de trouble, ne se déclaraient pas ouvertement pour un des partis, 91. Condamna à la mort tout citoyen qui tenterait de s'emparer de l'autorité souveraine, — *Lois civiles et criminelles de Solon*. Il considéra le citoyen dans sa personne, dans les obligations qu'il contracte dans sa conduite, 92. Lois contre l'homicide, les mêmes que celles de Dracon, 89. Contre ceux qui attentaient à leur propre vie, 93. Silence absolu sur le parricide, pour en inspirer plus d'horreur, 93. Lois pour défendre le pauvre contre la violence et l'injustice, 93. Sur les successions et les testaments, 153. Sur les mariages des filles uniques, III, 228. Sur l'éducation de la jeunesse, I, 96. Solon assigne des récompenses aux vertus, et le déshonneur aux vices, même pour les gens en place, 97. Les enfants de ceux qui meurent les armes à la main doivent être élevés aux dépens du public, 97. Les femmes contenues dans les bornes de la modestie; les enfants obligés de nourrir dans leur vieillesse ceux dont ils ont reçu le jour; les enfants des courtisanes dispensés de cette loi, 97. Les lois de Solon regardées comme des oracles par les Athéniens, comme des modèles par les autres peuples, 98. Réflexions sur sa législation, 103. Pourquoi elle diffère de celle de Lycurgue, 104. Voyez *Solon*. — *Lois de Lycurgue* Idée générale de sa législation, 399. Il adopta plusieurs lois de Minos, II, 229. Comment ses lois ont rempli le vœu de la nature et celui de la société, 183. Profondeur de ses vues; il dépouilla les richesses de leur considération, et l'amour de sa jalousie, 199. Par quelle passion il détruisit celles qui font le malheur des sociétés, 179, 184. Pourquoi il ferma l'entrée de la Laconie aux étrangers, et défendit d'aller chez eux, 183, 229. Pourquoi il permit le larcin aux jeunes gens, Défense de ses lois; causes de leur décadence, 229. Voyez *Gouvernement*. — *Lois remarquables chez différents peuples*. En Égypte, chaque particulier était obligé de rendre compte de sa fortune et de ses ressources, I, 96. En Thessalie, ceux qui tuaient des cigognes subissaient la même peine que les homicides; pourquoi, II, 77. A Mytilène, Pittacus avait décerné une double peine contre les fautes commises dans l'ivresse; pourquoi, I, 213. A Athènes, quand un homme était condamné à perdre la vie, on commençait par ôter son nom du registre des citoyens, II, 159.

LUSTRATIONS. Il y en avait de deux sortes, des personnes et des choses, I, 332.

LUTTE (la). Ordre de cet exercice aux jeux olympiques, II, 134.

LUTTEURS. Voyez *Athlètes*, *Lycée*, *Palestre*, *Exercices*.

LYCÉE, Voyez *Gymnases*.

LYCÉE, montagne de l'Arcadie, d'où l'on découvre presque tout le Péloponèse, II, 247. Pan a un temple sur cette montagne, 247.

LYCOPHRON, fils de Périandre, tyran de Corinthe, chassé et exilé par son père à Corcyre, II, 104. Est tué par les Corcyréens, 105.

LYCOPHRON, tyran de Phères, veut assujettir les Thessaliens. Ils appellent Philippe à leur secours, II, 309.

LYCOSURE, ville au pied du mont Lycée, en Arcadie, II, 247. Traditions fabuleuses de ses habitants, 247.

LYCURGUE, législateur de Lacédémone, établit sa réforme environ deux siècles avant Solon, I, 104. Est tuteur de son neveu, II, 185. Devenu suspect, voyage en Crète et en Asie, 185. Conseille au poëte Thalès d'aller s'établir à Lacédémone, 185. Est frappé, en Ionie, des beautés des poésies d'Homère, 185. Il les copie et les apporte en Grèce, I, 80. A son retour à Sparte, il songe à lui donner des lois, II, 185. Il soumet ses vues aux conseils de ses amis, 186. Blessé par un jeune homme, il le gagne par sa bonté et sa patience, 187. Ses lois approuvées, il dit qu'il

vu à Delphes ; on lui promet avec serment de n'y pas toucher jusqu'à son retour, II, 187. La pythie les ayant approuvées, il envoie la réponse de l'oracle à Sparte, et meurt loin de sa patrie, 187. Il avait divisé la Laconie en diverses portions de terre, ainsi que le district de Sparte, 199. Étendue et force de son génie, 199. Sparte lui consacra un temple après sa mort, 187. Voyez *Gouvernement et Lois*.

LYSANDER, général lacédémonien, né dans la classe des Hilotes. Gagne la bataille d'Ægos-Potamos ; se rend maître d'Athènes, I, 181. Ses vues pour l'élévation de Sparte, II, 239. Les sommes d'argent qu'il introduit à Lacédémone causent la décadence des lois, 239. Son ambition, 239. Sa politique fondée sur la force et la perfidie, 239. Sa mort, 241. Son parallèle avec Agésilas, 241.

LYSIAS, orateur athénien, I, 188.

LYSIS, pythagoricien, instituteur d'Épaminondas, I, 196. Sa patience, sa mort et ses funérailles, II, 327.

M

MACÉDOINE. État de ce royaume quand Philippe monta sur le trône, I, 361.

MACÉDONIENS. Idée qu'en avaient les Grecs, I, 361.

MAGICIENNES de Thessalie, II, 71. Leurs opérations, 71. Leurs cérémonies pour evoquer les mânes, 73.

MAGIE, s'était introduite en Grèce de très-bonne heure, II, 71.

MAGISTRATS d'Athènes, archontes, généraux, receveurs, trésoriers, chambre des comptes, I, 301.

MAGNÈS, auteur de comédies, III, 92.

MAISONS des Athéniens. On en comtait plus de dix mille, la plupart très-petites et couvertes de terrasses, I, 370. Maison d'un riche Athénien, 370.

MANES. Évocation des mânes par les magiciennes de Thessalie, II, 73. Céremonies usitées pour cet effet, 73. On les évoquait aussi dans un antre du cap de Ténare, 166.

MANTINÉE, célèbre ville d'Arcadie. Bataille qui s'y livra entre les Thébains et les Lacédémoniens, I, 286. Particularités sur cette ville, II, 253. A un temple de Diane commun avec ceux d'Orchomène, 253. Tombeau et trophée élevés dans la plaine à Epaminondas, 254.

MARATHON, bourg de l'Attique, célèbre par la victoire de Miltiade sur les Perses, II, 328. Détails sur cette victoire, 116. Monuments élevés à Marathon en l'honneur des Grecs, 118.

MARCHANDISES diverses. Leur prix à Athènes, I, 324.

MARCHÉ général d'Athènes, était divisé en plusieurs marchés particuliers, II, 122.

MARDONIUS, général des armées de Perse, pacifie l'Ionie, se rend en Macédoine, I, 114. Fond sur l'Attique, 140. Retourne en Béotie, 141. Idée qu'un Perse donne de lui, 142. Vaincu et tué à Platée, 145.

MARIAGE. — Célébré à Délos suivant les lois d'Athènes ; cérémonies qui s'y pratiquent, III, 227. Habillements des époux et des amis qui les accompagnaient, 228. Divinités auxquelles on offrait des sacrifices, 228. Les époux déposaient une tresse de leurs cheveux, 228 Pourquoi dans les mariages on répète le nom d'Hyménéus, 229. Flambeau nuptial, 229. Chant de l'hyménée du soir, 230. Chant de l'hyménée du matin, 230. — *Mariage à Sparte*, II, 209. Du choix d'une épouse chez les Spartiates, 209.

MASQUES des acteurs. Voyez *Théâtre*.

MAUSOLE, roi de Carie. Son ambition, II, 367. Ses fausses et funestes idées, 367. Son tombeau, 367.

MÉANDRE, fleuve qui passe auprès de Milet en Ionie, III, 152.

MÉDECIN (règles pour l'institution du) suivant Hippocrate, III, 173. Quel est le médecin qui honore sa profession, 175.

MÉDÉE, fille d'Æétès, roi de Colchos ; séduite et enlevée par Jason, I, 56. N'était peut-être pas coupable de tous les forfaits dont on l'accuse, 71, II, 99.

MÉDON, fils de Codrus, établi archonte ou chef perpétuel, à condition qu'il rendrait compte au peuple de son administration, I, 77.

MÉGALOPOLIS, capitale des Arcadiens, II, 245. Signe un traité avec Archidamus, 245. Demande des lois à Platon, 245. Est séparé en deux parties par l'Hélisson, et décorée d'édifices publics, de places, de temples, de statues, 245.

MÉGARE, capitale de la Mégaride, II, 94. Fut soumise à des rois, ensuite aux Athéniens, 94. A plusieurs belles statues, et une célèbre école de philosophie, 95. Chemin étroit de Mégare à l'isthme de Corinthe, 97.

MÉGARIENS (les) portent leurs denrées à Athènes, et surtout beaucoup de sel, II, 94. Sont fort vains, 95.

MÉLANIPPE et COMÉTHO. Leur histoire, II, 115.

Mélos, île fertile de la mer Égée a beaucoup de soufre et d'autres minéraux, III, 219. Ses habitants furent injustement soumis par les Athéniens et transportés dans l'Attique, 219. Sparte força ensuite les Athéniens de les renvoyer à Mélos, 220.

Ménandre, poëte. Sa naissance dans une des dernières années du séjour d'Anacharsis en Grèce, III. 184.

Ménécrate, médecin. Sa vanité ridicule, II, 133. Plaisanteries de Philippe à son sujet, 133.

Messène, capitale de la Messénie. Description de cette ville, II, 150. Bâtie par Épaminondas après la victoire de Leuctres, 163.

Messène (voyage de la), II, 148.

Messéniens, peuple du Péloponèse, bannis longtemps de leur patrie par les Lacédémoniens, et rappelés par Épaminondas. Leur ancien gouvernement était un mélange de royauté et d'oligarchie, II, 164. Leurs trois guerres contre les Lacédémoniens, décrites dans trois élégies. 151.

Mesures grecques et romaines. Leurs rapports avec les nôtres; tables de ces mesures, III, 370, 371.

Métempsycose, ou transmigration des âmes; dogme emprunté des Égyptiens, et qu'Empédocle embellit des fictions de la poésie, III, 11. Pythagore et ses premiers disciples ne l'avaient pas admis, 188.

Méton d'Athènes, astronome. Règle le calendrier grec, II, 26. Longueur de l'année, tant solaire que lunaire, déterminée par lui, 27.

Miel. Voyez *Abeilles*.

Milet, ville d'Ionie. Ce qu'il y a de remarquable, III, 152. Ses nombreuses colonies, 152. A donné le jour aux premiers historiens, aux premiers philosophes, à Aspasie, 152. Son intérieur, ses dehors, 152.

Miltiade, général des Athéniens. Ses qualités, I, 116. Son discours au polémarque pour conseiller la bataille de Marathon, 116. Meurt dans les fers, 118.

Mimes, n'étaient dans leur origine que des farces obscènes; ce qu'ils devinrent dans la suite, III, 263.

Minerve, spécialement adorée des Athéniens. Son temple, bâti dans la citadelle, et nommé Parthénon; dimensions de cet édifice, I, 282. Sa statue, ouvrage de Phidias, 282.

Mines de Laurium, en Attique, abondantes en argent, II, 339. Il fallait acheter de la république la permission de les exploiter, 340. Thémistocle fit destiner à construire des vaisseaux le profit que l'État en retirait, 340. Remarques sur les mines et les exploitations, 340. Parallèle des ouvriers agriculteurs et de ceux qui travaillent aux carrières ou aux mines. 341.

Ministres employés dans le temple d'Apollon à Delphes, I, 349.

Moeurs dans une nation, dépendent de celles du souverain. La corruption descend, et ne remonte pas d'une classe à l'autre, I, 97. Après avoir étudié la nature et l'histoire des diverses espèces de gouvernements, on trouve pour dernier résultat, que la différence des mœurs suffit pour détruire la meilleure des constitutions, pour rectifier la plus défectueuse, II, 436.

Moeurs et Vie civile des Athéniens, I, 317, 429. Des Spartiates.

Molosses, ancien peuple de la Grèce, II, 88. Un de leurs rois élevé dans Athènes, adoucit leurs mœurs, et met des bornes à son autorité, 89.

Monarchie. Voyez *Gouvernement*.

Mondes (pluralité des) suivant Pétron d'Himère, II, 20.

Monnaies d'Athènes. Voyez *Athéniens*. Moins altérées que celles des autres peuples. Leur évaluation, III, table XIV, page 378.

Monuments d'Athènes. Périclès, dans la vue d'occuper un peuple redoutable à ses chefs pendant la paix, en fit élever plusieurs. Parmi ceux qui étaient auprès du temple d'Apollon à Delphes, on remarquait plusieurs édifices où les peuples et les particuliers avaient porté des sommes considérables, I, 344. Ceux de l'enceinte sacrée de l'Altis à Olympie, II, 276.

Morale (la) était autrefois un tissu de maximes; devint une science sous Pythagore et ses premiers disciples. Socrate s'attacha moins à la théorie qu'à la pratique. Théagès, Métopus, et Archytas; leurs traités de morale, III, 271. Les philosophes se partageaient sur certains points de morale, 272. Quels étaient, sur la morale, les principes d'Aristote, I, 398. Voyez le chapitre LXXXI.

Morts. Cérémonies pour les morts. I, 252. Fêtes générales pour les morts, 253. Sépulture, regardée comme une cérémonie sainte, 253. Dépenses pour les funérailles, 254. Punition de ceux qui n'avaient pas rendu les derniers devoirs à leurs parents, 254. Voyez *Funérailles*. Les morts des Grecs et des Troyens étaient brûlés dans l'intervalle qui séparait les deux ar-

mées; leur mémoire était honorée par des larmes et des jeux funèbres, I, 65.

Moutons (les) en Attique, sont gardés par des chiens, et enveloppés d'une peau, II, 331. Plus les brebis boivent, plus elles s'engraissent, 331. Le sel leur procure plus de lait, 331.

Mulet. Voyez *Animaux*.

Muses. Fontaine qui leur est consacrée, II, 53. Leur bois sacré, et monuments qu'on y voit, 53. Leur séjour sur l'Hélicon, 53. Leurs noms, et ce qu'ils signifient, 54.

Musiciens. En multipliant les procédés de l'art, ils s'écartent de la nature, I, 423. Les Ioniens furent les principaux auteurs de ces innovations, 424. Les Lacédémoniens ne voulurent pas adopter la musique de Timothée, 425.

Musique. — Faisant partie de l'éducation. Les livres sur la musique étaient en petit nombre, I, 409. Acceptions différentes du mot musique, 409. — Partie technique de la musique, 409. Ce qu'on distingue dans la musique, 410. Les sons, les intervalles, 410. Les accords, 411. Les genres, 412. Les modes, 414. Manière de solfier, 416. Les notes, 416. Rhythme, 416. Entretien sur la partie morale de la musique, 419. Pourquoi elle n'opère plus les mêmes prodiges qu'autrefois, 419. Ce qu'il faut penser des effets de la musique sur plusieurs peuples, 419. En violant les règles de convenance, elle entretient et fortifie la corruption, 428.

Mycale en Ionie; promontoire célèbre par un combat entre les Grecs et les Perses, I, 147.

Mycènes, dans l'Argolide, détruite par ceux d'Argos; conservait les tombeaux d'Atrée, d'Agamemnon, d'Oreste, et d'Électre, II, 262. Ses habitants se réfugient en Macédoine, 262.

Myconos, île à l'est de Délos, peu fertile, n'est renommée que par ses mines et ses figuiers, III, 207. La rigueur du climat en rend les habitants chauves, 207.

Mylasa, ville de Carie qui avait un riche territoire et quantité de temples, III, 98.

Myronidès, général athénien, s'empare de la Phocide et de presque toute la Béotie, I, 153.

Myrtis, femme célèbre par ses poésies, donna des leçons à Corinne et à Pindare, II, 62.

Myson de Chen; un des sages de la Grèce, I, 88.

Mytilène, capitale de l'île de Lesbos; prise, et ses murs rasés par les Athéniens; description de cette ville, I, 212. Délivrée de ses tyrans par Pittacus. Guerre qu'elle fit aux Athéniens, 213.

Mytiléniens (les), pour tenir dans la dépendance les peuples qu'ils ont soumis, leur défendent d'instruire leurs enfants, I, 384.

N

Naissance d'un enfant (le jour de la), chez les barbares était un jour de deuil pour la famille, I, 271. Sous quel rapport on considérait à Athènes la naissance distinguée, 234.

Nature (la) passe d'un genre et d'une espèce à l'autre, par des gradations imperceptibles, III, 22.

Naupacte, ville des Locriens-Ozoles, célèbre par un temple de Vénus. Les veuves venaient y demander un nouvel époux, II, 93.

Nausiclès, Athénien, oblige Philippe de suspendre ses projets, II, 365.

Naxos, île peu éloignée de Paros, est grande et très-fertile, III, 218. Ses habitants se distinguèrent contre les Perses dans les batailles de Salamine et de Platée, et furent enfin assujettis par les Athéniens, 218. Ils adoraient Bacchus sous plusieurs noms, 218.

Némée, ville fameuse par les jeux qu'on y célébrait, et par le lion qui périt sous la massue d'Hercule, II, 269.

Nicias, un des premiers et des plus riches particuliers d'Athènes, I, 172. S'oppose vainement à la résolution de porter la guerre en Sicile; est nommé général, 175. Sa mort, 179.

Nil (le), fleuve d'Égypte. Les anciens croyaient que le Nil, par ses atterrissements, avait formé toute la basse Égypte, III, 14. L'historien Éphore avait rapporté diverses opinions sur le débordement de ce fleuve, 35.

Nom. — Nom donné à un Athénien après sa naissance. Avec quelles cérémonies il était déclaré et inscrit dans le registre de la curie, I, 388. — Noms propres usités parmi les Grecs, III, 39. Tirés des rapports avec les animaux, et de la couleur du visage, 40. Du dévouement à quelque divinité, 40. De la reconnaissance pour cette divinité, 40. De la descendance des dieux, 40. Les noms rapportés par Homère, sont la plupart des marques de distinction, 40. Les particuliers à qui ils étaient accordés,

les ajoutaient à ceux qu'ils avaient reçus de leurs parents, 41. Ils les ont transmis à leurs enfants, 41. On ne trouve dans Homère presque aucune dénomination flétrissante, 41. — Noms de ceux qui se sont distingués dans les lettres et dans les arts, depuis l'arrivée de la colonie phénicienne en Grèce, jusqu'à l'établissement de l'école d'Alexandrie, III, tables V et VI.

NOTABLES. On peut entendre par ce nom tous ceux qui parmi les Athéniens formaient la classe des citoyens. On y comprenait tous ceux qui se distinguaient par leurs richesses ou par leur naissance, ou par leurs vertus, ou par leurs talents, I, 234. Cette classe n'avait aucun privilége, et ne formait pas un corps particulier, 234.

NOTES DE MUSIQUE. Voyez *Musique*.

O

ŒTA, en Thessalie, mont sur lequel on recueille l'ellébore, II, 71.

OFFRANDES faites par les rois de Lydie au temple de Delphes, I, 345.

OISEAUX, sont très-sensibles aux rigueurs des saisons, III, 22. Leur départ et leur retour sont vers les équinoxes, 22.

OISIVETÉ, notée d'infamie par Solon. Celui qui avait négligé de donner un métier à son fils, était privé dans sa vieillesse des secours qu'il devait en attendre, I, 96.

OLIGARCHIE. Voyez *Gouvernement*.

OLIVIER. Cécrops le transporte d'Égypte dans l'Attique, I, 51. L'Attique est couverte d'oliviers, II, 330. On ne peut en arracher de son fonds que deux par an, 331. Bouquets d'oliviers distribués en différents cantons, et appartenant au temple de Minerve, 331.

OLYMPE, montagne qui bornait la Thessalie vers le nord. Arbres, arbrisseaux, grottes et plantes qu'on y trouve, II, 88. Autre montagne du même nom, en Arcadie, appelée aussi Lycée, II, 247.

OLYMPIE ou PISE, en Élide. Sa situation, II, 118. Divers spectacles qu'offraient les environs de cette ville pendant la célébration des jeux, 129. Jeux olympiques institués par Hercule; rétablis, après une longue interruption, par les soins d'Iphitus, souverain d'un canton de l'Élide. Ils se célébraient de quatre en quatre ans. C'est de ceux où l'athlète Corébus fut couronné, que commence le calcul des olympiades. II, 127. Table des époques à l'an 776.

OLYNTHE, ville. Sa situation, sa beauté, II, 317. Prise et détruite par Philippe, 380.

ONOMARQUE, chef des Phocéens, convertit en monnaies, en casques et en épées, le trésor sacré de Delphes. II, 361. Est battu par Philippe et périt dans le combat, 363.

ORACLES de *Delphes*, de *Dodone*, de *Trophonius*. Voyez ces mots.

ORATEUR. L'unique devoir de l'orateur est d'éclairer les juges en exposant simplement le fait, III, 86.

ORATEURS de l'État, à Athènes, I, 292. Subissent un examen sur leur conduite, 90. Par où ils commencent. Doivent avoir des lumières profondes et une conduite irréprochable, 294. Abus qu'ils font de leurs talents, 295. Sont exposés à voir attaquer leurs personnes et leurs décrets, 297.

ORCHOMÈNE, ville d'Arcadie; sa situation. On y faisait des miroirs d'une pierre noirâtre, qui se trouve aux environs, II, 253. Tombeau de Pénélopé, sur le chemin qui conduit de cette ville à Mantinée, 253.

ORÉE, ville d'Eubée, place très-forte, et dont le territoire a de bons vignobles, I, 220.

OROPE, ville entre l'Attique et la Béotie, II, 49.

ORPHÉE, un des Argonautes, I, 55.

ORPHELINS, élevés jusqu'à vingt ans aux dépens du public, à Athènes, I, 267.

ORTHAGORAS, règne avec modération à Sicyone, II, 167.

ORTHOGRAPHE. Les femmes d'Athènes la négligeaient, II, 109.

OSSA, mont. Arbres, arbrisseaux, grottes et plantes qu'on y trouve, II, 83.

OSTRACISME, exil de quelques années prononcé par la nation contre un citoyen trop puissant. C'était quelquefois le seul remède qui pût sauver l'État, II, 432.

P

PALESTRES. Athènes en avait plusieurs, I, 250. Exercices auxquels on s'y livrait. Régime des athlètes, 250.

PALET. Voyez *Disque*.

PALLANTIDES (les), famille puissante d'Athènes; mécontents de Thésée, I, 56. Cherchent à s'emparer du pouvoir, et forcent Thésée à se retirer, 60.

PAMISUS, fleuve de Messénie, dont les eaux sont très-pures, II, 149.

PAMPHILE, peintre, établit des écoles de dessin. Dirige celle de Sicyone; il

eut pour disciples Mélanthe et Apelle, II, 111.
PAN, fort honoré chez les Arcadiens, avait un temple sur le mont Lycée, II, 247.
PANATHÉNÉES. Ordre suivi dans ces fêtes de Minerve, I, 366.
PANCRACE, exercice composé de la lutte et du pugilat, II, 136.
PANÉNUS, peintre, frère de Phidias, I, 186.
PANTICAPÉE, capitale des États de Leucon, dans la Chersonèse taurique, I, 193.
PARADIS, nom que les Perses donnaient aux parcs ou jardins du roi et des grands de la cour, II, 374.
PARIENS. Des arbitres de Paros rétablirent l'ordre dans Milet, III, 215. Les Pariens s'unirent à Darius, et furent défaits à Marathon, 215. Assiégés dans leur ville par Miltiade, ils manquèrent à la parole qu'ils lui avaient donnée de se rendre, 215. Restés dans l'alliance de Xerxès, ils demeurent dans l'inaction au port de Cythnos, 215. Furent enfin soumis par les Athéniens, 215. Leurs prêtres sacrifient aux Grâces sans couronne et sans musique; pourquoi, 221.
PARMÉNIDE d'Élée, sophiste, I, 185. Disciple de Xénophanès, donna d'excellentes lois à Élée sa patrie, II, 6. Divise la terre en cinq zones, 31.
PARNASSE, montagne de la Phocide, sous laquelle était la ville de Delphes, I, 230, 245.
PAROS, île fertile et puissante, possédant deux excellents ports, III, 214. Archiloque, poëte lyrique, y naquit, 215. Fournit un marbre blanc fort renommé, 217.
PARRHASIUS, d'Éphèse, peintre, I, 186.
PARTHÉNON, temple de Minerve à Athènes, I, 282.
PATRÆ, ville de l'Achaïe, II, 114.
PAUSANIAS, général des Lacédémoniens à la bataille de Platée, I, 144. Oblige l'ennemi d'abandonner l'île de Chypre et de Byzance, 148. Ses vexations et sa trahison lui font ôter le commandement et la vie, 148.
PAUSIAS, peintre de l'école de Sicyone. Ses tableaux dans la rotonde d'Esculape à Épidaure, II, 267.
PAYS connus des Grecs vers le milieu du quatrième siècle avant J. C., II, 31.
PÊCHE. Différentes manières de pêcher à Samos: la pêche du thon, 184.
PEINES afflictives chez les Athéniens, I, 314. Comment on exécutait les criminels condamnés à la mort, 315. Contre quels coupables était décerné l'emprisonnement, 315. Dans quelles occasions l'exil était ordonné par la loi, 315. Les biens d'un exilé étaient confisqués au profit du trésor public et de quelques temples, 316. La dégradation, prononcée contre un Athénien, le privait de la totalité ou de partie des droits de citoyen, suivant le délit, 316. Quand la loi n'avait pas prononcé la peine, l'accusé pouvait choisir la plus douce, 314.
PEINTURE. Réflexions sur l'origine et les progrès de cet art, II, 109. Les progrès de la peinture encaustique sont dus à Polygnote, Arcésilas et Théanor, III, 217.
PÉLION. Bel aspect de cette montagne, II, 81. Froid qu'il y fait; arbres, plantes, arbustes qu'on y trouve, 81.
PELLÈNE, ville d'Achaïe. Sa situation, II, 112. Les temples qui sont auprès, 112.
PÉLOPIDAS, général thébain. Ses exploits, I, 200. Conjointement avec Épaminondas, il porte la terreur et la désolation dans le Péloponèse, I, 203. Nommé béotarque après la bataille de Leuctres, 203. Choisi pour arbitre en Macédoine; reçu avec distinction à la cour de Suze, 205. Périt en Thessalie, 205.
PÉLOPONÈSE (guerre du), I, 166. Cette guerre altéra les mœurs des Athéniens, 184.
PÉNÉE, fleuve célèbre de Thessalie, II, 82. Villes des environs, 82.
PÉNÉLOPE, femme d'Ulysse; son tombeau, II, 253. Bruit désavantageux qui couraient chez les Mantinéens sur sa fidélité, 253.
PENTATHLE (combat du). En quoi il consistait, II, 136.
PENTÉLIQUE, mont de l'Attique, d'où l'on tirait un fort beau marbre, II, 339.
PÈRES (pouvoir des) à Athènes, I, 92.
PÉRIANDRE, roi de Corinthe. Ses belles qualités, II, 103. Chasse et exile son fils Lycophron, 104. Veut en vain le rappeler et se venge des Corcyréens, 105.
PÉRICLÈS. Ses commencements, I, 157. Consacre ses premières années à l'étude de la philosophie, 157. Son éloquence, ses lumières, sa conduite politique, 157. Domine dans Athènes, 159. Fut cause de la trop grande autorité du peuple, 105. Réduit l'Aréopage au silence, en le dépouillant de ses priviléges, 106. Étend par des conquêtes le domaine de la république, 159. Mécontente les alliés d'Athènes, 160. Son discours au sujet des trois ambassades de Lacédémone, 165. Pour occuper le peuple il embel-

lit Athènes, 189. On lui fait un reproche de cette dépense; le peuple l'absout, 189. Epouse la célèbre Aspasie qui avait été sa maîtresse, 183. Meurt de la peste à Athènes. Mot qu'il dit avant de mourir, 171. Réflexions sur son siècle, 183.

Périctione, philosophe pythagoricienne; son traité de la sagesse, II, 5.

Périlaüs. Groupe qui le représentait avec Othryadas, II, 255.

Perse (la). Notice de ce vaste empire, I, 109. Fertilité de ses campagnes; industrie et commerce de ses habitants, II, 413. Les impositions réglées par Darius, et fixées pour toujours, I, 109. Nombre, valeur, et discipline des troupes, 110. Les rois ne marchaient jamais sans traîner à leur suite une immense quantité de combattants, 111. Ils jouissaient d'une autorité absolue, et cimentée par le respect et l'amour des peuples, 111. Ils protégeaient la culture des terres, II, 375. Avaient établi des intendants dans chaque district, pour régler le militaire et le civil, 375.

Persépolis, ville de Perse. Ses tombeaux; le palais des rois, II, 374. Ce palais servait aussi de citadelle, 374.

Pesanteur. Pourquoi les corps mixtes sont plus ou moins pesants, III, 18.

Peste (la), dans Athènes. Quels en étaient les symptômes, I, 170.

Pétron d'Himère. Son système sur la pluralité des mondes, II, 20.

Peuple d'Athènes. Son portrait, I, 296.

Pharæ, ville d'Achaïe. Ses divinités, II, 114.

Phébidas, Spartiate, s'empare par trahison de la citadelle de Thèbes, I, 197. Lacédémone en est indignée et punit Phébidas; mais elle retient la citadelle, 198.

Phédime, épouse d'Arsame. Esquisse de son portrait, III, 274. Voyez *Arsame*.

Phénéos, ville d'Arcadie, II, 250. Grand canal construit très-anciennement dans la plaine voisine pour l'écoulement des eaux, 252.

Phérécrate, auteur de comédies, III, 92.

Phérécyde, philosophe, natif de Syros, maître de Pythagore, qui vint d'Italie recueillir ses derniers soupirs, III, 214.

Phidias, célèbre sculpteur; chargé par Périclès de la direction des monuments qui devaient embellir Athènes; accusé à tort d'avoir soustrait une partie de l'or dont il avait enrichi la statue de Minerve, I, 160.

Phidon, législateur des Corinthiens, II, 105.

Phigalée, ville d'Arcadie, sur un rocher très-escarpé. Statue de la place publique, II, 248. On y célébrait une fête où les esclaves mangeaient avec leurs maîtres, 249.

Philippe, roi de Macédoine. — Son caractère, ses qualités, son assiduité auprès d'Épaminondas, I, 228. Il répare l'injustice que lui avait fait commettre un soldat avide et ingrat, II, 364. Divers portraits qu'on faisait de ce prince, 369. Ce qu'il dit des orateurs qui l'accablent d'injures, et de ses sujets qui lui disent des vérités choquantes, 373. Sa modération envers deux femmes du peuple, 373. Il n'oublie pas les services, 373. Il ôte les fers à un prisonnier qui lui donne un avis, 373. Sa douceur envers ceux qui décriaient sa conduite, 373. Met en liberté les deux filles d'Apollophane, à la demande de Satyrus, comédien, 381. Défend les chars dans ses États, pourquoi, 405. Son jugement contre deux scélérats, 411. — *Conduite politique et militaire*. S'enfuit de Thèbes, se rend en Macédoine, I, 361. Ranime les Macédoniens, et défait Argée, 361. Fait un traité de paix avec Athènes, 362. S'empare d'Amphipolis et de quelques autres villes, 362. Sa conduite, son activité; perd un œil au siége de Méthone, II, 362. Vient au secours des Thessaliens, que Lycophron, tyran de Phères, voulait assujettir, et bat les Phocéens, 363. Est admiré des Grecs; on ne parle que de ses talents, de ses vertus; 364. Ses projets suspendus par Nausiclès, 365. Gagne et trompe les Olynthiens par des bienfaits, 377. Ce qu'on disait de son entreprise contre Olynthe. 378. Ses troupes défaites dans l'Eubée par Phocion, 379. Prend et détruit Olynthe, par la trahison d'Euthycrate et de Lasthène, 380. Reçoit des ambassadeurs des Athéniens, 389. Fait un traité de paix et un autre d'alliance avec les Athéniens, 395. Quels en sont les principaux articles, 395. Fait de nouvelles conquêtes en Thrace, 396. Obtient de l'assemblée des Athéniens un décret favorable pour lui et sa postérité, 400. Fait condamner les Phocéens; leurs priviléges sont dévolus aux rois de Macédoine, 402. Ruine les villes de la Phocide, 403. Fruit qu'il retire de cette expédition, 403. Fait un butin immense en Illyrie; règle les affaires de Thessalie, 408. Prend la défense des Messéniens et des Argiens, 408. Se plaint des Athéniens, 408. Attaque Périnthe, III, 275. Les Byzantins

ayant secouru cette place, il en lève le siége, et va se placer sous les murs de Byzance, 275. Est obligé de lever le siége de Byzance, 278. Il passe les Thermopyles, pénètre dans la Phocide, et tombe sur Élatee, 280. La prise de cette ville consterne Athènes, 380. Discours et décret de Démosthène à ce sujet, 380. Philippe bat les Amphissiens, et s'empare de leur ville, 381. Il gagne la bataille de Chéronée contre les Athéniens et les Thébains, 282. Témoigne une joie indécente. Mot de Démade; Philippe lui fait ôter ses fers, 283. Les Athéniens acceptent la paix et l'alliance proposées par Alexandre: les conditions en sont douces, 285. Philippe propose, à la diète de Corinthe, une paix universelle pour la Grèce, et la guerre contre les Perses, 285. Ces deux propositions acceptées, il est élu généralissime de l'armée des Grecs, et retourne dans ses États pour se préparer à cette guerre, 285.

PHILISTUS, banni par Denys l'Ancien, revient de son exil; calomnie Dion et Platon, II, 43. Écrivit les antiquités de Sicile, et la vie des deux Denys, III, 33. Perit misérablement après la dispersion de la flotte qu'il commandait, 33.

PHILOCLÈS, auteur dramatique, fut surnommé la Bile, à cause du style amer de ses pièces, III, 90. Les Athéniens préférèrent une de ses pièces à la plus belle de Sophocle, 90.

PHILOMÈLE, chef des Phocéens, se fortifie à Delphes, II, 360. Prend une partie des trésors du temple, 361. Il périt, 361.

PHILOSOPHES. Ils ne commencèrent à paraître dans la Grèce que vers le temps de Solon, II, 2. Leurs diverses écoles, 2. Leurs différentes opinions sur l'essence de la divinité, l'origine de l'univers, la nature de l'âme, 9. Persécutés à Athènes du temps de Périclès, I, 190.

PHLIONTE, ville d'Achaïe. Ses habitants s'exposent aux horreurs de la guerre et de la famine, plutôt que de manquer à leurs alliés, II, 111.

PHOCÉE, une des plus anciennes villes de l'Ionie, fonda les villes d'Élée en Italie, de Marseille dans les Gaules, III, 148.

PHOCÉENS de Grèce, donnèrent une fois une preuve frappante de leur amour pour la liberté, I, 359. Condamnés par les amphictyons, ils s'emparent du temple de Delphes, II, 359. Ils enlèvent du trésor sacré plus de dix mille talents, I, 346. Convertissent en armes les plus belles statues de bronze qu'on voyait autour du temple, II, 361. Philippe les soumet et détruit leurs villes. Ils perdent le suffrage qu'ils avaient dans l'assemblée des amphictyons, et ce privilége est dévolu aux rois de Macédoine, II, 403.

PHOCIDE (description de la), I 359.

PHOCION. Sa naissance, sa probité, I, 242. Fréquente l'Académie, sert sous Chabrias, vit pauvre et content, 242. Défait dans l'Eubée les troupes de Philippe, II, 379. Chasse de cette île tous les petits tyrans que Philippe y avait établis, 379, III, 275. Trait de sa sagesse et de son humanité avant et après la bataille, II, 380. Ses belles qualités, 388. Empêche les Béotiens de se rendre maîtres de Mégare, III, 275. Anecdotes sur Phocion, 276. Est nommé à la place de Charès pour secourir les Byzantins, 277. Il s'oppose à l'avis de Démosthène qui veut continuer la guerre : sa réponse aux orateurs, 281.

PHRYNÉ. Traits de cette courtisane, II, 410. Son adresse pour avoir le plus bel ouvrage de Praxitèle, 410. Accusée d'impiété; comment Hypéride gagne les juges, 411.

PHRYNICUS, rival d'Eschyle, introduit sur la scène des rôles de femmes. Ses succès, III, 90. Employa l'espèce de vers qui convient le mieux au drame, 75.

PHYLARQUES. Ce que c'est, I, 261.

PHYSIQUE PARTICULIÈRE des Grecs, pleine d'erreurs et d'esprit, III, 16.

PIGRÈS, auteur d'une Iliade en vers élégiaques, III, 266.

PINDARE, élève de Myrtis, célèbre par ses odes, II, 62. Son génie, son enthousiasme, 62. Sa vie, son caractère, 64. Honneurs qu'on lui a rendus, 65.

PINDUS, mont qui sépare la Thessalie de l'Épire, II, 87.

PIRÉE, port d'Athènes, formé par Thémistocle, I, 272.

PIRÈNE, fontaine de Corinthe, où Bellérophon trouva, dit-on, le cheval Pégase, II, 99.

PISISTRATE, tyran d'Athènes. Ses qualités, I, 99. Ses ruses pour asservir sa patrie, 100. Consacre ses jours au bien de l'État, 100. Fait des lois utiles, 100. Établit une bibliothèque publique, 101. Traits qui prouvent l'élévation de son âme, 101. Fait rétablir le texte d'Homère dans sa pureté, 80. Assigne aux soldats invalides une subsistance assurée pour le reste de leur jours, 100. Il eut soin de se revêtir des principales magistratures:

et ce fut comme chef perpétuel d'un État démocratique, qu'il exerça un pouvoir absolu, 103.
PITTACUS de Mytilène, un des sages de la Grèce, I, 88. Délivre Mytilène de ses tyrans et de la guerre des Athéniens; y rétablit la paix, lui donne des lois, et abdique le pouvoir souverain, 213.
PLANÈTES (connaissance du mouvement des). Opinion des pythagoriciens sur l'ordre des planètes, 24.
PLANTES potagères de l'Attique, II, 335.
PLATÉE, ville de Béotie, auprès de laquelle fut défait Mardonius, II, 51. Fut deux fois détruite par les Thébains, 52.
PLATÉENS, combattirent à Marathon, I, 116. Célébraient tous les ans une fête pour perpétuer le souvenir de la victoire de Platée, II, 51.
PLATON. Portrait de ce philosophe, I, 235. Ses occupations dans sa jeunesse, 236. Son genre de vie, ses écrits, 337. Ses voyages en Sicile, II, 39. Est applaudi aux jeux olympiques, 131. Accusé de s'être égayé dans ses écrits aux dépens de plusieurs célèbres rhéteurs de son temps, et d'avoir supposé des entretiens de Socrate, 308. Son discours sur la formation du monde, 342. Comment il y explique l'origine du mal, 347. Dans une de ses lettres, il semble indiquer une autre solution de ce problème, 383. Extrait de sa république, 270. Tableau de la condition humaine, et de la caverne où les hommes sont comme ensevelis; deux mondes, l'un visible, l'autre idéal, 279. Mot de lui sur l'éducation, 380. Sa mort, son testament, 287.
PLONGEURS renommés de Délos, III, 227.
POÉSIE. Le vers seul ne la constitue pas; elle ne peut se passer de fictions, III, 262. Ses différents genres, 263.
POISSONS, sont sujets aux mêmes émigrations que les oiseaux, III, 22.
POLYCLÈTE, sculpteur et architecte célèbre d'Argos, I, 182. Remarque sur ses ouvrages, II, 258. Une de ses figures fut nommée le Canon ou la Règle, 259. Ses statues au temple de Junon à Argos, 260. Son temple d'Esculape, 267.
POLYCRATE, fils d'Éacès, tyran de Samos, III, 180. Fait mourir un de ses frères, et exile l'autre, 180. Comment il se conduisit après son élévation, 180. Il fortifia Samos et la décora de monuments, 181. Il multiplia dans ses États les plus belles espèces d'animaux domestiques, 181. Il y introduisit les délices de la table et de la volupté, 181. Un Satrape le fit expirer dans des tourments horribles, 182.
POLYDAMAS, fameux athlète. Trait de sa force prodigieuse, II, 132.
POLYGNOTE de Thasos, célèbre peintre, I, 186.
POLYMNIS, père d'Épaminondas, est chargé de la conduite du jeune Philippe, frère de Perdicas, roi de Macédoine, I, 227.
PONT-EUXIN. Description de cette mer, I, 194. Les fleuves qui s'y jettent diminuent l'amertume de ses eaux, 194. N'est profonde que vers sa partie orientale, 195.
PONT DE BATEAUX, construit par ordre de Darius sur le Bosphore de Thrace, I, 206. Autre construit, par ordre du même prince, sur l'Ister ou Danube, pour assurer la retraite de son armée, I, 112. Autres construits par ordre de Xerxès sur l'Hellespont, 120.
POPULATION. Les philosophes et les législateurs de la Grèce étaient très-éloignés de favoriser la population, I, 385; II, 106.
PRASIES, bourg de l'Attique, dont le port, nommé Panorme, est sûr et commode, II, 339.
PRAXITÈLE, sculpteur. Sa statue représentant un satyre, II, 410. Autre représentant l'Amour, 410. Autre statue de Praxitèle placée à Cnide, et représentant Vénus, III, 153.
PRÊTRES (les) forment en Égypte le premier ordre de l'État, I, 335. Ceux de la Grèce ont obtenu des honneurs, mais ils ne forment pas un corps particulier, 335. Dans les bourgs, un seul prêtre suffit; dans les villes considérables, ils forment quelquefois une communauté, 338. Ils officient avec de riches vêtements, 333.
PRÊTRESSES de Junon au temple d'Argos, II, 261. Remarque sur plusieurs de ces prêtresses, 261. Voyez *Cydippe*.
PRIÈRES. Quand on les adresse aux dieux, I, 328. Comment on prie, comment on doit prier, 329. Prières publiques, 329. Leur objet; ce que l'on doit demander, III, 252.
PROCESSIONS ou THÉORIES, qui allaient au temple de Delphes, I, 349. Voyez *Délos*, pour celles qui allaient dans cette île.
PRODICUS de Céos, sophiste; son éloquence, III, 214. Il s'attachait au terme propre, et découvrait les distinctions très-fines entre les mots qui paraissent synonymes. Platon

s'égayait à ses dépens, II, 307. Accusé d'avoir avancé des maximes contre la religion, les Athéniens le condamnèrent à la mort, III, 214.

Propontide, mer. Villes bâties sur ses bords. I, 208.

Protagoras, sophiste, disciple de Démocrite, I, 185. Donna des lois aux Thuriens; fut accusé d'impiété, et banni de l'Attique, II, 7.

Proxènes. Ce qu'on entendait par ce mot, II, 49.

Prudence. Aristote la recommande comme le fondement de toutes les vertus, I, 462.

Prytane, nom qu'on donnait, en certaines républiques, au premier des magistrats, II, 103. A Athènes, il était commun aux cinquante sénateurs qui, pendant un certain nombre de jours, veillaient spécialement aux intérêts de l'État. Ils logeaient au Prytanée, I, 290.

Prytanée. Maison à Athènes, où la république entretenait non-seulement les cinquante prytanes, mais encore quelques citoyens qui avaient rendu des services à l'État, II, 277.

Psophis, ville très-ancienne, sur les confins de l'Arcadie et de l'Élide, II, 250.

Pugilat (combat du). En quoi il consistait, II, 135.

Pureté du cœur. Dieu l'exige, III, 258. Cette doctrine, enseignée par les philosophes, était reconnue par les prêtres, 258.

Pygmées (les) habitaient au-dessus de l'Egypte, vers les sources du Nil. Ils étaient noirs, très-petits, et n'avaient que des cavernes pour demeures, III, 22.

Pylos, ville de la Messénie. Ses habitants prétendaient que Nestor y avait régné, II, 148.

Pythagore. — Né à Samos, III, 179. Prend des leçons de Thalès, voyage en Égypte et en d'autres contrées, trouve à son retour sa patrie opprimée par Polycrate; va s'établir à Crotone en Italie, opère en ce canton une révolution surprenante dans les idées et dans les mœurs; persécuté sur la fin de sa vie, il reçut après sa mort des honneurs presque divins, II, 3. Les ouvrages qu'on lui attribue sont presque tous de ses disciples, III, 186. Croyait à la divination comme Socrate, et disait comme Lycurgue que ses lois étaient approuvées par l'oracle d'Apollon, 187. Son opinion sur le dogme de la métempsycose, 188. Ne condamnait pas l'usage des fèves, 187. Proscrivait l'excès du vin et des viandes, 187. Pourquoi sa philosophie était entourée de ténèbres, 191. — *Disciples de Pythagore*. Distribués en différentes classes, vivaient en commun, n'étaient admis qu'après de longues épreuves, 192. Leurs occupations pendant la journée, 192. Ils avaient des associés et des affiliés, 193. Union intime qui régnait entre eux, 195. Pythagore, qui en était adoré, les traitait avec l'autorité d'un monarque et la tendresse d'un père, 195. Différence de cet institut avec celui des prêtres égyptiens, 198. Sa décadence, 198. Il est sorti de cette école une foule de législateurs, de géomètres, d'astronomes, et de philosophes qui ont éclairé la Grèce, 199. Leur opinion sur le rang des planètes, II, 24. Ils ont cru découvrir dans les nombres un des principes du système musical, et ceux de la physique et de la morale, 13. Leur opinion sur l'âme du monde, 14.

Pythagoriciens. Voyez *Pythagore*.

Pythie (la) de Delphes, ne montait sur le trépied qu'une fois par mois, I, 329. Il y avait trois pythies qui servaient à tour de rôle, 230. Préparation pour consulter la pythie, 239. Transports dont elle était saisie, 340. Fourberies des ministres du temple, 340.

Python de Byzance, célèbre orateur, défend la cause de Philippe contre les Athéniens, III, 281.

R

Raison. L'excès de la raison et de la vertu est presque aussi funeste que celui des plaisirs III, 261.

Religion à Athènes, I, 327. La religion dominante consiste toute dans l'extérieur, 328. Crimes contre la religion, 337. Les magistrats font punir de mort ceux qui parlent ou écrivent contre l'existence des dieux, 338. — *Religion des Spartiates*. Voyez le chapitre XLIX.

Repas à Athènes et à l'armée. On fait deux repas par jour. Les gens riches n'en font qu'un, I, 317. Description d'un grand souper chez un riche Athénien, 370. Les repas publics regardés par Aristote comme contribuant au maintien de l'union parmi les citoyens, II, 433.

Revenus de l'État parmi les Athéniens, d'où ils provenaient, II, 288. Ceux qu'ils avaient assignés à l'entretien des prêtres et des temples, I, 334.

Rhamnonte, ville de l'Attique. Sa situa-

tion; temple et statue de Némésis par Phidias, II, 338.

Rhénée, île voisine de Délos. On y avait transporté les tombeaux des Déliens, III, 339.

Rhétorique. La rhétorique donne aux talents des formes plus agreables, II, 302. Auteurs grecs qui ont donné des préceptes sur l'éloquence, ou qui en ont laissé des modèles, 302. Les écrivains grecs, pendant plusieurs siècles, n'ont écrit qu'en vers, 303. Le style des premiers écrivains en prose était sans agrément, sans harmonie, 303. On distingua parmi les Grecs trois sortes de langages et deux espèces d'orateurs, 309. Il y a trois genres d'éloquence, le délibératif, le judiciaire, le démonstratif, 309. Qualités nécessaires à l'orateur, 309. A quoi s'étaient bornés les rhéteurs avant Aristote, 310. Reflexions lumineuses et additions importantes d'Aristote sur cet objet, 321. La convenance, la clarté, sont deux principales qualités de l'élocution, 312. En quoi consistent la convenance et la clarté, 312. La prose doit s'abstenir de la cadence affectée à la poésie, 313. L'éloquence du barreau diffère essentiellement de celle de la tribune, 314. L'orateur doit éviter la multiplicité des vers et des mots composés empruntés de la poésie, les épithètes oiseuses, les métaphores obscures et tirées de loin, 314. L'éloquence s'assortit au caractère de la nation, 316. Il ne faut prendre pour modèle de style aucun orateur particulier; il faut les méditer tous, 317. La servitude amollirait l'éloquence; la philosophie l'anéantirait, 318. Voyez *Corax, Figures, Philosophie, Protagoras.*

Rhodes. Ode de Pindare sur l'île de Rhodes, III, 158. Ancien nom de cette île, 158. Son état du temps d'Homère, 158. Quand la ville de Rhodes fut bâtie, 158. Situation et magnificence de cette ville, 158.

Rhodiens. Leur industrie, leur commerce, leurs colonies, III, 159. Leurs lois maritimes, civiles et criminelles, 159. Leur caractère et leurs mœurs, 160. Ceux d'entre eux qui se distinguèrent dans les lettres, 161.

Riches. Haine réciproque des riches et des pauvres, maladie incurable de toutes les républiques de la Grèce, II, 108; III, 179.

Rivières, Fontaines. Où la nature a-t-elle placé leur origine? III, 16.

Rois (les) de Perse. Jouissent d'une autorité absolue, I, 111. Respectés pendant leur vie, pleurés à leur mort, 111.

S

Sacerdoces. Les uns étaient attachés à des maisons anciennes et puissantes, les autres étaient conférés par le peuple, I, 334.

Sacrifices usités a Athènes. Les sacrifices humains étaient autrefois très-fréquents, I, 331; II, 246.

Sagesse. Parmi les philosophes grecs, les uns ont donné ce nom à l'étude des vérités éternelles; d'autres, à la science des biens qui conviennent à l'homme. Dans le premier sens, elle ne réside que dans la contemplation; dans le second, elle est tout en pratique et influe sur notre bonheur, III, 44.

Salamine, île en face d'Éleusis, I, 132. Fameuse bataille navale de ce nom, 136. Quoique Salamine touche à l'Attique, les grains y mûrissent plus tôt, II, 331. Sa superficie, I, 230.

Samiens (les) sont fort riches, III, 179. Spirituels, industrieux, actifs, 179. Découvrent l'île de Tartessus, 179. Éprouvent toutes les espèces de tyrannies après la mort de Polycrate, 182.

Samos (île de). Sa description, III, 175. Ses temples, ses édifices, ses productions, sa grotte, son canal, son môle, 175. Son temple de Junon; statue de cette déesse, sa description, 176. Voyez *Junon*. Statues dont le temple était entouré, 178. Pythagore était de Samos, ainsi que Rhæcus et Théodore, sculpteurs qui ont fait d'utiles découvertes, 179. La terre de Samos est utile en médecine, et on en fait des vases recherchés, 179.

Sapho de Lesbos, placée au premier rang des poëtes lyriques, I, 215. Quelques-unes de ses maximes, 216. Son image empreinte sur les monnaies de Mytilène, 216. Inspire le goût des lettres aux femmes de Lesbos, 217. Elle se retire en Sicile, où on lui éleva une statue après sa mort, 217. Elle aima Phaon dont elle fut abandonnée; elle tenta le saut de Leucade et périt dans les flots, 217; II, 92. Éloge de ses poésies, I, 218. Traduction de quelques strophes d'une de ses odes, 218.

Sardaigne (l'île de) fut soumise en partie aux Carthaginois, qui defendirent aux habitants d'ensemencer leurs terres, II, 283.

Sardes, capitale de Lydie, brûlée par les Ioniens, I, 113. Les Athéniens avaient contribué à la prise de cette ville, 114.

SATIRE. En quoi elle diffère de la tragédie et de la comédie, III, 96. Eschyle, Sophocle, Euripide, Achéus et Hégémon, ont réussi dans ce genre, 96.
SATYRUS. Voyez *Philippe*.
SAUT (exercice du) aux jeux olympiques, II, 137.
SAUT DE LEUCADE. Voyez *Leucade*.
SCOPAS, sculpteur, I, 188.
SCULPTURE. Réflexions sur l'origine et les progrès de cet art, II, 109.
SEL ATTIQUE, plaisanterie fine et légère, qui réunissait la décence et la liberté, que peu de gens, même parmi les Athéniens, savaient employer, I, 325.
SÉNAT d'Athènes, établi par Solon. Se renouvelle tous les ans, s'assemble tous les jours, excepté les fêtes et les jours regardés comme funestes, I, 289.
SÉRIPHE, île remplie de montagnes escarpées, III, 219.
SERMENT. De qui on l'exigeait à Athènes, I, 306. Serment des Grecs avant la bataille de Platée, 141.
SERVICE MILITAIRE à Athènes. Peines contre ceux qui refusent de servir, qui fuient, qui trahissent l'État, qui désertent, I, 263. — Voyez le chap. L.
SICILE. Révolutions arrivées dans cette île sous le règne du jeune Denys. Voyez les chap. XXXIII, LX, LXI, LXIII. On y trouve beaucoup de gens d'esprit, II, 5.
SICYONE, a un territoire très-fertile et très-beau, II, 106. Ses tombeaux sont hors de la ville, 106. Sa fête aux flambeaux, 106. Orthagoras y régna avec modération, 107. Vertus et courage de Clisthène, roi de Sicyone, 107. Vainqueur aux jeux olympiques, y proclame un concours pour le mariage de sa fille Agariste, 107. Les arts fleurissent à Sicyone, on y établit une nouvelle école de peinture, 109.
SIMONIDE, né dans l'île de Céos, mérita l'estime des rois, des sages, et des grands hommes de son temps, III, 210. Ses promptes reparties, 210. Poëte et philosophe, ses écrits pleins de pathétique, 211. Abrégé de sa philosophie, 213. Répréhensible quelquefois dans ses principes et dans sa conduite, 213. Sa mort, 213.
SIPHNOS, une des îles Cyclades, avait de riches mines d'or et d'argent qui furent comblées par la mer, III, 219.
SMINDYRIDE, un des plus riches et des plus voluptueux Sybarites; traits de sa mollesse et de son faste, II, 107.
SMYRNE, détruite par les Lydiens, III, 150. Ses habitants prétendent qu'Homère composa ses ouvrages dans une grotte voisine de leur ville, 150.
SOCIÉTÉ d'Athènes, dont les membres s'assistaient mutuellement, I, 326. Autre qui s'amusait à recueillir les ridicules, 326. Philippe lui envoie un talent, II, 385.
SOCRATE. — Noms et profession de son père et de sa mère, III, 42. Fréquente les philosophes et les sophistes, 42. Il regardait la connaissance des devoirs comme la seule nécessaire à l'homme, 42. Ses principes, 43. Se charge d'instruire les hommes et de les conduire à la vertu par la vérité, 46. Il les attirait par les charmes de sa conversation, 46. Mot d'Eschine à ce sujet; réponse de Socrate, 46. Ses leçons n'étaient que des entretiens familiers, 47. Ses maximes, 47. Ses disciples Alcibiade et Critias, 48. Son caractère, ses mœurs, ses vertus, 48. Voyez *Comédie*. Génie de Socrate, 50. Ce que l'on doit en penser, 50. Préventions contre Socrate, 52. Plusieurs auteurs le jouèrent sur le théâtre, 53. Il dirigea la philosophie vers l'utilité publique, III, 1. Les écrits sortis de son école sont presque tous en forme de dialogues, II, 4. Est accusé par Mélitus, Anytus et Lycon, III, 502. Quelle fut la principale cause de l'accusation contre lui, 50. Sa tranquillité pendant l'accusation, 56. Sa défense, 58. Jugement contre lui, 60. Il reçoit avec tranquillité la sentence de mort, 61. Se rend de lui-même à la prison, 61. Y passe trente jours conversant avec ses disciples, 61. Ils veulent le tirer de prison, 62. Il prouve que leur zèle n'est pas conforme à ses principes, 62. Le garde de la prison pleure en lui annonçant qu'il est temps de prendre le poison, 64. Il prend la coupe, et boit sans émotion, 64. Il rappelle le courage de ses amis fondant en pleurs, 65.
SOLDE des fantassins et des cavaliers athéniens, I, 264.
SOLON d'Athènes, le plus illustre des sages de la Grèce. Son origine, I, 87. A de grands talents il joignit celui de la poésie, 87. Reproches qu'on peut lui faire, 87. Sa vigueur, sa constance, 88. Il expose ses lois, 89. En fait jurer l'observation pendant son absence; voyage en Egypte, en Crète, 87, 88, 98. Ses lois respectées en Grèce et en Italie, 98. Placées dans la citadelle, puis transportées dans le Prytanée, 98. De son temps il se fit une révolution surprenante dans les esprits; alors commencèrent la

philosophie, l'histoire, la tragédie, la comédie, II, 2. Voyez *Gouvernement*, *Lois*, *Tribunaux*, *Sénat*, *Lycurgue*.

SOPHISTES. Ce que c'était, II, 305. Il ne faut pas les juger d'après les dialogues de Platon, 308.

SOPHOCLE, excellent poëte dramatique. Époque de sa naissance, III, 81. A vingt-huit ans il concourut avec Eschyle, et fut couronné, 82. A l'âge de quatre-vingts ans, accusé par son fils de n'être plus en état de conduire ses affaires, comment il réfute cette accusation, 81. Caractère de ses héros, 85. Sa supériorité dans la conduite des pièces, 88. Aristophane le mettait au-dessus d'Euripide, 84. Idée de son Antigone, I, 270.

SPARTE ou LACÉDÉMONE, n'a ni murs ni citadelle, II, 173. Elle est composée de cinq bourgades, séparées les unes des autres, et occupées chacune par l'une des cinq tribus, 173. Monuments de la grande place, 173. Sur la plus haute colline est un temple de Minerve, construit en airain, 173. Salles, portiques, hippodrome, plataniste, 174. Maisons petites et grossièrement construites; tombeaux sans ornements, et n'annonçant aucune distinction entre les citoyens, 211. La ville, presque entièrement détruite par d'affreux tremblements de terre, implore le secours d'Athènes contre ses esclaves révoltés, I, 151.

SPARTIATES et LACÉDÉMONIENS. — Nous les unissons, parce que les anciens les ont souvent confondus; les premiers étaient les habitants de la capitale; les seconds ceux de la province, II, 175. Pour prendre le nom de Spartiate, il fallait être né d'un père et d'une mère spartiates; priviléges attachés à ce titre, 176. — Gouvernement et lois des Spartiates. Voyez *Gouvernement*. Leur religion et leurs fêtes, 222. Leur éducation. Voyez ce mot. — Service militaire. — Leurs mœurs et leurs usages. A vingt ans, ils laissaient croître leurs cheveux et leur barbe, 210. Leurs habits simples et grossiers, 210. Leur régime austère, 211. Leur brouet noir, 212. Leur respect pour les vieillards. Voyez *Vieillards*. Quoiqu'ils eussent plusieurs espèces de vin, ils ne s'enivraient jamais, 212. Leurs repas publics, 213. Ils ne cultivaient point les sciences, 214. Leur goût pour la musique qui porte à la vertu, 214. Leur aversion pour la rhétorique, 214. Leur éloquence simple; ils s'exprimaient avec énergie et précision, 215. Les arts de luxe leur étaient interdits, 217. Ils s'assemblaient dans des salles nommées Leschès, pour converser, 218. — *Femmes de Sparte*. Grandes, fortes, brillantes de santé, et fort belles, 219. Leur habillement et celui des filles. Leur éducation. Voyez *Éducation*. Pourquoi les filles avaient la moitié du corps découvert, 219. Les filles paraissaient à visage découvert, et les femmes voilées, 219. Haute idée qu'elles avaient de l'honneur et de la liberté, 220. Leurs mœurs s'altérèrent ensuite, 221. Voyez *Mariage*. — *Lacédémoniens proprement dits*. Leur origine. Formaient une confédération à la tête de laquelle se trouvaient les Spartiates, II, 176. Leur diète se tenait toujours à Sparte, 176. Ils haïssaient les Spartiates, 176. N'avaient pas la même éducation que ces derniers, 176. Réunis avec ceux de la capitale, ils furent longtemps reconnus pour chefs de la ligue du Péloponèse, I, 161. Discours et reproches que leur fait l'ambassadeur de Corinthe, 161. Leurs guerres contre les Messéniens, contre les peuples voisins, II, 151, 237. Comment justifiées, 168.

SPERTHIAS, Spartiate. Son dévouement pour la patrie, I, 122.

STADE d'Olympie. Sa description, II, 125.

STADE, mesure. Ses rapports avec le mille romain et notre lieue de deux mille cinq cents toises, III, tables XII et XIII.

STHÉNÉLAÏDAS engage les Lacédémoniens dans la guerre du Péloponèse, I, 164.

STRATÈGES, ou généraux des Athéniens, I, 257. Ils étaient au nombre de dix, et commandaient autrefois chacun un jour; ensuite un seul commandait, les autres restaient à Athènes, 258.

STRATONICUS, joueur de cithare, III, 144. Son caractère, ses reparties, 144.

STYLE. Règles et observations sur tout ce qui le concerne, II, 311. Diverses espèces de style, suivant les grammairiens, 314. La diction doit varier selon les circonstances, 313. Quels sont les modèles du style parmi les écrivains d'Athènes, 317. Voyez *Langue grecque*.

STYMPHALE, montagne, ville, lac et rivière d'Arcadie, II, 254.

STYX, ruisseau en Arcadie. Propriétés que l'on attribuait à ses eaux, II, 250.

SUNIUM, cap de l'Attique, surmonté d'un beau temple consacré à Minerve, II, 341.
SUPPLICES en usage à Athènes, I, 314. Exil, quand il avait lieu, 315. Dégradation ou flétrissure, de quoi elle privait, 316. N'entraînait pas toujours l'opprobre, 316.
SUZE, une des capitales de la Perse, 374.
SYAGRUS, Spartiate. Son discours à Gélon, roi de Syracuse; réponse de Gélon, I, 123.
SYCURIUM, ville de Thessalie, près du mont Ossa, un des plus agréables séjours de la Grèce, II, 82.
SYLLOGISME. Voyez *Logique*.
SYNCRÉTISME. Voyez *Crétois*.
SYROS, une des îles Cyclades, où naquit le philosophe Phérécyde, III, 214.

T

TACHOS, roi d'Égypte, reçoit mal Agésilas qui vient à son secours et lui refuse le commandement de son armée, I, 360.
TALÉCRUS, Spartiate, sa réponse à un envoyé de Philippe, II, 222.
TANAGRA, ville de Béotie. Ses maisons ornées de peintures encaustiques, II, 50. Ses habitants sont hospitaliers, pleins de bonne foi, adonnés à l'agriculture, passionnés pour les combats de coqs, 50.
TAXIARQUE, ou officier général à Athènes, I, 257. Ses fonctions, 260.
TÉGÉE, une des villes principales du Péloponèse. Ses habitants se distinguèrent à la bataille de Platée, et dans leur guerre contre les Mantinéens et les Lacédémoniens, III, 272. Ils avaient un superbe temple consacré à Minerve et construit par Scopas, II, 255.
TÉLÉSILLA, Argienne qui illustra sa patrie par ses écrits et la sauva par son courage, II, 259.
TÉMOINS, font tout haut leurs dépositions à Athènes, I, 311.
TEMPÉ, vallée délicieuse entre le mont Olympe et le mont Ossa, II, 82.
TEMPLES. Éclaircissements sur les temples de la Grèce, I, 280.
TÉNARE, ville et port de la Laconie, II, 166. Son temple de Neptune, sa caverne regardée comme une des bouches de l'enfer, 166.
TÉNOS, une des îles Cyclades, au nord-ouest de Délos, a un bois sacré, un superbe temple élevé à Neptune, et entouré de plusieurs grands édifices, III, 208. Très-fertile et arrosée par d'agréables fontaines, 208.
TÉOS, ville de l'Ionie, patrie d'Anacréon, III, 188.
TERPANDRE de Lesbos, musicien, fut plusieurs fois vainqueur aux jeux de la Grèce, perfectionna la lyre et la poésie, I, 215.
TERRE (la). Pourquoi elle se soutient dans les airs, II, 30. Du temps d'Aristote, on ne connaissait qu'une petite partie de sa surface, et personne ne l'avait parcourue en entier, 31. Les mathématiciens lui donnaient quatre cent mille stades de circonférence, 88. Causes de ses tremblements, III, 19.
THALÈS de Milet, un des sages de la Grèce, législateur et poëte, I, 88. Le plus ancien des philosophes grecs, 188.
THAUMACI, ville de Thessalie. Sa belle situation, II, 74.
THÉANO, prêtresse, refuse de prononcer des imprécations contre Alcibiade, I, 346.
THÉATRE. — *Théâtre d'Athènes*, d'abord construit en bois, ensuite en pierre, III, 97. Description succincte de ses parties, I, 270. Il n'était pas couvert; l'avant-scène divisée en deux parties, III, 97. Pouvait contenir trente mille personnes, I, 269. Avec quel tumulte on s'y plaçait, 270. Le parterre restait vide, pourquoi? III, 97. On y donnait souvent des combats ou concours de poésie, de musique et de danse; on y vit le même jour une tragédie d'Euripide et un spectacle de pantins, 97. Était embelli de décorations analogues au sujet, 108. Le spectacle se diversifiait dans le courant de la pièce, 108. La représentation des pièces exigeait un grand nombre de machines, 111. Les entrepreneurs de spectacles n'exigèrent d'abord aucune rétribution de la part des spectateurs; on leur paya ensuite une drachme par tête: Périclès réduisit ce prix, et pour s'attacher les pauvres, il leur fit distribuer à chacun deux oboles, l'une pour payer sa place, l'autre pour subvenir à ses besoins, 111. *Histoire du théâtre des Grecs*. Origine et progrès de l'art dramatique, 73. Fêtes où l'on donnait des pièces, I, 270; III, 97. Comment on faisait concourir ces pièces, 98. A qui on les présentait; comment on les jugeait, 99. Les plus grands poëtes remplissaient quelquefois un rôle dans leurs pièces, 105. Deux sortes d'acteurs, les uns spécialement chargés de suivre le fil de l'action, les autres composant le chœur, 100. Les femmes ne montaient pas sur le

théâtre, des hommes se chargeaient de leurs rôles, 107. Leurs habits, et les attributs qu'ils portaient quelquefois. 105. Pourquoi avaient-ils des masques? 105. Le chœur composé de quinze personnes dans la tragédie, de vingt-quatre dans la comédie, 100. Quelles étaient ces fonctions, 100. Quelles étaient les parties qu'on déclamait, et celles qu'on chantait, 102. Dans le chant, la voix était accompagnée de la flûte; dans la déclamation, soutenue par une lyre, 102. Quels genres de musique bannis du théâtre, 103. Deux espèces de danses y étaient admises; la danse proprement dite, et celle qui règle les mouvements et les diverses inflexions du corps, 103.

THÉBAINS. Leur caractère, leurs mœurs, II, 66. Leur bataillon sacré, composé de trois cents jeunes guerriers, 66.

THÈBES, capitale de la Béotie, consacrée à Bacchus. Description de cette ville, ses monuments, son gouvernement, II, 58.

THÉMISTOCLE, général athénien. Commandait le centre de l'armée des Grecs à Marathon, I, 117. Flatte le peuple, et fait exiler Aristide, 119. Relève le courage des Grecs contre Xerxès, 124. Engage les Athéniens à s'occuper de leurs vaisseaux, 131. Vainqueur à Salamine, 136. Reçoit de grands honneurs à Sparte, 139; ainsi qu'aux jeux olympiques, II, 131. Se rend odieux aux alliés et aux Lacédémoniens, I, 150. Est banni, se retire au Péloponèse, et ensuite chez les Perses, 150.

THÉOPOMPE, disciple d'Isocrate, se consacre à l'histoire, III, 34. Son caractère, sa vanité, 36.

THÉORIES, députations solennelles des villes de la Grèce aux fêtes de Delphes, I, 349; de Tempé, II, 85; d'Olympie, 130; de Délos. Voyez *Délos*.

THERMOPYLES. Description de ce défilé, I, 126. Combat qui s'y livre, 127. Où se retirent les compagnons de Léonidas, III, 129; II, 68. Monuments qui y furent élevés par ordre des amphictyons, 68.

THERMUS, ville où s'assemblent les Étoliens, II, 93.

THÉSÉE, roi d'Athènes. Ses exploits, I, 56. Monte sur le trône; met des bornes à son autorité; change le gouvernement d'Athènes, 57; et le rend démocratique, 58. Se lasse de faire le bonheur de son peuple, 59. Court après une fausse gloire: on peut le considérer sous l'image d'un héros, d'un roi, d'un aventurier; honneurs qui lui sont décernés après sa mort, 60.

THESPIES, en Béotie. Monuments qu'on voit parmi les ruines de cette ville, II, 52.

THESPIS, poëte. Ce qui lui inspira l'idée de ses tragédies, III, 75.

THESSALIE. Description de cette province, II, 69. Fut le séjour des héros et le théâtre des plus grands exploits, 74. Peuples qui en étaient originaires, ou qu'on y distinguait au temps de ce voyage, 74. Productions du pays, 75. Il y avait de fameuses magiciennes, surtout à Hypate, 71.

THESSALIENS (les). Leur gouvernement, II, 74. Leurs forces, 75. Domptèrent les premiers les chevaux, 294. Avaient beaucoup d'esclaves, en vendaient à d'autres peuples, 75. Leurs mœurs, leur caractère, 76. Leur mauvaise éducation, 76. Leur goût pour la danse, 77. Leur respect pour les cigognes, 77. Célèbrent une fête en mémoire du tremblement de terre qui, en donnant passage aux eaux du Pénée, découvrit la belle plaine de Larisse, 86. Implorent Philippe de Macédoine contre leurs tyrans, 81.

THON. Voyez *Pêche*.

THORICOS, place forte et maritime de l'Attique, II, 339.

THRASYBULE, délivre Athènes des trente tyrans, I, 188.

THUCIDIDE, beau-frère de Cimon, voulant ranimer le parti des riches, est banni d'Athènes, I, 159.

THUCYDIDE, historien, I, 169. Se propose d'égaler Hérodote, 185. Écrivit la guerre du Péloponèse, III, 32. Son récit est continué par Xénophon, 33. Jugement sur son histoire, 32.

THYIADES, femmes initiées aux mystères de Bacchus. Leurs excès, I, 358.

THYMÉLÉ, partie de l'avant-scène où le chœur se tenait communément, III, 95.

TIMANTHE, peintre, I, 187.

TIMOCRÉON, athlète et poëte. Son épitaphe par Simonide, III, 161.

TIMOLÉON, né à Corinthe, I, 255. Dans une bataille, il sauve la vie à son frère Timophanès, 256. Ce frère se rendant, malgré ses remontrances, le tyran de sa patrie, il consent qu'on le mette à mort, 256. Il va secourir les Syracusains, II, 442. Aborde en Italie, puis en Sicile, malgré la flotte des Carthaginois, 442. Ayant forcé Denys le Jeune de se rendre à discrétion, il rappelle les Syracusains, et rend la liberté à la Sicile, 443. Il

rectifie les lois de Syracuse, 443. Il rétablit le bonheur et l'union en Sicile, 444. Il se réduit à l'état de simple particulier, et n'en est pas moins chéri et respecté des Syracusains, 444. Ils pleurent sa mort, lui font de magnifiques funérailles, et honorent tous les ans sa mémoire, 445.

Timon le Misanthrope, accusé d'avoir haï les hommes; sa défense, III, 168. Ce qu'il dit à Alcibiade, I, 174.

Timothée, général athénien. Son caractère, ses talents, II, 122. Remporte de grandes victoires, réunit soixante-quinze villes à la république, II, 357. Injustement condamné, il se retire à Calcis en Eubée, 358. Son bon mot contre Charès, qui causa sa disgrace, 358.

Tirynthe, ville de l'Argolide. Ses murs, construits d'énormes rochers, avaient été élevés, disait-on, par les Cyclopes, II, 263. Ses habitants plaisantaient sur tout, 264.

Titane, bourg auprès de Sicyone, II, 110.

Tolmidès, ravage les côtes du Péloponèse, I, 153.

Tombeaux. Les plus anciens étaient des collines artificielles, remplacées en Égypte par les pyramides. Voyez *Sicyone*.

Ton de la bonne compagnie, est fondé en partie sur des convenances arbitraires. Il s'était formé assez tard parmi les Athéniens, où on le désignait par les mots d'adresse et de dextérité, I, 191, 326.

Tragédie. Son origine et ses progrès parmi les Grecs, III, 75. — Quel est son objet? d'exciter la terreur et la pitié. Comment produit-elle cet effet? en imitant une action grave, entière, et d'une certaine étendue, 113. L'action devrait être renfermée dans l'espace de temps qui s'écoule entre le lever et le coucher du soleil, 115. — Parties de la tragédie relativement à son étendue; le prologue ou l'exposition; l'épisode ou le nœud; l'exode ou le dénoûment; l'intermède ou l'entr'acte, 99. Parties integrantes de ce drame; la fable, les mœurs, la diction, les pensées, la musique, 100. L'action se passe dans un tissu de scènes, coupées par des intermèdes dont le nombre est laissé au choix du poëte, 100. L'intérêt théâtral dépend surtout de la fable ou de la constitution du sujet, 115. La vraisemblance doit régner dans toutes les parties du drame, 116. Le héros principal ne doit pas être un scélérat, 119. Mais il faut qu'il puisse, en quelque façon, se reprocher son infortune, 120. Que faut-il penser des pièces où le héros est coupable malgré lui, 120. Dans plusieurs pièces de l'ancien théâtre, le dogme de la fatalité n'influait ni sur les malheurs du principal personnage, ni sur la marche de l'action, 121. — Variétés dans les fables, qui sont simples ou implexes; ces dernières sont préférables, 124. — Variété dans les incidents, qui excitent la terreur ou la pitié, 125. Variété dans les reconnaissances, dont les plus belles, nées de l'action même, produisent une révolution subite dans l'état des personnes, 126. Variété dans les caractères, dont les plus connus peuvent se graduer de plusieurs manières, 126. Variété dans les catastrophes, dont les unes se terminent au bonheur, les autres au malheur, et d'autres où, par une double révolution, les bons et les méchants éprouvent un changement de fortune. Les premières ne conviennent qu'à la comédie; les secondes, préférables pour la tragédie. Des auteurs assignaient le premier rang aux troisièmes, 126. — Parmi les Grecs, la tragédie s'attachait moins au développement des passions qu'à leurs effets. Ils la regardaient tellement comme le récit d'une action terrible et touchante, que plusieurs de leurs pièces se terminaient par ces mots : C'est ainsi que finit cette aventure, 128 Elle ne doit pas exciter une terreur trop forte. Les Grecs ne voulaient pas qu'on ensanglantât la scène, 118. Dans la tragédie, les mœurs des personnages doivent être bonnes, convenables, assorties à l'âge et à la dignité de chaque personnage, 129. Les pensées belles, les sentiments élevés, 130. Les maximes amenées à propos et conformes à la saine morale, 131. — Quel est le style convenable à la tragédie, 131. Jeux de mots, fausses étymologies, farces, plaisanteries, et autres défauts dans les plus belles pièces du théâtre grec, 132.

Trembleurs. Ce que c'était à Sparte, II, 230.

Trézène en Argolide. Monuments de cette ville, II, 264. Sa situation; l'air y est malsain; ses vins peu estimés; ses eaux d'une mauvaise qualité, 265.

Tribunaux de justice à Athènes, réglés par Solon. Il y en avait dix principaux, tous présidés par un ou plusieurs archontes, I, 304. Ils in-

geaient en dernier ressort les causes jugées par le sénat ou par l'assemblée de la nation, 301. Ils ne connaissaient que des intérêts des particuliers, 304. Ceux qui les composaient étaient au nombre d'environ six mille. On les choisissait tous les ans par la voie du sort. Quelles qualités on exigeait d'eux. Ils recevaient du trésor public trois oboles (neuf sols) par séance, 304. Des officiers subalternes parcouraient tous les ans les bourgs de l'Attique, ils y rendaient la justice, et renvoyaient certaines causes à des arbitres, 306. Voyez la table des tribunaux et magistrats d'Athènes, table III.

TROIE (royaume et guerre de), I, 63.

TROPHONIUS (antre et oracle de), II, 54. Cérémonies qu'on observait quand on consultait l'oracle, 55.

TROUPES (levée des), comment elle se faisait à Athènes, I, 257. Leurs exercices, 265.

TYRAN, TYRANNIE. Voyez *Gouvernement*.

TYRTÉE, poëte, anime par ses vers les Lacédémoniens au combat, II, 155.

V

VENDANGES de l'Attique. Voyez *Attique*.

VERS. Faut-il les bannir de la prose? II, 313.

VERTU. Signification de ce mot dans son origine, III, 271. Quelles sont les principales vertus, 271. Toute vertu, selon Socrate, est une science; tout vice est une erreur, 45. Aristote place une vertu entre ses deux extrêmes, I, 400.

VICTIMES, comment se partagent dans les sacrifices, III, 55. Quand on a commencé d'en immoler, 189.

VICTOIRES des Grecs sur les Perses. Effets qu'elles produisirent sur les Lacédémoniens et les Athéniens, I, 148. Ruinèrent l'ancienne constitution d'Athènes, 106. Celles de Marathon, Salamine et Platée rendent les Athéniens présomptueux, 107.

VIEILLARDS (les) respectés et consultés dans les siècles héroïques. Respectés chez les Lacédémoniens, II, 131.

VIGNE (culture de la). Voyez *Attique*.

VINS différents en Grèce. Leurs qualités, I, 380.

X

XANTIPPE l'Athénien, vainqueur des Perses à Mycale, I, 147.

XÉNOCRATE, disciple de Platon, I, 238.

XÉNOPHANES, fondateur de l'école d'Élée, eut Parménide pour disciple, II, 5. Son opinion sur le monde, qu'il croyait éternel, 17.

XÉNOPHON d'Athènes, disciple de Socrate, écrivit la guerre du Péloponèse. Il entre comme volontaire dans l'armée du jeune Cyrus, est chargé avec quelques autres officiers de ramener les Grecs dans leur patrie, I, 255. Quelque temps après son retour, exilé par les Athéniens, il se retire à Scillonte, 255. Vient à Corinthe et retourne à Scillonte, II, 140. Ses occupations dans cette retraite, 140. Caractère de son style, I, 392. C'est dans ses écrits plutôt que dans ceux de Platon, qu'il faut étudier les sentiments de Socrate, II, 143.

XERXÈS, roi de Perse, I, 119. Veut assujettir la Grèce, 119. Jette deux ponts sur l'Hellespont, 120. Dévaste l'Attique; pille et brûle Athènes, 132. Repasse l'Hellespont dans une barque, 138.

Z

ZALEUCUS, législateur des Locriens d'Italie. Voyez *Lois*.

ZÉNON, philosophe de l'école d'Élée, conspire contre le tyran de sa patrie, et meurt avec courage, II, 6. Niait le mouvement, 18.

ZEUXIS d'Héraclée, peintre célèbre, I, 187. Son Amour dans un temple de Vénus à Athènes, I, 285. Son Hélène, dans un des portiques de cette ville, III, 155.

ZONES. Pythagore et Thalès divisèrent le ciel en cinq zones, et Parménide divisa de même la terre, II, 31.

ZOPYRE. Son zèle pour Darius, I, 109.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

TABLE.

Chap. LXIV. — Suite de la bibliothèque. Physique. Histoire naturelle. Génies.... 1
Chap. LXV. — Suite de la bibliothèque. L'histoire.... 29
Chap. LXVI. — Sur les noms propres usités parmi les Grecs.... 59
Chap. LXVII. — Socrate.... 42
Chap. LXVIII. — Fêtes et mystères d'Éleusis.... 65
Chap. LXIX. — Histoire du théâtre des Grecs.... 73
Chap. LXX. — Représentation des pièces de théâtre à Athènes.... 97
Chap. LXXI. — Entretiens sur la nature et sur l'objet de la tragédie.. 112
Chap. LXXII. — Extrait d'un voyage sur les côtes de l'Asie, et dans quelques-unes des îles voisines.... 144
Chap. LXXIII. (Suite du chapitre précédent.) — Les îles de Rhodes, de Crète et de Cos. Hippocrate.... 158
Chap. LXXIV. — Description de Samos. Polycrate.... 175
Chap. LXXV. — Entretien sur l'institut de Pythagore.... 185
Chap. LXXVI. — Délos et les Cyclades.... 199
Chap. LXXVII. Suite du voyage de Délos. — Cérémonies du mariage.. 227
Chap. LXXVIII. Suite du voyage de Délos. — Sur le bonheur.... 231
Chap. LXXIX. Suite du voyage de Délos. — Sur les opinions religieuses.... 247
Chap. LXXX. — Suite de la bibliothèque. La poésie.... 260
Chap. LXXXI. — Suite de la bibliothèque. La morale.... 271
Chap. LXXXII et dernier. — Nouvelle entreprise de Philippe. Bataille de Chéronée. Portrait d'Alexandre.... 275

Notes.... 287

Tables. — Avertissement sur les tables suivantes.... 309
Première table contenant les principales époques de l'histoire grecque, depuis la fondation du royaume d'Argos, jusqu'à la fin du règne d'Alexandre.... 310
Deuxième table. — Mois attiques.... 319
Troisième table. — Tribunaux et magistrats d'Athènes.... 333
Quatrième table. — Colonies grecques.... 337

Cinquième table contenant les noms de ceux qui se sont distingués dans les lettres et dans les arts, depuis l'arrivée de la colonie phénicienne en Grèce, jusqu'à l'établissement de l'école d'Alexandrie.... 34
Sixième table contenant les noms des hommes illustres, rangés par ordre alphabétique.. 36
Septième table. — Rapport des mesures romaines avec les nôtres..... 37
Huitième table. — Rapport du pied romain avec le pied-de-roi....... 37
Neuvième table. — Rapport des pas romains avec nos toises......... 37
Dixième table. — Rapport des milles romains avec nos toises......... 37
Onzième table. — Rapport du pied grec à notre pied-de-roi........... 37
Douzième table. — Rapport des stades avec nos toises, ainsi qu'avec les milles romains, le stade fixé à 94 toises 1/2.................. 37
Treizième table. — Rapport des stades avec nos lieues de 2500...... 37
Quatorzième table. — Évaluation des monnaies d'Athènes.......... 37
Quinzième table. — Rapport des poids grecs avec les nôtres......... 384
Index des auteurs et des éditeurs 386
Table générale des matières contenues dans le voyage d'Anacharsis et dans les notes..

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

Coulommiers. — Typogr. Albert PONSOT et P. BRODARD.


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE
RI
TAS

